



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

HISTOIRE DE LA NOUVELLE

FRANCE. 346339

Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François es Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avœu & autorité de nos Roys Tres-Christiens, & les diverses fortunes & succès en l'execution de ces choses, depuis ce jour jusques à hui.

En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturele, & Geographique de la dite province: Avec les Tables & Figures d'icelle.

Par MARC CARBOT Advocat en Parlement
Témoin ordonné par le Roy de l'exacte vérité de ce qui est d'icelle partie des choses ici recitées.

Multa curantur que iam cecidere cadentque.
Seconde Edition venue, corrigée, & augmentée par l'Authent.



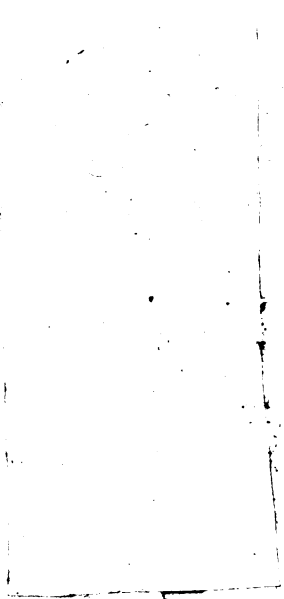
A PARIS

Chez JEAN MILLOT, devant S. Barthelemi aux trois
Coronnes: Et en sa boutique sur les degrez de la
grand' salle du Palais,

M. D C. XII.

AVEC PRIVILEGE DE ROY

18118





AV ROY
TRES-CHRETIEN
DE FRANCE ET DE
NAVARRÉ, LOVIS XIII.

SIRE,

*Il y a deux choses principales qui contumiere-
ment invitent les Rois à faire des
conquêtes; le zele du nom de Dieu,
& l'accroissement de leur gloire & /
grandeur. Il y a long temps qu'en ce
double suiet noz Rois voz predeces-
seurs ont esté inuités à étendre leurs
bornes, & former à peu de frais des
Empires nouveaux à eux obeissans,*

à ij

par des voyes iustes & legitimes. Ils y ont fait quelques employes en divers lieux & saisons. Mais apres avoir decouvert le pais, on s'est contenté de cela. Le progrès en a esté foible: & sur ce nos ennemis, par ie ne sçay quel malheur, ont triomphé de nous. Plusieurs hommes encore viuans peuvent rendre témoignage des violences, iniures & outrages, que les Portugais & Hespagnols ont fait à voz bons & fideles suiets au Bresil. en l'année mil cinq cens cinquante huit, & en la Floride dix ans apres. Et toutefois ces terres estoient du iuste conquest de noz Rois Henry II. & Charles IX. n'estans avant la venue des François en icelles, occupées d'aucun Prince Chrétien. Auioird'hui, SIRE, Dieu vous a constitué Roy l'un des plus grans, plus paissi-

bles, plus riches, & plus puissans que
iamais la France ait receu. Si voz
ieunes ans ne vous font encore aller à
pié ferme contre l'Infidele, ou contre
l'iniuste usurpateur de voz terres:
Du moins sçay-ie bien qu'il vous est
facile de faire conoitre & recevoir le
nom de Dieu & le vôtre parmi les
nations Occidentales d'outre mer où
la trompette de l'Evangile n'a point
encore esté ouïe, & n'est pas mal-aisé
de recouvrer ce que les ennemis de
V. M. lui ont envié. Le feu Roy
d'heureuse memoire vôtre Pere ayât
dessein de rendre toute la terre Chré-
tienne, avoit laissé à voz ieunes ex-
ercices & occupations l'établisse-
ment du Royaume François esdites
provinces d'outre mer, ainsi que ie
luy ay ouï dire parlant au Sieur de
Poutrincourt. Maintenant qu'avec

les ans le iugement, la conoissance, &
le courage vous croit, il est saison,
SIRE, d'executer ce beau proiect,
& recouurer ce qui est delaisse, atten-
dant le temps que par-deça Dieu
vous porte à ce qui sera de sa gloire,
& du salut de son peuple, pour vous
donner des victoires sans nombre
alencontre de ses ennemis & des
vôtres. En quoy ie le supplie vous be-
nir & fortifier de son bras puissant,
afin que nous puissions voir en noz
iours toutes nations flechir souz
votre obeissance. C'est le vœu que
fait à Dieu pour vous,

SIRE,

De votre Majesté

Le tres-humble & tres-obeissant
serviteur & sujet,
MARC L'ESCARBOT
Verninois.



A

MONSEIGNEUR

MESSIRE PIERRE JEANNIN
CHEVALIER, BARON DE MONT-
jeu & Chagny, Conseiller du Roy en son Con-
seil d'Etat, & Controllleur general de ses
finances.



ONSEIGNEUR,

Comme l'âge de l'homme commence par l'ignorance, & peu à peu l'esprit se formant, par vne studieuse recherche, pratique, & experience, acquiert la connoissance des choses belles & relevées. Ainsi l'âge du monde en son enfance estoit rude, agreste, & incivil, ayant peu de connoissance des choses celestes & terrestres, & des sciences que les siecles suivans ont depuis trouvées, & communiquées à la posterité: & y reste encore beaucoup de choses à decouvrir, dont l'âge futur se glorifiera, cōme nous-nous

glorifions des choses trouvées de nôtre temps. C'est ainsi que le siecle dernier a trouvé la Zone torride habitable, & la curiosité des hommes a osé chercher & franchir les antipodes que plusieurs anciens n'avoient sceu comprendre. Tout de même en noz jours, le desir de sçavoir a fait découvrir à noz François des terres & orées maritimes qui onques n'avoient esté veuës des peuples de deça. Témoins de ceci soient les Souriquois, Etechemins, Armouchiquois, Iroquois, Montagnais du Saguenay, & ceux qui habitent par-delà le Saut de la grande riviere de Canada, decouverts depuis vn an, au lieu desquels les Hespagnols, & Flamens ont couché sur leurs Tables geographiques des noms inventés à plaisir: & le premier menteur en a tiré plusieurs autres apres lui. *Nemo enim sibi tantum errat; sed alieni erroris causa & author est, versâtque nos & precipitat traditus per manus error, alienisque perimus exemplis.* Mais rien ne sert de rechercher & decouvrir des païs nouveaux au peril de tant de vies, si on ne tire fruit de cela. Rien ne sert de qualifier vne **NOUVELLE-FRANCE**, pour estre vn nom en l'air & en

*Senec. De
vita bea-
ta. cap. I.*

sed alieni erroris causa & author est, versâtque nos & precipitat traditus per manus error, alienisque perimus exemplis. Mais rien ne sert de rechercher & decouvrir des païs nouveaux au peril de tant de vies, si on ne tire fruit de cela. Rien ne sert de qualifier vne **NOUVELLE-FRANCE**, pour estre vn nom en l'air & en

peinture seulement. Vous sçavés, Monseigneur, que noz Roys ont fait plusieurs découvertes outre l'Ocean depuis cent ans ença, sans que la Religion Chrétienne en ait esté avancée, ni qu'aucune vtilité leur en soit reüssie. La cause en est, que les vns se sont contentez d'avoir veu, les autres d'en ouir parler. Or maintenant nous sommes en vn siecle d'autre humeur. Car plusieurs pardeça s'occuperoient volontiers à l'innocente culture de la terre, s'ils avoient dequoy s'employer : & d'autres exposeroient volontiers leurs vies pour la conversion des peuples de delà. Mais il y faut au préalable établir la Republique, d'autant que (comme disoit vn bon & ancien E-^{Optatus}véque) *Ecclesia est in Republica, non Respu-^{Milevis.}blica in Ecclesia.* Il faut donc premièrement fonder la Republique, si lon veut faire quelque avancement par delà (car sans la Republique l'Eglise ne peut estre) & y envoyer des colonies Françoises pour civiliser les peuples qui y sont, & les rendre Chrétiens par leur doctrine & exemple. Et puis que Dieu, monseigneur, vous a mis en lieu eminent sur le grand theatre de la France, pour voir & conside-

rer ces choses, & y apporter du secours. Vous qui ayez les belles entreprises des voyages & navigations, apres tant de services rendus à nos Rois, Faites encore valoir ce talent, & obligez ces peuples errans, mais toute la Chrétienté, à prier Dieu pour vous, & benir vôtre Nom eternellement, voire à le graver en tous lieux dans les rochers, les arbres, & les cœurs des hommes: Ce qu'ilz feront, si vous daignés apporter ce qui est de vôtre credit & pouvoir pour chasser l'ignorance arriere d'eux, leur ouvrir le chemin de salut, & faire conoitre les choses belles, tant naturelles que surnaturelles de la terre & des cieux. En quoy ie n'épargneray iamais mon travail, s'il vous plait en cela (comme en toute autre chose) honorer de voz commandemens celuy qu'il vous a pleu aymer sans l'avoir veu: C'est,

MONSEIGNEUR,

Vôtre tres-humble & tres-
fidele serviteur
MARC L'ESCARBOT.



PREMIER LIVRE DE
L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE
FRANCE, CONTENANT LES
Navigations & découvertes des
François, souz l'autorité de noz
Rois en la Terre-neuve de la
Floride, jusques au
40. degré.

*Brefrecit sur les découvertes des Indes Occidentales
de la NOUVELLE-FRANCE: & Som-
maire denombrement des voyages y faits par les
François. Intention de l'Auteur. Quels sont les
peuples de la Nouvelle-France.*

CHAPITRE PREMIER.

TOUTES les parties du mon-
de (du moins au-deça de l'Æ-
quateur) ont esté tant par les
anciës, que nouveaux explo-
rateurs de la terre, Cosmogra-
phes & Historiens, représentées aux hom-
mes par Tables geographiques; & amples
descriptions historiques, excepté quelques

A

côtes de la mer du Su , dite Pacifique , & la Nouvelle-France, depuis le Cap - Bretô vers la Terre-neuve du Nort jusques en la Virginie , contenant en cet espace environ cinq cens lieues d'étendue de terre arroufée de l'Ocean, soigneusement découverte depuis l'an mil six cens trois par le travail, soin, frais, & diligence du sieur de Monts Lieutenant general pour le Roy en ladite Province, & de ceux qui y ont esté pour luy & comme les Lieutenans.

Pour ce qui touche nôtre Europe, cela est plus que tres-reconeu , même depuis que les Holandois cherchans vn passage pour aller à la Chine par le Nort , tournerent en l'an mille cinq cens quatre - vingts - seze à l'entour du Pole, & furent empechés en leur dessein par les glaces & froidures, & contrains de retourner sans rien faire. Et quant à ce qui est des terres appellées Indes Occidentales , ce que les Hespagnols ont occupé ils l'ont fort exactement depeint sur leurs Chartes, & en ont écrit des histoires fort amples , & à leur avantage tant qu'ils ont peu, sans y découvrir leurs vices. Mais ce qui est de la Nouvelle-France depuis la Terre-neuve de la Floride jusques à la Terre-neuve du Nort inclusivement , ils ne s'en sont autrement souciés, & ne voyons point qu'ils en ayent écrit qu'à veuë de boule, & n'en eussent sçeu pertinemment parler n'y ayans point mis le pie (fors en la Floride, où ils ont esté mal receuz des Sauvages du pais, lesquels ie nommeray de ce nom commun, quoy qu'ils soient,

*Chartes
des He-
spagnols
soigneu-
sement
depein-
tes en ce
qu'ils
ont veu.*

sans comparaison, autant humains que nous) pour argument dequoy ie diray seulement que toutes les Tables geographiques sont fausses depuis ladite Terre-neuve de la Floride jusques à la Terre-neuve du Nort, & n'y a aucun Historien qui ait traité véritablement des pais qui sont au deça du trente-deuxieme degre; quoy qu'on ait feint des grandes villes & rivieres au pais qu'on a appellé d'un nom Allemañ Norumbega, lequel on a assis par les quarante-cinq degrez.

Donc nostre Roy François premier, parmi les difficultez de ses affaires, desireux d'accroitre le nom Chrétien & François, en l'an mille *M.D.* cinq cens vingt-quatre, donna commission au *XXIV.* Capitaine Jean Verazzan Florentin pour découvrir les terres des Indes Occidentales au *Jean* deça du Tropicque de Cancer, à suite de Christophe Colomb premier autheur de la bonne *Veraz-* fortune des Hespagnols, lequel peu auparavant avoit découvert ce qui est au-dela dudit *zan.* Tropicque. En execution de cette commission iceluy Verazzan cotoya tout ce qui est depuis la Terre-neuve de la Floride jusques au quarantieme degre (quelques vns ajoutent jusques au Cap Bret) & en fit son rapport à sa Majesté. Depuis en l'an mille cinq cens trente-quatre, le Capitaine Jacques Quartier de Saint Malo entreprit nouveaux voyages souz l'authorité du même Roy, duquel il a laissé des memoires pour servir aux Mariniers & Geographes, ayant luy-même imposé les noms aux isles,

côtes de la mer du Su , dite Pacifique , & la Nouvelle-France, depuis le Cap - Bretó vers la Terre-neuve du Nort jusques en la Virginie, contenant en cet espace environ cinq cens lieuës d'étendue de terre arroufée de l'Ocean, soigneusement découverte depuis l'an mil six cens trois par le travail, soin, frais, & diligence du sieur de Monts Lieutenant general pour le Roy en ladite Province, & de ceux qui y ont esté pour luy & comme ses Lieutenans.

Pour ce qui touche nôtre Europe, cela est plus que tres-reconu, même depuis que les Holandois cherchans vn passage pour aller à la Chine par le Nort, tournerent en l'an mille cinq cens quatre - vingts - seze à-l'entour du Pole, & furent empechés en leur dessein par les glaces & froidures, & contrains de retourner sans rien faire. Et quant à ce qui est des terres appellées Indes Occidentales, ce que les Hespagnols ont occupé ils l'ont fort exactement depeint sur leurs Chartes, & en ont écrit des histoires fort amples, & à leur avantage tant qu'ils ont peu, sans y découvrir leurs vices. Mais ce qui est de la Nouvelle-France depuis la Terre-neuve de la Floride jusques à la Terre-neuve du Nort inclusivement, ils ne s'en sont autrement souciés, & ne voyons point qu'ils en ayent écrit qu'à veuë de boule, & n'en eussent sçeu pertinemment parler n'y ayans point mis le pié (fors en la Floride, où ils ont esté mal receuz des Sauvages du país, lesquels ie nommeray de ce nom commun, quoy qu'ils soient,

*Chartes
des He-
spagnols
soigneu-
sement
depein-
tes en ce
qu'ils
ont veu.*

sans comparaison, autant humains que nous) pour argument dequoy ie diray seulement que toutes les Tables geographiques sont fausses depuis ladite Terre-neuve de la Floride jusques à la Terre-neuve du Nort, & n'y a aucun Historien qui ait traité véritablement des pais qui sont au deça du trente-deuxieme degre; quoy qu'on ait feint des grandes villes & rivieres au pais qu'on a appellé d'un nom Alleman Norumbega, lequel on a assis par les quarante-cinq degrez.

Donc nostre Roy François premier, parmi les difficultez de ses affaires, desireux d'accroitre le nom Chrétien & François, en l'an mille cinq cens vingt-quatre, donna commission au Capitaine Jean Verazzan Florentin pour découvrir les terres des Indes Occidentales au deça du Tropicque de Cancer, à suite de Christophe Colomb premier autheur de la bonne fortune des Hespagnols, lequel peu auparavant avoit découvert ce qui est au-delà dudit Tropicque. En execution de cette commission iceluy Verazzan côtoya tout ce qui est depuis la Terre-neuve de la Floride jusques au quarantieme degre (quelques vns ajoutent jusques au Cap Bret) & en fit son rapport à sa Majesté. Depuis en l'an mille cinq cens trente-quatre, le Capitaine Jacques Quartier de Saint Malo entreprit nouveaux voyages souz l'authorité du même Roy, duquel il a laissé des memoires pour servir aux Mariniers & Geographes, ayant luy-même imposé les noms aux isles,

M. D.

XXIV.

Jean

Verazzan.

zan.

ports, detroits, golfes, rivieres, caps, & promôtoires qu'il avoit decouverts, lesquels pour la pluspart ont esté changés, ou omis par les Hespagnols és Chartes Geographiques écrites ou imprimées és lieux de leur domination. Et neantmoins noz Mariniers qui vont à la pecherie soit des Baleines, ou des Moruës, sans se foucier de ce que le papier souffre & reçoit, retiennent plus volontiers les noms que nos anciens François ont imposés à ces terres.

*Cham-
plein.*

Après Iacques Quartier nul ne s'est mêlé de decouvrir & écrire ce qui est plus avant d'ás ledit país, sinon le sieur Champlain excellent geographe, lequel depuis l'an mille six cés trois jusques à hui a demeuré préque continuellement en ladite terre que nous appellons Nouvelle France: & de ses voyages il a ci-devant donné quelque chose au public, que nous avons recueilli en cette Histoire, avec d'autres qu'il a fait depuis pour le sieur de Monts jusques au lac des Iroquois, & au grand lac d'où fluë la grande & nompareille riviere de Canada, à cinq cens lieuës, ou environ, de son embouchure.

*Voyage
du Bresil
& de la
Floride.*

Bien est vray que quelques vns au temps de l'Admiral de Colligny poussez de desir d'établir la Religion Chrétienne selon leur doctrine, & ensemble vne Nouvelle-France en ces parties du monde où Dieu n'est point connu, se sont transportez les vns au Bresil, les autres en la Floride, retournans sur les pas de Verazzan: Mais leur dessein n'a point reüssi,

soit par l'envie des Hespagnols, soit par leur propre division & pour avoir voulu suivre leurs fantasies. Neantmoins si ont-ils, comme leurs devanciers, laissé des écrits de leurs voyages, par lesquels on peut reconoitre non seulement les mœurs & façons de vivre des peuples où ils ont esté, mais aussi les côtes, rades, havres, caps, iles, rochers, battures, & rivieres des terres qu'ils ont habitées ou découvertes.

Et d'autant que tant de Memoires dispersés se perdent facilement, & ne peuvent resister au temps qui en fin consume toute chose, s'ilz ne sont ramassés à la façon de ces petits poissons qu'on dit estre consacrés à Venus, pour ce qu'ilz naissent de l'ecume des flots, lesquels se voyans exposés à toute sorte d'injure, & en proye à la gourmandise des plus grands, s'assemblent par milliers, & s'entrelacent en tant de pelotons, qu'ils se rendent assez forts pour se garentir de la gueule des coursaies. Ainsi m'a semblé à propos de joindre brievement, & comme par epitome à la description des derniers voyages faits par les sieurs de Monts & de Poutrincourt en la Nouvelle France, ce que noz François ont laissé par écrit des découvertes qu'ils ont dès long temps fait es parties Occidentales, depuis que l'avarice a porté les hommes de deçà à la recherche des thresors de cette grande ile Atlantique, qui excède toute l'Asie & l'Afrique ensemblement, & autres moindres iles voisines d'icelle, célébrées par Critias au Timée de Platon: non que

Similitude.

la Religion avec ce n'y ait pris quelque progrès, comme Dieu sçait titer du mal vn bien, mais les histoires nous temoignent assez clairement, que l'espoir du pillage a esté le premier & principal but des premiers qui y sont allez.

*Intention
de l'Au-
teur.*

Je veux d'oc faire vn recueil general de ce que j'ay leu en divers petits traitez & memoires que j'ay pris tant en la Bibliotheque du Roy, qu'ailleurs : ensemble ce que ledit Sieur De Monts Lieutenant de sa Majesté en la Nouvelle-France, a fait & exploité au voyage qu'il y fit en l'an mil cinq cens trois : & finalement ce que j'y ay veu & remarqué en l'espace de deux etés & vn hiver que nous avons esté en ladite province, en la compagnie du sieur de Poutrincourt parmi les peuples rudes & non civilisés, sans police, loy, ni religion, qui habitent cette terre, tant pour contenter l'hônête desir de plusieurs qui dés long temps requierent cela de moy, que pour employer vtilement les heures que ie puis avoir de loisir durant ce temps que l'on appelle des Vacations.

*Que le
sujet du
present
livre
n'est à
rejetter.*

Et quoy que mon sujet semble bas, n'estant pas ici traité d'un Royaume rempli de belles villes, de beaux palais, de belles tours, enrichi de longue main de beaucoup d'ornemens domestics, & publics, formillant en peuples instruits en toutes sortes d'arts liberaux & mechaniques, & en vn mot n'ayant ici à discourir sur les sept merveilles du monde : ce sujet toutefois tel qu'il est, n'est point à rejeter, si l'on considere que ce grand vaisseau de sa-

pience Salomon n'avoit point dédaigné de
 traiter en son histoire naturelle des moindres
 choses d'ici bas depuis le Cedre qui est au Liban jus- 3. des
 ques à l'Hyssope qui sort de la paroy, des bestes, des oy- 4. vers.
 seaux, des reptiles, & des poissons. Et quant ce ne se- 33.
 roit qu'en consideration de l'humanité, & que
 ces peuples desquels nous avons à parler sont
 hommes cōme nous, nous avons dequoy estre
 incités au desir d'entendre leurs façons de vivre
 & mœurs, veu mémement que nous recevons
 souvent avec applaudissement les histoires &
 rapports des choses qui ne nous sont point si
 étrāges, ni tant éloignées de nous: afin que par
 la consideration de leur état & deplorable con-
 ditiō nous venions à remercier Dieu de ce qu'il
 nous a gratifié par dessus eux, & dire avec le 147. v.
 Prophete & Roy son bien-aymé: 9.

*A Iacob il donne pour guide,
 Son verbe & ses enseignemens,
 Et à la race Israélide
 Ses statuts & ses jugemens.
 Il n'a fait ainsi pour le reste
 Des peuples de tout l'vniuers
 Leur rendant sa loy manifeste.
 Et ses jugemens decouuers.*

Car il nous a par sa grace illuminé de la lumiere
 de son saint Evangile, par son saint Esprit, &
 par les enseignemens de ses messagers fideles,
 desquels la voix n'a point encore penetré jus-
 ques-là, si nō depuis ces dernieres années, quasi
 comme vn éclair tant seulement.

Ainsi nous ne sçaurions moins faire que ce

Platon.

Philosophe Payen lequel remercioit ses Dieux entre autres choses de ce qu'il estoit né à Athènes plustot qu'en quelque autre part : pour-auxtant que là estoit le domicile de toute bonne instruction, civilité & police, le siege des sciences & des bonnes loix.

*Peuples
de la
Non-
velle-
France.*

Et neantmoins noz peuples de la Nouvelle France ne sont si brutaux, stupides, ou lourdaux que l'on pourroit penser. Et trouve que c'est à grand tort qu'on dit d'eux que ce sont des bestes, gés cruels, & sans raison. Car il n'y a y point veu de niais comme il s'en trouve quelquefois és pais del'Europe: ilz parlent avec beaucoup de jugement: & pour la cruauté, quand ie revoque en memoire noz troubles derniers, ie croy que ni Hespagnols, ni Flamens, ni François, ne leur devons rien en ce regard, voire les surpassions de plus de juste mesure: Car ils ne sçavent que c'est de donner le fronteau, de chauffer la plante des pieds, de ferrer les doigts, & autres choses plus horribles que ie ne veux enseigner, Mais s'ils ont à faire mourir quelqu'un, ils le font sans supplices excogités. Et diray plus, que sans faire mention de noz troubles, & prenant noz nations del'Europe en l'état qu'elles sont aujourd'hui, ie puis asseurer qu'ils ont autant d'humanité, & plus d'hospitalité que nous, comme nous remarquerons plus à loisir en autre lieu parlans de leurs mœurs & façons de vivre, & comme ie l'ay touché en mon Adieu à la Nouvelle-France.

Du nom Gaullois. Refutation des Auteurs Grecs sur ce sujet. Noé premier Gaullois. Les Gaullois pe- res des Vmbres en Italie. Conquetes & naviga- tions des anciens Gaullois. Loix marines, iustice, & victoires des Marseillois. Portugal. Navire de Paris. Navigations des anciens François. Refroidisse- ment en la navigation d'où est venu. Lacheté de nô- tre siecle. Richesses des Terres-neuves.

CHAP. II.

DLSIEURS anciens ayans voulu discourir de l'origine du nom Gaullois, se sont escrimés en tenebres, & n'ont point touché au but, soit ou faute de sçavoir l'histoire de la creation du monde, ou d'entendre les langues des vieux siecles, auxquelles il faut rapporter l'imposition des noms les plus anciens; ou d'avoir des vrais memoires des premiers Gaullois. Ce qu'aussi n'eussent ilz sceu avoir, d'autant que toute la Theologie, & Philosophie d'iceux Gaullois consistoit en traditive, & sans écriture, de laquelle ilz n'usoient qu'és choses privées, ce dit Cesar. Or ici nous n'avons affaire qu'aux Latins & Grecs, qui seuls ont traité de nôtre antiquité. Quant aux Latins, iceux ne voyans apparence de deriver nôtre nom d'un Coq, signifié par le mot *Gal- lus* en leur langue, ilz n'en ont voulu rien dire-

Anciens Gaullois n'écrivoient rien en public.

*Jupiter
Celticus.
Gala-
thée.*

Galates.

*Refuta-
tion.*

Mais les Grecs plus hardis, lesquels ont brouillé les origines de toutes choses, & icelles remplies de fables, ont écrit qu'un Roy des Gaulois nommé Celtes, & par honneur Jupiter, eut vne fille appelée Galathée, laquelle dedaignoit tous les Princes de son temps, jusques à ce qu'ayant ouï les vertus nompareilles du grand Herculés de Lybie fils d'Osiris, qui guerroyoit les tyrans de la terre, comme il passoit par le país des Celtes pour aller d'Espagne en Italie, elle en devint amoureuse, & par la permission de ses parens eut de lui vn enfant, qui fut nommé Galates, lequel surpassa tous les Princes de son âge en force de corps, & grandeur de courage : & ayant conquis beaucoup de provinces par armes, changea le nom des Celtes que son pere avoit donné, & nomma ses subjets Galates. D'autres ont pensé qu'ils avoient esté ainsi appelez du mot Grec Γάλα, qui signifie Lait, pour ce que le peuple Gaullois est blanc & de couleur de lait. Or ces derivations sont absurdes. Car pour ce qui est de la couleur blanche il y avoit plus de raison d'appeller ainsi ceux de la grande Bretagne, ou les bas Allemans. Et puis c'est folie d'estimer que nous ayons pris nôtre appellation des Grecs, desquels au contraire vne partie est appelée de nôtre nom. Pour le regard du mot de Galates, c'est vne invention de la même forge. Car ie ne voy que contrariété en tous ceux qui en ont parlé. Pausanias en ses Attiques, dit, que le nom de Galates n'est venu que sur le

tard, & que de grande antiquité les Gaullois auparavant s'appelloient Celtes. Et toutefois *Galates*, selon Berose, a esté Roy des Gaullois immédiatement apres *Celtes*. Strabon au contraire, dit, que tous les Galates ont esté appelez Celtes par les Grecs, à cause du noble estoc de ceux de la province Narbonoise: où il donne à entendre qu'ils estoient Galates devant qu'estre Celtes. Appian tient que les Celtes viennent d'un *Celtes* fils de *Polyphemus*, qui fut fils de Neptune: ce qui ne se peut accorder avec ce que dit Berose, que *Iupiter Celtes* fut le neuvieme Roy des Gaullois, plusieurs siècles apres Neptune.

Mais ie voudroy demander pourquoy les Grecs, pour suivre leurs fantasies, ont changé le nom de Gaullois en Galates; ce que n'ont fait les Romains plus retenus & plus sobres à brouiller l'antiquité. Je croy qu'ils ont eu crainte de se rendre ridicules en les appellant Gaullois par vne (ll) double, d'autant que Γάλλος en leur langue signifie *Chattré*: & ils voyoient les Gaulles formiller en generatió. Et de là ont pris sujet d'imposer le nom de Galates aux Gaullois, à cause du Roy *Galates*. Et neantmoins Strabon non autrement scrupuleux les appelle indifferemment Gaullois & Galates, & ceux de l'Asie Gallo-grecs

N'y ayant donc point d'apparence à ce nom de Galates, il est meilleur de nous arreter à l'appellation de noz plus proches voisins les Romains, qui nous cognoissent mieux, des-

*Vraye de-
rivation
du nom
Gaullois.* quels saint Gregoire disoit que *Comme ils n'ont
pas les pointes & subtilitez des Grecs, aussi n'en ont-
ilz pas les heresies* : Ilz ne sont point si grands
brouillons & menteurs. Et pour le nom Gaul-
lois nous avons l'autorité de Xenophon, le-
quel en ses *Æquivoques* dit *que le premier Ogy-
ges (qui fut Noé) fut surnommé Le Gaullois, pource
qu'au Deluge du monde s'estant garenti des eaux, il
en garentit aussi la race des hommes, & repeupla la
terre: De la vient (dit-il) que les Sages* * (qui sont
peuples de la Scythie Asiatique, c'est à dire de
l'Armenie, où l'Arche de Noé s'arreta) appellent
un vaisseau de mer *Gallerim* (d'où le mot de Galle-
re, & Galliole nous est demeuré, & non point
de *Galerus*, comme a voulu dire Erasme) * pource
qu'il garentit du naufrage. Caton au proëme de
ses Origines, & autres Autheurs, s'accordent à
ce que dessus, disans que Janus (qui est Noé)
vint de Scythie en Italie avec les Gaullois pe-
res des Vmbres (peuples aujourdhui tenans le
Duché de Spolette) ainsi appelez d'un autre
nom que leurs Peres, mais reuenant à même
signification. Car en langue Hebraïque & Ara-
mée *Gallim* signifie Flot, Eau; Inondation : &
en langue antique Latine *Umbra*, ou *Imber* si-
gnifie Eau & Pluie.

Noé donc repeuplant le monde amena
vne troupe de familles pardeça, lesquelles ai-
mans la navigation trouuerent bon de s'appel-
ler du nom attribué à ce grand Ogyges (c'est à
dire Illustre, & Sacré) & semblablement à Co-
merus Gallus (lequel en l'histoire sainte est ap-
Genes.
10. vers.

pellé Gomer) premier Roy des Gaullois, selon Jacques de Bergome en son Supplement des Chroniques: quoy que Berose le face Roy d'Italie, à quoy ie ne me puis accorder, puis qu'ilz n'en ont retenu le nom.

Ainsi ayans beaucoup multiplié (comme la nation Gaulloise est feconde) ilz se rendirent maitres de la mer dès les premiers siecles apres le Deluge: & devant les guetres de Troye le grand Capitaine Cambaules ravagea toute la Grece & l'Asie, comme le confesse Pausanias en ses Phociques, & ailleurs: Long temps depuis les Gaullois affriandis au butin firent trois armées, dont Brennus l'un des chefs avoit cent cinquante deux mille pietons, & vingt milles quatre cens maitres de cheval à sa part, chacun desquels avoit deux chevaux de relais, & nombre de Solduriers souz lui, cotoyant toute l'Asie par mer aussi bien que par terre. Strabon fait mention d'autres grandes conquêtes des Te-
Gaullois dès les premiers siecles maitres de la mer.
 tofages, Tolistobogiens, & Trocmiens peu-
Strabo. liv. 4. 12.
 ples Gaullois, lesquels occuperent la Bythinie, Phrygie, Cappadoce & Paphlagonie, sous vn nommé Leonorius, lequel y institua douze Tetrarches semblables à noz douze Pairs de France. Et de ces cōquêtes parle aussi Pline, lequel
Plin. li. 5. ch. 32.
 dit qu'ils avoient cent nonante cinq villes & principautés.

Au reste ils avoient leurs loix marines si bien ordonnées, que les nations étrangères se conformoient volontiers à icelles, comme faisoient les Rhodiens, au recit de Strabon, lesquels
Loix marines des Marseillois.

avoient emprunté de noz Marseillois les loix marines desquelles ils vsoient. Ce qu'ils avoient fait d'autant plus volontiers qu'ilz voyoient iceux Marseillois vivre justement, & ne souffrir aucuns pyrates sur la mer, ayans (ce dit le même Strabon) de grans magazins bien fournis de toutes choses necessaires à la marine, & pour battre les villes, ensemble infinies depouilles des victoires par eux obtenuës durant plusieurs siecles contre les pyrates susdits. Et Jules Cesar parlant de la ciuilité des Gaullois & de leur façon de vivre, laquelle ils ont enseignée aux Allemans, dit que la cognoissance des choses d'outre mer leur apporte beaucoup d'abondance & de commoditez pour l'usage de la vie.

Et ne faut penser que cette ardeur de naviger ait esté enclose dans la mer du Levant. Car le pais de Portugal portant le nom de Port des Gaullois, temoigne assez qu'ilz ont aussi couru sur l'Océan. En memoire dequoy la principale ville du Royaume des Gaullois porte encore aujourd'huy la Nauire pour sa marque. Voire ie pourray bien encore ici mentionner la pointe d'Angleterre, qui s'appelle *Cornu Gallia*, Cornuaille. Ce qui ne peut provenir que des navigations des Gaullois.

Mais comme par la vicissitude des choses tout se change ici bas, & les siecles ont ie ne sçay quelle necessité (pour n'vser du mot de fatalité) née avec eux de suivre le gouvernement des astres instrumens de la providence de

Dieu : les Gaullois ont quelquefois par occasion laissé refroidir cette ardeur de voguer sur les eaux, comme lors que les Romains semèrent la division entre-eux, & s'emparèrent par ce moyen de leur Etat : & depuis quand les François, Gots, & autres nations déchirerent ce grand Empire ja cassé de vieillesse, & tout rempli d'humeurs vicieuses, & corrompues de longue-main. Mais par après aussi selon les occurrences ils ont repris leurs premiers & anciens errements, comme lors qu'on a publié les Croisades pour le recouvrement de la terre Sainte ; environ lequel temps, sçavoir en l'année mille deux cents quatre-vingts, pour éviter la peine de créer tous les jours des Admiraux extraordinaires, & par commission, pour envoyer sur la mer & conduire l'armée Françoisé en l'Orient, fut l'Admirauté de France erigée en titre d'Office par le Roy Philippe surnommé le Hardi fils de saint Loys, & deférée au Sire Enguerran de Couci troisieme du nom en cette famille, premier Admiral de France en la qualité que j'ay dit.

Refrôidissement de la navigation d'où est venu.

Or comme vn malade pressé de la douleur qui le violente oublie aisément les exercices auxquels il souloit s'occuper estant en pleine santé ; Ainsi les François par-aprés occupez sur la defensiva aux longues guerres qu'ils ont eues contre les Anglois dedés leurs propres entrailles & au milieu de la France, ils ont laissé derechef alentir cette ancienne ardeur en la navigation, qui ne s'est pas aisément rechauffée depuis,

Premier Admiral de France.

n'estant à peine la France relevée de maladie, que voicy naitre d'autres guerres par la glouttonne ambition de deux, voire trois nations, qui ne se promettoient rien moins que d'emporter chacune vn fleuron de cette Corone, à la faveur & des forces de l'Empire & des pillages du Perou. Quoy que ce soit, la plus puissante partie en a tiré de bonnes pieces, lesquelles jacoit qu'elles se puissent justemét debattre, toutefois ce ne seroit sans beaucoup de difficultez. Et depuis ce temps les differens pour la Religion, & les troubles estans survenus, noz François parmy ces longues alarmes ont esté tellement occupés, qu'en vne division univèrselle il a esté bien difficile de viser au dehors, faisant vn chacun beaucoup de cōserver ce qui lui estoit acquis, & vivre chez soy-même.

Neantmoins parmi toutes ces choses, noz Rois n'ont pas laissé de faire des découvertes avec beaucoup de depense en diuerses côtrées, & en divers temps, je ne diray pas depuis qu'on a osé franchir l'Océan (car noz Gaullois & François dès plusieurs siecles, ont familier le voyage des Terres-neuves) mais depuis qu'on a passé la Zone torride & eu conoissance des regions Antarctiques, & Antichthones, auxquelles tout l'antiquité a creu n'y avoir point de passage, c'est à dire estre impossible d'y parvenir. Et eussent fait davantage si nos Admiraux François se fussent pleu à la marine, ou n'eussent esté empechés ailleurs & embrouillés en noz guerres civiles. Car encores que les Rois
bien

Bien souvent ne soient que trop poussez d'ambition pour commander à toute la terre, & à des nouveaux mondes, s'il estoit possible, d'autant que (côme dit le Sage) *La gloire & dignité des Rois git en la multitude du peuple: si ont-ils besoin de gens qui les secondent, voire qui les enflammēt à vn beau sujet, où principalement il y a apparence de faire chose qui peut reüssir à la gloire de dieu, & n'y va point du detrimēt d'autrui. Et en cela nôtre siecle est en pire condition que les precedés pour ce regard, d'autāt que combien que par la grace de Dieu nous jouissions d'vne bonne paix, que le Roy soit redouté, & ait des moyens autant que pas vn de ses predecesseurs; que l'établissement d'un Royaume Chretien & François soit facile es regions Occidentales d'outre-mer, & qu'il y ait des hommes immuables en cette resolution d'habiter la Nouvelle France, d'où ils ont rapporté les fruiets de leur culture, comme sera dit en son lieu: neantmoins il ne se trouve quasi personne (j'enten de ceux qui ont credit en Cour) qui favorise ce dessein, non point de parole seulement en privé, moins envers sa Majesté. On est bien aise d'en ouïr parler, mais d'y aider, on ne l'entend point à cela. On voudroit trouver les thresors d'Atabalippa sans travail & sans peine, mais on y vient trop tard, & pour en trouver il faut chercher, il faut faire de la dépense, ce que les grans ne veulent pas. Les demandes ordinaires que l'on nous fait, sont: Y a-il des thresors, y a-il des Mines d'or & d'ar-*

Proverb. 14.

Les Rois ont besoin d'être incitez au bien.

Mal de nôtre siecle pour la navigation.

Demandes ordi-

naires de ceux qui s'informent de la Nouvelle-France. Quelle est la plus belle & excellente mine.

gent? & personne ne demande, Ce peuple là est-il disposé à entendre la doctrine Chrétienne? Et quant aux Mines il y en a vraiment, mais il les faut fouïller avec industrie, labeur, & patience. La plus belle mine que je sçache c'est du blé & du vin, avec la nourriture du bestial. Qui a de ceci, il a de l'argent. Et de mines nous n'en vivons point. Et tel bien souvent a belle mine qui n'a pas bon jeu.

Excellence de la Terre neuve.

Au surplus les Mariniers qui vont de toute l'Europe chercher du poisson aux Terres-neuves, & plus outre, à huit & neuf-cens lieues loin de leur pais, y trouvent des belles mines sans rompre les rochers, éventer la terre, vivre en l'obscurité des enfers (car ainsi faut-il appeller les minieres, où l'on condamnoit anciennement ceux qui meritoient la mort) ils y trouvent, di-je, des belles mines au profond des eaux, & au traffic des pelletteries & fourrures d'Ellans, de Castors, de Loutres, de Martres, & autres animaux dont ils retirent de bon argent au retour de leurs voyages, auxquels ils ne se plairoient point tant s'ils n'y sentoient un ample profit. Ceci soit dit en passant pour ce qui regarde la Terre-neuve, laquelle jaçoit qu'elle soit peu habitée & en un climat assez froid, neantmoins est recherchée d'un grand nombre de peuple qui lui va tous les ans rendre hommage de plus loin qu'on ne fait les plus grans Rois du monde, lesquels on caresse & honore bien souvent, plus pource qu'ils sont riches & peuyent enrichir les autres, que

par devoir. Ainsi en fait-on à cette terre: laquelle estant en cette qualité tant vtile, il faut estimer que celles qui sont en plus haute elevation de Soleil, sont beaucoup plus à priser & estimer, d'autant qu'avec l'abondance de la met elles ont ce qu'on peut esperer de leur culture, sans mettre en consideration les mines d'or & d'argent, desquelles notre France Orientale se passe bien, & ne laisse pas d'estre aussi florissante que les pais desquels elle est environnée. Dequoy nous parlerons plus amplement ci-apres selon que le sujet se présentera.

Conjectures sur le peuplement des Indes Occidentales, & consequemment de la Nouvelle France comprise sous icelles.

CHAP. III.

JE sçay que plusieurs étonnez de la decouverte des terres de ce monde nouveau qu'on appelle Indes Occidentales, ont exercé leur esprit à rechercher le moyé par lequel elles ont peu estre peuplées apres le Deluge: ce qui est d'autât plus difficile que d'vn pole à l'autre ce monde là est separé de cetui-cy d'vne mer si large, que les hommes ne l'ont jamais (ce semble) ni peu, ni osé traverser jusques à ces derniers fiecles, pour decouvrir des nouvelles terres: du moins il n'est point mention en tous les liures & memoires qui nous ont esté laissez par l'Antiqui-

Premiere opinion.

Abdias
chap. 1.
vers. 25.
4.
Esd. 13.
vers. 45.
46. 47.
Deuxi-
me opi-
nion.

Sap. 12.
vers. 4. 5.

Troisi-
me opi-
nion.

ré. Les vns se sont servi de quelques Propheties & revelations de l'Escriture sainte tirées par les cheveux, pour dire les vns que les Hespagnols, les autres que les Juifs devoiēt habiter ce nouveau monde. D'autres ont pensé que c'estoit vne race de Cham portée là par punition de Dieu, lors que Iosué commença d'entrer en la terre de Chanaan, & en prédre possession, l'Escriture sainte témoignant que les peuples qui y habitoient furent tellement épouvantez, que le cœur leur faillit à tous: & ainsi pourroit estre venu que les majeurs & ancestres des Ameriquains & autres de delà ayās esté chassez par les enfans d'Israël de quelques côtrées de ces païs de Chanaan, l'estans mis dans des vaisseaux à la mercy de la mer, auroient esté jettez & seroient abordez en cette terre de l'Amerique. Chose qui semble estre confirmée par ce qui est écrit en la Sapience dite de Salomon, à sçavoir que les Chananéens avant l'entrée des enfans d'Israël en leur terre estoiet̄ anthropophages, c'est à dire mâgeurs de chair humaine, comme sont plusieurs en cette grande étendue de païs. Et pour les aider encore à dire, j'adjouteray que plusieurs des Ameriquains sautent par dessus le feu en faisant leurs invocations à leurs Demons, ainsi que faisoient les Chananéens. Mais il y a des raisons encores plus probables que celle-ci: entre lesquelles ie diray que ceux-là ne se sôt poit̄ éloignez de la verité, qui ont estimé que quelques mariniers, marchans, & passagers surpris de quelque fortunal de vent en mer,

à la violence duquel ilz n'auroient peu résister, auroient esté portés en cette terre, & là par aventure auroient fait naufrage, si bien que se trouvant nuds, ils auroient esté contraints de vivre de chasse & de pecherie, & se couvrir des peaux des animaux qu'ils auroient tués, & ainsi auroient multiplié & rempli cette terre tellement que le mét (car il n'y a presque que les rives de mer & des grandes rivières habitées, du moins aux premières terres qui regardent la France, & sont en même parallèle) si bien qu'ores qu'auparavant ils eussent quelque connoissance de Dieu, cela peu à peu s'est évanoui, faute d'instructeurs, comme nous voyons qu'il est arrivé en tout le monde de deçà peu après le Déluge. Et plusieurs accidens echez de cette façon, tant de la partie de l'Orient, que du Midi, & du Nord, & des pays y interposés, peuvent avoir causé le peuplement de cette terre Occidentale en toutes parts.

Ce qui n'est point sans exemple, même qui nous est familier. Car en l'an mil cinq cens quatre-vingts dix-huit le sieur Marquis de la Roche gentil-homme Breton prétendant habiter la Nouvelle France, & y asseoir des colonies Françoises, suivant la permission qu'il en avoit du Roy, il y mena quelque nombre de gens, lesquels (pource qu'il ne connoissoit point encore le pays) il déchargea en l'île de Sable, qui est à vingt lieux de terre ferme un peu plus au Su que le Cap-Breton, c'est à sçavoir par les quarante quatre degrés. Cependant il s'en alla

*Voyage
du Sieur
Marquis
de la Roche
en la
Nouvel-
le-Fran-
ce.*

reconoitre & le peuple, & le païs, & chercher quelque beau port pour se loger. Au retour il fut pris d'un vent contraire qui le porta si avant en mer, que se voyant plus près de la France que de ses gens, il cōtinua sa route par-deça, où il fut peu apres prisonnier és mains du Sieur Duc de Mercure, & demurerent là ses hommes l'espace de cinq ans vivans de poissons, & du laictage de quelques vaches qui y furent portées il y a environ quatre-vingts ans, au temps du Roy François I. par le Sieur Baron de Leri, & de saint Iust, Vicomte de Guen, lequel ayant le courage porté à choses hautes, desiroit s'establir par-dela, & y donner commencement à vne habitation de François; mais la longueur du voyage l'ayant trop long temps tenu sur la mer, il fut contraint de décharger là son bestial, vaches & pourceaux, faute d'eaux douces & de paturages. Et des chairs de ces animaux aujourd'hui grandement multipliés, ont aussi vécu nosdits François en ladite ile, tout le temps qu'ils y ont esté. En fin le Roy étant à Rouen commanda à un pilote de les aller recueillir lors qu'il iroit à la pecherie des Terres-neuves. Ce qu'il fit, & d'un nombre de quarante ou cinquante, en ramena vne douzaine, qui se presenterent à sa Majesté vétuz de peaux de loup-marins. Voilà comme les peuples Sauvages se sont formés. Et qui eût laissé là perpetuellement ces hommes avec nombre de femmes, ilz fussent (ou leurs enfans) devenus semblables aux

peuples de la Nouvelle France, & eussent peu-
 à peu perdu la conoissance de Dieu. Et sur
 cette consideration ie pourrois m'écrier avec
 l'Apôtre saint Paul : *O profondeur des richesses, &*
de la sapience, & de la conoissance de Dieu! que ses
iugemens sont incomprehensibles, & ses voyes impossi-
bles à trouver! Car qui est-ce qui a coneu la pensèe du
Seigneur, ou qui a esté son Conseiller?

Aux
Rom. II.
vers. 13.

Si quelqu'un allegue que ce que ie viens de
 dire n'a peu estre fait pource que ce n'est la
 coutume de mener les femmes en mer. Ie re-
 pliqueray que cela est bon à dire en ce temps
 ici, mais que les premiers siecles ont esté au-
 tres, ausquels estoient les femmes plus vigou-
 reuses, & avoient vn courage du tout mâle:
 au lieu qu'aujourd'hui les delices ont appoltron-
 nis & l'un & l'autre sexe. Et neantmoins en-
 cores voyens-nous quelquefois des femmes
 suivre leurs maris en mer. Et n'en faut qu'u-
 ne pour en peupler tout vn pais : ainsi que le
 monde a multiplié par la fecondité de nôtre
 premiere mere.

Objectio.

Reponse.

Or pour revenir à mon propos, j'ay vn au-
 tre argument, qui pourroit servir pour dire
 que ces peuples ont esté portez là de cette fa-
 çon, c'est à dire, par fortune de mer, & qu'ils
 sont venuz de quelque race de gens qui avoient
 esté instruits en la loy de Dieu. C'est qu'un
 iour comme le sieur de Poutrincourt discou-
 roit par truchement à vn Capitaine Sauvage
 nommé *Chkoudun*, de nôtre Foy & religion, il
 répondit sur le propos du Deluge, qu'il avoit

bien ouï dire dès long temps, qu'anciennement il y avoit eu des hommes mechans lesquels moururent tous, & y en vint de meilleurs en leur place. Et cette opinion du Déluge n'est pas seulement en la partie de la Nouvelle-France, où nous avons demeuré, mais elle est encore entre les peuples du Perou, lesquels (à ce que raconte Ioseph Acosta) parlent fort d'un déluge venu en leur pais, auquel tous les hommes furent noiez, & que du grand lac *Titicaca* sortit vn *Viracocha* (qui est le plus grand de tous leurs Dieux, lequel ils adorent en regardant au ciel, comme createur de toutes choses) & ce *Viracocha* s'arreta en *Tiagnanaco*, où l'on voit au iourd'hui des ruines & vestiges d'anciens edifices fort étranges: & de là à *Cusco*. Ainsi recommença le genre humain à se multiplier.

*Livre. 1.
ch. 21. de
son hist.
naturel-
le des In-
des.*

*Quatrième
me opi-
non.*

Je ne veux pas nier pourtant que ces grands pais n'aient peu estre peuplez par vne autre voye, sçavoir que les hommes se multiplians sur la terre, & s'étendans toujours, comme ils ont fait par-deça, en fin il y a de l'apparence que de proche en proche ils ont atteint ces grandes provinces, soit par l'Orient, ou par le Nort, ou par tous les deux. Car ie tiens que toutes les parties de la terre ferme sont concatenées ensemble, ou du moins s'il y a quelque détroit, comme ceux d'Anian & de Magellan: c'est chose que les hommes peuvent aisément franchir. La consideration du passage des animaux est ce qui plus nous peut arre-

ter l'esprit en ceci. Mais on peut dire qu'il a esté aisé d'y transporter les petits, & les grands sont d'eux-mêmes capables de passer les detroits de mer, comme il est vray-semblable que les Elans ont passé de l'Europe Septentrionale en Labrador, en Canada, en la terre des Souriquois par le Nört: car nous sçavons de certaine science qu'ils ne font pas difficulté de passer des bayes de mer, pour accourir le chemin d'une terre à vne autre. Et nous lisons au premier voyage du Capitaine Iacques Quartier, que les ours passent aisément quatorze lieues de mer: En ayant lui-même rencontré vn qui traversoit à nage la mer qui est entre la terre ferme & l'ile aux oiseaux.

Mais quand ie considere que les Sauvages ont de main en main par tradition de leurs peres, vne obscure conoissance du Deluge, il me vient au devant vne autre conjecture du peuplement des Indes Occidentales, qui n'a point encore esté mise en avant. Car quel empeschement y a-il de croire que Noé ayant vécu trois cens cinquante ans apres le Deluge, n'ait luy même eue le soin & pris la peine de peupler, ou plustot repeupler ces pais là? Est-il à croire qu'il soit demeuré vn si long espace de temps sans avoir fait & exploité beaucoup de grandes & hautes entreprises? Luy qui estoit grand ouvrier, & grand pilote, sçavoit-il point l'art de faire vn autre vaisseau (car le sien estoit demeuré arreté aux montagnes d'Ararat, c'est à dire de la grande Armenie) pour reparer la de-

Belle conjecture: qui est la cinquième opinion.

solation de la terre? Luy qui avoit la conoissance de mille choses que nous n'avons point par la traditive des sciences infuses en nôtre premier pere, duquel il peut avoir veu les enfans, ignoroit-il ces terres Occidentales, où par-aventure il avoit pris naissance? Certes en tout cas il est à presumer qu'ayant l'esprit de Dieu avec luy, & ayant à r'etablir le monde par vne speciale election du ciel, il avoit (du moins par renommée) conoissance de ces terres là, auxquelles il ne luy a point esté plus difficile de faire voile, ayant peuplé l'Italie, que de venir du bout de la mer Mediterranée sur le Tibre fonder son *Ianiculum*, si les histoires prophanes sont veritables, & par mille raisons y a apparence de le croire. Car en quelque part du monde qu'il se trouvast, il estoit parmi les enfans. Il ne lui a, di-je, point esté plus difficile d'aller du détroit de Gibraltar en la Nouvelle France, ou du Cap-Vert au Bresil, qu'à ses enfans d'aller en Java, ou en Japan, planter leur nom: ou au Roy Salomon de faire des navigations de trois ans: lesquelles quelques vns des plus sçavans de nôtre siecle dernier passé, & entre autres François Vatable, disent avoir esté au Perou, d'où il faisoit apporter cette grande quantité d'or d'Ophir tres-fin & pur, tant celebré en la sainte Ecriture.

Noé a
mené des
peupla-
des en I-
talie.

3. des
Rois. 10.

Que si (la chose presupposée de cette sorte) ceux des Indes Occidentales n'ont conservé le sacré depos de la conoissance de Dieu, & les beaux enseignemens qu'il leur peut avoir lais-

fés, il faut cōsiderer que ceux du monde de de-
 çà n'ont pas mieux fait. Somme cette cōjecture
 me semble fondée en aussi bonne & meilleure
 raison que les autres. Et de telle chose ayant eu
 Platon quelque sourde nouvelle, il en a parlé
 en son Timée comme vn homme de son pais,
 là où il a discouru de cette grande ile Atlanti-
 que, laquelle comme il ne voioit point, ny per-
 sonne qui y eust esté de son temps, il a feint que
 par vn grand deluge elle avoit esté submergée
 dans la mer. Et apres lui *Alian.* au troisieme de
 son histoire Des choses diverses, rapporte cho-
 se préque semblable, quoy qu'il croye que ce
 soit fable: & dit selon Theopompus, que jadis
 il y eut fort grande familiarité entre Mydas
 Phrygien, & Silenus. Ce Silenus estoit fils d'
 vne Nymphé, de conditió inférieure aux Dieux,
 mais plus noble que celle des mortels. Apres
 avoir tenu plusieurs propos ensemble, Silenus
 ajouta que l'Europe, l'Asie & la Libye estoient
 illes environnées de l'Ocean, mais qu'il y avoit
 vne terre ferme par de là ce mode ici de gran-
 deur infinie, nourrissant de grans animaux, &
 des hommes deux fois aussi grans, & vivans
 deux fois autat que nous: qu'il y avoit de gran-
 des cités, diverses façons de vivre, & des loix
 contraires aux nôtres. Par apres il dit encores
 que cette terre possède grande quantité d'or &
 d'argent, si bien qu'entre les peuples de delà
 l'or est moins estimé que le fer entre nous. &c.

Qui considerera ces paroles, il trouvera
 qu'elles ne sont point du tout fabuleuses: &

cōclura qu'és premiers siecles les hommes ont eu conoissance de l'Amerique, & autres terres y continentes, & que pour la longueur du chemin les hommes cessans d'y aller, cette conoissance est venuë à neant, & n'en est demeuré qu'vne obscure renommée. Car Pline même

Pline li. 2. ch. 46 se plaint que de son temps les hommes estoient appoltronnis & la navigation tellement refroidie qu'il ne se trouvoit plus de gens entendus à la marine, de sorte que les côtes de terres se reconoissoient mieux par les écrits de ceux qui ne les avoient jamais veuës, que par le dire de ceux qui les habitoient. On ne se soucie plus
 » (dit-il) de chercher de nouvelles terres, ni même
 » de conserver la conoissance de celles qui sont des-ja trouvées, quoy que nous soyons en
 » bonne paix & que la mer soit ouverte & ouverte
 » ses ports à vn chacun pour les recevoir. Ainsi les îles Fortunées (qui sont les Canaries) ayãs esté és plus prochains siecles apres le Deluge fort coneuës, & frequëtées, cette conoissance s'est perduë par la nonchalance des hommes, jusques à ce qu'un Gentilhomme de Picardie Guillaume de Betancourt les decouvrit és derniers siecles, comme nous dirõs ci'après.

*Chap.
 170.23.*

Et pour vne derniere preuve de ce que j'ay dit ci-dessus par vne conjecture vray-semblable que les siecles plus reculés ont eu conoissance des terres Occidentales d'outre l'Ocean, j'adjouteray ici ce que les Poetes anciens ont tant chanté des Hesperides, lesquelles ayans mis au Soleil couchant, elles peuvent

beaucoup mieux estre appropriées aux îles des Indes Occidentales, qu'aux Canaries, ni Gorgones. En quoy volontiers ie m'arreteray à ce que le même Pline, sur vne chose pleine d'obscurité, recite qu'un Statius Sebosus employa quarante iours à naviger depuis les Gorgones (qui sont les îles du Cap Verd) jusques aux Hesperides. Or ne faut-il point quarante jours, ains seulement sept ou huit, pour aller des Gorgones aux îles Fortunées, (où quelques vns mettent les Hesperides,) n'y ayant que deux cens lieux de distance. Surquoy ie conclus que les Hesperides ne sont autres que les îles de Cuba, l'Espagnole, la Jamaïque, & autres voisines au golfe de Mexique.

Quant au dragon qu'on disoit garder les pommes d'or des Hesperides, & aucun n'y entroit, les anciens vouloient signifier les détroits de mer qui vont en serpentant parmi ces îles, au courant desquels plusieurs vaisseaux se sont perdus, & qu'on n'y alloit plus. Que si le grand Hercule y a esté, & en a ravi des fruits, ce n'est pas chose éloignée de sa vertu.



Limites de la Nouvelle-France, & sommaire du voyage de Jean Verazzan Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'hui dite La Floride: Avec une briève description des peuples qui demeurent par les quarante degrez.

CHAP IV.



YANT parlé de l'origine du peuple de la Nouvelle-France, il est à propos de dire quelle est l'étendue & situation de la province, quel est ce peuple, les mœurs, façons & coutumes d'iceluy, & ce qu'il y a de particulier en cette terre, suivant les memoires que nous ont laissé ceux qui premiers y ont esté, & ce que nous y avons reconeu & observé durât le temps que nous y avons sejourné. Ce que ie feray, Dieu aydant, en six livres, au premier desquels seront décrits les voyages faits en la Floride: Au second ceux qui ont esté faits souz Villegagnon en la France antarctique du Bresil: Au troisieme ceux de Jacques Quartier & Champlain en la grande riviere de Canada: Au quatrieme ceux des sieurs De Monts & de Poutrincourt sur la côte de la Terre-neuve qui est baignée du grand Ocean jusques au quarantieme degre: Au cinquieme ce qui s'est fait en ce sujet depuis nôtre retour en l'an 1607. & au

*Divisio
de la pre-
sente hi-
stoire.*

Sixieme les mœurs, façons & coutumes des peuples desquels nous avons à parler.

Je comprends donc souz la Nouvelle-France tout ce qui est au deça du Tropique de Cancer jusques au Nort, laissant la vèdication de la France Antarctique à qui la voudra & pourra debattre, & à l'Hespagnoll la jouissance de ce qui est au-delà de nôtre dit Tropique. En quoy ie ne veux m'arreter au partage fait autrefois par le Pape Alexandre sixieme entre les Rois de Portugal & de Castille, lequel ne doit prejudicier au droit que noz Rois se sont justement acquis sur les terres de conquête, telles que sont celles dont nous avons à traiter, d'autant que ce qu'il en a fait a esté comme arbitre de chose debattuë entre ces Rois: qui ne leur appartenoit non plus qu'à vn autre. Et quand en autre qualité ledit Pape en auroit ainsi ordonné, outre que son pouvoir est spirituel, il est à disputer sçavoir s'il pouvoit, ou devoit partager les enfans puisnez de l'Eglise, sans y appeller l'ainé.

Ainsi nôtre Nouvelle-France aura pour limites du coté d'Oüest la terre iusques à la mer dite Pacifique, au deça du Tropique de Cácer: Au Midi les iles & la mer Atlantique du côté de Cuba & l'ile Hespagnole: Au Levant la mer du Nort qui baigne la Nouvelle-France & au Septentrion, celle terre qui est dite conuë vers la mer glacée iusques au Pole arctique. De ce côté quelques Portugais & Anglois ont fait des courses jusques à 56. & 67. degrez pour

*Eten-
due de la
Nouvel-
le Fran-
ce.*

*Limites
de la
Nouvelle
France.*

trouver passage d'une mer à l'autre par le Nord: mais apres beaucoup de travail ils ont perdu leurs peines, soit pour les trop grandes froidures, soit par defaut des choses necessaires à poursuivre leur route.

1524.

En lan mille cinq cens vingt-quatre, Iean Verazzan Florentin fut envoyé à la decouverte des terres par nôtre Roy Tres-Chretien François premier, & de son voyage il fit vn rapport à sa Majesté, duquel je représenteray les choses principales sans m'arreter à suivre le fil de son discours. Voici donc ce qu'il en écrit: Ayans outrepassé l'ile de Madere, nous fumés poussez d'une horrible tempête, qui nous guidant vers le Nord, au Septentrion, apres que la mer fut accoïsee nous ne laissames de courir la même route l'espace de

Premiere vingt-cinq jours, faisans plus de quatre cens
re décou- lieuës de chemin par les ondes de l'Ocean: où
verte de nous découvrimes vne Terre-neuve, non ja-
la Terre- mais (que l'on sçache) conceüe, ni découver-
neuve, te par les anciens, ni par les modernes: & d'ar-
depuis rivée elle nous sembla estre fort basse: mais
appelée approchans à vn quart de lieuë, nous concu-
la Flori- mes par les grans feuz que l'on faisoit le long
de. des havres, & orées de la mer qu'elle estoit ha-

Feuz bitée, qu'elle regardoit vers le Midy: & nous
que font mettres en peine de prendre port pour surgir
les sau- & avec conoissance du pais, nous navigames
vages es plus de cinquante lieuës en vain: si que voyans
rives de que tousiours la côte tournoit au Midi, nous
la mer. deliberames de rebrousser chemin vers le

Nord

Nort, suivant notre course premiere. Et fin voyant qu'il n'y avoit ordre de prendre port; nous surgimes en la côte, & envoyames vn esquif vers terre, où furent veuz grand nombre des habitans du país qui approcherent du bord de la mer, mais dés qu'ilz virent les Chrétiens proches d'eux ils s'en fuirent, non toutefois en telle sorte qu'ils ne regardassent souvent derriere eux, & ne prissent plaisir avec admiration de voir ce qu'ils n'avoient accoutumé en leur terre; & s'ebahissoient & des habits des nôtres, & de leur blancheur & effigie, leur montrans où plus commodément ils pourroient prendre terre; &c. Puis il ad-
Sauvages s'enfuient à l'abord des Chrétiens.
 joute; ils vont tout nuds, sauf qu'ils couvrent
Description des Sauvages de la Terre-neuve.
 leurs parties honteuses, avec quelques peaux de certains animaux qui se rapportent aux Martres, & ces peaux sont attachees à vne ceinture d'herbe qu'ils font propre à ceci, & fort étroite, & tissué gentilement, & accoutrée avec plusieurs queuees d'autres animaux qui leur environnent le corps, & les couvrent jusques aux genoux: & sur la tête aucuns d'eux portent comme des chapeaux, & guirlandes faites de beaux pennaches. Ce peuple est de couleur vn peu bazannée, comme quelques Mores de la Barbarie qui avoisinent le plus de l'Europe: ont les cheveux noirs; touffus, & non gueres longs, & lesquels ils lient tout vnis & droits sur la teste, tout ainsi faits que si c'estoit vne queuee. Ils sont bien proportionnez de membres, de stature moyenne, vn peu plus grans que nous ne sommes,

larges de poitrine, les bras forts & dispos, comme aussi ils ont & pieds & jambes propres à la course, n'ayant rien qui ne soit bien proportionné, sauf qu'ils ont la face large, quoy que non tous, les yeux noirs & grans, le regard prompt & arrêté. Ils sont assez foibles de force, mais subtils & aigus d'esprit, agiles & des plus grands & vites coureurs de la terre.

Or quant au plan & sit de cette terre & de l'oree maritime, elle est toute couverte de menu sablon qui va quelques quinze pieds en montant, & s'étend comme de petites collines & côtaux, ayans quelques cinquante pas de large: & navigant plus outre on trouve quelques ruisseaux & bras de mer qui entrent par aucunes fosses & caueaux, lesquels arrousent les deux bords. Apres ce on voit la terre large, laquelle surmonte ces havres areneux, ayant de tres-belles campagnes & plaines, qui sont couvertes de bocages & forets tres-touffuës, si plaisantes à voir que c'est merveilles: & les arbres sont pour la pluspart lauriers, palmiers, & hauts cyprés, & d'autres qui sont inconnus à notre Europe, & lesquels rendoient vne odeur tres-suave, qui fit penser aux François que ce país participant en circonference avec l'Orient, ne peut estre qu'il ne soit aussi abondant en drogues & liqueurs aromatiques, comme encore la terre donne assez d'indices qu'elle n'est sans avoir des mines d'or, & d'argent & autres metaux. Et est encore cette terre abondante en cerfs, daims, & lievres. Il y a des lacs & etangs en grand nombre, & des

*Situa-
tion de la
Terre-
neuve,
dite Flo-
vide.*

*Rapport
de la Ter-
re neuve.*

fleuves & ruisseaux d'eau vive, & des oyseaux de diverses especes, pour ne laisser chose qui puisse servir à l'usage des hommes.

Cette terre est en elevation de trente-quatre degrez, ayant l'air pur, serain, & fort sain & temperé, entre chaud & froid, & ne sent-on point que les vents violens, & impetueux soufflent & respirent en cette region, y regnant le vent d'Orient & d'Occident, & sur tout en Eté, y estant le ciel clair & sans pluie, si ce n'est que quelquefois le vent Austral souffle, lequel fait élever quelques nuages & brouillars, mais cela se passe tout soudainement, & revient la premiere clarté. La mer y est quoye, & sans violence ni tourbillonemens de flots, & quoy que la plage soit basse & sans aucun port, si n'est-elle point facheuse aux navigans, d'autant qu'il n'y a pas vn escueil, & que jusques à rez de terre à cinq ou six pas d'icelle, on trouve sans flux ni reflux vingt piez d'eau. Quant à la haute mer on y peut facilement surgir, bien qu'une nef fust combattue de la fortune, mais pres de la rade il y fait dangereux. Par cette description peut-on reconoitre que ledit Verazzan est le premier qui a decouvert cette côte qui n'avoit point encore de nom, laquelle il appelle Terre-neuve, & depuis a esté appellée la Floride par les Espagnols, soit ou pource qu'ils en eurent la veue le jour de Pasques-flories, ou pource qu'elle est toute verte & florissante, & que même les eaux y sont couvertes d'herbes verdoyantes, estant auparavant nommée *Iaquaz* par ceux du pais.

Elevation de la Terre-neuve, dite Floride.

Mer sans flux ni reflux.

*Nature
du peuple
de la Flo-
ride.*

*Hespa-
gnols
maltrai-
tés en la
Floride.*

Quant à ce qui est de la nature du peuple de cette contrée, noz François en parlent tout autrement que les Hespagnols, aussi estans naturellement plus humains, doux, & courtois, ils y ont receu meilleur traitement. Car Jean Ponce y estant allé à la découverte, & ayant mis pied à terre : comme il vouloit jeter les fondemens de quelque citadelle ou fort, il y fut si furieusement attaqué par vn soudain choc des habitans du pais, qu'outre la perte d'un grand nombre de ses soldats, il receut vne playe mortelle, dont il mourut tót apres, ce qui mit son entreprise à neant, & ne reconeurent pour lors les Hespagnols que cet endroit où ils pretendoient se percher.

Depuis encore Ferdinand Sotto riche des dépouilles du Peru, apres avoir enlevé les thresors d'Atabalippa, desireux d'entreprendre choses grandes, fut envoyé en ces parties-là par Charles V. Empereur avec vne armée en l'an mil cinq cens trente-quatre. Mais comme l'avarice insatiable le poussoit, recherchant les mines d'or premier que de se fortifier, cependant qu'il erroit ainsi vagabond, & ne trouvant point ce qu'il cherchoit & esperoit, il mourut de vergongne & de ducil, & ses soldats qui deça, qui dela furent assommés en grand nombre par les Barbares. Derechef en lan mil cinq cens quarante-huit, furent envoyez d'autres gens par le mesme Charles V. lesquels furent traitez de même, & quelques-uns écorchez, & leurs peaux attachées aux portes de leurs temples.

Nôtre Florentin Verazzan s'estant (comme il est à presumer) comporté plus humainement envers ces peuples, n'en recut que toute courtoisie, & pourtant dit qu'ils sont si gracieux & humains, qu'eux (c'est à dire les François) voulans sçavoir quelle estoit la gent qui habitoit le long de cette côte, envoyèrent vn jeune marinier, lequel sautât en l'eau (pource qu'ils ne pouvoient prendre terre, à cause des flots & courans) afin de donner quelques petites denrees à ce peuple, & les leur ayant jettées de loin (pource qu'il se meffioit d'eux) il fut poussé violemment par les vagues sur la rive. Les Indiens (ainsi les appelle-il tous) le voyans en cet état le prennent & le portent bien loin de la marine, au grand étonnement du pauvre matelot, lequel s'attendoit qu'on l'allat sacrifier, & pource crioit-il à l'ayde, & au secours, comme aussi les Barbares crioient de leur part pensans l'asseurer. L'ayans mis au pied d'un côté à l'objet du Soleil ils le dépouillerent tout nud, s'esbahissans de la blancheur de sa chair, & allumans vn grand feu, le firent revenir & reprendre sa force: & ce fut lors que tant ce pauvre jeune homme que ceux qui étoient au bateau, estimoient que ces Indiens le deussent massacrer & immoler, faisans rotir sa chair en ce grand brazier, & puis en prendre leur curée, ainsi que font les Canibales. Mais il en avint tout autrement. Car ayant repris ses esprits, & esté quelque temps avec eux, il leur fit signe qu'il s'en vouloit retourner au navire, où avec grande amitié ilz le reconduirent,

*Humani-
té des
Flori-
diens.*

l'accollans fort amoureusement. Et pour lui donner plus d'assurance, ils luy firent largue entr'eux, & s'arreterent jusques à tant qu'il fut à la mer.

*Descrip-
tiō d'au-
tres ter-
res &
peuples
situez
plus au
Nort.
Vétemēs.
Viētail-
les.*

Ayans traversé pais quelque centaine de lieuës en tirant vers la côte qui est aujourd'hui appelée Virginia, ils vindrent à vne autre contrée plus belle & plaisante que l'autre, & où les habitans estoient plus blancs, & qui se ve-toient de certaines herbes pendantes aux ra-meaux des arbres, & lesquelles ilz tissent avec cordes de chanve sauvage, de laquelle ils ont grande abondance.

Ilz vivent de legumes, lesquels ressemblent aux nôtres; & de poissons, & d'oiseaux qu'ils prennent aux rets, & avec leurs arcs, les fleches desquels sont faites de roseaux, & de cannes, & le bout armé d'arretes de poisson, ou des os de quelque bête.

*Arbres
moins a-
dorans
que de-
vant.*

Ils vsent de canoës & vaisseaux tout d'vne piece, comme les Mexiquains, & y est le pais-sage & terroir fort plaisant, fertile, & plantu-reux, bocageux & chargé d'arbres, mais non si odoriferens, à cause que la côte tire plus vers le Septentrion: & par ainsi estant plus froide, les fleurs & fruits n'ont la vehemence en l'odeur que celle des contrées susdites.

Vignes.

La terre y porte des vignes & raisins sans culture, & ces vignes vont se haussant sur les arbres, ainsi qu'on les voit accoutrées en Lom-bardie, & en plusieurs endroits de la Gas-cogne: & est ce fruit bon, & de même gout que les nôtres, & bien qu'ilz n'en facent

point de vin, si est-ce qu'ils en mangent, & s'ils ne cultivent cet arbrisseau, à tout le moins otent-ils les fueillages qui lui peuvent nuire & empêcher que le fruit ne vienne à maturité.

On y voit aussi des roses sauvages, des lis, des violettes, & d'autres herbes odoriferentes, & qui sont différentes des nôtres. *Fleurs.*

Et quant à leurs maisons, elles sont faites de bois & sur les arbres, & en d'aucuns endroits ilz n'ont autre gîte que la terre, ni autre couverture que le ciel, & par ainsi ilz sont tous logés à l'enseigne du Croissant, comme aussi sont ceux qui se tiennent le long de ces terres & rives de la mer. *Maisons.*

Somme notre Verazzan décrit fort amplement toute cette côte, laquelle il a vniuersellement veüe jusques aux Terres-neuves où se fait la pecherie des moruës.

Mais d'autant qu'en nôtre navigation dernière souz la charge du sieur de Pontrincour, en l'an mil six cens six, nous n'avons decouvert que jusques au quarantième degré, afin que le lecteur ait la piece entiere de toute nôtre Nouvelle-France coneuë, ie coucheray ici ce que le même nous a laissé d'un país qu'il décrit, & lequel il fait en même elevation qu'est la ville de Rome, à sçavoir à quarante degrez de la ligne, qui est vne partie du país des Armouchiquois (car il ne donne pas de nom à pas vn des lieux qu'il a veu.) *Mœurs*
Il dit donc qu'il vit deux Rois, c'est à dire, deux Capitaines, & leur train, tous al- *des pen- ples qui*

*sont par
les 40.
degrez.*

lans nuds, sauf que les parties honteuses sont couvertes de peau soit de cerf ou d'autre fauvagine: hommes & femmes beaux & courtois sur tous autres de cette côte, ne se soucians d'or, ni d'argent, comme aussi ils netenoient en admiration ni les miroirs, ni la lueur des armes des Chretiens: seulement s'enqueroient comme on avoit mis ceci en œuvre. Vit leur

Logis.

logis qui étoit fait comme les chassis d'un lit, soutenus de quatre piliers, & couvers de certaine paille: comme noz nates, pour les defendre de la pluye: Et s'ils avoient l'industrie de bâtir comme par-deçà, il leur seroit fort aisé, à cause de l'abondance de pierres qu'ils ont de

Marbre.

Jaspe.

toutes sortes: les bords de la mer en estans tout couvers, & de marbre & de jaspe, & autres especes. Ilz changent de place, & transportent leurs cabanes toutes les fois que bon leur semble, ayant en un rien dressé un logis semblable, & chacun pere de famille y demeurant avec les siens, si bien qu'on verra en une loge vingt

Guerison

des mala-

adies.

Sauva-

ges obser-

vent le

cours de

la lune

pour se-

mer.

& trente personnes. Estans malades ils se guerissent avec le feu, & meurent plus de grande vieillesse que d'autre chose. Ilz vivent de legumes, comme les autres que nous avons dit, & observent le cours de la lune lors qu'il faut les semer. Ils sont aussi fort pitoyables envers leurs parens lors qu'ilz meurent, ou sont en adversité: car ilz les pleurent & plaignent: & estans morts ils chantent ie ne sçay quelz versammentevans leur vie passée.

Voila en somme la substance de ce que

notre Capitaine Florentin écrit des peuples qu'il a découvert. Quelqu'un dit qu'estant parvenu au Cap Breton (qui est l'entrée pour cingler vers la grande riviere de Canada) il fut pris & devoré des Sauvages. Ce que difficilement puis-je croire, par ce qu'en ces parties-là ilz ne sont point anthropophages, & se contentent d'enlever la teste de leur ennemi. Bien est vray que plus avant vers le Nort il y a quelque nation farouche qui guerroye perpetuellement noz mariniers faisans leur pecherie. Mais j'entens que la querelle n'est pas si vieille, ains est depuis vingt-ans seulement, que les Maloins tuerēt vne femme d'un Capitaine, & n'en est point encor la vengeance assouvie. Car tous ces peuples barbares generalement appetent la vengeance, laquelle ilz n'oublient jamais, ains en laissent la memoire à leurs enfans. Et la religion Chrétienne a cette perfectiō entre autres choses, qu'elle modere ces passions effrenées, remettant bien souvent l'injure, la justice, & l'execution d'icelle au jugement de Dieu.

*Opinion sur la mort de Verax-
lan.*

Voyage du Capitaine Jean Ribaut en la Floride : Les découvertes qu'il y a fait : & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette contrée.

CHAP. V.

EN CORES que portez de la marée & du vét tout ensemble nous ayōs passé les bornes de la Floride, & soyons parvenuz jusques au quarantieme degré, toutefois il n'y aura point dan-

ger de tourner le Cap en arriere & r'entrer sur noz brisées, d'autant que si nous voulons passer outre nous entrerons sur les battures de Malabarre, terre des Armouchiquois en danger de nous perdre, si ce n'est que nous voulions tenir la mer: mais ce faisant nous ne reconoitrons point les peuples sur le sujet desquels nous sommes mis sur le grand Ocean. Retourrons donc en la Floride, car j'enten que depuis nôtre depart le Roy y a envoyé gens pour y dresser des habitations & colonies Françoises.

Iaçoit donc que selon l'ordre du temps il feroit conyenable de rapporter iciles voyages du Capitaine Jaques Quartier, toutefois il me semble meilleur de cōtinuer ici tout d'vne suite le discours de la Floride, & montrer comme noz Frâçois y envoyez de par le Roy l'ont premiers habitée, & ont traité alliance & amitié avec les Capitaines & Chefs d'icelle.

1562. En l'an mille cinq cens soixante deux l'Admiral de Chatillon Seigneur de loüable memoire, mais qui s'enveloppa trop avant aux partialitez de la Religion, desireux de l'honneur de la France fit en sorte envers le jeune Roy Charles IX. porté de lui-mémé à choses hautes, qu'il trouva bon d'envoyer nombre de gens à la Floride pour lors encores inhabitée des Chrétiens, afin d'y établir le nom de Dieu souz son autorité. De cette expedition fut ordonné chef Jean Ribaut homme grave & fort expérimenté en l'art de la marine, lequel apres avoir receu le commandement du Roy se mit

*Voyage
de Jean
Ribaut
en la
Floride.*

en mer le 18. de Février accompagné de deux Roberges qui lui auoient esté fournies, & d'un bõ nombre de gentilhommes, ouvriers & soldats. Ayant donc navigé deux mois il prit port en la Nouvelle France terrissant pres vn Cap, ou promontoire, non relevé de terre, pour-ce que la côte est toute plate (ainsi que nous avõs veu ci dessus en la description du voyage de Jean Verazzan) & appella ce Cap le *Cap François* en l'honneur de nôtre France. Ce Cap distant de l'Equateur d'environ trente degrez.

Cap François.

De ce lieu laissant la côte de la Floride qui se recourbe directement au Midi vers l'île de Cuba finissant comme en pointe triangulaire, il cotoya vers le Septentrion, ou plustot Nordest, & dans peu de temps découvrit vne fort belle & grande riviere, laquelle il voulut reconoitre, & arrivé au bord d'icelle le peuple le receut avec bon accueil, lui faisant presens de peaux de chamois : & là non loin de l'embouchure de ladite riviere, il fit planter dans la riviere même une colonne de pierre de taille sur vn côté de terre sablõneuse en laquelle les armoiries de France étoient empreintes & gravées. Et entrant plus avant pour reconoitre le país il s'arrêta de l'autre côté d'icelle riviere, où ayant mis pied à terre pour prier Dieu & lui rendre graces, ce peuple cuidoit que les François adorasent le Soleil, par-ce qu'en priant ilz dressoient la veüe vers le ciel. Le Capitaine des Indiens de ce côté de la riviere (que l'historien de ce voyage appelleroy) fit presét audit Ribaut d'un panache d'aigrette, teint en rouge, d'un panier

Reception du Capitaine Jean Ribaut. Armoiries de France plantées dans la riviere de May en la Floride.

Presens des Indiens aux François.

*Presens
du Cap-
taine
Ribaut
aux In-
diens.*

fait avec des palmites tissu fort artificiellement, & d'une grande peau figurée par tout de divers animaux sauvages si vivement représentés & pourtraits que rien n'y restoit que la vie. Le Capitaine François en reciproque lui bailla des petis brasseletz d'étain argentez, vne serpe, vn miroir, & des couteaux, dont il fut fort contēt. Et au contraire cōtristē du depart des François, lesquels à l'adieu ilz chargerent de grande quantité de poissons. De-là traversans la riviere ces peuples se mettoient jusques aux aisselles pour recevoir les nôtres avec presens de mil & meures blanches & rouges, & pour les porter à terre. Là ils allerent voir le Roy (que j'aime mieux nommer Capitaine) de ces Indiens, lequel ilz trouverent assis sur vne ramée de cedres & de lauriers, ayant pres de soy ses deux fils beaux & puissans au possible, & environné d'une troupe d'Indiens, qui tous avoient l'arc en main & la trouffe pleine de fleches sur le dos merveilleusement bien en conche. En cette terre il y a grande quantité de vers à soye, à cause des meuriers. Et pour-ce que noz gens y arriverent le premier jour de May, la riviere fut nommée du nom de ce mois.

*Vers à
soye.*

Seine.

De là poursuivans leur route ilz trouverent vne autre riviere laquelle ilz nommerent Seine pour la ressemblance qu'elle a avec nôtre Seine. Et passans outre vers le Nord-est trouverent

Somme.

encor vne autre riviere qu'ilz nommerēt Somme, là où il y avoit vn Capitaine non moins affable que les autres. Et plus outre encore vne autre qu'ilz nommerent Loire, Et consequem-

Loire.

ment cinq autres ausquelles ils imposèrent les noms de noz rivieres de Cherente, Garonne, & Gironde, & les deux autres ilz les appellerent Belle, & Grande, toutes ces neuf rivieres en l'espace de soixante lieuës, les noms desquelles les Hespagnols ont changés en leurs Tables geographiques: & si quelques-vnes se trouvent où ces noms soient exprimés nous devons cela aux Holandois.

Or d'autant que celui qui est en plein drap choisit où il veut, aussi noz François trouvant toute cette côte inhabitée de Chrétiens ilz desirerent se loger à plaisir, & passans outre toujours vers le Nordest trouverent vne plus belle & grande riviere, laquelle ilz pensoient estre celle de Jordan, dont ils estoient fort desireux, & paraventure est cette-ci même, car elle est yne des belles qui soit en toute cette univertelle côte. La profondeur y est telle, nommément quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grans vaisseaux de France, voire les carques de Venise y pourroient entrer. Ainsi ilz mouillerent l'ancre à dix brasses d'eau, & appellerent celieu & la riviere même LE PORT ROYAL. Pour la qualité de la terre il ne se peut rien voir de plus beau, car elle estoit toute couverte de hauts chenes & cedres en infinité, & au dessus d'iceux de létisques de si suave odeur, que cela seul rendoit le lieu desirable. Et cheminans à trauers les ramées ilz ne voioient autre chose que poules d'Indes s'envoler par les forets, & perdris grises & rouges quelque peu differentes des nôtres, mais principalement en

Cherente.
Garonne.
Gironde.
Belle.
Grande.

Jordan.

Port
Royal.
Chenes,
Cedres.
Lentis-
ques.

Poules
d'Inde.
Perdrie.

grandeur. Ils entendoient aussi des cerfs broffer parmi les bois, des ours, loup-cerviers, leopars, & autres especes d'animaux à nous inconnus. Quant à la pecherie vn coup de saine estoit suffisant pour nourrir vn iour entier tout l'equipage. Cette riviere est à son embouchement large de cap en cap de trois lieues Françoises. Ilz penetrerent fort avant dás cette riviere, laquelle a plusieurs bras, & trouverent force Indiens, lesquels du commencement fuioient à leur venue, mais par apres furent bien-tot apprivoisez, se faisant des presens les vns aux autres, & vouloient ces peuples les retenir avec eux, leur promettans merveilles. En vn des bras de cette riviere trouvant lieu propre ilz planterent en vne petite ile vne borne où estoient gravées les armes de France. Au reste ces peuples là sont si heureux en leur façon de vivre, qu'ilz ne la voudroient pas quitter pour la nôtre, j'entens des hommes aisés. Et en cela est la condition du menu peuple de deça bien miserable (ielaisse à part le point de la religion) qu'ilz n'ont rien qu'avec vne incroyable peine & travail, & ceux-là ont abondance de tout ce qui leur est nécessaire à vivre. Que s'ilz ne sont habillez de velours & de satin, la felicité ne git point en cela, ains ie diray que la cupidité de telles choses, & autres superfluites que nous voulons avoir, sont les bourreaux de nôtre vie. Car pour parvenir à ces choses, celui qui n'a son diner prest, a besoin de merueilleux artifices, esquels bien souvent la conscience demeure interessée. Mais encore cha-

Armes de France posées en vne ile.

La condition des peuples de deça plus miserable que celle des Indiens.

Et n'a-il point ces artifices, tels qu'ilz sont : tel à envie de travailler qui ne trouve pas à quoy s'occuper : & tel travaille à qui son labeur est ingrat : & de là mille pauvretés entre nous. Et entre ces peuples tous sont riches s'ils avoient la grace de Dieu, car la vraye richesse c'est d'avoir cōtètement. La terre & la mer leur donnent abondamment ce qu'il leur faut, ilz en vsent sans rechercher les façons de deguiser les viandes, ni tant de faulces qui bien souvent content plus que le poisson Et pour les avoir se faut donner de la peine. Que s'ilz n'ont tant d'appareils que nous, ilz peuvēt dire d'autre part que nous n'avons point libre la chasse du cerf cōme eux, ni des eturgeons, saumons, & mille autres poissons à foison.

Noz François caresserent fort long temps deux jeunes Indîés pour les ammener en France & les presenter à la Royne, suivant le commandement qu'ils en avoient eu, mais il n'y eut moyen de les retenir, ains se sauverent sans emporter les habits qui leur avoient esté donnés. Au temps de Charles V. Empereur, les Hespagnols habitans de saint Domingue en attirerēt cauteusement quelques vns de cette côte, jusques au nombre de quarante pour travailler à leurs mines, mais ilz n'en eurent point le fruit qu'ils en attendoient, car ilz se laisserent mourir de faim excepté vn qui fut mené à l'Empereur, lequel il fit peu apres baptiser, & lui donna son nom. Et parce que cet Indien parloit toujours de son Seigneur (ou Roy) *Chiquola*, il fut nommé Charles de *Chiquola*. Ce *Chiquola*

estoit vn des plus grans Capitaines de cette contrée, habitant avant dans les terres en vne ville, ou grand enclos, où il y avoit de fort belles & hautes maisons.

Or le Capitaine Ribaut apres avoir bien reconeu cetteriviere, desireux de l'habiter il assembla ses gens auxquels il fit vne longue harangue pour les encourager à se resoudre à cette demeure, leur remontrant combien ce leur seroit chose honorable à tout jamais d'avoir entrepris vne chose si belle, quoy que difficile. Enquoy il n'oublia à leur proposer les exéples de ceux qui de bas lieu estoient parvenus à des choses grandes, cōme de l'Empereur *Ælie Pertinax*, lequel estant fils d'un cordonnier ne daigna de publier la bassesse de son extraction, ains pour exciter les hōmes de courage, quoy que pauvres, à bié esperer, fit recouvrir la boutique de son pere d'un marbre bien elabouré. Aussi du vaillant & redouté *Agatocles*, lequel estant fils d'un potier de terre, fut depuis Roy de Sicile, & parmi les vaisnelles d'or & d'argent se faisoit aussi servir de poterie de terre en memoire de la condition de son pere. De *Rusten Bascha*, de qui le pere estoit vacher, & toutefois par la valeur & vertu parvint à tel degré qu'il épousa la fille du Grād Seigneur son Prince. A peine eut-il achevé son propos, que la pluspart des soldats respōdirēt qu'un plus grād heur ne leur pourroit avenir, que de faire chose qui deust reussir au contentement du Roy, & à l'accroissement de leur honneur. Supplians le Capitaine avant que partir de ce lieu leur batir

*L'Em-
pereur
Pertinax
fils
d'un cor-
donnier.
Agato-
cles.*

*Rusten
Bascha.*

vn fort, ou y donner commencement, & leur laisser munitions necessaires pour leur defense. Et ja leur tardoit que cela ne fût fait.

Le Capitaine les voyant en si bonne volonté, en fut fort rejoui, & choisit vn lieu au Septentrion de cette riviere le plus propre & cōmode & au contentement de ceux qui y devoiēt habiter, qu'il fut possible de trouver. Ce fut vne ile qui finit en pointe vers l'embouchure d'icelle riviere, dās laquelle ile entre vne autre petite riviere, laquelle neantmoins est assez profonde pour y retirer galeres & galliotes en assez bon nombre: & poursuivāt plus avant au long de cette ile, il trouva vn lieu fort explané joignant le bord d'icelle, auquel il descendit, & y batit la forteresse, laquelle il garnit de vivres & munitions de guerre pour la defense de la place. Puis les ayant accōmodé de tout ce qui leur estoit besoin, resolut de prendre congé d'eux. Mais avant que partir, appellāt le Capitaine Albert (lequel il laissoit comme chef en cel lieu)

Capitaine Albert (dit-il) i'ay à vous prier en presence de tous que vous ayés à vous acquitter si sagement de vōtre devoir, & si modestement gouverner la petite troupe que ie vous laisse (ilz n'estoient que quarāte) laquelle de si grande gaieté demeure souz votre obeissance, que i'amaïs ie n'aye occasion que de vous louer, & ne taire (comme i'en ay bonne envie) devant le Roy le fidele service qu'en la presence de nous tous lui prometrez faire en sa Nouvelle France. Et vous compagnons (dit-il aux soldats) je vous supplie aussi reconoitre le Capitaine Albert comme si c'estoit moy-mēse qui demeurast, luy rendans obeissance telle que le vray soldat

Premier fort basti en la Nouvelle France.

Exhortation du Capitaine Ribaumont.

doit faire à son chef & Capitaine, vivans en fraternité les uns avec les autres, sans aucune dissension, & ce faisant Dieu vous assistera & benira vos entreprises.

Retour du Capitaine Jean Ribaut en France: Confederation des François avec les chefs des Indiens: Festes d'iceux Indiens: Nécessité de vivre des François: Courtoisie des Indiens: Division des François: Mort du Capitaine Albert.

CHAP. VI.



LE Capitaine Ribaut ayant fini son propos, il imposa au Fort des François le nom de CHARLE-FORT, en l'honneur du Roy Charles, & à la petite riviere celui de Chenonceau. Et prenât congé de tous il se retira avec sa troupe dans ses vaisseaux. Le lendemain leuant les voiles, il salua les François Floridiens de maintes canonades pour leur dire adieu, eux de leur part ne s'oublierent à rendre la pareille.

Les voila donc à la voile tirans vers le Nord-est pour découvrir davantage la côte, & à quinze lieuës du Port Royal trouverent vne riviere, laquelle ayans reconeu n'avoir que demie brasse d'eau en son plus profond, ilz l'appellerent la Riviere basse. Là ilz se trouverent en peine, & ne sçavoient que faire ne trouvant que six, cinq, quatre, & trois brasses d'eau, encores qu'ilz fussent six lieuës en mer. Mettant donc les voiles bas le Capitaine prit conseil de

Riviere
basse.

Battu-

ce qu'ils auroient à faire, ou de poursuivre la découverte, ou de se mettre en mer par le Levant, attendu qu'il avoit de certain reconeu, même laissé des François qui ja possedoient la terre. Les vns lui dirent qu'ils avoient occasion de se contenter veu qu'il ne pouvoit faire davantage, luy remettans devant les yeux qu'il avoit reconeu en six semaines plus que les Hespagnols n'avoient fait en deux ans de conquestes de leur Nouvelle Hespagne: & que ce seroit vn grand service au Roy s'il lui portoit nouvelles en si peu de temps de son heureuse découverte. D'autres lui proposerent la perte & degast de ses vivres, & d'ailleurs l'inconvenient qui pourroit avenir pour le peu d'eau qui se trouvoit de jour le long de la côte. Ce que bien debattu il se resolut de quitter cette route, & prendre la partie Orientale pour retourner droit en France, en laquelle il arriva le vingtieme de Juillet, mil cinq cens soixante deux. *Arrivée en France.*

Cependant le Capitaine Albert, s'étudia de faire des alliances & confederations avec les *Paraconstis* (ou Capitaines) du pais: entre autres avec vn nommé *Andusta*, par lequel il eut la conoissance & amitié de quatre autres, savoir *Majon, Hoya, Touppa, & Stalame*, lesquels il visita & s'honorèrent les vns les autres par mutuels presens. La demeure dudit *Stalame* estoit distâte de Charle-fort de quinze grandes lieues à la partie Septentrionale de la riviere: & pour confirmation d'amitié, il bailla audit Capitaine Albert son arc & ses fleches & quelques peaux de chamois. Pour le regard d'*Andusta* l'amitié

*Fête dite
Toya.*

estoit si grãde entre eux qu'il ne faisoit ny entreprenoit rien de grand sans le conseil denoz Fraucois. Mêmes il les invitoit aux fêtes qu'ilz celebrét par certaines saisons. Entre lesquelles y en a vne qu'ils appellét *Toya*, où ilz fót des ceremonies étrãges. Le peuple s'assemble en la maison (ou cabanne) du *Paraousti*, & apres qu'ils se sont peints & emplumez de diverses couleurs ils s'acheminent au lieu du *Toya*, qui est vne grãde place ronde, là où estans arrivez ilz se rãgent en ordonnance, puis trois autres surviennent peints d'autre façon, aians chacun vne tabou-rasse au poing, lesquels entrent au milieu du rond dansans & chantãs lamentablement, estãs suivis des autres qui leur repōdent. Apres trois tournoyemens faits de cette façon ilz se prennent à courir comme chevaux debridez parmi l'epais des forets. Là dessus les femmes cōmencent à pleürer & cōtinuent tout le long du jour si lamentablement que rien plus: & en telle furie elles empoignent les bras des ieunes filles, lesquelles elles decoupernt cruellemét avec des ecailles de moules bien aigües, si bié que le sang en decoule, lequel elles iettent en l'air, s'ecriãs: *He Toya* par trois fois. Les trois qui cōmencent la fête sont nommez *Ioanas*: & sont comme les Prêtres & sacrificateurs des Floridiés, ausquels ils ajoutent foy & creance, en partie pour autant que de race ilz sont ordōnez aux sacrifices, & en partie aussi pour autant qu'ilz sont si subtils magiciens, que toute chose egarée est incōtinent recouvrée par leur moyé. Or ne sont ilz reverez seulement pour ces choses, mais aussi

Ioanas, ceux qui sont comme les Prêtres des Floridiens.

pour autant que par ie ne sçay quelle science & conoissance qu'ils ont des herbes ilz guerissent les maladies.

En toute nation du monde la Pretrise a toujours esté respectée, & ce d'autant plus que ceux de cette qualité sont cōme les mediateurs d'entre Dieu (ou ce qu'on estime estre Dieu) & les hommes. Au moyen dequoy ils ont souvent possédé le peuple & assujettis les ames à leur devotion, & souz cette couleur se sont autorisés en beaucoup de lieux par dessus la raison. Ce qui a emeu plusieurs Rois & Empereurs d'envier cette dignité, reconnoissans que cela pouvoit beaucoup servir à la manutention de leur état. Celui aussi qui peut reveler les choses absentes pour lesquelles nous sommes en peine non sans cause est honoré de nous, & principalement quand avec ceci il a la conoissance des choses propres à la guerison de noz corps, chose merveilleusemēt puissante pour acquerir du credit & autorité entre les hommes: ce que l'Ecriture sainte a remarqué quand elle a dit par la bouche du Sage fils de Sirach: *Honore le Medecin de l'honneur qui lui appartient pour le besoin que tu en as: La science du Medecin lui fait lever la tête, & le rend admirable entre les Princes.*

*Autho-
rité de la
Pretrise.*

*Des De-
vins.*

*Des Me-
decins.*

*Ecclesiast.
fic. 38.*

Ces Prêtres donc, ou plutot Devins (tels que sont en la Nouvelle France, province des Souriquois où nous avons habité, ceux qu'iceux Souriquois appellent *Soutmoins*) qui s'en sont ainsi fuis par les bois retournent deux jours apres: puis estans arrivez, ilz cōmencent à danser d'une gayeté de courage tout au beau milieu

de la place, & à jouir les bons peres Indiens, qui pour leur vieillesse ou indispositiõ ne sont appellés à la feste: puis se metent à banqueter, mais c'est d'une avidité si grande qu'ils semblent plutot devorer que manger. Or ces *Ioanas* durant les deux jours qu'ils sont ainsi par les bois font des invocations à *Toya* (qui est le demon qu'ilz consultent) & par caracteres magiques le font venir pour parler à lui, & lui demander plusieurs choses selon que leurs affaires le desirent. A cette feste furent noz François invitez, comme aussi au banquet.

Mais apres s'en estant retournés à Charlefort, je ne trouve point à quoy ilz s'occupoient: & j'ose bien croire qu'ilz firent bonne chere tant que leurs vivres durerent sans se soucier du lendemain, ny de cultiver & ensemercer la terre, ce qu'ilz ne devoient obmettre puis que c'estoit l'intention du Roy de faire habiter la province, & qu'ils y estoient demeurez pour cet effect. Le sieur de Pourtrincourt en fit tout autrement en nôtre voyage. Car dès le lendemain que nous fumes arrivés au PORT ROYAL (Port qui ne cede à l'autre, duquel nous avons parlé en tout ce qui peut estre du contentement des yeux) il employa ses ouvriers à cela, comme nous dirons en son lieu, & print garde aux vivres de telle façon que le pain ni le vin n'a jamais manqué à personne, ains avions dix bariques de farines de reste, & du vin autant qu'il nous falloit, voire encore plus: mais ceux qui nous vindrent querir nous aiderent bien à le boire au lieu de nous appor-

*Port
Royal en
la terre
du sieur
de Pour-
trincourt.*

ter du soulagement.

Noz François doncques de Charle-fort soit faite de prevoyance, ou autrement, au bout de quelque temps se trouverent courts de vivres, & furent contraints d'importuner leurs voisins, lesquels se depouillerent pour eux, se reservans seulement les grains necessaires pour ensemencer leurs champs, ce qu'ils font environ le mois de Mars. En quoy ie conjecture que dès le mois de Janvier ilz n'avoient plus rien. C'est pourquoy les Indiens leur donnerent avis de se retirer par les bois & de vivre de glans & de racines, en attendant la moisson. Ilz leur donnerent aussi avis d'aller vers les terres d'un puissant & redouté Capitaine nommé *Covecxis*, lequel demouroit plus loin en la partie meridionale abondante en toutes saisons en mil, farines, & féves: disans que par le secours de cetui-ci & de son frere *Ovadé* aussi grand Capitaine, ilz pourroient avoir des vivres pour un fort long temps, & seroient bien aises de les voir & prendre connoissance à eux. Noz François pressés ja de nécessité accepterent l'avis, & avec vne guide se mirent en mer, & trouverent *Ovadé* à vingt cinq lieues de Charle-fort en la riviere Belle, lequel en son langage lui témoigna le grand plaisir qu'il avoit de les voir là venuz, protestant leur estre si loyal amy à l'avenir, que contre tous ceux qui leur voudroient estre ennemis il leur seroit fidele defenseur. Sa maison estoit tapissée de plumasserie de diverses couleurs de la hauteur d'une picque, & le list du-

Necessité de vivres entre les François.

dit *Ouadé* couvert de blanches couvertures tissées en compartimens d'ingenieux artifice, & frangez tout à l'entour d'une frange teinte en couleur d'écarlate. Là ils exposèrent leur nécessité, à laquelle fut incontinent pourveu par le Capitaine Indien, lequel aussi leur fit présent de six pieces de ses tapisseries telles que nous avons dites. En recompense dequoy les François luy baillèrent quelques serpes & autres marchandises: & s'en retournerent. Mais comme ils pensoient estre à leur aise, voici que de nuit le feu aidé du vent se print à leurs maisons d'une telle apreté, que tout y fut consommé fors quelque peu de munitions. En cette extremité les Indiens ayans pitié d'eux les aiderent de courage à rebatir vne autre maison, & pour les vivres ils eurent recours vne autre fois au Capitaine *Ouadé*, & encores à son frere *Covecxis*, vers lesquels ils allerent & leur raconterent le desastre qui les avoit ruiné, que pour cette cause ilz les supplioient de leur subvenir en ce besoin. Ilz ne furent trompez de leur attente. Car ces bonnes gens fort liberalement leur departirent de ce qu'ils avoient, avec promesse de plus si cela ne suffisoit. Presens aussi ne manquerent d'une part & d'autre: mais *Ouadé* bailla à noz François nombre de perles belles au possible, de la mine d'argent, & deux pierres de fin cristal que ces peuples fouissent au pied de certaines hautes môtaignes, qui sont à dix journées de là. A tant les François se departent & retirent en leur Fort. Mais le mal-heur voulut que ceux qui n'avoient peu

*Desastre
de feu.*

estre domtez par les eaux, ni par le feu, le fussent par eux-mêmes. Car la division se mit entr'eux à l'occasion de la rudesse ou cruauté de leur Capitaine, lequel pendit lui-même vn de ses soldats sur vn assez maigre sujet. Et comme il menaçoit les autres de chatiment (qui par aventure ne luy obeïssoient, & il est bien à croire) & mettoit quelquefois ses menaces à execution, la mutinerie s'enflamma si avant entr'eux, qu'ilz le firent mourir. Et qui leur en donna la principale occasion, ce fut le degradation d'armes qu'il fit à vn autre soldat qu'il avoit envoyé en exil, & lui avoit manqué de promesse. Car il lui devoit envoyer des viures de huit en huit jours, ce qu'il ne faisoit pas, mais au contraire disoit qu'il seroit bien aise d'entendre sa mort. Il disoit davantage qu'il en vouloit chatier encore d'autres, & vsoit de langage si mal sonnant, que l'honneté defend de le reciter. Les soldats qui voyoient ses furies s'augmenter de jour en jour, & craignans de tomber aux dangers des premiers, se resolurent à ce que nous avons dit, qui est de le faire mourir.

Vn Capitaine qui'a la conduite d'un nombre d'hommes, & principalement volontaires, comme estoient ceux-ci, & en vn pais tant éloigné, doit vser de beaucoup de discretion, & ne point prendre au pié levé tout ce qui se passe entre soldats, qui d'eux-mêmes aiment la gloire & le point d'honneur. Et ne doit point aussi tellement se devetir d'amis, qu'en vne troupe il n'en ait la meilleure partie à son com-

*Division
entre les
François.
Cruauté
du
Capitaine
Albert.*

*Le sieur
de Pon-
trin-
court.*

*Au liv.
de la Cle-
mence,
ch. 24.*

mandement, & sur tout ceux qui sont de mise. Il doit aussi considerer que la conservation de ses gens c'est sa force, & le depeuplement sa ruine. Je puis dire du sieur de Pontrincourt (& ce sans flatterie) qu'en tout nôtre voyage il n'a jamais frappé pas vn des siens, & si quelqu'un avoit failli il faisoit tellement semblant de le frapper qu'il lui bailloit loisir d'évader. Et neantmoins la correction est quelquefois necessaire, mais nous ne voyons point que par la multitude des supplices le monde se soit jamais amendé. C'est pourquoy Seneque disoit que le plus beau & le plus digne ornement d'un Prince estoit cette corone, **POUR AVOIR CONSERVÉ LES CITOYENS.**

Election d'un Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France faute de navire: Secours des Indiens là dessus: Retour: Etrange & cruelle famine: Abord en Angleterre.

CHAP. VII.



*Election
d'un nou-
veau Ca-
pitaine.*

Le dessein de noz mutins executé ilz retournerent querir le soldat exilé qui estoit en vne petite ile distante de Charle fort de trois lieues, là où ilz le treuverent à demi-mort de faim. Or estans de retour ilz s'assemblerent tous pour élire vn chef sur eux. Ce qu'ilz firent : & fut nommé pour Capitaine Nicolas Barré, homme digne de commande-

ment , & qui véquit en bonne concorde avec eux. Ce pendant ilz commencerent à bâtir vn petit bergantin en esperance de repasser en France, s'il ne leur venoit secours, côme ils attendoient de jour en jour. Et encores qu'il n'y eust homme qui entendit l'art, toute fois la necessité qui apprend toutes choses, leur en montra les moyens. Mais c'est peu de chose d'avoir du bois assemblé en cas de vaisseaux de mer. Car il y faut vn si grand attirail, que la structure du bois ne semble qu'une petite partie. Ilz n'avoient ni cordages, ni voiles , ni de quoy calfeutrer leur vaisseau, ni moyen d'en recouvrer. Neantmoins en fin Dieu y proveut. Car comme ils estoient en cette perplexité, voici venir *Audusta & Macou* Princes Indiens, accompagnés de cent hommes, qui sur la plainte des François promirent de retourner dans deux jours, & apporter si bonne quantité de cordages, qu'il y en auroit suffisamment pour en fournir le bergantin. Cependant nos François allerent par les bois recueillir tant qu'ils peurét de gommés de sapins dont ilz brayerent leur vaisseau. Ils se servirent aussi de mousses d'arbres pour le calage ou calfeutrage. Quant aux voiles ils en firent de leurs chemises & draps de lit. Les Indiens ne manquerent point à leur promesse. Ce qui contenta tant les François qu'ils leur laisserent à l'abandon ce qui leur restoit de marchandises. Le bergantin achevé, ilz se mettent en mer assez mal pourvez de vivres, & partât inconsiderémét, attendu la longueur du voyage & les grâs accidés qui peuyét

*Hôte-
té des In-
diens.*

*Parte-
ment des
François.*

survenir en vne si spacieuse mer. Car ayans tant seulement fait le tiers de leur chemin, ilz furent surpris de calmes si ennuieux qu'en trois semaines ilz n'avancerent pas de vingt-cinq lieues. Pendant ce temps les vivres se diminuèrent & vindrent à telle petitesse, qu'ilz furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil par jour, qui sont environ de la valeur de douze pois : encore tel heur ne leur dura-il gueres: car tout à coup les vivres leur defaillirent, & n'eurent plus asseuré recours qu'aux souliers & colets de cuir qu'ils mangerent. Quant au boire, les vns se servoient de l'eau de la mer, les autres de leur vrine; & demeurèrent en telle nécessité vn fort long temps, durant lequel vne partie mourut de faim. D'ailleurs leur vaisseau faisoit eau, & étoient bien empêchés à l'étancher, même la mer estant émueë, comme elle fut beaucoup de fois, si bien que comme desesperés ilz laissoient là tout, & quelquefois reprenoient vn peu de courage. En fin au dernier desesperoir quelques-vns d'entr'eux proposerent qu'il étoit plus expedient qu'vn seul mourust, que tant de gens perissent: suivant quoy ils arreterent que l'vn mourroit pour sustenter les autres. Ce qui fut executé en la personne de *Lachere*, celui qui avoit esté envoyé en exil par le Capitaine Albert, la chair duquel fut departie également entr'eux tous, chose si horrible à reciter, que la plume m'en tombe des mains. Apres tant de travaux, en fin ilz decouvrirent la terre, dont ilz furent tellement

Etran-
ge neces-
sité de
vivres.

rejouïs, que le plaisir les fit demeurer vn long-temps comme infensez., laissans errer le bergantin ça & là sans conduite. Mais vne petite Roberge Anglesque aborda le vaisseau, en laquelle y avoit vn François qui estoit allé l'an precedent en la Nouvelle-France, avec le Capitaine Ribaut. Ce François les reconut & parla à eux, puis leur fit donner à manger & boire. Incontinent ilz reprindrent leurs naturels esprits, & lui discoururent au long leur navigation. Les Anglois consulterent long-temps de ce qu'ilz devoient faire. En fin ilz resolurent de mettre les plus debiles en terre, & mener le reste vers la Roine d'Angleterre.

De verité cè fut manquer de foy, & vne inhumanité soit au Capitaine Ribaut, soit à celui qui l'avoit envoyé, de n'avoir autre soin de ces gens ci, & les laisser sans secours de vivres, ni de vaisseau pour retourner. C'est chose qu'on doit principalement desirer en voyages si lointains d'avoir vn cheyal à l'étable sur lequel on se puisse asseurer, arrivant quelque changement en vn Etat, ou accident en la mer. Vray est que nous n'étions guere en meilleure condition que ceux-ci au voyage que nous avons fait au-deça de la Floride: mais encore avions nous des barques pour en vn besoin aller chercher les navires François qui font leurs pecherries du long de noz côtes, & leur demander le passage en France en leur payant la voiture. Et neantmoins le sieur de Mons qui n'est point Admiral n'a oncques manqué à sa promesse

Roberge Anglesque aborda les François.

Quelle assurance doit-veſt prendre ceux qui se mettent en long voyage.

Le Sieur de Mons.

depuis ses entreprises, ains a continuellement envoieé quelque navire pour rechâger ceux qui étoient allez souz son-aveu en son gouvernement de la Nouvelle France. En quoy, comme en autres choses, il est louable, n'ayât rien épargné à ce qui pouvoit servir à l'établissement d'une province Chrétienne & François.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle France: Son arrivée à l'ile de saint Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grâd âge des Floridiens: Honnesteté d'iceux: Bastiment de la forseresse des François.

CHAP. VIII.

*Trou-
bles en
France.*



*Trois
vais-
seaux
pour le
voyage
de la Flo-
ride.*

VAND le Capitaine Jean Ribaut arriva en France il y trouva les guerres civiles allumées, lesquelles furent cause en partie que les François ne furent secourus ainsi qu'il leur avoit esté promis, que le Capitaine Albert fut tué, & le pais abandonné. La paix faite, l'Admiral de Châtillon, qui ne s'estoit souvenu de ses gens tandis qu'il faisoit la guerre à son Prince, en parla au Roy au bout de deux ans, lui remontrant qu'on n'en avoit aucune nouvelle, & que ce seroit dommage de les laisser perdre. A cause de quoi sa Majesté lui accorda de faire equipper trois vaisseaux, l'un de six vingts tonneaux, l'autre de cent, l'autre de soixante pour les aller chercher & secourir, mais il en estoit bien tard.

Le Capitaine Laudonniere Gentilhomme Poitevin eut la charge de ces trois navires, & fit voiles d'ũ havre de Grace le vingt-deuxieme Avril mil cinq cens soixante quatre, droit vers les iles Fortunées, dites maintenant Canaries, en l'une desquelles appellée *Teneriffé*, autrement *Teneriffé le Pic*, y a vne chose emerveillable digne d'estre fémoncouchée ici par écrit. C'est vne montagne au milieu d'icelle laquelle est si excessivemẽt haute que plusieurs afferment l'avoir veu de cinquante à soixante lieuës loin. Elle est préque semblable à celle d'*Ætna*, jettant des flammes comme le mont Gibel en Sicile, & va droit cõme vn pic, & au haut d'icelle on ne peut aller sinon depuis la mi-May jusques à la mi-Aoust à cause de la trop vehemente froidure: chose d'autant plus émerveillable qu'elle n'est distante de l'Equateur que de vingt-sept degrez & demi. Mesme il y a des neges encotes au mois de May, à raison dequoy Solin l'a appellée *Nivaria*, comme qui diroit l'ile Negeuse. Quelques-vns pensent que cette montagne soit ce que les anciens ont appellé le mont d'Atlas, d'où la mer Atlantique a pris son nom.

Delà par vn vent favorable en quinze jours noz François vindrent aux Antilles, puis à saint Dominique, qui est vne des plus belles iles de l'Occident, fort montagneuse, & d'assez bonne odeur. Sur la côte de cette ile deux Indiens voulans aborder les François, l'un eut peur & s'enfuit, l'autre fut arreté, & en cette sorte ne sçavoit quel geste tenir tant il estoit epouvanté, cuidant estre entre les

*cruauté
Hespa-
gnole.
Jalousie
des In-
diens.*

ains des Hespagnols, qui autrefois lui avoient coupé les genitoires, comme il montrait. En fin toutefois il s'assura, & lui bailla-on vne chemise, & quelques petits joyaux. Ce peuple jaloux ne veut qu'on approche de leurs cabanes, & tuerent vn François pour s'en estre trop approché. La vengeance n'en fut point faite pour trop de considérations, lesquelles les Hespagnols ne pouvans avoir, ont quelquefois esté par aventure induits aux cruautéz qu'ilz ont commises. Vray-est qu'elles ont esté excessives, & d'autant-plus abominables qu'elles ont parvenu jusques aux François, qui possédoient vne terre de leur juste & loyal cōquest, sans leur faire tort, comme nous dirons à la fin du traité de la Floride. En cette ile de saint Dominique il y a des serpens enormement grans. Noz François cherchans par le bois certains fruits excellens appellés *Ananas*, tuerent vn de ces serpens long de neuf grans piez, & gros comme la jambe.

*Grans
serpens.*

*Arri-
vée en la
Floride.*

L'arrivée en la Nouvelle-France fut le vingt-deuxieme Iuin à trente degrez de l'Equateur, & dix lieuës au dessus du Cap François, & terte lieuës au dessuz de la riviere de May, où noz François mouillerent l'ancre en vne petiteriviere qu'ilz nommerent la riviere des Dauphins, où ilz furent receuz fort courtoisement & humainement des peuples du pais, & de leur *Paraousti* (qui veut dire Roy ou Capitaine) au grand regret desquels ilz tirerent vers la riviere de May, à laquelle estans arrivez, le *Paraousti* appellé *Satouriona* avec deux siens

*Riviere
des Dau-
phins.*

*Arri-
vée à la*

fils beaux, grans & puissans, & grand nombre
 d'Indiens vindrent au devant d'eux, ne sçachās
 quelle contenance tenir de force de joye qu'ils
 avoient. Ilz leur montrerent la borne qu'y a-
 voit planté le Capitaine Ribaut deux ans au-
 paravant, laquelle par honneur ils avoient en-
 vironnée de lauriers, & au pied y avoient mis
 force petits paniers de mil qu'ils appellent *ra-
paga, tapola*. Ilz la baisèrent plusieurs fois, & in-
 viterent les François à en faire de même. En-
 quoy se reconoit combien la Nature est puis-
 sante d'avoir mis vne telle sympathie entre ces
 peuples-ci & les François, & vne totale anti-
 pathie entr'eux & les Hespagnols.

*riviere de
May, &
ioye des
Indiens.
Revereco
des Sau-
vages à
la borne
mise par
les Franc
çois.*

Je ne veux m'arreter à toutes les particu-
 larités de ce qui s'est passé en ce voyage, crai-
 gnant d'ennuyer le lecteur en la trop grande
 curiosité, mais seulement aux choses plus ge-
 nerales, & plus dignes d'estre sceuës. Noz Fran-
 çois donc desirieux de reconoitre le país, alle-
 rent à-mont la riviere, en laquelle estans entré
 bien avant & recreuz du chemin, ilz trouve-
 rent quelques Indiens, lesquels n'estans asseu-
 rés, ilz les appellerent crians *Antipola Bonnason*,
 qui veut dire Frere, ami, comme là où nous a-
 vons demeuré *Nigmach*, & en autres endroits
Hirmo. A cette parole ilz s'approcherent, & re-
 conoissans noz François que le premier estoit
 suivi de quatre qui tenoient la queue de son
 vetement de peau par derriere, ilz se douterent
 que c'estoit le *Paraousti*, & qu'il falloit aller au-
 devant de lui. Ce *Paraousti* fit vne longue ha-
 rangue tendant à ce que les nôtres allissent en

*Honneur
des Flo-
ridiens à
leur Ca-
pitaine.*

sa cabane, & en signe d'amitié bailla sa robe, ou manteau de chamois au conducteur de la troupe François dit le sieur d'Ottigni. En passant quelque marecage, les Indiens portoiét les nôtres sur leurs épaules. En fin arrivés

Sage ilz furent receus avec beaucoup d'amitié, &
d'environ virent vn vieillard pere de cinq generations,
trois cens de l'aage duquel s'estans informé ils trouverent
ans entre qu'il avoit environ trois cens ans. Au reste tout
les In- decharné, auquel ne paroissoient que les os:
diens. mais son fils ainé avoit mine de pouvoir vivre
Cedres, encore plus de trente ans. Pendant ces choses
Palmiers le Capitaine Laudonniere visita quelque
Lauriers, montagne où il trouva des Cedres, Palmiers,
Vignes, & Lauriers plus odorans que le baume: Item
Es- des vignes en telle quantité qu'elles suffiroient
quines, pour habiter le pais: & outre ce, grande quan-
propres à tité d'Esquine entortillée à l'entour des arbrif-
la gueri- seaux: Item des prairies entrecoupees en iles
son de la & ilettes du long de la riviere: chose fort agrea-
verole. ble. Cela fait il se partit de là pour aller à la ri-
Seine. viere de Seine, distante de la riviere de May
Somme. d'environ quatre lieuës, puis à la riviere de
 Somme là où il mit pied à terre, & fut fort hu-
 mainement receu du *Paraousti*, homme haut,
 grave, & bien formé, comme aussi la femme,
 & cinq filles qu'elle avoit d'une tres-agreable
 beauté. Cette femme lui fit present de cinq
 boulettes d'argent & le *Paraousti* lui bailla son
Presens. arc & ses fleches, qui est vn signe entr'eux de
 confederation, & alliance perpetuelle. Il vou-
 lut voir l'effect de nos arquebuses: & comme
 il vit que cela faisoit vn trop plus grand effort

que ses arcs & fleches, il en devint tout pensif, mais ne voulut point faire semblant que cela l'étonnast.

Après avoir rodé la côte il fallut en fin penser de se loger. Conseil pris, on voyoit qu'au Cap de la Floride c'est vn país tout noyé; au Port Royal c'est vn lieu fort agreable, mais non tant commode ni convenable qu'il leur estoit de besoin, voulans planter vne colonie nouvelle. Partant trouverent meilleur de s'arreter en la riviere de May, où le país est abondant non seulement en mil (que nous appellōs autrement bled Sarrazin, d'Inde, ou de Turquie, ou du Mahis) mais aussi en or & argent. Ainsi le vingt-neufiēme de Juin tournans la prouē s'en allerent vers ladite riviere, dans laquelle ilz choisirent vn lieu le plus agreable qu'ilz peurent, où ilz rendirent graces à Dieu, & se mirent à qui mieux mieux à travailler pour dresser vn Fort, & des habitations necessaires pour leurs logemens, aidez du *Paraousti* de cette riviere, dit *Satouriona*, lequel employa ses gens à recouvrer des Palmites pour cou- *Batimēt*
vrir les granges & logis. Chose qui fut faite en *du Fort*
diligence. Mais est notable qu'en cette contree *des Fran-*
on ne peut point batir à hauts étages, à cause *çois en la*
des vens impetueux ausquels elle est sujette. *riviere de*
Je croy qu'elle participe aucunement de la vio- *May.*
lence du *Houragan*, duquel nous parlerons en *Païs su-*
autre endroit. La Forteresse achevée, on lui jet *aux*
donna le nom, LA CAROLINE, en l'honneur *grandz*
du Roy Charles, laquelle nous avons ici repre- *vens.*
sentee pour le contentement des lecteurs.

Navigation dans la riviere de May : Recit des Capitaines & Paraoustis qui sont dans les terres: Amour de vengeance : Ceremonie étrange des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres.

CHAP. IX.



VAND le Capitaine Laudonniere partit de la riviere de May, pour tirer vers la riviere de Seine, il voulut sçavoir d'où procedoit vn lingot d'argent que le *Paraousti Satouriona* lui avoit donné: & lui fut dit que cela se conquetoit à force d'armes, quand les Floridiens alloient à la guerre contre vn certain *Paraousti*, nommé *Timogona*, qui demouroit bien avant dans les terres. Partant la Caroline estant achevée le Capitaine Laudonniere ne voulut demeurer oisif, ains se ressouvenant dudit *Timogona* il envoya son Lieutenant à-mont la riviere de May avec deux Indiens pour decouvrir le pais, & sçavoir sa demeure. Ayant cinglé environ vingt lieuës, les Indiens qui regardoient çà & là decouvriront trois *Almadies* (ou bateaux legers) & aussi tot s'avancerent à crier *Timogona, Timogona*, & ne parlerent que de s'avancer pour les aller combattre, jusques à se vouloir jeter dans l'eau pour cet effet, car le Capitaine Laudonniere avoit promis à *Satouriona* de ruiner ce *Timogona* son ennemi. Le dessein des François n'estât de

Decouverte dās la riviere de May.

guerroyer ces peuples, ains plutôt de les reconcilier les vns avec les autres: Le Lieutenant du dit Laudonniere (dit le sieur d'Ottigni) assura les Indiens qui estoient dans les dites *almadies*, & s'approchans il leur demanda s'ils avoient or, ou argent, à quoy ils respondirent que non, mais que s'il vouloit envoyer quelqu'un des siens avec eux ils le meneroient en lieu où ils en pourroient recouvrer. Ce qui fus fait. Et cependant Ottigni s'en retourne. Quinze jours apres vn nommé le Capitaine Vasseur accompagné d'un soldat fut depeché pour aller sçavoir des nouvelles de celui que les Indiens avoient mené. Apres avoir cinglé deux jours, ils apperceurent deux Indiens joignant le rivage, qui estoient au guet pour surprendre quelqu'un de leurs ennemis. Ces Indiens se doutans de ce qui estoit, dirent à noz François que leur compagnon n'estoit point chez-eux, ains en la maison du *Paraousti Molona*, vassal d'un autre grand *Paraousti*, nommé *Olata Ouæ Outina*, où ilz leur donnerent adresse. Le *Paraousti Molona* traitta noz François honnetement à sa mode, & discourut de ses voisins aliez & amis, entre lesquels il en nomma neuf, *Cadeca*, *Chilili*, *Eclaven*, *Evacappe*, *Calanay*, *Onachaguara*, *Omittaqua*, *Acquera*, *Moquosa*, tous lesquels & autres avec lui jusques au nombre de plus de quarante il assura estre vassaux du tres-redouté *Olata Ouæ Outina*. Cela fait, il se mit semblablement à discourir des ennemis d'*Ouæ Outina*, au nombre desquels il mit comme le premier le *Paraousti Sotomriana* Capitaine des confins de la riviere

*Discours
du Paraousti
Molona.*

*Huma-
nité &
galanci-
se d'un
Capitai-
ne Indio.*

de May, lequel a souz son obeïssance trente *Paraouffis*, dont il y en avoit dix qui tous étoïent ses freres. Puis il en nomma trois autres non moins puïssans que *Satouriona*. Le premier *Potavou* homme cruel en guerre, mais pitoyable en l'execution de sa furie. Car il prenoit les prisonniers à merci, content de les marquer sur le bras gauche d'un signe grand comme celuy d'un cachet, lequel il imprime comme si le fer chaud y avoit passé, puis les renvoyoit sans leur faire autre mal. Les deux autres estoient nommés *Onatheaqua* & *Houstaqua*, abondans en richesses, & principalement *Onatheaqua* habitât près les hautes montagnes fecondes en beaucoup de singularités. Qui plus est *Molona* recitoit que ses alliés vassaux du grand *Olata* s'armoient l'estomach, bras, cuisses, jambes & frôtoient avec larges platines d'or & d'argent, & que par ce moyen les fleches ne les pouvoïent endommager. Lors le Capitaine Vasseur lui dit que quelque jour les François iroient en ce pais, & se joindroïent avec son seigneur *Olata* pour defaire toutes ces gens là. Il fut fort rejouï de ce propos, & repōdit que le moindre des *Paraouffis* qu'il avoit nommez bailleroit au chef de ce secours la hauteur de deux piez d'or & d'argent qu'ils avoit ja conquis sur *Onatheaqua* & *Houstaqua*. J'ay mis ces discours ici pour montrer que generalement tous ces peuples n'ont autre but, autre pēsee, autre souci que la guerre, & ne leur sçauroit-on faire plus grand plaisir que de leur promettre assistāce contre leurs ennemis.

*Armu-
res de pla-
tines
d'or, &
d'argent.*

Et pour mieux entretenir le desir de la ven-

geance, ils ont des façons étranges & dures pour en faire garder la memoire à leurs enfans, ainsi que se peut voir par ce qui s'ensuit. Au retour du Capitaine Vasseur, ne pouvant, icelui contrarié du flot, arriver au gîte à la Caroline, il se retira chés vn *Paraoussi* qui demouroit à trois lieues des *atouriona*, appelé *Molona* cōme l'autre duquel nous avōs parlé. Ce *Molona* fut merveilleusement réjoui de la venuë de noz François, cuidant qu'ils eussent leur barque pleine de têtes d'ennemis, & qu'ilz ne fussent allés vers le païs de *Timogona* que pour le guerroyer. Ce que le Capitaine Vasseur entendant, il lui fit à croire que de verité il n'y estoit allé à autre intention, mais que son entreprise ayant esté découverte, *Timogona* avoit gagné les bois, & neantmoins que lui & ses cōpagnons en avoiēt attrappé quelque nombre à la poursuite qui n'en avoiēt point porté les nouvelles chés eux. Le *Paraoussi* tout ravi de joye pria le Vasseur de lui conter l'affaire tout au long. Et à l'instant vn des cōpagnons dudit Vasseur tirāt son epée il lui montra par signes ce qu'il ne pouvoit de paroles, c'est qu'au tréchant d'icelle il en avoit fait passer deux qui fuyoiēt par les forets, & que ses cōpagnons n'en avoiēt pas fait moins de leur côté. Que si leur entreprise n'eust point esté découverte par *Timogona* ilz l'eussēt enlevé lui-même & saccagé tout le reste. A ceste rodomôtade le *Paraoussi* ne sçavoit quelle cōtenāce tenir de joye qu'il avoit. Et sur ce propos vn quidā print vne javeline qui estoit fichee à la haste, & cōme furieux marchāt à grād pas il alla

CONTI-
nue de
cette
remonie.

étrange
des In-
diens de
la Flori-
de.

frapper vn Indien qui estoit assis en vn lieu à l'écart, criant à haute voix *Hyou*, sans que le pauvre homme se remuat aucunement pour le coup que patiemment il monstroit endurer. A peine avoit esté remise la javeline en son lieu, que le même la reprenant il en dechargea roidement encoire vn autre coup sur celui qu'il avoit ja frappé, s'écriant de même que devant *Hyou*, & peu de temps apres le pauvre homme se laissa tomber à la renverse roidissant les bras & jambes, comme s'il eust esté prest à rendre le dernier soupir. Et lors les plus ieunes des enfans du *Paraousti* se mit aux pieds du renversé, pleurant amerement. Peu apres deux autres de ses freres firent de même. La mere vint encoire avec grans cris & lamentations pleurer avec ses enfans. Et finalement arriua vne troupe de jeunes filles qui ne cesserent de pleurer vn lōg espace de tēps en la même cōpagnie. Et prindrēt l'hōme renversé & le porterēt avec vn triste geste en vn autre cabane, & pleurerent là deux heures: pendant quoy le *Paraousti* & ses camarades ne laisserent de boire de la casine, comme ils avoient commencé, mais en grand silence: Dequoy le Vasseur etonné n'entendant rien à ces ceremonies, il demanda au *Paraousti* que vouloient signifier ces choses, lequel lentement lui répondit, *Thimogona, Thimogona*, sans autres propos lui tenir. Faché d'vne si maigre réponse il s'adresse à vn autre qui lui dit de même, le suppliant de ne s'enquerir plus avant de ces choses, & qu'il eust patience pour l'heure. A tant noz François sortirent pour aller voir

l'hôme qu'on avoit transporté, lequel ilz trouverent accompagné du train que nous avons dit, & les jeunes filles chauffans force mouffe au lieu de linge dont elles lui frottoient le côté. *Mouffe au lieu de linge.* Sur cela le *Paraousti* fut derechef interrogé comme dessus. Il fit réponse que cela n'estoit qu'une ceremonie par laquelle ilz remettoient en memoire la mort & persecution de leurs ancestres *Paraoustis*, faite par leur ennemi *Thimagona*. *Ceremonie d'affliction* Allegant au surplus que toutes & quantes fois que quelqu'un d'entre-eux retournoit de ce pais-là sans rapporter les testes de leurs ennemis, ou sans amener quelque prisonnier, il faisoit en perpetuelle memoire de ses predecesseurs, toucher le mieux aimé de tous ses enfans par les mesmes armes dont ils avoient esté tués, afin que renouvellant la playe la mort d'eux fust derechef pleurée. *pour se souvenir de la persecution des peres.*

Guerre entre les Indiens: Ceremonies avant que d'y aller: Humanité envers les femmes & petits enfans: Leurs triumphes: Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé: Etrange accident de tonnerre: Simplicité des Indiens.

CHAP. X.



PRES ces choses le *Paraousti Satouriona* envoya vers le Capitaine Laudonniere sçavoir s'il vouloit continuer en la promesse qu'il lui avoit faite à son arrivée, d'estre ami de ses amis, & ennemi de ses enne-

mis, & l'aider d'un bon nombre d'arquebustiers à l'exécution d'une entreprise qu'il faisoit contre *Timogona*. A quoy ledit Laudonniere fit réponse qu'il ne vouloit pour son amitié encourir l'inimitié de l'autre: & que quand bien il le voudroit, il n'avoit pour lors moyen de le faire, d'autant qu'il estoit apres à se munir de vivres & choses necessaires pour la conservation de son Fort: joint que ses barques n'étoient pas prêtes, & que s'il vouloit attendre deux lunes, il aviseroit de faire ce qu'il pourroit. Cette réponse ne lui fut gueres agreable, d'autant qu'il avoit ja ses vivres appareillés, & dix *Paraouffis* qui l'estoient venuz trouver, si bien qu'il ne pouvoit differer. Ainsi il s'en alla. Mais avant que s'embarquer il commanda que promptement on lui apportast de l'eau. Ce fait, jettant la veüe au ciel, il se mit à discourir de plusieurs choses en gestes, ne montrant rien en lui qu'une ardante colere. Il jettoit souvent son regard au Soleil, lui requerant victoire de ses ennemis: puis il versa avec la main sur les têtes des *Paraouffis* partie de l'eau qu'il tenoit en un vaisseau, & le reste comme par furie & dépit dans un feu préparé là tout exprés, & lors il s'écria par trois fois, *Hé Timogona*: voulant signifier par telles ceremonies qu'il prioit le Soleil lui faire la grace de répandre le sang de ses ennemis, & aux *Paraouffis* de retourner avec les têtes d'iceux, qui est le seul & souverain triomphe de leurs victoires. Arrivé sur les terres ennemies, il ordonna avec son Conseil que cinq des *Paraouffis* iroient par la riviere avec la

Cere-
monie
des In-
diens a-
vant
qu'aller
à la
guerre.

moitié des troupes, & se rendroient au point du jour à la porte de son ennemi: quant à lui il s'achemineroit avec le reste par les bois & forets le plus secrettement qu'il pourroit: & qu'estans là arrivez au point du jour, on donneroit dedans le village, & tueroit-on tout, excepté les femmes & les petits enfans. Ces choses furent executées comme elles avoient esté arrêtées, & enleverent les têtes des morts. Quant aux prisonniers ils en prindrent vingt-quatre, lesquels ils emmenerét en leurs *almadies*, chantans des loüanges au Soleil, auquel ilz iapportoient l'honneur de leur victoire. Puis ilz mirent les peaux des têtes au bout des javelots, & distribuerent les prisonniers à chacun des *Paroustitis*, en sorte que *Satouriona* en eut treze. Devant qu'arriuer il enuoya annoncer cette bonne nouvelle à ceux qui estoient demeurés en la maison, lesquels incontinent se prindrent à pleurer, mais la nuit venuë ilz se mirent à danser & faire la feste. Le lendemain *Satouriona* arrivant, fit planter devant sa porte toutes les têtes (c'est la peau enlevée avec les cheveux) de ses ennemis, & les fit environner de branchages de lauriers. Incontinent pleurs & gemissemens, lesquels avenant la nuit, furent changés en danses.

Les Indiens épargnēt le sang des femmes & petits enfans.

Triomphe des Indiens.

Laudonniere de-

Le Capitaine Laudonniere averti de ceci pria le *Parousti Satouriona*, de lui envoyer deux de ses prisonniers: ce qu'il refusa. Occasion que Laudonniere s'y en alla avec vingt soldats, & estant entré tint vne mine refrongnée sans parler à *Satouriona*. En fin au bout de demie heure se.

mandāt quel-ques pri-sonniers est refusé.

il demanda où estoient les prisonniers que lon avoit pris à *Timogona*, & commanda qu'ilz fussent amenés. Le *Paraousti* de pité & étonné tout ensemble fut long temps sans repondre. En fin il dit qu'estans épouvantez de la venue des François ils avoient pris la fuite par les bois. Le Capitaine Laudonniere faisant semblant de ne le point entendre, demanda de tete chef les prisonniers. Lors *Satouriona* commanda à son fils de les chercher. Ce qu'il fit & les amena vne heure apres. Ces pauvres gens voulans se prosterner devant Laudonniere, il ne le souffrit, & les emmena au Fort. Le *Paraousti* ne fut gueres cõtent de cette bravade, & s'angoissoit les moyès de s'en venger, mais dissimulant son mal-talent ne laissoit point d'envoyer des messages & presents au Capitaine des François, lequel apres l'avoir remercié lui fit sçavoir qu'il desiroit l'apointer avec *Timogona*, moyennant quoy il auroit passage ouvert pour aller contre *Onathagua* son ancien ennemi: & que ses forces jointes avec celles d'*Olata Ouac Ontina* haut & puissant *Paraousti*, ilz pourroient ruiner tous leurs ennemis, & passer les confins des plus lointaines rivieres meridionales. Ce que *Satouriona* fit semblant de trouver bon, suppliant le Capitaine Laudonniere y tenir la main, & que de sa part il garderoit tout ce qu'en son nom il passeroit avec *Timogona*.

Ettran-
ge acci-
dent de
foudre.

Après ces choses il tomba à demie lieuë du fort des François vn foudre du Ciel tel qu'il n'en a jamais esté veu de pareil, & partant sera bõ d'è faire ici le recit pour clore ce chapitre.

Ce fut à la fin du mois d'Aoust, auquel temps jaçoit que les prairies fussent toutes vertes & arroulées d'eaux, si est-ce qu'en vn instant ce foudre en consumma plus de cinq cens arpens, & brussa par sa chaleur ardante tous les oyseaux des prairies : chose qui dura trois iours en feu. & éclair continuel. Ce qui donnoit bien à penser à noz François, non moins qu'aux Indiens, lesquels pensans que ces tonnerres fussent coups de canons tirez sur eux par les nôtres, envoyerent au Capitaine Laudonniere des harangueurs pour lui temoigner le desir que le *Paraoussi Allicamani* avoit d'entretenir l'alliance qu'il avoit avec lui, & d'etre employé à son service : & pour ce qu'il trouvoit fort estrange la canonade qu'il avoit fait tirer vers sa demeure, laquelle avoit fait bruler vne infinité de verdes prairies, & consommé jusques dedans l'eau, approché même si pres de sa maison qu'il pensoit qu'elle deust bruler: pour ce, le supplioit de cesser, autrement qu'il seroit contraint d'abandonner sa terre. Le Capitaine Laudonniere ayant entendu la folle opinion de cet homme dissimula ce qu'il en pensoit, & repondit joyeusement qu'il avoit fait tirer ces canonades pour la rebellion faite par *Allicamani*, quand il l'envoya sommer de lui envoyer les prisonniers qu'il detenoit du grand *Olata Ouæ Ontina*, non qu'il eut envie de lui mal faire, mais s'estoit contenté de tirer jusques à mi-chemin, pour lui faire paroître sa puissance: l'assurant au reste que tant qu'il demeureroit en sette volonté de lui rendre o-

*Foudre
de trois
iours.*

*Simpli-
cité des
Indiens.*

beïssance, il lui seroit loyal defenseur contre tous ses ennemis. Les Indiens contétez de cette réponse retournerent vers leur *Paraoussi*, lequel nonobstant l'assurance s'absenta de sa demeure l'espace de deux mois, & s'en alla à vingt-cinq lieuës de là.

Les trois jours expirés le tonnerre cessa & l'ardeur s'éteignit du tout. Mais es deux jours suivans il survint en l'air vne chaleur si excessive, que la riviere préque en bouilloit, & mourut vne si grande quantité de poissons & de tant d'especes, qu'en l'embouchure de la riviere il s'en trouua de morts pour charger plus de cinquante chariots; dont s'ensuivit vne si grande putrefaction en l'air qu'elle causa force maladies contagieuses, & extremes maladies aux François, desquels toutefois par la grace de Dieu, aucun ne mourut.

*Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capitaine
Guerre entre deux Capitaines Indiens : Victoire à
l'aide des François : Conspiration contre le Capitaine
Laudonniere : Retour du Capitaine Bourdet
en France.*

CHAP. XI.



A fin pour laquelle le Capitaine Laudonniere avoit demandé les prisonniers à *Satouriona* estoit pour les renvoyer à *Onae Outina*, & par ce moyen pouvoir par son amitié, plus facilement penetrer dans les terres,

Ainsi le dixième Septembre s'estans embarqué le sieur d'Arlac, le Capitaine Vasseur, le Sergent, & dix soldats, ilz navigerent jusques à quatre-vingts lieuës, bien receuz par tout, & en fin rendirent les prisonniers à *Outina*, lequel apres bonne chere pria le Seigneur d'Arlac de l'assister à faire la guerre à vn de ses ennemis, nommé *Potavou*. Ce qu'il lui accorda, & renvoya le Vasseur avec cinq soldats. Or pour ce que c'est la coutume des Indiens de guerroyer par surprise, *Outina* delibera de prendre son ennemi à la Diane, & fit marcher ses gens toutela nuit en nombre de deux cens, lesquels ne furent point si mal avisez qu'ils ne priaissent les arquebusiers François de se mettre en tête, afin (disoient-ilz) que le bruit de leurs arquebuses étonnast leurs ennemis. Toutefois ils ne sçurent aller si subtilement que *Potavou* n'en fust averti, encores qu'il fust distant de vingt-cinq lieuës de la demeure d'*Outina*. Ilz se mirent donc en bon devoir & sortirent en grande compagnie; mais se voyãs chargez d'arquebusades (qui leur estoit chose nouvelle) & leur Capitaine du premier coup par terre d'un coup d'arquebuse qu'il eut au front tiré par le sieur d'Arlac, ilz quitterent la place: & les Indiens d'*Outina* prindrent hommes, femmes, & enfans prisonniers par le moyen de noz François, ayans toutefois perdu vn homme. Cela fait, le sieur d'Arlac s'en retourna, ayant receu d'*Outina* quelque argent & or, des peaux peintes, & autres hardes, avec mille remercimens: & promit da-

R'envoy des prisonniers.
Guerre entre deux autres Capitaines Indiens.

Effet des arquebusades Françoises.

vantage fournir aux François trois cens hommes quand ils auroient affaire de lui.

*Conspiration
contre
Laudon-
niers.*

Pendant que Laudonniere travailloit ainsi à acquérir des amis, voici des conspirations contre lui. Vn Perigourdin nommé la Roquette debauchâ quelques soldats, disant que par sa magie il avoit decouvert vne mine d'or ou d'argent à mont la riviere, de laquelle ilz devoient tous s'enrichir. Avec la Rochette y en avoit encore vn autre nommé le Genre, lequel pour mieux former la rebellion disoit que leur Capitaine les entretenoit au travail pour les frustrer de ce gain, & partant falloit élire vn autre Capitaine, & se depecher de cetui-ci. Le Genre lui-même porta la parole à Laudonniere du sujet de leur plainte. Laudonniere fit réponse qu'ilz ne pouvoient tous aller aux terres de la mine, & qu'avant partir il falloit rendre la Forteresse en defense contre les Indiens. Au reste qu'il trouvoit fort estrange leur façon de proceder, & que s'il leur sembloit que le Roy n'eut fait la depense du voyage à autre fin, que pour les enrichir de pleine arrivée, ilz se trompoient. Sur cette réponse ilz se mirent à travailler portans leurs armes quant & eux à l'intention de tuer leur Capitaine s'il leur eust tenu quelques propos facheux, mêmes aussi son Lieutenant.

*Entre-
prise pour
empoisonner
Laudon-
niere.*

Le Genre (que Laudonniere tenoit pour son plus fidele) voyant que par voye de fait il ne pouvoit venir à bout de son mechant dessein, voulut tenter vne autre voye, & pria l'Apothicaire de mettre quelque poison dans certai-

ne medecine que Laudonniere devoit prendre, ou lui bailler de l'arsenic ou du sublimé, & que lui-même le mettroit dans son breuvage. Mais l'Apothicaire le renvoya éconduit de sa demande, comme aussi fit le Maitre des artifices. Se voyant frustré de ses mauvais desseins, il resolut avec d'autres de cacher souz le list dudit Laudonniere vn barrillet de poudre à canon, & par vne trainee, d'y mettre le feu. Sur ces entreprises vn Gentil-homme qu'icelui Laudonniere avoit ja depeché pour retourner en France, voulant prendre congé de lui, l'avertit que le Genre l'avoit chargé d'un libelle farci de toutes sortes d'injures contre lui, son Lieutenant, & tous les principaux de la compagnie. Au moyen dequoy il fit assembler tous ses soldats, & le Gentil-homme nommé le Capitaine Bourdet avec tous les siens (lesquels dès le quatrième de Septembre estoient arrivés en la rade de la riviere) & fit lire en leur presence à haute voix le contenu au libelle difamatoire, afin de faire conoitre à tous la mechanceté du Genre, lequel s'estant evadé dans les bois demanda pardon au sieur Laudonniere, confessant par ses lettres qu'il avoit meritè la mort, se soumettant à sa misericorde. Cependant le Capitaine Bourdet se met à la voile le deuxième Novembre pour retourner en France, s'estant chargé de remener sept ou huit de ces seditieux, non compris le Genre, lequel il ne voulut, quoy qu'il lui offrit grande somme d'argent pour ce faire.

*Autre
entreprise.*

*Retour
du Capitaine
Bourdet
en France
le 10.
Novembre.*

*Autres diverses conspirations contre le Capitaine
Laudonniere: & ce qui en avint.*

CHAP. XII.



ROIS jours apres le depart du Capitaine Bourdet, le Capitaine Laudonniere, apres avoir evadé vne conspiration retombe en vne autre, voire en deux & en trois : la premiere pratiquée par quelques matelots que cè Capitaine Bourdet lui avoit laissé, lesquels debaucherent ceux dudit Laudonniere sur ce qui leur proposerent d'aller aux *Entilles* butiner quelque chose sur les Hespagnols, & que là il y avoit moyen de se faire riches. Ainsi le Capitaine les ayans envoyé querir de la pierre & de la terre pour faire briques à vne lieuë & demie de Charle-fort, selon qu'ils avoient accoutumé, ilz s'en allerent tout à fait, & prirent vne barque passagere d'Hespagnols pres l'ile de Cuba, en laquelle ilz trouverent quelque nombre d'or & d'argent qu'ilz saisirent: & avec ce butin tindrent quelque temps la mer jusques à ce que les vivres leur vindrent à faillir; qui fut cause que vaincuz de famine ilz rendirent à la Havane, ville principale de l'ile de Cuba, dont avint l'inconvenient que nous dirons ci-apres.

*Seconde
conspira-
tion.*

*Troisième
con-
spiratiō.*

Qui pis est deux Charpentiers Flamans que le même Bourdet avoit laissé, emmenerent vne autre barque qui restoit, de sorte que Lau-

donniere demeura sans barque ni bateau. Je laisse à penser s'il estoit à son aise. Là dessus il fait chercher ses larrons: il n'en a point de nouvelles. Il fit donc batir deux grandes barques, & vn petit bateau en toute diligence, & estoit la besongne ja fort avancée, quand l'avarice & l'ambition, meres de tous maux, s'enracinerent aux cœurs de quatre ou cinq soldats auquelz cet œuvre & travail ne plaisoit point.

Ces maraux commencerent à pratiquer les *Quatrie-* meilleurs de la troupe, leurs donnans à enten- *me con-* dre que c'estoit chose vile & deshoneste à hō- *spiratiō.* me de maison comme ils estoient de s'occuper ainsi à vn travail abject & mechanique, attendu qu'ilz pouvoient se rendre galans-hommes & riches s'ilz vouloient busquer fortune au Perou & aux terres *Entilles*, avec les deux barques qui se batissoient. Que si le fait estoit trouvé mauvais en France ils auroient moyen de se retirer en Italie ou ailleurs, attendant que la colere se passeroit: puis il surviendroit quelque guerre qui feroit tout oublier. Ce mot de richesse sonna si bien aux oreilles de ces soldats, qu'en fin apres avoir bien consulté l'affaire ilz se trouverent jusques au nombre de soixante-six, lesquels prindrent pretexte de *Soixan-* remonter à leur Capitaine le peu de vivres *te-six cō-* qui leur restoit pour se maintenir jusques à ce *spira-* que les navires vissent de France. Pour *teurs.* à quoy remedier leur sembloit necessaire d'envoyer à la Nouvelle-Hespagne, au Perou, & à toutes les iles circonvoisines, ce qu'ilz le suplioient leur vouloir permettre. Le

*La R^{oyne}
de Fran-
ce defend
à Lau-
donniere
de faire
tort aux
Hespa-
gnols.*

Capitaine qui se doutoit de ce qui estoit, & qui sçavoit le commandement que la Royne lui avoit fait de ne faire tort aux sujets du Roy d'Hespagne, ne chose dont il peut concevoir jalousie, leur fit réponse que les barques achevées il donneroit si bon ordre à tout qu'ilz ne manqueroient point de vivres, joint qu'ils en avoient encore pour quatre mois. De cette réponse ilz firent semblant d'estre contents. Mais huit jours apres voyant leur Capitaine malade, oubliant tout honneur & devoir, ilz commencent de nouveau à rebattre le fer, & protestent de se saisir du corps de garde & du Fort, voire de violenter leur Capitaine s'il ne vouloit condescendre à leur mechant desir.

*Audace
de sol-
dats.*

Ainsi les cinq principaux auteurs de la sedition armez de corps de cuirasse, la pistole au poing, & le chien abbattu entrerent en sa chambre, disans qu'ilz vouloient aller en la nouvelle Hespagne chercher leur aventure. Le Capitaine leur remontra qu'ilz regardassent bien à ce qu'ils vouloient faire. A quoy ilz répondirent que tout y estoit regardé, & qu'il falloit leur accorder ce point, & ne restoit plus sinon de leur bailler les armes qu'il avoit en son pouvoir, de peur que (si vilainement outragé par eux) il ne s'en aidât à leur desavantage. Ce que ne leur ayant voulu accorder, ilz prindrent tout de force, & l'emporterent hors de sa maison: même apres avoir offensé vn Gentil-homme qui s'en formalisoit. Puis se saisirent de la personne de leur Capitaine, & l'envoyerent prisonnier en vn

navire qui estoit à l'ancre au milieu de la ri- *Le Cap-*
 viere, où il fut quinze jours, assisté d'un hom- *taine*
 me seul, sans visite d'aucun : & desarmèrent *London-*
 tous ceux qui tenoient son parti. En fin ilz lui *niere pri-*
 envoyèrent un congé pour signer, lequel *sonnier.*
 ayant refusé ilz lui manderent que s'il ne le
 signoit ilz lui iroient couper la gorge. Ainsi
 contraint de signer leur congé, il leur bailla
 quelques mariniers avec un pilote nommé
 Trenchant. Les barques parachevées, ilz les
 armerent des munitions du Roy, de poudres,
 de balles, & d'artillerie, & contraignirent le
 Vasseur leur livrer l'enseigne de son navire:
 puis s'en allerent en intention de faire voile *Mechan-*
 en un lieu des *Entilles* nommé *Leangave*, & y se *incen-*
 prendre terre la nuit de Noël, à fin de faire un *tion des*
 massacre & pillage pendant qu'on diroit la *mutins.*
 Messe de minuit. Mais comme Dieu n'est
 point parmi telles gens, ils eurent de la divi-
 sion avant que partir, & se separerent au sortir
 de la riviere, & ne se veirent point qu'au bout
 de six semaines : pendant lequel temps l'une
 des barques print un bergantin chargé de
 quelque nombre de *Cassava* espeece de pain de
 racine blanc & bon à manger, avec quelque
 peu de vin : & en cette conquête perdirent
 quatre hommes, sçavoir deux tués, & deux
 prisonniers : toutefois le bergantin leur de-
 meura, & y transporterent une bonne partie
 de leurs hardes. De là ilz resolurent d'aller à
Baracon, village del'ile Jamaïque, où estans ar-
 rivés ilz trouverent une caravelle de cinquante
 à soixante tonneaux, qu'ilz prindrent

& apres avoir fait bonne chere au village cinq ou six jours, ilz s'embarquerent dedans abandonnant leur seconde barque, & tirerent vers le cap de *Thibron*, où ilz rencontrerent vne patache qu'ilz prindrent de force apres avoir longuement combattu. En cette patache fut pris le Gouverneur de la *Jamaïque*, avec beaucoup de richesses tant d'or & d'argent, que de marchandises, desquelles noz seditieux ne se contentans, delibererent en chercher encore en leur caravelle, & tirerent vers la *Jamaïque*. Le Gouverneur fin & accort se voyant conduit au lieu où il demandoit & commandoit, fit tant par ses douces paroles, que ceux qui l'avoient prins lui permirent de mettre dans vne barquette deux petits garçons pris quant & lui, & les envoyer au village vers sa femme, à fin de l'avertir qu'elle eust à faire provisions de vivres pour les lui envoyer. Mais au lieu d'écrire à sa femme il dit secretement aux garçons qu'elle se mist en tout devoir de faire venir les vaisseaux des ports circonvoisins à son secours. Ce qu'elle fit si dextrement, qu'un matin à la pointe du jour comme les seditieux se tenoient à l'embouchure du port ilz furent pris n'ayans peu decouvrir les vaisseaux Espagnols, tant pour l'obscurité du temps, que pour la longueur du port. Il est vray que les vingt-cinq ou vingt-six qui estoient au bergantin les decouvrirent: mais ce fut quand ilz furent pres, & n'ayans le loisir de lever les ancres, couperent le cable, & s'enfuirent, & vindrent passer à la veüe de la *Havane* en l'ile

de Cuba. Or le pilote Trenchant, le trompette & quelques autres mariniers qui avoient esté emmenez par force en ce voyage ne desirans autre chose que s'en retourner vers leur Capitaine Laudonniere, s'accorderent ensemble de passer la traverse du canal de *Bahame*, tandis que les seditieux dormiroient, s'ils voyoient le vent à propos: ce qu'ilz firent si bien que le matin au poinct du jour environ le vingt-cinquième de Mars, ilz se trouuerent à la côte de la Floride, où conoissans le mal par eux commis, ilz se mirent par maniere de moquerie à contrefaire les Iuges (mais ce fut apres vin boire) d'autres contrefaisoient les Advocats, vn autre concludoit disant, Vous ferez voz causes telles que bon vous semblera, mais si estans arrivés au Fort de la Caroline le Capitaine ne vous fait trestous pendre ie ne le tiendray iamais pour homme de bien. Leur voile ne fut point plustôt decouverte en la côte qu'un *Paraoussi* nommé *Patuca* en envoya avertir le Capitaine Laudonniere. Sur ce le brigantin affamé vint surgir à l'ébouchure de la riviere de May, & par le cōmandement d'icelui Capitaine fut amené devant le Fort de la Caroline. Trente soldats lui furent envoyez pour prendre les quatre principaux auteurs de la sedition, ausquels on mit les fers aux pieds, & à tous le Capitaine Laudonniere fit vne remontrance du service qu'ilz devoient au Roy, duquel ilz recevoient gages: de leur trop grande oubliance: & qu'ayans échappé la iustice des hommes ilz n'avoient peu éviter celle de

25. de
Mars,
1565.

Retour
d'une
partie des
seditieux

*Jugemēt
de mort
con re les
auteurs
de la se-
dition.*

Dieu. Apres quoy les quatre enferrez furent condamnés à estre pendus & étranglez. Et voyans qu'il n'y avoit point d'huis de derriere contre cet Arret, ilz se mirent en devoir de prier Dieu. Toutefois l'un des quatre pensant mutiner les soldats leur dit ainsi : Comment mes freres & compagnons, souffrirez-vous que nous mourions ainsi honteusement? A cela le Capitaine Landonniere prenant la parole respondit qu'ilz n'estoient point compagnons de seditieux & rebelles au service du Roy, Neantmoins les soldats supplierent le Capitaine de les faire passer par les armes, & que puis apres si bon luy sembloit les corps seroient penduz. Ce qui fut executé. Voila l'issue de leur mutinerie, laquelle ie croy avoir esté cause de la ruine des affaires des François en la Floride, & que les Hespagnols irrités les allerent par apres forcer, quoy qu'il leur en ait conté la vie. Ici est à considerer qu'en toutes conquêtes nouvelles, soit en mer, soit en terre, les entreprises sont ordinairement troublées, estant les rebellions aisées à se lever, tant par la longue distance du pais, que par l'espoir que les soldats ont de faire leur profit, comme il se voit assez par les histoires anciennes, & par les hontades avenues de nostre siecle à Christophe Colomb, apres sa premiere découverte: à *Francesco Pizarre*, à *Diego d'Almagro* au Perou, & à *Fernando de Cortés*.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere estant delivré de ses séditieux : Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages : Les discours qu'ilz tindrent tant d'eux mêmes, que des peuples Indiens : Habitans de Serrope, ravisseurs de filles : Indiens dissimulateurs.

CHAP. XIII.

ANT parlé de ces rebellions, il faut maintenant reprendre nos erres, & aller tirer de prison le Capitaine Laudonniere à l'aide du sieur d'Ottigni son Lieutenant & de son Sergent, qui apres le départ des mutins l'allerent querir & le remenerent au Fort, là où estant arrivé il assembla ce qui restoit, & leur remontra les fautes commises par ceux qui l'avoient abandonnez, les priant leur en souvenir pour en témoigner vn jour en temps & lieu. Là dessus chacun promet bonne obeissance, à quoy ilz n'ont oncques failly, & travailloient de courage, qui aux fortifications, qui aux barques, qui à autre chose. Les Indiens le visitoient souvent lui apportans des presens, comme poissons, cers, poules d'Inde, leopars, petits ours, & autres vivres qu'il recompensoit de quelques menues marchandises. Vn jour il eut avis qu'en la maison d'un Paroussi, nommé Onathagna demeurant à quelque cinquante lieües loing de la Caroline vers le Su, y

avoit deux hommes d'autre nation que de la leur: par promesse de recompense il les fit chercher & amener. C'estoient Hespagnols nuds, portans cheveux longs jusques aux jarrets, bref ne differans plus en rien des Sauvages. On leur coupa les cheveux, lesquels ilz ne voulurent perdre, ains les envelopperent dans vn linge, difans qu'ilz les vouloient reporter en leur pais, pour temoigner le mal qu'ils avoient enduré aux Indes. Aux cheveux de l'vn fut trouvé quelque peu d'or caché pour environ vingt cinq escus, dont il fit present au Capitaine. Enquis de leur venuë en ce pais-là, & des lieux où ilz pouvoient avoir esté: Ilz répondirent qu'il y avoit dés-ja quinze ans passez que trois navires dans l'vn desquels ils estoient, se perdirent au travers d'un lieu nommé *Calos* sur des basses que l'on dit *Les Martyres*, & que le *Paraousti* de *Calos* retira la plus grande part des richesses qui y estoient, mais la pluspart du monde se sauva & plusieurs femmes, entre lesquelles y avoit trois ou quatre Damoiselles mariées demeurantes encor, & leurs enfans aussi, avec ce *Paraousti* de *Calos*, qui estoit puissant & riche, ayât vne fosse de la hauteur d'un homme & large comme vn tonneau, pleine d'or & d'argent, laquelle il estoit fort aise d'avoir avec quelque nombre d'arquebuziers. Disoient aussi que les hommes & femmes és danses portoient à leurs ceintures des platines d'or larges comme vne assiette, la pesanteur desquelles leur faisoit empeschement à la danse. Ce qui venoit la pluspart des navires Hespagnoles

Deux
Hespa-
gnols de-
venuz
sauva-
ges.

Platine:
d'or lar-
ges com-
me vne
assiette.

qui ordinairement se perdoient en ce detroit. Aureste que ce *Paraousti* pour estre reveré de ses sujets leur faisoit à croire que ses sorts & charmes estoient cause des biens que la terre produisoit : & sacrifioit tous les ans vn homme au temps de la moisson, pris au nombre des Hespagnols qui par fortune s'estoient perduz en ce detroit.

L'vn de ces Hespagnols contôit aussi qu'il avoit long temps servi de messager à ce *Paraousti* de *Calos*, & avoit de sa part visité vn autre *Paraousti* nommé *Oatchagua* demeurant à cinq journées loin de *Calos* : mais qu'au milieu du chemin il y avoit vne ile située dans vn grand lac d'eau douce, appelé *Serropé* ; grande environ de cinq lieuës, & fertile principalement en dates qui proviennent des palmes, dont ilz font vn merveilleux traffic, non toutefois si grand que d'vne certaine racine propre à faire du pain, dont quinze lieuës alentour tout le país est nourri. Ce qui apporte de grandes richesses aux habitans de l'ile; lesquels d'ailleurs sont fort belliqueux, comme ils ont quelquefois témoigné enlevans la fille d'*Oatchagua*, & ses compagnes, laquelle jeune fille il envoyoit au *Paraousti* de *Calos* pour la lui donner en mariage. Ce qu'ilz reputent à vne glorieuse victoire, car ils se marient puis apres à ces filles, & les aiment éperduément.

Serropé
Abon-
dance de
dates.

Racines
exquises
pour fai-
re du
pain.

Davantage comme le *Paraousti Satouriona* sans cesse importunast le Capitaine Laudoniere de se joindre avec lui pour parfaire la guerison à *Quac Ousina*, disans que sans son res-

*Indiens
dissimu-
lateurs.*

pe& il l'eust plusieurs fois defait : & en fin eust accordé la paix : les deux Hespagnols qui connoissoient le naturel des Indiens donnerent avis de ne se point fier en eux , pource que quand ilz faisoient bon visage , c'estoit lors qu'ilz machinoient quelque trahison : & estoient les plus grands dissimulateurs du monde. Aussi ne s'y fient noz François que bien à point.

*Comme le sieur Laudonniere fait provision de vivres :
Découverte d'un Lac aboutissant à la mer du sud :
Montagne de la Mine : Avarice des Sauvages :
Guerre : Victoire à l'aide des François.*

CHAP. XIV.

LE mois de Janvier venu , le Capitaine n'estoit sans souci à cause des vivres qui tous les jours appetissoient : partant il envoyoit de tous côtez vers les *Parauhis* ses amis qui le secouroient. Entre autres la vève du *Parauhis* *Hioacai* demeurante à douze lieues du Fort des François , lui envoya deux barques pleines de mil & de gland , avec quelques hottées pleines de fucilles de *Cassiné*, dequoy ilz font leur breuvage. Cette vève estoit tenuë pour la plus belle de routes les Indiennes, tant honorée de ses sujets , que la pluspart du temps ilz la portoient sur leurs épaules , ne voulans qu'elle allast à pied. Il y survint en ce temps-là vne telle manne de ramiers par l'es-

*Dame
Indien-
ne hano-
-*

pace d'environ sept semaines, que nos François en tuoient chaëun jour plus de deux cens parle bois, Ce qui ne leur venoit mal à point. Et comme il n'est pas bon de tenir vn peuple en oisiveté, le Capitaine employoit les gens à visiter ses amis, & ce faisant decouvrir le dedès des terres, & sequerir toujours de nouveaux amis. Ainsi envoyant quelques-uns des siens à mont la riviere, ilz allerent si avant qu'ilz furent bien trente lieues aydessus d'un lieu nommé *Mathiagua*, & là decouvrirent l'entrée d'un Lac, à l'autre côté duquel ne se voyoit aucune terre, selon le rapport des Indiens, qui même bien souvent avoient monté sur les plus hauts arbres du pais pour voir la terre, sans la pouvoir decouvrir. Et quand je considere ceci, & en fais vn rapport avec ce qu'écrit le sieur Champlain au voyage qu'il fit en la grande riviere de *Canada* en l'an mil six cens trois d'un grand lac qui est au commencement de cette riviere & d'où elle sort, lequel lac a trente journées de long, & au bout l'eau y est salée, estant douce au commencement; je suis induit à croire que c'est icy le même lac, & qui aboutit à la mer du Su. Toutefois le même dit au rapport des Sauvages qu'en la riviere des Iroquois (qui se decharge en ladite riviere de *Canada*) il y a deux lacs longs chacun de cinquante lieues, & que du dernier sort vne riviere qui va descendre en la Floride à cent ou sept vingts lieues d'icelui lac. Mais ceci n'estant encore bien averé, je m'arrête aussi tôt à ma premiere conjecture qu'à celle-ci.

Lac abouissant à la mer du Su.

Noz François ayans borné leur découverte à ce lac, ne pouvans passer outre, revindrent par les villages *Edelano, Enegnape, Chilili, Patica, & Coya*, d'où ils allerent visiter le grand *Quae Outina*, lequel fit tant qu'il retint six de noz François, bien aise de les avoir pres de lui. Avec la barque s'en retourna vn qui estoit demeuré là il y avoit plus de six mois, lequel rapporta que jamais il n'avoit veu vn plus beau pais.

Para- Entre autres choses, qu'il avoit veu vn lieu
oulti nommé *Hostagua* d'où le *Paraousti* estoit si puis-
puissant. sant, qu'il pouvoit mettre trois ou quatre mil-
le Sauvages en campagne, avec lequel si les
François se vouloiét entendre ils assujettiroiét
tout le pais en leur obeissance: & possederoiét
la montagne de *Palasti*, au pied de laquelle scrt
vn ruisseau, où les Sauvages puisent l'eau avec
vne cane de roseau creuse & seche jusques à
ce que la cane soit remplie, puis ilz la secoüent,
& trouvent que parmi ce sable il y a force
grains de cuivre & d'argent.

En ces quartiers avoit demeuré fort long
temps vn François nommé Pierre Gambie
pour apprendre les langues, & trafiquer avec
les Indiens, & comme il retournoit à la Caro-
line conduit dans vn *Canoa* (petit bateau tout
d'une piece) par deux Sauvages ils le tuerent
pour avoir quelque quantité d'or & d'argent
qu'il avoit amassé.

Auari-
ce des
Sauva-
ges.

Quelques jours apres le *Paraousti Outina*
demanda des forces aux François pour guer-
royer son ennemi *Potawan*, afin d'aller aux
montagnes sans empchement. Sur ce conseil

pris, le Capitaine lui enuoya trente arquebuziers, quoy qu'*Ouinta* n'en eust demandé que neuf ou dix (car il se faut deffier de ce peuple) lesquels arrivez, on charge de vivres femmes, enfans, & hermaphrodites, dont il y a quantité en ce pais-là. Ne pouvans arriver en vn jour vers *Potavan*, ilz campent dans les bois, & se partissent six à six faisans des feuz alétour du lieu où est couché le *Paraousti*, pour la garde duquel sont ordonnez certains archers, auxquels il se fie le plus. Le jour venu ils arrivét pres d'un lac, où découvrens quelques pecheurs, ilz ne passent outre (car ilz ne font point la pecherie sans avoir nombte de sentinelles au guet.) En fin pensans les surprendre ilz n'en peurent attraper qu'un, lequel fut tué à coups de fleches, & tout mort, les Sauvages le tirerent à bord, & lui enleverent la peau de la tête, & lui couperent les deux bras, reservans les cheveux pour en faire des triôphes. *Ouinta* se voyant découvert, consulta son *Tarva*, c'est à dire Magicié, lequel apres avoir fait quelques signes hideux à voir, & pronocé quelques paroles, dit à *Ouinta* qu'il n'estoit pas bon de passer outre, & que *Potavan* l'attendoit avec deux mille hommes, lesquels estoiet tous fournis de cordes pour lier les prisonniers qu'il s'asseuroit de prendre. Cette réponse ouïe, *Ouinta* ne voulut passer outre. De quoy le sieur d'Ottigni faché, dit qu'on lui donna vne guide, & qu'il les vouloit aller attaquer avec sa petite troupe. *Ouinta* eut honte de ceci, & voyant ce bon courage delibera de tenter la fortune. Aussi ne falloit-il pas de trouver

Expedition de guerre entre Sauvages.

Garde du Paraousti.

Façon d'enlever la peau de la tête aux ennemis.

Courage du sieur d'Ottigni.

*Recar-
mouche.*

*Extrait-
ce.*

l'ennemy au lieu où le Magicien auoit dit, ou se fit l'écar mouche, qui dura bien trois grosses heures: en laquelle veritablement *Outina* eust esté defait, n'eust esté que les arquebuziers François porterent tout le faix du combat, & tuerent vn grand nombre des soldats de *Potavon*, qui fut cause de les mettre en route. *Outina* se contentant de cela fit retirer ses gens, au grand mécontentement du sieur d'Ottigni, qui desiroit fort de poursuivre la victoire. Apres qu'il fut arriué en sa maison il envoya ses messagers à dix-huict ou vingt *Parauustis* de ses vassaux, les avertir de se trouver aux festes & danles qu'il entendoit celebrer à cause de sa victoire. Cela fait, le sieur d'Ottigni s'en retourne lui laissant douze hommes pour son assurance.

*Grande necessité de viures entre les François accrue
iufques à vne extreme famine : Guerre pour auoir
la vie : Prise d'Outina : Combat des François
contre les Sauvages : Façon de combattre d'i-
ceux Sauvages.*

CHAP. XV.



NOZ François Floridiens avoient eu promesse de rafraichissement & secours dans la fin du mois d'Auril, Cet espoir fut cause qu'ilz ne se donnoient gueres de peine de bien ménager leurs viures, lesquels le Capitaine leur faisoit distribuer également,

lement, autant plus petit qu'à lui-même: Et toutefois ilz n'en pouvoient plus recouvrer du païs, par-ce que durant les mois de Janvier, Février, & Mats, les Indiens quittent leurs maisons, & vont à la chasse par le vague des bois. Cela fut cause que le mois de May venu sans qu'il arrivast rien de France, ilz se trouverent en nécessité de vivres jusques à courir aux racines de la terre, & à quelque ozeille qu'ilz trouvoient par les bois & les champs. Car ores que les Sauvages fussent de retour, ayans auparavant troqué leur mil, fèves, & fruits, pour de la marchandise, ilz ne donnoient aucun secours que de poisson, sans quoy véritablement les François fussent morts de faim. Cette famine dura six semaines, pendant lequel temps ilz ne pouvoient travailler, & s'en alloient tous les jours sur le haut d'une montagne en sentinelle, pour voir s'ilz découvroient point quelque vaisseau François. En fin frustrés de leur esperance, ilz s'assemblent & prient le Capitaine de donner ordre au retour, & qu'il ne falloit laisser passer la saison. Il n'y avoit point de navire capable de les recevoir tous, si bien qu'il en falloit bâtir vn. Les charpentiers appellez promirent qu'en leur fournissant les choses nécessaires ilz le feroient parfait dans le huitième d'Aoust. Là dessus chacun au travail: il ne restoit plus qu'à trouver des vivres. Ce que le Capitaine entreprit faire avec quelques-uns de ses gens & les matelots. Pour quoy accomplir il s'embarque sur la riviere sans aucuns vivres pour en aller chercher, vivant seulement

*Grande
nécessité
de vivres*

*Délibé-
ration
sur le re-
tour en
France.*

de framboises, d'une certaine graine petite & ronde, & de racines de palmites qui estoient es côtes de cette riviere, en laquelle apres avoir navigé en vain, il fut contraint de retourner au Fort, où les soldats commençans à s'ennuier du travail, à cause de l'extreme famine qui les pressoit, proposerent pour le remede de leur vie, de se saisir d'un des *Paraouffis*. Ce que le Capitaine ne voulut faire du commencement, ains les envoya avertir de leur necessité, & les prier de leur bailler des vivres pour de la marchandise; ce qu'ilz firent l'espace de quelques jours qu'ils apporterent du gland & du poisson, mais reconoissans la necessité des François, ilz vendoient si cherement leurs denrées, qu'en moins de rien ilz leur tirerent toute la marchandise qu'ils avoient de reste. Qui pis est craignans d'estre forcés, ilz n'approcherét plus du Fort que de la portée d'une arquebuzé. Là les soldats alloient tout extenués & le plus souvent se depouilloiet de leurs chemises pour avoir un poisson. Que si quelquefois ilz remettoient le prix excessif, ces méchans répondoient brusquement: Si tu fais si grand cas de ta marchandise, mange-la, & nous mangerons nôtre poisson; puis ilz s'éclatoient de rire & se mocquoient d'eux: Ce que les soldats ne pouvant souffrir, avoiet envie de leur en faire payer la folle enchere, mais le Capitaine les appaioit au mieux qu'il pouvoit. A la parfin il s'avisa d'envoyer vers *Outina* pour le prier de le secourir de gland & de mil. Ce qu'il fit assez pe-

*SAUVAGE -
impitoyables
aux necessiteux*

*Famine
pitoyable.*

titement, & en lui baillant deux fois autant que la marchandise valloit. Sur ces entrefaites il se presenta quelque occasion de respirer sur ce qu'*Outina* manda qu'il vouloit faire prendre & chatier vn *Paraouffi* de ses Sujets, lequel avoit des vivres: & que si on le vouloit aider de quelques forces il conduiroit les François au village de cetui-là. Ce que fit le Capitaine Laudonniere, mais arrivez vers *Outina* il les fit marcher contre ses autres ennemis. Ce qui depleut au sieur d'Ottigni conducteur de l'œuvre, & eust mis *Outina* en pieces sans le respect de son Capitaine. Cette mocquerie rapportée au Fort de la Caroline, les soldats r'entrent en leur premiere delibération de punir l'audace & mechanceté des Sauvages, & prennent vn de leurs *Paraouffis* prisonnier. Le Capitaine Laudonniere comme forcé à ceci en voulut estre le conducteur, & s'embarquerent cinquante des meilleurs soldats en deux barques cinglans vers le païs d'*Outina*, lequel ilz prindrent prisonnier, ce qui ne fut sans grands cris & lamentations des siés, mais on leur dit que ce n'estoit pour lui faire mal, ains pour recouvrer des vivres par son moyen. Le lendemain cinq ou six cens Archers Indiens vindrent annoncer que leur ennemi *Potavon* averti de la capture de leur *Paraouffi* estoit entré en leur village, éloigné de six lieues de la riviere, & avoit tout brulé, & partant prioient les François de les secourir. Cependant ilz voyoient des gens en embuscade en intention de les char-

Tromperie
d'Outina.



Prise
d'Outina.

*Election
d'un au-
tre Pa-
raousti.*

gers'ilz fussent descendus à terre. Se voyans découverts ils envoyèrent quelque peu de vivres. Et mesurans les François à leur cruauté, qui est de faire mourir tous les prisonniers qu'ilz tiennent, & partant desesperans de la liberté d'*Outina*, ilz procederent à l'élection d'un nouveau *Paraousti*, mais le beau-pere d'*Outina* éléua dessus le siege Royal (pour vser de notre mot) l'un des petits enfans d'icelui *Outina*, & fit tât que par la pluralité des voix l'honneur lui fut rendu d'un chacun. Ce qui fut pré- que cause de grands troubles entre-eux. Car il y avoit le parent d'un *Paraousti* voisin de là qui y pretendoit, & avoit beaucoup de voix entre ce peuple. Cependant *Outina* demeuroit prisonnier avec un sien fils; & entendu par ses sujets le bon traitement qu'on lui faisoit, ilz le vindrent visiter avec quelques vivres. Les ennemis d'*Outina* ne dormoient point, & venoient de toutes parts pour le voir, s'efforçans de persuader à *Laudonniere* qu'il le fît mourir, & qu'il ne manqueroit de vivres, même *Satouriona*, lequel envoya plusieurs fois des presens de victuailles pour l'avoir en sa puissance, dont se voyant éconduit il se desista d'y plus pretendre. La famine cependant pressoit de plus en plus: car il ne se trouvoit ni mil, ni féves par tout, ayant esté employé ce qui restoit aux semailles: & fut si grande la disette qu'on faisoit bouillir & piler dans un mortier des racines pour en faire du pain: même un soldat ramassa dans les balieures toutes les arretes de poisson qu'il peut trouver, & les mit secher pour les

*Extrême fa-
mine.*

mieux briser, & en faire aussi du pain, si bien qu'à la pluspart les os perçoient la peau, même la riviere estoit en sterilité de poissons; & en cette deffailance il estoit difficile de se deffendre si les Sauvages eussent fait quelque effort.

En ce desespoir vint vn avis des Indiens voisins, sur le commencement de l'uin, qu'au haut país de la riviere il y avoit du mil nouveau. Laudonniere y alla avec quelques-vns des siens, & trouva qu'il estoit vray. Mais d'vn bien avint vn mal: Car la pluspart de ses soldats pour en avoir plus mangé que leur estomac n'en pouvoit cuire, en furent fort malades. Et de verité il y avoit quatre jours qu'ilz n'avoient mangé que de petits pinocs (fruits verts qui croissent parmi les herbes des rivieres, & sont gros comme cerises) & quelque peu de poisson.

Pinocs.

De là ils s'achemina pour aller surprendre le *Paraousti* d'*Edelano*, lequel avoit fait tuer vn de ses hommes, pour avoir son or, mais il en eut le vent, & gagna aux pieds avec tout son peuple. Les soldats François bruslerent le village, qui fut vne maigre vengeance: car en vne heure ce peuple aura bati vne nouvelle maison. Arrivé à la Caroline, les pauvres soldats & ouvriers ayez ne prindrent le loisir d'egrner le mil qui leur fut distribué, ains le mangerent en épice. Et est chose étrange qu'il faut garder les champs en ce país-là, depuis que les bleds (ou mils) viennent à maturité, non seulement à cause des mulots, mais aussi à cause des larrons, ainsi qu'on fait pardeça les raisins en temps de

Edelano.

Deux
Charpen-
tiers François
tués.
Tuyau
de mil
sucré.

vendange. Ce que ne sçachans deux Charpentiers François ilz furent tuez pour en avoir cueilli vn peu. La canne, ou tuyau de ce mil est si douce & sucrée, que les petits animaux de la terre la mangent bien souvent par le pied, cōme il m'est aduenü en ayāt semé en nôtre voyage fait avec le sieur de Poutrincour.

Ainsi que ces choses se passioient deux des sujets d'*Outina*, & vn hermaphrodite apportèrent nouvelles que dés-ja les mils estoient meurs en leur terroir. Ce qui fut cause qu'*Outina* promit du mil & des fèves à foison si on le vouloit remener. Conseil pris, sa requête lui fut accordée, mais sans fruit, car estans pres de son village, on y envoya, & ne s'y trouua personne, toutefois le beau-pere & la femme d'*Outina* en estans avertis, vindrent aux barques Françaises avec du pain, & entretenans d'esperance le Capitaine tachoient de le surprendre. En fin se voyans découverts, dirent ouvertement que les grains n'estoient encores meurs. De maniere qu'il fallut remener *Outina*, lequel pensa estre tué par les soldats, voyans la méchanceté de ces Indiens.

Quinze jours apres *Outina* pria derechef le Capitaine de le remener, s'asseurant que ses sujets ne feroient difficulté de bailler des vivres, & que le mil estoit meur: & en cas de refus, qu'on fit de lui tout ce qu'on voudroit. Laudonniere en personne le conduit jusqu'à la petite riviere, qui venoit de son village. On envoya *Outina* avec quelques soldats moyennant orages, qui furent mis à la chene,

craignant l'évasion; Sur ces divers pourparlers, Ottigni avec sa troupe s'en alla en la grande maison d'*Outina*, où les principaux du pais se trouverent: & pendant qu'ils faisoient écouler le temps, ils amassoient des hommes, se plaignoient que les François tenoient leurs meches allumées, demandoient qu'elles fussent éteintes, & qu'ils quitteroient leurs arcs: ce qui ne leur fut accordé. *Outina* cependant demeurait clos & couvert, & ne se trouvoit point éassemblée. Et comme on se plaignoit à lui de tant de longueurs, il répondit qu'il ne pouvoit empêcher ses sujets de guerroyer les François, qu'il avoit veu par les chemins des fleches plantées, au bout desquelles y avoit des cheveux longs, signe certain de guerre dénoncée & ouverte: & que pour l'amitié qu'il portoit aux François il les avertissoit que ses sujets avoient délibéré de mettre des arbres au travers de la petite riviere, pour arrêter là leurs barques, & les combattre à l'aise. Là dessus on quit la voix d'un François qui avoit préque toujours esté parmi les Indiens, lequel crioit pour autât qu'on le vouloit porter dans le bois pour l'égorger, dont il fut secouru & delivré. Toutes ces choses considérées le Capitaine arrêta de se retirer le 27. de Juillet. Parquoy il fit mettre ses soldats en ordre, & leur bailla à chacun un sac de mil: puis s'achemina vers les barques, préchant prevenir l'entreprise des Sauvages. Mais il rencontra au bout d'une allée d'arbres de deux à trois cens Indiens, lesquels les saluèrent d'une infinité de fleches bien furieusement.

*Signal
de guerre
ouverte.*

*27. Juil-
let.*

*Escar-
mouche
entre les
sauva-
ges &
François.*

*Sec^de
escar-
mouche.*

Cet effort fut vaillamment soustenu par l'enseigne de Laudonniere, si bien que ceux qui tomberent morts rafraichirent vn peu la colere des survivans. Cela fait, les nôtres poursuivirent leur chemin en bon ordre pour gagner pais. Mais au bout de quatre cens pas ils furent rechargés d'une nouvelle troupe de Sauvages en nombre de trois cens, qui les assaillirent en front, ce-pendant que le reste des precedens leur donnoient en queue. Ce second assaut fut soustenu avec tant de valeur qu'il est possible par le sieur d'Ottigni. Et bien en fut besoin estant si petit nombre contre tant de Barbares qui n'ont autre étude que la guerre.

*Façon de
combat -
des
sauva-
ges.*

Leur façon de combattre estoit telle, que quand deux cens avoit tiré, ilz se retiroient & faisoient place aux autres qui estoient derriere: & avoient ce-pendant le pied & l'œil si prompts, qu'aussi tôt qu'ilz voyoient coucher l'arquebuze en joue, aussi-tôt estoient-ils en terre, & aussi-tôt relevez pour répôdre de l'arc. & se détourner si d'avanture ilz sentoient que l'on voulust venir aux prises: car il n'y a rien que plus ilz craignent, à cause des dagues & des épée. Ce combat dura depuis neuf heures du matin jusques à ce que la nuit les separa. Et n'eust esté qu'Ottigni s'avisâ de faire rompre les fleches qu'ilz trouvoient par les chemins, il n'y a point de doute qu'il eust eu beaucoup d'affaires: car les fleches par ce moié deffaillirét aux Barbares, & furent contraints se retirer. La reveüe faite, se trouva faute de deux hommes qui avoient esté tués, & vingt-deux y en avoit

de navrez, lesquels à peine peurent estre conduits jusques aux barques. Tout ce qui se trouva de mil ne fut que la charge de deux hommes, qui fut distribué également. Car lors que le combat avoit commencé, chacun fut contraint de quitter son sac pour se defendre.

Voilà comme pour la vie on est contraint de rompre les plus étroites amitez. La pestilence (disoit vn Ancien*) est chose heureuse, le carnage d'une bataille perdue chose heureuse, *Quintil. en la declam. 12,* bref toute sorte de mort est aisée: mais la cruele faim epuise la vie, saisit les entrailles, tourment de l'esprit, dessechement du corps, maitresse de transgression, la plus dure de toutes les necessitez, la plus difforme de tous les maux, la peine la plus intolerable qui soit même aux enfers. Ce fut vne pauvre providence aux François de porter des vivres si écharcement qu'il n'y en eust que pour vne chetive année. Et puis qu'on vouloit habiter en la province, & qu'on la tenoit pour bonne, & de bon rapport, il falloit tout d'un coup se pourvoir de vivres pour deux ou trois ans, puis que le Roy embrassoit cette affaire; & s'addonner courageusement à la culture de la terre ayans l'amitié du peuple. Les accidens de mer sont si journaliers, qu'il est difficile d'exécuter les promesses à point nommé, quand bien on auroit bonne volonté de ce faire. Noz voyages, grâces à Dieu, n'ont point esté réduits à cette misere, ny en ont approché. Et en tout cas noz rives de mer sont en tout temps remplies de coquillages, comme de moules, coques, & palourdes, qui ne manquent point au plus lóg & plus rigoureux hiver.

Provisions de mil: Arrivée de quatre navires Angloises: Reception du Capitaine & general Anglois: Humanité & courtoisie d'icelui envers les François.

CHAP. XVI.



PRES que Laudonniere eut rendu & fait rendre graces à Dieu de la delivrance de ses gens, se voyant frustré de ce côté, il fit diligence de trouver des vivres d'ailleurs. Et de fait en trouva quantité à l'autre part de la riviere aux villages de *Saranai* & d'*Emoloa*. Il envoya aussi vers la riviere de Somme, dite par les Sauvages *Ircana*, où le Capitaine Vasseur & son Sergent allerent avec deux barques, & y trouverent vne grande assemblée des *Paraoustis* du pais, entre lesquels estoit *Athore* fils de *Satouriona*, *Apalon*, & *Tacadocoron*, assemblez là pour se rejouir, pource qu'il y a de belles femmes & filles. Noz François leurs firent des presents; en contre-change dequoy leurs barques furent incontinent chargées de mil. Se voyans honestement pourvez de vivres ilz diligenterent au parachevement des vaisseaux pour retourner en France, & commencerent à ruiner ce qu'avec beaucoup de peines ils avoient bâti. Cependant il n'y avoit celui qui n'eust vn extreme regret d'abandonner vn pais de verité fort riche & de bel espoir, auquel il avoit tant endure pour découvrir ce que par la propre

Quantité de mil, autrement Bled Sarrazin, ou de Turque.

faute des nôtres il falloit laisser. Car si en téps & lieu on leur eust tenu promesse, la guerre ne se fust meüe à l'encontre d'*Outina*, lequel, & autres, ils avoient entretenus en amitié avec beaucoup de peines, & n'avoient encore perdu leur alliance, nonobstant ce qui s'estoit passé.

Comme vn chacun rongeoit ces choses en son esprit, voici paroître quatre voiles en mer le troisiéme jour d'Aouft, dont ilz furent épris d'une excessive joye melée de crainte tout ensemble. Apres que ces navires eurent mouillé l'ancre ilz découvrirent comme ils envoyoiét vne de leurs barques en terre, veu laquelle Laudonniere fit armer en diligence l'une des siennes pour envoyer au devant, & scavoir quelles gens c'estoient. Ce-pendant que ce ne fust Hespagnols, il fit mettre ses soldats en ordre, & les tenir prêts. La barque retournée, il eut avis que c'estoient Anglois, & de fait ils amenerent avec eux vn Diepois, lequel au nom du general Anglois vint prier Laudonniere de permettre qu'ilz prinssent des eaux, dont ils avoient grande necessité, faisans entendre qu'il y avoit plus de quinze jours qu'ilz rodoient du long de la côte sans en pouvoir trouver. Ce Diepois apporta deux flacons de vin avec du pain de froment, qui furent departis à la pluspart de la compagnie. Chacun peut penser si cela leur apporta de la rejouissance. Car le Capitaine même n'avoit point beu de vin il y avoit plus de sept mois. La requeste de l'Anglois accordée il vint trouver le Capitaine Laudonniere dans vne

3. jour
d'Aouft.

Arrivée d'Anglois.

*Les François tuēt
leurs
moutons
pour fe-
stoyer
l'An-
glois.*

grande barque accompagné de ses gens honorablement vetuz, toutefois sans armes: & fit apporter grāde quantité de pain & de vin pour en donner à vn chacun. Le Capitaine ne s'oublia à lui faire la meilleure chere qu'il pouvoit. Et à cette occasion fit tuer quelques moutons & poules qu'il avoit jusques alors soigneusement gardez, esperant en peupler la terte. Car pour toutes sortes de maladies & de necessitez qui lui fussent survenuës, il n'avoit voulu qu'un seul poulet fust tué. Ce qui fut cause qu'en peu de temps il en avoit amassé plus de cent chefs.

*Grand
abord des
sauva-
ges.*

*Sauva-
ges amis
du tēps,*

Or ce pendant que le general Anglois estoit là trois jours se passerent, pendant lesquels les Indiens abordoient de tous côtez pour le voir, demandans à Laudonniere si c'estoit pas son frere, ce qu'il leur accordoit: & adjoutoit qu'il l'estoit venu secourir avec si grande quantité de vivres, que de là en avant il se pourroit bien passer de prendre aucune chose d'eux. Le bruit incontinent en fut épandu par toute la terre, si bien que les ambassadeurs venoient de tous côtez pour traiter alliāce au nom de leurs maistres avec lui, & ceux mêmes qui par avant avoient envie de lui faire la guerre, se declarerent ses amis & serviteurs; à quoy ilz furent receuz. Le general conent incontinēt l'envie & la necessité qu'avoient les François de retourner en France: & pource il offrit de les passer tous. Ce que Laudonniere ne voulut, estant en doute pour quelle raison il s'offrit si liberalement & ne sçachant en quel estat estoient les affaires de France avec les Anglois: & craignāt encore

qu'il ne voulust attenter quelque chose en la Floride au nom de sa maitresse. Parquoy il fut refuse tout à plat: dont s'éleva vn grand murmur entre les soldats, lesquels disoient que leur Capitaine avoit envie de les faire tous mourir. Ilz vindrent donc trouver le Capitaine en sa chambre, & lui firent entendre leur dessein, qui estoit de ne refuser l'occasion. Laudonniere ayant demandé vne heure de temps pour leur répondre, amassa les principaux de sa compagnie, lesquels (apres leur en avoir communiqué) répondirent tous d'une voix qu'il ne devoit refuser la commodité qui se presentoit, & qu'estans delaisés il estoit loisible de se servir des moyens que Dieu avoit envoyez.

Ils acheterent donc vn des navires de l'Anglois à prix honeste, pour la somme de sept cés escus, & lui baillerent partie de leurs canons & poudres en gage. Ce marché ainsi fait, il considéra la necessité des François qui n'avoient pour toute nourriture que du mil & de l'eau: dont ému de pitié il s'offrit de les aider de vingt bariques de farine, six pipes de fèves, vn poinçon de sel, & vn quintal de cire pour faire de la chandele. Or pour autant qu'il voyoit les pauvres soldats pieds nuds, il offrit encores cinquante paires de souliers. Ce qui fut accepté, & accordé de prix avec lui. Et particulièrement encore il fit present au Capitaine d'une jare d'huile, d'une jane de vinaigre, d'un baril d'olives, d'une assez grande quantité de ris, & d'un baril de biscuit blanc. Et fit encore plusieurs autres presens aux principaux officiers de

*Achapt
d'un na-
vire An-
glois.
Huma-
nité des
general
Anglois.*


la compagnie selon leurs qualitez : Somme, il ne se peut exprimer au monde plus grande courtoisie que celle de cet Anglois, appellé maitre Iean Havvkins, duquel si i'oublois le nom, ie penserois avoir contre lui commis ingratitude.

*Prepara-
tifs pour
faire
voile.*

Incontinent qu'il fut parti, on fait diligence de se fournir de biscuit, au moyen des farines que les Anglois avoient laissé, on relie les futailles necessaires pour les provisions d'eau. Ce qui fut d'autant plustôt expédié que le desir de retourner en France fournissoit à vn chacun de courage. Estans prêts de faire voile il fut avisé de mener en France quelques beaux Indiens & Indiennes, à fin que si derechef le voyage s'entreprendoit ilz peussent raconter à leurs *Paraoustis* la grandeur de noz Rois, l'excellence de noz Princes, la bonté de notre país, & la façon de vivre des Francois. A quoy le Capitaine avoit fort bien pourveu, si les affaires ne se fussent ruinées, comme il sera dit aux chapitres prochainement suivans.

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France: Arrivée du Capitaine Iean Ribaut: Calonies contre Laudonniere: Navires Espagnoles ennemies: Deliberation sur leur venue.

CHAP. XVII.

 N n'attendoit plus que le vent & la marée, lesquels se trouverent propres le vingt-huitième jour du mois d'Aoust, quand (sur le point de partir) voici que les Capitaines Vasseur & Verdier

commencerent à découvrir des voiles en la mer, dont ils avertirent leur general Laudonniere : surquoy il ordonna de bien armer vne barque pour aller découvrir & reconoitre quelles gens c'estoient, & ce-pendant fit mettre les gens en ordre & en tel équipage que si c'eussent esté ennemis : enquoy il y avoit sujet de doute : car la barque estoit arrivée vers le vaisseau à deux heures apres midi, & n'avoient fait sçavoir aucunes nouvelles de tout le jour. Le lendemain au matin entrerét en la riviere environ sept barques (entre lesquelles estoit celle qu'avoit envoyé Laudonniere) chargées de soldats, tous ayans l'arquebuse & le morion en tête, lesquels marchoiert tous en bataille le long des côtaux où estoient quelques sentinelles Françoises, auxquelles ilz ne voulurent donner aucune réponse, nonobstant toutes les demandes qu'on leur fit: tellement que l'une des dites sentinelles fut contraint leur tirer vne arquebuzade, sans toutefois les assener à cause de la trop grande distance. Laudonniere pensant que ce fust ennemis fit dresser deux pieces de campagnes, qui lui estoient restées: De façon que si approchans du Fort ilz n'eussent crié que c'estoit le Capitaine Ribaut, il n'eust failli à leur faire tirer la volée. La cause pour laquelle le Capitaine Ribaut estoit venu de cette façon, estoit pource qu'on avoit fait des rapports en France que Laudonniere trenchoit du grand, & du Roy, & qu'à grand peine pourroit-il endurer qu'un autre que lui entrast au Chateau de la Caroline pour y com-

Arrivée du Capitaine Ribaut.

mander. Ce qui estoit calomnieux. Estant donc fait certain que c'estoit le Capitaine Ribaut, il fortit du Fort pour aller audevant de lui, & lui rendre tous les honneurs qu'il lui estoit possible. Il le fit saluër par vne gétille sclopeterie de ses arquebuziers, à laquelle il répondit de même. La rejouissance fut telle que chacun se peut facilement imaginer. Sur les faux rapports susdits, le Capitaine Ribaut vouloit arrester le Capitaine Laudoniere pour dencheurer là avec lui, disant qu'il écriroit en Frâce, & feroit evanouir tous ces bruits. Laudoniere dit qu'il ne lui seroit point honorable de faire telle chose, d'estre inferieur en vn lieu où il auroit commandé en chef, & où il auroit enduré tant de maux. Et que lui même Ribaut, mettant la main à la conscience, ne lui conseilleroit point cela. Plusieurs autres propos furent tenuz tant avec ledit Ribaut, que d'autres de sa compagnie, & répondu par Laudoniere aux calomnies qu'on lui avoit mis sus en Cour, mémement sur ce qu'on avoit fait trouver mauvais à monsieur l'Admiral qu'il avoit mené vne bonne femme pour subvenir aux necessitez du ménage, & des malades, laquelle plusieurs la même avoient demandé en mariage, & de fait a esté mariée depuis son retour en France à vn de ceux qui la desiroient estans en la Floride. Au reste qu'il est nécessaire en telles entreprises se faire reconoitre & obeir suivant sa charge, de peur que chacun ne vueille estre maitre se sentant éloigné de plus grandes forces. Que si les rapporteurs avoient appellé cela rigueur, cette chose venoit

*Faux
rapports
contre
Laudon-
niere.*

plustôt de la desobeïssance des complaignans, que de sa nature moins sujette à estre rigoureuse qu'ilz n'estoient à estre rebelles comme les effets l'ont montré.

Le lendemain de cette arrivée voici venir *Cuivre* Indiens de toutes parts pour sçavoir quelles *rouge é-* gens c'estoient. Aucuns reconquirent le Capi- *prouvé se* taine Ribaut à sa grande barbe, & lui firent des *trouve* presens, disans qu'en peu de jours ilz le mene- *estre vray* roient aux montagnes du *Valaci*, où se trouvoit *or.* du cuivre rouge, qu'ilz nomment en leur langage *Pieroapira*, duquel le Capitaine Ribaut ayant fait faire quelque essay par son Orfevre, il lui rapporta que c'estoit vray or.

Pendant ces parlemens comme le Capitaine Ribaut eut fait décharger ses vivres, voici que le quatrième de Septembre six grandes navires Hespagnoles arriverent en la rade où les quatre plus grandes des François estoient demeurées, lesquelles mouillèrent l'ancre en assurant noz François de bonne amitié. Ilz demanderent comme se portoit les chefs de cette entreprise, & les nommerent tous par noms & surnoms. Mais le lendemain sur le point du jour ilz commencerent à canoner sur les nôtres, lesquelz recognoissans leur équipage estre trop petit pour leur faire tête, à raison que la plupart de leurs gens estoient en terre, ilz abandonnerent leurs aneres, & se mirent à la voile. Les Hespagnols se voyans découverts leur lâcherent encore quelques volées de canons, & les pourchasserent tout le jour; & voyans les navires Françoises meilleu-

4. de
Septem-
bre 1565
Six navires Hef-
pagno-
les enne-
mies.


res de voiles que les leurs, & aussi qu'ilz ne se vouloient point depouiller de la côte, ilz se retirerent en la riviere des Dauphins, que les Indiens nomment *Seloy*, distante de huit ou dix lieuës de la Caroline. Les nôtres donc se sentans forts de voiles les suivirent pour voir ce qu'ilz feroient: Ce qu'ayans fait ilz revindrent en la riviere de May, là où le Capitaine Ribaut estant allé dans vne barque, on lui fit le recit de ce qui estoit, même qu'il y estoit entré trois navires Hespagnoles dans la riviere des Dauphins, & les trois autres estoient demeurées à la rade: Aussi qu'ils avoient fait descendre leur infanterie, leurs vivres & munitions. Ayant entendu ces nouvelles il revint vers la Fortresse, & en presence des Capitaines & autres Gentils-hommes, il proposa qu'il estoit necessaire pour le service du Roy de s'embarquer avec toutes les forces, & aller trouver les trois navires Hespagnoles qui estoient en la rade; surquoy il demanda avis. Le Capitaine Laudonniere malade au lit, remontra les perilleux coups de vents qui surviennent en cette côte, & que là où il aviendroit qu'il la depouillast, il feroit mal-aisé de la pouvoir reprédré: que cependant ceux qui demeureroient au Fort seroient en peine & danger. Les autres Capitaines lui en remonstrerent encore davantage, & qu'ilz n'estoient point d'avis que telle entreprise se fist, mais estoit beaucoup meilleur de garder la terre, & faire diligence de se fortifier. Ce nonobstant il se resolut de le faire & persista en son embarquemét: print tous les soldats

Deliberatio sur la venue des Hespagnols.

qu'il avoit souz sa charge, & les meilleurs de la compagnie de Laudonniere, avec son Lieutenant, son Enseigne, & son Sergent. Laudonniere lui dit qu'il avist bien à ce qu'il vouloit faire, puis qu'il estoit chef dedans le pais, de crainte qu'il n'arrivast quelque chose de sinistre. A quoy il répondit qu'il ne pouvoit moins faire que de continuer cette entreprise : & qu'en la lettre qu'il avoit receu de Monsieur l'Admiral il y avoit vne apostile, laquelle il montra écrite en ces termes: *Capitaine Jean Ribaut en fermant cette lettre i'ay eu certain avis comme Dom Petro Melâdes se part d' Hespagne pour aller à la côte de la Nouvelle-Frâce. Vous regarderez de n'endurer qu'il entreprenne sur nous, non plus qu'il veut que nous entreprenions sur eux. Vous voyez (ce dit-il) la charge que i'ay, & vous laissez à juger à vous-même si vous en feriez moins, attendu le certain avertissement que nous avons que desja ilz sont en terre, & nous veulent courir sus. A cela Laudonniere ne sceut que repliquer.*

Opiniatreté du Capitaine Ribaut : Prise du Fort des François : Retour en France : Mort dudit Ribaut & des siens: Brièf recit de quelques cruautés Hespagnoles.

CHAP. XVIII.

 E Capitaine Ribaut opiniatré en sa premiere proposition, s'ébarqua le 8. de Septēbre, & emmena avec lui 38. des gens du Capitaine Laudonniere, ensēble sō Enseigne.

*8. de Septēbre
1565.*

Ainsi ne lui demeura aucun homme de commandement, car chacun suivit ledit Ribaut comme chef, au nom duquel depuis son arrivée tous les cris & bans se faisoient. Le dixième de Septembre survint vne tempete si grande en mer, que jamais ne s'en estoit veüe vne pareille. Ce qui fut cause que Laudonniere remontra à ce qui lui restoit de gens le danger où ils estoient d'endurer beaucoup de maux si le cas estoit écheu qu'il fust arrivé inconvenient au Capitaine Ribaut & ceux qui estoient avec lui : ayans les Hespagnols si près d'eux, qui se fortifioient. Partant qu'il falloit aviser à se remparer & racourrer ce qui avoit esté demoli. Les vivres estoient petits; car même le Capitaine Ribaut avoit emporté le biscuit que Laudonniere avoit fait faire des farines Angloises: & ne s'estoit ressenti d'aucune courtoisie dudit Ribaut, lequel lui avoit distribué son vivre comme à vn simple soldat. Nonobstant toute leur diligence ilz ne peurēt achever leur cloture. En cette necessité donc on fait la revue des hommes de defense, qui se trouverent en bien petit nombre. Car il y avoit plus de quatre-vingts que de goujats, que femmes, & enfans, & bon nōbre de ceux d'icelui Laudonniere encore estropiez de la journée qu'ils eurent contre *Outina*. Cette revue faite le Capitaine ordonne les gardes, desquelles il fit deux escoüades pour se soulager l'une l'autre.

19. Se-
ptembre.

La nuit d'entre le dix-neuf & vingtième de Septembre vn nommé la Vigne estoit de garde avec son escoüade, là où il fit tout le devoir,

encore qu'il pleust incessammēt. Quand donc le jour fut venu, & qu'il vit la pluie continuer mieux quodevant, il eut pitié des sentinelles ainsi mouillées: & pensant que les Hespagnols ne deussent venir en vn si estrange temps, il les fit retirer, & de fait lui-même s'en alla en son logis. Cependant quelqu'vn qui avoit à faire hors le Fort, & le trompette qui estoit allé sur le rempart, apperceurent vne troupe d'Hespagnols qui descendoient d'vne montagnette, & commencerent à crier alarmes, & même le trompette. Ce qu'entendu, le Capitaine sort la rondelle & l'épée au poing, & s'en va au milieu de la place criant apres ses soldats. Aucuns de ceux qui avoient bonne volonté, allerent devers la breche là où estoient les munitions de guerre, où ilz furent forcés & tuez. Par ce même lieu deux enseignes entrèrent, lesquelles furent incontinent plantées. Deux autres enseignes aussi entrerēt du côté d'Ouest, où il y avoit aussi vne autre breche, à laquelle ceux qui se presenterent furent tués & deffaits. Le Capitaine allant pour secourir vne autre breche trouva en tête vne bonne troupe d'Hespagnols, qui ja estoient entrez, & le repousserent jusques en la place, là où estant il découvrit vn nommé François Iean, l'vn des mariniers qui déroberent les barques dont a esté parlé ci-dessus, lequel avoit amené & conduit les Hespagnols. Et voyant Laudonniere il commença à dire, c'est le Capitaine: & lui ruerent quelques coups de picques. Mais voyant la place desja prise & les enseignes plantées sur les

*Abord
des Hef-
pagnols.*

*Vn ma-
rinier
François
condu-
cteur des
Hespa-
gnols.*

rempars, & n'ayant qu'un homme auprès de soy, il entra en la court de son logis, dedans laquelle il fut poursuivi; & n'eust esté un pavillon qui estoit tendu, il eust esté pris: mais les Hespagnols qui le suivoient s'amuserét à couper les cordes du pavillon, & cependant il se sauva par la breche du côté del' Ouest, & s'en alla dans les bois, là où il trouva vne quantité de ses hommes qui s'estoient sauvés, du nombre desquels il y en avoit trois ou quatre fort blesez. Alors il leur dit: Enfans, puis que Dieu a voulu que la fortune nous soit venue, il faut que nous mettions peine de gagner à travers les marais jusques aux navires qui sont à l'embouchure de la riviere. Les vns voulurent aller en un petit village qui estoit dans les bois, les autres le suivirent au travers des roseaux dedans l'eau, là où ne pouvant plus aller pour la maladie qui le tenoit, il envoya deux hommes sçachans bien nager, qui estoient auprès de lui: vers les vaisseaux, pour les avertir de ce qui estoit venu, & qu'ils le vinssent secourir. Ilz ne sceurent pour ce jour là gagner les vaisseaux pour les avertir, & falut que toute la nuit il demeurast en l'eau jusques aux épaules, avec un de ses hommes, qui jamais ne le voulut abandonner. Le lendemain pensant mourir là, il se mit en devoir de prier Dieu. Mais ceux des navires ayans sceu où il estoit, ilz le vindrent trouver en piteux estat, & le porterent en la barque. Ilz allerent aussi du long de la riviere pour recueillir ceux qui s'estoient sauvés. Le Capitaine ayant changé d'habits, dont on l'ac-

commoda, ne voulut entrer dans les navires, que premierement il n'allast avec la barque le long des roseaux chercher les pauvres gens qui estoient épars, là où il en recueillit dix-huit ou vingt. Estant arrivé aux vaisseaux on lui conta comme le Capitaine Jacques Ribaut neveu de l'autre (qui estoit en son navire distant du fort de deux arquebuzades) avoit parlementé avec les Hespagnols , & que François Iean estoit allé en son navire, où il avoit long-temps esté, dont on s'emeveilla fort, veu que c'étoit celui qui estoit cause de cette entreprise.

Après s'estre r'assemblés on parlementa de revenir en France , & des moyens de s'accommoder. Ce qu'estant fait le vingt-cinquième de Septembre Laudonniere & Jacques Ribaut firent voiles, & environ le vingt-huitième Octobre decouvrirent l'ile de Flors aux Açores, ayans assez heureusement navigé , mais avec telle incommodité de vivres, qu'ilz n'avoient que du biscuit & de l'eau. L'onzième de Novembre ilz se trouverent à soixante-quinze brasses d'eau, & s'estant trouvé le Capitaine Laudonniere porté sur la côte del'Angleterre en Galles, il y mit pied à terre, & renvoya le navire en France, attendant qu'il se fust vn petit raffraichi, & peu apres vint trouver le Roy pour lui rendre compte de sa charge.

Voila l'issuë des affaires qui ne marchent pas par bonne conduite. Le long delay fait en l'embarquement du Capitaine Iean Ribaut: & les quinze jours de temps qu'il employa à côtoyer la Floride avant que d'arriver à la

La Floride abandonnée le 25. Septem- bre 1565.

Caroline , ont esté cause de la perte de tout. Car s'il fust arrivé quand il pouvoit, sans s'amuser à aller de riviere en riviere, il eust eu du tēps pour descharger ses navires , & se mettre en bonne defense, & les autres fussent revenuz paisiblement en France. Aussi lui a-il fort malpris d'avoir voulu plustot suivre les conceptions de son esprit, que son devoir. Car il n'eut point plustot laissé le Fort François pour se mettre en mer apres les navires Hespagnoles, que la tempēte le print, laquelle à la fin le contraignit de faire naufrage contre la côte , là où tous les vaisseaux furent perdus, & lui à peine se peut-il sauver des ondes, pour tomber entre les mains des Hespagnols qui le firent mourir & tous ceux de sa troupe: je dy mourir , mais d'une façon telle que les Canibales & Lestrigons en auroient horreur. Car apres plusieurs tourmens ilz l'écorcherent cruellement (contre toutes les loix de guerre qui furent jamais) & envoyerent sa peau en Europe. Exemple indigne de Chrétiens, & d'une nation qui veut que l'on croye qu'elle marche d'un zele de religion en la conquēte des terres Occidentales, ce que tout homme qui sçait la verité de leurs histoires ne croira jamais. Le m'en rapporte à ce qu'en a écrit Dom Barthelemi de la Casas, Moine Hespagnol, & Evêque de Chiapa, qui a esté present aux horribles massacres, boucheries, cruautés, & inhumanités exercées sur les pauvres peuples qu'ils ont domptés en ces parties-là, entre lesquels il rapporte qu'en quarante-cinq ans ils en ont fait mourir & destruit

*Mort de
Jean
Ribaut.*

*cruautés
Hespa-
gnoles.*

wingt millions: concludant que les Hespagnols ne vont point es Indes y estans menez de l'honneur de Dieu, & du zele de sa foy, ni pour secourir & avancer le salut à leurs prochains, ni aussi pour seruir à leur Roy, dequoy à faulses enseignes ilz se vantent: mais l'avarice & l'ambition les y pousse, à fin de perpetuellement dominer sur les Indiens en tyrans & diables. Ce sont les mots de l'autheur; lequel recite qu'on n'avoit (au temps qu'il y a esté) non plus de soin d'endoctriner & mener à salut ces pauvres peupleslà, que s'ils eussét esté des bois, des pierres, des chiens, ou des chats: adjoutant qu'un Jean Colmenero homme fantastique, ignorât, & sot, à qui estoit donnée vne grande ville en comande, & lequel avoit charge d'ames, estant vne fois par lui examiné, ne sçavoit seulement faire le signe de la Croix: & estant enquis quelle chose il enseignoit aux Indiens, il répondit qu'il les donnoit aux diables, & que c'estoit assez qu'il leur disoit: *Per signum sanctim crucis*. Cet autheur nous a laissé vn Recueil, ou abrégé intitulé, *Destruction des Indes par les Hespagnols*: meu à ce faire voyant que tous ceux qui en écrivent les histoires, soit pour agréer, soit par crainte, ou qu'ilz soient pensionnaires, passent souz silence leurs vices, cruautés, & tyrannies, afin qu'on les repute gens de bien. Je mettray ici seulement ce qu'il recite de ce qu'ils ont fait en l'île de *Cuba*, qui est la plus proche de la Floride.

En l'an mil cinq cens & onze (dit-il) passerent à l'île de *Cuba*, où il avint chose fort remarquable. Vn *Cacique* (c'est ce que les Flori-

diens appellent *Paraousti*, Capitaine, ou Prince) grand seigneur nommé *Hathuey*, qui s'estoit transporté de l'ile Hespagnole à celle de *Cuba*, avec beaucoup de ses gens pour fuir les cruautés & actes inhumains des Hespagnols: Comme quelques Indiens lui disoient les nouvelles que les Hespagnols venoient vers *Cuba*, il assembla son peuple, & leur dit : Vous sçavez le bruit qui court que les Hespagnols viennent par-deçà , & sçavés aussi par expérience comme ilz ont traitté tels & tels , & les gens de *Hayti* (qui est l'ile Hespagnole voisine de *Cuba*) ilz viennent faire le même ici. Sçavez-vous pourquoy ilz le font? Ilz répondirét que non, sinon (disoient-ilz) qu'ilz sont de leur nature cruels & inhumains. Il leur dit: Ilz ne le font point seulement pour cela, mais aussi parce qu'ils ont vn Dieu lequel ils adorent , & demandét avoir beaucoup; & afin d'avoir de nous autres , pour l'adorer, ilz mettent peine à nous subjuguier, & ilz nous tuent. Il avoit aupres de soy vn coffret plein d'or & de joyaux , & dit: Voici le Dieu des Hespagnols. Faisons-luy s'il vous semble bon *Arestos* (qui sont bals & dances) & en ce faisant lui donnerons contentement, & commandera aux Hespagnols qu'ilz ne nous fassent point de deplaisir. Ilz répondirent tous à claire voix, C'est bien dit, c'est bien dit. Et ainsi ilz danserent devant lui jusques à se lasser. Et lors le seigneur *Hathuey* dit : Regardez quoy qu'il en soit , si nous le garderons afin qu'il nous soit oté, car à la fin ilz nous tuèront. Parquoy jettons-le en la riviere. A quoy ilz

s'accorderent tous, & ainsi ilz jetterent ce Dieu en vne grande riviere qui estoit là tout près.

Ce seigneur & *Cacique* alloit toujours fuyât les Hespagnols incontinent qu'ils arrivoient à l'ile de *Cuba*, comme celui qui les conoissoit trop, & il se defendoit quand il les rencôtroit. A la fin il fut pris, & brulé tout vif. Et comme il estoit attaché au pal vn Religieux de saint François homme saint lui dit quelque chose de nôtre Dieu, & de nôtre Foy, lesquelles il n'avoit jamais ouïes, & ne pouvoient l'instruire en si peu de temps. Le Religieux adjousta que s'il vouloit croire à ce qu'il lui disoit il iroit au ciel où y a gloire & repos eternel : & s'il ne le croyoit point, il iroit en enfer pour y estre tourmenté perpetuellement. Le *Cacique* apres y avoir vn peu pensé, demâda si les Hespagnols alloient au ciel. Le Religieux répondit qu'oui, quant aux bons. Le *Cacique* à l'heure sans plus penser dit qu'il ne vouloit point aller au ciel, mais en enfer, afin de ne se trouver en la compagnie de telles gens. Et voici les louanges que Dieu & nôtre Foy ont receu des Hespagnols qui sont allés aux Indes.

Vne fois (poursuit l'Authcur) les Indiens venoient audevât de nous nous recevoir avec des vivres & viandes delicates, & avec toute autre carresse de dix lieuës loin, & estans arrivez ilz nous donnerent grande lquantité de poisson, de pain, & autres viandes. Voila incontinent que le diable semet és Hespagnols, & passent par l'épée en ma presence, sans cause quelcôque, plus de trois mille ames,

qui estoient assis devant nous, hommes, femmes, & enfans, ie vis là si grandes cruautés, que jamais hommes vivans n'en virent, ni n'en ver-
ront de semblables.

Vne autre fois & quelques jours apres, j'en-
voyay des messagers à tous les Seigneurs de la
province de *Havana*, les assurant qu'ilz n'eus-
sent peur (car ils avoient ouï de mon credit) &
que sans s'absenter ilz nous vinssent voir, &
qu'il ne leur seroit fait aucun déplaisir: car tout
le pais estoit effrayé des maux & tueries pas-
sées: & fis ceci par l'avis du Capitaine même.
Quand nous fumes venus à la prouince, vingt
& vn *Caciques* nous vindrent revoir, lesquels
le Capitaine print incontinent, rompant l'as-
surance que je leur avoy donnée, & les vou-
lut le jour ensuivant bruler vifs, disant qu'il
estoit expedient de faire ainsi: qu'autrement
ilz feroient quelque jour vn mauvais tour. Je
me trouvay en vne tres-grande peine pour les
sauver du feu: toutefois à la fin ils échappè-
rent.

Après que les Indiens de cette ile furent
mis en la servitude & calamité de ceux de l'ile
Hespagnole: & qu'ilz virent qu'ilz mouröient
& perissoient tous sans aucun remede, les vns
commencerent à s'enfuir aux montagnes, les
autres tous desesperez se pendirent hommes,
& femmes, pendans quant & quant leurs en-
fans. Et par la cruauté d'un seul Hespagnol que
ie cognoy, il se pendit plus de deux cens In-
diens, & est mort de cette façon vne infinité de
gens.

Il y avoit en cette ile vn officier du Roy, à qui ilz donnerent pour sa part trois cens Indiens, dont au bout de trois mois il lui en estoit mort au travail des minieres deux cens soixante : Apres ilz lui en donnerent encore vne fois autant, & plus, & les tua aussi bien : & autant qu'on lui en donnoit, autât en tuoit-il, jusques à ce qu'il mourut, & que le diable l'emporta.

En trois, ou quatre mois, moy estant present, il est mort plus de six mille enfans, pour leur estre otez peres & meres qu'on avoit mis aux minieres. Je vis aussi d'autres choses épouvantables au depeuplement de cette ile, laquelle c'est grand' pitié de voir ainsi maintenant desolée.

Je n'ay voulu mettre que ceci des cruau-
tez des Hespagnols en l'ile de *Cuba*. Car qui
voudroit écrire ce qu'ils ont fait en trois mille
lieues de terre, on en pourroit faire vn
gros volume, tout de même étoffe que ce
que dessus. Comme par exemple j'ad-
jouteray ce que le même dit des cruau-
tez faites és iles de saint Iean & de *Jamaïca*: Les Hesp-
agnols (dit-il) passerent à l'ile saint Iean & à
celle de *Jamaïca* (qui estoient côme de jardins
& ruches d'abeilles) en l'an mil cin q cens neuf,
s'estans proposé la même fin & but qu'ils a-
voient eu en l'ile Hespagnole, faisans & com-
mettans les brigandages & pechez susdits, & y
ajoutât davantage beaucoup de tres-grandes
& notables cruau-
tez, tuans, brulans, rotissans,
& jettans aux chiens, puis apres aussi opprimés
tourmentans, & vexans en des manieres, & par

autres travaux, jusques à consumer & extirper tous ces pauvres innocens, qui estoient en ces deux iles, jusques à six cens milles : voire ie croy qu'ils estoient plus d'un million: & il n'y a point aujourd'hui en chacune ile 200. personnes, & tous sont peris sans foy & sans sacremens.

Toutes lesquelles cruautés, & cent mille autres, ce bon Evesque ne pouvant supporter il en fit ses remontrances & plaintes au Roy d'Hespagne, qui ont esté redigées par écrit, au bout desquelles est la protestation qu'il en a fait, appellant Dieu à témoin, & toutes les hierarchies des Anges, & tous les Saints de la Cour celeste, & tous les hommes du monde; même ceux-là qui vivront ci-apres, de la certification qu'il en donne, & de la décharge de sa conscience; en l'année mille cinq cens quarante deux. Chose certes au recit de laquelle paravanture ceux qui ont l'Hespagne en l'ame ne me croiront point: mais ce que j'ay dit n'est qu'une petite parcelle du contenu au livre de cet auteur, lequel les Hespagnols mêmes ne se dédaignent point de citer avec ce que dessus és livres qu'ils ont intitulé: Histoire du grand royaume de la Chine. Et pour mieux confirmer telz scrupuleux ie les renvoye encore à un autre qui a décrit l'histoire naturelle & morale des Indes tant Orientales qu'Occidentales, Joseph Acosta, lequel quoy qu'il couvre ces horribles cruautéz (comme estant de la nation) toutefois en adoucissant la chose il n'a pas peu se tenir de dire: *Mais nous autres à present ne considerans rien de cela* (il parle de la bõne poli-

*Joseph
Acosta
liv. 6.
chap. 1.*

ce, & entendement des Mexiquains) nous y entrons par l'épée, sans les ouïr ni entendre, &c. Et ailleurs rendant la raison pourquoy les îles qu'on appelle de Barlouente, c'est à sçavoir l'Hespagnole, Cube, Port-riche, & autres en ces environs, sont aujourd'hui si peu habitées : Pource, dit-il, qu'il y est resté peu d'Indiens naturels par l'inconsideration & desordre des premiers conquéteurs & peupleurs. Par ces paroles se reconoit qu'ilz disent vne même chose, mais l'un parle par zele, & l'autre comme vn homme qui ne veut point scandalizer son païs.

Livre 3.
chap. 22.

Que s'ils ont fait telles chose aux Indiens: estans déja accoutumés au carnage, il ne se faut estonner de ce qu'ils ont fait au Capitaine Ribaut, & aux siens: & s'ils eussent tenu Laudonniere, il n'en eust pas eu meilleur marché. Car les François demeurez avec lui qui tomberent entre leurs mains furent tous pendus, avec cet écriteau: *Je ne fay ceci comme à François, mais comme à Lutheriens.* Je ne veux point defendre les Lutheriens: mais je diray que ce n'estoit aux Hespagnols de cognoitre de la Religion des sujets du Roy, mémement n'estant point sur les terres d'eux Hespagnols, mais sur ce qui appartenoit au Roy de son propre conquest. Et puis que les François s'estoient abstenuz de les troubler (car la rebellion de laquelle nous avons parlé ci-dessus ne vient point ici en consideration) ilz les devoient tout de même laisser en leurs limites, & ne point empêcher l'avancement du nom Chrétien. Car quoy qu'il y eust des Pretendus Reformés, il y avoit aussi des Catholiques, &

y en eust eu plus abondamment avec le temps: là où maintenant ces pauvres peuples-là sont encore en leur ignorance premiere.

Quelques hommes sots & trop scrupuleux diront qu'il vaut mieux les laisser tels qu'ilz sont, que de leur donner vne mauvaise teinture: Mais je repliqueray que l'Apostre saint

Aux Paul se rejoyssoit de ce que (quoy que par envie & Philipp. contention, & non purement) en quelque maniere

1. vers. que ce fust, ou par feintise, ou en verité, Christ estoit an-

15. 16. noncé. Il est difficile, voire impossible aux mor-

17. 18. tels d'amener tous les hommes à vne même

opinion, & principalemēt où il y va de choses qui peuvēt estre sujettes à interpretatiō. L'Em-

pereur Charles V. apres la Diete d'Ausbourg, voyant qu'en vain il s'estoit travaillé apres vne

telle chose, se depleut au mode & se fit moine: auquel gête de vie voulant parmi son loisir ac-

corder les horloges, puis qu'il n'avoit sçeu ac-

corder les hommes, il y perdit aussi sa peine, & ne sçeut onques faire qu'elles sonnassent

toutes ensemble, quoy qu'elles fussent de pa-

reille grandeur, & faites de même main. C'eust esté beaucoup d'avoir donné à ce peuple quel-

que cognoissance de Dieu, & par sa bonté & l'assistance de son saint Esprit il eust fait le re-

ste. L'Admiral de Collignin'a pas toujours vé-

cu: vn autre eust fait des colonies purement Catholiques, & eust revoqué les autres: & ne

trouve point quant à moy que les Hespagnols soient plus excusables en leurs cruautéz, que les Lutheriens en leur religion. Au resté les

Terres-neuves & Occidentales estans d'une si grande

grande étenduë que toute l'Europe ne suffiroit à peupler ce qui est de vague, c'est vne envie bien maudite, vne ambition damnable, & vne avarice cruele aux Hespagnols de ne pouvoit souffrir que personne y aborde pour y habiter, & vne folie de se dire seuls seigneurs de ce dequoy personne y ayant droit ne les a fait heritiers. Or cette cruauté barbaresque exercée à l'encontre des François fut vengée deux ans apres par le gentil courage du Capitaine Gourgues, comme sera veu au chapitre suivant.

Entreprise haute & genereuse du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François en la Floride : Renouvellement d'alliance avec les Sauvages : Prise des deux plus petits Forts des Hespagnols.

CHAP. XIX.

L'AN mil cinq cens soixante-sept 1567.
 le Capitaine Gourgues Gentilhomme Bourdelois poussé d'un courage vraiment François, & du desir de relever l'honneur de la nation, fit vn emprunt à ses amis, & vendit vne partie de ses biens pour dresser & fournir de tout le besoin trois moyens navires portans cent cinquante soldats; avec quatre-vingt mariniers choisis souz le Capitaine Cazenove son Lieutenant, & François Bourdelois maitre

22. Aoust
1567.

sur les matelots. Puis partit le vingt-deuxième d'Aoust au fud dit, & apres avoir quelque tēps combattu les vents & tempētes contraires, en fin arriva & territ à l'ile de *Cuba*. De là fut au Cap saint Antoine au bout de l'ile de *Cuba* éloignée de la Floride environ deux cens lieuës, où ledit Gourgues declara à ses gens son dessein qu'il leur avoit tousiours celé, les pria & admonētant de ne l'abandonner si près de l'ennemi, si bien pourvus, & pour vne telle occasion. Ce qu'ilz lui jurèrent tous, & ce de si bon courage qu'ilz ne pouvoient attendre la pleine lune à passer le détroit de *Baham*, ains découvrirent la Floride assez tôt, du Fort de laquelle les Hespagnols les saluerent de deux canonades, estimans qu'ilz fussent de leur nation, & Gourgues leur fit pareille salutation pour les entretenir en cet erreur, afin de les surprendre avec plus d'avantage, passant outre neantmoins, & feignant aller ailleurs, jusques à ce qu'il eut perdu le lieu de venë, si que la nuit venüë il descend à quinze lieuës du Fort devant la riviere *Tacadacoron*, que les François ont nom-

Abord mée *Seine*, pource qu'elle leur sembla telle que celle de France: Puis ayant découvert la riviere toute bordee de Sauvages pourvus d'arcs & fleches, leur envoya son Trompette pour les asseurer (outre le signe de paix & d'amitié qu'il leur faisoit faire des navires) qu'ilz n'estoient là venuz que pour renouër l'amitié & confederation des François avec eux. Ce que le Trompette executa si bien (pour y avoir demeuré souz *Laudonniere*) qu'il rapporta du *Paraoussi Satoriona* vn chevreuil & autres

vlandes pour rafraichissement : puis se retirerēt les Sauvages-dansans en signe de joye, pour avertir tous les *Paraoustis* d'y retourner le lendemain. A quoy ilz ne manquerent : & entre autres y estoient le grand *Satouriona*, *Tacadooron*, *Halmacanir*, *Athore*, *Harpaha*, *Helmacapé*, *Helycopile*, *Molona*, & autres avec leurs armes accoutumées, lesquelles reciproquement ilz laisserent pour conferer ensemble avec plus d'assurance. *Satouriona* estant allé trouver le Capitaine Gourgues sur la rive, le fit seoir à son côté droit : & comme Gourgues voulut parler, *Satouriona* l'interrompit, & commença à lui deduire des maux incroyables & continuelles indignitez que tous les Sauvages, leurs femmes & enfans avoient reçu des Hespagnols depuis leur venue, & le bon desir qu'il avoit de s'en venger pourveu qu'on le voulust aider. A quoy Gourgues prestant le serment, & la confederation entre eux jurée, il leur donna quelques dagues, couteaux, miroirs, haches, & autres marchandises à eux propres. Ce qu'ayāt fait ilz demanderent encore chacun vne chemise pour vêtir en leurs jours solempnels, & estre enterrées avec eux à leur mort. Eux en recompense firent des presens au Capitaine Gourgues de ce qu'ilz avoient, & se retirerent dansans fort joyeux avec promesse de tenir le tout secret, & d'amener au même lieu bonnes troupes de leurs sujets tous embatonez pour se bien venger des Hespagnols. Ce-pendāt Gourgues ayant interrogé Pierre de Bré natif du Hayre de Grace, autrefois échappé jeune en

*Nouvel-
le alian-
ce avec
les sau-
vages In-
diens.*

*Plainte
des sau-
vages con-
tre les
Hespa-
gnols.*

fant du Fort à travers les bois , tandis que les Hespagnols tuoient les autres François , & depuis nourri par *Satouriona*, qui le donna audit Gourgues , il se servit fort de ses avis, sur lesquels il envoya reconoitre le Fort & l'état des ennemis par quelques-vns des siens conduits par *Olotaraca* neveu de *Satouriona*.

*Resolu-
tion &
le rendez-
vous don-
né.*

*Cassine
qu'est-ce.*

La demarche concludë , & le rendez-vous donné aux Sauvages au-delà la riviere *Salinacani*, autrement Somme , ilz beurent tous en grande solemnité leur breuvage dit *Cassine* fait de jus de certaines herbes, lequel ilz ont accoutumé de prendre quand ilz vont en lieux hazardeux, parce qu'il leur ote la soif & la faim par vingt-quatre heures: & fallut que Gourgues fit semblant d'en boire: puis leverent les mains, & jurerent tous de ne l'abandonner jamais. Ils eurent des difficultez grandes pour les pluies & lieux pleins d'eau qu'il fallut passer avec du retardement qui leur accroissoit la faim. Or avoient-ils sceu que les Hespagnols estoient quatre cens hommes de defense repartis en trois Forts dressez & flanquez , & bien accommodez sur la riviere de May. Car outre la Caroline , ils en avoient encore fait deux autres plus bas vers l'embouchure de la riviere, aux deux côtez d'icelle. Estant donc arrivé assez pres, Gourgues delibera d'assaillir le Fort à la diane du matin suivant: ce qu'il ne peut faire pour l'injure du ciel & obscurité de la nuit. Le *Paraousti Helicopile* le voyant faché d'y avoir failly l'assure de le conduire par un plus aisé, bien que plus long chemin: si que le

400.

*Hespa-
gnols à
la Caro-
line.*

guidant par les bois il le meine en veüe du Fort, où il reconeut vn quartier qui n'avoit que certains commencemens de fossez, si bien qu'apres avoir fait sonder la petite riviere qui se rend là, ilz la passerent, & aussi tôt s'appreterent au combat la veille de Quasimodo en Avril mil cinq cens soixante-huit. Tellement que Gourgues pour employer ce feu de bonne volonté, donne vingt arquebuziers à son Lieutenant Cazenove, avec dix mariniers chargez de pots & grenades à feu pour bruler la porte: puis attaque le Fort par autre endroit, apres avoir vn peu harangué ses gens sur l'étrange trahison que ces Hespagnols avoient jouié à leurs compagnons. Mais apperceuz venans à tête baissée, à deux cens pas du Fort, le canonier monté sur la terrasse d'icelui, ayant crié Arme, Arme, ce sont François, leur envoya deux coups d'une coulevrine portant les armes de France prinse sur Laudonniere. Et comme il vouloit recharger pour le troisiéme coup, *Olotocara* transporté de passion sortant de son rang monta sur vne plate-forme, & lui passa sa picque à travers le corps. Surquoy Gourgues s'avancant, & ayant ouï crier par Cazenove que les Hespagnols sortis armés au cri de l'alarme s'enfuyoient, tire cette part, & les enferme de sorte entre lui & son Lieutenant, que de soixante il n'en rechappa que quinze réservés à même peine qu'ils avoient fait porter aux François. Les Hespagnols de l'autre Fort ce-pendant ne cessent de tirer des

*Forts des
Hespa-
gnols at-
taquez
par les
François.*

*Assaut
de l'au-
tre petit
Fort des
Hespa-
gnols.*

canonades, qui incommodoient beaucoup les nôtres. Surquoy Gourgues se jette (suivi de quatre-vingts arquebuziers) dans vne barque qui se trouva là bien à point pour passer dans le bois joignant le Fort, duquel il jugeoit que les assiegez sortiroient pour se sauver à la faveur dudit bois dedans le grand Fort, qui n'en estoit éloigné que d'une lieue d'autre part. Les Sauvages impatiens d'attendre le retour de la barque se jettent tous en l'eau tenant leurs arcs & fleches élevées en vne main, & nageans de l'autre: en sorte que les Hespagnols voyans les deux rives couvertes de si grand nombre d'hommes penserent fuir vers les bois, mais tirez par les François, puis repoussez par les Sauvages, vers lesquels ilz se vouloient ranger, on leur ota la vie plustost qu'ilz ne l'avoient demandée: Sommé que tous y finirent leurs jours hors-mis les quinze qu'on reseruoit à punition exemplaire. Et fit le Capitaine Gourgues transporter tout ce qu'il trouva du deuxième Fort au premier, où il vouloit se fermer pour prendre resolution contre le grand Fort, duquel il ne scauoit l'état.



Hespagnol desguisé en Sauvage : Grande resolution d'un Indien: Approches & prise du grand Fort: Demolition d'icelui, & des deux autres: Execution des Hespagnols prisonniers: Regret des Sauvages au partir des François: Retour de Gourgues en France: Et ce qui lui avint depuis.

CHAP. XX.



En'estoit peu avancé d'avoir fait l'execution que nous avons dit en la prise des deux petits Forts, mais il en restoit encore vne bien importante & plus difficile que les deux autres ensemble, qui estoit de gagner le grand Fort nommé la Caroline par les François; où il y avoit trois cens hommes bien munis, souz vn brave Gouverneur, qui estoit homme pour se faire bien battre en attendant secours. Gourgues donc ayant eu le plan, la hauteur, les fortifications & avenues dudit Fort par vn Sergeant de bande Hespagnol son prisonnier, il fait dresser huit bonnes écheles, & soulever tout le pais contre l'Hespagnol, & delibere sortir sans lui donner loisir de débaucher les peuples voisins pour le venir secourir. Cependant le Gouverneur envoie vn Hespagnol desguisé en Sauvage pour reconnoitre l'état des François. Et bien que découvert par Obvocara il subtiliza tout ce qu'il peut pour faire croire qu'il estoit du second Fort, duquel échappé, & ne voyant que Sauvages de toutes parts, il estoit

Hespagnol desguisé en Sauvage.

ainsi deguisé pour mieux parvenir aux François, de la misericorde desquels il esperoit plus que de ces barbares. Confronté toutefois avec le Sergent de bandes, & conveincu estre du grand Fort, il fut de la reserve, apres qu'il eut asseuré Gourgues qu'on le disoit accompagné de deux milles François, crainte desquels ce qui restoit d'Hespagnols au grand Fort estoient allés étonnez. Surquoy Gourgues resolut de les presser en telle épouvente, & laissant son Enseigne avec quinze arquebuziers pour la garde du Fort, & de l'entree de la riviere, fait de nuit partir les Sauvages pour s'embusquer dans les bois deçà & delà la riviere: puis part au matin, menant liez le Sergent & l'espion pour lui montrer à l'œil ce qu'ilz n'avoient fait entendre qu'en peinture. S'estés acheminez, *Obatocara* déterminé Sauvage, qui n'abandonnoit jamais le Capitaine, lui dit qu'il l'avoit bien servi, & fait tout ce qu'il lui avoit commandé: qu'il l'asseuroit de mourir au combat du grand Fort. Partant le prioit de donner à sa femme apres sa mort ce qu'il lui donneroit s'il ne mouroit point, afin qu'elle l'enterrer avec lui, pour estre mieux venu au village des esprits. Le Capitaine Gourgues apres l'ayoir loué de sa fidele vaillance, amour conjugal, & soin genereux d'un honneur immortel, répond qu'il l'aimoit mieux honorer vif que mort, & que Dieu aidant il le rameneroit victorieux.

Dés la découverte du Fort, les Hespagnols ne furent chiches de canonades, méme

Belle resolution et amour conjugal d'un Sauvage. Sauvages enterrent les biens des morts avec eux. Opinion des Sauvages de l'état des ames apres la mort.

de deux doubles coulevrines, lesquelles mon-
 tées sur vn boulevart commandoient le long
 de la riviere. Ce qui fit retirer le Capitaine
 Gourgues dans le bois, où estant il eut assez
 de couverture pour s'approcher du Fort sans
 offense: Et avoit bien deliberé de demeurer là
 jusques au matin, qu'il estoit resolu d'assaillir
 les Hespagnols par escalade du côté du mont
 où le fossé ne lui sembloit assez flanqué pour
 la deffense de ses courtines, mais le Gouver-
 neur avança son desastre, faisant sortir soixan-
 te arquebuziers, lesquels coulez le long des
 fosses s'avancerent pour découvrir le nom-
 bre & valeur des François: vingt desquelz
 François se mettans souz Cazenove entre le
 Fort & eux ja sortis, leur coupent la retraite,
 pendant que Gourgues commande au reste de
 les charger en tête, mais ne tirer que de près &
 coups qui portassent, pour puis apres les sag-
 menter plus aisément à coups d'épée. Ce qui
 fut fait, mais tournans le dos aussitôt que char-
 gez, & resserrez d'aillieurs par Cazenove, tous
 y demeurèrent. Dont le reste des assiegez fu-
 rent si effrayez qu'ilz ne sceurent prendre au-
 tre resolution pour garentir leur vie, que par
 la fuite dans les bois prochains, où neantmoins
 rencontrez par les flèches des Sauvages qui
 les y attendoient, furent aucuns contrains de
 tourner tête, aimans mieux mourir par les
 mains des François qui les poursuivoient, s'as-
 seurant de ne pouvoir trouver lieu de miseri-
 corde en l'une ni en l'autre nation qu'ils avoient
 également & si fort outragée,

*Appro-
ches du
grand
Fort,*

*Defaite
des Hef-
pagnols.*

*Muni-
tions trou-
vées dans
le grand
Fort.*

Le Fort pris fut trouvé bien pourveu de toute chose necessaire, nommément de cinq doubles coulevrines, & quatre moyènes, avec plusieurs autres pieces de toutes sortes: & dix-huit gros caques de poudre, & toutes sortes d'armes, que Gourgues fit soudain charger en la barque, non les poudres & autres meubles, d'autant que le feu emporta tout par l'inadvertance d'un Sauvage, lequel faisant cuire du poisson, mit le feu à vne trainée de poudre faite & cachée par les Hespagnols pour fétoyer les François au premier assaut.

*Execu-
tion des
Hespa-
gnols pri-
sonniers.*

Les restes des Hespagnols menés avec les autres, apres que Gourgues leur eut remontré l'injure qu'ils avoient fait sans occasion à toute la nation Françoisse, furent tous penduz aux branches des mêmes arbres qu'avoient esté les François, cinq desquels avoient esté étranglez par un Hespagnol, qui se trouvant à un tel desastre, confessa la faute, & la juste punition que Dieu lui faisoit souffrir. Et comme ils avoient mis des écriteaux aux François, on leur en mit tout de même en ces mots: *Je ne fay ceci comme à Hespagnols, ni comme à mariniers, mais comme à traitres, voleurs, & meurtriers.* Puis se voyant foible de gens pour garder ces Forts, moins encore pour les peupler, & crainte aussi que l'Hespagnol n'y retournast, à l'aide des Sauvages les mit tous rez pieds rez terre en un jour. Cela fait il renvoye l'artillerie par eau à la riviere de Seine où estoient ses vaisseaux: & quant à lui retour-

*Demo-
lition des
trois
Fort.*

ne à pied, accompagné de quatre-vingts arquebuziers armez sur le dos & meches allumées, suiviz de quarante mariniers portans picques, pour le peu d'assurance, de tant de Sauvages, toujours marchans en bataille, & trouvant le chemin tout couvert d'Indiens qui le venoient honorer de presens & loüanges, comme au liberateur de tous les pais voisins. Vne vieille entre autres lui dit qu'elle ne se soucioit plus de mourir, puis que les Hespagnols chasseroient elle avoit vne autre fois veu les François en la Floride. En fin arrivé, & trouvant les navires prêts à faire voile, il conseilla les *Parabuzis* de persister en l'amitié & consideration ancienne qu'ils ont eue avec les Rois de France, qui les defendra contre toutes nations. Ce que tous lui promirent, fondans on larmes pour son départ, & sur tous Pour lesquels appaiser il leur promit estre de retour dans douze lunes (ainsi content-ils leurs armées) & que son Roy leur enverroient armée, & force presens de cuiréaux, haches, & toutes autres choses de besbin. Cela fait il rendit graces à Dieu, avec tous les siens, faisant lever les ancrs le troisieme jour de May mille cinq-cens soixante huit, & tinglerent si heureusement qu'en dix-sept jours ilz firent onze cens lieues, d'où continuans le sixieme Juin arriverent à la Rochelle. Apres les caresses qu'il receut des Rochelois il fit voile vers Bourdeaux: mais il l'échappa belle. Car le jour même qu'il partit de la Rochelle arriverent dix-huit pataches & vne Toberge de deux

*Grande**amitié**d'une**femme**envers**les Fran-**çois.**Regrets**des Sau-**nages au**départ**des Fra-**çois.**Les an-**crs le-**vées le 3,**May**1568.**Arrivée**en Fran-**ce le 6.**Jun.*

cent tonneaux chargés d'Hespagnols, lesquels assurez du desastre de la Floride, venoient pour l'enlever, & lui faire vne merveilleuse feste, & le suivirent jusques à Blaye, mais il estoit ja rendu à Bourdeaux.

*Plainte
du Roy
d'Hespa-
gne au
Roy
Charles.*

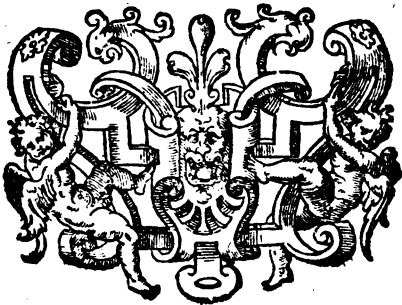
Depuis le Roy d'Hespagne averti qu'on ne l'avoit sçeu attraper, ordonna vne grande somme de deniers à qui lui pourroit apporter sa tête: priant en outre le Roy Charles d'en faire iustice, comme d'un infracteur de leur bonne alliance & confederation, sans faire mention que les siens premierement avoient esté infracteurs de cette confederation. Tellement que Gourgues venu à Paris pour se presenter au Roy, & lui faire entendre avec le succcez de son voyage le moyen de remettre tout ce pais en son obeissance, à quoy il protestoit d'employer sa vie & ses moyens, il eut vn recueil & réponse tant diverse, qu'il fut en fin forcé de se celer long temps en la ville de Rouën environ l'an mille cinq cens soixante-dix: & sans l'assistance de ses amis il eust esté en danger. Ce qui le facha merveilleusement, considerant les services par lui renduz tant au Roy Charles, qu'à ses predecesseurs Rois de France. Car il avoit esté en toutes les armées qui s'estoient levées l'espace de vingt-cinq à trente ans, esquelles il avoit rendu service à noz Rois, & avec trente soldats avoit soutenu en qualité de Capitaine les efforts d'une partie de l'armée Hespagnole en vne place près Siene, en laquelle ses gens furent taillés en

*Gour-
gues mal
receu.*

*Diverses
fortunes
de Do-
minique
de Gour-
gues.*

pieces, & lui mis en galere pour témoignage de bonne guerre & bien rare faveur Hespagnole. En fin pris du Turc, & depuis par le Commandeur de Malte, il retourna en sa maison, où il ne demeura oisif; mais il dressa vn voyage au Bresil, & en la mer du Su, & depuis en la Floride: si que la Royne d'Angleterre desira l'avoir pour le merite de ses vertus. Sôme qu'en l'an quatre-vingts deux il fut choisi par Dom Antoine pour conduire en tiltre d'Admiral la flote qu'il deliberoit envoyer contre le Roy d'Hespagne lors qu'il s'empara du Royaume de Portugal. Mais arrivé à Tours il fut saisi d'une maladie qui l'enleva de ce monde, au grand regret de ceux qui le conoissoient.

*Mort du
Capitai-
ne Gour-
gues.*





SECONDE

LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE- FRANCE.

Contenant les voyages faits souz le Sieur de
Villegagnon en la France An-
tarctique du Bresil.

AVANT-PROPOS.

TROIS choses volontiers indui-
sent les hommes à rechercher les
pays lointains, & quitter leurs ha-
bitations naturelles & le lieu de
leur naissance. La premiere est l'e-
sperance de mieux : La seconde quand vne province
est tellement inondée de peuple, qu'il faut qu'elle
déborde, & en voye ce qu'elle ne peut plus conte-
nir sur les regions ou voisines, ou éloignées : ainsi
qu'apres le deluge les hommes se disperserent
selon leurs langues & familles iusques aux
dernieres parties du monde, comme en GEN. 10.
Iava, en Iapan & autres lieux en l'Orient,

& en Italie & és Gaulles en Occident : & les parties Septentrionales se répandirent par tout l'Empire Romain, jusques en Afrique au temps des Empereurs Honorius & Theodose le Jeune, & autres de leur siecle. Les Hespagnols qui ne sont si abondans en generation, ont eu d'autres suiets qui les ont tiré hors de leurs provinces pour courir la mer, & a esté la pauvreté, n'estant leur terre d'assez ample rapport pour leur fournir les necessitez de la vie. La France n'est pas de même. Chacun est d'accord que c'est l'œil de l'Europe, laquelle n'emprunte rien d'autrui si elle ne veut. Sa fertilité se reconoit en la proximité des villes & Villages, qui se regardēt de tous côtez: ce qui ayt quelquefois obserué, j'ay pris plaisir estant en Picardie, à compter dix-huit & vingt Villages à l'entour de moy, lesquels reçoivent leur nourriture en vn petit pourpris comme de deux ou trois lieux Françoises d'étendue de toutes parts. Nos Rois saoulez de cette felicité, & à leur exemple leurs vassaux & suiets qui avoient moyen de faire quelque belle entreprise, pensans qu'ilz ne pouvoient trouver mieux qu'en leur país, ne se sont autrement souciez des voyages d'outre l'Océan, ni de la conquête des Nouvelles terres. Joint que (comme a esté dit ailleurs) depuis la découverte des Indes Occidentales la France a toujours esté travaillée de guerres intestines & ex-

ternes

ternes, qui en ont retenu plusieurs de tenter la même fortune qu'ont fait les Hespagnols.

La troisième chose qui fait sortir les peuples hors de leurs pais & s'y deplaire, c'est la divi-
sion, les querelles, les procès; suiet qui fit iadis sortir
les Gaullois de leurs terres, & les abandonner
pour en aller chercher d'autres en Italie (à ce que
dit Justin l'Historien.) là où ilz chasserent les
Toscans hors de leur pais, & bâtirent les villes
de Milan, Come, Bresse, Verone, Bergome, Tren-
te, Vicence, & autres.

Justin
liv. 20.

Quoy que ce soit qui ait poussé quelques Fran-
çois à tra verser l'Ocean, leurs entreprises n'ont
encore bien reüssi. Vray est qu'ilz sont excusables
en ce qu'ayans rendu des témoignages de leur
bonne volonté & courage, ilz n'ont point esté
virilement soutenus, & n'a-on marché en ces
affaires ici que comme par maniere d'acquit.
Nous en avons veu des exemples és deux Voya-
ges de la Floride; & puis que nous sommes si a-
vant, passons du Tropicque de Cancer à celui du
Capricorne, & voyons s'il est mieux arri vé au
Chevalier de Villegagnon en la France Antar-
ctique du Bresil: puis nous viendrons visiter le
Capitaine Jacques Quartier, lequel est dés y a
long temps à la découverte des Terres-neuves
vers la grande riviere de Canada.

K

Entreprise du Sieur de Villegagnon pour aller au Bresil: Discours de tout son voyage jusques à son arrivée en ce pais-là : Fièvre pestilente à cause des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques vns : Zone Torride temperée: Multitude de Poissons: Ile de l'Assension: Arrivée au Bresil: Riviere de Ganabara: Fort des François.

CHAP. I.



N'An mil cinq cens cinquante - cinq le sieur de Villegagnon Chevalier de Malte, se sachant en France, & même ayant (à ce qu'on dit) receu quelque mécontentement en Bretagne où il se tenoit lors, fit sçavoir en plusieurs endroits le desir qu'il avoit de se retirer de la France, & habiter en quelque lieu à l'écart, éloigné des soucis qui rongent ordinairement la vie à ceux qui se trouvent enveloppés aux affaires du monde de deçà. Partant il jette l'œil & son desir sur les terres du Bresil, qui n'estoient encores occupées par aucuns Chrétiens, en intétion d'y mener des colonies Françoises, sans troubler l'Hespagnol en ce qu'il avoit découvert & possédoit. Et d'autant que telle entreprise ne se pouvoit bonnement faire sans l'aveu, entremise, consentement & autorité del'Admiral, qui estoit pour lors Messire Gaspar de Colligni imbeu des opinions de la Religion pretenduë reformée, il fit entendre

(soit par feinte ou autrement) audit sieur Admiral, & à plusieurs Gentils-hommes & autres soy disans reformez, que dès long temps il avoit non seulement vn desir extreme de se ranger en quelque país lointain où il peust librement, & purement servir à Dieu selon la reformatiõ de l'Evágile: mais aussi qu'il desiroit y preparer lieu à tous ceux qui s'y voudroient retirer pour éviter les persecutions: lesquelles de fait estoient telles en ce temps contre les heretiques, que plusieurs d'entr'eux & de tout sexe & qualité, estoient en tout lieu du Royaume de France, par Edits du Roy, & par Arrests de la Cour de Parlement, brulez vifs, & leurs biens confisquees. L'Admiral ayant entendu cette resolution en parla au Roy Henry II. lors regnant, aupres duquel il estoit bien venu, & lui discourut de la consequence de l'affaire, & combien cela pourroit à l'avenir estre vtile à la France si Villegagnon homme entendu en beaucoup de choses, estant en cette volonté, entreprenoit le voyage. Le Roy facile à persuader, memement en ce qui estoit de son service, accorda volontiers à ce que l'Admiral lui proposa, & fit donner à Villegagnon deux beaux navires equippez & fourniz d'artillerie, & dix mille francs pour faire son voyage. Duquel j'avois omis les particularitez pour n'en avoir sçeu recouvrer les memoires, mais sur le poinct que l'Imprimeur achevoit ce qui est de la Floride vn de mes amis m'en a fourni de bien amples, lesquels en ce temps-là ont esté envoyez par deça de la France Antarctique

par vn des gens dudit sieur de Villegagnon, dont voici la teneur.

*Le Roy
fournit
de deux
vais-
seaux a-
vec un
hour-
quin.*

*North
ou Nor-
thest est
Aquilo
vent de
Bize, qui
viert d'en-
tre le se-
ptentrion
& Oriet.
Suroest,
est Au-
ster ou
Africus,
vet d'en-
tre Midi
& Occi-
dent.
Le Blan-
quet.*

L'an du Seigneur mille cinq cens cinquante-cinq le douzième jour de Iuillet, Monsieur de Villegagnon ayant mis ordre, & appareillé tout ce qu'il lui sembloit estre convenable à son entreprise: accompagné de plusieurs Gentilz-hommes: manouvriers & mariniers, équippa en guerre & marchandise deux beaux vaisseaux, lesquels le Roy Henry second de ce nom lui avoit fait delivrer, du port chacun de deux cens tonneaux, munis & garniz d'artillerie, tant pour la defense desdits vaisseaux, que pour en delaisser en terre: avec vn hourquin de cent tonneaux, lequel portoit les vivres, & autres choses necessaires en telle faction. Ces choses ainsi bien ordonnées, commanda qu'on fist voile ledit jour sur les trois heures apres midi, de la ville du Havre de Grace: auquel lieu s'estoit fait son embarquement. Pour lors la mer estoit belle, afflorée du vent Northest, qui est Grec levant, lequel (s'il eust duré) estoit propre pour nôtre navigation, & d'icelui eussions gaigné la terre Occidentale. Mais le lendemain & jours suivans il se changea au Suroest, auquel avions droitement affaire: & tellement nous tourmenta, que fumes contraints relacher à la côte d'Angleterre nommée le Blanquet, auquel lieu mouillames les ancres, ayans esperance que la fureur de cetui vent cesseroit, mais ce fut pour rien, car il nous convint icelles lever en la plus grande diligence qu'on scauroit dire, pour relacher & retour-

ner en France, au lieu de Dieppe. Avec laquelle tourmète il survint au vaisseau auquel s'estoit embarqué ledit Seigneur de Villegagnon, vn tel lachement d'eau, qu'en moins de demie heure l'on tiroit par des sentines le nombre de huit à neuf cens batonnées d'eau, qui revient à quatre cens seaux. Qui estoit chose étrange & encore non ouïe à navire qui sort d'vn port. Pour toutes ces choses nous entrames dans le havre de Dieppe, à grande difficulté, parce que ledit havre n'a que trois brassées d'eau, & nos vaisseaux tiroient deux brassées & demie. Avec cela il y avoit grande levée pour le vent qui venoit, mais les Dieppois (selon leur coutume loüable & honete) se trouverent en si grand nombre pour haller les emmares & cables, que nous entrames par leur moyen le dix-septième jour dudit mois. De celle venuë plusieurs de noz Gentils-hommes se contenterent d'avoir veu la mer, accomplissant le proverbe, *Mare vidit & fugit*. Aussi plusieurs soldats, manouvriers & artisans furent degoutez & se retirerent. Nous demeurames là l'espace de trois semaines, tant pour attendre le vent bon, & second, que pour le radoubement des dites navires. Pais apres le vent retourna au Northest, duquel nous-nous mimes encote en mer, esperans toujours sortir hors les côtes & prendre la haute mer. Ce que ne peumes, ains nous convint relacher au Havre d'où nous estions partis, par la violence du vét qui nous fut autant contraire qu'auparavant. Et là demeurames jusques à la veille nôtre Da-

*Huit ou
neuf cens
batonnées
d'eau
villent
quatre
cens
seaux.
Le havre
de Dieppe
a seule-
ment 3.
brasses
d'eau,
Dieppois
secourra-
bles.*

*Second
embar-
quemēt.*

me de la mi- Aoust. Entre lequel chacun s'efforça de prendre nouveaux raffraichissemens pour r'êtrer encor, & pour la troisiéme fois, en mer. Auquel jour nous apparut la clemence & benignité de nôtre bon Dieu: car il appaisa le courroux de la mer, & le ciel furieux contre nous, & les changea selon que nous lui avions demandé par noz prieres. Quoy voyás, & que le vent pourroit durer de la bade d'où il estoit, derechef avec plus grand espoir que n'avions encor eu, pour la troisiéme fois nous nous embarquames & fimes voile ledit jour quatorziéme Aoust. Celui vent nous favorisa tant, qu'il fit passer la Manche, qui est vn detroit entre l'Angleterre & Bretagne, le gouffre de Guyéne & de Biscaye, Hespagne, Portugal, le Cap de S. Vincent, le detroit de Gibraltar appellé les Colomnes de Hercules, les iles de Madere, & les sept iles Fortunées, dites les Canaries. L'une desquelles reconeumes, appellée le Pic Tanariffé, des anciens le Mont Atlas: & de cetui selon les Cosmographes est dite la mer Atlantique: Cetui Mont est merveilleusement haut: il se peut voir de vingt cinq lieuës. Nous en approchames à la portée du canon le Dimanche vingtieme jour de nôtre troisiéme embarquement. Du Havre de Grace jusques audit lieu il y a quinze cens lieuës. Cetui est par les vingt & huit de grés au Nort de la ligne Torride. Il y croist, à ce que je puis entendre, des succres en grande quantité, & de bons vins. Cette ile est habitée des Hespagnols, cōme nous sceumes; car cōme nous pensions mouiller l'ancre pour demander de l'eau douce, & des raffraichis-

Troisieme
embar-
quement
le Merdre-
dy 14.
d'Aoust,
1555.

Le detroit
de la Man-
che.

Le detroit
de Gibrat-
zar sont les
Colomnes
de Hercu-
les.

Le Pic Ta-
mariffé se-
lon les an-
ciens, le
Mont At-
las.

Ce Dimā-
che estoit le
1. de Sep-
tembre.

Sucres en
grand nō-
bre & de
bons
vins en l'i-
le Tana-
riffé qui
est habitée
des Hessa-
gnols.

mens d'une belle Forteresse située au pied d'une montagne, ilz deployerent vne enseigne rouge nous tirans deux ou trois coups de coulevrine, l'un desquels perça le Vic'admiral de notre compagnie, c'estoit sur l'heure de onze ou douze du jour, qu'il faisoit vne chaleur merveilleuse sans aucun vent. Ainsi il nous covint soutenir leurs coups. Mais aussi de notre part nous les canonames tant qu'il y eut plusieurs maisons rompues & brisées: les femmes & enfans fuyoient par les champs. Si noz barques & bateaux eussent esté hors les navires, je croy que nous eussions fait le Bresil en cette belle ile. Il n'y eut qu'un de noz canoniers qui se blessa en tirant d'un cardinac, dont il mourut dix jours apres. A la fin l'on vit que nous ne pouvions rien pratiquer là que des coups: & pour ce nous nous retirames en mer, approchâs la côte de Barbarie, qui est vne partie d'Afrique. Notre vent second nous continua & passames la riviere de Loyre en Barbarie, le Promontoire blanc, qui est souz le Tropicque de Cancer: & vimmes le huitième jour dudit mois en la hauteur du Promontoire d'Æthiopie, où nous commençames à sentir la chaleur. De l'ile qu'avions reconeuë, jusques audit Promontoire, il y a trois cens lieues. Cette chaleur extreme causa vne fièvre pestilentielle dans le vaisseau où estoit ledit Seigneur, pour raison que les eaux estoient puantes & tant infectes que c'estoit pitié, & les gens dudit navire ne se pouvoient garder d'en boire. Cette fièvre fut tant contagieuse & pernicieuse, que de cent

Le Vic'admiral percé d'un coup de coulevrine par les Espagnols.

canonier blessé par soy-même, tirant d'un cardinac d'où il mourut dix jours apres.

La riviere de Loyre en Barbarie. Le Promontoire blanc.

*Fievres
pestilen-
tieuses à
cause des
eaux in-
fectées.*

personnes elle n'en épargna que dix, qui ne fussent malades : & des nonante qui estoient malades, cinq moururent, qui estoit chose pitoyable & pleine de pleurs. Ledit seigneur de Villegagnon fut contraint soy retirer dans le Vic Admiral, où il m'avoit fait embarquer, dans lequel nous estions tous dispos & fraiz, bien fachés toutefois de l'accident qui estoit

*Le Pro-
montaire
d'Ethio-
pie.*

dans notre compagnon. Ce Promontoire est quatorze degrez pres de la Zone Torride : & est la terre habitée des Mores. Là nous faillit notre bon vent, & fumes persecutez six jours

*Tourbil-
lons de
vens im-
petueux
& pluies
puantes.*

entiers de bonasses & calmes, & les soirs sur le Soleil couchant, des tourbillons & vents les plus impetueux & furieux, joints avec pluie tant puante, que ceux qui estoient mouillez de ladite pluie, soudain estoient couvers de grosses pustules, de ces vents tant furieux. Nous n'osions partir, que bien peu, de la grand' voile du Pape fust: toutefois le Seigneur nous secou-

Pape fust.

rut: car il nous envoya le vent Suroest, contraire neantmoins, mais nous estions trop Occidentaux. Ce vent fut toujours fraiz, qui nous recrea merueilleusement l'esprit & le corps, &

*La Gui-
née.*

d'icelui nous côtoyames la Guinée, approchâs peu à peu de la Zone Torride: laquelle trou-

*La Zone
Torride
est tēperée
cōtre l'o-
pinio des
Ancies.*

vames tellement temperee (contre l'opinion des Anciens) que celui qui estoit vêtu n'avoit besoin de se depouiller pour la chaleur, ne celui qui estoit devêtu, se vêtir pour la froideur. Nous passames ledit centre du monde le 10. Octobre pres les iles saint Thomas, qui sont droit souz l'Equinoctial, prochaines de la terre

de Manicongo. Combien que ce chemin ne nous estoit propre, si est-ce qu'il convenoit faire cette route-là, obeissans au vent qui estoit contraire : & tellement y obeïmes que pour trois cens lieuës qu'aviõs seulement à faire de droit chemin, nous en fimes mille ou quatorze cens. Voire que si nous eussions voulu aller au Promontoire de Bonne esperance, qui est trente-sept degrez deça la ligne en l'Inde Orientale, nous y eussions plustot esté qu'au Bresil, cinq degrez North dudit Equateur, & cinq degrez Suroest du même Equateur. Nous trouvames si grand nombre de poissons & de diverses especes, que quelque fois nous pensions estre assechez sur lesdits poissons. Les especes sont Marfouïns, Dauphins, Baleines, Stadins, Dorades, Albacorins, Pelamides, & le poisson volât, que nous voyõs voler en troupe comme les étourneaux en notre pais. Là nous faillirent nos eaux, sauf celle des ruisseaux, laquelle estoit tant puante & infecte, que nulle infection n'est à y comparer. Quand nous en beuvions il nous falloit boucher les ieux, & etouper le nez. Estans en ces grandes perplexitez & préque hors d'esperance de venir au Bresil, pour le long chemin qui nous restoit, qui estoit de neuf cens à mille lieuës, le Seigneur Dieu nous envoya le vent au Suroest, dont nous convint mettre la Prore à l'Oüest, qui estoit le lieu où nous avions affaire. Et tant fumes portez, de ce bon vent, qu'un Dimanche matin vingtième Octobre eumes connoissance d'une belle ile, appelée dans la

Lesiles.
Thomas
Mani-
congo.
Erreur de
mille ou
1400.
lieuës
pour en
devoir
faire 3.
cens.
Le Pro-
montoire
de Bonne
esperance.
Poissons
de diver-
ses sortes
& espe-
ces.
Poissons
volans en
l'air com-
me étour-
neaux.
Defaut
d'eauë
douce à
mille ou
neuf ces
lieuës du
Bresil.

*Ile de
l'Ascension.*

Charte marine, l'Ascension. Nous fumes tous rejouis de la voir, car elle nous montrait où nous estions, & quelle distance y pouvoit avoir jusques à la terre del'Amérique. Elle est élevée de huit degrez & demi. Nous n'en peumes approcher plus pres que d'une grande lieue. C'est vne chose merveilleuse que de voir cette ile estant loin de la terre ferme de cinq cens lieues. Nous poursuivimes notre chemin avec vn vêt second, & fimes tant par jour & par nuit que le 3. jour de Novēbre, vn Dimanche matin, nous eumes conoissance de l'Inde Occidentale, quatre partie du monde, dite Amérique, du nom de celui qui la découvrit l'an mil quatre cens nonante trois. Il ne faut demander si nous eumes grande joye, & si chacun rendoit graces au Seigneur, veu la pauvreté, & le long-temps qu'il y avoit que nous estions partis. Ce lieu que nous découvrimus est par vingt degrez, appelé des Sauvages *Pararabe*. Il est habité des Portugais, & d'une nation qui ont guerre mortelle avec ceux ausquels nous avōs alliance. De ce lieu nous avons encore trois degrez jusques au Tropique de Capricorne, qui valent octante lieues. Nous arrivames le dixième de Novembre en la riviere de *Ganabara*. Elle est droitement souz le Tropique de Capricorne. Là nous mimes pied en terre, chantans loüanges & action de graces au Seigneur. Nous y trouvames de cinq à six cens Sauvages tous nus, avec leurs arcs & fleches, nous signifians en leurs langages que nous estions les bien venus, nous offrans de leurs biens, & faisans les

L'Amérique découverte l'an 1493. par Americus Vesputius. Arrivée en icelle. Pararabe.

feuz de joye dont nous estions venus pour les defendre contre les Portugais, & autres leurs ennemis mortels & capitaux. Le lieu est naturellement beau & facile à garder, à raison que l'entrée en est étroite, close des deux côtéz de deux hauts monts. Au milieu de ladite entrée (qui est, possible de demie lieuë de large) y a vne roche longue de cent pieds, & large de soixante, sur laquelle Monsieur de Villegagnon *Fort des François au Bresil.* a fait vn Fort de bois, y mettant vne partie de son artillerie, pour empêcher que les ennemis ne viennent les endommager. Cette riviere est *R. de Garrant* spacieuse, que toutes les navires du monde y seroient seurement. Elle est semée de *n. zbara.* preaux & iles fort belles, garnie de bois toujours verd: à l'vn desquels (estant à la portée du *Bois toujours verd.* canon de celui qu'il a fortifié) il a mis le reste de son artillerie & tous ses gens, craignant que s'il se fust mis en terre ferme, les Sauvages ne nous eussét saccagez pour avoir sa marchandise.

Voila le discours du premier voyage fait en la terre du Bresil; où je reconois vn grand defaut, soit au Chevalier de Villegagnon, soit en ceux qui l'avoient envoyé. Car que sert de prendre tant de peine pour aller à vne terre de conquête, si ce n'est pour la posséder entierement? Et pour la posséder il faut se cāper en la terre ferme & la bié cultiver: car en vain habitera-on en vn país s'il n'y a de quoy vivre. Que si on n'est assés fort pour s'ē faire à croire, & cōmāder aux peuples qui occupēt le país, c'est folie d'entreprendre & s'exposer à tāt de dangers. Il y a assez de prisons par tout sās en aller chercher si loin.

Quant à ce qui est des mœurs & coutumes des Bresiliens, & du rapport de la terre, nous recueillerons au dernier livre tant ce que l'auteur du Memoire sus-écrit en a dit, que ce que d'autres nous en ont laissé.

Renvoy de l'un des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil: Conjuration contre Villegagnon: Decouverte d'icelle: Punition de quelques-uns: Description du lieu & retraite des François: Parcement de l'escouade Genevoise.

CHAP. II.



PRES que le sieur de Villegagnon eut dechargé ses vaisseaux, il pensa d'en r'envoyer vn en France, & quant & quât donner avis au Roy, à Monsieur l'Admiral & autres, de tout son voyage, & de l'esperance qu'il avoit de faire là quelque chose de bon qui reüssiroit à l'honneur de Dieu, au service du Roy, & au soulagement de plusieurs de ses sujets. Et pour ne manquer de secours & rafraichissement l'ansuivant, & ne demeurer là comme degradé (ainsi que ceux qui estoient anciennement relegués en des isles par maniere de punition) connoissant qu'il ne pouvoit rien faire sans ledit Admiral, & qu'il se falloit conformer à son humeur, ou quitter l'entreprise, il écrivit aussi particulièrement à l'Eglise de Geneve & aux Mi-

nistres dudit lieu, les requerant de l'aider autant qu'il leur seroit possible à l'avancement de son dessein, & à cette fin qu'ô lui envoyat des Ministres & autres personnes bien instruites en la Religion Chrétienne pour endoctriner les Sauvages, & les attirer à la conoissance de leur salut.

Les lettres receuës & leuës, les Genevois desireux de l'amplification de leur Religion (comme chacun naturellement est porté à ce qui est de sa secte) rendirent solennellement *Rejoissance de ceux de Geneve.* graces à Dieu de ce qu'ilz voyoient le chemin préparé pour établir par delà leur doctrine, & faire reluire la lumiere de l'Evangile parmi ces peuples Barbares sans Dieu, sans Loy, sans Religion. Ledit sieur Admiral sollicita par lettres Philippe de Corguilleray dit le sieur du Pont son voisin en la terre de Chatillon sur Loin (lequel avoit quitté sa maison pour aller demeurer auprès de Geneve) d'entreprendre le voyage pour conduire ceux qui se voudroient acheminer au Bresil vers Villegagnon. L'Eglise de Geneve aussi l'en pria, & les Ministres encor: si bien que, quoy que vieil & caduc, porté neantmoins de zele & affection, il postposa le soin de sa femme & de ses enfans à cette entreprise, pour laquelle il accepta ce dont il estoit requis.

On lui trouva nombre de jeunes hommes ayans bien étudié à leur mode, lesquelz furent par l'examen trouvez capables de pouvoir instruire ces peuples en la Religion Chrétienne. On lui fournit aussi d'artisans & ouvriers, selon que Villegagnon avoit mandé, lesquelz

Dureté de vie au Bresil. sans apprehender la dure façon de vivre qui leur estoit proposée en ce pais-là par les lettres dudit Villegagnon (car il n'y avoit ni pain ni vin, mais au lieu de pain il falloit vser de certaine farine faite d'une racine blanche de laquelle vsent les Bresiliens (comme sera dit en ce même chapitre) de gayeté de cœur suivirent ledit sieur du Pont en nombre de quatorze, sans les manouvriers. D'autres apprehendans la façon de vivre de delà aimoient mieux flairer l'odeur des cuisines Françoises ou de Geneve, que le boucan du Bresil : & conoitre ce pais-là par theorique plustot que par pratique. Mais avât que les laisser mettre en chemin, il est besoin de dire ce qui se faisoit en la France Antarctique du Bresil parmi la troupe que Villegagnon y avoit menee. Ce que ie feray suivant le memoire d'une seconde lettre envoyée en France au mois de May l'an mil cinq cens cinquante-six, conceuë en ces mots :

Conjuration contre Villegagnon. Mes freres & meilleurs amis, &c. Deux jours apres le partement des navires (qui fut le quatorzième iour de Fevrier mil cinq cens cinquante-six) nous découvrimes vne conjuration faite par tous les artisans & manouvriers qu'avions amenez, qui estoient au nombre d'une trentaine: contre monsieur de Villegagnon, & tous nous autres qui estions avec lui, qui n'estions que huit de defense. Nous avons sceu que ce avoit esté conduit par vn Truchement, lequel avoit esté donné audit seigneur par vn Gentil-homme Normand, qui avoit accompagné ledit Seigneur jusques en celieu. Ce Truchement estoit marié avec vne

femme Sauvage, laquelle il ne vouloit ni laisser ni la tenir pour femme. Or ledit seigneur de Villegagnon, en son commancement regla sa maison en homme de bien, & craignât Dieu: defendant que nul homme n'eust affaire à ces chiennes Sauvages, si l'on ne les prenoit pour femmes, & sur peine de la mort. Ce Truchement avoit vécu (comme tous les autres vivent) en la plus grande abomination & vie Epicurienne qu'il est possible de raconter: sans Dieu, sans Foy, ne Loy, l'espace de sept ans. Pourtant lui faisoit mal de laisser sa putain, & vie superjeure, pour vivre en homme de bien, & en compagnie de Chrétiens. Premierement il proposa d'empoisonner monsieur de Villegagnon, & nous aussi: mais vn de ses compagnons l'en détourna. Puis s'adressa à ceux des artisans & manouvriers, lesquels il conoissoit vivre en regret, eu grand travail, & à peu de nourriture. Car par ce que l'on n'avoit apporté vivres de France, pour vivre en terre, il convint du premier jour laisser le cidre, & au lieu boire de l'eau cruë. Et pour le biscuit s'accorder à vne certaine farine du país faite de racines d'arbres, qui ont la fueille comme le *Paeonia mas*: & croist plus haut en hauteur qu'un homme. Laquelle soudaine & repentine mutation fut trouvée étrange, mémemment des artisans, qui n'estoient venus que pour la lucrative & profit particulier. Joint les eaux difficiles, les lieux âpres & deserts, & labeur incroyable qu'on leur donnoit, pour la necessité de se loger où nous estions: parquoy aisé-

*On n'a-
voit por-
té vivres
de Fran-
ce que
pour le
passage de
la mer.*

*Quelles
sont les
racines
dont on
fait la
farine.*

mét les seduit, leur proposant la grande liberté qu'ils auroient, & les richesses aussi par apres, desquelles ils en donoeroient aux Sauvages en abandon, pour vivre à leur desir. Lesquels, volontairement s'accorderét, & à la chaude voulurét mettre le feu aux poudres, qui avoient esté mises en vn cellier fait legerement, sur lequel nous couchions tous: mais aucuns ne le trouverent pas bon, parce que toute la marchandise, meubles & joyaux que nous avions eussent esté perdus, & n'y eussent rien gagné. Ilz conclurent donc entr'eux de nous venir saccager, & couper la gorge, durant que nous serions en notre premier somme. Toutefois ils y trouverent vne difficulté, pour trois Ecoissois qu'avoit ledit seigneur pour sa garde, lesquels ilz s'efforcèrent pareillement à seduire. Mais eux, apres avoir coneu leur mauvais vouloir, & la chose estre certaine, m'en vindrent avertir, & decelerent tout le fait. Ce que soudainement je declaray audit seigneur, & à mes compagnons, pour y remedier. Nous y remediames soudainement, en prenant quatre des principaux, qui furent mis à la chaine & aux fers devant tous: l'autheur n'y estoit pas. Le lendemain, l'vn de ceux qui estoit aux fers, se sentant conveincu, se traina pres de l'eau, & se noya miserablement: vn autre fut étranglé. Les autres servent ores comme esclaves: le reste vit sans murmure, travaillât beaucoup plus diligemment qu'auparavant. L'autheur truchement (par-ce qu'il n'y estoit pas) fut averti que son affaire avoit esté découverte. Il n'est

*Conspiration découverte.
Remede.*

retourné du país à nous : il se tient maintenant avec les Sauvages : lequel a débauché tous les autres Truchemens de ladite terre , qui sont au nombre de vingt ou vingt-cinq : lesquels font & disent tout du pis qu'ilz peuvent, pour nous étonner, & nous faire retirer en France. Et par-ce qu'il est avvenu que les Sauvages ont esté persecutez d'une fièvre pestilentielle depuis que nous sommes en terre, dont il en est mort plus de huit cens ilz leur ont persuadé que c'estoit Monsieur de Villegagnon qui les faisoit mourir : parquoy ilz conçoivent vne opinion contre nous en telle sorte qu'ilz nous voudroient faire la guerre, si nous estions en terre continente; mais le lieu où nous sommes les retient. Celieu est vne illette de six cens pas de long, & de cent de large, environnée de tous côtez de la mer, large & long d'un côté & d'autre de la portée d'une coulevrine, qui est cause qu'eux n'y peuvent approcher, quand leur frenesie les prent. Le lieu est fort naturellement, & par art nous l'avons flanqué & remparé, tellement que quand ilz nous viennent voir dans leurs auges & *almas*, ilz tremblent de crainte. Il est vray qu'il y a vne incommodité d'eau douce, mais nous y faisons vne cistern, qui pourra garder & contenir de l'eau, au nombre que nous sommes, pour six mois. Nous avons du depuis perdu vn grand bateau & vne barque, contre les roches : qui nous ont fait grande faute, pour-ce que nous ne sçaurions recouvrer ni eau, ni bois, ni vivres, que par bateaux.

Vingt ou vingt-cinq truchemens revoltés.

Fièvre pestilentielle entre les Sauvages.

Description de lademeure des François.

Cistern.

Grande incommodité.

Avec ce, vn maitre charpentier & deux autres manouvriers se font allez rendre aux Sauvages, pour vivre plus à leur liberté. Nonobstant Dieu nous a fait la grace de resister constamment à toutes ses entreprises, ne nous desians de sa misericorde. Lesquelles choses il nous a voulu envoyer, pour montrer que la parole de Dieu prend difficilement racine en vn lieu, afin que la gloire lui en soit rapportée : mais aussi quand elle est enracinée elle dure à jamais. Ces troubles m'ont empeché, que je n'ay peu reconoitre le país, s'il y avoit mineraux, ou autres choses singulieres: qui sera pour vne autre fois. L'on nous menasse fort que les Portugais nous viendront assieger, mais la bonté divine nous en gardera. Je vous supplie tous deux de m'écrire amplement de vos nouvelles, &c. De la riviere de *Ganabara* au país du Bresil en la France Antarctique, souz le Tropicque de Capricorne, ce vingt-cinquieme jour de May, mil cinq cens cinquante-six. Vótre bon amy N. B.

Parte-
ment de
Geneve.
le dixié-
me Sep-
tembre
1556.

Or pour revenir aux termes de ce que nous avions commencé à dire touchant le voyage du sieur du Pont, les volontaires qui se rangerent de sa troupe partirent de Geneve le dixiéme de Septembre mille cinq cens cinquante-six, & allerent trouver ledit sieur Admiral en sa maison de Chatillon sur Loyn, où il les encouragea à poursuivre leur entreprise, avec promesse de les assister pour le fait de la marine. De là ilz vindrent à Paris, où durant vn mois qu'ils y sejournerent, plusieurs Gentilz-

hommes & autres avertis de leur voyage se joignirent avec eux. Puis s'en allerent à Honfleur où ils attendirent que leurs navires fussent prêts & appareillez pour faire voiles.

*Arrivée
à Hon-
fleur.*

*Seconde navigation faite au Bresil aux dépens du Roy: Accident d'une vague de mer: Discours des îles de Canarie: Barbarie pais fort bas: Poissons volans, & autres pris en mer: Tortuës merveil-
leuses.*

CHAP. III.

LANDIS que les Genevois dis-
posoient les choses comme
nous avons dit, le sieur de Bois-
le-Comte neveu du sieur de
Villegagnon preparoit les vais-
seaux à Honfleur, lesquels il fit équiper en
guerre au nombre de trois, aux dépens du Roy. *Le Roy*
Fourniz qu'ilz furent de vivres & autres cho- *fournit*
ses necessaires, les ancres furent levées, & se mi- *de trois*
rent en mer le dix-neufième Novembre. Ledit *navires.*
sieur de Bois-le-Comte eleu Vice-Admiral de 19. *Nov-*
cette flotte avoit quatre-vingts personnes tât *vembre*
soldats que matelots dans son vaisseau: dans le 1556.
second y en avoit six vingts: dans le troisième
il y en avoit environ quatre-vingts dix per-
sonnes, compris six jeunes garçons qu'on y
mendoit pour apprendre le langage du pais: &
cinq jeunes filles & vne femme pour les gou-
verner, afin de commencer à faire multiplier la
race des François par-dela.

16. De-
cembre
1556.

Au partir les canonades ne manquerent point, ni l'éclat des trompettes, ni le son des tabours & fifres, selon la coutume des navires de guerre qui vont en voyage. Au bout de quelques jours ils arriverent de bon vent aux îles Fortunées, dites Canaries, où quelques matelots penserent mettre pied à terre pour butiner quelque chose, mais ilz furent repoussez par les Hespagnols qui les avoient apperceuz de loïn. Le sezième Decembre ilz furent pris d'une forte tempête qui mit à fonds vne barque attachée à vn navire, en laquelle y avoit deux matelots pour la garde d'icelle, qui penserent boire à tous leurs amis pour vne dernière fois. Car il est bien difficile en tel accidēt de sauver vn homme parmi les fortes vagues de la mer. Neantmoins apres beaucoup de peine ilz furent sauvés avec les cordages qu'on leur jetta. En cette tempête arriva vn hazard fort remarquable, & que je mettray volontiers ici (quoy que je ne me vueille arrêter à toutes les particularitez qu'a écrit Iean de Lery auteur de l'histoire de ce voyage.) C'est que comme le cuisinier eut mis vn matin déssaller dans vn cuvier de bois du lard pour le repas, vn coup de mer sautant inpetueusement sur le pont du navire, l'emporta plus de la longueur d'une picque hors le bord (c'est à dire hors le navire) & vne autre vague venant à l'opposite, sans renverser ledit cuvier, de grand roideur le rejeta au même lieu dont il estoit party, avec ce qui estoit dedans. Le même auteur rapporte à propos vn exemple de Valere le Grand

que j'ay désy a long temps admiré : sçavoir *Valere* d'un matelot qui vuidant l'eau de la basse partie d'un navire, avec la pompe (comme il faut presumer) fut jetté en mer par un coup de vague, & incontinent repoussé dedans par une autre vague contraire. *liv. 1. chap. 8.*

Le dixhuitième dudit mois de Decembre. *Iles Canaries* Les François découvrirent la grand' Canarie, ainsi appelée (je croy) à cause des Canes de sucre qu'elle produit en abondance, & non point pour-ce qu'elle produit grande quantité de chiens, ainsi que disent Pline & Solin. *pourquoy ainsi appellées. Solin ch. 70. Plin liv. 6. chap. 32.* A cette ile est voisine celle qui est aujourd'hui appelée *Teneriffé*, de laquelle nous avons parlé au huitieme chapitre. Et puis que nous sommes sur le propos des iles Canaries, il n'y a point danger de nous y arrêter un petit, mément veu que la possession qu'en ont aujourd'hui les Hespagnols, ilz la doivent aux François : Elles sont sept en nombre distantes de quarante, & cinquante lieues les unes des autres, appellées par les Anciens d'un mot general *Fortunées*, à cause de leur beauté, & pour la temperature de l'air, n'y ayant jamais ni de froid, ni de chaud excessif, dont ne faut s'étonner si plusieurs les ont pris pour les Hesperides, desquelles les Poëtes ont chanté tant de fables. De ces sept il y en a quatre Chretiënes, à sçavoir *Lanzarette*, *Forteventure*, la *Gomere*, & l'ile du *Fer*. Les trois autres sont peuplées d'Idolâtres, qui sont appellées la grand' Canarie, *Teneriffé*, & la *Palme*, non encore domptées par les Chrétiens, que je sçache. *Noms des iles Canaries.*

Ces peuples sont Barbares, toujours en guerre, & se tuent l'un l'autre comme bêtes; & qui est le plus fort, est celui qui emporte la seigneurie & domination d'entr'eux. Ilz vont tout nuds comme ceux de la Nouvelle-France, ne souffrent aucun approcher de leurs îles. Neantmoins comme les Chrétiens se mettent quelquefois aux aguets pour les attraper, & les envoyer vendre en Hespagne, il avient souvent qu'eux-mêmes sont pris: mais les Barbares ont cette humanité qu'ilz ne tuent point leurs prisonniers, ains leur font faire le plus vil exercice qu'ils estiment estre possible, qui est d'écorcher leurs chevres, & les depecer ainsi que font les Bouchers, jusques à ce qu'ils ayent payé leur rançon: & lors ilz sont delivrez; & par le moyen de ces prisonniers on sçait ce qui est en leurs îles, & leurs coutumes & façons de vivre, que je n'ay entrepris de représenter en ce lieu, pour ne m'égarer de mô sujet. mais je repeteray ce que j'ay désja dit, que les Hespagnols doivent aux François la possession qu'ils ont de ces îles, suivant le rapport qu'en fait Pierre Martyr, celui qui a écrit l'histoire des Indes Occidentales, lequel en parle en cette sorte: Ces îles (dit-il) bien qu'elles fussent venuës à la conoissance des anciens, si est-cè que la memoire en estoit effacée: & en l'an mille quatre cens cinq il y eut un François de nation nommé Guillaume de Bentachor, lequel ayant congé d'une Royne de Castille de découvrir nouvelles terres, trouva les deux Canaries, qui ores se nomment Lancelotte, & Forteventure, les-

Barbares
 & Sauvages.
 Canaries
 plus humains
 que les
 Hespagnols.
 Boucher
 métier
 vil.

Les Hespagnols
 tiennent
 des François les
 Canaries.

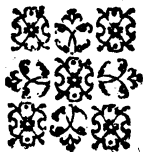
„ quelles apres sa mort ses heritiers vendirent
 „ aux Hespagnols, &c. Ici peut-on remarquer
 que les Hespagnols par envie, ou autrement,
 ont voulu obscurcir le nom, & la gloire du
 premier qui a decouvert les Canaries, apres
 estre demeurees tant de siecles comme enseve-
 lies, & hors la conoissance des hommes. Car ce
 Guillaume de *Betachor* s'appelloit *Betancourt*,
 Gentil-homme de Picardie, lequel par son te-
 stament supplia le Roy de Castille d'estre pro-
 tecteur de ses enfans : mais il aima mieux estre
 protecteur des iles conquises par ledit *Betan-*
court : comme il a fait, & y en a adjouté d'au-
 tres, desquelles il a peu plus justement s'empa-
 rer.

Quant à la situation de ces iles tous sont *En quel*
 aujourd'hui d'accord qu'elles gisent par les *degré s'ot*
 vingt-sept degrez & demi au-deça de l'Equa- *les iles*
 teur. Et partant les Geographes & historiens *Cana-*
 qui ont situé lesdites iles par les dix-sept de- *ries.*
 grés ou environ, en se trompant en ont trompé
 beaucoup d'autres, s'estans en cela arretés
 au calcul de Ptolomée, lequel a marqué les iles
 Fortunées au Promontoire Arsinarie, qui sont
 les iles du Cap verd. Mais il y a lieu d'excuser
 Ptolomée en cet endroit, & dire que ceux qui
 ont transcrit ses livres ne pouvans discerner les
 nombres des Grecs, ont esté cause de l'erreur
 qui se trouve en cet auteur. Car il n'est point
 à croire qu'un homme tel que lui, qui ne mar-
 che qu'avec vne grande solidité & doctrine,
 eust si lourdement choppé en ceci.

Noz François donc ayans passé les Canaries

*Barbarie
pays fort
bas.*

cotoyent la Barbarie habitée des Mores, qui est vn pais fort bas, si bien qu'à perte de veüe ilz découvront des campagnes immenses, & leur sembloit qu'ilz deussent aller fondre là dessus. Et comme ordinairement où est la force là est l'insolence, noz gens se sentans forts d'hommes & d'armes, ne faisoient difficulté d'attaquer quelque navire, ou caravelle si elle se rencontroit à leur chemin, & prendre ce que bon leur sembloit. En quoy je ne les veux louer; & valoit mieux faire des amis en s'établissant paisiblement, que de proceder par ces voyes. Aussi Dieu n'a-il point beni leurs entreprises. Es derniers voyages faits en la Nouvelle-France, on y est allé honnetement équipé, & y a eu moyen quelquefois (même de ma conoissance) de prendre le dessus du vent, & faire ammener les voiles à plusieurs navires qui se sont rencontrez, mais on n'a jamais mis en avant de leur faire tort. Aussi n'est-ce pas le dessein de ceux qui en ce dernier temps veulent habiter la Nouvelle France, lesquelz ne recherchent que ce que la mer & la terre par vn juste exercice leur acquerront, sans envier la fortune d'autrui.



*Passage de la Zone Torride : où navigation difficile :
 & pourquoy : Et surce , Refutation des raisons de
 quelques auteurs : Route des Hespagnols au Pe-
 ron : De l'origine du flot de la mer : Vent Oriental
 perpetuel souz la ligne equinoctiale : Origine &
 causes d'icelui , & des vens d'abas , & de Midi :
 Pluies puantes sous la Zone Torride : Effets d'icelles :
 Ligne equinoctiale pourquoy ainsi dite : Pourquoy
 souz icelle ne se voit ne l'un ne l'autre Pole.*

CHAP. IV.



NOz François estans en ces parties de la Zone Torride à trois ou quatre degrez au-deça de l'Æquateur , ilz trouverent la navigation fort difficile pour l'inconstance de plusieurs vens qui s'assemblent là , & transportent les vaisseaux diversement , à l'Est , au Nort , à l'Oüest , selon qu'ilz se rencontrent. Jean de Lery cherchant la raison de cela , presuppõe que la ligne æquinoctiale tirant del'Orient à l'Occident soit comme le doz & l'echine du monde à ceux qui voyagent du Nort au Su , c'est à dire du Septentrion au Midi : tellement que pour y aborder d'une par ou d'autre il faut comme monter à cette sommité du monde , ce qui est difficile. Il adjoute vne seconde raison , c'est que là est la source des vens qui soufflans oppositemēt l'un à l'autre assaillent les vaisseaux de toutes parts.

*pourquoy
 la navi-
 gation
 difficile
 souz la
 Zone
 Torride :*

*Refuta-
tion des
raisons
de Jean
de Lery.*

*Route
des Hef-
pagnols
en Perou.*

Et pour vn troisieme il dit que les Courans de la mer prenans là leur commencement en rendent les approches difficiles. Or jaçoit que ces raisons soient studieusement recherchées, si est-ce que je ne puis bonnement m'y accorder. Car quant à la premiere il est certain que la terre & la mer faisans vn globe rond il n'y a point d'ascendant plus difficile aupres de la ligne æquinoctiale, qu'au 20. 40. & 60. degré. Quant à la seconde, il est certain que le Nort ne prend point là sa source: & l'experience journaliere fait conoitre que souz la ligne & dedans la Torride, les vens de Levant y regnent tousiours soufflans continuellement, sans permettre leurs contraires y avoir aucun accez, ni vent d'Ouest, ni de Midi, qu'on appelle vens d'abas. Et c'est l'occasion pourquoy les Hespagnols qui vont au Perou ont ordinairement plus de peine à gagner les Canaries, qu'en tout le reste du voyage; mais passé icelle, ilz cinglent aisément jusques à entrer en la Torride, où ilz trouvent incontinent ce vent Oriental qui suit le Soleil, & les chasse en poupe de telle sorte, qu'à peine est-il plus besoin en tout le voyage de toucher aux voiles. Pour cette raison ils appellent ce grand trait de mer, le Golphe des Dames, pour sa douceur & serenité. Et en fin arrivent en l'ile de la Dominique, Guadelupe, Desirée, Marigualante, & les autres qui sont en cette part comme les faux bourgs des Indes. Mais au retour ilz prennent vn autre chemin, & viennent à la Havane chercher leur hauteur hors le Tro-

pique de Cancer, là où regnent les vents d'abas, ainsi qu'entre les Tropiques le vent de Levant: lesquels vents d'abas leurs servent jusques à la veüe des Açores ou Tierceres, & de là à Seville. Et pour le regard de la troisième raison, je di qu'en la grande & pleine mer il n'y a point de Courans, ains les Courans se font quand la mer resserree entre deux terres ne trouve point son passage libre pour continuer son flux, de maniere qu'elle est contrainte de roidir sō cours ainsi qu'un fleuve qui passe par un canal. Mais posons le cas que son flux prenne là son origine; estant lent en cette haute & spacieuse étendue, il ne fait pas grand empeschement aux navires d'aborder l'Æquateur: & puis s'il y a six heures de flux contre les navigans, il y en a autant pour eux au retour de la mer, sans comprendre le chemin qu'ils avancent deux mêmes sans l'aide du flot. Or ne suis-je point d'accord que le principe du flot de la mer soit souz la ligne æquinoctiale, car il y a plus d'aparance de croire qu'elle n'a qu'un flux qui va d'un Pole à l'autre, en sorte que quand il est Ebe au Pole Arctique il est flot au Pole Antarctique, que de lui donner double flux: ce qu'il faudra faire si on ne met le principe souz ladite ligne: si ce n'est qu'on vueille dire que le flux de la mer est comme le bouillon d'un pot, lequels s'estend de toutes parts, & tout à la fois. De dire qu'il y a de grandz calmes, c'est chose qui est rare souz ladite ligne æquinoctiale, attendu ce que j'ay dit que le vent y est perpetuel d'Orient en Occident. Et si l'on veu

*Principe
de flot de
la mer.*

*souz la
ligne n'y
a point de
calmes.*

*Livre 3.
de son hi-
stoire na-
turelle
des Indes
chap. 6.
Pourquoy
souz la
ligne y a
toujours
vent O-
riental.*

ſçavoir la cause de ce vent Oriental qui est perpetuel souz cette ligne, qui fait la ceinture du monde, ie m'en arreteray volontiers au jugement du docte naturaliste Ioseph Acoſta, lequel attribué ceci au premier mobile, dont le mouvement circulaire est si rapide qu'il meine à la danſe non ſeulement tous les autres cieux, mais auſſi les elemés plus legers, le feu & l'air, lesquels tournét auſſi quant & lui de l'Orient en l'Occident en vingt-quatre heures; la terre & l'eau demeurans par leur trop grande peſanteur au centre du monde. Or ce mouvement est d'autant plus grand, vehement & puissant, qu'ils s'approche de la ligne æquinoctiale, où est la plus grande circumferance du tournoyement du ciel, & diminué cetre vehemence à meſure qu'on s'approche de l'un & de l'autre Tropicque: si bien qu'és environs d'iceux, par ie ne ſçay quelle repercuffion du cours & mouvement de la Zone, les vapeurs que l'air attire quant & ſoy (d'ou procedent les vens qui courent d'Orient en Occident) ſont contraintes de retourner quasi au contraire; & de là viennent les vens d'abas & Suroest communs & ordinaires hors les Tropiques. Ie di donc que la plus vray-ſemblable cause de la difficulté qu'ont eu noz François de parvenir à la ligne æquinoctiale, a eſté qu'ilz n'estoient pas encor' cloignez de terre (témoins les pluies puantes, qui ne venoient d'autre part que des vapeurs terrestres, qui ſont groſſieres & mal-faisantes) & ainſi ſe trouvoient enveloppez de certains vens terrestres, d'autant plus divers

Vens d'abas & de Midi d'ou viennent.

que la terre est inegale, à cause des montagnes & vallées, rivieres, lacs, & situations de pais, & de quelques vens maritimes, lesquels rencontrans ce vent fort & Oriental conduit par la force du Soleil, & le mouvement du premier mobile, ne pouvoient passer outre, du moins qu'avec vn grand combat, qui arrétoit leurs vaisseaux, & les disperçoit ça & là.

Quant aux pluies puantes desquelles ie viens de parler, cela est tout commun au long de la côte de la Guinée souz la Zone Torride voisine de la terre : voire est tellement contagieuse, que si elle tombe sur la chair il s'y leuera des pustules & grosses vessies, voire même imprime la tache de sa puanteur és habillemés.

D'ailleurs l'eau douce leur faillit, du moins elle se corrompit tellement par les ardautes chaleurs du climat, qu'elle estoit remplie de vers, & falloit en la beuvant tenir la tasse d'une main & se boucher le nez de l'autre, pour l'extrême puanteur qui en sortoit. Le biscuit en fut de même. Car les lōgues pluies ayans penetré jus-

ques dans la Soute, le gaterent entierement: si bien qu'il falloit manger autant de vers que de pain. Ce qui eust esté aucunement tolerable si estās en ce mauvais passage ils en fussent biē tôt sortis, mais ilz furēt enviro 5. semaines à tourner sās pouvoir aprocher de cete ligne equinoctiale, à laquelle en fin ils arriverent avec vn vét de Nort-nord'Est le 4. iour de Fevrier 1557. Ici il est bon de dire pour les moins scavās que cette partie du monde est dite estre souz la ligne æquinoctiale (autremēt souz l'Æquateur)

*Pluies
Puantes
vers la
ligne æ
quino-
ctiale.*

*Eau &
biscuit
gaté &
plein de
vers.*

*soute est la
partie du
navire oū
se met le
biscuit.*

*Ligne æ-
quino-
ctiale
pourquoy
ainsi di-
te.*

pour-ce que le Soleil venant à cette partie du ciel qui fait le milieu entre les deux Poles (ce qui arrive deux fois l'annee, sçavoir l'onzième de Mars, quand il s'approche de nous; & le trezième de Septembre, quand il se recule pour porter l'Esté aux terres Antarctiques) les jours & les nuits sont égaux par tout le monde. Et comme le Soleil ayant passé cette ligne noz jours r'acourcissent, aussi venant au deça de la même ligne ilz diminuënt aux regions Antarctiques. Or cette ligne n'est qu'une chose imaginaire, mais il est necessaire vser de ce mot pour entendre la chose, & en sçavoir discourir. Et au sur plus est à remarquer que les peuples qui habitent souz cette ligne imaginaire ont en tout temps les nuits & les jours égaux, pour raison dequoy aussi elle pourroit bien estre dite æquinoctiale.

*Ceremo-
nie des
matelots
venans
souz la
ligne æ-
quino-
ctiale.*

Or comme en beaucoup de choses on fait des ceremonies pour la ressouvenance, aussi c'est la coutume des matelots (qui se rejouissent volontiers) de faire la guerre à ceux qui n'ont point encores passé la ligne æquinoctiale, quand ils y arrivent. Ainsi ilz les plongent dans l'eau, ou leur donnent la bacule, ou les attachent au grand mast pour en avoir memoire. Toutefois il y a moyen de les racheter de cette condamnation en payant le vin des compagnons.

Aidez de ce vent de Nort-nord'Est (comme nous avons dit) ilz franchirent quatre degrés au delà del'Equateur, d'où ilz commencerent à découvrir le pole Antarctique, ayans

demeuré long temps sans voir ni l'un ni l'autre, tant à cause de quelques calmes, que des vents divers qui se rencontrent environ le milieu du monde (que je prens souz ladite ligne æquinoctiale) allans comme pour combattre & deposseder ce vent Oriental que nous avons dit, lequel ne s'en etonne gueres. Et neantmoins encores qu'on eust le vent à propos, si est-ce, qu'estât au milieu d'une si grãde circumferẽce qu'est celle du ciel, il n'est pas possible de voir l'un ou l'autre pole, moins les deux ensemble, si tôt qu'on est venu souz ladite ligne, ains faut s'approcher de quelques degrez del'un ou de l'autre: d'autant que les deux poles sont comme deux points imaginaires & immobiles, ains si que le point milieu d'une roüe à l'entour duquel se fait le mouvement d'icelle, ou comme les deux points invisibles qu'on se peut imaginer aux deux côtez d'une boule roulante, pour lesquelles voir tout ensemble il faudroit estre au centre de ladite boule; aussi pour voir les deux poles ou essieux du monde, il faudroit estre au centre de la terre. Mais y ayant grande distance de ce centre à la superficie d'icelle, ou de la mer, de-là vient que nonobstant la rondeur de ces deux plus bas elemens, on ne peut si tôt apercevoir le pole quand on est parvenu à la ligne æquinoctiale.

Que les poles ne se peuvent voir de dessous la ligne æquinoctiale.

Découverte de la terre du Bresil: Margajas quels peuples: Façon de troquer avec les Ou-etacas peuple le plus barbare de tous les autres: Haute roche appelée l'Emeraude de Mak-hé: Cap de Frie: Arrivée des François à la riviere de Ganabara, où estoit le Sieur de Villegagnon.

CHAP. V.



*Dé-
cou-
verte de
la terre
du Bresil
26. Fev.
1557.*

Le trezième de Fevrier les maîtres de noz navires Françoises ayans pris hauteur à l'astrolabe, se trouverent avoir le Soleil droit pour zenith: & apres quelques tourmentes & calmes, par vn bon vent d'Ouest qui dura quelques jours, ils eurent la veuë de la terre du Bresil le vingt-sixième de Fevrier mille cinq cens cinquante-sept, au grand contentement de tous, comme on peut penser, apres avoir demeuré près de quatre mois sur la mer sans prendre port en aucun lieu.

La premiere terre qu'ilz decourirent est montueuse, & s'appelle *Huvassou* par les Sauvages de ce pais-là, à l'abord de laquelle (selon la coutume) ilz tirerent quelques coups de canons pour avertir les habitans, qui ne manquerent de se trouver en grande troupe sur la rive. Mais les François ayans reconeu que c'estoient *Margajas* alliez des Portugais, & par conséquent leurs ennemis, ilz ne descendirent

*Marga-
jas.*

point

point à terre, sinon quelques matelots qui d'ns vne barque allerent pres du rivage à la portée de leurs fleches, leur montrans des couteaux, miroirs, peignes, & autres bagatelles, pour lesquelles ilz leur demanderét des vivres. Ce que les Sauvages firent en diligence, & apporterét de leur farine de racines, des jâbôs, & de la chair d'vne certaine espece de sanglier qu'ils ont, avec autres victuailles, & fruits telz que le païs le porte: car en cette saison là, quoy que ce fust le mois de Fevrier les arbres estoiet aussi verds qu'ilz sont ici en Juin. Les Sauvages ne furent point tant scrupuleux d'aborder les navires François. Car il y en vint six avec vne femme entierement nuds, peints, & noircis par tout le corps, ayans les levres de dessouz percées, & en chaque trou vne pierre verte, bien polie, & proprement appliquée, de la largeur d'vne tesson, pour estre plus coints & jolis. Mais quand la pierre est levée, ilz sont effroyablement hideux, ayans comme deux bouches au dessouz du nez. La femme avoit les oreilles de même si hideusement percées, que le doigt y pourroit entrer, aufquelles elle portoit des pendans d'os blancs, qui lui battoient sur les épaules. Ces Sauvages eussent fort desiré qu'on se fust là arrêté, mais on ne s'y voulut pas fier, joint qu'il falloit tendre ailleurs. A neuf ou dix lieues de là les François se trouverent à l'endroit d'un Fort des Portugais dit par eux *Spiritus Sanctus*, & par les Sauvages *Moab*, qui est par les vingts degrez audelà de l'Æquateur. Les gardes de ce Fort reconoissans à l'equipage que ce n'estoiet

pas de leurs gens, tirerét trois coups de canon sur les François, lesquels firent de même envers eux, mais l'un & l'autre en vain. De là passerent aupres d'un lieu nommé *Tapemiri*, & plus avant vindrent cotoyant les *Paraibes*: outre lesquels tirans vers le Cap de Frie il y a des basses & escueils entremélez de pointes de rochers qu'il faut soigneusement éviter. Et à cet endroit y a vne terre pleine d'environ quinze lieux de longueur habitée par un certain peuple farouche & étrange nommé *Ou-etacas* dispos du pied autant & plus que les cerfs & biches, lesquels ilz prennent à la course: portent les cheveux longs jusques aux fesses, contre la coutume des autres Bresiliens qui les rongnent par derriere: mangent la chair cruë: ont langage particulier, n'ont aucun trafic avec les nations de deça, d'autant qu'ilz ne veulent point que leur país soit coneu: semblables aux Hespagnols de l'Amérique, qui ne souffrét aucune nation étrangere vivre parmi eux. Toutefois quand les voisins de ces *Ou-etacas* ont quelques marchandises dont ilz les veulent accommoder, voic leur façon & maniere de permuer. Le *Margaja*, *Caraja* ou *Tououpinambault* (qui sont les peuples voisins d'iceux) ou autres Sauvages de ce país-là, sans se fier, ni approcher de l'*Ou-etacas*, lui montrant de loin ce qu'il aura, soit serpe, soit coutuau, peigne, miroir, ou autre chose, il lui fera entendre par signes s'il veut changer quelque chose à cela. Que si l'*Ou-etacas* s'y acorde, lui montrant au reciproque de la plumallerie, des pierres vertes, pour servir d'ornement à la levre d'embar

peuple
particu-
lier étra-
gement
farou-
che.

Maniere
de trafi-
quer a-
vec les
*Ou-é-
cas*.

ou autre chose provenant de leur terre, le premier mettra sa marchandise sur vne pierre, ou piece de bois, & se retirera, & lors l'*Ou-etacas* apportera ce qu'il aura & le lairra à la place: puis se retirant, permettra que le *Margaja*, ou autre, le vienne querir: & jusques là se tiennent promesse l'un à l'autre. Mais chacun ayant son change, si tôt que chacun est retourné en ses limites d'où il avoit parlementé, les treves rompues, c'est à qui pourra attrapper son cōpagnō: ainsi que noz soldats es dernieres guerres sortans de quelque ville neutre, telle qu'estoit la petite ville de Vervin en Tieratche lieu de ma naissance, appartenant à la tres-illustre maison de Couci. Apres avoir laissé derriere ces espiegles d'*Ou-etacas*, ilz passerent à la veuë d'un autre pais voisin nommé *Mak-hé*, d'où certes les habitans n'ont besoin de tous-jours dormir, ayans de tels reveils - matin au-pres d'eux. En cette terre, & sur le bord de la mer se voit vne grosse roche faite en forme de tour, laquelle aux rayons du Soleil reluit & brille si fort, qu'aucuns pensent que ce soit vne sorte d'Emeraude. Et de fait les mariniers tant Portugais que François l'appellent l'Emeraude de *Mak-hé*. Mais le lieu est inaccessible étant environné de mille pointes de rochers qui se jettent fort avant en mer.

*Mak-hé.**L'Emeraude de Mak-hé.*

Là pres il y a trois petites iles dites les iles de *Mak-hé*, où ayans mouillé l'ancre, vne tempête de nuit se leva si furieuse que le cable d'un des navires fut rompu, tellement que porté à la merci des Sauvages cōtre terre il vint jusques à

deux brasses d'eau. Ce que voyans le Maître & le Pilote, comme au desespoir ilz crierent deux ou trois fois nous sommes perdus. Toutefois en ce besoin les matelots ayans fait diligence de jetter vne autre ancre, Dieu voulut qu'elle tint, & par ce moyen furent sauvez. C'est chose rude qu'une tempête en pleine mer où l'on ne voit que montagnes d'eau, & profondes vallées; mais encore n'est-ce que jeu au pris du peril où est réduit vn vaisseau qui est sur vne côte en perpetuel danger de s'aller échoüer sur la rive: ou briser contre les rochers. Mais en pleine mer on ne craint point tout cela, quand on a fait diligence d'ammener les voiles à tant. Vray est qu'on est balotté de merveilleuse facon, en telle occasion, mais le peril en est dehors, j'entens en vn bon vaisseau: car vn coup de mer emportera quelquesfois vn quartier d'un mauvais navire, comme j'ay oui reciter n'a pas long temps d'un Capitaine qui fut emporté estant dans sa chambre vers le gouvernail.

Ammener mot de marine, signifie baisser.

Cap de Fris.

La tempête passée le vent vint à sonhait pour gagner le Cap de la Fris, port & havre des plus renommés en ce pais-là pour la navigation des François. Là apres avoir mouillé l'ancre & tiré quelques coups de canons, ceux qui se mirent à terre trouverent d'abordée grand nombre de Sauvages nommez *Tououpnambouls* aliez & confederez de notre nation, lesquels outre la caresse & bonne reception dirée à noz François des nouvelles de *Paycolas* (ainsi nommoient-ilz le sieur de Villegagnon). En ce

lieu ilz virent nombre de perroquets, qui vo-
lent par troupes, & fort haut, & volontiers
s'accouplent comme les tourterelles. Partis de
là ayans vent à propos ils arriverent au bras de
mer & riviere nommée *Ganabara* par les Sau-
vages: & Genevre par les Portugais le septième
de Mars mil cinq cens cinquante-sept, où en-
viron vn quart de lieuë loin ilz saluerent le
dit sieur de Villegagnon à force de canons,
& lui leur rendit la pareille en grande re-
jouissance.

*Ganaba-
ra.*

*Arrivée
au Fort
de Colli-
gni le 7.
Mars*

1557.

*Comme le sieur du Pont exposa au sieur de Villega-
gnon la cause de sa venue & de ses compagnons:
Réponse dudit sieur de Villegagnon: Et ce qui fut
fait au Fort de Colligni apres l'arrivée des
François.*

CHAP. VI.



STANS descendus à terre en
l'ile où le sieur de Villega-
gnon s'estoit logé, la troupe
rendit graces à Dieu, puis alla
trouver ledit sieur de Villega-
gnon qui les attendoit en vne
place; où il les receut avec beaucoup de de-
monstration de joye & contentement. Apres
les accollades faites le sieur du Pont condu-
cteur ce la troupe Genevoise commença à par-
ler & lui exposer les causes de leur voyage fait
avec tant de perils, peines, & difficultez, qui
estoyent en vn mot pour dresser vne Eglise,
qu'il appelloit reformée selon la parole de

*Exposi-
tion de la
venue de
ceux de
Geneve.*

*Réponse
du sieur
de Ville-
gagnon.*

Dieu en ce pais-là, suivant ce qu'il avoit écrit à ceux qui les avoient envoyé. A quoy il répondit (ce dit l'Antheur) qu'ayant voirement dés long temps & de tout son cœur désiré telle chose il les recevoit volontiers à ces conditions : même par ce qu'il vouloit leur Eglise estre la mieux reformée pardessus toutes les autres, il declara qu'il entendoit dés lors que les vices fussent repriméz, la sumptuosité des accoutremens reformée (je ne puis croire qu'il en fust si tôt de besoin) & en somme tout ce qui pourroit apporter de l'empêchement au pur service de Dieu. Puis levant les yeux au ciel & joygnant les mains: Seigneur Dieu (dit-il) je te rend graces de ce que tu m'as envoyé ce que dés si long temps je t'ay si ardamment demandé. Et derechef s'adressant à eux dit: Mes enfans (car je veu' estre vótre pere) comme Iesus-Christ estant en ce monde n'a rien fait pour lui, ains tout ce qu'il a fait a esté pour nous: aussi ayant cette esperance que Dieu me preservera en vie jusques à ce que nous soyôs fortifiés en ce pais, & que vous-vous puissiez passer de moy, tout ce que je pretens faire ici, est tant pour vous, que pour tous ceux qui y viendront à même fin que vous estes venus. Car ie delibere de faire vne retraite aux pauvres fridelles qui seront persecutez en France, en Hespagne, & ailleurs outre mer, à fin que sans crainte ni du Roy, ni de l'Empereur, ou d'autres Potentats ilz y puissent purement servir à Dieu selon sa volonté.

Après cet accueil la compagnie entre dans vne petite salle qui estoit au milieu de l'ile, &

chanterent le Psalme 5. qui commence selon la traduction de Marot, *Aux paroles que ie veux dire. & c.* lequel fut suivi d'un preche, où le Ministre Richer print pour texte ces versets du Psalme 26. & entre les Hebreux 27. *Je demande une chose au Seigneur, laquelle ie requerray encore. C'est que j'habite en la maison du Seigneur tous les jours de ma vie :* durant l'exposition desquels Villegagnon ne cessoit de joindre les mains, lever les yeux au ciel, faire des souspirs, & autres semblables contenance, si bien que chacun s'en émerveilloit. Apres les prières chacun se retira horsmis les nouveaux venus, lesquels dînerent en la même salle, mais ce fut un diner de Philosophe, sans excez. Car pour toutes viandes ilz n'eurent que de la farine de racines, à la façon des Sauvages, du poisson boucané, c'est à dire roti, & de quelques autres sortes de racines cuites aux cendres. Et pour breuvage, (par ce qu'en cette ile il n'y a point d'eau douce) ilz beurent de l'eau des égouts de l'ile, lesquels on faisoit venir dans un certain reservoir, ou cistern; en façon de ces fossés où barbottent les grenouilles. Vray est qu'elle valloit mieux que celle qu'il falloit boire sur la mer. Mais il n'est pas besoin d'estre toujours en souffrance. C'est une des principales parties d'une habitation d'avoir les eaux douces à commandement. La vie depend de là, & la conservation du lieu qu'on habite, lequel ayant ce defaut ne peut soutenir un long siege. Le sieur de Mons, ces années dernières s'estant logé en une ile semblable, fut incommodé pour les eaux, mais

Preche e

fait au

Fort de

Colligni.

Festin du

sieur de

Villega-

gnon.

vis à vis en la terre ferme il y avoit de beaux ruisseaux gazouillans à travers les bois, ou les gens alloient faire la lessive & autres necessitez du ménage. Ce qui me fait dire que puis qu'il faut bâtir en vne ile & s'y fortifier, il vaut beaucoup mieux employer ce travail sur la rive d'une riviere qui servira toujours de rempart en son endroit. Car ayant la terre ferme libre, on y peut labourer & avoir les commoditez du pais plus à l'aise, soit pour se fortifier, soit pour préparer les moyens de vivre.

Je trouve vn autre défaut en ceux qui ont fait tant les voyages du Bresil que de la Floride, c'est de n'avoir porté grande quantité de blés & farines, & chaires salées pour vivre au moins vn an ou deux, puis que le Roy fournissoit honnetement aux fraiz de l'equipage, sans s'en aller par delà pour y mourir de faim, par maniere de dire: Ce qui estoit fort aisé à faire, veu la fécondité de la France en toutes ces choses qui lui sont propres, & ne les emprunte point ailleurs.

Exercice des François. Le sieur de Villegagnon donc ayant ainsi traité ses nouveaux hôtes, il s'avisa de les embesogner à quelque chose, de peur que l'oisiveté ne leur engourdit les membres. Il les employa donc à porter des pierres & de la terre pour le Fort commun qu'ils avoient nommé Collignon. En quoy ils eurent assez à souffrir, attendu le travail de la mer, duquel ils se ressentoient encor, le mauvais logement, la chaleur du pais, & l'écharse nourriture, qui estoit en somme par chacun jour deux gobelets de farine

leur qu'ils avoient
qu'ils de bon
prendre le travail en
pauvre. Même le Minis
courageur davantage, dit
vne second Sainct Paul
sieur de Villegagnon, con
donnent cece loüange de n
mient parler de la Religion
Chretienne qu'à lui. Ce qui leur
force & le courage parmi la deb
trouvoient.

On ne pour le fait de la Religion: Pourqu
gnon a desimulé la Religion; sans la
naissance: Mariages celebrés en la E
antique. Debut pour la Religion: Ce
entre Villegagnon: Rignurd inclut.
vni se revirent d'avec lus: Que sion
de la Cene a faire de pain C

CHAP. VII.

AVANT que la Reli
lien qui maintient le
contorde, & est comu
de l'Etat, des la premie
que les François furent
il établit vn ordre pour le
qu'outre les prieres

dure faite de racines , d'une partie de laquelle ilz faisoient de la bouillie , avec de l'eau que nous avons dit des égouts de l'île. Toutefois le desir qu'ils avoient de s'établir & faire quelque chose de bon en ce pais là leur faisoit prendre le travail en patience, & en oublier la peine. Même le Ministre Richer pour les encourager davantage, disoit qu'ils avoient trouvé un second Saint Paul en la personne dudit sieur de Villegagnon , comme de fait tous lui donnent cette louange de n'avoir jamais ouï mieux parler de la Religion & reformation Chrétienne qu'à lui. Ce qui leur augmentoit la force & le courage parmi la debilité où ilz se trouvoient.

Ordre pour le fait de la Religion : Pourquoi Villegagnon a dissimulé sa Religion : Sauvages amenés en France : Mariages célébrés en la France Antiquité : Debats pour la Religion : Conspiration contre Villegagnon : Rigueur d'icelui : Les Genevois se retirent d'avec lui : Question touchant la célébration de la Cene à fause de pain & de vin.

CHAP. VII.

AVANT que la Religion est le lien qui maintient le peuple en contorde, & est comme le pivot del'Etat, dès la première semaine que les François furent arrivés auprès delui, il établit un ordre pour le service de Dieu, qu'outre les prières publiques qui se fai-

Ordre pour le fait de la Religio.

*Prieres
publiques
au soir.*

soient tous les soirs apres qu'on avoit laissé la besongne (où l'on chantoit l'Oraison Dominicale en rhimes François) les Ministres precheroient deux fois le Dimanche, & tous les jours ouvriers vne heure durant: declarant aussi par expres, qu'il vouloit & entendoit que sans aucune addition humaine les Sacremens fussent administrez selon la pure parole de Dieu, & qu'au reste la discipline Ecclesiastique fust pratiquée contre les defaillans. Suivant quoy le Dimanche vingt-vnième de Mars ilz firent la celebration de leur Cene, apres avoir catechizé tous ceux qui y devoient communier. Et ce faisant firent sortir les matelots & autres Catholiques, disans qu'ilz n'estoient pas capables d'un tel mystere. Et lors Villegagnon s'estant mis à genoux sur vn careau de velours, lequel son page portoit ordinairement apres lui, fit deux prieres publiques & à haute voix, rapportées par Iean de Leri en son histoire du Bresil, lesquelles finies il se presenta le premier à la Cene, & recut à genoux le pain & le vin de la main du Ministre. Et neantmoins on tiét qu'il y avoit de la simulatiõ en sõ fait: car quoy que lui & vn certain M. Iean Cointa (qu'on dit avoir esté Docteur de la Sorbonne) eussent abjuré publiquement l'Eglise Catholique-Romaine, si est-ce qu'ilz ne demeurerét gueres à émouvoir des disputes touchant la doctrine, & principalement sur le point de la Cene. Vci-re même il y a apparéce que Villegagnon ne fut jamais autre que Catholique, en ce qu'il

*Villegagnon
simulateur
en Religion,
& pour quoy.*

avoit ordinairement en main les œuvres du subtil l'Escot pour se tenir prêt à la defense contre les Calvinistes sur toutes les disputes susdites. Mais il lui sembloit estre necessaire de faire ainsi, ne pouvant venir à chef d'une telle entreprise s'il n'eust eu apparence d'estre des pretendus reformez, du côté desquels d'ailleurs s'il se fust voulu maintenir, il estoit en danger d'estre accusé envers le Roy (qui le tenoit pour Catholique) par les Catholiques qui estoient avec lui, & de perdre vne pension de quelques milles livres que sa Majesté lui bailloit. Toutefois faisant toujours bonne mine, & protestant ne desirer rien plus que d'estre droitement enseigné, il renvoya en France le Ministre Chartier, dans l'un des navires, lequel (apres qu'il fut chargé de Bresil, & autres marchandises du pais) partit le quatrième de Juin pour s'en revenir, afin que sur ce different de la Cene il rapportast les opinions des Docteurs de sa secte. Dans ce navire furent apportés en France dix jeunes garçons Bresiliens, âgez de neuf à dix ans, & au dessous, lesquels ayans esté pris en guerre par les Sauvages amis des François, avoient esté vendus pour esclaves au sieur de Villegagnon. Le Ministre Richer leur imposa les mains, & prieres furent faites pour eux avant que partir, à ce qu'il pleust à Dieu en faire des gens de bien. Ilz furent présentés au Roy Henry second, lequel en fit present à plusieurs grands Seigneurs de sa Cour.

*Navire
retour-
nant en
France le
quatrième
de
Juin.
Un autre
s'en estoit
retourné
dés le 1.
Avril.*

*Premiers
mariages
faits en
la Fran-
ce An-
tarcti-
que.*

Au surplus le troisieme Avril precedent se firent les premiers mariages des François qui ayent jamais esté faits en ce pais-là ; ce fut de deux jeunes hommes domestics de Villegagnon avec deux de ces jeunes filles que nous avons dit avoir esté menées au Bresil. Il y avoit des Sauvages presens à telles solénitez, lesquels estoient tout étonnez de voir des femmes Françoises vétuës & parées au jour des nopces. Le dix-septieme de May ensuivant se maria semblablement maitre Jean Cointa (que l'on nommoit monsieur Hector) à vne autre de ces jeunes filles. Comme le feu fut mis aux étouppes deux autres filles qui restoient ne demurerent gueres à estre mariées, & s'il y en eust eu d'avantage elles l'eussent aussi esté. Car il y avoit là force gens deliberez qui ne demandoient pas mieux que d'aider à remplir cette nouvelle terre. Et de prendre en mariage des femmes infideles il n'estoit pas juste, la loy de Dieu estant rigoureuse à l'encontre de ceux qui font telle chose, laquelle même en la loy Evangelique est aussi defendue, par l'Apôtre saint Paul, quand il dit: *Ne vous accouplez point avec les infideles*, là où jajoit qu'il disoient de la profession de la foy, toutefois cela se peut fort commodément rapporter au fait des mariages. Et en l'ancien Testament il estoit defendu d'accoupler à la charnuë deux animaux de diverses especes.

Exod.

24.

Levit. 7.

Nomb.

25.

En la 2.

aux Cor.

chap. 6.

vers. 14.

Deut. 22.

vers. 10.

Ce sujet de conjunction charnelle avec les femmes infideles fut cause que sur l'avis qu'eut Villegagnon que certains Normans s'estans

autrefois dès y avoit long temps sauvé du naufrage, & devenus comme Sauvages, paillardoient avec les femmes & filles, & en avoient des enfans; pour obvier à ce que nul des siens n'en abusast de cette façon, par l'avis du Conseil fit Paillardise avec
 defenses à peine de la vie que nul ayât tiltre de Chrétien n'habitât avec les femmes & filles des Sauvages, sinon qu'elles fussent instruites en mes
 la conoissance de Dieu, & baptizées. Ce qui filles
 n'arriva point en tous les voyages des François sauvages
 par-delà, car ce peuple est si peu susceptible de desedne.
 la Religion Chrétienne, qu'il n'a point esté possible en trois ans d'en donner aucun alleuré fondement au cœur de pas vn d'eux. Ce qui n'est pas en nôtre Nouvelle France. Car toutes & quantes fois qu'on voudra ilz serôt Chrétiens, & sans difficulté recevront la doctrine de salut. Je le dy, pour- ce que je le sçay, & en ay fait des plaintes en mon Adieu à la Nouvelle France.

Or pour revenir au different de la Cene, la Pentecoste venue, nouveau debat s'éleve encore tât pour ce sujet qu'autres points. Car jaçoit que Villegagnon eust au commencement déclaré qu'il vouloit bannir de la Religion toutes inventions humaines, toutefois il mit en avant pour le fait de la Religion.
 qu'il falloit mettre de l'eau au vin de ladite Cene, & vouloit que cela se fist, disant que saint Cyprien & saint Clement l'avoient écrit: qu'il falloit mêler l'usage du sel & de l'huile avec l'eau du baptême: qu'un ministre ne se pouvoit marier en secondes nopces; amenât pour preuve le passage de S. Paul à Timothée: Quel'Euesque
 soit mary d'une seule femme. Soimne il s'en fit à
 I. à Timothée 3.

croire ; & fit faire des leçons publiques de Theologie à Maitre Iean Cointa, lequel se mit à interpreter l'Evangile selon saint Iean , qui est la Theologie la plus sublime & relevée. Le feu de division ainsi allumé entre ce petit peuple ; Villegagnon sans attendre la resolution que le ministre Chartier devoit apporter, dit ouvertement qu'il avoit changé l'opinion qu'il disoit autrefois avoir eu de Calvin, & que c'estoit vn heretique devoyé de la Foy. On tient que le Cardinal de Lorraine par quelques lettres l'avoit fort âprement repris de ce qu'il avoit quitté la religion Catholique-Romaine, & que cela lui donna sujet de faire ce qu'il fit, mais comme j'ay def-ja dit il ne pouvoit bonnement entreprendre les voyages du Bresil sans le support de l'Admiral, pour à quoy parvenir il fallut faire du reformé. Dés lors il cōmença à devenir chagrin, & menacer par le corps de S. Jacques (c'estoit son serment ordinaire) qu'il romproit bras & jambes au premier qui le facherait. Ces rudesses, avec le mauvais traitement, firent conspirer quelques-vns contre lui, lesquels ayant découvert, il en fit jeter vne partie en l'eau, & chastia le reste. Entre autres vn nommé François la Roche, lequel il tenoit à la cadene: l'ayant fait venir il le fit coucher tout à plat contre terre, & par vn de ses satellites lui fit battre le ventre à coups de batons, à la mode des Turcs, & au bout de là il falloit aller travailler. Ce que quelques-vns ne pouvans supporter, s'allèrent rendre parmy les Sauvages. Iean de Lery qui n'aime gueres la memoire de

Villegagnon renonce la secte de Calvin.

Chastiment de quelques conspirateurs.

Villegagnon, rapporte d'autres actes de sa severité: & remarque que par ses habits (qu'il prenoit à rechange tous les jours, & de toutes couleurs) on jugeoit dès le matin s'il seroit de bonne humeur, ou non, & qu'and on voyoit le jaune, ou le vert en pais, on se pouvoit assurer qu'il n'y faisoit pas beau: mais sur tout quand il estoit paré d'une robe de camelot jaune bendée de velours noir: ressemblant (ce disoient aucuns) son enfant sans souci.

Finalemēt les Genevois se voyās frustrés de leur attente, lui firent dire par leur Capitaine le sieur du Pont, que puis qu'il avoit rejetté l'euangile ilz n'estoient plus à son service, & ne vouloient plus travailler au Fort. La dessus on leur retranche les deux gobelets de farine de racine qu'on avoit accoutumé leur bailler par chacun jour: dequoy ilz ne se tourmēterēt gueres: car ils en avoient plus pour vne serpe, ou deux ou trois couteaux qu'ilz échangeoiet aux Sauvages, qu'on ne leur en eust sceu bailler en demian. Ainsi furent bien aises d'estre delivrez de sa sujétion. Et neantmons cela n'aggreoit pas beaucoup à Villegagnon, lequel avoit bien envie de les dōpter, s'il eust peu, & cōme il est bien à presu mer: mais il n'estoit pas le plus fort. Et pour en faire preuve, certains d'entre eux ayans pris congé du Lieutenant de Villegagnon, sortirent vne fois de l'ile pour aller parmi les Sauvages, où ils demurerēt quinze jours. Villegagnon feignant ne rien sçavoir dudit congé, & par ainsi prétendant qu'ils eussent enfreint son ordōnāce, portāt defence de

fortir de ladite ile sans licence , leur voulut mettre les fers aux pieds , mais se sentans supportez d'un bon nombre de leurs compagnons mal-contens & bien vnis avec eux , lui dirent tout à plat qu'ilz ne souffriroient pas cela, & qu'ilz estoient affranchis de son obeissance, puis qu'il ne les vouloit maintenir en l'exercice & liberté de leur Religion. Cette audace fit que Villegagnon appaisa sa colere. Neantmoins sur cette occasion il y en avoit plusieurs & des principaux de ses gens (pretendus reformez) qui desiroient fort d'en voir vne fin & le jetter en l'eau , à fin (disoient-ilz) que sa chair & ses grosses épaulles servissent de nourriture aux poissons. Mais le respect de monsieur l'Admiral (lequel souz l'authorité du Roy l'avoit envoyé) les retint. Aussi qu'ilz ne laissoient de faire leur preche sans lui , horsmis que pour obvier à trouble ilz faisoient leur Cene de nuit , & sans son sceu. Sur laquelle Cene comme le vin porté de France vint à defaillir & n'y en avoit plus qu'un verre, il y eut questiõ entre-eux, sçavoir si à faute de vin ilz se pourroient servir d'autres breuvages communs aux pais où ils estoient. Cette question ne fut point resoluë entre-eux, mais elle fut en balance, les vns disans qu'il ne falloit point changer la substâce du Sacrement, & plustot que de ce faire qu'il vaudroit mieux s'en abstenir: Les autres au contraire disans que lors que Iesus-Christ institua sa Cene, il avoit usé du bruvage ordinaire en la province où il estoit : & que s'il eust esté en la terre du Bresil

*Haine
contre
Villegagnon.*

*Question
touchant
le pain
& le vin
de la Cene.*

il est vray-semblable qu'il eust vſé de leur farine de racine en lieu de pain, & de leur breuvage au lieu de vin. Et partant qu'au defaut de notre pain & vin ilz ne feroient point difficulté de s'accommoder à ce qui tient lieu de pain & de vin. Et de ma part, quand ie considere la varieté du monde, & que la terre en tout endroit ne produit pas mêmes fruits & semences, ains que les païs Meridionaux en rapportét d'une autre sorte, & les Septentrionaux d'une autre, ie trouve que la question n'est pas petite, & eust bien merité que ſainct Thomas d'Aquin en eust dit quelque chose. Car de reduire ceci tellement à l'étroit qu'il ne ſoit loisible de communiquer la ſaincte Eucharistie que ſouz l'espece de pain de pur froment, ſouz ombre qu'il est écrit *Cibavit eos ex adipe frumenti*, cela est bien dur: & faut considerer qu'il y a plus des deux parts du monde qui n'vſent pas de notre froment, & toutefois à faute de cela ne devroient pas estre exclus du Sacrement, s'ilz se trouvoient disposés à le recevoir dignement, ayans du pain de quelque autre sorte de grain, comme de mahis, ou autre. Car és païs chauds notre froment (qui veut estre hiverné) ne profite point bien: & és Indes occidentales il n'y en avoit point avant que nos Europeas y en eussent porté: bien avoient-ilz du mahis (que nous appellons blé Sarrazin, ou de Turquie) en certaines provinces, de quoy on fait de fort bon pain: & par aventure estoit-co de ce blé-là duquel notre Seigneur vſa au pain de sa ſaincte Cene, car il n'est pas dit que ce fust du nôtre.

*Voy Plin^d
lib. 18.
chap. 8.
10.*

Mais d'ailleurs le passage susdit du Psalme LXXXI. ne donne point loy en cet endroit, d'autant que là, nôtre Dieu dit à son peuple que s'il eust écouté sa voix, & cheminé en ses voyes, il lui eust fait des biens exprimez audit lieu du Psalme, & l'eust repeu de la graisse de froment, & saoulé du miel tiré de la roche. En somme l'Eglise qui sçait dispenser de beaucoup de choses selon les temps, & lieux, & personnes, comme elle a dispensé les laics de l'usage du Calice, & en certaines Eglises du pain sans levain; aussi pourroit elle bien dispenser là dessus, estant vne même chose: Car elle ne veut point que ses enfans meurent de faim, non plus souz le Pole qu'és autres lieux. Si quelqu'un dit qu'on y en peut porter des païs lointains, ie lui repliqueray qu'il y a plusieurs peuples qui n'ont de quoy fournir à la depense d'une navigation: & on ne va point en païs étranger (nômmément au Nord) pour plaisir, ains pour quelque profit. Joint à ceci que les navigations sur l'Ocean sont, par maniere de dire, encore recentes, & estoit bien difficile auparavant l'invention de l'eguille marine, de trouver le chemin à de si lointaines terres. Ceci soit dit souz la correction des plus sages que moy.

Or en fin Villegagnon se voulant de petrer des pretendus reformez, detestant publiquement leur doctrine, leur dit qu'il ne vouloit plus les souffrir en son Fort ni en son ile, & partant qu'ils en fortissent. Ce qu'ilz firent (quoy qu'ils eussent peu remuer du ménage) apres y avoir demeuré environ huit mois, se retirerent

en la terre ferme, attendant qu'un navire du Havre de Gracelà venu pour charger du bresil fust pret à partir, où par l'espace de deux mois ils eurent des frequentes visites des Sauvages circonvoisins.

Description de la Riviere, ou Fort de Ganabaras Ensemble de l'île où est le Fort de Colligni. Ville-Henry de Thevet: Baleine dans le port de Ganabara: Baleine échouée.

CHAP. VIII.



DEVANT que remener noz Genevois en France, apres avoir veu leurs comportemens au Bresil, & ceux du sieur de Villegagnon, il est à propos de conter les plus curieux en décrivant un peu plus amplement qu'il n'a esté fait ci-devant, le lieu où ils avoient jetté les premiers fondemens de la France Antarctique. Car quant aux meurs du peuple, animaux quadrupedes, volatiles, reptiles, & aquatiques, bois, herbes, fruits de ce pais-là, selõ qu'il viendra à propos nous les toucherons au troisième livre en parlant de ce qui est en nôtre Nouvelle-France Arctique, & Occidentale.

Nous avons dit que le sieur de Villegagnon arrivant au Bresil, ancrâ en la riviere dite par les Sauvages *Ganabara*, & Genevê par les Portugais, par ce qu'ilz la decouvrirent le premier

*Le port de
Ganaba-
ra.*

jour de Janvier qu'ilz nomment ainsi. Cette riviere demeure par les vingt-trois degrez au delà de la ligne æquinoctiale, & droit souz le Tropique de Capricorne. Le port en est beau & de facile defense, comme se peut voir par le pourtrait que i'en ay ici representé, & d'une étendue comme d'une mer. Car il s'avance environ de douze lieuës dans les terres en longueur, & en quelques endroits il a sept ou huit lieuës de large. Et quant au reste il est environné de montagnes de toutes parts, si bien qu'il ne ressembleroit pas mal au lac de Geneve, ou de Lemane, si les montagnes des environs estoient aussi hautes. Son embouchure est assez difficile, à cause que pour y entrer il faut côtoyer trois petites îles inhabitables, contre lesquelles les navires sont en danger de heurter & se briser si elles ne sont bien conduites. Apres cela il faut passer par un détroit, lequel n'ayant pas demi quart de lieuë de large est limité du côté gauche (en y entrant) d'une montagne & roche pyramidale, laquelle n'est pas seulement d'admervable & excessive hauteur, mais aussi à la voir de loïn on diroit qu'elle est artificielle. Et de fait parce qu'elle est ronde, & semblable à une grosse tour, noz François l'appelloient le pot de beurre. Un peu plus avant dans la riviere il y a un rocher assez plat, qui peut avoir cent ou six vingts pas de tour, sur lequel Villégagnon à son arrivée ayant premierement déchargé ses meubles & son artillerie, s'y pensa fortifier, mais le flux & reflux de la mer l'en chassa. Une lieuë plus outre est l'île où demeu-

*Demen-
re des
François.*

Fransois avans seulement vne petite



Antarctique, non
tain Historien) duquel faut é



196

HISTOIRE

jour de Janvier qu'ilz nomment ainsy

L
6
7



De
re

... plus outre est l'ile où demeu-

roient les François ayans seulement vne petite demielieuë de circuit, & estant beaucoup plus longue que large, environnée de petits rochers à fleur d'eau, qui empêche que les vaisseaux n'en peuvent approcher plus pres que la portée du canon, ce qui la rend merueilleusement forte. Et de fait il n'y a moyen d'y aborder, même avec les petites barques, sinon du côté du Port, lequel est encore à l'opposite de l'avenue de la grand' mer. Or cette ile estant rehaussée de deux montagnes aux deux bouts, Ville-gagnon fit faire sur chacune d'icelles vne maisonnette, comme aussi sur vn rocher de cinquante ou soixante pieds de haut qui est au milieu de l'ile il avoit fait batir sa maison. De côté & d'autre de ce rocher on avoit aplani des petites places, esquelles estoit batie tant la salle où l'on s'assembloit pour faire les prieres publiques & pour manger, qu'autres logis, esquels (compris les gens de Villegagnon) environ quatre-vingts personnes qu'estoient noz François faisoient leur retraite. Mais faut noter que (excepté la maison qui est sur la roche, où il y a vn peu de charpenterie, & quelques boulevers mal-batis, sur lesquels l'artillerie estoit placée) tous ces logis ne sont pas des Louvres, mais des loges faites de la main des Sauvages, couvertes d'herbes & gazons, à leur mode. Voila l'état du Fort que Villegagnon pour agréer à l'Admiral (sans lequel il ne pouvoit rien faire) nomma Colligni en la France Antarctique, nom de triste augure (dit vn certain Historien) duquel faute de bonne garde il

*Fort de
Colligni.*

s'est laissé chasser par les Portugais ; au grand deshonneur de lui & du nom François, apres tant de frais, de peines, & de difficultés. Il vaudroit beaucoup mieux demeurer en sa maison, que d'entreprendre pour estre moqué par apres, principalement quand on a desja vn pied bien ferme en la terre que l'on veut habiter. Je ne sçay quand nous serons bien resolu en nos irresolutions, mais il me semble que c'est trop prophaner le nom François & la Majesté de nos Rois de parler tant de la Nouvelle-France, & de la France Antarctique, pour avoir seulement vn nom en l'air, vne possession imaginaire en la main d'autrui, sans faire aucun effort de se redresser apres vne cheute. Dieu doit meilleur succès aux entreprises qui se renouellent aujourd'huy pour le même sujet, lesquelles sont vraiment saintes, & sans autre ambitio que d'accroître le royaume celeste. Je ne veux pas dire pourtant que les autres eussent vn autre desir & but que celui-ci, mais on peut dire que leur zele n'estoit point accompagné de science, ni d'une ferveur suffisante à telle entreprise.

Es chartes geographiques qu'André Thevet fit imprimer au retour de ce pais, là, il y a à côté gauche de ce port de *Ganabara* sur la terre ferme vne ville depeinte ; qu'il a nommée **VILLE HENRY** en l'honneur du Roy Henry II. Ce que quelques vns blament, attendu qu'il n'y eut jamais de ville en ce lieu. Mais soit qu'il y ait ville, ou non, je n'y trouve point sujet de blame si on a égard au temps que les

*Ville
Henry.*

François possédoient cette terre, ayant fait cela, à fin d'inviter le Roy à avancer cette entreprise.

Pour continuer donc ce qui reste à décrire tant de la riviere de *Ganabara*, que de ce qui est situé en icelle, quoy que nous en ayôs touché quelque chose ci-devant en la relation du premier voyage, toutefois nous ajouterons encore que quatre ou cinq lieux plus avant que le Fort de Colligni, il y a vne autre île belle & fertile contenant environ six lieux de tour fort habitée de Sauvages nommez *Tououpinambaouls* alliez des François. Davantage il y a beaucoup d'autres petites îlettes inhabitées, esquelles il se trouve de bonnes & grosses huitres. Quant aux autres poissons il n'en manque point en ce port, ni en la riviere, comme mulets, requiens, rayes, marsoins, & autres. Mais principalement est admirable d'y voir des horribles & épouvantables baleines montrans journellement leurs grandes nageoires comme ailes de moulins à vent hors de l'eau, s'égayans dans le profond de ce port, & s'approchans souvent si près de l'île: qu'à coups d'arquebuzes on les pouvoit tirer: ce qu'on faisoit quelque fois par plaisir, mais cela ne les offensoit gueres, ou point du tout. Il y en eut vne qui se vint échouer à quelques lieux loin de ce Port en tirant vers le Cap de Frie (qui est à la partie Orientale) mais nul n'en osa approcher tant qu'elle fût morte d'elle-même, tant elle estoit effroyable. Car en se debattant (à faute d'eau) elle faisoit trem-

Touou-
pinam-
baouls.

Baleines
dans le
Port de
Ganaba-
ra.

Baleine
échouée.

bler la terre tout autour d'elle, & en oyoit-on le bruit & étonnement à plus de deux lieux loin. On la mit en pieces, & tant les François que grand nombre de Sauvages en prindrét ce qu'ilz voulurent, & neantmoins il y en demeura plus des deux tiers. La chair n'en est gueres bonne, mais du lart on en fait de l'huile en grande quantité. La langue fut mise en des barils, & envoyée au sieur Admiral, comme la meilleure piece.

Langue de baleine en deux barils.

A l'extremité & au cul du sac de ce Port il y a deux fleuves d'eau douce, sur lesquels nos François alloient souvent se rejouir en découvrant pais,

A 28. ou 30. lieux plus outre en allant vers la Plate, ou le détroit de Magellan, il y a vn autre grand bras de mer appellé par les François *La riviere des Vases*, en laquelle ceux qui vont pardela prennent Port, comme ilz font encore au havre du Cap de Fric qui est de l'autre côté vers l'Orient,

Riviere des Vases.

Que la division est mauvaise, principalement en Religion: Retour des Genevois en France: Divers perils en leur voyage: Mer herbuë.

CHAP. IX.



OMME la Religion est le plus solide fondement d'un Etat, contenant en soy la Justice, & consequemment toutes les vertus; Aussi faut-il bien prendre garde qu'elle soit ynifor-

me s'il est possible, & n'y ait point de variété en ce que chacun doit croire soit de Dieu, soit de ce qu'il a ordonné. Plusieurs au moyen de la Religion vraie ou faulſe ont dompté des peuples farouches, & les ont maintenu en concorde, là où ce point venant à estre debat-
Division
mauvai-
se en la
Religio.
 tu, les esprits alterés ont fait des bandes à part, & ont causé la ruine & desolation des Royaumes & republicques. Car il n'y a rien qui touche les hommes de si pres que ce qui regarde l'ame & le salut d'icelle. Et si les grandes assemblées des hommes qui sont fondées de longue main, sont bien souvent ruinées par cette division, que pourra faire vne petite poignée de gens foible & imbecile de soy qui ne se peut à peine soutenir? Certes elle deviendra en proye au premier qui la viendra attaquer, ainsi qu'il est arrivé à cette petite troupe de François, qui avec tant de peines & perils s'estoit transportée au Bresil, & comme nous avons rapporté de ceux qui s'estoient divisés en la Floride, encores qu'ilz ne fussent en discord pour la Religion.

Doncques tandis que nos Genevois estoient logés en quelques cabanes dressées en la terre ferme du port de *Ganabara*, & qu'un navire François estoit à l'ancre dans ledit port, atten-
Congé
aux Ge-
nevois
 dant qu'il eust sa charge parfaite, le sieur de *Villegagnon* envoya ausdits Genevois vn congé écrit de sa main, & écrivit vne lettre
pour s'en
retourner
 au maitre dudit navire par laquelle il lui man-
en Fran-
ce.
 doit (car le marinier n'eust rien osé faire sans la volonté dudit *Villegagnon*, lequel estoit com-

me Vice-Roy en ce pais-là) qu'il ne fist difficulté de les repasser en France pour son égard; disant que comme il avoit esté bien aise de leur venuë pensant avoir trouvé ce qu'il cherchoit, aussi que puis qu'ilz ne s'accordoient pas avec lui il estoit content qu'ilz s'en retournassent. Mais on se plaint que sous ces beaux mots il leur avoit brassé vne étrange tragedie, ayant donné à ce maitre de navire vn petit coffret enveloppé de toille cirée (à la façon de la mer) plein de lettres qu'il envoyoit pardeça à plusieurs personnes, parmi lesquelles y avoit aussi vn procez qu'il avoit fait contr'eux à leur desceu, avec mandement exprés au premier juge auquel on le bailleroit en France, qu'en vertu d'icelui il les retinst & fist bruler comme heretiques : mais il en avint autrement, comme nous dirons apres que nous les aurons amenés en France.

4. Janvier.
1558.

Ce navire donc estant chargé de bresil, poivre Indic, cotons, guenons, sagoins, persequets, & autres choses, le quatrième de Janvier mille cinq cens cinquante-huit ilz s'embarquerent pour le retour quinze en nombre, sans l'équipage du navire, non sans quelque apprehension, attédus les difficultez qu'ils avoient eu en venant. Et se fussent volontiers quelques-vns resolus de demeurer là. perpetuellement, sans la revolte (ainsi l'appellent-ils) de Villegagnon, reconnoissans les traverses qu'il faut souffrir pardeça durant la vie, laquelle ilz treuvoient aisée pardela apres vn bon establissement, lequel estoit d'autant plus assuré, que

sans cette divisiõ sept ou huit cens personnes avoient deliberé d'y passer cette même année dans des grandes hourques de Flandre , pour commencer à peupler l'environ du port de *Ganabara* & n'eussent manqué les nouvelles peuplades és années ensuivantes, lesquelles à present seroient accreuës infiniment, & auroiét là plâté le nom François souz l'obeïssance du Roy, si bien qu'aujourd'huy nôtre nation y auroit vn facile accez, & y seroient les voyages journaliers; pour la commodité & retraite de plusieurs pauvres gens dont la France n'abonde que trop, lesquels pressés ici de necessité ou autrement s'en fussent allé cultiver cette terre plustot que d'aller chercher leur vie en Hespagne (comme font plusieurs) & ailleurs hors le Royaume.

Or (pour revenir à nôtre propos) le commencement de cette navigation ne fut sans difficulté : car il falloit doubler des grandes basses c'est à dire des sables & rochers entremeléz, qui se jettent environ trente lieuës en mer (ce qui est fort à craindre) & ayans vent mal propre, ilz furent long-temps à louvier sans gueres avancer: & parmi ceci vn inconvenient arrive qui les pensa tretous perdre. Car environ la minuit les matelots tirans à la pompe pour vider l'eau selon la coutume (ce qu'ilz font par chacun quart) ilz ne la peurent epuïser. Ce que voyant le Contremaitre il descendit en bas, & vit que non seulement le vaisseau estoit entr'ouvert en bas, mais aussi déjà si plein d'eau, que de la pesanteur il ne gouver-

Grand danger.

Louvrier c'est comme qui diroit Tourner çà & là.

noit plus, & se laissoit aller à fonds. S'il y en avoit des étonnés ie le laisse à penser: car si en vn vaisseau bien entier on est (comme on dit) à deux doigts pres de la mort, ie croy que ceux-ci n'en estoient point éloignés de demi doigt. Toutefois apres que les matelots furent harassés, quelques vns prindrent tel courage, qu'ilz soutindrent le travail de deux pompes jusques à midi, voidans l'eau, qui estoit aussi rouge que sang à cause du bois de Bresil duquel elle avoit pris la teinture. Cependant les charpentiers & mariniers ayans trouvé les plus grandes ouvertures ilz les étouperét, tellemét que n'en pouvans plus ils eurent vn peu plus de relache, & découvrirent la terre, vers laquelle ilz tournerent le cap. Et sur ce fut dit par lesdits charpentiers que le vaisseau estoit trop vieil & tout mangé de vers, & ne pourroit retourner en France. Partant valloit mieux en faire vn neuf, ou attendre qu'il y en vint quelque vn de France. Cela fut bien debatru. Neantmoins le capitaine mettant en avant que s'il retournoit en terre ses matelots le quitteroient, & qu'il aimoit mieux hazarder sa vie: que de perdre son vaisseau & sa marchandise, il conclut, à tout peril de poursuivre sa route. Et pource que les vivres estoient cours, & la navigation se prevoit devoir estre longue, on en mit cinq d'as vne barque, lesquelz à la mal heure on renvoya à terre, car ilz n'y firent pas de vieux os.

*Retour
de quel-
ques vns
vers Vil-
le Agnô.*

Ainsi se mit derechef le vaisseau en mer passant avec grand hazard par dessus lesdites basses, quoy qu'il fust petit, & ayans éloigné la

terre d'environ deux cens lieuës ilz découvrirent vne ile inhabitée ronde comme vne tour, de demie lieuë de circuit, fort agreable à voir à cause des arbres y verdoyans en nôtre plus froide saison. Plusieurs oyseaux en sortoient qui se venoient repoier sur les mats du navire, & se laissoient prendre à la main. Ils estoient gros en apparence, mais le plumage oté ce n'estoient quasi que passereaux. En cinq mois que dura le voyage, on ne découvrit autre terre que cette ile, & autres petites à l'environ, lesquelles n'estoient marquées sur la carte marine.

*Voyage
du Bresil
de cinq
mois.*

Sur la fin de Fevrier n'estans encore qu'à trois degrez de la ligne æquinoctiale (qui n'estoit pas la troisieme partie de leur route) voyans que leurs vivres defailloient ilz furent en deliberation de relacher au Cap saint Roch (qui est par les cinq degres en la terre du Bresil) pour y avoir quelques rafraichissemens: toutefois la plupart fut d'avis qu'il valloit mieux passer outre, & en vn besoin manger les guenons & perroquets qu'ilz portoient. Et arrivez qu'ilz furent vers ladite ligne ilz n'eurent moins d'empechement que devant, & furent long temps à tourner sans pouvoir franchir ce pas. L'en ay rendu la raison ei-dessus au chapitre xxiv. où j'ay aussi dit que les vapeurs qui s'elevent de la mer és environs de l'Æquinoxe, attirées par l'air & trainées quant & lui en la course qu'il fait suivant le mouvement du premier mobile, venans à rencontrer le cours & mouvement de la Zone sont con-

traintes par la repercussion de retourner quasi au contraire , d'où viennent les vens d'abas, c'est à dire du Ponant, & du Suroest: aussi fut-ce vn vent de Suroest qui tira noz François hors de difficulté & les porta outre l'Æquinoxe, lequel passé, peu apres ilz commencerent à decouvrir nôtre pole arctique.

*Peril: le
26. Mars.*

Or comme il y a souvent de la jalousie entre mariniers & conducteurs de navires, il avint ici vne querelle entre le Pilote & le Contremaitre, qui pensa les perdre tous. Car en dépit l'vn de l'autre ne faisans pas ce qui estoit de leurs charges, vn grain de vent s'éleva la nuit, à quoy le Pilote ne preveut point, lequel s'envelopa tellement dans les voiles, que le vaisseau fut préque renversé la quille en haut: & n'eut-on plus beau que de couper en grande diligence les écoutes de la grand' voile: & en cet accident tomberent & furent perduz dans l'eau les cables, cages d'oiseaux, & toutes autres hardes qui n'estoient pas bien attachées.

*Autre
perils*

Après r'entrans en nouveau danger, quelques jours apres vn charpentier cherchant au fonds du vaisseau les fentes par où l'eau y entroit, il s'éleva pres la quille (or la quille est le fordemment du navire, comme l'eschine à l'homme & és animaux, sur laquelle sont entées & arangées les côtes) vne piece de bois large d'vn pied en quarré, laquelle fit ouverture à l'eau en si grande abondance, que les matelots qui assistoient ledit charpétier montans en haut tout éperduz ne sceurent dire autre chose, Nous sommes perduz, nous sommes

*Quille
d'un na-
vire
qu'est-ce.*

perduz. Surquoy les Maitre & Pilote voyans le peril evident, firent jeter en mer grande quantité de bois de bresil, & les panneaux qui couvroient le navire, pour tirer la barque dehors, dás laquelle ilz se vouloient sauver : Et craignans qu'elle ne fust trop chargée (parce que chacun y vouloit entrer) le Pilote se tint dedans l'épee à la main, disant qu'il couperoit les bras au premier qui feroit semblant d'y entrer : de maniere qu'il se falloit résoudre à la mort, comme quelques-uns faisoient. En fin toutefois le charpentier petit homme courageux n'ayant point abandonné la place avoit bouché le trou avec son caban ou cappot de mer, soutenant tant qu'il pouvoit la violence de l'eau qui par fois l'emportoit : & apres qu'on lui eut fourni de plusieurs hardes & lits de coton, à l'aide d'aucuns il racoutra la piece qui avoit esté levée, & ainsi evaderent ce danger, l'ayans échappée belle. Mais il en falloit encore bien endurer d'autres, estans à plus de mille lieues du port où ilz preendoient aller.

Aprs ce danger ilz trouverent force vens contraires, ce qui fut cause que le Pilote (qui n'estoit pas des mieux entendus en son métier) perdit sa route, & navigerent en incertitude jusques au Tropique de Cancer. Pendant lequel temps ilz rencontrerent vne mer si epessement herbue qu'il falloit trancher les herbes avec vne coignée, & comme ilz pensoient estre entre des marais ilz jeterent la sonde & ne trouverent point de fonds. Aussi ces herbes

n'avoient point de racines, ains s'entretenoient l'une l'autre par longs filamens comme lierre terrestre, ayans les fueilles assez semblables à celles de ruë de jardins, la graine ronde, & non plus grosse que celle de genevre. Es navigations de Christophe Colomb se trouve qu'au premier voyage qu'il fit à la découverte des Indes (qui fut l'an mille quatre cens nonante-deux) ayant passé les iles Canaries, apres plusieurs journées il rencontra tant d'herbes qu'il sembloit que ce fust vn pré. Ce qui lui donna de la peur, encore qu'il n'y eust point de danger.

Famine extreme, & les effects d'icelle: Pourquoi on dit Rage de faim: Découverte de la terre de Bretagne: Recepte pour r'asfermir le ventre: Procez contre les Genevois envoyé en France: Retour Villegagnon.

CH A P. X.



E Tropique passé, & estans encore à plus de cinq cens lieues de France, il fallut retrencher les viures de moitié, s'estant la provision consommée par la longueur du voyage causée par les vents contraires, & le défaut de bonne conduite. Car (comme nous avons dit) le Pilote ignorant avoit perdu la connoissance de sa route: si bien que pensant estre vers le Cap de Fine-terre en Hespagne, il n'estoit qu'à la hauteur des Açores, qui en sont à plus

plus de trois cens lieuës. Cet erreur fut cause qu'à la fin d'Avril dépourvez de tous vivres il se fallut mettre à balayer & nettoyer la Soute (qui est le lieu où se met la provision du biscuit) en laquelle ayans trouvé plus de vers & de crottes de rats, que de miettes de pain; neantmoins cela se partissoit avec des culieres, & en faisoient de la bouillie: & sur cela on fit apprendre aux guenons & perroquets des gambades & langages qu'ils ne sçavoient pas: car ilz servirent de pature à leurs maitres. Bref *Famine extreme.* dès le commencement de May que tous vivres ordinaires estoient faillis; deux mariniers moururent de mal-rage de faim, & furent ensevelis dans les eaux. Outre-plus durant cette famine la tourmente continuant jour & nuict l'espace de trois semaines, ilz ne furent pas seulement contraints de plier les voiles & amarrer (*attacher*) le gouvernail, mais aussi durant trois semaines que dura cette tourmente ilz ne peurent pas pécher vn seul poisson: qui est chose pitoyable, & sur toutes autres deplorable. Somme les voila à la famine jusques aux dents (comme on dit) assaillis d'vn impitoyable element, & par dedans & par dehors.

Or estans ja si maigres & affoiblis qu'à peine se pouvoient-ilz tenir debout pour faire les manœuvres du navire, quelques vns s'aviserēt de couper en pieces certaines rondelles faites de peaux, lesquelles ilz firent bouillir pour les manger, mais elles ne furent trouvées bonnes. ainsi, à-cause dequoy quelques-vns les firent rotir en formé de carbonnades: & estoit heu-

reux celui-là qui en pouvoit avoir. Après ces rondelles succederent les colets de cuir, souliers, & cornes de lanternes, lesquelles ne furent point épargnées. Et nonobstant, sur peine de couler à fond, il falloit perpetuellement estre à la pompe pour vuidier l'eau.

En ces extremitez le douzième May, mourut encores de rage de faim le canonier, duquel le métier ne pouvoit gueres servir alors, car quand ils eussent fait rencontre de quelques pirates, ce leur eust esté grand plaisir de se donner à eux: mais cela n'avint point: & en tout le voyage ilz ne virent qu'un vaisseau, duquel a cause de leur trop grande foiblesse ilz ne peurent approcher.

Tant qu'on eut des cuirs on ne s'avisa point de faire la guerre aux rats, qui sont ordinairement beaux & potelez dans les navires: mais se ressentans de cette famine, & trottans continuellement pour chercher à vivre, ilz donnerent avis qu'ilz pourroient bien servir de viande à qui en pourroit avoir. Ainsi chacun va à la chasse, & dresse-on tant de pieges, qu'on en prend quelques-vns. Ils estoient à si haut prix qu'un fut vendu quatre escus. Un autre fit promesse d'un habit de pied en cap à qui lui en voudroit bailler un. Et comme le Contre-maitre en eust appreté un pour le faire cuire, ayant coupé & jetté sur le tillac les quatre pattes blanches, elles furent soigneusement recueillies, & grillées sur les charbons, disant celui qui les mangea n'avoit jamais trouvé ailes de perdrix si bonnes, mais cette necessité n'e-

estoit seulement des viandes, ains aussi de toute sorte de boisson : car il n'y avoit ni vin, ni eau douce. Seulement restoit vn peu de cidre, duquel chacun n'avoit qu'vn petit verre par jour. A la fin fallut ronger du bresil pour en tirer quelque substance: ce que fit le sieur du Pont, lequel desiroit avoir donné bonne quittance d'vne partie de quatre mille francs qui lui estoient deuz, & avoir vn pain d'vn sol, & vn verre de vin. Que si cetui-ci estoit tellement pressé, il faut estimer que la misere estoit venue au dessus de tout ce que la langue, & la plume peuvent exprimer. Aussi y mourut-il encores deux mariniers le quinzième & seizième de May, de cette miserable pauvreté, laquelle non sans cause est appellée rage, d'autant que la nature defaillant, les corps estans attenuez, les sens alienez, & les esprits dissipéz, cela rend leurs personnes non seulement farouches, mais aussi engendre vne colere telle qu'on ne se peut regarder l'vn l'autre qu'avec vne mauvaise intention, comme faisoient ceux-ci. Et de telle chose Moyse ayant connoissance il en menace entre autres chatimens le peuple d'Israel quand il viendra à oublier & mepriser la loy de son Dieu.

Alors (dit-il) l'homme le plus tendre, & plus delicat d'entre vous regardera d'un œil malin son frere, & sa femme bien-aimée, & le demeurant de ses enfans : Et la femme la plus delicate, qui pour sa tendreté n'aura point essayé de mettre son pied en terre, regardera d'un œil malin son mari bien-aimé, son fils, & sa fille, &c.

Pour-
quoy on
dit Rage
de faim.

Deute-
ron. 28.
vers. 54.
55.56.

Cette famine & miserable necessité estant si étrange, je n'ay que faire de m'amuser à rapporter les exemples des sieges des villes, où l'on trouve tousiours quelque suc, ni de ceux que l'on rapporte estre morts en passant les deserts de l'Afrique; car il n'y avoit iamais de fin. Cet exemple seul est suffisant pour faire étonner le monde. Et quoy que ceux-ci ne soient point venus jusques à se tuer l'un l'autre pour se repaître de chair humaine, comme firent ceux qui retournerent du premier voyage de la Floride (ainsi que nous avons veu au chapitre septième) toutefois ilz sont venus jusques en pareille, voire plus grãde necessité: car ceux-là n'attendirent point vne si extreme faim que d'en mourir: & ne fait point mention l'histoire qu'ils ayent rongé le bois du bresil, ou grillé les cornes de lanternes.

*Venü de
la terre le
24. May
1558.*

Or à la parfin Dieu eut pitié de ces pauvres affligez, & les amena à la veuë de la basse Bretagne le vingt-quatrième jour de May, mille cinq cens cinquante-huit, estans tellement abatus, qu'ilz gisoient sur le tillac sans pouvoir remuer ni bras, ni jambes. Toutefois par ce que plusieurs fois ils avoient esté trompés cuidans voir terre là où ce n'estoit que des nuées, ilz pensoient que ce fust illusion, & quoy que le matelot qui estoit à la hune criast par plusieurs fois Terre, terre, encore ne le pouvoient-ils croire; mais ayans vent propice, & mis le cap droit dessus, tôt apres ilz s'en asseurerēt, & en rendirent graces à Dieu. Apres quoy le Maître du navire dit tout haut que pour certain

s'ilz fussent demeurés encor' vingt-quatre heures en cet état, il avoit deliberé & resolu de tuer quelqu'un sans dire mot, pour servir de pature aux autres.

Approchez qu'ilz furent de terre ilz mouillerent l'ancre, & dans yne chaloupe quelques vns s'en allerent au lieu plus proche dit Hodiern, acheter des vivres: mais il y en eut qui ayans pris de l'argent de leurs compagnons, ne retournerent point au navire, & laisserent là leurs coffres & hardes, protestans de jamais n'y retourner, tant ils avoient peur de s'entrer au país de famine. Tandis il y eut quelques pêcheurs qui s'estans approché du navire, comme on leur demandoit des vivres, ilz se voulurent reculer, pensans que ce fust moquerie, & que sous ce pretexte on leur voulust faire tort: mais nos affamez se saisirent d'eux, & se jetterent si impetueusement dans leur barque (que j'appelle chaloupe) que les pauvres pêcheurs pensoient tous estre saccagez: toutefois on ne prit rien d'eux que de gré à gré: & y eut vn vilain qui print deux reales d'un quartier de pain bis qui ne valoit pas vn liart au país.

Or ceux qui estoient descendus à terre estés retournés avec pain, vin, & viandes, il faut croire qu'on ne les laissa point moisir, ni aigrir. Ilz leverent donc l'ancre pour aller à la Rochelle, mais avertis qu'il y avoit des pyrates qui rodoient la côte, ilz cinglerent droit au grand, beau, & spacieux havre de Blavet país de Bretagne, là où pour lors arrivoient grand nombre de vaisseaux de guerre tirans force coups

*Abord à
Blavet.*

d'artillerie; & faisans les bravades accoutumées en entrant victorieux dans vn port de mer. Il y avoit des spectateurs en grand nombre, dont quelques-vns vindrent à propos pour soutenir noz Bresiliens par dessouz les bras, n'ayans aucune force pour se porter. Ilz eurent avis de se garder de trop manger, mais d'vser peu à peu de bouillons pour le commencement, de vieilles poullailles bien consommées, de lait de chevre, & autres choses propres pour leur elargir les boyaux, lesquels par le long jeune estoiet tout retirez. Ce qu'ilz firent: mais quant aux matelots la pluspart gens goulus & indiscrets, il en mourut plus de la moitié, qui furent crevez subitement pour s'estre voulu remplir le ventre du premier coup. Apres cette famine s'ensuivit vn degoutement si grand, que plusieurs abhorroient toutes viandes, & même le vin, lequel sentans ils tomboient en defaillance: outre cela pluspart devindrēt enflés depuis la plante des pieds jusques au sommet de la tête, d'autres tant seulement depuis la ceinture en bas. Davantage il survint à tous vn cours de ventre & tel devoiement d'estomach, qu'ilz ne pouvoient rien retenir dans le corps. Mais on leur enseigna vne recepte: à sçavoir du jus de lierre terrestre, du ris bien cuit, lequel oté de dessus le feu il faut faire étouffer dans le pot, avec force vieux drappeaux à l'entour, puis prendre des moÿeux d'œufs, & mêler le tout ensemble dans vn plat sur vn rechauf. Ayant di-je mangé cela avec des culieres en forme de bouillie ilz furent soudain affermis.

*Degoutement
& autres
accidens
apres la
famine.*

*Recepte
pour ras-
fermir le
ventre.*

Neantmoins ce ne fut ici tout , ni la fin des perils. Car apres tant de maux, ces gens ici auxquels les flots enragez, & l'horrible famine avoit pardonné , portoient quant & eux les outils de leur mort, si la chose fust arrivée au desir-de Villegagnon. Nous avons dit au chapitre precedent qu'icelui Villegagnon avoit baillé au Maitre de navire vn coffret plein de lettres qu'il envoyoit à diverses personnes, parmi lesquelles y avoit aussi vn procez par lui fait contre-eux à leur desceu, avec mandemēt au premier juge auquel on le bailleroit en France qu'en vertu d'icelui il les retinst & les fist bruler comme heretiques. Avint que le sieur du Pont chef de la troupe Genevoise, ayant eu cognoissance à quelques gens de justice de ce pais-là lesquels avoient sentiment de la Religion de Geneve, le coffret avec les lettres & le procez leur fut baillé & delivré, lequel ayans veu tant s'en faut qu'ilz leur fissent aucun mal ni injure, qu'au contraire ilz leur firent la meilleure chere qui leur fut possible, offrans de l'argent à ceux qui en avoient à faire : ce qui fut accepté par quelques-vns, auxquels ilz baillerent ce qui leur fut necessaire.

*Procez
contre les
Genevois
envoyé en
France.*

Ilsvindrent puis apres à Nantes là où comme si leurs sens eussent esté entierement renversés: ilz furent environ huit jours oyans si dur & ayans la veüe si offusquée qu'ilz pensoient devenir sourds & aveugles; ceci causé, à mon avis , par la perception des nouvelles viandes , de qui la force s'étendant par les veines & conduits du corps chassoit les mauvai-

*Autres
effects de
la fami-
ne.*

ses vapeurs, lesquelles cherchant vne sortie par les yeux, où les oreilles, & n'en trouuans point estoient contraintes de s'arrêter là. Ilz furent visitez par le soin de quelques doctes Medecins qui apporterent enuers eux ce qui estoit de leur art & science : puis chacun prit parti où il avoit affaire.

*Trois
noyés.*

Quant aux cinq lesquels comme au partir du Bresil le temps fut fort contraire & le vaisseau mauvais & caduque, furent r'envoyés à terre vers Villegagnon, icelui Villegagnon en fit noyer trois comme seditieux & heretiques, lesquelz ceux de Geneve ont mis au catalogue de leurs martyrs.

*Retour
de Ville-
gagnon
en France.*

Pour le regard dudit Villegagnon Jean de Lery dit qu'il abandonna quelque temps apres le Fort de Colligni pour revenir en France, y laissant quelques gens pour la garde, lesquelz mal conduits, & foibles, soit de vivres, soit de nombre, furent surpris par les Portugais, qui en firent cruelle boucherie. I'ose croire que les comportements de Villegagnon enuers ceux de la Religion pretendue reformée le disgracierent du sieur Admiral, & n'ayant plus le rafraichissement & secours ordinaire il jugea qu'il ne faisoit plus bon là pour lui, & valloit mieux s'en retirer. En quoy faisant il eust mieux fait de r'amener son petit peuple, estant bien certain que les Portugais ne les lairroient gueres en repos, & de vivre toujours en apprehension, c'est perpetuellement mourir. Et davantage si vn homme d'authorité ha assez de peine à se faire obeir, même en vn pais éloi-

gné de secours: beaucoup moins obeïra-on à vn Lieutenant, de qui la crainte n'est point si bien enracinée és cœurs des sujets qu'est celle d'vn gouverneur en chef. Telles choses considérées, ne se faut émerveiller si cette entreprise a si mal reüssi. Mais elle n'avoit garde de bien reüssir, veu que Villegagnon n'avoit point envie de résider là. Qu'il n'en ait point eu d'envie je le conjecture, par-ce qu'il ne s'est point adonné à la culture de la terre. Ce qu'il falloit faire dés l'entrée, & ayant pais decouvert semer abondamment, & avoir des grains de reste sans en attendre de France. Ce qu'il a peu & deu faire en quatre ans ou environ qu'il y a esté, puis que c'estoit pour posséder la terre. Ce qui lui a esté d'autant plus facile, que cette terre produit en toute saison. Et puis qu'il s'estoit voulu meler de dissimuler il devoit attendre qu'il fust bien fondé pour decouvrir son intention: & en cela git la prudence. Il n'appartient pas à tout le monde de conduire des peuplades & colonies. Qui veut faire cela il faut qu'il soit populaire & de tous métiers, & qu'il ne se dedaigne de rien: & sur tout qu'il soit doux & affable, & éloigné de cruauté,





TROISIEME LIVRE
DE L'HISTOIRE DE LA
NOUVELLE-FRANCE:

Contenant les navigations & découvertes des
François faites dans les Golfe &
grande riviere de Canada.

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE bien décrite est
chose qui donne beaucoup de con-
tentement à celui qui prend plai-
sir à la lecture d'icelle, mais prin-
cipalement cela a vient quand l'i-
magination qu'il a conceüe des choses y deduites,
est aidée par la representatiõ de la peinture: C'est
pourquoy en lisant les écrits des Cosmographes il
est difficile d'y a voir de la delectation ou de l'u-
tilité sans les Tables geographiques. Or ayãt en ce
livre ici à recueillir les voyages faits en la Terre
neu ve & grande riviere de Canada tant par le
Capitaine Jacques Quartier, que de fresche memo-

re par le sieur Châplein (qui est vne même chose) & les découvertes & navigations faites souz le gouuernement du sieur de Monts: considerant que les descriptions desdits Capitaine Quartier & Champlein sont des iles, ports, caps, riuieres, & lieux qu'ilz ont veu, lesquels estans en grand nombre apporteroient plustot vn degout au lecteur, qu'vn appetit de lire, ayant moy-même quelquefois en semblable sujet passé par dessus les descriptions des provinces que Pline fait es li vres III. LV. V. & VI. de son Histoire Naturelle: ce que ie n'eusse fait, si i'eusse eu la Chartre geographique presente: I'ay pensé estre à propos de représenter. a vec le discours, le pourtrait tant desdites Terres-neuues, que de ladite riuere de Canada jusques à son premier saut, qui sont cinq cens lieues de pais, a vec les noms des lieux plus remarquables, afin qu'en lisant le lecteur voye la route suivie par noz François en leurs découvertes. Ce que i'ay fait au mieux qu'il m'a esté possible, ayant rapporté chacun lieu à sa propre élévation & hauteur: enquoy se sont equivoqué tous ceux qui s'en sont mélez jusques à present.

Quant à ce qui est de l'Histoire i'a vois eu volonté de l'abreger, mais i'ay consideré que ce seroit faire tort aux plus curieux, voire même aux mariniers, qui par le discours entier peu vent

reconoitre les lieux dangereux, & se prendre garde de toucher. Joint que Pline & autres géographes n'estiment point estre hors de leur sujet d'écrire de cette façon, iusques à particulariser les distances des lieux & provinces. Ainsi i'ay laissé en leur entier les deux voyages dudit Capitaine Iacques Quartier : le premier desquels estoit imprimé : mais le second ie l'ay pris sur l'original présenté au Roy écrit à la main, couvert en satin bleu. Et en ces deux ie trouue de la discordance en vne chose, c'est qu'au premier voyage il est mentionné que ledit Quartier ne passa point plus de quinze lieues par delà le cap de Mont-morenci : & en la relation du second il dit qu'il remena en la terre de Canada qui est au Nort de l'ile d'Orleans (à plus de huit vingts lieues dudit cap de Mont-morenci) les deux Sauvages qu'il y avoit pris l'an precedent. I'ay donc mis au front de ce troisieme liure la charte de ladite grande riviere, & du Golfe de Canada tout environné de terres & iles, sur lesquelles le lecteur semblera estre porté quand il y verra les lieux designez par leurs noms.

Au surplus ayant trouvé en tête du premier voyage du Capitaine Iacques Quartier quelques Vers François qui me semblent de bonne grace, ie n'en ay voulu frustrer l'auteur, duquel i'eusse mis le nom, si il se fust donné à conoitre.

SUR LE VOYAGE DE CANADA.



VOYERONS-nous toujours esclaves
des fureurs?

Gémirons-nous sans fin nos éternels
mal-heurs?

Le Soleil a roulé quarante entiers
voyages,

Faisant sourdre pour nous moins de iours que d'orages:
D'un desastre mourant un autre pire est né,
Et n'appercevons pas le destin obstiné:

(Chetifs) qui noz conseils ravage comme l'onde

Qui és humides mois culbutant vagabonde

Du negeux Pyrenée, ou des Alpes fourchus,

Entreine les rochers, & les chênes branchus:

Ou comme puissamment une tempête brise

La fragile chaloupe en l'Ocean surprise.

Cedons, sages, cedons au ciel qui dépité

Contre nôtre terroir, prophane, ensanglanté

De meurtres fraternels, & tout puant de crimes,

Crimes qui font horreur aux infernaux abymes,

Nous chasse à coups de fouët à des bords plus heureux:

Afin de r'aviver aux actes valeureux

Des renommez François la race abatardie:

Comme on voit la vigueur d'une plante engourdie,

Au changement de place aligre s'éveiller,

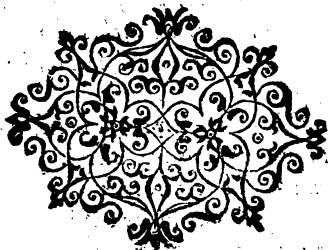
Et de plus riches fleurs le parterre émailler.

Ainsi France Alemande en Gaule replantée:

Ainsi l'antique Saxe en l'Angleterre antée.
 Bref, les peuples ainsi nouveaux siegestraçans,
 Ont redoublé gaillars leurs sceptres florissans:
 Faisans voir que la mer qui les astres menace,
 Et les plus aspres mons à la vertu font place.
 Sus, sus donc compagnons qui bouillez d'un beau sang
 Et ausquels la vertu esperonne le flanc,
 Allons où le bon heur & le ciel nous appelle,
 Et provignons au loin vne France plus belle.
 Quittons aux faineans, à ces masses sans cœur,
 A la peste, à la faim, aux ebars du vainqueur,
 Au vice, au desespoir, cette campagne vsee,
 Haine des gens de bien, du monde la risée.
 C'est pour vous que reluit cette riche toison
 Deuë aux braves exploits de ce François l'ason,
 Auquelle Dieu marin favorable fait fête,
 D'un rude cameçon arrêtant la tempête.
 Les filles de Nerée attendent vos vaisseaux;
 Ià caressent leur prouë, & balient les eaux
 De leurs paumes d'yvoire en double rang fenduës,
 Comme percent les airs les voyageres Grues,
 Quand la saison severe & la gaye à son tour
 Les convie à changer en troupes de séjour.
 C'est pour vous que de lait gaz ouillent les rivieres;
 Que maçonnent és troncs les monches menageres:
 Que le champ volontaire en drusépics iaunit:
 Que le fidele sep sans peine se fournit
 D'un fruit qui sous le miel ne couve la tristesse.
 Ains enclot innocent la vermeille tieffe.
 La marâtre n'y sçait l'aconite tremper:
 Ni la fievre alterée és entrailles camper:
 Le favorable trait de Proserpine envoie
 Aux champs Elysiens l'ame soule de ioye:

Et mille autres souhaits que vous irez, chéillans,
 Que reserve le ciel aux estomachs vaillans.
 Mais tous au demarier fermons cette promesse :
 Disons, plustot la terre usurpe la vitesse
 Des flambeaux immortels: les immortels flambeaux
 Echangeant leur lumiere aux ombres des tombeaux:
 Les prez hument plustot les montagnes fondues:
 Sans montagnes les vaux foulent les basses nues:
 L' Aigle soit ven nageant dans la glace de l' air :
 Dans les flots allumés la Baleine voler
 Plustot qu' en nôtre esprit le retour se figure:
 Et si nous parjurons, la mer nous soit parjure.
 O quels rempars ie voy! quelles tours se lever!
 Quels fleuves à fonds d' or de nouveaux murs laver!
 Quels Royaumes s' enfler d' honorables conquêtes!
 Quels Lauriers s' ombrager de genereuses têtes!
 Quelle ardeur me souleve ! Ouvrez - vous larges airs,
 Faites voye à mon aile: es bords de l' Univers,
 De mon cor haut - sonnant les victoires i' entonne
 L' un essaim belliqueux, dont la terre frissonne.

A V





AV LECTEUR.

AM Y Lecteur n'ayant peu bonnement arrenger en peu d'espace tant de ports, iles, caps, golfes ou bayes, detroits, & rivieres desquels est fait mention és voyages que j'ay dorenavât à te repretenter en ce troisiéme livre, j'ay estimé meilleur & estre plus commode de te les indiquer par chiffres, ayant seulement chargé la Charte que ie te donne des noms les plus celebres qui soient en la Terre-neuve & grande riviere de Canada.

Lieux de la Terre-neuve.

- 1 *Cap de Bonne-veuë* premier abord du Capitaine Jacques Quartier.
- 2 *Port de Sainte Catherine*
- 3 *Ile aux Oyseaux.* En cette ile y a telle quantité d'oyseaux, que tous les navires de France s'en pourroient charger sans qu'on s'en apperceut : ce dit le Capitaine Jacques Quartier. Et ie le croy bien pour en avoir veu préque de semblables.
- 4 *Golfe des Chateaux*
- 5 *Port de Carpunt*
- 6 *Cap Razé*, où il y a vn port dit Rougnouli.
- 7 *Cap & Port de Degrad*

- 8 *Ile sainte Catherine , & la même le Port des Chateaux.*
- 9 *Port des Gouttes*
- 10 *Port des Balances*
- 11 *Port de Blancsablons*
- 12 *Ile de Brest*
- 13 *Port desilettes*
- 14 *Port de Brest*
- 15 *Port saint Antoine*
- 16 *Port saint Servain*
- 17 *Fleuve saint Jacques , & Port de Jacques Quartier*
- 18 *Cap Tiennot*
- 19 *Port saint Nicolas*
- 20 *Cap de Rabast*
- 21 *Baye de saint Laurent*
- 22 *Iles saint Guillaume*
- 23 *Ile sainte Marthe*
- 24 *Ile saint Germain*
- 25 *Les sept iles*
- 26 *Riviere dite Chischedec , où il y a grande quantité de chevaux aquatiques dits Hippopotames.*
- 27 *Ile de l'Assumption , autrement dite Anticosti , laquelle a environ trente lieues de longueur : & est à l'entrée de la grande riviere de Canada.*
- 28 *Détroit saint Pierre.*

Ayant indiqué les lieux de la Terre-neuve qui regardent à l'Est, & ceux qui sont le long de la terre ferme du Nord: retournons à ladite Terre-neuve, & faisons le tour entier. Mais faut sçavoir qu'il y a deux passages principaux

pour entrer au grand Golfe de *Canada*. Jacques Quartier en ses deux voyages alla par le passage du Nord. Aujourd'huy pour éviter les glaces & pour le plus court plusieurs prennent celui du Su par le détroit qui est entre le Cap Breton & le Cap de Raye. Et cette route ayant esté suivie par Champplain, la premiere terre découverte en son voyage fut

29 *Le Cap sainte Marie*

30 *Iles saint Pierre*

31 *Port du saint Esprit*

32 *Cap de Lorraine*

33 *Cap saint Paul*

34 *Cap de Raye, que ie pense estre le Cap pointu de Jacques Quartier.*

35 *Les Monts des Cabanes*

36 *Cap double.*

Maintenant passons à l'autre terre vers le Cap saint Laurent, laquelle j'appellerois volontiers l'île de *Bacillos*, c'est à dire de Moruës (ainsi qu'à peu pres l'a marquée Postel) pour lui donner vn propre nom, quoy que tout l'environ du Golfe de *Canada* se puisse ainsi nommer : car jusques à *Gachepé*, tous les ports sont propres à la pécherie desdits poissons, voire même encore les ports qui sont au dehors & regardent vers le Su, c'est à dire le midi, comme le Port aux Anglois, de *Campseau*, & de *Savalet*. Or en cōmençant au détroit d'entre le Cap de Raye & le Cap saint Laurent (lequel a dix-huit lieuës de large) on trouve

37 *Les iles saint Paul*

38 *Cap saint Laurent*

- 39 Cap *saint Pierre*
 40 Cap *Dauphin*
 41 Cap *saint Iean*
 42 Cap *Royal*
 43 Golfe *saint Iulien*
 44 Passage, ou Détroit de la baye de *Campseau*,
 qui separe l'ile de *Bacillos* de la terre
 ferme.

Depuis tant d'années ce détroit n'est point à peine reconeu, & toutefois il sert de beaucoup pour abbreger chemin (ou du moins servira à l'avenir, quand la Nouvelle-France sera habitée) pour aller à la grande riviere de *Canada*. Nous le vimes l'année passée estans au port de *Campseau*, allans chercher quelque ruisseau pour nous pourvoir d'eau douce avant que lever les ancras pour nous en revenir. Nous en trouvames vn petit que j'ay marqué vers le fond de la baye dudit *Campseau*, auquel lieu se fait grande pécherie de moruës. Or quand ie considerela route de *Iacques Quartier* en son premier voyage, ie la trouve si obscure que rien plus, faute d'avoir remarqué ce passage. Car nos mariniers se servent le plus souvent des noms de l'imposition des Sauvages, comme *Tadousac*, *Anticosti*, *Gachepe*, *Tregato*, *Misamichis*, *Campseau*, *Kebec*, *Bariscan*, *Saguenay*, *Chische-dec*, *Mantanne*, & autres. En cette obscurité j'ay pensé que ce qu'il appelle les Iles *Colombaires* sont les Iles dites *Ramées* qui sont plusieurs en nombre, ayant dit en son discours qu'une tempeste les avoit portez du Cap pointu à tréte sept lieues loin : car il estoit ja passé de la

bende du Nort vers le Su.

45 *Iles Colombaires, aliàs Iles Ramées.*

46 *Iles des Margaux.* Il y a trois iles remplies de ces oiseaux comme vn pré d'herbes, ainsi que dit Iacques Quartier.

47 *Ile de Brion,* où y a des Hippopotames, ou Chevaux marins.

48 *Ile d'Alexay*

De là il dit qu'ilz firent quelques quarante lieues, & trouverent.

49 *Le Cap d'Orleans*

50 *Fleuves des Barques,* que ie prens pour *Mesamichis.*

51 *Cap des Sauvages*

52 *Golfe saint Lunaire,* que ie prens pour *Tregate.*

53 *Cap d'Esperance*

54 *Baye, ou Golfe de Chaleur,* auquel Iacques Quartier dit qu'il fait plus chaud qu'en Hespagne: En quoy ie ne le croiray point volontiers iusques à ce qu'il y ait fait vn autre voyage, attend le climat. Mais il se peut faire que par accident il y faisoit fort chaud quand il y fut, qui estoit au mois de Juillet.

55 *Cap du Pré*

56 *Saint Martin*

57 *Baye des Morues*

58 *Cap saint Louis*

59 *Cap de Montmorenci*

60 *Gachepé*

61 *Ile percée*

62 *Ile de Bonn' aventure*

Entrons maintenant en la grande riviere de *Canada*, en laquelle nous trouverons peu de ports en l'espace de plus de trois cens cinquante lieuës : car elle est fort pleine de rochers & battures. A la bende du Su passé *Gadepé*, il y a

63 *Le Cap à l'Evesque*

64 *Riviere de Matane*

65 *Les ileaux saint Jean*, que ie prens pour *Le Pic*.

66 *Riviere des Iroquois*

A la bende du Nort, apres *Chischedec* mis ci dessus au numero 27.

67 *Riviere sainte Margueritte*

68 *Port de Lesquemin*, où les Basques vont à la pécherie des Baleines

69 *Port de Tadoussac*, à l'embouchure de la riviere de *Saguenay*, où se fait le plus grand trafic de peloterie qui soit en tout le país.

70 *Riviere de Saguenay* à cent lieuës de l'embouchure de la riviere de *Canada*. Cette riviere est si creuse qu'on n'en trouve quasi si point le fond. Ici la grande riviere de *Canada* n'a plus que sept lieuës de large.

71 *Ile du Lièvre*

72 *Ile aux Condres*. Ces deux îles ainsi appelées par *Jacques Quartier*.

73 *Ile d'Orleans*, laquelle *Jacques Quartier* nomma l'île de *Bacchus*, à cause de la grande quantité de vignes qui y sont. Ici l'eau de la grande riviere est douce, & monte le flot plus de quarante lieuës par delà,

- 74 *Kebec*. C'est vn détroit de la grande riviere de Canada, que Iacques Quartier nomme *Schelaci*, où le sieur De Monts a fait vn Fort & habitation de François, aupres duquel lieu y a vne riviere qui tombe d'un rocher fort haut & droit.
- 75 *Port de sainte Croix* où hiverna Iacques Quartier, & dit le sieur Champlain qu'il ne passa point plus outre, mais il se trompe: & faut conserver la memoire de ceux qui ont bien fait.
- 76 *Riviere de Latiscan*.
- 77 *Ile saint Eloy*
- 78 *La riviere de Foix*, nommée par Champlain *Les trois rivieres*.
- 79 *Hochelega*, ville des Sauvages, du nom de laquelle Iacques Quartier a appelé la grande riviere que nous disons *Canada*.
- 80 *Mont Royal*, montagne voisine de *Hochelega*, d'où on découvre la grande riviere de *Canada* à perte de veüe au dessus du grand Saut.
- 81 *Saut* de la grande riviere de *Canada*, qui dure vne lieuë, tombant icelle riviere des rochers en bas avec vn bruit étrange.
- 82 *La grande riviere de Canada*, de laquelle on ne sçait encore l'origine, & a plus de huit cens lieuës de conoissance, soit pour avoir veu, soit par le rapport des Sauvages. Je trouve au second voyage de Iacques Quartier qu'elle a trente lieuës de

large à son entrée; & plus de deux cens brâsses de profond. Cette riviere a esté appelée par le même Jacques Quartier *Hochelaga*, du nom du peuple qui de son temps habitoit vers le Saut d'icelle.

Sommaire de deux voyages faits par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve: Golfe & grande riviere de Canada: Eclaircissement des noms de Terre-neuve, Bacalos, Canada: & Labrador: Erreur du sieur de Belle-forest.

CHAP. I.



N'année mil cinq cens trente-trois Jacques Quartier excellent pilote Maloin desirieux de perpetuer son nom par quelque action signalée, fit sçavoir à Monsieur l'Ad-

miral (qui estoit pour lors Messire Philippe Chabot Comte de Burenfais , & de Charni Seigneur de Brion) la bonne volonté qu'il avoit de découvrir des terres ainsi que les Espagnols avoient fait aux Indes Occidentales, & même neuf ans auparavant Jean Verazzano souz l'aveu du Roy François I lequel Verazzano prevenu de mort n'avoit conduit aucunes colonies es terres qu'il avoit découvertes, ains avoit seulement remarqué la côte de puis environ le trentième degré de la Terre-neuve qu'on appelle aujourd'hui La Floride jusques au quarantième Pour le quel dessein continuer il offroit ce qui estoit de son industrie s'il plaisoit au Roy lui fournir les moyens à ce necessai-

res. Ledit sieur Admiral ayant pris de bonne part ces paroles, il les representa à sa Majesté, & fit en sorte que ledit Quartier eut la charge de deux vaisseaux de chacun soixante tonneaux garnis de soixante & vn hommes pour l'exécution de ce qu'il avoit proposé. Et moyennant ce il fit vn voyage à la Terre-neuve du Nort là où il decouvrit les iles de ladite Terre-neuve, qui sont cōme vn Archipelague, en nōbre infini, & les côtes jusques à l'ébouchure de la grande riviere de *Canada* tāt à la bēde du Nort, que du Su, & ne cessa de rechercher les ports & havres desdites terres, & reconoitre leur assiette, vtilité, & nature, jusques à ce que la saison se passant, & les vens contraires à la route de France venans à s'élever, il print avis de retourner, & attendre à vne autre année à faire plus ample découverte, cōme il fit incontīnēt apres, & penetra en son second voyage jusques au grand saut de ladite riviere de *Canada*, en laquelle il avoit deliberé de dōner commencement à vne habitation Françoise au lieu dit sainte Croix décrit en la relation qu'il a fait de son second voyage: auquel lieu il hiverna, & ya encore presentement des meules à moulin qu'il y avoit porté cōme instrumens principalemēt necessaires à la nourriture d'vn peuple. Mais comme les plantes portées hors de leur province, & en leur propre province souvent transplantées ne profitent point tant qu'en leur lieu naturel. Et cōme il y a des pais en la France même où plusieurs forains & étrangers ne peuvent vivre (du moins en bonne santé).

*Deux
vaisseaux
& soi-
xante vn
hommes.*

comme à Narbonne en Languedoc, & à Yeres en Provence, d'où i'entens que les habitans sont contrains de rebatir leur ville en vn autre endroit, pource qu'ilz n'y peuvent devenir vieux: Et pour l'effect de ce ont présenté requête au Roy: surquoy il y a des oppositions par les Marseillois & les habitans de Tolon. Ainsi durant cet hiver plusieurs des gens dudit Quartier n'ayans la disposition du corps bien sympatisante avec le temperament de l'air de ce pais là, furent saisis de maladies inconeues

*Maladies
inconeues*

qui en emporterent vn bon nombre, & eussent pis fait sans le secours du remede que Dieu leur enuoya, duquel nous r'apporterons en son lieu ce que ledit Quartier en a écrit.

Après que l'hiver fut passé, les gens dudit Quartier se facherent de cette demeure & voulurent retourner en France, mêmes d'autât que les vivres commençoient à leur defaillir: de maniere que retournez pardeça sur l'épouvantement qu'ilz donnerent de cette étrange maladie nul ne se presenta pour continuer les voyages dudit Quartier, lequel se trouvant enveloppé de quelques affaires n'eut moyé de retourner si tôt, & là dessus alla faire vn plus lointain voyage au village des esprits, côme disent les Floridiens, & ce non mal à propos: car nous appellõs bié le Paradis celeste *la Cité sainte*, qui nous est representée par la Hierusalem visible.

C'est ainsi que de tout temps nous avons fait des levées de bouchiers, que nous-nous sommes portés avec ardeur à des grandes entreprises que nous avons projecté des beaux commencemés, & puis nous avons tout quit-

té, & nous sommes contentez d'avoir veu le pais, rendans ce nom de Nouvelle-France plus illusoire qu'une Chimere. De verité pour faire telles entreprises il faut de l'aide & du support, mais aussi faut-il des hommes de resolution, qui ne reculent point en arriere, & qui ayent ce point d'honneur devant les yeux, VEINCRE OUV MOVRIR, estant vne belle & glorieuse mort celle qui arrive en executant vn beau dessein, comme pour jetter les fondemens d'un Royaume nouveau, & établir la Foy Chrétienne parmi des peuples entre lesquels Dieu n'est point connu. Vn soldat qui s'étonne des arquebuzades, & de l'éclat de ses ennemis, ne fera jamais bonne guerre. Le même accident de maladie estant arrivé en la troupe du sieur De Monts on n'a pas quitté l'entreprise pour cela: bien est vray qu'on a changé de lieu, & on s'en est bien trouvé. Car les abris des vents, & aspects des astres servent de beaucoup au gouvernement de la santé des hommes. Je ne veux pourtant blamer le Capitaine Jacques Quartier, lequel ie reconois avoir fait tout ce qu'un homme peut faire, mais i'ose croire qu'il n'a pas esté secondé, & vne si lourde pierre ne se peut pas remuer par vn seul; & vne année, ni *Eclair-* deux, ni à peine trois, ne sont pas suffisantes *cissement* pour découvrir vne terre inconnue, y chercher *de ces* des ports, & lieux propres pour demeurer, y *trois mots* faire des batimens, s'y fortifier, y cultiver & en- *Terre-* semencer la terre. *neuve,*

Or ayans dorenavant à parler des pais de *Canada,* Terre-neuve, de *Bacalos,* & de *Canada,* il est *& Ba-* bon avant qu'y entrer d'éclaircir le lecteur de *caillots.*

ces trois mots, desquels tous les Geographes ne conviennent point entr'eux. Quant au premier il est certain que tout ce país que nous avons dit se peut appeller *Terre-neuve*, & le mot n'en est pas nouveau : car de toute memoire, & dès plusieurs siecles noz Diepois, Maloins, Rochelois, & autres mariniers du Havre de Grace, de Honfleur & autres lieux, ont les voyages ordinaires en ces país-là pour la pécherie des Moruës dont ilz nourrissent préque toute l'Europe, & pourvoyent tous vaisseaux de mer. Et quoy que tout país de nouveau découvert se puisse appeller *Terre-neuve* comme nous avons apporté au quatrième chapitre du premier livre que Jean Verrazano appella la Floride *Terre-neuve*, pour ce qu'avant lui aucun n'y avoit encore mis le pied, & n'avoit point ce nom de Floride : toutefois ce mot est particulier aux terres plus voisines de la France és Indes Océidentales, lesquelles sont par les quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, & cinquantième degré en tirant au Nort. Et par vn mot plus general on peut appeller *Terre-neuve* tout ce qui environne le Golfe de Canada, où les *Terre-neuvers* indifferément vont tous les ans faire leur pécherie : ce que j'ay dit estre dès plusieurs siecles; & partát ne faut qu'aucune autre natió se glorifiè d'en avoir fait la découverte. Outre ce que cela est tres certain entre noz mariniers Normans, Bretons, & Basques, lesquels avoiét imposé nom à plusieurs ports de ces terres avant que le Capitaine Jacques Quartier y al-

last. Je mettray encore ici le témoignage de Po-
 stel que j'ay extrait de la Charte géographique *Les Français de-*
 en ces mots: *Terra hac ob lucrosissimam piscationis puis*
utilitatem summa litterarum memoria a Gallis adiri 1600.
solita, & ante mille sexcentos annos frequentari soli- ans vont
ta est: sed eò quòd sit urbibus incultrà & vasta, spreta aux Ter-
 est. De maniere que nôtre Terre-neuve estant *res- neu-*
 du continent de l'Amerique, c'est aux Fran- *ves.*
 çois qu'appartient l'honneur de la premiere *Les Français*
 découverte des Indes Occidentales, & non *çois ont*
 aux Hespagnols. *premiers*

Quant au nom de *Bacalos* il est de l'impo- *décou-*
 sition de nos Basques, lesquels appellent vne *vert les*
 Moruë *Bacillos*, & à leur imitation nos peu- *Indes Oc-*
 ples de la Nouvelle-France ont appris à nom- *cidenta-*
 mer aussi la Moruë *Bacillos*, quoy qu'en leur *lesque les*
 langage le nom propre de la moruë soit *Ape- Hessa-*
 gé. Et ont dès si long-temps la frequentation *gnols.*
 desdits Basques, que le langage des premieres *Bacalos.*
 terres est à moitié de Basque. Or d'autant que
 toute la pécherie des Moruës (passé le Banc)
 se fait au Golfe de Canada, ou en la côte y ad-
 jacente qui est au Su hors ledit Golfe, és Ports
 des Anglois, & de *Campseau*; pour cette cause
 toute cette premiere terre que nous avons di-
 te Terre-neuve en general, se peut dire Terre
 de *Bacillos*, c'est à dire Terre de Moruës.

Et pour le regard du nom de *Canada* tant *Canada.*
 célébré en l'Europe, c'est proprement l'appel-
 lation de l'une & de l'autre rive de cette gran-
 de riviere, à laquelle on a donné le nom de
Canada, comme au fleuve de l'Inde le nom du
 peuple & de la province qu'il arrouse. D'au-

tres ont appellé cette riviere *Hochelaga* du nom d'une autre terre que cette riviere baigne au dessus de sainte Croix, où Jacques Quartier hiverna. Or jaoit que la partie du Nord au dessus de la riviere de *Saguenay*, soit le Canada dudit Quartier; toutefois les peuples de *Gachepé*, & de la baye de Chaleur qui sont environ le quarante-huitième degré de latitude au Su de ladite grande riviere, se disent *Canadocoa* (ilz prononcent ainsi) c'est à dire Canadaquois, cōme nous disons Souriquois, & Iroquois, autres peuples de cette terre. Cette diversité a fait que les Geographes ont varié en l'assiette de la province de *Canada*, les vns l'ayant située par les cinquante, les autres par les soixante degrez. Cela presuppōsé, je dy que l'un & l'autre côté de ladite riviere est *Canada*, & par ainsi justement icelle riviere en porte le nom, plustōt que de *Hochelaga*, ou de saint Laurent.

Riviere
de Cana-
da.

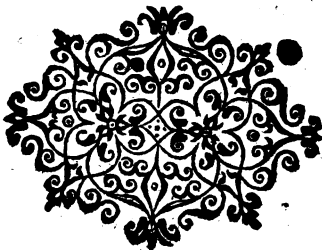
Du mot
de Cana-
da.

Ce mot donc de *Canada* estant proprement le nom d'une province, je ne me puis accorder avec le sieur de Belle-forest, lequel dit qu'il signifie Terre; ni à peine avec le Capitaine Jacques Quartier, lequel écrit que *Canada* signifie ville. Je croy que l'un & l'autre s'est abusé, & est venuë la deception de ce que (comme il falloit parler par signes avec ces peuples) quelqu'un des François interrogeant les Sauvages comment s'appelloit leur país, lui montrans leurs villages & cabanes, ou un circuit de terre, ils ont répondu que c'estoit *Canada*, non pour signifier que leurs villages ou la ter-

res'appellassent ainsi , mais toute-l'étenduë de la province.

Le même Belleforest parlant des peuples qui habitent environ la baye (ou Golfe) de Chaleur, les appelle peuples de *Labrador*, contre tous les Geographes vniverselement. En quoy il s'est equivoqué, veu que le pais de *Labrador* est par les soixante degrez, & ledit Golfe de Chaleurn'est que par les quarante-huit & demi. Je ne sçay quel est son auteur. Mais quant au Capitaine Jacques Quartier il ne fait nulle mention de *Labrador* en ses relations. Et vaudroit mieux que ledit sieur de Belleforest eust situé le pais de *Bacalos* là où il a mis *Labrador*, que de l'avoir mis par les soixante degrez. Car de verité la plus grande pécherie des Moruës (que nous avons dit eïte appellées *Bacaillos*) se fait és environs de la baye de Chaleur, comme à *Tregat*, *Misamichi*, & la Baye qu'on appelle des Moruës.

Erreur
du sieur
de Belle-
forest.



Relation du premier voyage fait par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve du Nort jusques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. Et premierement l'état de son equipage, avec les découvertes du mois de May.

C H A P. II.



*Parte-
ment de
France
le 20. A-
vril 1534*

*Arrivée
à la Ter-
reneuve.
Cap de
Bonne-
venüe.*

*Port de
Sainte
Catheri-*

PRES que Messire Charles de Mouÿ, sieur de la Mailleraye, & Vic'admiral de France eust fait jurer les Capitaines, Maîtres & Compagnons des navires, de bien & fidelement se comporter au service du Roy Tres-Chrétien, souz la charge du Capitaine Jacques Quartier, Nous partimes le vingtième d'Avril en l'an mil cinq cens trente-quatre du port de saint Malo avec deux navires de charge chacun d'environ soixante tonneaux, & armé de soixante & vn hommes : Et navigames avec tel heur que le dixième de May nous arrivames à la Terre-neuve, en laquelle nous entrames par le Cap de Bonne-venüe, lequel est au quarante-huitième degre & demi de latitude. Mais pour la grande quantité de glaces qui estoit le long de cette terre, il nous fut besoin d'entrer en vn port que nous nommames de *Sainte Catherine* distant cinq lieuës du port susdit vers le Sud-Suest, là nous y arretames dix jours attendans

la

la commodité du temps, & ce-pendant nous équippames & appareillames noz barques.

Le vingt-vnième de May fimes voile ayant vent d'Ouest, & tirâmes vers le Nott depuis le *Cap de Bonne-veuë* jusques à l'*Ile des Oyseaux*, laquelle estoit entierement environnée de glace, qui toutefois estoit rompue & divisée en pieces, mais nonobstant cette glace noz barques ne laisserent d'y aller pour avoir des oyseaux, desquels y a si grand nombre que c'est chose incroyable à qui ne le void, par ce que combien que cette ile (laquelle peut avoir vne lieuë de circuit) en soit si pleine qu'il semble qu'ilz y soient expressément apportez & presque comme semez: Neantmoins il y a cent fois plus à l'entour d'icelle, & en l'air què dedans, desquels les vns sont grands comme Pies, noirs & blancs, ayans le bec de Corbeau: ilz sont tousiours en mer, & ne peuvent voler haut, d'autât que leurs ailes sont petites, point plus grandes que la moitié de la main, avec lesquelles toutefois ilz volent de telle vitesse à fleur d'eau, que les autres oyseaux en l'air. Ilz sont excessivement gras, & estoient appelez par ceux du pais *Apponath*, desquelz noz deux barques se chargerent en moins de demi heure, commel'on auroit peu faire de cailloux, de sorte qu'en châque navire nous en fimes sa-
Ile aux Oyseaux.
Merveilleuse abondance d'oyseaux.
 ler quatre ou cinq tonneaux, sans ceux que nous mangeames frais.

En outre il y a vne autre espece d'oyseaux qui volent haut en l'air, & à fleur d'eau, lesquels sont plus petits que les autres, & sont

Godets.

appeltoz *Godets*. Ils s'assemblent ordinairement en cette Ile, & se cachent souz les ailes des grands. Il y en a aussi d'une autre sorte (mais plus grands & blancs) separez des autres en vn canton de l'Ile, & sont tres-difficiles à prendre, par-ce qu'ilz mordent cōme chiens, & les appelloient *Margaux*: Et bien que cette Ile soit distante quatorze lieuës de la grande terre, neantmoins les Ours y viennent à nage,

Mar-gaux.

Ours tra-versans
14. lieuës
de Mer.

pour y manger de ces oyseaux, & les nôtres y en trouverent vn grand comme vne Vache, blanc comme vn Cygne, lequel sauta en mer devant eux, & le lendemain de Pasques qui estoit en May, voyageans vers la terre, nous le trouvames à moitié chemin nageant vers icelle, aussi vite que nous qui allions à la voile, mais l'ayans apperceu luy donnames la chasse par le moyen de noz barques, & le primmes par force. Sa chair estoit aussi bonne & delicate à manger que celle d'un bouveau. Le Mercredi ensuivant qui estoit le vingt-septième dudit mois de May, nous arrivames à bouche du *Golfe des Chateaux*, mais pour la contrariete du temps, & à cause de la grande quantité de glaces, il nous fallut entrer en vn port qui estoit aux environs de cette emboucheure,

Golfe des Chateaux.

nommé *Carpunt*, auquel nous demeurames sans pouvoir sortir, jusques au neuvième de Juin, que nous partimes de là pour passer outre ce lieu de *Carpunt*, lequel est au cinquante-vnième degré de latitude.

Cap Rasé.

La terre depuis le *Cap Rasé* jusques à celui de *Degrad* fait la pointe de l'entrée de ce Golfe

qui regarde de Cap à Cap vers l'Est, Nord, & Cap de
 Su. Toute cette partie de terre est faite d'Iles Degrad
 situées l'une auprès de l'autre, si qu'entre icel-
 les n'y a que comme petis fleuves, par lesquels
 l'on peut aller & passer avec petis bateaux, &
 là y a beaucoup de bons ports, entre lesquels
 sont ceux de *Carpunt* & *Degrad*. En l'vüe de ces
 Iles la plus haute de toutes, l'on peut estant *Carpunt*
 debout clairement voir les deux Iles basses *Cap de*
 pres le *Cap Rase*, duquellieu l'on conte vingt-grad bons
 cinq lieues jusques au port de *Carpunt*, & là y a parts.
 deux entrées, l'une du côté d'Est, l'autre du Su, 25. lieues
 mais il faut prendre garde du côté d'Est, parce *du Cap*
 qu'on n'y void que bancs & eaux basses, & *Razé à*
 faut aller à l'entour de l'Ile vers Oüest, la lon- *Carpunt.*
 gueur d'un demi cable ou peu moins qui veut,
 puis tirer vers le Su, pour aller au susdit *Car-*
punt, & aussi l'on se doit garder de trois bancs
 qui sont sous l'eau, & dans le canal, & vers
 l'Ile du côté d'Est, y a fond au canal de trois
 ou quatre brasses, l'autre entrée regarde
 l'Est, & vers l'Oüest l'on peut mettre pied à
 terre.

Quittant la pointe de *Degrad*, à l'entrée du
 Golfe susdit, à la volte d'Oüest, l'on doute de
 deux Iles qui restent au côté droit, desquelles
 l'une est distante trois lieues de la pointe susdi-
 te, & l'autre sept, ou plus ou moins, de la pre-
 miere, laquelle est vne terre plate & basse, &
 semble qu'elle soit de la grande terre. l'appellay
 cette Ile du nom de *sainte Catherine*, en laquel-
 le vers Est, y a un pais sec & mauvais terroir

Ile sainte Catherine.

environ vn quart de lieuë, pour-ce est-il besoin faire vn peu de circuit. En cette ile est le *Port des Châteaux* qui regarde vers le Nord-Nordest & le Su-Suroest, & y a distance de l'vn à l'autre environ quinze lieuës. Du susdit *Port des Châteaux*, jusques au *Port des Gouttes*, qui est la terre du Nort du Golfe susdit qui regarde l'Est-Nordest, & l'Oüest-Suroüest, y a distance de douze lieuës & demie, & est à deux lieuës du *Port des Balances*, & se trouve qu'en la tierce partie du travers de ce Golfe y a trente brasses de fond à plomb. Et de ce *Port des Balances* jusques au *Blanc-sablon* y a vingt-cinq lieuës vers l'Oüest-Suroüest. Et faut remarquer que du côté du Suroüest de *Blanc-sablon* l'on void par trois lieuës vn banc qui paroît dessus l'eau ressemblant à vn bateau.

Blanc-sablon est vn lieu où il n'y a aucun abry, du Su ni du Suest, mais vers le Su-Suroüest de ce lieu, y a deux iles, l'une desquelles est appellée *l'Ile de Brest*, & l'autre *l'Ile des Oyseaux*, en laquelle y a grande quantité de *Godets* & *Corbeaux* qui ont le bec & les pieds rouges, & font leurs nids en des trous souz terre comme connils. Passé vn Cap de terre distant vne lieuë de *Blanc-sablon*, l'on trouve vn port & passage appellé les *Ilettes*, qui est le meilleur lieu de *Blanc-sablon*, & où la pécherie est fort grande. De ce lieu des *Ilettes* jusques au *Port de Brest* y a dix-huit lieuës de circuit : & ce Port est au cinquante-vnième degré cinquante-cinq minutes de latitude. Depuis les *Ilettes*

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 245 LIV.III.
jusques à ce lieu y a plusieurs isles, & le *Port de Brest* est même entre les Mes, lesquelles l'environnent de plus de trois lieuës, & les isles sont basses, tellement que l'on peut voir par dessus icelles les terres susdites.

La navigation & découverte du mois de Juin.

CHAP. III.

LE dixième du susdit mois de *Port de Brest*, entrames dans le *Port de Brest* pour avoir de l'eau & du bois, & pour nous aprêter de passer outre ce Golfe: Le jour de saint Barnabé apres avoir ouï la Messe, nous tirames outre ce port vers Ouest, pour découvrir les ports qui y pouvoient estre: Nous passames par le milieu des isles, lesquelles *Iles en grand nombre.* sont en si grand nombre qu'il n'est possible de les compter, par-ce qu'elles continuent dix lieuës outre ce port: Nous demeurames en l'une d'icelles pour y passer la nuit, & y trouvames grande quantité d'œufs de Canes, & d'autres oyseaux qui y font leurs nids, & les appellames toutes en general, *les Iles.* *Quantité d'œufs.*

Le lendemain nous passames outre ces Iles, & au bout d'icelles trouvames vn bon port, *Port de saint Antoine.* que nous appellames de *saint Antoine*, & vne ou deux lieuës plus outre découvrimus vn petit fleuve fort profond vers le Suroüest, lequel est entre deux autres terres, & y a là vn bon

*Port de
saint
Servain.* port. Nous y plantames vne Croix, & l'appel-
 lames le *Port saint Servain* : & du côté du Sur-
 ouest de ce port & fleuve se trouve à environ
 vne lieue vne petite ile ronde comme vn
 fourneau , environnée de beaucoup d'autres
 petites , lesquelles donnent la conoissance de
 ces ports. Plus outre à deux lieues, y a vn autre
 bon fleuve plus grand , auquel nous pécha-
 mes beaucoup de Saumons, & l'appellames le
*Fleuve
& port
de saint
jacques,
dit de
Jacques
Quartier* *fleuve de saint Jacques*. Estans en ce fleuve nous
 avisames vne grande nave qui estoit de la Ro-
 chelle, laquelle avoit la nuit precedente passé
 outre le port de Brest, où ilz pensoient aller
 pour pécher , mais les mariniers ne sçavoient
 où estoit le lieu. Nous-nous accostames d'eux,
 & nous mimes ensemble en vn autre port, qui
 est plus vers Ouest, environ vne lieue plus ou-
 tre que le susdit fleuve de saint Jacques, le-
 quel i'estime estre vn des meilleurs ports du
 monde, & fut appelé le *Port de Jacques Quar-*
ter. Si la terre correspoit à la bôté des ports,
 ce seroit vn grand bien , mais on ne la doit
*Terre de
cailloux.
Pays ste-
rile vers
le Nord.* point appeller terre, ains plustot cailloux &
 rochers sauvages, & lieux propres aux bestes
 farouches : D'autant qu'en tout la terre de-
 vers le Nort, je n'y vis pastant de terre, qu'il
 en pourroit en vn benneau : & là toutefois je
 descendi en plusieurs lieux : & en l'ile de
 Blanc-sablon n'y a autre chose que mousse, &
 petites épines & buissons çà & là sechez &
 demi-morts. Et en somme ie pense que cette
 terre est celle que Dieu donna à Cain. Là on y
 void des hommes de belle taille & grandeur,

mais indomtez & sauvages. Ilz portent les *Beaux*
 cheveux liés au sommet de la teste, & étreins *hommes,*
 comme vne poignée de foin, y mettans au *leurs*
 travers vn petit bois, ou autre chose au lieu de *façons.*
 clou: & y tient ensemble quelques plumes
 d'oyseaux. Ils vont vêtus de peaux d'animaux, *Vêtement*
 aussi bien les hommes que les femmes, les-
 quelles sont toutes fois percluses & renfermées
 en leurs habits, & ceintes par le milieu du
 corps, ce que ne font pas les hommes: ilz se
 peignent avec certaines couleurs rouges. Ils
 ont leurs barques faites d'écorce d'arbre de
 Boul, qui est vn arbre ainsi appellé au pays, *Barques,*
 semblable à noz chênes, avec lesquelles ilz *ou Ca-*
 péchent grande quantité de Loups-marins: *nois des*
 Et depuis mon retour, j'ay entendu, qu'ilz ne *sauva-*
 faisoient pas là leur demeure, mais qu'ils y *ges.*
 viennent de pais plus chauds par terre, pour
 prendre de ces Loups, & autres choses pour
 vivre.

Le trezième jour dudit mois, nous retour-
 nâmes à noz navires, pour faire voile, pourçe
 que le temps estoit beau, & le Dimanche fimes
 dire la Messe: Le Lundy suivant qui estoit le
 vingt-cinquième, partîmes outre le port de
Brest, & prîmes nôtre chemin vers le Su, pour *Traverse*
 avoir conoissance des *du Nord*
 apperceuës, qui sembloient faire deux Iles. *au S.*
 Mais quand nous fîmes environ le milieu du
 Golfe, conumes que c'estoit terre ferme, où
 estoit vn gros Cap double l'vn dessus l'autre,
 & à cette occasion l'appellâmes *Cap-double.* Au *Cap dou-*
 commencement du Golfe nous sondâmes aussi *ble.*

le fond, & le trouvames de cent brasses de tous côtéz. De Brest au Cap-double y a distance d'environ vingt lieuës, & à cinq lieuës de-là nous sondames aussi le fond, & le trouvames de quarâte brasses. Cette terre regarde le Nord-est-Suroüest. Le iour ensuiuant qui estoit le sezième de ce mois, nous navigames le long de la côte par Suroüest & quart du Su, environ trente-cinq lieuës loin du Cap-double, & trouvames des montagnes tres-hautes & sauvages, entre lesquelles l'on voyoit ie ne sçay quelles petites cabannes, & pour ce les appel-lames *Les montagnes des Cabannes*: les autres terres & montagnes sont taillées, rompues, & entre-coupées, & entre icelles & la mer, y en a d'autres basses. Le jour precedent pour le grãd brouillas & obscurité du temps, nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre, mais le soir il nous apparut vne ouverture de terre ressemblante à vne embouchure de riviere, qui estoit entre ces monts des Cabannes. Et y avoit là, vn Cap vers Suroüest éloigné de nous environ trois lieuës, & ce Cap en son sommet est sans pointe tout à l'entour, & en bas vers la mer il finit en pointe, & pour ce il fut appelé le *Cap pointu*. Du côté du Nort de ce Cap, y a vne Ile plate. Et d'autant que nous desirions avoir conoissance de cette embouchure pour voir s'il y avoit quelque bon port, nous mimes la voile bas pour y passer la nuit. Le jour suivãt qui estoit le dix-septième dudit mois, nous courumes fortune à cause du vent de Nord-est, & fumes contraints mettre la caucue souris &

*Les mon-
tagnes
des Ca-
bannes.*

Cap pointu.

la cappe , & cheminames vers Suroüest jusques au leudy matin, & fimes environ trente-sept lieues : & nous nous trouuames au trauers de plusieurs Iles rondes comme Colombiers, & pour ce leur donnames le nom de *Columbaires*. *Iles Colombaires.*

Le *Golfe saint Iulien* est distant sept lieues d'un *Cap* nommé *Royal*, qui reste vers le Su & vn quart de Suroüest. Et vers l'Oüest-Suroüest de ce *Cap* , y en a vn autre, lequel au dessous est tout entre-rompu , & est rond au dessus. Du côté du Nort y a vne ile basse à environ demi-lieuë: & ce *Cap* fut appellé le *Cap de Lait*. Entre ces deux *Caps* y a de certaines terres basses, sur lesquelles y en a encores d'autres, qui demonstre bien qu'il y doit auoir des fleues. A deux lieuës du *Cap Royal* , l'on y trouue fond de vingt brasses, & y a la plus grande pécherie de grosses Moruës qu'il est possible de voir , desquelles nous en primes plus de cent en moins d'une heure, en attendans la compagnie.

Le lendemain qui estoit le dix-huictième du mois le vent devint contraire & fort impetueux, en sorte qu'il nous fallut retourner vers le *Cap Royal*, pensans y trouuer port : & avec noz barques allames decouurer ce qui estoit entre le *Cap Royal* , & le *Cap de Lait* : & trouuames que sur les terres basses y a vn grand *Golfe* tres-profond , dans lequel y a quelques iles , & ce *Golfe* est clos & fermé du côté du Su. Ces terres basses font vn des côtéz de l'entrée, & le *Cap Royal* est de l'autre côté , & s'avançant lesdites terres basses plus de demie

lieuë dans la mer. Le pais est plat , & consiste en mauuaise terre: & par le milieu de l'entrée y a vne ile:& en ce jour ne trouuames point de port:& pour ce la nuit nous retirames en mer, apres auoir tourné le Cap à l'Ouest.

Depuis ledit jour jusques au vingt-quatrième du mois qui estoit la feste de saint Iean, fumes battus de la tempête & du vent contraire : & survint telle obscurité que nous ne peumes auoir conoissance d'aucune terre jusques audit jour saint Iean , que nous découvrimes vn Cap qui restoit vers Surouest, distât du Cap Royal environ trente cinq lieuës:mais en ce jour le brouillas fut si épais, & le temps si mauuais, que nous ne peumes approcher de terre. Et d'autant qu'en ce jour l'on celebroit la feste de saint Iean Baptiste, nous le nommames *Cap de saint Iean*.

*Cap de
saint
Iean.*

Le lendemain qui estoit le vingt-cinquième le temps fut encores facheux , obscur , & venteux, & navigames vne partie du jour vers Ouest, & Nortouest , & le soir nous primes le travers jusques au second quart que nous partimes de là, & pour lors nous conueumes par le moyen de nôtre quadran que nous etions vers Nortouest, & vn quart d'Ouest , éloignez de sept lieuës & demie du Cap saint Iean, & cōme nous voulumes faire voile , le vent comença à souffler de Nortouest, & pour ce tirames vers Suest quinze lieuës, & approchames de trois iles, desquelles y en auoit deux petites droites comme vn mur , en sorte qu'il estoit impossible d'y monter dessus , & entre

icelles y a vn petit escueil. Ces Iles estoient Oyseaux plus remplies d'oiseaux que ne seroit vn pré en mer- d'herbes, lesquels faisoient là leurs nids, & en veillesse la plus grande de ces îles y en avoit vn mon- abondan- de de ceux que nous appellions Margaux qui ce. sont blanes & plus grands qu'Oyson, & Mar- estoiet separez en vn canton, & en l'autre part gaux. y avoit des Godets, mais sur le rivage y avoit de Godets. ces Godets & grands Apponats semblables à Apponats ceux de cette île dont nous avons fait men- tion. Nous descendimes au plus bas de la plus petite, & tuames plus de mille Godets & Ap- ponats, & en mimes tant que voulumes en noz barques, & en eussions peu en moins d'v- ne heure remplir trente semblables barques. Ces Iles furent appellées du nom de Margaux. Nomp- A cinq-lieues de ces Iles y avoit vne autre Ile reille abo- du côté d'Ouest qui a environ deux lieues de dance d'oiseaux longueur & autant de largeur, là nous passames l'île des la nuit pour avoir de l'eau & du bois. Cette île Mar- est environnée de sablon, & autour d'icelle y a gaux. vne bonne source de six ou sept brasses de fôd. Ile de Ces îles sont de meilleure terre que nous euf- Brion. fôs oncques veues, en sorte qu'vn châp d'icel- Bonne les vaut plus que toute la Terre-neuve. Nous la terre. trouvames pleine de grâds arbres, de prairies, Pois na- de câpagnes pleines de froment sauvage, & de turels & beaux. me l'on eust peu voir en Bretagne, qui sem- Raisins, bloiet avoir esté semez par des laboureurs. L'o Fraises, y voyoit aussi grande quantité de raisins ayâs la Roses, fleur blanche dessus, des fraises, roses incarna- Persil. tes, persil, & d'autres herbes de bonne & forte

*Bœufs
marins à
dents d'E-
lephant.*

*Ours,
Loups.*

*Ile de
Brion.*

*Ce passa-
ge est au-
jourd'hui
ordinaire,
& y a
20. lieuës
de mer
entre l'u-
ne &
l'autre
terre.*

Cap Dauphin.

odeur. A l'entour de cette ile y a plusieurs grâ-
des bestes comme grands bœufs, qui ont deux
dents en la bouche comme d'un Elephant, &
vivent même en la mer. Nous en vimes vno
qui dormoit sur le rivage, & allames vers elle
avec noz barques pensans la prendre, mais aus-
si-tôt qu'elle nous ouit elle se jetta en mer.
Nous y vimes semblablement des Ours & des
Loups. Cette ile fut appellée l'ile de Brion. En
son contour y a de grands marais vers Suest &
Norouest. Je croy par ce que j'ay peu cōpren-
dre, qu'il y ait quelque passage entre la Terre-
Neuve & la terre de Brion. S'il estoit ainsi ce
seroit pour racourcir le temps & le chemin,
pourveu que l'on peust trouver quelque per-
fection en ce voyage: A quatre lieuës de cette
Ile est la terre-ferme vers Oüest-Surouest, la-
quelle semble estre comme vne ile environnée
d'Illetes de sable noir. Là y a vn beau Cap que
nous appellames *le Cap Dauphin*, pource que là
est le commencement des bonnes terres.

Le vingt-septième de Juin nous citui-
mes ces terres qui regardent vers Oüest-Sur-
ouest, & paroissent de loin comme collines ou
montagnes de sablon, bien que ce soient ter-
res basses & de peu de fond. Nous n'y peumes
aller, & moins y descendre, d'autant que le vêt
nous estoit contraire; & ce jour nous fimes
quinze lieuës.

Le lendemain allames le long desdites
terres environ dix lieuës jusques à vn Cap de
terre rouge qui est roide & coupé comme vn
roc, dans lequel on void vn entre-deux qui est

vers le Nord, & est vn pais fort bas, & y a aussi comme vne petite plaine entre la mer & vn estang, & de ce Cap de terre & estang, jusques à vn autre Cap qui paroïssoit, y a environ quatorze lieues, & la terre se fait en façon d'vn demi cercle tout environné de sablon comme vne fosse sur laquelle l'on void des marais & estangs aussi loin que se peut etendre l'œil. Et avant qu'arriver au premier Cap l'on trouve deux petites îles assez pres de terre. A cinq lieues du second Cap y a vne île vers Surouest, qui est tres-haute & pointue laquelle fut nommée Alezay, le premier Cap fut appelé de saint Pierre, par-ce que nous y arrivames au jour & feste dudit Saint.

*Île Ale-
Zay.
Cap saint
Pierre.*

Depuis l'île de Brion jusques en celieu y a bon fond de sablon, & ayans sondé également vers Surouest jusques à en approcher de cinq lieues de terre nous trouvames vingt-cinq brasses, & à vne lieue pres, douze brasses, & pres du bord six plus que moins, & bon fond. Mais par-ce que nous voulions avoir plus grande conoissance de ces fôds pierreux pleins de roches, mimes les voiles bas & de travers. Et le lendemain penultième du mois le vent vint du Su & quart de Surouest, allames vers Ouest jusques au Mardi matin dernier jour du mois, sans conoitre, & moins decouvrir aucune terre, excepté que vers le soir nous aperceumes vne terre qui sembloit faire deux îles qui demetroit derriere nous vers Ouest & Surouest à environ neuf ou dix lieues. Et ce jour allames vers Ouest jusques au lendemain

lever du Soleil quelques quarante lieuës : Et faisant ce chemin conueues que cette terre qui nous estoit apparue comme deux Iles estoit la terre ferme située au Sur-ouest & Nort-Nortouest jusques à vn tres-beau Cap de terre nommé le *Cap d'Orleans*. Toute cette terre est basse & plate, & la plus belle qu'il est possible de voir, pleine de beaux arbres & prairies, il est vray que nous n'y peumes trouver de port, pource qu'elle est entièrement pleine de bancs & sables. Nous descendimes en plusieurs lieux avec nos barques, & entr'autres nous entrames dans vn beau fleuve de peu de fond, & pource fut appellé le *Fleuve des Barques*: d'autant que nous vimes quelques barques d'hommes Sauvages qui traversoient le fleuve, & n'eumes autre conoissance de ces Sauvages, parce que le vent venoit de mer & chargeoit la côte, si bien qu'il nous fallut retirer vers noz navires. Nous allames vers Nordest jusques au lever du Soleil du lendemain premier de Juillet, auquel temps s'éleva vn brouillas & tempête, à cause dequoy nous abbaissames les voiles, jusques à environ deux heures avant midi, que le temps se fit clair, & que nous apperceumes le Cap d'Orleans, avec vn autre qui en estoit éloigné de sept lieuës vers le Nort vn quart de Nordest, qui fut appellé *Cap des Sauvages*: du côté du Nordest de ce Cap à environ demi-lieuë, y a vn banc de pierre tres-perilleux. Pendant que nous estions pres de ce cap, nous apperceumes vn homme qui couroit derriere noz barques qui alloit le long de la

Cap d'Orleans.

Fleuve des Barques.

Or faut noter que ces barques ne sont autre chose que les Canots des Sauvages faits d'écorces d'arbres.

Cap des Sauvages.

côté , & nous faisoit plusieurs signes que d -
 vions retourner vers ce Cap. Nous voyans tels
 signes cōmençames à tirer vers lui, mais nous
 voyant venir le mit à fuir. Estans descendus en
 terre mimes devant lui vn couteau , & vne
 ceinture de laine sur vn baton. Ce fait nous re-
 tournames à noz navires. Ce jour nous allames
 tournoyans cette terre neuf ou dix lieuës cui-
 dans trouver quelque bon port, ce qui ne fut
 possible , d'autant que comme i'ay des-ja dit
 toute cette terre est basse & est vn país envi-
 ronné de bancs & sablons. Neantmoins nous
 descendimes ce jour en quatre lieux pour voir
 les arbres qui y estoient tres-beaux, & de gran- *Arbres*
 de odeur, & trouvames que c'estoient Cedres, *de gran-*
 Yfs, Pins, Ormeaux, Frenes, Saulx, & plusieurs *de odeur.*
 autres à nous inconeus, tous neantmoins sans
 fruit. Les terres où il n'y a point de bois sont
 tres-belles & toutes pleines de pois, de raiin *Quantité*
 blanc & rouge ayant la fleur blanche dessus, de *de pois,*
 frezes, meures, froment sauvage, comme se- *Raisins,*
 gle qui semble y avoir esté semé & labouré, & *Fraizes,*
 cette terre est de meilleure temperature qu'au- *Meures,*
 cune qui se puisse voir & de grande chaleur, *froment.*
 l'on v voit vne infinité de Grives, Ramiers, &
 autres oiseaux , en somme il n'y a faute d'autre
 chose que de bons ports.

Les navigations & découvertes du mois de Juillet.

C H A P. IV.

LE lendemain second de Juillet nous découvrimus & apperceumes la terre du côté du Nort à notre opposite, laquelle se joignoit avec celle-ci devant dire. Apres que nous l'eumes circuité tout autour, trouvames qu'elle contenoit en rondeur * de profond & autant de diametre. Nous l'appellames *Le Golfe saint Lunaire*, & allames au Cap avec noz barques vers le Nort, & trouvames le país si bas, que par l'espace d'une lieue il n'y avoit qu'une brasse d'eau. Du côté vers Nordest du Cap susdit environ sept ou huit lieues y avoit un autre Cap de terre, au milieu desquels est un Golfe en forme de triangle qui a tres-grand fond de tant que pouvions estendre la vue d'icelui: il restoit vers Nordest. Ce Golfe est environné de sablons & lieux bas par dix lieues, & n'y a plus de deux brasses de fond. Depuis ce Cap jusques à la rive de l'autre Cap de terre y a quinze lieues. Estans au travers de ces Caps, découvrimus vne autre terre & Cap qui restoit au Nort un quart de Nordest pour tant que nous pouvions voir. Toute la nuit le téps fut fort mauvais & venteux, si bien qu'il nous fut besoin mettre la Cappe de la voile jusques au lendemain matin troisiéme de Juillet que le vent vint d'Ouest, & fumes portez vers le

*Golfe
saint Lu-
naire.*

*Golfe s.
Lunaire
large de
15. lieues.*

Nort

Nort pour conoitre cette terre qui nous estoit du côté du Nort & Nordest sur les terres basses, entre lesquelles basses & hautes terres, estoit vn grand golfe, & ouverture de cinquante-cinq brasses de fond en quelques lieux, & large environ quinze lieuës. Pour la grande profondeur & largeur & changement des terres eumes esperance de pouuoir trouver passage comme le passage des Chateaux. Ce golfe regarde vers l'Est-Nordest, Ouest Surouest. Le terroir qui est du côté du Su de ce golfe est aussi bon & beau à cultiver & plein de belles campagnes & prairies que nous ayons veu, tout plat comme seroit vn lac, & celui qui est vers Nort est vn país haut avec montagnes hautes pleines de forests, & de bois tres-hauts & gros de diverses sortes. Entre autres y a de tres-beaux Cedres & Sapins autant qu'il est possible de voir, & bons à faire mats de navires de plus de trois cens tonneaux, & ne vimes aucun lieu qui ne fust plein de ces bois, excepté en deux places que le país estoit bas, plein de prairies, avec deux tres-beaux lacs. Le mitan de ce golfe est au quarante-huitième degré & demi de latitude.

*Grand Golfe.**Baye de Chaleur**large de 15. lieuës.**Cedres.**Sapins.*

Le Cap de cette terre du Su fut appellé *Cap d'Esperance*, pour l'esperance que nous avions d'y trouver passage. Le quatrième jour de Juillet allames le long de cette terre du côté du Nort pour trouver port, & entrames en vn petit port & lieu tout ouvert vers le Su, où n'y a aucun abry pour ce vent, & trouvames bon d'appeller le lieu *Saint Martin*, & demeura-

*Cap d'Esperance.**Saint Martin.*

mes là depuis le quatrième de Juillet jusques au douzième. Et pendant le temps que nous estions en ce lieu, allames le Lundi sixième de ce mois apres avoir ouy la Messe avec vne de noz barques pour decouvrir vn cap & pointe de terre, qui en est éloigné sept ou huit lieuës du côté d'Ouest, pour voir de quel côté se tournoit cette terre, & estans à demi-lieuë de la pointe apperceumes deux bandes de barques d'hommes Sauvages qui passoient d'une terre à l'autre, & estoient plus de quarante ou cinquante barques desquelles vne partie approcha de cette pointe, & sauta en terre vn grand nombre de ces gens faisans grand bruit, & nous faisoient signe qu'allassions à terre, montrans des peaux sur quelques bois, mais d'autant que n'aviõs qu'une seule barque nous n'y voulumes aller, & navigames vers l'autre

*Bellefo-
rest inter-
prete ceci:
Nous
voulons
avoir vo-
tre ami-
tié. Je ne
sçay d'ou
il l'a ap-
pris, mais
aujourd-
d'hui ilz
ne parler
plus ainsi.*

bande qui estoit en mer. Eux nous voyans fuir, ordonnerent deux de leurs barques les plus grandes pour nous suivre, avec lesquelles se joignirent ensemble cinq autres de celles qui venoient du côté de mer, & tous s'approchèrent de nôtre barque sautans & faisans signes d'allegresse & de vouloir amitié, disans en leur langue, *Napeu ton damen assur tah*, & autres paroles que nous n'entendions. Mais parce que comme nous avons dit, nous n'aviõs qu'une seule barque, nous ne voulumes nous fier en leurs signes, & leur donnames à entendre qu'ilz se retirassent, ce qu'ilz ne voulurent faire, ainsi venoient avec si grande furie vers nous, qu'au-
si-tôt ils environnerent nôtre barque avec les

sept qu'ils avoient. Et parce que pour signes que nous fissions ilz ne se vouloient retirer, lachames deux passe-volans sur eux, dont espouvantez retournerent vers la susdite pointe faisans tres grand bruit, & demeurez là quelque peu, commencerent derechef à venir vers nous comme devant, en sorte qu'estans approchez de la barque, decochames deux de noz darts au milieu d'eux, ce qui les épouvanta tellement, qu'ilz commencerent à fuir en grand hate, & n'y voulurent onc plus revenir.

Le lendemain partie de ces Sauvages vindrent avec neuf de leurs barques à la pointe & entrée du lieu d'où noz navires estoient partis. Et estans avertis de leur venue, allames avec noz barques à la pointe où ilz estoient, mais si tôt qu'ilz nous virent ilz se mirent en fuite, faisans signe qu'ilz étoient venuz pour trafiquer avec nous, montrans des peaux de peu de valeur, dont ilz se vétent. Semblablement nous leur faisons signe que ne leur voulions point de mal, & en signes de ce deux des nôtres descendirent en terre pour aller vers eux, & leur porter couteaux & autres ferremens avec vn chapeau rouge pour donner à leur Capitaine. Quoy voyans descendirent aussi à terre portans de ces peaux, & commencerent à trafiquer avec nous, montrans vne grande & merveilleuse allegresse d'avoir de ces ferremens & autres choses, dansans toujours & faisans plusieurs ceremonies, & entre autres ilz se jetoient de l'eau de mer sur leur teste avec les mains : Si bien qu'ilz nous donnerent tout ce

*Trafic
des Sauvages
avec les
Chrétiens.*

qu'ils avoient , ne retenans rien, de sorte qu'il leur fallut s'en retourner tous nuds, & nous firent signe qu'ilz retourneroient le lendemain & qu'ils apporteroient d'autres peaux.

Le Jeudi huitième du mois parce que le vêt n'estoit bõ pour sortir hors avec noz navires , appareillames noz barques pour aller découvrir ce golfe, & courumes en ce jour vingt-cinq lieuës dans icelui. Le lendemain ayans bon temps navigames jusques à midy , auquel temps nous eumes conoissance d'yne grande partie de ce golfe, & comme sur les terres basses il y avoit d'autres terres avec hautes montagnes. Mais voyans qu'il n'y avoit point de passage commençames à retourner faisans nôtre chemin le long de cette côte, & navigans vimes des Sauvages qui estoient sur le bord d'un lac qui est sur les terres basses , lesquelz Sauvages faisoient plusieurs feuz. Nous allames là & trouvames qu'il y avoit vn canal de mer qui entroit en ce lac , & mimes noz barques en l'un des bords de ce canal. Les Sauvages s'approcherent de nous avec vne de leurs barques & nous apporterent des pieces de Loups-marins cuites, lesquelles ilz mirent sur des boises, & puis se retirerent nous donnans à entendre qu'ilz nous les donnoient. Nous envoyames des hommes en terre avec des mitaines, couteaux, chapelets, & autres marchādises, desquelles choses ilz se rejouirent infiniment, & aussi tôt vindrent tout à coup au rivage où nous estions avec leurs barques apportans peaux & autres choses qu'ilz avoient pour

*Trafic
avec les
sauva-
ges.*

avoir de noz marchandises, & estoient plus de trois cens tant hommes que femmes & enfans. Et voyons vne partie des femmes qui ne passerent, lesquelles estoient jusques aux genoux dans la mer, sautans & chantans. Les autres qui avoient passé là où nous estions venoient privément à nous frottans leurs bras avec leurs mains, & apres les haussoient vers le ciel sautans & rendans plusieurs signes de rejouissance, & tellement s'asseurèrent avec nous qu'en fin ilz trafiquoient de main à main de tout ce qu'ils avoient, en sorte qu'il ne leur resta autre chose que le corps tout nud, par ce qu'ilz donnerent tout ce qu'ils avoient qui estoit chose de peu de valeur. Nous coneumes que cette gent se pourroit aisément convertir à notre Foy. Ilz vont de lieu en autre, vivans de la pêche. Leur país est plus chaud que n'est l'Hespagne, & le plus beau qu'il est possible de voir, tout égal & vni, & n'y a lieu si petit où il n'y ait des arbres, combien que ce soient blons, & où il n'y ait du froment sauvage, qui a l'épic comme le segle, & le grain comme de l'avoine, & des pois aussi épais comme s'ils y avoient esté semez & cultivez, du raisin blanc & rouge avec la fleur blanche dessus, des fraises, meures, roses rouges & blanches, & autres fleurs de plaisante, douce & agreable odeur. Aussi il y a là beaucoup de belles prairies, & bonnes herbes & lacs où il y a grande abondance de Saumons. Ils appellent vne taine en leur langue *Cochi*, & vñ couteau Nous appellames ce golfe, *Golfe de la chaleur.*

L'An

theur s'est

ici equi-

voqué, on

a voulu

faire vne

regle per-

peruele

d'un ac-

cident de

chaleur,

car le gol-

fe estant

au 48.

degré &

demi, ne

peut estre

si chaud,

mémémé

en ce país

là.

Chaleur.

Estans certains qu'il n'y avoit aucun passage par ce golfe fimes voile, & partimes de ce lieu de saint Martin le Dimanche douzième de Juillet pour découvrir outre ce golfe, & alames vers Est le long de cette côte environ dix-huit lieues jusques au Cap du Pré, où nous trouvames le flot tres grand & fort peu de fond, la mer courroucée & tempétueuse, & pour ce il nous fallut retirer à terre entre le Cap susdit & vne ile vers Est à environ vne lieue de ce Cap, & là nous mouillames l'ancre pour icelle nuit. Le lendemain matin fimes voile en intention de circuir cette côte, laquelle est située vers le Nort & Nordest, mais vn vent survint si contraire & impetueux qu'il nous fut necessaire retourner au lieu d'où nous estions partis, & là y demeurames tout ce jour jusques au lendemain que nous fimes voile, & vimmes au milieu d'un fleuve éloigné cinq ou six lieues du *Cap du Pré*, & estans au travers du fleuve eumes derechef le vent contraire avec vn grand broüillas & obscurité, tellement qu'il nous fallut entrer en ce fleuve le Mardy quatorzième du mois, & nous y entrames à l'entrée jusques au sezième attendans le bon temps pour pouvoir sortir. Mais en ce sezième jour qui estoit le Ieudy, le vent eut en telle sorte qu'un de noz navires perdit vne ancre, & pource nous fut besoin passer plus outre en ce fleuve quelque sept ou huit lieues pour gagner vn bon port où il y eust bon fond, lequel nous avions esté découvrir avec nos barques, & pour le mauvais temps, tempé-

*Cap du
Pré.*

te & obscurité qu'il fit demeurames en ce port jusques au vingt-cinquième sans pouvoir sortir. Cependant nous vimes vne grande multitude d'hommes Sauvages qui péchoient des tombes, desquels il y a grande quantité, ils estoient environ quelques quarante barques, & tant en hommes, femmes qu'enfans, plus de deux cens, lesquels apres qu'ils eurent quelque peu conversé en terre avec nous, venoient privément au bord de noz navires avec leurs barques. Nous leurs donnions des couteaux, chappelets de verre, peignes, & autres choses de peu de valeur dont ilz se rejouïssoient infiniment levans les mains au ciel, chantans & dansans dans leurs barques. Ceux-ci peuvent estre vraiment appellez Sauvages, d'autant qu'il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde, & croy que tous ensemble, n'eussent peu avoir la valeur de cinq sols excepté leurs barques & rets. Ilz n'ont qu'une petite peau pour tout vêtement, avec laquelle ilz couvrent les parties honteuses du corps avec quelques autres vieilles peaux dont ilz se vétent à la mode des Égyptiens. Ilz n'ont ni la nature, ni le langage des premiers que nous avons trouvez. Ilz portent la tête entierement raze hormis vn floquet de cheveux au plus haut de la tête, lequel ilz laissent croître long comme vne queue de cheval qu'ilz lient sur la tête avec des éguillettes de cuir. Ilz n'ont autre demeure que dessous ces barques, lesquelles ilz renversent, & s'estendent sous

Diversité de mœurs et langage entre les Sauvages de la Terre-neuve, et de ceux de la baye de Chaleur & de Gaspé. Sauvages logeans sous leurs barques, ou canots

icelles sur la terre sans aucune couverture. Ilz mangent la chair préque cruë & la chauffent seulement le moins du monde sur les charbons, le même est du poisson. Nous allames le jour de la Magdeleine avec noz barques au lieu où ils estoient sur le bord du fleuve, & descendimes librement au milieu d'eux dont ilz se rejouirent beaucoup, & tous les hommes se mirent à chanter & danser en deux ou trois bandes, & faisans grands signes de joye pour nôtre venuë. Ils avoient fait fuir les jeunes femmes dans les bois hors-mis deux ou trois qui estoient restées avec eux, à chacune desquelles donnames vn peigne, & clochette d'estain, dont elles se réjouirent beaucoup, remerciens le Capitaine & lui frottans les bras & la poitrine avec leurs propres mains. Les hommes voyans que nous avions fait quelques presens à celles qui estoient restées, firent venir celles qui s'estoient refugiées au bois, à fin qu'elles eussent quelque chose comme les autres; elles estoient environ vingt femmes lesquelles toutes en vn monceau se mirent sur ce Capitaine, le touchans & frottans avec les mains selon leur coutume de caresser, & donna à chacune d'icelles vne clochette d'estain de peu de valeur, & incontinent commencerent à danser ensemble disans plusieurs chansons. Nous trouvames là grande quantité de tombes qu'ils avoient prises sur le rivage avec certains rets faits exprez pour pécher, d'un fil de chanvre qui croit en ce païs où ilz font leur demeure ordinaire, pource qu'ilz ne se mettēt

*Signes de
remerci-
ment &
cōgratu-
lation.*

*Coutume
de carres-
ser des
sauva-
ges.*

Chanvre.

en mer qu'au temps qui est bon pour pécher, comme j'ay entendu. Semblablement croit aussi en ce país du mil gros comme pois, pareil à celui qui croit au Bresil dont ilz mangét au lieu de pain, & y en avoient abondance, & l'appellent en leur langue *Kapaige*; Ils ont aussi des prunes qu'ilz sechent comme nous faisons pour l'Hiver, & les appellent *Honesta*, mêmes ont des figues, noix, pommes, & autres fruits, & des fèves qu'ilz nomment *Sahu*, Les noix *Cahéhya*, Les figues, * Les pommes * Si on leur montreroit quelque chose qu'ilz n'ont point & qu'ilz ne pouvoient sçavoir que c'estoit, branlans la tête, ilz disoient *Nohda*, qui est à dire qu'ilz n'en ont point, & ne sçavent que c'est. Ilz nous mōtroient par signes le moyé d'accoutre les choses qu'ils ont, & comme elles ont coutume de croitre. Ilz ne mangent aucune chose qui soit salée, & sont grands larrons, & dérobent tout ce qu'ilz peuvent.

Mil, ou mahis.

Prunes.

Figues.

Noix.

Pommes.

Fèves.

Le langage de ces peuples a changé, car aujourd'hui ilz ne parlent point ainsi.

S'ensuivent les navigations & découvertes du mois d'Aoust, & le retour en France.

C H A P. V.



Le premier jour d'Aoust nous fimes faire vne croix haute de trente piés, & fut faite en la presence de plusieurs d'iceux sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle mimes vn ecusson relevé avec trois fleurs-de-Lis, &

Croix plantée.

dessus estoit escrit en grosses lettres entaillees en du bois, VIVE LE ROY DE FRANCE.

En apres la plantames en leur presence sur ladite pointe, & la regardoyent fort, tant lors qu'on la faisoit que quand on la plantoit. Et l'ayans levée en haut, nous nous agenouïllions tous ayans les mains jointes, l'adorans à leur veüe, & leur faisons signe, regardans & montrans le ciel, que d'icelle dependoit nostre redemptiõ: de laquelle chose ils s'esmerveillerent beaucoup, se tournans entr'eux, puis regardans cette croix. Mais estans retournez en noz navires,

Vn Capitaine Sauvage se scandalise de ce qu'on entreprend sur sa terre. vestu d'une vieille peau d'Ours noir, avec ses trois fils & vn sien frere, lesquels ne s'approcherent si pres du bord comme ils avoient accoutumé, & y fit vne longue harangue montrans cette croix, & faisans le signe d'icelle avec deux doigts. Puis il monstroït toute la terre des environs, comme s'il eust voulu dire qu'elle estoit toute à lui, & que nous n'y devions planter cette croix sans son congé. Sa harangue finie nous lui montrames vne mitaine feignans de lui vouloir donner en échange de sa peau, à quoy il prit garde, & ainsi peu à peu s'accosta du bord de noz navires: mais vn de noz compagnons qui estoit dans le bateau, mit la main sur la barque, & à l'instant sauta dedans avec deux ou trois, & le contraignirent aussi-tõt d'entrer en noz Navires, dont ilz furent tous étonnez. Mais le Capitaine les assura qu'ilz n'auroient aucun mal, leur montrant grand signe d'amitié, les faisans boire & man-

ger avec bon accueil. En apres leur donna-on à entendre par signes, que cette croix estoit là plantée, pour donner quelque marque & conoissance pour pouvoir entrer en ce port, & que nous y voulions retourner en bref, & qu'apporterions des ferremens & autres choses, & que desirions mener avec nous deux de ses fils, & qu'en apres nous retournerions en ce port. Et ainsi nous fimes vêtir à ses fils à chacun vne chemise, vn sayon de couleur, & vne toque rouge, leur mettant aussi à chacun vne chaine de laiton au col dont ilz se contenterent fort, & donnerent leurs vieux habits à ceux qui s'en retournoïent. Puis fimes present d'vne mitaine à chacun des trois que nous renvoyames & de quelques couteaux; ce qui leur apporta grande joye: Iceux estans retournez à terre, & ayans raconté les nouvelles aux autres environ sur le midi vindrent à noz navires six de leurs barques ayans à chacune cinq ou six hommes qui venoient dire Adieu à ceux que nous avions retenus, & leur apporterent du poisson, & leur tenoient plusieurs paroles que nous n'entendions point, faisans signe qu'ilz n'oteroient point cette croix.

*Deux
enfants
donnez
au Capitaine
Quar-
tier.*

Lel'endemain seleva vn bon vent & nous mîmes hors du port. Estans hors du fleuve susdit tirames vers Est-Nordest, d'autant que pres de l'embouchure de ce fleuve, la terre fait vn circuit, & fait vn Golfe en forme d'vn demi-cercle, en sorte que de noz navires nous voyons toute la côte, derriere laquelle nous

cheminames, & nous mimes à chercher la terre située vers Oüest & Norouest, & y avoit vn autre pareil golfe distant vingt lieuës dudit fleuve.

Nous allames donc le long de cette terre qui est comme nous avons dit située au Suest & Norouest, & deux jours apres nous vimes vn autre Cap où la terre commence à se tourner vers l'Est, & allames le long d'icelle quelque seize lieuës, & de là cette terre commence à tourner vers le Nort, & à trois lieuës de ce cap y a fond de vingt-quatre brasses de plomb. Ces terres sont plates, & les plus découvertes de bois que nous ayons encores peu voir. Il y a de belles prairies & campagnes tres-vertes.

Cap S. Ce Cap fut nommé de *saint Louis*, pource qu'en *Louys au* ce jour l'on celebroit sa feste, & est au quarante-
49. degré te-neufième degré & demi de latitude & de
et demi. longitude * Ce jour au matin, nous estions vers l'Est de ce cap, & allames vers Norouest pour approcher de cette terre, estant préque nuit, & trouvames qu'elle regardoit le Nort & le Su. Depuis ce Cap de *saint Louys* jusques à *Cap de* vn autre nommé le *Cap de Montmorenci* y a quelques
Montmo- quinze lieuës, la terre commence à tourner vers Norouest. Nous voulumes sonder le fond à trois lieuës pres de ce Cap: mais nous ne le peumes trouver avec cent cinquante brasses, & pource allames le long de cette terre environ dix lieuës jusques à la latitude de cinquante degrez.

Le Samedy ensuivant au leyer du Soleil coneumes & vimes d'autres terres qui nous

restoient du côté du Nort & Nordest, lesquelles estoient tres-hautes & couppees, & sembloient estte montagnes; entre lesquelles y avoit d'autres terres basses ayans bois & rivieres. Nous passames autour de ces terres tant d'un côté que d'autre tirans vers Norouest, pour voir s'il y avoit quelque golfe ou bien quelque passage. D'une terre à l'autre il y a environ quinze lieuës, & le mitan est au cinquante & un tiers degré de latitude, & nous fut tres-difficile de pouvoir faire plus de cinq lieuës à cause de la marée qui nous estoit contraire & des grands vens qui y sont ordinairement. Nous ne passames outre les cinq lieuës d'où l'on voyoit aisément la terre de part en part, laquelle commence là à s'élargir. Mais d'autant que nous ne faisons autre chose qu'aller & venir selon le vent, nous tirames pour cette raison vers la terre pour tâcher de gagner un Cap vers le Su, qui estoit le plus loin & le plus avancé en mer que nous peussions découvrir, & estoit distant de nous environ quinze lieuës: Mais estans proches de là trouvames que c'estoient rochers, pierres & escueils, ce que nous n'avions encores point trouvé aux lieux où nous avions esté auparavant vers le Su, depuis le Cap de saint Jean, & pour lors estoit la marée qui nous portoit contre le vent vers l'Oüest: De maniere que navigans le long de cette côte vne de noz barques heurta contre un escueil & ne laissa de passer outre, mais il nous fallut tous sortir hors pour la mettre à la marée.

*Le dedās
de la grā-
de riviere
de Cana-
da large
de quin-
ze lieuës,
& son
milieu au
51. degré
& un
tiers.*

*Cap S.
Jean mē-
tionné ci-
dessus.*

Ayans navigé le long de cette côte environ deux heures, la marée survint avec telle impetuofité qu'il ne nous fut jamais possible de passer avec treize avirons outre la longueur d'un jet de pierre. Si bien qu'il nous fallut quitter les barques & y laisser partie de noz gens pour la garde, & marcher par terre quelque dix ou douze hommes jusques à ce Cap, où nous trouvames que cette terre commençait à s'abaisser vers Suroüest. Ce qu'ayans veu & estans retournez à noz barques, revimmes à noz navires qui estoient ja à la voile qui pensoient toujours pouvoir passer outre; mais ils estoient avalués à-cause du vent de plus de quatre lieuës du lieu où nous les avions laissez, où estans arrivez fimes assembler tous les Capitaines, mariniers, maitres & compagnons pour avoir l'avis & conseil de ce qui estoit le plus expedient à faire. Mais apres qu'un chacun eut parlé, l'on considéra que les grands vents d'Est commençoient à regner & devenir violens, & que le flot estoit si grand que nous ne faisons plus que ravalier, & qu'il n'estoit possible pour lors de gagner aucune chose: mêmes que les tempêtes commençoient à s'élever en cette saison en la Terre-neuve, que nous estions de lointain pais, & ne sçavions les hazars & dangers du retour, & pource qu'il estoit temps de se retirer, ou bien s'arrêter là pour tout le reste de l'année. Outre cela nous discourions en cette sorte, que si un changement de vent de Nort nous surprenoit qu'il ne seroit possible de

*Deliberation
pour le
retour.*

partir. Lesquels avis ouïs & bien considerez nous firent entrer en deliberation certaine de nous en retourner. Et pource que le jour de la fête de saint Pierre, nous entrames en ce détroit, nous l'appellames à cette occasion *Détroit de saint Pierre*, où ayans jetté la sonde en plusieurs lieux, trouvames en aucuns cent cinquante brasses, autres cent, & pres de terre soixante avec bon fond. Depuis ce jour jusques au Mercredy nous eumes vent à souhait & circuimes ladite terre du côté du Nort, Est-Suest, Oüest, & Noroüest: car telle est son assiette, horsmis la longueur d'un Cap de terres basses qui est plus tourné vers Suest, éloigné à environ vingt-cinq lieuës dudit détroit. En ce lieu nous vimes de la fumée qui estoit faite par les gens de ce país au dessus de ce Cap, mais pource que le vent ne cingloit vers la côte nous ne les accostames point, & eux voyans que nous n'approchions d'eux, douze de leurs hommes vindrent à nous avec deux barques, lesquels s'accosterét aussi librement de nous comme si ce fussent esté François, & nous donnerent à entendre qu'ils venoient du grand Golfe, & que leur Capitaine estoit vn nommé Tiennot, lequel estoit sur ce Cap, faisant signe qu'ils se retiroient en leur país, d'où nous estions partis, & estoient chargez de poisson, nous appellames ce Cap *Cap de Tiennot*. Passé ce Cap toute la terre est posée vers l'Est-Suest, Oüest, Nortouest, & toutes ces terres sont basses, belles, & environées de sablôs, pres de mer, & y a plusieurs marais & bans par l'es-

*Détroit
de saint
Pierre.*

*Traver-
sement de
la grande
riviere de
Canada.*

*Privauté
des sau-
vages.*

*Cap Tie-
not.*

pace de vingt lieuës, & en apres la terre commence à se tourner d'Oüest à l'Est, & Nordest, *Bancs à* & est entierement environné d'iles éloignées *4. ou 5.* de terre deux ou trois lieuës. Et ainsi comme il *lieuës en* nous semble y a plusieurs bancs perilleux plus *mer.* de quatre ou cinq lieuës loin de la terre.

Depuis le Mercredi susdit jusques au Samedi nous eumes vn grand vent de Surouest qui nous fit tirer vers l'Est-Nordest, & arrivames ce jour-là à la terre d'Est en la Terre-neuve entre les Cabannes & le Cap-double. Ici commença le vent d'Est avec tempête & grande impetuosité ; & pource nous tournames le Cap au Norouest & au Nort, pour aller voir le côté du Nort, qui est comme nous avons dit entierement environné d'Iles, & estans pres d'icelles le vent se changea & vint du Su, lequel nous conduit dans le golfe, si bien que par la grace de Dieu nous entrames le lendemain qui estoit le neuvième d'Aoust dans Blanc-sablon, & voila tout ce que nous avons découvert.

En apres le quinzième Aoust jour de l'Assumption de nôtre Dame nous partimes de Blanc-sablon apres avoir ouï la Messe, & vinmes heureusement jusques au mitan de la mer qui est entre la Terre neuve & la Bretagne, au quel lieu nous courumes grande fortune pour les vens d'Est, laquelle nous supportames par l'aide de Dieu, & du depuis eumes fort bon temps, en sorte que le cinquième jour de Septembre de l'année susdite nous arrivames au port de saint Malo d'où nous estions partis.

Que

Que la conoissance des voyages du Capitaine Jacques Quartier est necessaire principalement aux Terre-neuviens qui vont à la pêcherie: Quelle route il a prise en cette seconde navigation: Voyage du sieur Champlain jusques à l'entré de la grande riviera de Canada: Epitre présentée au Roy par ledit Capitaine Jacques Quartier sur la relation de son deuxième voyage.

CHAP. VI.

DES LIVRES sedentaires, & autres gens qui ont leur vie arrêtée es villes, trouveront paravanture cette curiosité superflue de mettre ici tant d'îles, passages, ports, banes, & autres particularitez, comme si la côté d'une terre git Est-Nordest, & Ouest-Surouest, ou autrement. Ce que j'avois promis d'abreger au commencement du premier livre de cette histoire. Mais ayant depuis considéré que ce seroit frustrer les mariniers & Terre-neuviens de ce qui leur est plus necessaire, le voyage des Terres-neuves estant en la relation precedente & en celle-ci, si bien décrit, *Que le voyage de Jacques Quartier* & par un grand Pilote, qu'ilz ne sçauroient *est necessaire aux* faillir de se bien conduire souz cette guide: *faire aux* j'ay pensé qu'il valloit mieux en cet endroit *Terre-* changer d'avis, & renouveler entièrement la *neuviens,* memoire de ce personnage, duquel aussi j'ay voulu mettre l'Épître liminaire qu'il adresse

au Roy avant sadite Relation, laquelle je croy n'avoir point encore esté mise au jour, puis qu'elle est écrite à la main au livre d'où j'ay prise, comme aussi tout le discours de cette seconde navigation, lequel a esté extrait par le sieur de Belleforest, mais non entierement, ni avec la grace & naïveté que je trouve au propre-écrit de l'Authéur : & s'est quelquefois equivoqué, en voulant apporter son jugement sur des choses particulieres ici recitées, lesquelles nous remarquerons comme il viendra à propos. Et d'autant que le voyage du sieur Champlain fait depuis six ans est vne même chose avec cetui-ci, je les conjoindray ensemble tant qu'il me sera possible, pour ne remplir inutilement le papier de vaines repetitions. Et neantmoins le lecteur sera averti qu'au téps du Capitaine Jacques Quartier les Terres-neuves n'estant pas si bien decouvertes cōme elles sont aujourd'hui, il print sa route plus au Nort que ne font à present les Terres-neuviens, pour entrer au golfe de Canada, qui est comme l'entrée de la grande riviere, ne sçachant pas au vray qu'il y eust passage par le Cap-Breton, comme nous avons veu au troisiéme chapitre de ce livre, là où il dit que *s'il y avoit passage entre la Terre-neuve & celle de Brion ce seroit pour racourcir & le temps & le chemin.* Ainsi en ce second voyage il prit la route droit au passage qui est entre la Terre-neuve & la terre ferme du Nort par les cinquante-vn degrez. Vray est qu'au retour je trouve qu'il passa entre les dites Terre-neuves & Brion, qui est aujourd'hui le

passage plus ordinaire de noz mariniers, d'aurant que prenant cette route en l'elevation de quarante-quatre, quarante-cinq & quarante-six degrez, ilz ne rencontrent point tant de grands bancs de glaces (où quelquefois les navries s'ahurtent à leur ruine) comme font ceux qui tirent plus au Nort. C'est pourquoy le fit sieur Champlain en la description de son voyage, dit qu'après vne tourmente de dixsept jours, durant laquelle ils eurent plus de dechet que d'avancement, ilz rencontrèrent des bancs de glaces de huit lieues de long, & autres moindres, haut elevez, ce qui les fit aller plus au Sud chercher passage hors ces glaces par les quarante-quatre degrez, & en fin découvrirent le *Cap sainte Marie* en la Terre-neuve, puis trois jours apres eurent conoissance des *Iles saint Pierre*: & de rechef apres autres trois jours vindrent au *Cap de Raye* (où il y avoit encor des bancs de glace de six ou huit lieues de long) & de là aux *Iles saint Paul* & *Cap saint Laurent*, lequel il dit estre en la terre-ferme du Sud, & toutefois tout le trait de terre jusques à la *baye de Capseau* est vne ile, d'autant qu'au fôds de ladite baye il y a vn passage (que Jacques Quartier n'a point coneu, ni beaucoup d'autres après lui) par où on va audit golfe de *Canada*. Deux jours apres ilz découvrirent vne ile de 25. à 30. lieues de longueur, qui est l'entrée de la grande riviere. Cette ile est appelée par les Sauvages du pais *Anticosti*, qui est celle que Jacques Quartier a nommé l'ile del'Assumptiõ, parce qu'il y arriva le 15. d'Aoust jour de l'Assumptiõ.

*Bancs de
glaces.*

*Cap saint
Marie.*

*Iles saint
Pierre.*

*Cap de
Raye.*

*Iles saint
Paul.*

*Cap saint
Laurent.*

*Golfe de
saint*

*Laurent,
aliàs de*

Canada.

*Antico-
sti, aliàs*

*Ile del'As-
sumptiõ.*

notre Dame, comme nous verrons quand il nous aura conduit jusques là, qui est à peu près la borne du premier voyage présenté ci-dessus.

Voici donc l'inscription du recit qu'il presenta au Roy de sa seconde navigation & découvertes en la Terre-neuve & grande riviere de *Canada*, autrement par lui dite *Hochelaga* du nom du pais qui est au Nort vers le Saut de la-dite riviere.

Seconde navigation faite par le commandement & vouloir du Tres-Christien Roy François premier de ce nom au parachevement de la decouverte des terres Occidentales estantes souz le climat & paralleles des terres & Royaume dudit Seigneur, & par lui precedemment ja commencées à faire découvrir: icelle navigation faite par Jacques Quartier natif de saint Mabo de l'Isle en Bretagne, pilote dudit Seigneur en l'an mil cinq cens trente-cinq.

AV ROY TRES-CHRÉTIEN.

„ Considerant ô mon tres-redouté Prince,
 „ les grands biens & dons de grace qu'il a pleü
 „ à Dieu le Createur faire à ses creatures, &
 „ entre les autres de mettre & asseoir le Soleil,
 „ qui est la vie & conoissance de toutes icel-
 „ les, & sans lequel nul ne peut fructifier ni
 „ generer, en lieu & place là où il a son mouve-
 „ ment, & declinaison contraire, & non sem-
 „ blable aux autres plâtes, par lesquels mou-
 „ vemēt & declinaison toutes creatures estan-
 „ tes sur la terre en quelque lieu & place qu'el-
 „ les puissent estre en ont ou en peuvent avoir
 „ en l'an dudit Soleil, qui est trois cens soixan-

„ te-cinq jours & six heures autant de veuë
 „ oculaire les vns que les autres par ses rais &
 „ reverberations, ni la division des jours &
 „ nuits en pareille egalité, mais suffit qu'il est
 „ de telle sorte & tant temperamment, que
 „ toute la terre est, ou peut estre habitee en
 „ quelque zone, climat ou parallele que ce
 „ soit; & icelle avec les eauës, arbres, herbes,
 „ & toutes autres creatures de quelque genre
 „ ou espece qu'elles soient, par l'influence d'i-
 „ celui Soleil donner fruits & generations se-
 „ lon leurs natures pour la vie & nourriture
 „ des creatures humaines. Et si aucuns vou-
 „ loient dire le contraire de ce que dessus en
 „ allegant le dit des Sages Philosophes du tēps
 „ passé, qui ont écrit & fait division de la terre
 „ par cinq zones, dont ils ont dit & affirmé
 „ trois inhabitables; c'est à sçavoir la zone Tor-
 „ ride, qui est entre les deux Tropiques, ou sol-
 „ stices, pour la grande chaleur & reverbera-
 „ tion du Soleil, qui passe par le zenit de ladite
 „ zone; & les deux zones Arctique & Antar-
 „ ctique, pour la grande froideur qui est en
 „ icelles, à-cause du peu d'elevation qu'elles
 „ ont du dit Soleil, & autres raisons: je confesse
 „ qu'ils ont écrit à la maniere, & croy ferme-
 „ ment qu'ilz le pensoient ainsi, & qu'ilz le
 „ trouvoient par aucunes raisons naturelles, là
 „ où ilz prenoient leur fondement, & d'icelles
 „ se contentoient seulement, sans aventurer, ni
 „ mettre leurs personnes aux dangers esquels
 „ ils eussent peu enchoir à chercher l'experien-
 „ ce de leur dire. Mais ie diray pour ma repli-

*Les Philo-
 sophes
 decou-
 vrent du
 monde en
 leurs chā-
 bres, sans
 se hazar-
 der pour
 conoitre
 la verité.*

„ que que le Prince d'iceux Philosophes a laif-
 „ sé parmi ses écritures vn bref mot de grande
 „ consequence, qui dit que *Experientia est rerum*
 „ *magistra* : par l'enseignement duquel i'ay osé
 „ entreprendre d'adresser à la veuë de vótre
 „ Majesté Royale cetui propos, & maniere de
 „ prologue de ce mien petit labeur. Car suivât
 „ vótre Royal commandement les simples
 „ matiniers de present non ayans eu tant de
 „ crainte d'eux mettre en l'avanture d'iceux
 „ perils & dangers qu'ils ont eu, & ont de
 „ vous faire tres-humble service à l'augmenta-
 „ tion de la tressaincte Foy Chrestienne, ont
 „ coneu contraire de cette opinion desdits
 „ Philosophes par vraye experience. l'ay alle-
 „ gué ce que devât, pource que je regarde que
 „ le Soleil qui chacun jour se leve à l'Orient &
 „ sereconse à l'Occident, faisant le tour & cir-
 „ cuit de la terre, donnant lumiere & chaleur à
 „ tout le monde en vingt-quatre heures, qui
 „ est vn jour naturel. A l'exemple dequoy je
 „ pense en mon simple entendement, & sans
 „ autre raison y alleguer, qu'il pleut à Dieu par
 „ sa divine bonté que toutes humaines creatu-
 „ res estantes & habitantes sur le globe de la
 „ terre, ainsi qu'elles ont veuë & conoissance
 „ d'icelui Soleil, ayent eu, & ayent pour le tēps
 „ avenir conoissance & creāce de nôtre sainte
 „ Foy. Car premierement icelle nôtre tēps
 „ sainte Foy a esté semée & plantée en la
 „ Terre-saincte qui est en l'Asie à l'Orient de
 „ nôtre Europe : & depuis par succession
 „ de temps apportée & divulguée jusques à

„ nous. Et finalement en l'Occident de nôtre-
 „ dite Europe à l'exemple dudit Soleil portant
 „ la clarté & chaleur d'Orient en Occident,
 „ comme dit est. Et maintenant le temps sem-
 „ ble se preparer, auquel nous la verrons por-
 „ tée de vôtres France Orientale en l'Occiden-
 „ tale d'outre-mer. A l'effect dequoy a esté fai-
 „ te la présente navigation par vôtres Royal
 „ commandement és terres non auparavant à
 „ nous coneuës, par le recit de laquelle pourrez
 „ voir & sçavoir la bonté & fertilité d'icelles,
 „ l'innombrable quantité des peuples y habi-
 „ tans, la bonté & paisibleté d'iceux, & pareil-
 „ lement la fecondité du grand fleuve qui de-
 „ court & arrouse le parmi d'icelles voz terres,
 „ qui est le plus grand sans comparaison, qu'on
 „ sçache jamais avoir veu. Quelles choses d'ô-
 „ nent à ceux qui les ont veuës certaine espe-
 „ rance de l'augmentation future de nôtre tres-
 „ sainte Foy, de voz Seigneuries & nom tres-
 „ Chrétien, ainsi qu'il vous plaira voir par ce
 „ present petit livre, auquel sont amplement
 „ contenuës toutes les choses dignes de me-
 „ moire qu'avons veuës, & qui nous sont ave-
 „ nuës tant en faisant ladite navigation, qu'e-
 „ stans & faisans sejour en vofdits pais & ter-
 „ res, les routes, dangers, & gisemens d'icelles
 „ terres.

*C'est la
 grande
 riviere de
 Canada.*

Preparation du Capitaine Jacques Quartier & des siens au voyage de la Terre-neuve, Embarquement: Ile aux oyseaux: Découverte d'icelui jusques au commencement de la grande riviere de Canada, par lui dite Hochelaga: Largeur & profondeur n'ompareille d'icelle: son commencement inconnu.

CHAP. VII.

16. May
1535.



LE Dimanche-jour & fête de Pentecôte sezième de May audit an mille cinq cens trente-cinq, du commandement du Capitaine, & bon vouloir de tous, chacun se confessa, & receumes tous ensemblement nôtre Createur en l'Eglise Cathedrale dudit saint Malo: apres lequel avoir receufumes nous presenter au Chœur de ladite Eglise devant reverend Pere en Dieu Monsieur de saint Malo, lequel en son état Episcopal nous donna sa benediction.

19. May.

Et le Mercredy ensuyvant dix-neufiême jour de May, le vent vint bon & convenable, & appareillames avec lesdits trois navires, sçavoir *La grande Hermine* du port d'environ à cent ou six vingts tonneaux, où estoit ledit Capitaine general, & pour Maitre Thomas Froment, Claude du Pont-Briant filz du sieur de Mont-real, & Eschanson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, & autres

Gentils-hommes. Au second navire nommé *La petite Hermine* du port d'environ soixante tonneaux estoit Capitaine sous ledit Quartier Macé Talobert, & maitre Guillaume le Mafié. Et au tiers navire & plus petit nommé *l'Emerillon* du port d'environ quarante tonneaux, en estoit Capitaine Guillaume le Breton, & maitre Jacques Mingart. Et navigames avec bon temps jusques au vingt-sixième dudit mois de May que le temps se trouva en ire & tourmente, qui nous a duré en vens contraires & ferraïsons autant que jamais navires qui passassent ladite mer eussent sans aucun amendement. Tellement que le vingt-cinquième jour de Juin par ledit mauvais temps & ferraïson, nous entreperdimes tous trois, sans que nous ayons eu nouvelles les vns des autres jusques à la Terre-neuve, là où nous avions limité nous trouver ensemble.

Tourmente.
te.

Et depuis nous estre entre-perdus avons esté avec la nef générale par la mer de tous vens contraires jusques au septième jour de Juillet que nous arrivames à ladite Terre-neuve, & primmes terre à l'Isle des Oyseaux, laquelle est à quatorze lieuës de la grande terre; & si trespleine d'oiseaux, que tous les navires de France y pourroient facilement charger sans qu'on s'apperceut qu'on en eut tiré; & là en primmes deux barquées pour parties de nos victuailles. Icele Isle est en l'elevation du pole en quarante-neuf degrez quarante minutes.

Arrivée à la Terre-neuve le 7. Juillet
Isle des Oyseaux.
Incroyable multitude d'oiseaux

Et le huitième jour dudit mois nous appa-

reillames de ladite Ile, & avec bon temps vimes au hable (l'Autheur écrit ainsi ce que nous difons havre) de Blanc-sablou estant en la baye des Chateaux, le quinzième jour dudit mois, qui est le lieu où nous devions rendre : auquel lieu fumes attendans noz compagnons jusques au vingt sixième jour dudit mois qu'ils arrivèrent tous deux ensemble : & là nous accoutrames & primmes eaux, bois, & autres choses nécessaires : & apareillames & fimes voiles pour passer outre le 26. jour dudit mois à l'aube du jour & fimes porter le long de la côte du Nord gisant Est-nordest, & Oüest-surouest jusques environ les huit heures du soir que mimes les voi-

*Iles saint
Guillan.
me.*

*Terre
toute ha-
chée &
pierreuse.*

les bas le travers de deux Iles que nous nommames les Iles saint Guillaume, lesquelles sont environ vingt lieuës outre le hable de Brest. Le tout de ladite côte depuis les Chateaux jusques ici git. Est-Nordest, & Oüest-Surouest, rangée de plusieurs Iles & terres toutes hachées & pierreuses, sans aucunes terres, ni bois, fors en aucunes vallées.

*Iles sainte
Marte.*

Le lendemain penultième jour dudit mois nous fimes courir à Oüest pour avoir cognoissance d'autres Iles qui nous demoutoient environ douze lieuës & demie : entre lesquelles Iles se fait vne couche vers le Nord, toute à Iles & grandes bayes apparoissantes y avoir plusieurs bons hables. Nous les nommames les Iles sainte Marte, hors lesquelles environ vne lieuë & demie à la mer y a vne basse bien dangereuse, où il y a quatre ou cinq têtes qui demeurent le travers desdites bayes en la rou-

te d'Est & Oüest desdites Iles sainct Guillaume, & autres Iles qui demeurent à Oüest-Suroüest des Iles saincte Marte environ sept lieuës: lesquelles Iles nous vimmes querir ledit jour environ vne heure apres midi. Et depuis ledit jour jusques à l'orloge virante fimes courir environ quinze lieuës jusques le travers d'un Cap d'Iles basses que nous nommames Les Iles sainct Germain: Au Suest du quel Cap environ trois lieuës y a vne autre basse fort dangereuse: & pareillement entre lesdits Cap sainct Germain & saincte Marte y a vn banc hors desdites Iles environ deux lieuës, sur lequel n'y a que quatre brasses: & pour le danger de ladite côte mimmes les voiles bas, & ne fimes porter ladite nuit.

*Iles
sainct
Ger-
main.*

Le lendemain dernier jour de Iuillet fimes courir le long de ladite côte, qui git Est & Oüest quart de Suest, laquelle est toute rangée d'Iles & basses, & côte fort dangereuse: laquelle contient d'empuis ledit Cap des Iles sainct Germain jusques à la fin des Iles environ dix sept-lieuës & demie: & à la fin desdites Iles y a vne moult belle terre basse pleine de grands arbres & hauts: & est icelle côte toute rangée de sablons sans y avoir aucune apparoissance de hable jusques au Cap de Tiennot, qui se rabbat au Nor-Oüest, qui est à environ sept lieuës desdites Iles: lequel Cap conoissions du voyage precedent: & pource fimes porter toute la nuit à Oüest-Norouest jusques aujour que le vent vint contraire, & allames chercher vn havre où mimmes noz na-

Cap Tiennot.

*Havre
saint
Nicolas.
Croix
plantée.*

vires, qui est vn bon petit havre outre ledit Cap Tiennot environ sept lieuës & demie, & est entre quatre îles fortantes à la mer. Nous le nommames *Le havre saint Nicolas*: & sur la plus prochaine île plantames vne grande Croix de bois pour merche (*il veut dire, marque*) Il faut amener ladite Croix au Nordest, puis l'aller querir & la laisser de tribort (*mot de marine signifiant, à droite*) & trouverez de profond six brasses, posez dedans ledit hable * à quatre brasses: & se faut donner de garde de quatre basses qui demeurent des deux côtéz à demie lieuë hors. Toute cette-dite côte est fort dangereuse, & pleine de basses. Nonobstant qu'il semble y avoir plusieurs hables, n'y a que basses & plateis. Nous fumes audit hable d'empuis ledit jour jusques au Dimanche 8. jour d'Aoust, auquel nous appareillames, & vimmes querir la terre du Su vers le Cap de Rabast, qui est distant dudit hable environ vingt lieuës, gisant Nort-nordest, & Su-Suroüest. Et le lendemain le vent vint contraire: & pource que ne trouvames nulshables à ladite terre du Su, fimes porter vers le Nort outre le precedent hable d'environ dix lieuës, où trouvames vne fort belle & grande baye pleine d'îles & bonnes entrées & posage de tous les temps qu'il pourroit faire, & pour conoissance d'icelle baye y a vne grande île comme vn cap de terre, qui s'avance dehors plus que les autres, & sur la terre environ deux lieuës y a vne montagne faite comme vn tas de blé. Nous nommames ladite baye *La baye saint Laurent*.

* *Il veut
dire ha-
vre.*

*Cap de
Rabast.*

*Descri-
ption de
la baye
saint
Laurent.*

Le quatorzième dudit mois nous partimes de ladite baye saint Laurent, & fimes porter à Ouest, & vimmes querir vn cap de terre devers le Su qui gist environ l'Ouest en quart de Sur-ouest dudit hable saint Laurét environ vingt-cinq lieuës. Et par les deux Sauvages qu'aviõs prins le premier voyage nous fut dit que c'estoit de la terre devers le Su, & que c'estoit vn ile, & que par le Su d'icelle estoit le chemin à aller de *Honguedo* où nous les avions prins le premier voyage à *Canada*: & qu'à deux journées de là dudit Cap & ile commençoit le *Saguenay* à la terre devers le Nort allant vers ledit *Canada*. Le travers dudit Cap environ trois lieuës y a de profond cent brasses & plus, & n'est mémoire de jamais avoir veu tant de baillames, que nous vimes celle journée le travers dudit Cap!

Traverse vers l'ile de l'Assumption

Baillames

Le lendemain jour nôtre Dame d'Aoust quinziesme dudit mois nous passames le détroit: la nuit devant, & le lendemain eumes connaissance des terres qui nous demetroiét vers le Su, qui est vne terre à hautes montagnes à merveilles, dont le cap fustit de ladite ile que nous avons nommée *l'ile de l'Assumption*, & vn cap desdites hautes terres gisent Est-nord est, & Ouest-surouest, & y a entre eux vingt-cinq lieuës, & voit-on les terres du Nort encore plus hautes que celles du Su à plus de trente lieuës. Nous rangeames lesdites terres du Su d'empuis ledit jour jusques au Mardi midi que le vent vint Ouest, & mimés le cap au Nort pour aller querir lesdites hautes terres que

C'est le Détroit saint Pierre

Ile de l'Assumption.

Retour vers la bende du Nort.

Commencement
du Saguena
y, & de la
terre habi
tée.
Cuiure.

voyons : & nous estans là trouvames lesdites terres vnies & basses vers la mer & les montagnes de devers le nort par sus lesdites basses terres, gisâtes icelles Est & Ouest vn quart de Surouest : & par les Sauvages qu'avions nous a esté dit que c'estoit le commencement du *Saguena*, & terre habitée, & que de là venoit le cuiure rouge, qu'ilz appellent *Caquetdazé*. Il y a entre les tetres du Su & celles du Nort environ trente lieuës, & plus de deux cens brasses

Entrée
de la ri
viere de
Canada
large de
trente
lieuës.

de parfond. Et nous ont lesdits Sauvages certifié estre le chemin & commencement du grand fleuve de *Hochelaga* & chemin de *Canada*, lequel alloit toujours en étroicissant jusques à *Canada* : & puis, que l'on trouve l'eau douce audit fleuve, qui va si long que jamais homme n'avoit esté au bout, qu'ils eussent

Fleuve
merveil
leux du
quel on
ne sçait
l'origine.

ouï, & qu'autre passage n'y avoit que par bateaux. Et voyans leur dire, & qu'ils affermoient n'y avoir autre passage, ne vøulut ledit Capitaine passer outre jusques à avoir veu la reste & côte de vers le Nort, qu'il avoit obmis à voir depuis la baye saint Laurent pour aller voir la terre du Su, pour voir s'il y avoit aucun passage.



*Retour du Capitaine Jacques Quartier vers la Baye
saint Laurent: Hippopotames: Continuation du
voyage dans la grande riviere de Canada jusques
à la riviere de Saguenay, qui font cent lieues.*

CHAP. VIII.

LE Mercredi dix-huitième jour
d'Aoust ledit Capitaine fit re-
tourner les navires en arriere, *Retour
vers la
bende du
Nort.*
& mette le cap à l'autre bord,
& rangeames ladite côte du
Nort, qui gist Nordest & Surouest, faisans vn
demi arc, qui est vne terre fort haute, non tant
comme celle du Su, & arrivames le Ieudy à
sept iles moult hautes, que nous nomames *Les sept
iles ron-*
des. Les sept
iles ron-
des.
des. qui sont à environ quarante lieues
des terres du Su, & s'avancent hors en la mer
trois ou quatre lieues: le travers desquelles y
a vn commencement de basses terres pleines
de beaux arbres, lesquelles terres nous rangea-
mes le Vendredy avec noz barques: le tra-
vers desquelles y a plusieurs bancs de sablons
plus de deux lieues à la mer fort dangereux,
lesquelz demeurent de basse mer: & au bout
d'icelles basses terres (qui contiennent envi-
ron dix lieues) y a vne riviere d'eau douce for-
rante à la mer, tellement qu'à plus d'vne lieue
de terre elle est aussi douce qu'eau de fon-
taine. Nous entrames en ladite riviere avec
noz barques, & ne trouvames à l'entrée que *Riviere
de Chis-
chedec.*

*Hippopota-
mes, ou
Chevaux
de riviere*

brassé & demie. Il y a dedans ladite riviere plusieurs poissons qui ont forme de chevaux, lesquels vont à la terre de nuit, & de jour à la mer ainsi qu'il nous fut dit par noz deux Sauvages: & de celsdits poissons vimes grand nombre dedans ladite riviere [*laquelle est appelée aujour-
d'hui Chischedec d'un nom de l'imposition des Sau-
vages.*]

Le lendemain vingt-vnième jour dudit mois au matin à l'aube du jour fimes voile, & porter le long de ladite côte tant que nous eumes conoissance de la reste d'icelle côte du Nort que n'ayions veu, & de l'ile de l'Assumption que nous ayions esté querir au partir de ladite terre: & lors que nous fumes certains que ladite côte estoit rangée, & qu'il n'y avoit nul passage; retournames à noz navires qui estoient esdites sept iles, où il y a bonnes rades à dix-huit à vingt brasses, & sablon: auquel lieu avons esté sans pouvoir sortir, ni faire voiles pour la cause des bruines & vents contraires, jusques au vingt-quatrième dudit mois, que nous appareillames, & avons esté par la mer chemin faisans jusques au vingt-neufième dudit mois, que sommes arrivez à vn hable de la côte du Su, qui est envirõ quatre-vingts lieuës desdites sept Iles; lequel est le travers de trois iles petites, qui sont par le parmi du fleuve, & environ le mi-chemin desdites iles, & ledit hable, devers le Nort, y a vne fort grande riviere, qui est entre les hautes & basses terres, laquelle fait plusieurs bâcs à la mer à plus de trois lieuës, qui est vn país fort dangereux, & sonne de

*Cette ri-
viere est
appelée
Mantane
au dis-
cours du
sieur Chã-
plein.*

deux brasses & moins, & à la choïste d'iceux bancs trouverez vingt-cinq & trente brasses bort à bort. Toute cette côte du Nort git Nord-est, & Su-suroüest.

Le hable-devant-dit où posames, qui est à la terre du Su est hable de marée, & de peu de valeur. Nous les nommes *Les ileaux saint Jean*, par-ce que nous y entrames le jour de la Dedicollation dudit Sainct. Et auparavant qu'arriver audit hable y a vne ile à l'Est d'icelui, environ cinq lieuës, où il n'y a point de passage entre terre & elle que par bateaux. Ledit hable des Ileaux saint Jean asseche toutes les marées, & y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu à mettre navires est vers le Su d'un petit ilot qui est au parmi dudit hable bort audit ilot.

Nous appareillames dudit hable le premier jour de Septembre pour aller vers *Canada*. Et environ quinze lieuës dudit hable à l'Oüest-Suroüest y a trois iles au parmi dudit fleuve, le travers desquelles y a vne riviere fort profonde & courante, qui est la riviere & chemin du Royaume & terre de *Saguensy*, ainsi que nous a esté dit par noz hommes du pais de *Canada*: & est icelle riviere entre hautes montagnes de pierre nuë, & sans y avoir que peu de terre, & nonobstant y croit grande quantité d'arbres, & de plusieurs sortes, qui croissent sur ladite pierre nuë, comme sur bonne terre. De sorte que nous y avons veu telle arbre suffisant à mastier navire de trente tonneaux aussi vert qu'il est possible,

*Les ile-
aux saint
Jean.*

*Riviere
de Sague-
nay.*

*Voyez le
chapitre
suivant*

*le 22.
Beaux
arbres*

*sur ro-
chers.*

lequel estoit sus vn roc, sans y avoir aucune sa-
veur de terre,

*Ces bar-
ques sont
petits ca-
nots, ou
navicu-
les faits
d'écorce.* A l'entrée d'icelle riviere trouvames qua-
tre barques de *Canada*, qui estoient là venuës
pour faire pécheries de Loups-marins, & au-
tres poissons. Et nous estans posez dedans ladi-
te riviere, vindrent deux desdites barques vers
noz navires, lesquelles venoient en vne peur
& crainte, de sorte qu'il en ressortit vne, & l'au-
tre approcha si pres, qu'ilz peurent entendre
l'vn de noz Sauvages, qui se nomma & fit sa
conoissance, & les fit venir seurement à bord.

*Abord,
c'est à di-
re dans le
navire.* Or maintenant laissons le Capitaine Iac-
ques Quartier deviser avec les Sauvages au
port de la riviere de *Saguenay*, qui est *Tadoussac*,
& allons au devant du sieur Champlain lequel
nous avons ci-dessus laissé à *Anticosti* (qui est l'ile
de l'Assumptiõ) car il nous décrira le dit port de
Tadoussac, & la riviere de *Saguenay*, selon le rap-
port des hommes du pais, au pardeffus de ce
qu'il a veu: voire encore nous dira-il la rece-
ptiõ que leur auront fait les Sauvages à leur ar-
rivée. Voici donc comme il continue le dis-
cours que nous avons laissé au chapitre
fixième.



Voyage du sieur Champlain depuis Anticosti, jusques à Tadoussac: Description de Gachepé, riviere de Mantane, port de Tadoussac, baye des Mornés, Ile percée, Baye de Chaleur: Remarques des lieux, îles, ports, bayes, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de Saguenay: Description du port de Tadoussac, & de ladite riviere de Saguenay.

CHAP. IX.



PREs avoir decouvert *Anticosti*, le lendemain nous eumes conoissance de *Gachepé* c'est l'île terre fort haute. C'est vne de l'As-
 baye du côté du Sud, laquelle *umptio*.
 contient quelques sept ou huit lieues de long, & à son entrée quatre lieues de large. Là y a vne riviere qui va quelques trente lieues dans les terres. Ici est le commencement de la grande riviere de *Canada*, sur laquelle à la bende du Sud il y a la riviere *Mantane* *Mantane*, laquelle va quelques dix-huit lieues d'as-
 les terres. Elle est petite & a soixante lieues dudit *Gachepé*. Mais les Sauvages estans au bout d'icelle portēt leurs canots (qui sont petits bateaux d'écorce) environ vne lieue par terre, & se viennent rendre en la Baye de chaleur: par où ilz font des grand voyages. De ladite riviere de *Mantane* on vient vers le Pic où il y a *Le Pic*,
 vingt lieues: & de là en traversant la riviere on

Tadoussac.

vient à *Tadoussac*, d'où il y a quinze lieuës. C'est le chemin que nous suivimes en allant. Mais comme nous eumes là sejourné quelque tēps, & apres que nous fumes allé au saut de ladite grande riviere de *Canada*, nous retournames quelque nombre de *Tadoussac* à *Gachepé*, & de là

Bayes des Morues.

Ile percée

nous allames à la *Baye des Morues*, laquelle peut tenir quelque trois lieuës de long, & autant de large à son entree: Puis vimmes à l'*ile percée*, qui est comme vn rocher fort haut élevé des deux côtéz, où il y a vn trou par où les chaloupes & bateaux peuvent passer de haute mer, & de basse mer on peut aller de la grande terre à ladite ile, qui n'en est qu'à quatre ou cinq cēs pas. Et à l'environ d'icelle y a vne autre ile dite l'*ile*

*Ile de Bonavē-
ture.*

de Bonaventure, & peut tenir de long demie lieue: En tous lesquels lieux se fait grand pécherie de poisson sec & verd. Et passé ladite ile percée on vient à ladite Baye de Chaleur, qui

Baye de Chaleur.

va comme à l'Ouest-surouest quelques quatre-vingts lieues dans les terres, contenant de large en son entrée quelque quinze lieues. Et disent les Sauvages qu'en icelle baye il y a vne riviere qui va quelques vingt lieues dans les terres, au bout de quoy est vn lac qui peut tenir quelques vingt lieues, auquel il y a fort peu d'eau, & qu'en été il asseche: auquel ilz trouvent (environ vn pié dans la terre) vne maniere de metal, qui ressemble à l'argent, & qu'en vn autre lieu proche dudit lac il y a vne autre mine de cuivre. Ayant trouvé ceux que nous cherchions à l'ile percée, nous retournames derechef à *Tadoussac*. Mais comme nous fumes

à quelques trois lieuës du cap l'Evesque nous fumes contrariez d'une tourmente laquelle dura

Tourmente.

deux jours, qui nous fit relacher dedäs vne grandeance en attendant le beau temps. Le lendemain nous en partimes & fumes encores contrariez d'une autre tourmente: Ne voulans relacher, & pensans gagner chemin nous fumes

Autre tourmente

à la côte du Nort le vingt-huitième jour de Juillet mouiller l'ancre à vne ancé qui est fort

Côte du Nort ou

mauvaise, à cause des bancs de rochers qu'il y a. Cette ancé est par les cinquante-vnième degré & quelques minutes. Le lendemain nous

nous relachames.

vimmes mouiller l'ancre proche d'une riviere qui s'appelle *sainte Marguerite*, où il y a de pleine mer quelques trois brasses d'eau, &

De la riviere

brasse & demie de basse mer; elle va assez avant. A ce que j'ay veu dans terre du côté de l'Est, il y a vn saut d'eau qui entre dans ladite

sainte Marguerite.

riviere, & vient de quelque cinquante ou soixante brasses de haut, d'où procede la plus

grand' part de l'eau qui descend dedans; A son entrée il y a vn banc de sable, où il peut avoir de basse eau demie brasse. Toute la côte du

côté de l'Est est sable mouvant, où il y a vne pointe à quelque demie lieuë de ladite riviere, qui avance vne demie lieuë en la mer: & du

côté de l'Ouest, il y a vne petite Ile: cedit lieu est par les cinquante degrez. Toutes ces terres sont tres-mauvaises remplies de

Côte sabblonneuse.

sapins: la terre est quelque peu haute, mais non tant que celle du Su. A quelques trois lieuës de là nous passames proche d'une autre

Terres mauvaises.

riviere laquelle sembloit estre fort grande, bar-

Riviere.

D'une tée neantmoins la pluspart de rochers : A quel-
pointe ques huit lieues de là il y a vne pointe qui avan-
qui avā- ce vne lieuë & demie à la mer, où il n'y a que
ce à la brasse & demie d'eau : Passé cette pointe il s'en
mer. trouve vne autre à quelque quatre lieues où il

D'une y a assez d'eau : Toute cette côte est terre basse
autre & sablonneuse. A quelques quatre lieues de là
pointe. il y a vne anse où entre vne riviere, il y peut al-

D'une ler beaucoup de vaisseaux du côté de l'Ouest,
bône an- c'est vne pointe basse qui avance environ vne
ce où il lieuë en la mer. Il faut ranger la terre de l'Est
peut quā- comme de trois cens pas pour pouvoir entrer
rité de dedans : Voila le meilleur port qui est en tou-
vaisseaux te la côte du Nort, mais il fait fort dange-
 reux y aller pour les basses, & bancs de sable
 qu'il y a en la pluspart de la côte pres de deux
 lieues à la mer. On trouve à quelque six lieues
 de là vne baye, où il y a vne ile de sable. Toute
 ladite baye est fort baturiere, si ce n'est du côté
 de l'Est, où il peut avoir quelque quatre brasses
 d'eau : dans le canal qui entre dans ladite baye
 à quelque quatre lieues de là, il y a vne belle
 anse où entre vne riviere : Toute cette côte est

Baye.

Anse basse & sablonneuse, il y descend vn saut d'eau
côte sa- qui est grand. A quelques cinq lieues de là il y a
blonneuse. vne pointe qui avāce environ demie lieuë en la
 mer où il y a vne anse, & d'une pointe à l'autre
 y a trois lieues ; mais ce n'est que battures où il
 y a peu d'eau. A quelque deux lieues il y a vne
 plage où il y a vn bon port, & vne petite rivie-
 re, où il y a trois iles, & où des vaisseaux se
 pourroient mettre à l'abry. A quelques trois
 lieues de là il y a vne pointe de sable qui avāce

envirõ vne lieue, où au bout il y a vn petit ilet. Puis allant à Lesquemin vous rencontrez deux petites iles basses, & vn petit rocher à terre. Ces dites iles sont environ à demie lieue de Lesquemin qui est vn fort mauvais port, entourné de rochers, & asseches de basse mer, & faut varier pour entrer dedans au derriere d'vne petite pointe de rocher, où il n'y peut qu'vn vaisseau: Vn peu plus haut, il y a vne riviere qui va quelque peu dans les terres: C'est le lieu où les Basques font la pêche des baleines. Pour dire verité le port ne vaut du tout rié. Nous vimmes de là audit port de *Tadoussac*. Toutes ces dites terres ci-dessus sont basses à la côte, & dans les terres fort hautes. Elles ne sont si plaisantes ni fertiles que celles du Su., bien qu'elles soient plus basses.

*De deux iles.**Port de Lesquemin.**Riviere.**Arrivée à Tadoussac.*

Ayans mouillé l'ancre devant le port de *Tadoussac* à notre premiere arrivée, nous entrames dedans ledit port le vingt-sixième jour de may. Il est fait comme vne anse, gifant à l'entrée de la riviere de *Saguenay*, en laquelle il y a vn courant d'eau & marée fort étrange, pour sa vitesse & profondeur, où quelque fois il vient des vents impetueux lesquels amenét avec eux de grandes froidures. L'on tient que ladite riviere a quelque quarante-cinq ou cinquante lieues jusques au premier saut, & vient du côté du Nor-norouest. Ledit port de *Tadoussac* est petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaisseaux: mais il y a de l'eau assez à Est à l'abry de ladite riviere de *Saguenay* le long d'vne petite montagne qui est presque coupée de la mer: le

Riviere de Saguenay.

reste ce sont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, sinon rochers & sables remplis de bois de pins, ciprez, sapins, bouilles, & quelques manieres d'arbres de peu: il y a un petit étang proche dudit port renfermé de montagnes couvertes de bois. A l'entrée dudit port il y a deux pointes, l'une du côté d'Oüest contenant vne lieuë en mer, qui s'appelle la pointe de saint Matthieu; & l'autre du côté de Suest, contenant vn quart de lieuë, qui s'appelle la pointe de tous les diables, les vens du Su & Su-suest, & Su-surouest, frappent dedans ledit port. Mais de la pointe de saint Matthieu jusques à ladite pointe de tous les diables, il y a pres d'une lieuë: l'une & l'autre pointe aßeche de basse mer.

Riviere de Saguenay. Quant à la riviere de Saguenay elle est tres-belle, & a vne profondeur incroyable. Elle procede selon que j'ay entendu d'un lieu fort haut, d'où descend vn torrent d'eau d'une grande impetuosité; mais l'eau qui en vient, n'est point capable de faire vn tel fleuve comme celui-là, & faut qu'il y ait d'autres rivieres qui s'y dechargent: & ya depuis le premier saut, jusques au port de Tadoussac (qui est l'entrée de ladite riviere de Saguenay) quelques 40. ou 50. lieuës, & vne bonne lieuë & demie de largeur au plus, & vn quart au plus étroit, qui fait qu'il y a grand courât d'eau: Toute la terre que j'ay veu ne sont que montagnes de rochers la plupart, couvertes de bois de sapins, cyprez, & bouilles, terre fort mal plaisante, où je n'ay point trouvé vne lieuë de terre plaine, tant

d'un côté que d'autre. Il y a quelques montagnes de sable & îles en ladite rivière, qui sont hautes élevées. En fin ce sont de vrais deserts habitables tant seulement aux animaux & oyseaux; car je vous assure qu'allant chasser par les lieux qui me sembloient les plus plaisans, ie ne trouvoy rien qui soit, sinon de petits oyseaux qui sont comme rossignols, & hirondelles. Lesquels y viennent en été: car autrement je croy qu'il n'y en a point, à cause de l'excessif froid qu'il y fait, cette rivière venant de devers le Nor-ouest. Les Sauvages me firent rapport, qu'ayant passé le premier saut, d'où vient ce torrent d'eau, ilz passent huit autres sauts, & puis vont vne journée sans en trouver aucun, puis passent autres dix sauts, & viennent dedans vn lac, où ilz sont deux jours à passer: & en chèque jour ilz peuvent faire à leur aise quelques douze à quinze lieues. Audit bout du lac il y a des peuples qui sont cabannez: puis on entre dans trois autres rivières, quelques trois ou quatre journées dans chacune, où au bout desdites rivières, il y a deux ou trois manières de lacs, d'où prend sa source le *Saguemay*, de laquelle source jusques audit port de *Tadoussac*, il y a dix journées de leurs Canots. Au bord desdites rivières, il y a quantité de cabannes, où il vient d'autres nations du côté du Nort, troquer avec les Montagnés des peaux de castor & martre, avec autres marchandises que donnent les vaisseaux François ausdits Montagnés. Lesdits Sauvages du Nort disent, qu'ilz voient vne mer qui est salée.

*Rapport
quel'on
m'a fait
du com-
mence-
ment de
la rivière
des ague-
nay.*

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamo des Sauvages de Canada, Leurs festins & danses; La guerre qu'ils ont avec les Iroquois; Description de la pointe saint Matthieu au port de Tadoussac.

CHAP. X.



Le vingt-septiesme d'Avril nous fumes trouver les Sauvages à la pointe de saint Matthieu, qui est à vnelieue de *Tadoussac*, avec les deux Sauvages que mena le sieur du Pont de Honfleur, pour faire le rapport de ce qu'ils avoient veu en France, & de la bonne reception que leur avoit fait le Roy. Ayans mis pié à terre nous fumes à la cabanne de leur grand *Sagamo*, qui s'appelle *Anadabijou*, où nous le trouvames avec quelques quatre-vingts ou cent de ses cōpagnons qui faisoient *Tabagie* (qui veut dire festin, lequel nous receut fort bien selon la coustume du pais, & nous fit assoir apres lui, & tous les Sauvages arangez les vns aupres des autres des deux côtéz de ladite cabanne. L'un des Sauvages que nous avions amené commença à faire sa harangue, de la bōne reception que leur avoit fait le Roy, & le bon traitement qu'ils avoient receu en France, & qu'ils fasseraient que ladite Majesté leur vouloit du bien, & desiroit peupler leur terre, & faire paix avec leurs ennemis (qui sont les

François bien reçus par les Sauvages. Harangue de l'un des Sauvages que nous avons amené.

Iroquois) ou leur envoyer des forces pour les vaincre : en leur contant aussi les beaux châteaux, palais, maisons, & peuples qu'ils avoient veu, & nôtre façon de vivre. Il fut entédu avec vn silence si grand, qu'il ne se peut dire de plus. Or apres qu'il eut achevé sa harangue, ledit grand *Sagamo Anadabyou*, l'ayant attentivement ouï, il commença à prendre du petun, & en donna audit fleur du Pont, & à moy, & à quelques autres *Sagamos* qui estoient aupres de lui. Ayant bien petuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrêtant quelquefois vn peu, & puis reprenant sa parole, en leur disant : Que veritablement ilz devoient estre fort contens d'avoir sadite Majesté pour grand ami. Ilz répondirent tous d'une voix, *ho, ho, ho*, qui est à dire, *oui, oui*. Lui continuant toujours sadite harangue, dit: Qu'il estoit fort aise que sadite Majesté peuplat leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avoit nation au monde à qui ilz voulussent plus de bien qu'aux François. En fin il leur fit entendre à tous le bien & vtilité qu'ilz pourroient recevoir de sadite Majesté. Apres qu'il eut achevé sa harangue, nous sortimes de la Cabanne, & eux commencèrent à faire leur *Tabagie*, ou *Festin*, qu'ilz font avec des chairs d'Orignac, qui est comme Bœuf, d'Ours, de Loups-marins, & Castors, qui sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, & du gibier en quantité. Ils avoient huit ou dix chaudières pleines de viandes au milieu de ladite Cabanne, & estoient éloignez les uns des autres quelque six pas, & chacune a des

son feu. Ils sont assis des deux côtez (comme j'ay dit ci dessus) avec chacun son écuelle d'écorce d'arbte : & lors que la viande est cuite, il y en a vn qui fait les partages à chacun dans les dites écuelles, où ilz mangent fort sallement : car quand ils ont les mains grasses, ils les frottent à leurs cheveux faite de serviettes, ou bien au poil de leurs chiens dont ils ont quantité pour la chasse. Premier que leur viande fut cuite, il y en eut vn qui se leva, & print vn chien, & s'en alla sauter autour des dites chaudieres d'un bout de la Cabanne à l'autre: Estant devant le grand *sagamo*, il jetta son chien à terre de force, & puis tous d'une voix s'écrierent *ho, ho, ho*: ce qu'ayant fait s'en alla asseoir à sa place. En même instant vn autre se leva, & fit le semblable, continuant toujours jusques à ce que la viande fut cuite. Or apres avoir achevé leur *Tabagie*, ilz commencerent à danser, en prenant les têtes de leurs ennemis, qui leur pendoient par derriere. En signe de jouissance, il y en a vn ou deux qui chantent en accordant leur voix par la mesure de leurs mains qu'ilz frappent sur leurs genoux, puis ilz s'arrêtent quelquefois, en s'écrians, *ho, ho, ho*, & recommencent à danser en soufflant comme vn homme qui est hors d'haleine. Ilz faisoient cette jouissance pour la victoire par eux obtenüe sur les Iroquois, dont ils eu avoient tué quelques cent, ausquels ilz coupperent les têtes, qu'ils avoient avec eux pour leur ceremonie. Ils estoient trois nations quand ilz furent à la guerre, les Etechemins, Algoume-

*Mangent
fort sallement.*

*Sauvages dansent
autour des
chaudieres.*

*Victoire
obtenüe
sur les
Iroquois.*

quins, & Montagnés au nombre de mille, *Trois nations de*
 qui allerent faire la guerre ausdits Iroquois *Sauva-*
 qu'ilz rencontrerent à l'entree de la riviere des- *ges,*
 dits Iroquois, & en assommerent vne centai- *Eteche-*
 ne, La guerre qu'ilz font n'est que par surptises, *mins,*
 car autrement ils auroient peur, & craignent *Algon-*
 trop lesdits Iroquois, qui sont en plus grand *mequins*
 nombre que lesdits Montagnés, Etechemins, *& Mon-*
 & Algommequins. Le vingt-huictième jour *tagnés.*
 dudit mois ilz se vindrent cabanner aud'it port *Déloge-*
 de *Tadoussac*, où estoit nôtre vaisseau. A la poin- *ment des*
 te du jour, leur dit grand *Sagamo* sortit de sa ca- *Sauva-*
 banne, allant autour de toutes les autres cabā- *ges de la*
 nes, en criant à haute voix, qu'ils eussēt à délo- *pointe de*
 ger pour aller à *Tadoussac*, où estoiet leurs bōs *sainct*
 amis. Tout aussi-tôt vn chacun d'eux deffit sa *Matth.*
 cabanne, en moins d'vn rien, & le dit grand Ca- *pour ve-*
 pitaine le premier commença à prendre son *nir à Ta-*
 canot, & le porter à la mer, où il embarqua sa *doussac*
 femme & ses enfans, & quantité de fourru- *voir les*
 res, & se mirent ainsi pres de deux cens Canots, *François.*
 qui vont étrangement: car encore que nôtre
 chaloupe fut bien armée, si alloient-ilz plus
 vite que nous. Ils estoient au nombre de mil-
 le personnes tant hommes que femmes &
 enfans. Le lieu de la pointe *sainct* *Matth.*
thieu, où ils estoient premierement cabannez,
 est assez plaisant, ils estoient au bas d'vn petit
 côtau plein d'arbres de sapins & cyprés. A ladi-
 te pointe il y avne petite place vnie qui décou-
 vre de fort loin; & au dessus dudit côtau est vne
 terre vnie, contenant vne lieuë de long, & de-
 mie de large, couverte d'arbres. La terre est

*Descri-
 ption de
 la pointe
 de saint
 Matth.*

fort sablonneuse, où il y a de bons pâturages. Tout le reste ce ne sont que montagnes de rochers fort mauvais: la mer bat autour dudit cōtau qui assèche pres d'une grande demie lieue de basse eau.

La rejoüissance que font les Sauvages apres qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis; Leurs humeurs: Sont malicieux; Leur croyance & faulses opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux Diabes.

CHAP. XI.

Rejoüissance que les Sauvages firent de la victoire qu'ils avoient obtenüe sur leurs ennemis les Iroquois.



Le neuvième jour de Juin les Sauvages commencerent à se rejoüir tous ensemble & faire leur *Tabagie*, comme j'ay dit ci-dessus, & danser, pour ladite victoire qu'ils avoient obtenue contre leurs ennemis. Or apres avoir fait bonne chere, les *Algoumequins*, vne des trois nations, sortirent de leurs Cabannes, & se retirerent à part dans vne place publique, firent arranger toutes leurs femmes & filles les vnes pres des autres, & eux se mirēt derriere chantans tous d'une voix cōme j'ay dit ci-devant. Aussi tōt toutes les femmes de filles commencerent à quitter leurs robes & peaux, & se mirent toutes nues montrans leur nature, neantmoins parées de *Matachia*, qui sont patenōtres & cordons entre-lassez faits de poil de Porc-épic, qu'ilz teignent de diverses couleurs. Apres avoir achevé leurs chants, ilz dirent tous d'une voix, *ho, ho, ho*. A même instāt

Danses & chansons des femmes Sauvages.

toutes les femmes & filles se couvrirent de leurs robes (car elles les jettent à leurs piés) & s'arréterent quelque peu : & puis aussi-tot recommençans à chanter elles laisserent aller leurs robes comme auparavant. Or en faisant cette danse, le *Sagamo* des *Algoumequins* qui s'appelle *Besouat*, estoit assis devant lesdites femmes & filles, au milieu de deux batons, où estoient les têtes de leurs ennemis pendues: quelquefois il se levoit & s'en alloit haranguant & disant aux *Môtagnés* & *Etechemins*, voyez comme nous-nous rejouïssons de la victoire que nous avons obtenue de nos ennemis, il faut que vous en faciés autant, afin que nous soyons contens: puis tous ensemble disoient, *ho, ho, ho*. Rétourné qu'il fut en sa place, le grand *Sagamo* avec tous les compagnons dépouillerent leurs robes estans tout nuds (hors-mis leur nature qui est couverte d'une petite peau) & prindrent chacun ce que bon leur sembla, comme *Matachia*, haches, épées, chanderons, graisses, chair d'Orignac, Loup-marin: bref chacun avoit vn present qu'ils allerent donner aux *Algoumequins*. Apres toutes ces ceremonies la danse cessa, & lesdits *Algoumequins* hommes & femmes emporterent leurs presents en leurs Cabannes. Ilz firent encores mettre deux hommes de chacune nation des plus dispos qu'ilz firent courir & celui qui fut le plus vite à la course eut vn present.

Tous ces peuples sont tous d'une humeur assez joyeux, ilz rient le plus souvent, toutefois ilz sont quelque peu *Saturniens*; Ilz parlét fort

Sagamo
des *Al-*
goume-
qu

Presens
des *Mon-*
tagnés et
Eteche-
mins.

Humeur
des *Sau-*
vages.

posément, comme se voulans bien faire entendre, & s'arrêtent aussi-tôt en songeant vne grande espace de temps, puis reprennent leur parole. Ils vsent bien souvent de cette façon de faire parmi leurs harangues au conseil, où il n'y a que les plus principaux, qui sont les anciens. Les femmes & enfans n'y assistent point.

*Croyance
des sau-
vages.*

Ce sont la pluspart gens qui n'ont point de loy, selon que j'ay peu voir & m'informer audit grand *sagamo*, lequel me dit : Qu'ilz croient veritablement qu'il y a vn Dieu qui a créé toutes choses. Et lors je lui dis, Puis qu'ilz croient à vn seul Dieu: Comment est-ce qu'il les avoit mis au monde, & d'où ils estoient venus? Il me respondit. Apres que Dieu eut fait toutes choses, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où sortit hommes & femmes: qui ont multiplié au monde jusques à present, & sont venus de cette façon. Je lui répondis que ce qu'il disoit estoit faux: mais que veritablement il y avoit vn seul Dieu, qui avoit créé toutes choses, en la terre, & aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites, sans qu'il eust personne qui gouvernast en ce monde, il print du limon de la terre, & en crea Adam nostre premier Pere, & comme il sommeilloit, Dieu print vne de ses côtes, & en forma Eve, qu'il lui donna pour compagne, & que c'estoit la verité qu'eux & nous estions venus de cette façon, & non de fleches, comme ilz croyoient. Il ne me dit rien, sinon: Qu'il avoüoit plustot ce que je lui disois, que ce qu'il

me disoit. Je lui demanday aussi s'il ne croyoit point qu'il y eust vn autre qu'un seul Dieu, il me dit, que leur croyance estoit : Qu'il y avoit vn seul Dieu, vn Fils, vne Mere & le Soleil, qui estoient quatre. Neantmoins que Dieu estoit par dessus tous; mais que le Fils estoit bon. Je lui remontray son erreur selon nostre Foy, en quoy il adjouta quelque peu de creance. Je lui demanday s'ilz n'avoient point veu, ni ouï dire à leurs ancestres que Dieu fust venu au monde: il me dit, Qu'il ne l'avoit point veu : mais qu'anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allerent vers le Soleil couchant, lesquels rencontrerent Dieu, qui leur demanda, Où allez-vous? Ilz dirent, Nous allons chercher nostre vie: Dieu leur répondit, vous la trouverez ici. Ilz passerent plus outre, sans faire état de ce que Dieu leur avoit dit, lequel print vne pierre & en toucha deux, & furent transmuez en pierre, & dit derechef aux trois autres, Où allez-vous? & ilz respondirent comme à la premiere fois: & Dieu leur dit derechef, Ne passez plus outre, vous la trouverez ici: Et voyans qu'il ne leur venoit rien, ilz passerent outre; & Dieu print deux batons, & il en toucha les deux premiers, qui furent transmuez en batons, & le cinquième s'arréta, ne voulant passer plus outre: Et Dieu lui demanda derechef, Où vastu? Je vois chercher ma vie, Demeure, & tu la trouveras : Il demeura sans passer plus outre, & Dieu lui donna de la viande, & en mangea : Apres avoir fait bonne chere, il retourna avec les autres Sauvages, & leur racon-

*Croyent
vn Dieu,
vn Fils,
vne Me-
re, & le
Soleil.*

*De cinq
hommes
que les
sauvages
croyent
avoir veu
Dieu.*

D'un autre homme que les Sauvages croyent avoir parlé à Dieu.

ta tout ce que dessus. Il me dit aussi, Qu'une autrefois il y avoit vn homme qui avoit quantité de *Tabac* (qui est vne herbe dequoy ilz prenent la fumée) & que Dieu vint à cet homme, & lui demanda où estoit son petunoir, l'homme print son petunoir, & le donna à Dieu, qui petuna beaucoup. Apres avoir bien petuné, Dieu rōpit le dit petunoir en plusieurs pieces, & l'homme lui demanda, Poutquoy es-tu rompu mon petunoir, & tu vois bien que je n'en ay point d'autre? & Dieu en print vn qu'il avoit & le lui donna, lui disant: en voila vn que jete donne, porte-le à ton grand *sagamo*, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne manquera point de chose quelconque, ni tous ses compagnons: le dit homme print le petunoir, qu'il donna à son grand *sagamo*, lequel tandis qu'il l'eut, les Sauvages ne manquerent de rien du monde: Mais que du depuis le dit *sagamo* avoit perdu ce petunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelque fois parmi eux. Je lui demanday s'il croyoit tout cela, Il me dit qu'oui, & que c'estoit verité. Or je croy que voila pourquoy ilz disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je lui repliquay & lui dis, Que Dieu estoit tout bon, & que sans doute c'estoit le diable qui s'estoit montré à ces hommes-là, & que s'ilz croyoient comme nous en Dieu, ilz ne manqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Que le Soleil qu'ilz voyent, la Lune & les Etoilles avoient esté créées de ce grand Dieu, qui a fait le ciel & la terre, & n'ont nulle puissance que celle que Dieu leur a donnée: Que nous croyons en ce grand Dieu, qui

par la bonté nous avoit envoyé son cher Fils, lequel conçu du saint Esprit, print chair humaine dans le ventre virginal de la Vierge Marie, ayant esté trente-trois ans en terre, faisant vne infinité de miracles, ressuscitant les morts, guerissant les malades, chassant les diables, illuminant les aveugles, enseignant aux hommes la volonté de Dieu son Pere, pour le servir, honorer, & adorer, a épanché son sang, & souffert mort & passion pour nous & pour noz pechez, & racheté le genre humain, estant enlevé & ressuscité, descendu aux enfers, & monté au ciel, où il est assis à la dextre de Dieu son Pere, Que c'estoit la croyance de tous les Chrétiens, qui croyoient au Pere, au Fils, & au saint Esprit, qui ne sont pourtant trois Dieux, ains vn même. & vn seul Dieu en vne Trinité, en laquelle il n'y a point de plus tôt, ou d'après, rien de plus grand ne de plus petit. Que la Vierge Marie Mere du Fils de Dieu, & tous les hommes & femmes qui ont vécu en ce monde, faisans les commandemens de Dieu, & ont enduré martyre pour son nom, & qui par la permission de Dieu ont fait des miracles, & sont saints au ciel en son Paradis, prient tous pour nous cette grande Majesté diuine, de nous pardonner noz fautes & noz pechez que nous faisons contre sa loy & ses commandemens: Et ainsi par les prieres des Saints au ciel, & par noz prieres que nous faisons à sa divine Majesté, il nous donne ce que nous avons besoin, & le diable n'a nulle puissance sur nous: & ne nous peut faire de mal.

Que s'ils avoient cette croyance, ilz seroient comme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, & ne manqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Alors ledit *Sagamo* me dit, qu'il avoüoit ce que je disois. Je lui demanday de quelle ceremonie ils vsoient à prier leur Dieu: Il me dit, Qu'ilz n'vsoient point autrement de ceremonies, sinon qu'un chacun prioit en son cœur comme il vouloit: Voila pourquoy je croy qu'il n'y a aucune loy parmi eux, ne sçavét que c'est d'adorer & prier Dieu, & vivent la pluspart comme bêtes brutes, & croy que promptement ilz seroient reduits bons Chrétiens si l'on habitoit leurs terres, ce qu'ilz desiroient la pluspart. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent *Pilotona*, qui parlent au Diable visiblement, & leur dit ce qu'il faut qu'ilz fassent, tant pour la guerre que pour autres choses, & que s'il leur commandoit qu'ils allassent mettre en execution quelque entreprise, ou tuer un François, ou un autre de leur nation, ilz obeïroient aussi tôt à son commandement. Aussi ilz croyent que tous les songes qu'ilz font sont veritables; & de fait, il y en a beaucoup qui disent avoir veu & songé choses qui aviennent ou avientront: Mais pour en parler avec verité, ce sont visions du diable, qui les trompe & seduit.

*Quels
sauvages
parlent au
diable.*

*'Savva-
ges croyent
fermement
aux son-
ges.*

Comme le Capitaine Jacques Quartier part de la riviere de Saguenay pour chercher un port, & s'arrête à sainte Croix : Poissons inconnus: Grandes Tortues: Ile aux Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre du pais: Accueil des François par les Sauvages : Harangue des Capitaines Sauvages.

C H A P. XII.



FAISSONS maintenant le sieur Champlain faire la *Tabagie**, & discourir avec les *Sagamos Anadabijou, & Bezouat*, & allons reprendre le Capitaine Jacques Quartier, lequel nous veut mener à-mont la riviere de *Canada* jusques à Sainte Croix lieu de sa retraite, où nous verrons quelle chere on lui fit, & ce qui lui avint parmi ces peuples nouveaux (j'enten nouveaux, parce qu'avant lui jamais aucun n'estoit entré seulement en cette riviere) Voici donc comme il poursuit.

Le deuxieme iour de Septembre nous sortimes hors de ladite riviere pour faire le chemin vers *Canada*, & trouvames la marée fort courante & dangereuse, pour ce que devers le Su de ladite riviere y a deux iles à l'entour desquelles à plus de trois lieues n'y a que deux ou trois brasses semées de groz perrons comme tonneaux & pippes, & les marées decevantes par entre lesdites iles: de sorte que cuidames y perdre notre gaillon, sinon le secours de noz

* C'est à dire Bâquet.

Comme Jacques Quartier part de la riviere de Saguenay. Iles dangereuses

Ebe est quand la mer pert & se retire. barques, & à la choïste desdits plateis (c'est à dire, à la cheute desdits rochers) y a de profond trente brasses & plus. Passé ladite riviere de Sa-guenay, & lesdites îles environ cinq lieues vers le Suroüest y a vne autre île vers le Nort, aux

Est aller l'Ebe est jetter l'ancre, attendant que la mer soit basse. côtez de laquelle y a de moult hautes terres, le travers desquelles cuidames poser l'ancre pour estaller l'Ebe, & n'y peumes trouver le fond à six vingts brasses & vn trait d'arc de terre, de sorte que fumes contraints de retourner vers ladite île, où posames trente cinq brasses & beau fond.

Merveilleuse profondeur de riviere. Le lendemain au matin fimes voiles, & appareillames pour passer outre, & eumes connoissance d'une sorte de poissons, desquels il n'est memoire d'homme avoir veu, ni ouï. Lesdits poissons sont aussi gros comme Mo-

Poissons inconnus. roux, sans avoir aucun estoc, & sont assez faits par le corps & tête de la façon d'un levrier, aussi blancs comme neige, sans aucune tache, & y en a moult grand nombre dedans ledit fleuve, qui vivent entre la mer & l'eau douce.

Adho-thuis poisson. Les gens du pais les nomment *Adhothuis*, & nous ont dit qu'ilz sont fort bons à manger, & si nous ont affermé n'y en avoir en tout ledit fleuve ni pais qu'en cet endroit.

Nombre estimable de grandes tortues. Le sixième jour dudit mois avec bon vent fimes courir à-mont ledit fleuve environ quinzeliuës, & vimme poser à vne île qui est bort à la terre du Nort, laquelle fait vne petite baye & couche de terre, à laquelle y a vn nombre inestimable de grandes tortuës, qui sont les environs d'icelle île. Pareillement

par ceux du pais se fait és environs d'icelle ile grande pécherie des *Adhothuis* ci-devant écrits. Il y a aussi grand courant és environs de ladite ile, comme devant Bourdeaux, de flot & ebe. Icelle ile contient environ trois lieuës de long, & deux de large, & est vne fort bonne terre & grasse, pleine de beaux & grands arbres de plusieurs sortes: & entre autres y a plusieurs Coudres franches que trouvames fort chargez de noizilles aussi grosses & de meilleure saveur que les nôtres, mais vn peu plus dures. Et par ce la nommames l'ile és Coudres.

Flot, c'est quand la mer vient & remonte en dessus, ebe quand elle se retire.

le aux Coudres.

Le septième jour dudit mois jour de nôtre Dame, apres avoir ouï la Messe, nous partimes de ladite ~~ile~~ pour aller à mont ledit fleuve, & vivames à quatorze iles qui estoient distantes de ladite ile és Coudres de sept à huit lieuës, qui est le commencement de la terre & province de *Canada*: desquelles y en a vne grande environ dix lieuës de long, & cinq de large, où il y a gens demourans qui font grande pécherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve selon les saisons, dequoy sera fait ci-apres mention. Nous estans posez & à l'ancre entre icelle grande ile & la terre du Nort, fummes à terre & portames les deux hommes que nous avions prins le precedent voyage * & trouvames plusieurs gens du pais, lesquels commencerent à fuir, & ne voulurent approcher jusques à ce que lesdits deux hommes commencerent à parler & leur dire qu'ils estoient *Taiguragni*, & *Domagaya*. & lors qu'ils

Commencerent de la terre de Canada.

Cette ile est ores dite l'ile d'Or.

** Il n'est fait mention de ceci au precedent voyage.*

*Pain des
Canadiés
Mil
Melons.*

eurent conoissance d'eux , commencerent à faire grand' chere dansans & faisans plusieurs ceremonies , & vindrent partie des principaux à noz bateaux , lesquels nous apporterent forces anguilles , & autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est le pain duquel ilz vivent en ladite terre, & plusieurs gros melons. Et icelle journée vindrent à noz navires plusieurs barques dudit pais , chargées de gens tant hommes que femmes pour faire chere à noz deux hommes , lequelz furent tous bien receuz par ledit Capitaine qui les feroya de ce qu'il peut. Et pour faire sa conoissance leur donna aucuns petits presens de peu de valeur, desquels se contenterent fort.

*Agou-
banna
nom de
Seigneur
ou Capi-
taine.
lan-
gue du
Agou-
banna de
Canada.*

Le lendemain le Seigneur de *Canada* nommé *Donnacona* en nom, & l'appellant pour Seigneur *Agoubanna*, vint avec deux barques accompagné de plusieurs gens devant noz navires, puis en fit retirer en arriere dix, & vint seulement avec deux à bord desdits navires accompagné de seize hommes , & commença ledit *Agoubanna* le travers du plus petit de noz navires à faire vne predication & prechement à leur mode en demenant son corps & membres d'une merveilleuse sorte, qui est vne ceremonie de joye & assurance. Et lors qu'il fut arrivé à la nef generale où estoient lesdits *Taignragny*, & *Domagaya*, parla ledit seigneur à eux, & eux à lui, & lui commencerent à conter ce qu'ils avoient veu en France, & le bon traitement qui leur avoit esté fait, dequoy fût ledit seigneur fort joyeux, & pria le Capitaine

de lui bailler ses bras pour les baïser & accoler, qui est leur mode de faire chere en ladite terre. Et lors ledit Capitaine entra dedans la barque dudit *Agouhanna*, & commanda qu'on apportast pain & vin pour faire boire & manger ledit Seigneur & sa bende. Ce qui fut fait, Dequoy furent fort contens: & pour lors ne fut autre present fait audit Seigneur, attendant lieu & temps. Apres lesquelles choses faites se departirent les vns des autres, & prindrent congé, & se retira ledit *Agouhanna* à ses barques, pour soy retirer & aller en son lieu. Et pareillement ledit Capitaine fit apporter noz barques pour passer outre, & aller à-mont le dit fleuve avec le flot pour chercher un lieu de sauveté, pour mettre les navires sur un banc outre ledit fleuve environ dix lieues côtoyant ladite ile, & au bout d'icelle trouvames un affourc d'eau fort beau & plaisant, auquel lieu ya vne petite riviere, & hable de barre marinant de deux à trois brasses, que trouvames lieu à nous propice pour mettre nosdites navires à sauveté. Nous nommames ledit lieu **SAINCTE-CROIX**, par ce que ledit jour y arrivames. Apres d'icelui lieu y a vn peuple dont est Seigneur ledit *Donnaconk* & y est sa demeure, laquelle se nomme *Stadaconé*, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de voir & bien fructiferante, pleine de moult beaux arbres de la nature & sorte de France, comme Chénes, Ormes, Fraines, Noyers, Pruniers, Ifs, Cedres, Vignes, Aubépines, qui portent fruit aussi gros que prunes de Damas, & autres ar-

Baisers des bras & accollemens.
Hable de barre, &c.
c'est à dire Havre qui asseche de basse mer, & y a de deux à trois brasses d'eau de haute mer.

Sainte Croix, où hiverna Jacques Quartier Arbres de la terre de sainte Croix

Chanvre

bres, souz lesquels croit aussi bon Chanvre que celui de France, lequel vient sans semence ni labour. Apres avoir visité ledit lieu, & trouvé estre convenable, se retira ledit Capitaine & les autres dedans les barques pour retourner aux navires. Et ainsi que fortimes hors ladite riviere, trouva mes au devant de nous l'un des seigneurs dudit peuple de *Stadaconé* accompagné de plusieurs gens tant hommes que femmes, lequel Seigneur commença à faire vn prechement à la façon & mode du pais, qui est joye & assurance, & les femmes dansoient & chantoient sans cesse estans en l'eau jusques aux genoux. Le Capitaine voyant leur bon amour & bon vouloir, fit approcher la barque où il estoit, & leur donna des couteaux & petites patenotres de verre, de quoy menerent vne merveilleuse joye: de sorte que nous estans départis d'avec eux, distans d'une lieüe ou environ, les oyons chanter, danser, & mener fête de nôtre venue.

Harangue d'un autre Capitaine Canadois.



Retour du Capitaine Jacques Quartier à l'ile d'Orleans, par lui nommée l'ile de Bacchus, & ce qu'il y trouva : Balises fichées au port sainte Croix: Forme d'alliance : Navire mis à sec pour hiverner: Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en Hochelaga: Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.

C H A P. XIII.

LA saison s'avançoit des-ja fort & pressoit le Capitaine Jacques Quartier de chercher vne retraite pour l'hiver, ce qui le faisoit hâter, se trouvant en pais inconnu, où jamais aucun Chrétien n'avoit esté: puis il vouloit voir vne fin à la découverte de cette grande riviere de *Canada*, dans laquelle jamais nos mariniers n'estoient entrez, cuidans (à cause de son incroyable largeur) que ce fust vn golfe: & pour ce ledit Capitaine Quartier ne s'arréta gueres ni en la riviere de *Saguenay*, ni es iles aux Coudres & d'Orleans (ainsi s'appelle aujourd'hui celle où il mit à terre les deux Sauvages qu'il avoit ramené de France) Il passa donc chemin sans perdre temps, & ayant rencontré vn lieu assez commode pour loger ses navires (ainsi que nous avons n'agueres veu) il delibera de s'y arrêter. Et ayant laissé lesdites navires en ladite ile d'Orleans il les retourna querir, comme nous verrons par la suite de son histoire, laquelle il continuë ainsi

Arbres
de l'ile
d'Orléas.
Ile d'Or-
léans
dite par
Jacques
Quartier
l'ile de
Bacchus.

Après que nous fumes arrivez avec les barques ausditz navires, & retournez de la riuere Sainte Croix, le Capitaine commanda appréter lesdites barques pour aller à terre à ladite ile voir les arbres (qui sembloient à voir fort beaux) & la nature de la terre d'icelle. Ce qui fut fait. Et estant à ladite ile, la trouvames pleine de fort beaux arbres, comme Chénes, Ormes, Pins, Cedres, & autres bois de la sorte des nôtres, & pareillement y trouvames force vignes, ce que n'avions veu par ci deuant en toute la terre. Et pource la nommames *l'ile de Bacchus*: Icelle ile tient de longueur environ douze lieuës, & est moult belle terre & vnie, pleine de bois, sans y avoir aucun labourage, fors qu'il y a petites maisons, où ilz font pecherie, comme par ci-deuant est fait mention.

Le lendemain partimes avec nosditz navires pour les mener audit lieu de sainte Croix, & y arrivames le lendemain quatorzieme dudit mois; & vindrent au devant de nous lesditz *Donnacona, Taguragni, & Domagaya*, avec vingt-cinq barques chargées de gens, lesquels venoient du lieu d'où estions partis, & alloiét audit *Stadasoné* où est leur demeure: & vindrent tous à noz navires faisans plusieurs signes de joye, fors les deux hommes qu'avions apporté, sçavoir *Taguragni & Domagaya*, lesquels estoient tout changez de propos & de courage, & ne voulurent entrer dans nosditz navires, non-obstant qu'ilz en fusse plusieurs fois priez: de quoy eumes aucune des fiance. Le Capitaine

leur demanda s'ilz vouloient aller (comme ilz lui avoient promis) avec lui à *Hochelaga*: & ilz répondirent qu'ouy, & qu'ils estoient deliberez d'y aller: & alors chacun se retira.

Et le lendemain quinziesme dudit mois le Capitaine accompagné de plusieurs de ses gens fut à terre pour faire planter balises & merches, pour plus seurement mettre les navires à seureté. Auquel lieu trouvames & se rendirent audevant de nous grand nombre des gens du pais: & entre autres lesdits *Donacona*, noz deux hommes, & leur bende, lesquels se tindrent à part souz vne pointe de terre, qui est sur le bord dudit fleuve, sans qu'aucun d'eux vint environ nous, comme les autres qui n'estoient de leur bende faisoient. Et apres que ledit Capitaine fut averti qu'ils y estoient, commanda à partie de ses gens aller avec lui, & furent vers eux souz ladite pointe, & trouverent ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres. Et apres s'estre entrelaluez, s'avança ledit *Taiguragni* de parler, & dit au Capitaine que ledit seigneur *Donacona* estoit mari dont ledit Capitaine & ses gens, portoient tant de batons de guerre, parce que de leur part n'en portoient nuls. A quoy répondit le Capitaine que pour sa marison ne laisseroit à les porter, & que c'estoit la coutume de France, & qu'il le sçavoit bien. Mais pour toutes ces paroles ne laisserent lesdits Capitaine & *Donnacona* de faire grand' chere ensemble. Et lors aperçumes que tout ce que disoit ledit *Taiguragni* ne venoit que de lui & son compagnon.

Es ports de mer on n'y a gueres de pro-resde pro-fond on plate des balises & remarques pour la cōduite des vaisseaux. Sanna-ges fachés de ce que les François portent armes.

Alliance avec un Capitaine sauvage.

Car avant de partir dudit lieu firent vne assurance ledit Capitaine & Seigneur de sorte merueilleuse. Car tout le peuple dudit *Donnaco* ensemblent jetterent & firent trois cris à pleine voix, que c'estoit chose horrible à ouïr. Et à tant prindrent congé les vns des autres.

Cheval mis en l'étable pour reposer l'hiuer.

Le lendemain sezième dudit mois nous mimes noz deux plus grandes navires dedans ledit hable & riviere, où il y a de pleine mer trois brasses, & de basse eau demie brasse, & fut laissé le gallion dedans la rade pour mener à *Hochelaga*. Et tout incontinent que lesdits navires furent audit hable à sec se trouverent devant lesdits navires lesdits *Donnaco*, *Taiguragni* & *Domagaya*, avec plus de 500. personnes tant hommes, femmes, qu'enfans. Et entra ledit seigneur avec dix ou douze autres des plus grands personages, lesquels furent par ledit Capitaine, & autres fetoyez & receuz selon leur état, & leur furent donnez aucuns petits presens: & fut par *Taiguragni* dit audit Cap-

Hochelaga est le pais au Nort de la grande riviere à l'endroit du Sant.

taine que ledit seigneur estoit mari dont il alloit à *Hochelaga*, & que ledit seigneur ne vouloit point que lui qui parloit allat avec lui, comme il avoit promis, parce que la riviere ne valoit rien (*c'est vne façon de parler des Sauvages, pour dire qu'elle est dangereuse, comme de verité elle est, passé le lieu de sainte Croix.*) A quoy fit réponse ledit Capitaine, que pour tout ce ne laisseroit y aller s'il lui estoit possible, parce qu'il avoit commandement du Roy son maître d'aller au plus avant qu'il lui seroit possi-

ble : mais si ledit *Taiguragni* y vouloit aller, comme il avoit promis, qu'on lui feroit present de quoy il seroit content, & grand' chere, & qu'ilz ne feroient seulement qu'aller voir *Hochelaga*, puis retourner. A quoy répondit ledit *Taiguragni* qu'il n'iroit point. Lors se retirerent en leurs maisons.

Le lendemain dix-septième dudit mois ledit *Donnacona* & les autres revindrent comme devant, & apporterent forces anguilles & autres poissons, duquel se fait grande pécherie audit fleuve, comme sera ci apres dit. Et lors qu'ilz furent arrivez devant nosdits navires, ilz commencerent à danser & chanter comme ils avoient de coutume. Et apres qu'ils eurent ce fait, fit ledit *Donnacona* mettre tous les gens d'un côté, & fit un cerne sur le sablon, & y fit mettre ledit Capitaine, & les gens, puis commença vne grande harangue tenant vne fille d'environ de l'age de dix ans en l'une de ses mains, puis la vint presenter audit Capitaine, & lors toutes les gens dudit seigneur se prindrent à faire trois cris en signe de joye & alliance, puis derechef presenta deux petits garçons de moindre aage l'un apres l'autre, desquelz firent telz cris & ceremonies que devant. Duquel present fut ledit Seigneur par ledit Capitaine remercié. Et lors *Taiguragni* dit audit Capitaine que la fille estoit la propre fille de la sœur dudit seigneur. & l'un des garçons frere de lui qui parloit : & qu'on les lui donnoit sur l'intention qu'il n'allat point

Harangue d'un Capitaine Sauvage, & forme d'alliance avec les François.

à *Hochelaga*. Lequel Capitaine répondit que si on les lui avoit donné sur cette intention, qu'on les reprint, & que pour rien il ne laisseroit à aller audit *Hochelaga*, par-ce qu'il avoit commandement de ce faire: Sur lesquelles paroles *Domagaya* compagnon dudit *Taiguragni* dit audit Capitaine que ledit sieur lui avoit donné lesdits enfans pour bon amour, & en signe d'assurance, & qu'il estoit content d'aller avec ledit Capitaine à *Hochelaga*; dequoy eurent grosses paroles lesdits *Taiguragni*, & *Domagaya*. Dont apperceumes que ledit *Taiguragni* ne valoit riens, & qu'il ne songeoit que trahison, tant par ce, qu'autres mauvais tours que lui avions veu faire: Et sur ce ledit Capitaine fit mettre lesdits enfans dedans les navires, & apporter deux espées, vn grand bassin d'airain, plain, & vn ouvré à laver les mains, & en fit present audit *Donnacona*, qui fort s'en contenta, & remercia ledit Capitaine, & commanda à tous ses gens chanter & danser: & pria le Capitaine faire tirer vne piece d'artillerie, par ce que *Taiguragni* & *Domagaya* lui en avoient fait fête, & aussi que jamais n'en avoient veu ni ouï. Lequel Capitaine répondit qu'il en estoit content, & commanda tirer vne douzaine de bargues avec leurs boulets le travers du bois qui estoit joignant lesdits navires & hommes Sauvages; dequoy furent tous si étonnez qu'ilz pensoient que le ciel fust cheu sur eux, & se prirent à hurler & hucher si tresfort, qu'il sebloit qu'enfer y fust vuide. Et auparavant qu'ilz se retirassent ledit *Taiguragni*

Sauvage
mali-
cieux.

Chanter
& dan-
ser façon
de remer-
cier entre
les Sau-
vages.
Etonne-
ment des
Sauva-
ges aux
coups de
Canons ou
Bargues.

ragni fit dire par interposées personnes que les compagnons du gallion lesquels estoient en la rade, avoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie, dont se retirerent tous si à grand hâte qu'il sembloit que les voulussions tuer. Ce qui ne se trouva verité: car durant ledit jour ne fut dudit gallion tirée artillerie.

Ruse inepte des Sauvages pour détourner le Capitaine Jacques Quartier du voyage en Hochelaga: Comme ilz figurent le diable: Depart du sieur Champlain de Tadoussac pour aller à sainte Croix: Nature & rapport du pais: Ile d'Orleans. Kebec: Diamans audit Kebec: Riviere de Batiscan.

CHAP. XIV.

NE trouve point en tout ce discours le sujet pourquoy les Sauvages de *Canada* habitez pres sainte Croix ne vouloient point que le Capitaine Quartier allat en *Hochelaga* qui est vers le saut de la grande riviere. Neantmoins je pense que c'estoient leurs ennemis, & pour ce n'avoient point ce voyage agreable: ou bien ilz craignoient que ledit Capitaine ne les abandonnat, & allat demeurer en *Hochelaga*. Et pour ces voyans que pour leurs beaux ieux icelui Capitaine ne vouloit point differer son entreprise, ilz s'aviserent d'une ruse grossiere (de verité) envers nous, qui sommes armez du bouclier de la foy, mais qui

n'est point impertinente entre eux & leurs semblables. Voici donc ce que l'Autheur en dit.

Ruses des sauvages pour empêcher le voyage en Hochelaga. Sauvages firent le diable cōme on fait par deçà.

Le dix-huitième jour dudit mois de Septembre pour nous cuider toujours empêcher d'aller à *Hochelaga*, songerēt vne grande finesse, qui fut telle : Ilz firent habiller trois hommes en la façon de trois diables, lesquelz estoient vêtus de peaux de chiens noirs & blancs, & avoient cornes aussi longues que le bras, & estoient peints par le visage de noir comme charbon : & les firent mettre dans vne de leurs barques à notre non sçeu. Puis vindrent avec leur bende comme avoient de coutume, auprès de noz navires, & se tindrent dedans le bois sans apparoitre environ deux heures attendans que l'heure & marée fut venue pour l'arrivée de ladite barque : à laquelle heure sortirent tous & se presenterent devant nosdites navires sans eux approcher ainsi qu'ilz souloient faire. Et commença *Taiguragni* à saluër le Capitaine, lequel lui demanda s'il vouloit avoir le bateau. A quoy lui répondit ledit *Taiguragni* que non pour l'heure, mais que tantôt il entreroit dedans lesdits navires. Et incontinent arriva ladite barque, où estoient lesditz trois hommes apparoiſſans estre trois diables, ayans de grandes cornes sur leurs têtes, & faisoit celui du milieu, en venant, vn merveilleux sermon, & passerent le long de noz navires avec leur dite barque, sans aucunement tourner leur veüe vers nous, & allerent assener & donner en terre avec leur dite barque, & tout

incontinent ledit *Donnacoa* & ses gens prirent ladite barque & lesdits hommes lesquels s'estoient laissé choir au fond d'icelle, comme gens morts, & porterent le tout ensemble dans le bois qui estoit distant desdites navires d'un jet de pierre, & ne demeura vne seule personne que tous ne se retirassent dedans ledit bois. Et eux estans retirez commencerent vne predication & preschement que nous oyons de noz navires, qui dura environ demie heure. Apres laquelle sortirent ledit *Taiguragni* & *Domagaya* dudit bois marchans vers nous ayans les mains jointes & leurs chapeaux souz leurs coudes, faisans vne grãde admiration. Et commença ledit *Taiguragni* à dire & proferer par trois fois Iesus, Iesus, Iesus, levant les yeux vers le ciel. Puis *Domagaya* commença à dire, Iesus Maria, Jacques Quartier regardant le ciel comme l'autre. Et le Capitaine voyant leurs mines & ceremonies leur cõmença à demander qu'il y avoit, & que c'estoit qui estoit survenu de nouveau; lesquels répondirent qu'il y avoit de piteuses nouvelles, en disant, Nenni est-il bon [c'est à dire qu'elles ne sont point bonnes.] Et le Capitaine leur demanda derechef que c'estoit. Et ilz lui dirent que leur dieu nommé *Cudonagni* avoit parlé à *Hochelaga*, & que les trois hommes devant-dits estoient venus de par lui leur annoncer les nouvelles, & qu'il y avoit tant de glaces, & neiges, qu'ilz mouroient tous. Desquelles paroles nous primmes tous à rire, & leur dire que *Cudonagni* n'estoit qu'un sot, & qu'il ne sçavoit qu'il disoit, & qu'ilz le

*Il avoit
appris
cette faço
de parler
en Erãce.*

*Dieu des
Canadiens*

dissent à ses messagers, & que Iesus les garderoit bien de froid s'ilz lui vouloient croire. Et lors ledit *Taignragni* & son compagnon demanderent audit Capitaine s'il avoit parlé à Iesus. Et il répondit que les Pretres y avoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Dequoy remercierent fort ledit Capitaine, & s'en retournerent dedans le bois dire les nouvelles aux autres, lesquels sortirēt dudit bois tout incontinent feignans estre joyeux desdites paroles. Et pour mōtrer qu'ils en estoient joyeux, tout incontinent qu'ilz furent devant les navires commencerent d'une commune voix à faire trois cris & heurlemens, qui est leur signe de joye, & se prindrent à danser & chanter comme avoient de coutume. Mais par resolution lesdits *Taignragni* & *Domagaya* dirent audit Capitaine que ledit *Donnacoma* ne vouloit point que nul d'eux allat à *Hochelaga* avec lui s'il ne bailloit plege qui demeurât à terre avec ledit *Donnacoma*. A quoy leur répondit le Capitaine que s'ilz n'estoient deliberez y aller de bon courage, qu'ils demeurassent, & que pour eux ne lairroient mettre peine à y aller.

Cris de joye entre les Sauvages.

Sauvages demandent plege.

Or devant que notre Capitaine Jacques Quartier s'embarque pour faire son voyage, allons querir le sieur Champlain, lequel nous avons laissé à *Tadoussac* entretenant les Sauvages de discours Theologiques. Nous le lairrōs en garnison à sainte Croix, tandis que ledit Capitaine fera la découverte de la grande riviere jusques au saut à *Hochelaga*: & en venant par aventure remarquerons-nous avec lui

quelques particularitez que nous n'avons pas veues. Car je n'estime point qu'il y ait peu fait d'avoir remarqué, & comme pontillé jusques aux petites roches & battures qui sont dans la riviere pour la seureté des navigans, & à-fin qu'en moins de temps ilz puissent penetrer par tout, marchans souz ceste conduite comme sur vn chemin tout frayé. Il dit donc.

Le Mercredy dixhuietième jour de Juin nous partimes de Tadoussac pour aller au Saut. Nous passames pres d'une ile qui s'appelle l'ile du Lievre qui peut estre à deux lieues de la terre & bende du Nort, à quelques sept lieues dudit Tadoussac, & à cinq lieues de la terre du Su. De l'ile au Lievre nous rengaimes la côte du Nort, environ demie lieue, jusques à vne pointe qui avance à la mer, où il faut prendre plus au large : Ladite pointe est à vne lieue d'une ile qui s'appelle l'ile au Coudre qui *Ille au Coudre.* peut tenir environ deux lieues de large, & de ladite ile à la terre du Nort, il y a vne lieue. Cette ile est quelque peu vniè, venant en amoindrissant par les deux bouts. Au bout de l'Ouest il y a des prairies & pointes de rochers qui avancent quelque peu dans la riviere. Elle est quelque peu agreable pour les bois qui l'environnent. Il y a force ardoise, & y est la terre quelque peu graveleuse ; au bout de laquelle il y a vn rocher qui avance à la mer environ demie lieue. Nous passames au Nort de ladite ile, distante de l'ile au Lievre de douze lieues.

Le Ieudy ensuyvant nous en partimes &

vivimes mouiller l'ancre à vne anse dange-
 reuse du côté du Nort, où il y a quelques prai-
 ries, & vne petite riviere, où les Sauvages ca-
 bannent quelquefois. Cedit jour rengineans
 toujours ladite côte du Nort, jusques à vn lieu
Côte da- où nous relachames pour les vens qui nous
gerense. estoient contraires, où il y avoit force rochers
 & lieux fort dangereux, nous fumes trois jours
 en attendant le beau temps. Toute cette côte
 n'est que montagnes tant du côté du Su, que
 du côté du Nort, la pluspart ressemblant à cel-
 le du Saguenay.

Le Dimanche vingt-deuxième jour dudit
 mois nous en partimes pour aller à l'ile d'Or-
 leans, où il y a quantité d'iles à la bende du
Iles belles Su, lesquelles sont basses, & couvertes
& dan- d'arbres, semblans estre fort agreables, con-
gereuses. tenans (selon que j'ay peu juger) les vnes deux
 lieues, & vne lieue, & autres demie. Autour
 de ces iles ce ne sont que rochers & basses, fort
Ile d'Or- dangereux à passer, & sont éloignez quelques
leans. deux lieues de la grand' terre du Su. Et delà
 vivimes renger à l'ile d'Orleans du côté du
 Su. Elle est à vne lieue de la terre du Nort, fort
 plaisante & luvie, contenant de long huit
 lieues. Le côté de la terre du Su est terre basse,
 quelques deux lieues avant en terre; lesdites
 terres commencent à estre basses à l'endroit
 de ladite ile, qui peut estre à deux lieues de la
 terre du Su. A passer du côté du Nort, il y fait
 fort dangereux pour les bancs de sable & ro-
 chers qui sont entre ladite ile & la grand' ter-
 re, & assèche préque toute la basse mer. Au

bout de ladite ile ie vis vn torrent d'eau qui débordoit de dessus vne grande montagne de ladite riviere de Canada, & dessus ladite montagne est terre vnie & plaisante à voir, bien que dedans lesdites terres l'on voit de hautes montagnes qui peuvent estre à quelques vingt ou vingt cinq lieuës dans les terres, qui sont proches du premier Saut du *Saguenay*. Nous vimmes mouiller l'ancre à *Kebec* qui est vn détroit de ladite riviere de Canada, qui a quelque trois cens pas de large. Il y a à ce détroit de côté du Nort vne montagne assez haute qui va en abaissant des deux côtez. Tout le reste est pais vni & beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres cōme chênes, cyprez, bouilles, sapins, & trembles, & autres arbres fruitiers, sauvages, & vignes: qui fait qu'à mon opinion si si elles estoient cultivées elles seroient bonnes comme les nôtres. Il y a le long de la côte dudit *Kebec* des diamans dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon. Dudit *Kebec* jusques à l'ile au Coudre il y a vingt-neuf lieuës.

*Torrent d'eau.**Montagnes que l'on void estre loin.**Description de Kebec.**Des diamans que l'on trouve à Kebec.*

Le Lundi vingt-troisième dudit mois nous partimes de *Kebec* où la riviere commence à s'élargir quelque fois d'vne lieuë, puis de lieuë & demie, ou deux lieuës au plus. Le pais va de plus en plus en embellissant. Ce sont toutes terres basses, sans rochers, que fort peu. Le côté du Nort est rempli de rochers & bancs de sable, il faut prendre celui du Su, cōme d'vne demie lieuë loin de terre. Il y a quelques petites

Du pais qui est entre Kebec & sainte Croix.

Pointe de
saincte
Croix.

FRUITS.

Riviere
qui s'ap-
pelle Ba-
riscan.

rivieres qui ne sont point navigables, si ce n'est pour les canots des Sauvages, ausquellés y a grande quantité de sauts. Nous vimmes mouiller l'ancre jusques à saincte Croix, distante de *Kebec* de quinze lieuës. C'est vne pointe basse qui va en haussant des deux côtéz : Le pais est beau & vni, & les terres meilleures qu'en lieu que j'eusse veu, avec quantité de bois: mais fort peu de sapins & cypres. Il s'y trouve en quantité de vignes, poires, noisettes, cerises, grozelles rouges & vertes, & de certaines petites racines de la grosseur d'une petite noix, ressemblant au goust comme treffes, qui sont tres-bonnes roties & bouillies; Toute cette terre est noire, sans aucuns rochers, sinon qu'il y a grande quantité d'ardoise: elle est fort tendre, & si elle estoit bien cultivée, elle seroit de bon rapport. Du côté du Nort il y a vne autre riviere qui s'appelle *Bariscan*, qui va fort avant en terre, par où quelquefois les *Algonmequins* viennent: & vne autre du même côté à trois lieuës dudit saincte Croix sur le chemin de *Kebec*, qui est celle où fut *Jacques Quartier* au commencement de la découverte qu'il en fit, & ne passa point plus outre.



Voyage du Capitaine Iacques Quartier à Hochelaga: Nature & fruits du païs: Reception des François par les Sauvages: Abondance de vignes & raisins: Grand lac: Rats musquez: Arrivée en Hochelaga: Merveilleuse rejoyissance desdits Sauvages.

CHAR. XV.



UN Poëte Latin parlant des langues & dictions qui perissent bien souvent, & se remettent sus selon les humeurs & vsages des temps, dit fort bien

Multa renascentur quae jam occidere, cadentque.

Horace

Ainsi est-il des faits de plusieurs personnages, *en son art Poétique.* desquels la memoire se pert bien souvent avec les hommes & sont frustrez de la loüange qui leur appartient. Et pour n'aller chercher des exemples externes, le voyage de nôtre Capitaine Iacques Quartier depuis sainte Croix jusques au saut de la granderiviere, estoit inconeu en ce temps ici, les ans & les hommes (car Belleforest n'en parle point) lui en avoient ravi la loüange, si bien que le sieur Champlain pensoit estre le premier qui en avoit gagné le pris. Mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & suivant ce, dire que ledit Champlain a ignoré l'histoire du voyage dudit Iacques Quartier: Et neantmoins ne laisse point d'estre loüable en ce qu'il a fait. Mais je m'éton-

ne que le sieur du Pont Capitaine hantant dès long temps les Terres-neuves, & conducteur de la navigation dudit Champlain, lequel a esté habitant de saint Malo, ait ignoré cela. Or pour ne nous amuser voila la description du voyage dudit Quartier au dessus du port de sainte Croix.

Debarquement de sainte Croix pour aller en Hochelaga.

Beauté du pais. Vignes en abondance.

Grande pêcherie. Caresses du peuple sauvage faites aux François.

Le dix-neufième jour de Septembre nous appareillames & fimes voile avec le gallion & les deux barques pour aller avec la marée amont ledit fleuve, où trouvames à voir des deux côtez d'icelui les plus belles & meilleures terres qu'il soit possible de voir, aussi vnies quel'eau; pleines des plus beaux arbres du monde; & tant de vignes chargées de raisins le long du fleuve, qui semble mieux qu'elles y ayent esté plantées de main d'homme, qu'autrement. Mais pource qu'elles ne sont cultivées, ni taillées, ne sont lesdits raisins si doux, ne si gros comme les nôtres. Pareillemét nous trouvames grand nombre de maisons sur la rive dudit fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêcherie de tous bons poissons selon les saisons. Et venoient en nos navires en aussi grand amour & privauté que si eussions esté du pais, nous apportans force poisson & de ce qu'ils avoient, pour avoir de notre marchandise, tendans les mains au ciel, faisant plusieurs cérémonies & signes de joye. Et nous estans posés environ à vingt-cinq lieues de Canada en vn lieu nommé *Achelact*, qui est vn détroit dudit fleuve fort courant & dangereux tant de pierres, que d'autres choses.

Là vindrent plusieurs barques à bord, & entre autres y vint vn grand seigneur du pais, lequel fit vn grand sermon en venant & arrivant à bord, montrant par signes evidens avec les mains & autres ceremonies, que ledit fleuve estoit vn peu plus à-mont fort dangereux, nous avertissant de nous en donner garde. Et presenta celui Seigneur au Capitaine deux de ses enfans à don, lequel print vne fille de l'aage d'environ huit à neuf ans, & refusa vn petit garçon de deux ou trois ans, parce qu'il estoit trop petit. Ledit Capitaine festiva ledit Seigneur & sa bende de ce qu'il peut, & lui donna aucun petit present, duquel remercia ledit Seigneur le Capitaine, puis s'en allerent à terre. D'empuis sont venus celui Seigneur & sa femme voir leur fille jusques à Canada, & apporter aucun petit present au Capitaine.

D'empuis ledit jour dix-neufième jusques au vingt-huitième dudit mois nous avons esté navigans à-mont ledit fleuve sans perdre heure ni jour, durant lequel temps avons veu & trouvé aussi beaucoup de pais & terres aussi vnies quel'on sçauroit desirer, pleines de plus beaux arbres du monde, sçavoir chénes, ormes, noyers, pins, cedres, pruches, fraines, bouilles, sauls, oziers, & force vignes (qui est le meilleur) lesquels avient si grande abondance de raisins, que les compagnons (c'est à dire les matelots) en venoient tout chargez à bord. Il y a pareillement force grües, cygnes, outardes, oyes, cannes, alouettes, faisans, perdris, merles, mauvis, tourtres, chardonnerets se-

*Abord
façon de
parler si-
gnifiant
dans le
navire.*

*Arbres
du pais
en allant
à Roche-
laga.
Quantité de vi-
gnes.*

rins , linottes , rossignols , & autres oyseaux ,
comme en France , & en grande abondance .

Ledit vingt-huitième de Septembre nous

Grand lac décrit par Châ-plein ci-dessous, chap. 18. arrivames à vn grand lac & plaine dudit fleuve large d'environ cinq ou six lieues , & douze de long . Et navigames ce jour à-mont ledit lac sans trouver par tout icelui que deux brasses de parfond également sans hausser ni baisser . Et nous arrivans à l'vn des bours dudit lac ne nous apparoissoit aucun passage , ni sortie , ains nous sembloit icelui estre tout clos , sans aucune riviere , & ne trouvames audit bout que brasse & demie , dont nous convint poser & mettre l'ancre hors , & aller chercher passage avec nos barques , & trouvames qu'il y a quatre ou cinq rivieres toutes sortantes dudit fleuve en icelui lac , & venantes dudit *Hochelaga* . Mais en icelles ainsi sortantes y a barres & traverses faites par le cours de l'eau où il n'y avoit pour lors qu'une brasse de parfond , & lesdites barres passées ya quatre ou cinq brasses , qui estoit le temps des plus petites eaux de l'année , ainsi que vimes par les flots desdites eaux qu'elles croissent de plus de deux brasses de pic .

Cinq ou six îles au bout du lac. Privauté des Sauvages.

Toutes icelles rivieres circuiſſent & environnent cinq ou six belles îles qui font le bout d'icelui lac , puis se rassemblent environ quinze lieues à-mont toutes en vne . Celui jour nous fumes à l'vne d'icelles , où trouvames cinq hommes qui prenoient des bêtes sauvages , lesquelz vindrent aussi privéement à noz barques , que s'ilz nous eussent veuz toute leur

vic, sans en avoir peur ni crainte, Et nosdites barques arrivées à terre, l'vn d'iceux hommes print ledit Capitaine entre ses bras, & le porta à terre ainsi qu'il eust fait vn enfant de six ans, tant estoit icelui homme fort & grand. Nous leur trouvames vn grand monceau de Rats sauvages qui vont en l'eau, & sont gros comme Connils, & bons à merveilles à manger, desquelz firent present audit Capitaine, qui leur donna des couteaux & patenôtres pour recompense. Nous leur demandames par signes si c'estoit le chemin de *Hochelaga*; & ilz nous répondirent qu'oui: & qu'il y avoit encore trois journées à y aller.

Rats de rivieres dont les genitoires sont musquées comme celles des Castor.

Le lendemain vingt-neufième de Septembre le Capitaine, voiant qu'il n'estoit possible de pouvoir pour lors passer ledit gallion, fit aviçtuailier & accoutrer les barques, & mettre viçtuailles pour le plus de temps qu'il fut possible, & que lesdites barques en peurent acueillir, & se partant avec icelles accompagné de partie des Gentils-hommes, sçavoir de Claude du Pont-briant Echançon de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, Jean Gouyon, & vingt-huit mariniers y compris Macé Jalouber, & Guillaume le Breton, ayant la charge souz ledit Quartier des deux autres navires, pour aller à-mont ledit fleuve au plus loing qu'il nous seroit possible. Et navigames de temps à gré jusques au deuxième jour d'Octobre, que nous arrivames à *Hochelaga*, qui est distant du lieu où estoit demeuré le gallion d'environ quarante-cinq lieues.

Vn gallion ne peut aller avânt sortant du lac.

Nombre de ceux qui allerent en Hochelaga.

Grande
rejoissan-
ce des
sauvages

Pain des
sauva-
ges.

Durant lequel temps & chemin faisant, trouvames plusieurs gens du païs qui nous ap-
porterent du poisson & autres victuailles, dan-
sans & menans grand' joye de nôtre venue. Et
pour les atraire & tenir en amitié avec nous
leur donnoit ledit Capitaine pour recompense
des couteaux, patenôtres, & autres menuës
hardes, dequoy se contentoient fort. Et nous
arrivez audit *Hochelaga*, se rendirent adevant
de nous plus de mille personnes tant hommes,
femmes, qu'ensans, lesquelz nous firent aussi
bon recueil que jamais pere fit à enfant, me-
nans vne joye merueilleuse. Car les hommes
en vne bende dançoient, & les femmes de
leur part, & leurs enfans d'autre, lesquelz nous
apportoient force poisson & de leur pain fait
de gros mil, lequel ilz jettoient dedans nos-
dites barques, en sorte qu'il sembloit qu'il tom-
bât de l'air. Voyant ce le Capitaine descen-
dant à terre accompagné de plusieurs de ses
gens, & si-tôt qu'il fut descendu, s'assemble-
rent tous sur lui, & sur les autres, en faisant
vne chete inestimable: & apportoient les
femmes leurs enfans à brassées pour les faire
toucher audit Capitaine, & es autres qui
estoit en sa compagnie, en faisant vne fête
qui dura plus de demie heure. Et voyant ledit
Capitaine leur largesse, & bon vouloir, fit as-
seoir & ranger toutes les femmes, & leur don-
na certaines patenôtres d'étain, & autres me-
nuës besongnès; & a partie des hommes des
couteaux. Puis se retira à bord desdites bar-
ques pour soupper & passer la nuit: durant la-

quelle demeura icelui peuple sur le bord dudit fleuve, au plus pres desdites barques, faisans toute nuit plusieurs feuz & danses, en disant à toutes heures *Aguazé* qui est leur dire du salut & joye. *Mot de saluatio*

Comment les Capitaines & les Gentilz-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armez & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga. Situation du lieu. Fruits du pais: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages.

C H A P. XVI.

E lendemain au plus matin le Capitaine s'acoutra, & fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville & demeure dudit peuple, & vne montagne qui est jacente à ladite ville, où allerent avec ledit Capitaine les Gentils-hommes & vingt Mariniers, & laissa le par sus pour la garde des barques, & print trois hommes de ladite ville de *Hochelaga* pour les mener & cōduire audit lieu. Et nous estans en chemin, le trouvames aussi battu qu'il soit possible de voir en la plus belle tertre & meilleure plaine: des chénes aussi beaux qu'il y en ait en forest de France, souz lesquels estoit toute la terre couverte de glans. Et nous ayans fait environ lieuë & demie trouvames sur le chemin l'un des principaux seigneurs de ladite ville de *Hochelaga*, avec plusieurs per-

Chemin battu.
Beaux chénes
porteglās.
seigneur
ici c'est
Capitai-
ne.

sonnes, lequel nous fit signe qu'il se falloit re-
 poter audit lieu pres vn feu qu'ils avoient fait
 audit chemin. Et lors commença ledit sei-
 gneur à faire vn sermon & prechement, com-
 me ci-devant est dit estre leur coutume de faire
 joye & conoissance, en faisant celui seigneur
 chere audit Capitaine & sa compagnie, lequel
 Capitaine lui donna vne couple de haches &
 vne couple de couteaux, avec vne Croix & re-
 membrance du Crucifix qu'il lui fit baiser, &
 le lui pendit au col. Dequoy il rendit grace au-
 dit Capitaine. Ce fait marchames plus outre, &
 environ demie lieuë de là commençames à
 trouver les terres labourées, & belles grandes
 campagnes pleines de blé de leurs terres, qui
 est comme mil de Bresil, aussi gros ou plus que
 pois, duquel ils vivent ainsi que nous faisons
 de froment. Et au parmi d'icelles campagnes
 est située & assise ladite ville de *Hochelaga*, pres
 & joignant vne montagne qui est à l'entour
 d'icelle, bien labourée & fort fertile, de dessus
 laquelle on voit fort loin. Nous nommames
 icelle montagne *Le Mont Royal*. Ladite ville est
 toute ronde, & close de bois à trois rangs, en
 façon d'une Pyramide croisée par le haut, ayant
 la rengée du parmi en façon de ligne perpen-
 diculaire, puis rengée de bois couchez de long
 bien joints & cousus à leur mode, & est de la
 hauteur d'environ deux lances. Et n'y a en
 icelle ville qu'une porte & entrée, qui ferme
 à barres, sur laquelle & en plusieurs endroits
 de ladite cloture y a manieres de galleries &
 echelles à y monter, lesquelles sont garnies de
 rochers

Harangue du Capitaine au Sauvage.

Campagnes labourées & ensemençées.

Ville de Hochelaga.

Mont Royal pres Hochelaga.

Etat de la ville de Hochelaga.

rochers & cailloux pour la garde & deffense d'icelle. Il y a dans icelle ville environ cinquante maisons longues d'environ cinquante pas ou plus chacune, & douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes & garnies de grandes écorces & pelures desdits bois, aussi larges que tables, bien cousues artificiellement selon leur mode : & par dedans icelles y a plusieurs aires & chambres : & au milieu d'icelles maisons y a vne grande salle par terre où font leur feu & vivent en communauté, puis se retirent en leursdites châbres les hommes avec leurs femmes & enfans, & pareillement ont greniers au haut de leurs maisons où mettent leur blé, duquel ilz font leur pain qu'ils appellent *Caracom*, & le font en la maniere ci-apres. Ils ont des piles de bois, comme à piler chanvre, & battent avec pilons de bois ledit blé en poudre, puis l'amassent en pâte, & en font des tourteaux, qu'ilz mettent sur vne pierre chaude, puis le couvrent de cailloux chauds, & ainsi cuisent leur pain en lieu de four. Ilz font pareillement force potages dudit blé & de fèves & pois, desquels ils ont assez : & aussi de gros concombres, & autres fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, où ilz mettent leur poisson, sçavoir anguilles & autres qui seichent à la fumée durant l'Esté, & vivent en Hiver, & de ce font vn grand amas, comme avons veu par experience. Tout leur vivre est sans aucun goût de sel, & couchent sur écorces de bois étendues sur la terre, avec

*Maisons.**Communauté de vie.**Maniere de faire & cuire le pain entre les Sauvages.**Blé, fèves, pois, concombres.**Provision pour l'hiver.*

Vêtemēt. méchantes couvertures de peaux, dequoy font leurs vêtemens, ſçavoit Loïres, Bievres, Martres, Renars, Chats sauvages, Daims, Cerfs, & autres ſauvagines ; mais la plus grande part d'eux ſont quaſi tout nuds.

Eſurgni, Voyes au liv. 6. où eſt parlé des ornemens des ſauvages qu'ils apellent Matachia.

La plus précieufe choſe qu'ils ayent en ce monde eſt *Eſurgni*, lequel eſt blanc, & le prennent audit fleuve en Cornibots en la maniere qui enſuit. Quand vn homme a deſervi la mort ou qu'ils ont prins aucuns ennemis à la guerre, ilz le tuënt, puis l'incisent par les ſeſſes & cuiſſes, & par les jambes, bras, & épaules à grandes taillades. Puis és lieux où eſt ledit *Eſurgni* avalent ledit corps au fond del'eau, & le laiſſent dix ou douze heures, puis le retirent à-mont, & trouvent dedans leſdites taillades & incisions leſdits Cornibots, deſquels ilz font des patenôtres, & de ce vſent comme nous faiſons d'or & d'argent, & le tiennent la plus précieufe choſe du monde. Il a la vertu d'étancher le ſang des nazilles : car nous l'avons expérimenté. Cedit peuple ne s'adonne qu'à labourage & pécherie pour vivre. Car des biens de ce monde ne font compte, par ce qu'ilz n'en ont connoiſſance, & qu'ilz ne bougent de leur païs, & ne ſont ambulatoires comme ceux de *Canada*, & du *Saguenay* : nonobſtant que leſdits Canadiens leur ſoient ſujets, avec huit ou neuf autres peuples qui ſont ſur ledit fleuve.

Peuples arrêtez, & d'autres ambulatoires.

Arrivée du Capitaine Quartier à Hochelaga: Accueil & caresses à lui faites: Malades lui sont apportez pour les toucher: Mont-Royal: Saut de la grande riviere de Canada: Etat de ladite riviere outre ledit Saut: Mines: Armures de bois, duquel usent certains peuples: Regret de sa départie.

C H A P. XVII.



INSI comme fumes arrivés auprès d'icelle ville se rendirent au devant de nous grand nombre des habitans d'icelle, lesquels à leur façon de faire nous firent bon recueil, & par noz guides & conducteurs fumes remenez au milieu d'icelle ville où il y a vne place entre les maisons spacieuse d'un jet de pierre en quarté, ou environ, lesquels nous firent signe que nous arretassions audit lieu: ce que nous fimes, & tout soudain s'assemblerent toutes les femmes & filles de ladite ville, dont l'une partie estoient chargez d'enfans entre leurs bras, qui nous vindrent baiser le visage, bras, & autres endroits de dessus le corps où ilz pouvoient toucher, pleutans de joye de nous voir, nous faisons la meilleure chere qu'il leur estoit possible en nous faisant signe qu'il nous pleust toucher leursdits enfans. Apres ces choses faites les hommes firent retirer les femmes, & s'affirent sur la terre à l'entour de nous comme si eussions voulu jouer un mystere. Et tout

Arrivée à Hochelaga.

Extreme joye des Hochelagiens.

incontinent revindrent plusieurs femmes qui apportèrent chacune vne natte quarrée en façon de tapisserie, & les étendirent sur la terre au milieu de ladite place, & nous firent mettre sur icelles. Apres lesquelles choses ainsi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy & Seigneur du païs, qu'ilz appellent en leur langue *Agouhanna*, lequel estoit assis sus vne grande peau de cerf, & le vindrent poser dans ladite place sur lesdites nattes près du Capitaine, en faisans signe que c'estoit leur Seigneur. Celui *Agouhanna* estoit de l'aage d'environ cinquante ans, & n'estoit point mieux accoutré que les autres, fors qu'il avoit à l'entour de sa tête vne maniere de liziere rouge pour la Corone, faite de poil d'herissons, & estoit celui Seigneur tout perclus & malade de ses membres. Apres qu'il eut fait son signe de salut audit Capitaine & à ses gens, en leur faisant signes evidens qu'ilz fussent les bien venus, il montra ses bras & jambes audit Capitaine, le priant les vouloit toucher, comme s'il lui eust demandé guerison & santé. Et lors le Capitaine commença à lui froter les bras & jambes avec les mains: & print ledit *Agouhanna* la liziere & Corone qu'il avoit sur sa tête, & la donna audit Capitaine. Et tout incontinent furent amenés audit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotens, & gens si tres-vieux, que les paupieres des ieux leur pendoient sur les jouës: & seoient & couchoient près ledit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fust là des-

Roy &
Seigneur
des Sauvages
apportés vers
le Capit.
Quartier

Corone
du Roy,
ou Capitaine
de
Hochelaga.

Malades
& impotens
amenés au
Capitaine
l'acq.
Quart.

cendu pour les guerir. Ledit Capitaine voyant
 la pitié & foy de cedit peuple, dit l'Evangile
 sainct Jean, sçavoir l'*In principio*, faisant le signe
 de la Croix sur les pauvres malades, priant
 Dieu qu'il leur donnât conoissance de nôtre
 saincte Foy, & de la passion de nôtre Sau-
 veur, & grace de recouvrer Chrétienté & Ba-
 ptême. Puis print ledit Capitaine vne paire
 d'Heures, & tout hautement leut mot à mot la
 Passion de nôtre Seigneur, si que tous les affi-
 stans la peurent ouïr, où tout ce pauvre peuple
 fit vn grand silence, & furent merueilleuse-
 ment bien entendibles, regardans le ciel & fai-
 sans pareilles ceremonies qu'ilz nous voyoiét
 faire. Apres laquelle fit ledit Capitaine ranger
 tous les hommes d'un côté, les femmes d'un
 autre, & les enfans d'autre, & donna és princi-
 paux & autres des couteaux & des hachots: &
 és femmes des patenôtres, & autres menuës
 choses: puis jetta parmi la place entre l'edits
 enfans des petites bagues, & *Agnus Dei* d'é-
 tain, dequoy menerent vne merueilleuse joye.
 Ce fait, le Capitaine commanda sonner les
 trompettes & autres instrumens de Musique,
 dequoy ledit peuple fut fort rejoui. Apres les-
 quelles choses nous primmes congé d'eux, &
 nous retirames. Voyans çç, les femmes se mi-
 rent au devant de nous pour nous arrêter &
 nous apporterent de leurs vivres, lesquels ilz
 nous avoient apprêtez, sçavoir poisson, pota-
 ges, feves, pain, & autres choses, pour nous cui-
 der faire repaitre, & diner audit lieu. Et pource
 que l'edits vivres n'estoient à nôtre gout, &

*Lecture
 de la Pas-
 sion de-
 vant les
 Sauvages.*

*Largesse
 de l'acq.
 Quartier*

*Vivres
 des Sau-
 vages.*

qu'il n'y avoit gout de sel, les remercia mes, leur faisans signe que n'avions besoin de repaitre.

*Mont-Royal
pres Hochelaga,
où on voit bien
loin la riviere de
Canada par dessus
le saut.*

*Belles terres outre
le saut.*

*Saut de la grande
riviere n'ô pas
sable.*

*Ladite riviere grande
& spacieuse au
dessus du saut, à
plus de trois cens
lieues de son em-
bouchure*

Après que nous fumes sortis de ladite ville, fumes conduits par plusieurs hommes & femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont Royal, distant dudit lieu d'un quart de lieuë. Et nous estans sur ladite montagne eumes conoissance de plus de trente lieuës à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nort vne rangée de montagnes, qui sont Est & Ouest gifantes, & autant vers le Sud entre lesquelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, vnie, & plaine : & par le milieu desdites terres voyons ledit fleuve outre le lieu où estoient demeurées nosdites barques, où il y a un Saut d'eau le plus impetueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer, & voyons ledit fleuve tant que l'on pouvoit regarder grand, large, & spacieux, qui alloit au Surouest, & passoit par aupres de trois belles montagnes rondes que nous voyons, & estimions qu'elles estoient à environ quinze lieuës de nous : & nous fut dit & montré par signes par les trois hommes qui nous avoient conduit, qu'il y avoit trois itieux Sauts d'eau audit fleuve, comme celui où estoient nosdites barques : mais nous ne peumes entendre quelle distâce il y avoit entre l'un & l'autre. Puis nous mōtroier que lesdits Sauts passez l'on pouvoit naviger plus de trois lunes (c'est à dire trois mois) par ledi fleuve. Et là dessus me souvient que

Donnacona seigneur des Canadiens nous a dit *Les Sauvages* que quelquefois avoir esté à vne terre, où ilz sont *vagues* vnelune à aller avec leurs barques depuis *Ca-* *vent* *aller* *nada*, jusques à ladite terre, en laquelle il y croit *par la* force canelle & girofle. Et appellent ladite ca- *grande ri-* nelle *Adorathui*, le girofle *Canonotha*. Et outre *viere, au* nous montroient que le long desdites montai- *païs où* gnes estant vers le Nort y a vne grande riviere *croit la* qui descend de l'Occident comme ledit fleu- *canelle,* ve. Nous estimós que c'est la riviere qui passe *etc.* par le royaume & province du *Saguénay*. Et *Riviere* sans que leur fissions aucune demande & si- *de Sague-* gne, prindrent la chaine du sifflet du *Capitain* *dest-* *aine* qui est d'argent, & vn manche de poi- *gnard* *de* *l'Occidēt.* gnard qui estoit de laiton jaune comme or, lequel estoit au côté del'un de noz mariniers, & monterent que cela venoit d'amont ledit fleuve, & qu'il y avoit des *Agojuda*, qui est *Mines* à dire mauvaises gens, qui estoient armez *d'or. Voy* jusques sur les doigts, nous montrans la fa- *ci apres,* çon de leurs armures, qui sont de cordes & *chap* bois lasses & tissus ensemble, nous donnans à entendre que lesdits *Agojuda* menotent *Armu-* la guerre continuelle les vns és autres : mais *res des pen-* par defect de langue ne peumes avoir conoif- *ples qui* sance combien il y avoit jusques audit país. *sont Occi-* Ledit Capitaine leur montra du cuivre rouge, *de n'aux* qu'ils appellent *Caiguedaxé*, leur montrant *aux habi-* vers ledit lieu, & demandant par signe s'il ve- *tans de* noit de là. Ilz commencerent à secoüer la *Hochela-* tête disans que non, & montrans qu'il ve- *ga.* noit du *Saguénay*, qui est au contraire du pre- cedent. Apres lesquelles choses ainsi veuës &

*Partemēt
de Iacq.
Quartier
& regret
du peuple*

entenduës nous retirames à noz barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nombre dudit peuple, dont partie d'eux quand venoiēt noz gens las les chargeoient sur eux comme sur chevaux, & les portoient. Et nous arrivez à noz barques fimes voiles pour retourner à nôtre gallion pour doute qu'il n'eust aucun encombrier. Lequel partement ne fut sans grand regret dudit peuple. Car tant qu'ilz nous peurent suivre à val ledit fleuve, ilz nous suivirent. Et tant fumes que nous arrivames à nôtre dit gallion le Lundi quatriême jour d'Octobre.

Retour de Iacques Quartier au port de sainte Croix, apres avoir esté à Hochelaga : Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis : Les Toudamas ennemis des Canadiens.

CHAP. XVIII.

*Riviere
de Foix,
laquelle
Cham-
plein ap-
pelle Les
trois ri-
vieres.*



LE Mardi cinquiême jour dudit mois d'Octobre nous fimes voiles, & appareillames avec nôtre dit gallion & barques pour retourner à la province de Canada, au port de Sainte Croix où estoient demeurez nosditz navires : & le septiême jour nous vimmes poser le travers d'une riviere, qui vient devers le Nort sortant audit fleuve, à l'entour de laquelle y a quatre petites îles, & pleines d'arbres. Nous nommames icelle riviere *La riviere de Foix*, (ie croy qu'il veut dire

Foix.) Et pource que l'une d'icelles îles s'avance audit fleuve, & la voit-on de loin, ledit Capitaine fit planter vne belle Croix sur la pointe d'icelle, & commanda apporter les barques pour aller avec marée dedans icelle rivière, pour voir le parfond & nature d'icelle. Et nagerent celui jour à-mont ledit fleuve. Mais parce qu'elle fut trouvée de nulle experience, ni profonde, retournerent, & appareillames pour aller à-val.

*Croix
plantée*

Le Lundy vnziesme jour d'Octobre nous arrivames au hable de sainte Croix où estoient noz navires, & trouvames que les Maitres & mariniers qui estoient demeurés avoient fait vn Fort devant lesdits navires tout clos de grosses pieces de bois plantées debout joignant les vnes aux autres, & tout à l'entour garni d'artillerie, & bien en ordre pour se defendre contre tout le pais. Et tout incontinent que le Seigneur du pais fut averti de nôtre venue, vint le lendemain accompagné de *Taiguragni*, *Domagaya*, & plusieurs autres pour voir ledit Capitaine, & lui firent vne merveilleuse fête, feignans avoir grand' joye de sa venue, lequel pareillement leur fit assez bon recueil, toutefois qu'ilz ne l'avoient pas deservi. Le Seigneur *Donacona* pria le Capitaine d'aller le lendemain voir à *Canada*. Ce que lui promit ledit Capitaine. Et le lendemain treziesme dudit mois ledit Capitaine accompagné des Gentils-hommes & de cinquante Compagnons bien en ordre, allerent voir ledit *Donacona* & son peuple, qui est distant du lieu où estoient noz navi-

*Arrivée
à sainte
Croix. Et
dura le
voyage
23. jours.*

Stadaconé nom de la demeure des Canadiens.

Comme Jacques Quartier va voir les Sauvages.

Têtes des ennemis gardées par les Sauvages.

Tou-damans ennemis des Canadiens.

Grande perte des Canadiens.

res de demie lieuë & se nomme leur demeure *Stadaconé*. Et nous arrivés audit lieu, vindrent les habitans au devant de nous loin de leurs maisons d'un jet de pierre, ou mieux, & là se rangerent & assirent à leur mode & façon de faire, les hommes d'une part, & les femmes de l'autre debout châtans & dansans sans cesse. Et apres qu'ilz s'entrefurent saluez & fait chere les uns aux autres, le Capitaine donna es hommes des couteaux & autre chose de peu de valeur, & fit passer toutes les femmes & filles par devant lui, & leur donna à chacune vne bague, d'étain, dequoy ilz remercierét le dit Capitaine qui fut par le dit *Donnacona* & *Taignuragni* mené voir leurs maisons, lesquelles estoient bien étoquées de vivres selon leur sorte pour passer leur hiver. Et fut par le dit *Donnacona* montré audit Capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes étendues sur des bois, comme peaux de parchemin: & nous dit que c'estoit des *Tou-damans* de devers le Su, qui leur menoiert continuellement la guerre. Outre nous fut dit qu'il y a deux ans passez que lesdits *Tou-damans* les vindrent assaillir jusques dedans le dit fleuve à vne ile qui est le trauers du *Sauguenay*, où ils estoient à passer la nuit tendans aller à *Hongnedo* leur mener guerre avec environ deux cens personnes tant hommes, femmes, qu'enfans, lesquels furent surpris en dormant dedans un Fort qu'ils avoient fait: où mirent lesditz *Tou-damans* le feu tout à l'entour, & comme ilz sortoient les tuerent tous. reservez cinq, qui échapperent. De laquelle

détrouffe se plaignent encore fort, nous montrans qu'ilz en auroient vengeance. Apres lesquelles choses veuës nous retirames en noz navires,

Voyage du Sieur Champlein depuis le Port de Sainte Croix jusques au Saut de la grande riviere, où sont remarquées les rivieres, îles, & autres choses qu'il a découvertes audit voyage: & particulièrement la riviere, le peuple, & le pais des Iroquois.

C H A P. X I X.

PAR le rapport des quatre derniers chapitres nous avons veu que (contre l'opinion du sieur Champlein) le Capitaine Jacques Quartier a penetré dans la grande riviere jusques où il est possible d'aller. Car de gagner le dessus du Saut, qui dure vne lieuë, tombant toujours ladite riviere en precipices & parmi les roches, il n'y a pas de moyen avec bateaux. Aussi le même Champlein ne l'a point fait: & ne recite point de plus grandes merveilles de cette riviere que ce que nous auõs entendu par le recit dudit Quartier. Mais il ne nous faut pas pourtant negliger ce qu'il nous en a laissé par écrit. Car on pourroit paravéture accuser iceluy Quartier d'auoir fait à croire ce qu'il auroit voulu, & par le temoignage & rap-

port d'un quine sçavoit point la verité de ses découvertes la chose sera mieux confirmée.
Deut. 19. Car En la bouche de deux ou trois témoins toute
vers. 15. parole sera resoluë & arretée. Joint qu'en un voyage de quelques deux cens lieues qu'il y a depuis Sainte Croix jusques audit Saut, ledit Châplein a remarqué des choses a quoy ledit Quartier n'a pas pris garde. Oyons donc ce qu'il dit en la relation de son voyage.

*Rochers
dange-
reux.*

*Ile réplie
de vignes*

*Autre
petite ile.*

Le Mercredi vingt-quatrième jour du mois de Juin, nous partimes dudit Sainte Croix, où nous retardames vne marée & demie, pour le lendemain pouvoir passer de jour, à cause de la grande quantité de rochers qui sont au travers de ladite riviere (chose étrange à voir) qui asseche préque toute la basse mer : Mais à demi flot, l'on peut commencer à passer librement, toutes-fois il faut y prendre bien garde avec la sonde à la main. La mer y croit pres de trois brasses & demie. Plus nous allions en avât & plus le pais est beau : nous fumes à quelques cinq lieues & demie mouiller l'ancre à la bende du Nort. Le Mercredi ensuivant nous partimes de cedit lieu, qui est pais plus plat que celui de devant, plein de graude quantité d'arbres comme à Sainte Croix : Nous passames pres d'une petite Ile qui estoit remplie de vignes, & vimmes mouiller l'ancre à la bende du Su, pres d'un petit côtau, mais estant dessus, ce sont terres vnies. Il y a vne autre petite ile à trois lieues de Sainte Croix, proche de la terre du Su. Nous partimes le Jeudi ensuivant dudit côtau, & passames pres d'une petite ile,

qui est proche de la bende du Nort, où ie fus à quelques six petites rivieres, dont il y en a deux qui peuvent porter batteaux assez avant, & vne autre qui a quelque trois cens pas de large : à son entrée il y a quelques iles, & va fort avant, dans terre. C'est la plus creuse de toutes les autres, lesquelles sont fort plaisantes à voir, les terres estant pleines d'arbres qui ressemblent à des noyers, & en ont la même odeur, mais ie n'y ay point veu de fruit, ce qui me met en doute. Les Sauvages m'ont dit, qu'il porte son fruit comme les nôtres. Passant plus outre, nous rencontrames vne ile, qui s'appelle *saint Eloy*, & vne autre petite ile, laquelle est tout proche de la terre du Nort. Nous passâmes entre la dite ile & ladite terre du Nort, où il y a de l'une à l'autre quelques cent cinquante pas. De ladite ile jusques à la bande du Su vne lieue & demie passâmes proche d'une riviere, où peuvent aller les Canots. Toute cette côte du Nort est assez bonne. L'on y peut aller librement, neantmoins la sonde à la main, pour eviter certaines pointes. Toute cette côte que nous rengeames est sable mouvant, mais entrant quelque peu dans les bois, la terre est bonne. Le Vendredi ensuivant nous partimes de cette ile, côtoyans toujours la bende du Nort tout proche terre, qui est basse, & pleine de tous bons arbres & en quantité jusques aux trois rivieres, où il commence d'y avoir temperature de temps, quelque peu dissemblable à celuy de sainte Croix, d'au-

De deux rivieres avec d'autres petites.

Arbres semblans à noyers.

Ile sainte Eloy.

D'une autre petite riviere.

Côte sablonneuse.

Des trois rivieres, lesquelles Jacques Quartier a nommé la riviere de Foix.

tant que les arbres y sont plus avancez qu'en aucun lieu que i'eusse encore veu. Des trois rivieres jusques à Sainte-Croix il y a quinze lieuës. En cette riviere il y a six iles, trois desquelles sont fort petites, & les autres de quelque cinq à six cens pas de long, fort plaisantes & fertiles, pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a vne au milieu de ladite riviere qui regarde le passage de celle de *Canada*, & commande aux autres éloignées de la terre, tant d'un côté que d'autre de quatre à cinq cens pas. Elle est élevée du côté du Su, & va quelque peu en baissant du côté du Nort : Ce seroit à mon jugement vn lieu propre pour habiter, & pourroit-on le fortifier promptement, car la situation est forte de soy, & proche d'un grand lac qui n'en est qu'à quelques quatre lieuës, lequel préque joint la riviere du *Saguenay*, selon le rapport des Sauvages qui vont pres de cent lieuës au Nort, & passent nombre de Sauts, puis vont par terre quelques cinq ou six lieuës, & entrent dedans vn lac, d'où ledit *Saguenay* prend la meilleure part de sa source, & lesdits Sauvages viennent dudit lac à *Tadoussac*, Aussi que l'habitation des trois rivieres seroit vn bien pour la liberté de quelques natiõs qui n'osét venir par là, à cause desdits *Iroquois* leurs ennemis, qui tiennent toute ladite riviere de *Canada* bordée : mais estant habitée, on pourroit rédre lesdits *Iroquois* & autres Sauvages amis, ou à tout le moins souz la faveur de ladite habitation lesdits Sauvages viendroient librement sans crainte & dan-

d'une ile
qui est
propre à
habiter.

ger : d'urant que ledit lieu des trois rivières est vn passage. Toute la terre que ie veis à la terre du Nort est sablonneuse. Nous entrames environ vne lieuë dans ladite riviere , & ne peumes passer plus outre, à cause du grand courant d'eau. Avec vn esquif nous fumes pour voir plus avant, mais nous ne fimes pas plus d'une lieuë que nous rencontrames vn Saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, ce qui fut occasion que nous ne peumes passer plus outre. Toute la terre que ie vis aux bords de ladite riviere va en haussant de plus en plus, qui est remplie de quantité de sapins, & cyprez, & fort peu d'autres arbres.

Le Samedi ensuivant nous partimes des trois rivières & vimmes mouiller l'ancre à vn lac où il y a quatre lieuës. Tout ce pais depuis les trois rivières jusques à l'entrée dudit lac, est terre à fleur d'eau, & du côté du Su quelque peu plus haute. Ladite terre est tres-bonne la plus plaisante que nous eussions encores veue, les bois y sont assez clairs, qui fait que l'on les pourroit traverser aisément. Le lendemain vingt-neufieme de Juin nous entrames dans le lac, qui a quelque quinze lieuës de long, & quelque sept ou huit lieuës de large. A son entrée du côté du Su environ vne lieuë il y a vne riviere qui est assez grande, & va dās les terres quelque soixante ou quatre-vingtz lieuës, & continuant du même côté il y a vne autre petite riviere qui entre environ deux lieues en terre, & sort de dedans vn autre petit lac qui peut cōtenir quelques trois ou quatre

*Grand
cours
d'eau.*

*Ce lac est
décrit par
Jacques
Quartier
ci dessus
chap. 15.*

Terres qui paroissent fort hautes. lieuës du côté du Nort, où la terre y paroist fort haute, on void jusques à quelques vingt lieuës, mais peu à peu les montagnes viennent en diminuant vers l'Oüest comme pais plats: les Sauvages disent que la pluspart de ces montagnes sont mauvaises terres. Ledit lac a quelques trois brasses d'eau par où nous passames, n'en met que deux & demie qu'il ne laisseroit d'y avoir de bons poissons, mais estoit en Octobre. Nous le traversames en ce même jour & vimmes mouiller l'ancre environ deux lieuës dans la riviere qui va au haut, à l'entrée de laquelle il y a trente petites isles; selon ce que j'ay peu voir, les vnes sont de deux lieuës, d'autres de lieuë & demie, & quelques vnes moindres, lesquelles sont remplies de quantité de Noyers, qui ne sont gueres differens des nôtres, & croy que les noix en sont bonnes en leur saison. I'en vis en quantité souz les arbres, qui estoient de deux façons, les vnes petites & les autres longues, comme d'un ponce, mais elles estoient pourries. Il y a aussi quantité de vignes sur le bord desdites isles; mais quand les eaux sont grandes, la pluspart d'icelles sont couvertes d'eau: & ce pais est encores meilleur qu'aucun autre que j'eusse veu. Le dernier de Juin nous en partimes, & vimmes passer à l'entrée de la riviere des Iroquois, où estoient cabannez & fortifiez les Sauvages qui leur alloient faire la guerre. Leur forteresse est faite de quantité de batons fort pressez les vns contre les autres, laquelle

quelle vient joindre d'un côté sur le bord de
 la grand'riviere, & l'autre sur le bord de la ri-
 viere des *Iroquois*, & leurs canots arrengez
 les vns contre les autres sur le bord, pour
 pouvoir promptement fuir, si d'aventure ils s'ôt
 surprins des *Iroquois*: car leur forteresse est cou-
 verte d'écorce de chénes, & ne leur sert que
 pour avoir le temps de s'embarquer. Nous fu-
 mes dans la riviere des *Iroquois* quelques cinq
 ou six lieues, & ne peumes passer plus outte
 avec nôtre barque, à-cause du grand cours
 d'eau qui descéd, & aussi que l'on ne peut aller
 par terre & tirer la barque pour la quantité
 d'arbres qui sont sur le bord. Voyans ne pou-
 voir avancer davantage, nous primmes nô-
 tre esquif, pour voir si le courant estoit plus
 addoucy, mais allant à quelques deux lieues il
 estoit encores plus fort, & ne peumes avan-
 cer plus avant. Ne pouvans faire autre chose
 nous-nous en retournames en nôtre barque.
 Toute cette riviere est large de quelques trois
 à quatre cés pas, fort saine. Nous y vimes cinq
 îles, distantes les vnes des autres d'un quart ou
 de demie lieuë, ou d'une lieuë au plus: vne
 desquelles contient vne lieuë, qui est la plus
 proche; & les autres sont fort petites. Toutes
 ces terres sont couvertes d'arbres, & terres
 basses, comme celles que j'avois veu aupara-
 vant, mais il y a plus de sapins & cyprez qu'aux
 autres lieux. La terre ne laisse d'y estre bonne
 bien qu'elle soit quelque peu sablonneuse.
 Cette riviere va comme au Surouest. Les Sau-
 vages disent, qu'à quelques quinze lieues d'ou

*Riviere
 des Iro-
 quois.*

Îles.

*Terres
 basses.*

*Rapport
 des Sau-
 vages de
 la riviere
 des Iro-
 quois.*

nous avons esté, il y a vn saut qui vient de fort haut, où ilz portent leurs Canots pour le passer environ vn quart de lieuë, & entrent dedans vn lac, où à l'entrée il y a trois isles; & estans dedans ilz en rencontrent encores quelques-unes. Il peut contenir quelques quarante ou cinquante lieuës de long, & de large quelques vingt-cinq lieuës, dans lequel descendent quantité de rivieres, jusques au nombre de dix, lesquelles portent canots allés avant. Puis venant à la fin dudit lac, il y a vn autre saut, & rentrent dedans vn autre lac, qui est de la grandeur dudit premier, au bout duquel sont cabannez les *Iroquois*. Ilz disent aussi qu'il y a vne riviere qui va rendre à la côte de la floride, d'où il y peut avoir dudit dernier lac, quelques cent ou cent quatre lieuës. Tout le país des *Iroquois* est quelque peu montagneux, neantmoins tresbon, temperé, sans beaucoup d'hiver, que fort peu.

Quel est le país des Iroquois,

Arrivée au saut: sa description, & ce qui s'y void de remarquable: Avec le rapport des Sauvages touchant la fin ou plustot l'origine de la grande riviere.

CHAP. XX.



Terres basses.

V partir de la riviere des *Iroquois*, nous fumes mouïller l'ancre à trois lieuës de là, à la bende du Nort. Tout ce país est vne terre basse, remplie de toutes les sortes d'arbres que j'ay dit ci-dessus. Le premier jour de Juillet

nous côtoyâmes la bende du Nort où le bois y est fort clair, plus qu'en aucun lieu que nous eussions encores veu auparavant, & toute bonneterre pour cultiver. Je me mis dans vn canot à la bende du Su, où ie veis quantité d'iles, lesquelles sont fort fertiles en fruits, comme vignes, noix, noizettes, & vne maniere de fruit qui semble à des chataignes, cerises, chênes, tremble, pible, houblon, frene, erable, hetre, cyprez, fort peu de pins & sapins: il y a aussi d'autres arbres que ie ne conois point, lesquels sont fort agreables. Il s'y trouve quantité de fraizes, framboises, grozelles rouges, vertes & bleuës, avec force petits fruits qui y croissent parmi grande quantité d'herbages. Il ya aussi plusieurs bêtes sauvages, comme orignacs, cerfs, biches, daims, ours, porc-epics, lapins, renards, castors, loutres, rats musquets, & quelques autres sortes d'animaux que ie ne conois point, lesquels sont bons à manger, & de quoy vivent les Sauvages. Nous passâmes contre vne ile qui est fort agreable, & contient quelques quatre lieüs de long, & environ demie de large. Ie veis à la bende du Su deux hautes montagnes, qui paroïssent comme à quelques vingt lieüs d'as les terres. Les Sauvages me dirêt que c'estoit le premier saut de ladite riviere des Iroquois. Le Mercredi ensuiuant nous partimes de ce lieu, & fimes quelques cinq ou six lieüs, nous vimes quantité d'iles. La terre y est, fort basse, & sont couvertes de bois, ainsi que celles de la riviere des Iroquois. Le jour ensuiuant

Iles en quantité fertiles.

Des bêtes sauvages

Ile agreable.

Montagnes qu'on voit paroitre dans les terres.

Iles en quantité.

nous fimes quelques lieues, & passames aussi par quantité d'autres îles qui sont tres-bonnes & plaisantes, pour la quantité des prairies qu'il y a, tant du côté de terre ferme, que des autres îles: & tous les bois y sont fort petits, au regard de ceux que nous avions passé. En fin nous arrivames cedit jour à l'entrée du saut, avec vent en poupe, & rencontrames vne île qui est presque au milieu de ladite entrée, laquelle contient vn quart de lieue de long, & passames à la bende du Su de ladite île, où il n'y avoit que de trois à quatre ou cinq pieds d'eau, & aucunes-fois vne brasse ou deux, & puis tout à vn coup n'en trouvions que trois ou quatre pieds. Il y a force rochers, & petites îles, où il n'y a point de bois, & sont à fleur d'eau. Du commencement de la susdite île, qui est au milieu de ladite entrée, l'eau commence à venir de grande force: bien que nous eussions le vent fort bon, si ne peumes nous en toute nôtre puissance beaucoup avancer; toutefois nous passames ladite île qui est à l'entrée dudit saut. Voyans que nous ne pouvions avancer, nous vimmes mouiller l'ancre à la bende du Nôrt, contre vne petite île qui est fertile en la plus-part des fruis que j'ay dit ci-dessus: Nous appareillames aussi tôt nôtre esquip, que l'on avoit fait faire expres pour passer ledit saut: dans lequel nous entrames ledit sieur du Pont & moy; avec quelques autres Sauvages que nous avions menez pour nous montrer le chemin. Partans de nôtre barque, nous ne fumes pas à trois cens pas, qu'il nous falut descendre, & quelques Mate-

*Bois fort
petits.*

*Entrée
du saut.*

Îles.

*Grand
courant
d'eau.*

*Île où
no^s mouil
lames
l'ancre.*

*Passage
mauvais*

lots se mettre à l'eau pour passer nôtre esquif. Le canot des Sauvages passoit aisément. Nous rencontrames vne infinité de petits rochers qui estoient à fleur d'eau, où nous touchions souvente fois, & des îles en grand nombre grandes & petites, voire si grand, qu'on ne les peut à peine conter, lesquelles passées il y a vne maniere de lac, où sont toutes ces îles, lequel peut contenir quelques cinq lieues de long, & presque autant de large, où il y a quantité de petites îles qui sont rochers. Il y a proche dudit faut vne montagne qui découvre assez loin dans lesdites terres, & vne petite riviere qui vient de ladite montagne tomber dans le lac. L'on voit du côté du Su. quelques trois ou quatre montagnes qui paroissent comme à quelques quinze ou seize lieues dans les terres. Il y a aussi deux rivieres, l'une qui va au premier lac de la riviere des Iroquois, par où quelquefois les *Algonmequins* leur vont faire la guerre, & l'autre qui est proche du faut qui va quelque peu dans les terres. Venans à approcher dudit faut avec nôtre petit esquif, & le canot, je vous assure que jamais je ne vis vn torrent d'eau déborder avec vne telle impetuositè comme il fait, bien qu'il ne soit pas beaucoup haut, n'étant en d'aucuns lieux que d'vne brasse ou de deux, & au plus de trois: il descend comme de degré en degré, & en chaque lieu où il y a quelque peu de hauteur il s'y fait vn ébouillonnement étrange de la force & roideur que va l'eau en traversant ledit faut, qui peut contenir vne lieue: il y a force rochers de

Rochers,

Maniere de lac.

Montagne proche du

faut, nō-mée Mō-

Royal par

Iacques

Quartier

Riviere

dedans le

lac qui

va aux

Iroquois.

Arrivée

au faut

avec l'es-

quisf.

Torrent

d'eau au

faut.

Hauteur

du faut.

Rochers

dans le

faut.

Iles.

large, & environ le milieu il y a des îles qui sont fort étroites & fort longues, où il y a saut tant du côté desdites îles qui sont au Su, comme du côté du Nord, où il fait si dangereux, qu'il est hors de la puissance d'hommes d'y pas-

Impossi- ble de pas ser le saut par ba- teau.

ser vn bateau, pour petit qu'il soit. Nous fumes par terre dans les bois pour en voir la fin, où il y a vne lieuë, & où l'on ne voit plus de rochers ni de sauts, mais l'eau y va si vite qu'il est im-

Traverse que nous fimes par terre pour voir la fin du saut.

possible de plus; & ce courant contient quelques trois ou quatre lieuës; de façon que c'est en vain de s'imaginer que l'on peut faire passer aucuns bateaux par lesdits sauts. Mais qui les voudroit passer il se faudroit accommoder des canots des Sauvages, qu'un homme peut porter aisement: car de porter bateaux, c'est chose laquelle ne se peut faire en si bref temps com-

Cours d'eau au dessus du saut.

me il le faudroit pour pouvoir s'en retourner en France, si l'on n'y hivernoit. Et outre ce saut premier, il y en a dix autres, la pluspart difficiles à passer: de façon que ce seroit de

Jacques Quartier n'en met que trois.

grandes peines & travaux pour pouvoir voir, & faire ce que l'on pourroit se promettre par bateau, si ce n'estoit à grands fraiz & dépens, & encores en danger de travailler en vain: mais avec les canots des Sauvages l'on peut aller librement & promptement en toutes les terres, tant aux petites rivières comme aux grandes: Si bien qu'en se gouvernant par le moyen desdits Sauvages & de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui se peut, bon & mauvais, dans vn an ou deux. Tout ce peu de país du côté dudit saut que nous traversames

par terre , est bois fort clair, où l'on peut aller *Bonnes*
 aisément avec armes sans beaucoup de peine: *terres &*
 l'air y est plus doux & temperé, & de meilleu- *bois fort*
 re terre qu'en lieu que j'eusse veu, où il y a quā- *clair.*
 tité de bois & fruits , comme en tous les au- *Ledit*
 tres lieux ci-dessus , & est par les quarante- *saut est*
 cinq degrez & quelques minutes. Voyans que *par les 45*
 nous ne pouvions faire davantage , nous en *degrez,*
 retournames en nôtre barque, où nous inter- *& quel-*
 rogeames les Sauvages que nous avions, de la *ques mi-*
 fin de la riviere , que ie leur fis figurer de la *nutes.*
 main , & de quelle partie procedoit la source, *Sauva-*
 Ilz nous dirent que passé le premier saut que *ges que*
 nous avions veu , ilz faisoient quelques dix ou *nous in-*
 quinze lieuës avec leurs canots dedans la ri- *terrogea-*
 viere, où il y a vne riviere qui va en la demeu- *mes, où*
 re des *Algoumequins*, qui sont à quelques soi- *est la fin*
 xante lieuës éloignez de la grande riviere ; & *de la grā-*
 puis ilz venoient à passer cinq sauts, lesquels *de rivie-*
 peuvent contenir du premier au dernier huit *re.*
 lieuës, desquels il y en a deux où ilz portent *Algo-*
 leurs canots pour les passer , chaque saut peut *mequins*
 tenir quelque demi quart de lieuë, ou vn quart *où situës.*
 au plus. Et puis ilz viennent dedans vñ lac, qui *Cinq*
 peut tenir quelques quinze ou seize lieuës de *sauts.*
 long. Delà ilz rentrent dedans vne riviere, qui *Lac.*
 peut contenir vne lieuë de large , & font
 quelques deux lieuës dedans, & puis rentrent
 dans vn autre lac de quelques quatre ou cinq *Lac.*
 lieuës de long ; venant au bout duquel ilz pas-
 sent cinq autres sauts , distans du premier au *Cinq*
 dernier quelques vingt-cinq ou trente lieuës, *sauts.*
 dont il y en a trois où ilz portent leurs canots

pour les passer, & les autres deux ilz ne les font que trainer dedans l'eau, d'autant que le cours n'y est si fort ne mauvais comme aux autres.

De tous ces sauts aucun n'est si difficile à passer comme celui que nous avons veu. Et puis ilz viennent dedans vn lac qui peut tenir quelques

Lac.

quatre-vingts lieuës de long, où il y a quantité d'iles, & qu'au bout d'icelui l'eau y est salubre,

Saut.

& l'hiver doux. A la fin dudit lac ilz passent vn saut, qui est quelque peu élevé, où il y a peu d'eau, laquelle descend: là ilz portent leurs canots par terre enviro vn quart de lieuë pour

Lac.

passer ce saut. De là entrent dans vn autre lac qui peut tenir quelques soixâte lieuës de long,

Détroit.

& que l'eau en est fort salubre: estans à la fin ilz viennent à vn détroit qui contient deux lieuës de large, & va assez avant dans les terres: qu'ilz n'avoient point passé plus outre, & n'avoient

*Lac in-
fini.*

veu la fin d'un lac qui est à quelque quinze ou seize lieuës d'où ils ont esté, ni que ceux qui leur avoient dit eussent veu homme qui l'eust veu, d'autant qu'il est si grand, qu'ilz ne se hazarderont pas de se mettre au large, de peur

*Merveil-
le d'un
lac faisant
des rivie-
res opposi-
tes.*

que quelque tourmente, ou coup de vent, ne les surprint: disent qu'en été le Soleil se couche au Nort dudit lac, & en l'hiver il se couche comme au milieu: que l'eau y est tres-mauvai-

se, comme celle de cette mer. Le leur deman-

day, si depuis cedit lac dernier qu'ils avoient


veu, l'eau descendoit toujours dans la riviere venant à Gachepé: ilz me dirent que non, que depuis le troisiëme lac, elle descendoit seule-

ment venant audit Gachepé, mais que depuis le

dernier saut, qui est quelque peu haut, comme j'ay dit que l'eau estoit préque pacifique, & que ledit lac pouvoit prendre cours par autres rivieres, lesquelles vont dedans les terres, soit au Su ou au Nort, dont il y en a quantité qui y refluent, & dont ilz ne voyent point la fin.

Retour du saut à Tadoussac, avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de Canada: Du nombre des sauts & lacs qu'elle traverse.

CHAP. XXI.

 Ous partimes dudit lac le Vendredi quatrième jour de Juillet, & revimmes cedit jour à la riviere des *Iroquois*. Le Dimanche ensuivant nous en partimes, & vimmes mouïller l'ancre au lac. Le Lundi ensuivant nous fumes mouïller l'ancre aux trois rivieres. Cedit jour nous fimes quelques quatre lieus pardela lesdites trois rivieres. Le Mardi ensuivant nous vimmes à *Kebec*, & le lendemain nous fumes au bout de l'île d'*Orleans*, où les Sauvages vindrent à nous, qui estoient cabannez à la grand' terre du Nort. Nous interrogeames deux ou trois *Algonmequins*, pour sçavoir s'ilz se conformeroient avec ceux que nous avions interrogez, touchant la fin & le commencement de ladite riviere de *Canada*. Ilz dirent, comme ilz l'ont figuré, que passé le saut

Autre rapport des Sauvages Algonmequins.

Demeure des Algonquins au dessus du saut. Cinq sauts. que nous avons veu, environ deux ou trois lieues, il y a vne riviere en leur demeure, qui est à la bende du Nort, continuant le chemin dans ladite grande riviere, ilz passent vn saut, où ilz portent leurs canots, & viennent à passer cinq autres sauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier quelques neuf ou dix lieues, & que lesdits sauts ne sont point difficiles à passer, & ne sont que trainer leurs canots en la pluspart desdits sauts horsmis à deux où ilz les portent. De là viennent à entrer dedans vne riviere, qui est comme vne maniere de lac, laquelle peut contenir quelque six ou sept lieues, & puis passent cinq autres sauts, où ilz trainent leurs canots comme ausdits premiers, horsmis à deux, où ilz les portent comme aux premiers, & que du premier au dernier il y a quelques vingt ou vingt-cinq lieues: puis viennent dedans vn lac qui contient quelques cent cinquante lieues de long, & quelques quatre ou cinq lieues à l'entrée du dit lac, il y a vne riviere qui va aux *Algonquins* vers le Nort: Et vne autre qui va aux *Iroquois* par où lesdits *Algonquins* & *Iroquois* se font la guerre. Et vn peu plus haut à la bende du Su dudit lac, il y a vne autre riviere qui va au *Iroquois*: puis venant à la fin dudit lac, ilz rencontrent vn autre saut, où ils portent leurs canots: de là ils entrent dedans vn autre tres-grand lac, qui peut contenir autant comme le premier. Ilz n'ont esté que fort peu dans ce dernier, & ont où dire qu'à la fin dudit lac il y a vne mer, dont ilz n'ont veu la fin, ne où dire qu'aucun

Lac. Cinq sauts.

Lac. Riviere des Algonquins vers le Nort. Riviere venant des Iroquois. Saut. Grand lac & infini.

l'ait veü. Mais que là où ils ont esté, l'eau n'est point mauvaïse, d'autant qu'ilz n'ont point avancé plus haut, & que le cours de l'eau vient du côté du Soleil couchant venant à l'Orient, & ne sçavent si passé ledit lac qu'ils ont veu, il y a autre cours d'eau qui aille du côté de l'Occident: que le Soleil se couche à main droite dudit lac, qui est selon mon iugement au Noroüest, peu plus ou moins, & qu'au premier lac l'eau ne gele point, ce qui fait iuger que le temps y est temperé, & que toutes les terres des *Algoumequins* est terre basse, remplie de fort peu de bois, & du côté des *Iroquois* est terre montagneuse, neantmoins elles sont tresbônes & fertiles, & meilleures qu'è aucun endroit qu'ils ayent veu. Lesdits *Iroquois* se tiennent à quelques cinquante ou soixante lieüs dudit grand lac. Voilà au certain ce qu'ilz m'ont dit avoir veu, qui ne differe que bien peu au rapport des premiers.

Cedit jour nous fumes proches de l'île au Coudre, comme environ trois lieüs. Le leudi dixième dudit mois, nous vimmes à quelque lieü & demie de l'île au Lievre, du côté du Nort, où il vint d'autres Sauvages en nôtre barque, entre lesquels il y avoit vn jeune homme *Algoumequin*, qui avoit fort voyagé dedans ledit grand lac. Nous l'interrogeames fort particulièrement comme nous avions fait les autres Sauvages. Il nous dit, que passé ledit saut que nous avions veu, à quelques deux ou trois lieüs, il y a vne riviere qui

Rapport
d'un sen-
ne hom-
me Sau-
vage
*Algou-
mequin.*

*Riviere des Ab-
goume-
quins.
Cinq
sauts.* va ausdits *Algonmequins*, où ilz sont cabannez,
des *Ab-
goume-
quins.* & qu'allant en ladite grande riviere il y a cinq
sauts, qui peuvent contenir du premier au der-
nier quelques huit ou neuf lieues, dont il
y en a trois où ilz portent leurs canots, &
deux autres où ilz les trainent : que chacun
desdits sauts peut tenir vn quart de lieue de
long, puis viennent dedans vn lac qui peut
contenir quelque quinze lieues. Puis ilz pas-
sent cinq autres sauts, qui peuvent contenir du
premier au dernier quelques vingt-à vingt-
cinq lieues, où il n'y a que deux desdits sauts
qu'ils passent avec leurs canots, aux autres trois
ilz ne les font que trainer. De là ils entrent de-
dans vn grandissime lac, qui peut contenir
quelques trois cens lieues de long. Avançant
quelques cent lieues dedans ledit lac, ilz ren-
contrent vne ile qui est fort grande, où au de-
là de ladite ile, l'eau est salubre; mais que pas-
sant quelques cent lieues plus avant, l'eau est
encore plus mauvaise : Arrivant à la fin dudit
lac, l'eau est du tout salee : Qu'il y a vn saut qui
peut contenir vne lieue de large, d'où il des-
cend vn grandissime courant d'eau dans ledit
lac. Que passé ce saut, on ne voit plus de terre,
ni d'vn côté ne d'autre, sinon vne mer si gran-
de qu'ilz n'en ont point veu la fin, ni ouï dire
qu'aucun l'ait veue : Que le Soleil se couche à
main droite dudit lac, & qu'à son entrée il y a
vne riviere qui va aux *Algonmequins*, & l'autre
aux *Troquois*, par où ilz se font la guerre. Que la
terre des *Troquois* est quelque peu montagneu-
se, neantmoins fort fertile, où il y a quantité

*Riviere
des Ab-
goume-
quins.*

de blé d'Inde, & autres fruits qu'ilz n'ont point en leur terre. Que la terre des *Algoumequins* est basse & fertile. Je leur demanday s'ilz n'avoient point conoissance de quelque mines. Ilz nous dirent, qu'il y a vne nation, qu'on appelle les bons *Iroquois*, qui viennent pour troquer des marchandises, que les vaisseaux François donnent aux *Algoumequins*, lesquels disent qu'il y a à la partie du Nord vne mine de franc cuivre, dont ilz nous en ont montré quelques brassellets qu'ils avoient eu desdits bons *Iroquois*: Que si l'on y vouloit aller ils y meneroient ceux qui seroient deputez pour cet effet. Voila tout ce que j'ay peu apprendre des vns & des autres, ne se differans que bien peu, sinon que les seconds qui furent interrogez, dirent n'avoir point beu de l'eau salée, aussi ilz n'ont pas esté si loin dans ledit lac comme les autres: & different quelque peu de chemin, les vns le faisant plus court, & les autres plus long: De façon que selon leur rapport, du saut où nous avons esté, il y a jusques à la mer salée, qui peut estre celle du Su, quelques quatre cens lieues. Le Vendredi onzième dudit mois nous fumes de retour à *Tadoussac* où estoit nôtre vaisseau, le 16. jour apres la departie.

Bons Iroquois.

Cuivre.
Voyle même en la relation de Jacques Quartier

Retour à Tadoussac.



Description de la grande riviere de Canada, & autres qui s'y deschargent : Des peuples qui habitent le long d' icelle : Des fruits de la terre : Des bêtes & oyseaux : & particulierement d'une bête à deux piez : Des poissons abondans en ladite grande riviere.

CHAP. XXII.



PRÈS avoir parcouru la grande riviere de *Canada* jusques au premier & grand saut, & r'amené noz voyageurs vn chacun en son lieu, sçavoir le Capitaine Jacques Quartier au port Sainte Croix, & le sieur Champlein à *Tadoussac*, il est besoin, vtile, & necessaire de sçavoir le comportement de noz François, ce qui leur arriva, & leurs diverses fortunes, durant vn hiver & vn printemps ensuivant qu'ilz passerent audit port Sainte Croix. Et quant audit Champlein nous-nous contenterons de le r'amener de *Tadoussac* en France (par-ce qu'il n'a point hiverné en ladite riviere de *Canada*) apres que nous aurons combattu le *Gougon*, & dissipé les *Chimeres* des *Armouchiquois*.

Mais avant que ce faire, nous reciterons ce que ledit Capitaine Quartier rapporte en general des merveilles du grand fleuve de *Canada* : ensemble de la riviere de *Saguenay*, & de celle des *Iroquois*, afin de confronter le discours qu'il en fait avec ce qu'en a escrit ledit

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 367 LIV. III.
Champlein duquel nous auons rapporté les
paroles ci-dessus.

Ledit fleuve dont (ce dit-il) commen-
ce passée l'ile de l'Assumption le travers des
hautes montagnes de *Hongnedo* & des sept
iles : & y a de distance en travers tren-
te-cinq ou quarante lieuës , & y a au par-
mi plus de deux cens brasses de parfond. Le
plus parfond , & le plus sent à naviger est du
coute devers le Su, & devers le Nort, sçauoir es-
dites septiles y a d'un coute & d'autre environ
sept lieuës loin desdites iles des grosses rivie-
res, qui descendent des monts du *Saguenay*, les-
quelles font plusieurs bancs à la mer fort dan-
gereux. A l'entrée desdites riuieres auons
veu grand nombre de Baillames & Cheuaux
de mer.

Commē-
cement
(ou plu-
stot fin)
de la ri-
viere de
Canada.

Bailla-
mes Hip-
popota-
mes.

Le travers desdites iles y a vne petiteri-
viere qui va trois ou quatre lieuës en la terre
par dessus les marais , en laquelle y a vn mer-
ueilleux nombre de tous oyseaux de riuere.
Depuis le commencement dudit fleuve jus-
ques à *Hochelaga* y a trois cens lieuës & plus : &
le commencement d'icelui à la riuere qui viēt
du *Saguenay*, laquelle sort d'entre hautes mon-
tagnes, & entre dedans ledit fleuve auparauant
qu'arriver à la province de *Canada* de la bende
devers le Nort. Et est icelle riuere fort profon-
de, étroite, & dangereuse à naviger.

L'ogueur
de la grā-
deriuere
Riuere
desague-
nay.

Après ladite riuere est la province de *Ca-
nada* , où il y a plusieurs peuples par villages
non clos. Il y a aussi es environs dudit *Canada*
dedans ledit fleuve plusieurs iles tant grandes

Canada

*Ile d'Orléans.
Vignes.*

que petites. Et entre autres y en a vne qui contient plus de dix lieues de long, laquelle est pleine de beaux & grands arbres, & force vignes. Il y a passage des deux côtéz d'icelle. Le meilleur & le plus seur est du côté devers le Su. Et au bout d'icelle ile vers l'Ouest y a vn affourq d'eau bel & delectable pour mettre navires : auquel il y a vn détroit dudit fleuve fort courant & profond, mais il n'a de large qu'environ vn tiers de lieue: le travers duquel y a vne terre double de bonne hauteur toute labourée, aussi bonne terre qu'il soit possible de voir. Et là est la ville & demeurence du seigneur *Donnacona* & de nos hommes qu'avions prins le premier voyage: laquelle demeurence se nomme *stadaconé*. Et auparavant qu'arriver audit lieu y a quatre peuples & demeurences, sçavoir *Ajoasté*, *Starnatam*, *Tailla*, qui est sur vne montagne, & *Satadin*. Puis ledit lieu de *stadaconé*, souz laquelle haute terre vers le Nort est la rivière & hable de sainte Croix : auquel lieu avons esté depuis le quinzième iour de Septembre jusques au sixième jour de May mil cinq cens trente-six: auquel lieu les navires demurerent à sec, comme cy-devant est dit. Passé ledit lieu est la demeurence du peuple de *Tequenouday*, & de *Hochelay*: lequel *Tequenouday* est sur vne montagne, & l'autre en vn plain pais.

*Ajoasté,
Starnatam.
Tailla.
Stadaco-
né.
sainte
Croix.*

*Teque-
nouday.
Hochel-
lay.*

Toute la terre des deux côtéz dudit fleuve jusques à *Hochelaga*, & outre, est aussi belle & vnie que jamais homme regarda. Il y a aucunes montagnes assez loin dudit fleuve qu'on voit

voit par sus lesdites terres, desquelles il descend plusieurs rivieres qui entrent dans ledit fleuve. Toute cette dite terre est couverte & pleine de bois de plusieurs sortès, & force vignes, excepté à l'entour des peuples, laquelle ils ont desertee pour faire leur demeurence & labour. Il y a grand nombre de grands cerfs, daims, ours, & autres bêtes. Nous y avons veu les pas d'une bête qui n'a que deux piez, laquelle nous avons suivie longuement par dessus le sable & vase, laquelle a les piez en cette façon, grands d'une paume & plus. Il y a force Louères, Bièvres, Martres, Renars, Chats sauvages, Lièvres, Connins, Escurieux, Rats, lesquels sont gros à merveilles, & autres sauvages. Ilz s'accoutrent des peaux d'icelles bêtes, parce qu'ilz n'ont nuls autres accoutremens. Il y a grand nombre d'oiseaux: sçavoir Grâës, Outardes, Cygnes, Oyes sauvages blanches & grises, Cannes, Cannars, Merles, Mauvis, Tourtres, Ramiers, Chardonnèrets, Tarins, Serins, Linottes, Rossignols, Passes solitaires, & autres oiseaux côme en Frâce.

Aussi, comme par ci-devant est fait mentionés chapitres precedens, cedit fleuve est le plus abondant de toutes sortes de poissons qu'il soit memoire d'homme d'avoir jamais veu, ni ouï. Car depuis le commencement jusques à la fin y trouverez selon les saisons la pluspart des sortes & especes de poisson de la mer & eau douce. Vous trouverez jusques audit Canada force Baillames, Marsoins, Chevaux de mer, *Adhothuis*, qui est vne sorte de poisson

Terre vineuse.

Bête à deux piés

Animaux du pais de Canada.

Oyseaux & gibier

Abondance du fleuve de Canada.

duquel nous n'avions jamais veu, ni ouï parler. Ilz sont blancs comme nege, & grans comme marsoins, & ont le corps & la tête comme lièvres, lesquels se tiennent entre la mer & l'eau douce, qui commence entre la riviere du *Saguenay* & *Canada*. Item y trouverez en Juin, Juillet, & Aoust force Maquereaux, Mulets, Bars, Sartres, grosses Anguiles, & autres poissons. Ayant leur saison passée y trouverez l'éplan aussi bon qu'en la riviere de Seine. Puis au renouveau y a force Lamproyes & Saumons. Passé ledit *Canada* y a force Brochets, Truites, Carpes, Brames, & autres poissons d'eau douce, & de toutes ces sortes de poissons fait ledit peuple de chacun selon leur saison grosse pêche pour leur substance & victuaille.

De la riviere de Saguenay: Des peuples qui habitent vers son origine: Autre riviere venant dudit Saguenay au dessus du saut de la grande riviere: De la riviere des Iroquois venant devers la Floride, pais sans neges ni glaces: Singularitez d'icelui pais: Soupçon sur les Sauvages de Canada: Guet nocturne: Reddition d'une fille échappée: Reconciliation des Sauvages avec les François.

CHAP. XXIII.



DEPUIS estre arrivez à *Hochelaga* avec le gallion & les barques avons conversé, allé & venté avec les peuples les plus prochains de noz navires en douceur & amitié, fors que par fois avons eu au-

eux differens avec aucuns mauvais garçons, dont les autres estoient fort marris & courroucez. Et avons entendu par le Seigneur *Donnacona*, *Taignragni*, & *Domagaya*, & autres, que la riviere devant dite, & nommee la riviere du *Saguenay* va jusques audit *Saguenay*, qui est loin du commencement de plus d'une lune de chemin vers l'Oüest-Norouest: & que passé huit ou neuf journees, elle est plus parfonde que par bateaux: mais le droit & bon chemin & plus seur est par ledit fleuve jusques au dessus de *Hochelaga* à vne riviere qui descend dudit *Saguenay*, & entre audit fleuve (ce qu'avons veu) & que de là sont vne lune à y aller. Et nous ont fait entendre qu'audit lieu les gens sont habillez de draps, comme nous, & y a force villes & peuples, & bonnes gens, & qu'ils ont quantité d'or & cuivre rouge. Et nous ont dit que le tour de la terre d'empuis ladite premiere riviere jusques audit *Hochelaga* & *Saguenay* est vne ile, laquelle est circuite & environnée de rivieres & dudit fleuve: & que passé ledit *Saguenay* va ladite riviere entrant en deux ou trois grands lacs d'eau fort larges: puis que l'on trouve vne mer douce, de laquelle n'est mention avoir veu le bout ainsi qu'ils ont oui par ceux du *Saguenay*: car ilz nous ont dit n'y avoir esté. Outre, nous ont donné à entendre qu'au lieu où avions laissé notre gallyon quand fumes à *Hochelaga* y a vne riviere qui va vers le Suroüest, où semblablement sont vne lune à aller avec leurs barques depuis *Saincte Croix* jusques à vne terre où il n'y a

Recit de
la riviere
du Sa-
guenay.

Peuples
vêtus de
draps cõ-
me nous.

Voy ce
qu'en dit
Chapleain
ci-dessus,
chap. 8.
& 9.

Riviere
des Iro-
quois,
Pais sans
hiver.

*Fruits
d'icelui.
Huile, ou
baume
tiré des
arbres.*

jamais glaces ni neges, mais qu'en cette-dite terre y a guerre continuelle les vns contre les autres, & qu'en icelle y a Orenge, Amandes, Noix, Prunes, & autres sortes de fruits & en grande abondance, & font de l'huile qu'ilz tirent des arbres tres-bonne à la guerison des playes. Et nous ont dit les hommes & habitans d'icelle terre estre vêtus & accoutrez de peaux comme eux. Apres leur avoir demandé s'il y a de l'or & du cuivre, nous ont dit que non. I'estime à leur dire, ledit lieu estre vers la Terre-neuve où fut le Capitaine Jean Verrazzan à ce qu'ilz montrent par leurs signes & merches.

*Méchan-
eté de
Taignu-
ragni
Doma-
gaya.
N'est bon
d'amener
les sau-
vages en
France.*

Et d'empuis de jour en autre venoit ledit peuple à noz navires, & apportoit force Anguilles & autres poissons pour avoir de notre marchandise, dequoy leur estoient baillez couteaux, alenes, parenôtres, & autres mêmes choses, dont se contentoient fort. Mais nous aperceumes que les deux méchans qu'avions apporté leur disoient & donnoient à entendre que ce que nous leur baillions ne valloit rien, & qu'ils auroient aussi-tôt des hachots comme des couteaux pour ce qu'ilz nous bailloïent, nonobstant que le Capitaine leur eust fait beaucoup de presens, & si ne cessoient à toutes heures de demander audit Capitaine, lequel

*Hagon-
chouda.
Avis de
se donner
de garde.*

fut averti par vn Seigneur de la ville de Hagonchouda qu'il se donnat garde de Donnacona, & desdits deux méchans, & qu'ils estoient Agosjuda, qui est à dire traitres, & aussi en fut averti par aucuns dudit Canada, & aussi que nous aperceumes de leur malice, par ce qu'ilz vou-

loient retirer les trois enfans que ledit *Donnacona* avoit donné audit Capitaine. Et de fait firent fuir la plus grande des filles du navire. Apres laquelle ainsi fuie, fit le Capitaine prédre garde aux autres; & par l'avertissement desdits *Taiguragni* & *Domagaya* s'abstindrent & deporterent de venir avec nous quatre ou cinq jours, sinon aucuns qui venoient en grande peur & crainte.

Mais voyant la malice d'eux, doutans qu'ilz ne songeassent aucune trahison, & venir avec vn amas de gens sur nous, le Capitaine fit renforcer le Fort tout à l'entour de gros fossez, larges, & parfonds, avec porte à pont-levis & renfort de paux de bois au contraire des premiers. Et fut ordonné pour le guet de la nuit pour le temps avenir cinquante hommes à quatre quarts, & à chacun changement desdits quarts les trompettes sonnantes. Ce qui fut fait selon ladite ordonnance. Et lesdits *Donnacona*, *Taiguragni*, & *Domagaya* estans avertis dudit renfort, & de la bonne garde & guet que l'on faisoit furent courroucez d'estre en la malgrace du Capitaine: & envoyerent par plusieurs fois de leurs gens, feignans qu'ilz fussent d'ailleurs, pour voir si on leur feroit déplaisir, desquels on ne tint conte, & n'en fut fait ni montré aucun semblant. Et y vindrent lesdits *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres plusieurs fois parler audit Capitaine, vneriviere entre-deux, lui demandant s'il estoit marié, & pourquoy il n'alloit les voir. Et le Capitaine leur répondit qu'ilz n'estoient que traitres, &

*Renfort
cemen
du Fort.
Pont-le-
vis.*

*Guet or-
donné
pour la
nuit*

*Trom-
pette son-
nante à
chacun
quart.*

*Repro-
che fait
aux sau-
vages.*

méchans, ainsi qu'on lui avoit rapporté: & aussi qu'il l'avoit apperceu en plusieurs sortes, comme de n'avoir tins promesse d'aller à *Hochelaga*, & d'avoir retiré la fille qu'on lui avoit donnée, & autres mauvais tours qu'il lui nomma. Mais pour tout ce, que s'ilz vouloient estre gens de bien, & oublier leur mal-volonté, il leur pardonnoit, & qu'ilz viussent feurement à bord faire bonne chere comme pardevant. Desquelles paroles remercierent ledit Capitaine, & lui promirent qu'ilz lui rendroient la fille qui s'en estoit fuie, dans trois jours. Et le quatrième jour de Novembre *Domagaya* accompagné de six autres hommes, vindrent à noz navires pour dire au Capitaine que le Seigneur *Donnacona* estoit allé par le pais chercher ladite fille, & que le lendemain elle lui seroit par lui menée. Et outre dit que *Taiguragni* estoit fort malade, & qu'il prioit le Capitaine lui envoyer vn peu de sel & de pain. Ce que fit ledit Capitaine, lequel lui manda que c'estoit lefus qui estoit marri contre lui pour les mauvais tours qu'il avoit cuidé jouer.

Et le lendemain ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & plusieurs autres vindrent & amenerent ladite fille, la representent audit Capitaine, lequel n'en tint conte, & dit qu'il n'en vouloit point, & qu'ilz la remenassent. A quoy répondirent faisans leur excuse, qu'ilz ne lui avoient pas conseillé s'en aller, ains qu'elle s'en estoit allée parce que les pages l'avoient battue, ainsi qu'elle leur avoit dit: & prièrent de rechercher ledit Capitaine de la reprendre, &

eux-mêmes la menerent jusques aux navires. *Recon-*
 Apres lesquelles choses le Capitaine comman- *ciliation*
 da apporter pain & vin, & les fétoya. Puis prin- *des Sau-*
 drent congé les vns des autres. Et depuis sont *vages a-*
 allé & venu à noz navires, & nous à leur de- *vecle Ca-*
 meurance en aussi grand' amour que pardevât. *pitaine*
Quartier

Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & in-
coneuë entre les François: Devotions & vœux:
Ouverture d'un corps mort: Dissimulation en-
vers les Sauvages, sur lesdites maladies & mor-
talité: Guérison merveilleuse d'icelle maladie.

CHAP. XXIV.



V mois de Décembre fumes
 auertis que la mortalité s'estoit
 mise audit peuple de *Stadaco-*
 né, tellement que ja en estoient
 morts par leur confession plus
 de cinquante. Au moyen de
 quoy leur fines defenses de non venir à notre
 Fort, ny entour nous. Mais nonobstât les avoir
 chassé commença la mortalité entour nous
 d'une merveilleuse sorte, & la plus inconeuë.
 Car les vns perdoient la soutenuë, & leur de-
 venoient les jambes grosses & enflées, & les
 nerfs retirez, & noircis comme charbons, &
 aucunes toutes semées de gouttes de sang,
 comme pour pre. Puis montoit ladite maladie
 aux hanches, cuisses, épaules, aux bras, & au
 col. Et à tous venoit la bouche si infecte

Mortali-
té entre
les Sau-
vages.

Maladie
inconeuë
entre les
François

& pourrie par les gencives, que toute la chair en tomboit julques à la racine des dents, lesquelles tomboient préque toutes. Et tellement s'éprint ladite maladie en nōz trois navires, qu'à la mi-Fevrier de cent dix hommes que nous estions il n'y en avoit pas dix sains, tellement que l'un ne pouvoit secourir l'autre. Qui estoit chose pitieuse à voir, considéré le lieu où nous estions. Car les gens du pais venoient tous les jours devant nōtre Fort qui peu de gēs voyoiet debout, & ja y en avoit huit de morts, & plus de cinquante où on n'esperoit plus de vie. Nōtre Capitaine voyant la pitié & maladie ainsi emeuë fait mettre le monde en prieres & oraisons, & fit porter vne image & remembrance de la Vierge Marie contre vn arbre distant de nōtre Fort d'un trait d'arc le travers les neges & glaces, & ordonna que le Dimanche ensuivant l'on diroit audit lieu la Messe, & que tous ceux qui pourroient cheminer tant sains que malades iroient à la procession chantans les sept Pseaumes de David, avec la Litanie en priant ladite Vierge qu'il lui pleust prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous. Et la Messe dite & chantée devant ladite image, se fit le Capitaine pelerin à nōtre Dame, qui le fait de prier à Roquemadou [ou pour mieux dire, à Roque amadou, c'est à dire des amans. C'est un bourg en Quercy, où il y va force pelerins] promettant y aller si Dieu lui donnoit grace de retourner en France. Celui jour trespassa Philippe Rougemont natif d'Amboise, de l'aage d'environ vingt ans.

Cent dix hommes en l'équipage de Jacques Quartier

Devoitōs contre la maladie.

Vœu à nōtre Dame de Roquemadou.

Et pource que ladite maladie estoit incon-
 neuë fit ledit Capitaine ouvrir le corps pour
 voir si aurions aucune conoissance d'icelle,
 pour preserver si possible estoit le parfus. Et fut
 trouvé qu'il avoit le cœur tout blanc, & fletri,
 environné de plus d'un pot d'eau, rousse com-
 me datte. Le foye beau, mais avoit le poulmôn
 tout noirci & mortifié, & s'estoit retiré tout
 son sang au dessus de son cœur. Car quand il
 fut ouvert sortit au dessus du cœur vne grande
 abondance de sang noir & infect. Pareillemēt
 avoit la ratte vers l'échine vn peu entamée en-
 viron deux doigts, comme si elle eust esté frot-
 tée sus vne pierre rude. Apres cela veu lui fut
 ouvert & incisé vne cuisse, laquelle estoit fort
 noire par dehors, mais pardedans la chair fut
 trouvée assez belle. Ce fait fut inhumé au
 moins mal que l'on peut. Dieu par sa saincte
 grace pardoint à son ame, & à tous trespassés,
Amen.

*Ouverture d'un
 corps
 mort de
 la mala-
 die inco-
 neuë.*

Et depuis, de jour en autres'est tellement
 continuée ladite maladie, que telle heure a esté
 que par tout lesdits trois navires n'y avoit pas
 trois hommes sains. De sorte qu'en l'un desdits
 navires n'y avoit homme qui eust peu descen-
 dre souz le tillac pour tirer à boire tant pour
 lui que pour les autres. Et pour l'heure y en
 avoit ja plusieurs de morts, lesquels il nous cō-
 vint mettre par foiblesse souz les neges. Car il
 ne nous estoit possible de pouvoir pour lors
 ouvrir la terre qui estoit gelée, tant estions foi-
 bles, & avions peu de puissance. Et si estions en
 vne crainte merveilleuse des gens du pais qu'ils

*Grande
 debilité.*

*Morts
 souz la
 neges.*

ne s'apperceussent de nôtre pitié & foiblesse. Et pour couvrir ladite maladie, lors qu'ilz venoient pres de nôtre Fort, nôtre Capitaine, que Dieu a toujours preservé debout, sortoit audevant d'eux avec deux ou trois hommes, tant sains, que malades, lesquels il faisoit sortir après lui. Et lors qu'il les voyoit hors du parc, faisoit semblant les vouloir battre, & crians, & leur jertans bâtons après eux, les envoyant à bord, montrant par signes esdits Sauvages qu'il faisoit besongner les gens dedans les navires: les vns à gallifester, les autres à faire du pain & autres besongnes, & qu'il n'estoit pas bon qu'ilz vissent chommer de hors, ce qu'ilz croyoient. Et faisoit ledit Capitaine battre & mener bruit esdits malades dedans les navires avec batons & cailloux feignans gallifester. Et pour lors estions si épris de ladite maladie qu'avions quasi perdu l'esperance de jamais retourner en France, si Dieu par sa bonté infinie & misericorde ne nous eust regardé en pitié, & donné conoissance d'un remede contre toutes

*Remede
merveil-
leux.* maladies le plus excellent qui fut jamais veu ni trouvé sur la terre, ainsi que nous dirons maintenant. Mais premierement faut entendre que depuis la mi-Novembre jusques au dix-huitième jour d'Avril avons esté continuellement enfermés dedans les glaces, lesquelles avoient plus de deux brasses d'épaisseur: & dessus la terre y avoit la hauteur de quatre piez de nege & plus de deux brasses d'épaisseur: tellement qu'elle estoit plus haute que les bords de nos navires, lesquelles ont duré jusques audit temps: en

*Glaçes
épaisses
de deux
brasses.*

sorte que noz bruvages estoient tout gelez dedans les futailles, & par dedans lesdits navires tant bas que haut estoit la glace contre les bois à quatre doigtz d'épessueur: & estoit tout ledit fleuve par autant que l'eau douce en contient jusques au dessus de *Hochelaga*, gelé. Auquel temps nous deceda jusques au nombre de 25. personnes des principaux & bons compagnons qu'eussions, lesquels moururent de la maladie susdite: & pour l'heure y en avoit plus de quarante en qui on n'esperoit plus de vie, & le parus tous malades, que nul n'en estoit exempté, excepté trois ou quatre. Mais Dieu par sa sainte grace nous regarda en pitié, & nous envoya vn remede de nôtre guérison & santé de la sorte & maniere que nous allons dire.

Vingtcinq personnes decedées de la maladie susdite.

Vn jour nôtre Capitaine voyant la maladie si emeüe & les gens si fort épris d'icelle, estant sorti hors du Fort, & y promenant sur la glace, apperceut venir vne bende de gens de *Stadaconné*, en laquelle estoit *Domagaya*, lequel le Capitaine avoit veu depuis dix ou douze jours fort malade de la propre maladie qu'avoient ses gens: Car il avoit vne de ses jambes aussi grosse qu'un enfant de deux ans, & tous les nerfs d'icelle retirez, les dents perduës & gâtées, & les gencives pourries & infectes. Le Capitaine voyant ledit *Domagaya* sain & guéri fut fort joyeux esperant par lui savoir comme ils estoit guéri, à fin de donner aide & secours à ses gens. Et lors qu'ilz furent arrivez pres le Fort, le Capitaine lui demanda comme il s'estoit guéri de sa maladie:

Stadaconné, c'est le village des Canadiens. Sauvage ayant la même maladie.

Remede le quel *Domagaya* répondit qu'avec le jus des
contre la feuilles d'un arbre & le marq il s'estoit gueri,
maladie & que c'estoit le singulier remede pour cette
susdite. maladie. Lors le Capitaine demanda s'il y en
 avoit point là entour, & qu'il lui en montrat,
 pour guerir son serviteur qui avoit prins ladite
 maladie en la maison du seigneur *Donnacona*. ne
 lui voulut declarer le nombre des compagnons
 qui estoient malades. Lors ledit *Domagaya* en-
 voya deux femmes avec nôtre Capitaine pour
 en querir, lesquelles en apporterent neuf ou
 dix rameaux, & nous montrerent qu'il falloit
 piler l'écorce & les feuilles dudit bois, & met-
 tre le tout bouillir en eau, puis boire de ladite
 eau de deux jours l'un, & mettre le marq sur
 les jambes enflées & malades, & que de tou-
 tes maladies ledit arbre guerissoit. Et s'appelle
 ledit arbre en leur langage *Annedda*.

Tôt-apres le Capitaine fit faire du breuva-
 ge pour faire boire és malades, desquels n'y
 avoit nul d'eux qui voulut icelui essayer, sinon
 vn ou deux qui se mirent en aventure d'icelui
 essayer. Tôt après qu'ils en eurent beu ils eu-
 rent l'avantage, qui se trouva estre vn vray &
 evident miracle. Car de toutes maladies de-
 quoy ils estoient entachés, apres en avoir beu
 deux outrois fois, recouvrerent santé & gue-
 rison; tellement que tel des compagnons qui
 avoit la verole puis cinq ou six ans auparavant
 la maladie, a esté par icelle medecine curé net-
 tement. Apres ce avoir veu y a eu telle presse
 qu'on se vouloit tuer sur ladite medecine à qui
 premier en auroit: de sorte qu'un arbre aussi

Miracle
de gueri-
son.

Guerison
de Verole

gros & aussi grand que je vis jamais arbre, a esté employé en moins de huit jours; lequel a fait telle operation, que si tous les medecins de Louvain & Mont-pellier y eussent esté avec toutes les drogues d'Alexandrie, ilz n'en eussent fait en vn an, que ledit arbre en a fait en huit jours. Car il nous a tellement prouité, que tous ceux qui en ont voulu vser ont recouvert santé & guerison, la grace à Dieu.

Souçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages : Retour d'icelui avec multitude de gens: Débilité des François: Navire delassé pour n'advoir la force de le remener : Recit des richesses du Saguenay, & autres choses merueilleuses.

CHAP. XXV.



DV R A N T le temps que la maladie & mortalité régnoit en noz navires, se partirent *Donnacona*, *Tauragani*, & plusieurs autres feignans aller prendre des cerfs & autres bêtes, lesquels ils nomment en leur langage *Ajonnesta*, & *Asquenodo*, par ce que les neges estoient grandes, & que les glaces estoient ia rompuës dedans le cours du fleuve: tellement qu'ilz pourroient naviger par icelui: Et nous fut par *Domagaya*, & autres dit, qu'ilz ne seroient que quinze jours: ce que croyons: mais ilz furent deux mois sans retourner. Au moyen dequoy eumes suspe-

Souppçon
sur les
sauva-
ges.

ction qu'ilz ne se fussent allé amasser grand nombre de gens pour nous faire déplaire, parce qu'ilz nous voyoient si affoiblis. Nonobstant qu'avions mis si bon ordre en nôtre fait, que si toute la puissance de leur terre y eust esté, ilz n'eussent sçeu faire autre chose que nous regarder. Et pendant le temps qu'ils estoient dehors vënoient tous les jours force gens à noz navires, comme ils avoient de coutume, nous apportans de la chair fraîche de cerfs, daims, & poissons fraiz de toutes sortes qu'ilz nous vendoient assez cher, ou mieux l'aimoient remporter, parce qu'ils avoient nécessité de vivres pour l'ors, à cause de l'hiver qui avoit esté long, & qu'ilz avoient mangé leurs vivres & etouremens.

Grande
assemblée
de sau-
vages.

Et le vingt-vnième jour du mois d'Avril *Domagaya* vint à bord de noz navires accompagné de plusieurs gens, lesquels estoient beaux & puissans, & n'avions accoutumé de les voir, qui nous dirent que le seigneur *Donnacona* seroit le lendemain venu, & qu'il apporterait force chair de cerf, & autre venaison. Et le lendemain arriva ledit *Donnacona*, lequel amena en sa compagnie grand nombre de gens audit *Stadaconé*. Ne sçavions à quelle occasion,

Vn na-
vire lais-
sé pour
n'avoir
eu la for-
ce de le
ramener. Croix.

ni pourquoy. Mais comme on dit en vn proverbe, qui de tout se garde & d'aucuns s'échappe. Ce que nous estoit de nécessité: car nous estions si affoiblis, tant de maladies, que de noz gens morts, qu'il nous falut laisser vn de noz navires audit lieu de Sainte

Le Capitaine estant averti de leur venuë, & qu'ils avoient amené tant de peuple, & aussi que *Domagaya* le vint dire audit Capitaine, sans vouloir passer la riviere qui estoit entre nous & ledit *stadaconé*, ains fit difficulté de passer. Ce que n'avoit accoutumé de faire, au moyen dequoy eumes suspicion de trahison. Voyant ce ledit Capitaine envoya son serviteur nommé Charles Guyot, lequel estoit plus que nul autre aimé du peuple de tout le pais, pour voir qui estoit audit lieu, & ce qu'ilz faisoient, ledit serviteur feignant estre allé voir ledit Seigneur *Donnacona*, par-ce qu'il avoit demeuré long temps avec lui, lequel lui porta aucun present. Et lors que ledit *Donnacona* fut averti de sa venuë, fit le malade, & se coucha, disant audit serviteur qu'il estoit fort malade. Apres alla ledit serviteur en la maison de *Taiguragni* pour le voir, où par tout il trouva les maisons si pleines de gens qu'on ne se pouvoit tourner, lesquels on n'avoit accoutumé de voir: & ne voulut permettre ledit *Taiguragni* que ledit serviteur allât és autres maisons, ains le convoya vers les navires enviro la moitié du chemin: & lui dit que si le Capitaine lui vouloit faire plaisir de prendre vn seigneur du pais nommé *Agona*, lequel lui avoit fait de plaisir, & l'emmener en France, il feroit tout ce que voudroit ledit Capitaine, & qu'il retournat le lendemain dire la réponse.

Quand le Capitaine fut averti du grand nombre de gens qui estoient audit *stadaconé*, ne sçachant à quelle fin se delibera leur jouer

vne finesse, & prendre leur Seigneur, *Taiguragni*, *Domagaya*, & des principaux : & aussi qu'il estoit bien deliberé de mener ledit Seigneur *Donnacona* en France, pour conter & dire au Roy ce qu'il avoit veu és pais Occidentaux des merveilles du monde. Car il nous a certifié avoir esté à la terre du *Saguenay*, où il y a infini

*Richesses
du pais
des ague-
nay.*

*Recit
merveil-
leux du
sauvage
Donna-
cona.*

Or, Rubis, & autres richesses : & y sont les hommes blancs comme en France, & accoutrez de draps de laine. Plus dit avoir veu autre pais où les gens ne mangent point, & n'ont point de fondement, & ne digerent point, ains sont seulement eau par la verge. Plus dit avoir esté en autre pais de *Picquenians*, & autres pais où les gens n'ont qu'une jambe, & autres merveilles longues à raconter. Ledit Seigneur est homme ancien, & ne cessa jamais d'aller par pais depuis sa conoissance, tant par fleuves, rivieres que par terre.

Après que ledit serviteur eut fait son message, & dit à son maitre ce que ledit *Taiguragni* lui mandoit, renvoya le Capitaine son dit serviteur le lendemain dire audit *Taiguragni* qu'il le vint voir, & lui dire ce qu'il voudroit, & qu'il lui feroit bonne chere, & partie de son vouloir. Ledit *Taiguragni* lui manda qu'il viendrait le lendemain, & qu'il meneroit *Donnacona*, & ledit homme qui lui avoit fait déplaisir. Ce que ne fit; ains fut deux jours sans venir, pendant lequel temps ne vint personne és navires dudit *Stadaconé*, comme avoient de coutume, mais nous fuyoient comme si les eussions voulu tuer. Lors apperceumes leur mauvaitié.

Et pource qu'ilz furent avertis que ceux de *stadin* alloient & venoient entour nous, & que leur avions abandonné le fond du navire que laissons pour avoir les vieux cloux, vindrent tous le tiers jour dudit *stadaconé* de l'autre bord de la riviere, & passerent la plus grand' partie d'eux en petits bateaux sans difficulté. Mais ledit *Donnacoma* n'y voulut passer; & furent *Taignuragni* & *Domagaya* plus d'une heure à parlementer ensemble avant que vouloir passer: mais en fin passerent & vindrent parler audit Capitaine. Et pria ledit *Taignuragni* le Capitaine vouloir prendre & emmener ledit homme en France. Ce que refusa ledit Capitaine, disant que le Roy son maître lui avoit defendu de non amener homme ni femme en France; mais bien deux ou trois petits garçons, pour apprendre le langage. Mais que volontiers l'emmeneroit en Terre-neuve, & qu'il le mettroit en vne ile. Ces paroles disoit le Capitaine pour les assurer, & à celle fin d'amener ledit *Donnacoma*, lequel estoit demeuré de là l'eau. Desquelles paroles fut fort joyeux ledit *Taignuragni*, esperant ne retourner jamais en France; & promit audit Capitaine de retourner le lendemain, qui estoit le jour de sainte Croix; & amener ledit seigneur *Donnacoma*, & tout le peuple audit *stadaconé*.

Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauvages , pour les amener en France , & faire recit au Roy des merveilles du Sanguenay : Lamentations des Sauvages : Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.

C H A P. XXVI.

*Croix
plantée.*



*Je croy
qu'il
veut dire
Anti-
que.*

E troisieme jour de May jour & fête Saincte Croix, pour la solennité & fête le Capitaine fit planter vne belle Croix de la hauteur d'environ trente-cinq piez de longueur, souz le crozillon de laquelle y avoit vn écusson en bosse des armes de France: & sur icelui estoit écrit en lettre Attique FRANCISEVS PRIMVS DEI GRATIA FRANCORVM REX REGNAT. Et celui jour environ midi vindrent plusieurs gens de *Stadaconé* tant hommes, femmes, qu'enfans qui nous dirent que leur Seigneur *Donnacona, Taiguragni, Domagaya,* & autres qui estoient en sa compagnie, venoient; dequoy fumes ioyeux, esperans nous en saisir, lesquels vindrent environ deux heures apres midi. Et lors qu'ilz furent arrivez devant noz navires nôtre Capitaine alla saluer le seigneur *Donnacona*, lequel pareillement lui fit grand' chere, mais toutefois avoit l'œil au bois & vne crainte merveilleuse. Tot-apres arriva

Taiguragni, lequel dit audit seigneur *Donnacona* qu'il n'entrât point dedans le Fort. Et lors fut par l'un de leurs gens apporté du feu hors dudit Fort, & allumé pour ledit seigneur. Nôtre Capitaine le pria de venir boire & manger dedans les navires, comme avoit de coutume, & semblablement ledit *Taiguragni*, lequel dit que tantôt ilz iroient. Ce qu'ilz firent; & entrèrent dedans ledit Fort. Mais auparavant avoit esté nôtre Capitaine averti par *Domagaya* que ledit *Taiguragni* avoit mal parlé, & qu'il avoit dit au seigneur *Donnacona* qu'il n'entrât point dedans les navires; Et nôtre Capitaine voyant ce fortir hors du parc, où il estoit, & voir que les femmes s'en fuioient par l'aveuglement dudit *Taiguragni*, & qu'il ne demouroit que les hommes, lesquels estoient en grand nombre. Et commanda le Capitaine à ses gens prendre ledit seigneur *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & deux autres des principaux qu'il montra; puis qu'on fit retirer les autres. *Prise des*
 après ledit seigneur entra de sans avec ledit *princi-*
 Capitaine. Mais tout soudain ledit *Taiguragni* *paux d'e-*
 vint pour le faire sortir. Nôtre Capitaine voyant *tre les*
 qu'il n'y avoit autre ordre se prit à crier qu'on *sauva-*
 les print. Auquel cri sortirent les gens dudit *ges.*
 Capitaine, lesquels prirent ledit seigneur, & ceux qu'on avoit délibéré prendre. Lesdits Canadiens voyans ladite prise, commencèrent à fuir & courir comme brebis devant le loup, les uns le travers la rivière, les autres parmi les bois, cherchât chacun son avantage. Ladite prise ainsi faite des dessusdits, & que les

autres se furent tous retirez, furent mis en seu-
re garde ledit seigneur, & ses compagnons.

La nuit venuë vindrent devant noz navi-
res. (la riviere entre deux) grand nombre de
peuple dudit *Donnacoma* huchans, & hurlans
toute la nuit comme loups, crians sans cesse

Lamen-
tations
des sau-
vages.

Agobanna, Agobanna, pensans parler à lui. Ce
que ne permit ledit Capitaine pour l'heure,
ni le matin jusques environ midi. Parquoy
nous faisoient signe que les avions tué & pen-
du. Et environ l'heure de midi retournèrent
derechef, & aussi grand nombre qu'avions
veu de notre voyage pour vn coup, eux tenans
cachez dedans le bois, fors aucuns d'eux qui
crioient & appelloient à haute voix ledit *Don-*

Donna-
coma Ca-
pitaine
des Ca-
nadiens
pris pour
estre pre-
sente au
Roy.

Haran-
gue de
Donna-
coma aux
sauva-
ges.

nacona. Et lors commanda le Capitaine faire
monter ledit *Donnacoma* haut pour parler à eux.
Et lui dit ledit Capitaine qu'il fist bonne chere,
& qu'apres avoir parlé au Roy de France son
maître, & conté ce qu'il avoit veu au *Saguenay*,
& autres lieux, il revierdroit dans dix ou dou-
ze lunes, & que le Roy lui feroit vn grand
present Dequoy fut fort joyeux ledit *Donna-*
coma, lequel le dit és autres en parlant à eux, les-
quels en firent trois merveilleux cris en signe de
joye. Et à l'heure firent lesdits peuples & *Don-*
nacona entre eux plusieurs predications & ce-
remonies, lesquelles il n'est possible d'écrire
par faute de l'entendre. Notre Capitaine dit
audit *Donnacoma* qu'ilz vinsent seurement de
l'autre bord pour mieux parler ensemble, &
qu'il les asseuroit. Ce que leur dit ledit *Donna-*
coma. Et sur ce vindrent vne barque des prin-
ci-

paux à bord desdits navires, lesquels derechef commencerent à faire plusieurs prechemens en donnant loüange à nôtre Capitaine, & lui firent present de vingt-quatre colliers d'Esmeraldi, qui est la plus grande richesse qu'ils ayent en ce monde. Car ils l'estiment mieux qu'or ni argent.

Après qu'ils eurent assez parlementé, & devisé les vns avec les autres, & qu'il n'y avoit remede audit seigneur d'eschapper, & qu'il falloit qu'il vint en France, il leur commanda qu'on lui apportat vivres pour manger par mer, & qu'on les lui apportat le lendemain.

Nôtre Capitaine fit present audit seigneur de deux pailles d'airain, & de huit hachots, & autres menuës besongnes, comme couteaux & patenôtres: dequoy fut fort joyeux, à son semblant, & les envoya à les femmes & enfans. Perilleusement donna ledit Capitaine à ceux qui estoient venus parler audit seigneur aucuns petits presens, desquelz remercierent fort ledit Capitaine. A tant se retirerent, & s'en allerent à leurs logis.

Le lendemain cinquième jour dudit mois au plus matin ledit peuple retourna en grand nombre pour parler à leur seigneur, & envoyerent vne barque qu'ils appellent *Casurni*, en laquelle y estoient quatre femmes, sans y avoir aucuns hommes, pour le doute qu'ils avoient qu'on ne les retint, lesquelles apportèrent force vivres: sçavoir gros mil, qui est le blé duquel ils vivent, chair, poisson, & autres provisions à leur mode: esquelles apres estre arrivées es na-

vires fit le Capitaine bon recueil. Et pria *Donacona* le Capitaine qui leur dist que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il ameneroit le dit *Donacona* à *Canada*: & ce disoit pour les contenter. Ce que fit ledit Capitaine: dont lesdites femmes firent vn grand semblant de joye, & montrans par signes & paroles audit Capitaine que mais qu'il retournaît & amenât ledit *Donacona*, & autres, ilz lui feroient plusieurs presens. Et lors chacune d'elles donna audit Capitaine vn collier d'*Esurgni*, puis s'en allerent del'autre bord de la riviere, où estoit tout le peuple dudit *Stadaconé*: puis se retirerent, & prindrent congé dudit seigneur *Donacona*.

*Echarpes
d'Esur-
gni don-
nées au
Capitai-
ne Quar-
tier.*

*Retour du Capitaine Jacques Quartier en France:
Rencontre de certains Sauvages qui avoient des
couteaux de cuivre: Presens reciproques entre les-
dits Sauvages & ledit Capitaine: Descriptions
des lieux ou la route s'est adressée.*

CHAP. XXVII.

*Retour
en France.*

*Ile d'Or-
leans.
Ile és
Coudres.*



LE Samedi sixième jour de May nous appareillames du havre Sainte Croix, & vimmes poser au bas de l'ile d'Orleans environ douze lieux dudit Sainte Croix. Et le Dimanche vimmes à l'ile és Coudres, où avons esté iusques au lundi sezième jour dudit mois laissans amortir les eaux, lesquelles estoient trop courantes & dangereuses

pour avaller ledit fleuve. Pendant lequel temps vindrent plusieurs barques des peuples sujets de *Donnacona*, lesquels venoient de la riviere du *Saguenay*. Et lors que par *Domagaya* furent avertis de la prise d'eux, & la façon & maniere, comme on menoit ledit *Donnacona* en France, furent bien étonnez. Mais ne laisserent à venir le long des navires parler audit *Donnacona*, qui leur dit que dans douze lunes il retourneroit, & qu'il avoit bon traitement avec le Capitaine & compagnons. Dequoy tous à vne voix remercièrent ledit Capitaine, & donnerent audit *Donnacona* trois pacquets de peaux de Bièvres, & loups marins, avec vn grand couteau de cuir rouge, qui vient dudit *Saguenay*, & autres choses. Ilz donnerent aussi au Capitaine vn collier d'*Esurgni*. Pour lesquels presens leur fit le Capitaine donner dix ou douze hachotz, desquels furent fort contens & joyeux, remerciens ledit Capitaine: puis s'en retournerent.

Le passage est plus seur & meilleur entre le Nort & ladite ils, que vers le Su, pour le grand nombre de basses, bancs, & rochers qui y sont, & aussi qu'il y a petit fond.

Le lendemain seizième de May nous appareillames de ladite *Ile és Coudres*, & vimmes poser à vne ile qui est à environ quinze lieuës d'icelle *Ile és Coudres*, laquelle est grande d'environ cinq lieuës de long: & là posames celui jour pour passer la nuit, esperans le lendemain passer les dangers du *Saguenay*, lesquels sont

*Rencôtre
des Sauvages.*

*Donnacona
témoigne
qu'il a
bon traitement.*

*Couteau
de cuir
rouge.*

*Presens
mutuels.*

*De quel
côté faut
passer à
l'ile aux
Coudres.*

*Dangers
du Sa-
guenay.*

fort grans. Le soir fumes à ladite ile, où trouva-
mes grand nombre de lievres, desquels nous
eumes quantité. Et pource la nommames l'ile
ile és *és Lievres.* Et la nuit le vent vint contraire, &
Lievres. en tourmente, tellement qu'il nous fallut rela-
cher à l'ile és Coudres d'où estions partis, par-
ce qu'il n'y a autre passage entre lescites iles, &
y fumes jusques au jour dudit mois, que
le vent vint bon, & tant fimes par nos iournées
que nous passames jusques à *Hognedo*, entre
l'ile de l'Assumption & ledit *Hognedo*: lequel
Hognedo passage n'avoit pardevant esté decouvert: & fi-
mes courir jusques le travers du *Cap de Prato*,
qui est le commencement de la *Baye de Chaleur*.
Et parce que le vent estoit convenable & bon à
plaisir, fimes porter le jour & la nuit. Et le len-
demain vimmes querir au corps l'ile de *Briou*, ce
que voulions faire pour la barge de notre che-
min, gisant les deux terres Suest & Norouest
vn quart de l'Est & de l'Ouest: & y a entre eux
cinquante lieues. Ladite ile est en quarante sept
degrez & demi de latitude.

Le Jeudy vingt-cinquième jour dudit
mois jour & fête de l'Ascension nostre Sei-
gneur nous trouvames à vne terre & sillon de
basses araines, qui demeurent au Surouest de
Chose ladite ile de *Briou* environ huit lieues, par sus
dange- lesquelles y a de grosses terres pleines d'arbres,
reuse & y a vne mer enclose, dont n'avions veu au-
quand le cune entrée ni ouverture par où entre icelle
vêt chas- mer.

se où l'on Et le Vendredi vingt-sixième, parce que
ne vent le vent chargeoit à la côte retournames à ladite
voit aller

ile de Brion, où fumes jusques au premier jour de Juin, & vimmes querir vne terre haute qui demeure au Suest de ladite ile, qui nous apparoissoit estre vne ile, & là reengeames environ vingt-deux lieuës & demie, faisans lequel chemin eumes conoissance de trois autres iles qui demeuroient vers les araines : & pareillement lescrites araines estre ile ; & ladite terre, qui est terre haute & vnie estre terre certaine se rabattant au Norouest. Apres lesquelles choses conueës retournames au cap de ladite terre qui se fait à deux ou trois caps hauts à merveilles, & grand profond d'eau, & la maree si courante, qu'il n'est possible de plus. Nous nommames celui cap *Le cap de Lorraine*, qui est en quarante-six degrez & demi ; au Su-duquel cap y a vne basse terre, & semblant d'entrée de riviere : mais il n'y a hable qui vaille, parsus lesquelles vers le Su demeure vn cap que nous nommames *Le cap saint Paul*, qui est au quarante-sept degrez vn quart.

Cap de Lorraine

Cap de saint Paul.

Le Dimanche troisième jour dudit mois jour & fête de la Pentecôte eumes conoissance de la côte d'Est-suest de Terre-neuve, estant à environ vingt-deux lieuës dudit cap. Et pour ce que le vent estoit contraire, fumes à vn hable que nous nommames *Le hable du saint Esprit*, jusques au Mardi qu'appareillames dudit hable & reconeumes ladite côte jusques aux *iles de saint Pierre*. Lequel chemin faisans tournames le long de ladite côte plusieurs iles & basses fort dangereuses estans en la route d'Est-Suest, & Ouest-Norouest à deux, trois,

Hable du saint Esprit.

Iles saints Pierre.

Terres-
neuves
hantées
avant

Iacques
Quartier.
Cap de
Razé
Hable de
Rongnou
si.

& quatre lieuës à la mer. Nous fumes ausdites *Iles saint Pierre*, & trouvames plusieurs navires tant de France que de Bretagne.

Depuis le jour saint Barnabé vnzième de Juin jusques au sezième dudit mois qu'appareillames desdites *Iles saint Pierre*, & vimmes au *Cap de Razé*, & entrames dedans vn hable nommé *Rongnou*, où primmes eau & bois pour traverser la mer : & là laissames vne de noz barques : & appareillames dudit hable de Lundi dix-neufième jour dudit mois ; & avec bon temps avons navigé par la mer : tellement que le sezième jour de Juillet sommes arrivez au hable de saint Malo, la grace au Createur : le priant faisant fin à nôstre navigation nous donner sa grace, & Paradis à la fin. Amen.

Rencontre des Montagnez (Sauvages de Tadoussac) & Iroquois : Privilège de celui qui est bleffé à la guerre : Ceremonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre : Contes fabuleux de la monstruosité des Armouchiquois : & De la Mine reluisante au soleil : & du Gougou ; Arrivée au Havre de Grace.

CHAP. XXVIII.

ANS r'amené le Capitaine Iacques Quartier en France, il nous faut retourner querir le sieur Champlain, lequel nous avons laissé à *Tadoussac*, à fin qu'il nous dise quelques nouvelles de ce qu'il aura veu & ouï parmi les Sauvages depuis que nous

l'avons quitté. Et afin qu'il ai^ovn plus beau champ pour jouir ses auditeurs, ie voy le sieur Prevert de Sainct Malo qui l'attend à l'ile Percée en intention de lui en bailler d'une: & s'il ne se contente de cela, lui bailler encores avec la fable des Armouchiquois la plaisante histoire du *Gougou* qui fait peur aux petits enfans, afin que par apres le sieur Cayet soit aussi de la partie en pranant cette monnoye pour bon aloy. Voici donc ce que ledit Champlain en rapporte en la conclusion de son voyage.

Estans arrivez à Tadoussac nous trouvames les Sauvages que nous avions reus contrez en la riviere des Iroquois, qui avoient fait rencontre au premier lac de trois canots Iroquois, lesquels ilz battirent & apporterent les têtes des Iroquois à Tadoussac, & n'y eut qu'un Montagnez blessé au bras d'un coup de flèche, lequel songeant quelque chose, il falloit que tous les dix autres le missent en execution pour le rendre content, croyant aussi que sa playe s'en doit mieux porter. Si cedit Sauvage meurt, ses parens vengeront sa mort, soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il faut que les Capitaines facent des presens aux parens du defunct, afin qu'ilz soient contens, ou autrement, comme j'ay dit ilz useroient de vengeance: qui est vne grande méchanceté entre eux. Premier que lesdits Montagnez partirent pour aller à la guerre, ilz s'assemblerent tous, avec leurs plus riches habits de fourrures, castors, & autres peaux, parez de pateres & cordons de diverses couleurs, & re.

Sauvages coupent la tête à leurs ennemis.

Ceremonies avant qu'aller à la guer.

s'assemblerent dedans vne grande place publique, où il y avoit au devant d'eux vn *Sagamé* qui s'appelloit *Bogourat* qui les menoit à la guerre & estoient les vns derriere les autres, avec leurs arcs & fleches, massues, & rondelles, dequoy ils se parent pour se battre: & alloient sautans les vns apres les autres, en faisant plusieurs gestes de leurs corps, ilz faisoient maints tours de limaçon: apres ilz commencerent à danser à la façon accoutumée, comme j'ay dit ci-dessus, puis ilz firent leur Tabagie, & apres l'avoir fait, les femmes se despouillerent toutes nues, parées de leurs plus beaux *Matachiaz*, & se mirent dedans leurs canots ainsi nues en dansant, & puis elles se vindrent mettre à l'eau en se battant à coups de leurs avirons, se jettant quantité d'eau les vnes sur les autres: toutefois elles ne se faisoient point de mal, car elles se paroient des coups qu'elles s'entre-ruoient. Apres avoir fait toutes ces ceremonies elles se retirerent en leurs cabanes, & les Sauvages s'en allerent à la guerre contre les Iroquois.

Partemēt
de Ta-
doussac.

Le sezième jour d'Aoust nous partimes de *Tadoussac*, & le dix-huitième dudit mois arrivames à l'ile percée, où nous trouvames le sieur *Prevert*, de *Saint Malo*, qui venoit de la mine où il avoit esté avec beaucoup de peine pour la crainte que les Sauvages avoient de faire rencontre de leurs ennemis, qui sont les *Armouchiquois*, lesquels sont hommes sauvages du tout monstrueux, pour la forme qu'ils ont: car leur tête est petite, & le corps court, les bras menus comme d'un eschelet, & les cuisses sem-

Conte
fabuleux
des Sau-
vages
Armou-
chiquois.

blement: les jambes grosses & longues, qui sont toutes d'une venue, & quand ilz sont assis sur leurs talons, les genoux leur passent plus d'un demi pied par dessus la tête, qui est chose étrange, & semblent estre hors de nature: Ilz sont neantmoins fort dispos, & determinez: & sont aux meilleures terres de toute la côte de la Cadie: Aussi les Souriquois les craignent fort. Mais avec l'assurance que ledit sieur de Prevvert leur donna, il les mena jusques à ladite mine, où les Sauvages le guiderent. C'est vne fort haute montagne, avançant quelque peu sur la mer, qui est fort reluisante au Soleil, où il y a quantité de verd de gris qui procede de ladite mine de cuivre. Au pié de ladite montagne, il dit, que de basse mer y avoit en quantité de morceaux de cuivre, comme il nous a esté montré, lequel tombe du haut de la montagne. Ce dit lieu où est la mine gist par les quarante-cinq degrez & quelques minutes.

*Mine de
cuivre
& de
verd de
gris.*

Il y a encore vne chose étrange digne de reciter que plusieurs Sauvages m'ont asseuré estre vray; C'est que proche de la baye de Chaleur riant au Su, est vne ile, où fait résidence vn monstre épouvantable, que les Sauvages appellent *Gougou*, & m'ont dit qu'il avoit la forme d'une femme: mais fort effroyable, & d'une telle grandeur, qu'ilz me disoient que le bout des mats de notre vaisseau ne lui fust pas venu jusques à la ceinture, tant ilz le peignent grand: & que souvent il a devoré & devore, beaucoup de Sauvages, lesquels il met dedans vne grande poche quand il les peut attrapper.

*Monstre
épouven-
table.*

Gougou.

& puis les mange: & disoient ceux qui avoient évité le péril de cette mal-heureuse bête, que sa poche estoit si grande, qu'il y eust peu mettre nôtre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles dedans cette ile, que les Sauvages appellent *Gougon*: & quand ilz en parlent, ce n'est qu'avec vne peur si étrange qu'il ne se peut dire de plus, & m'ont assuré plusieurs l'avoir veu: Même ledit sieur Prevost de Saint Malo en allant à la découverte des mines (ainsi que nous avons dit au chapitre precedent) m'a dit avoir passé si proche de la demeure de cette effroyable bête, que lui & tous ceux de son vaisseau entendoient des sifflemens étranges du bruit qu'elle faisoit: & que les Sauvages qu'il avoit avec lui, lui dirent, que c'estoit la même bête, & avoient vne telle peur, qu'ilz se cachoient de toutes parts, craignans qu'elle fust venue à eux pour les emporter: & qui me fait croire ce qu'ilz disent, c'est que tous les Sauvages en general la craignent, & en parlent si étrangement, que si je mettois tout ce qu'ilz en disent, l'on le tiendroit pour fables: mais je tiens que ce soit la résidence de quelque diable qui les tourmente de la façon. Voilà ce que j'ay appris de ce *Gougon*.

Le vingt-quatrième jour d'Aoust, nous partimes de *Sachepé*. Le deuxième jour de Septembre, nous faisons état d'estre aussi avant que le Cap de *Razé*. Le cinquième jour dudit mois nous entrâmes sur le Banc

où se fait la pécherie du poisson. Le sezième dudit mois nous estions à la sonde, qui peut estre à quelques cinquante lieues d'Ouessant. Le vingtième dudit mois nous arrivames par la grace de Dieu avec contentement d'un chacun, & tousiours le vent favorable au port du Havre de Grace.

*Arrivée
en Fran-
ce.*

Discours sur le Chapitre précédent: Credulité legere: Armouchiquois quels: Sauvages tousiours en crainte: Causes des terreurs Panniques, faulces visions, & imaginations: Gougou proprement que c'est: Auteur d'icelni: Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Censures sur certains auteurs qui ont écrit de la Nouvelle-France.

CHAP. XXIX.



R pour revenir aux Armouchiquois, & à la mal-bête du Gougou, il est arrivé en cet endroit au sieur Champlain ce qu'écrivit Pline de Cornelius Nepos, lequel il dit avoir creu tres-avidement (c'est à dire comme s'y portant de foy-mesme) les prodigieux mensonges des Grecs, quand il a parlé de la ville de Larah (ou *Lissa*) laquelle (souz la foy & parole-d'autrui) il a écrit estre forte, & beaucoup plus grande que la grande Carthage, & autres choses de même étoffe.

*Plin. l. 5.
chap. 1.
Corne-
lius Ne-
pos taxé
de legere
croyance.*

*Le Sieur
Prevert.*

*Armon-
chiquois
quels
hommes.*

*Sauva-
ges tou-
jours en
apprehen-
sion.*

Ainsi ledit Champlain s'estant fié au recit du sieur Prevert de saint Malo qui se donnoit carrière, a écrit ce que nous veions de rapporter touchant les Armonchiquois, & le Gongou; comme semblablement ce qui est de la lueur de la mine de cuivre. Toutes lesquelles choses iceluy Champlain a depuis reconu estre fauleuses. Car quant aux Armonchiquois ilz sont aussi beaux hommes (souz ce mot ie comprends aussi les femmes) que nous, bien composés & dispos, comme nous verrons ci apres. Et pour le regard du Gongou, ie laisse à penser à chacun quelle apparence il y a, encores que quelques Sauvages en parlent, & en ayent de l'apprehension, mais c'est à la façon qu'entre nous plusieurs esprits foibles craignent le Moine bouru. Et d'ailleurs ces peuples qui vivent en perpetuelle guerre, & ne sont iamais en assurance (portans avec eux cette malediction pour ce qu'ilz sont delaissez de Dieu) ont souvent des songes & vaines persuasions que l'ennemi est à leur porte, & ce qui les rend ainsi plains d'apprehensions, est par ce qu'ilz n'ont point de villes fermées; au moyen dequoy ilz se trouvent quelquefois & le plus souvent surpris & deffaits: ce qu'estant ne se faut émerveiller s'ils ont aucunesfois des terteurs Pâniques & des imaginations semblables à celles des hypochondriaques, leur estant avis qu'ils voyent & oyent des choses qui ne sont point: comme i'ai memoire d'avoir veu certains hommes bien resolus, & qui le cas avenant fussent allez courageusement à vne breche, neantmoins par vne

je ne sçay quelle debilité d'esprit bien beuvans & bien mangeans, estoit tourmentez del'ap-
 prehension continuelle qu'ils avoient qu'un
 mauvais demon les suivoit incessamment &
 les fraploit & se reposoit dessus eux. Ainsi en
 voyons-nous qui s'imaginent des loups-ga-
 roux. Ainsi plusieurs grands & petits ont peut
 des Esprits (quand ilz sont seules) au mouve-
 ment d'une souris. Ainsi les malades ayans l'i-
 magination troublée disent quelquefois qu'ils
 voyent tantôt vne vierge Marie, tantôt vn dia-
 ble, & autres fantâsies qui leur viennent au
 devant: ceci causé par le défaut de nourriture,
 ce qui fait que le cerveau se remplit de vapeurs
 melancholiques, qui apportent ces imagina-
 tions. Et ne sçay si ie doy point mettre en ce
 rang plusieurs anciens qui par les longs jeûnes
 (lesquels saint Basile n'approuve point) avoient
 des visions qu'ilz nous ont donné pour chose
 certaine, & y en a des livres pleins. Mais telle
 chose peut aussi arriver à ceux qui sont sains
 de corps, comme nous avons dit. Et les causes
 en sont partie exterieures, partie interieures.
 Les exterieures sont les fâcheries & ennuis; les
 interieures sont l'usage des viandes melancho-
 liques & corrompues; d'où s'elevent des va-
 peurs malignes & pernicieuses au cerveau, qui
 pervertissent les sens, troublent la memoire, &
 egarent l'entendement: item ces causes inte-
 rieures proviennent d'un sang melancholie &
 brûlé, contenu dans un cerveau trop chaud, ou
 dispersé par toutes les veines, & toute l'habitu-
 de du corps, ou qui abonde dans les hippo-

*Causés
des faul-
ses visions
imagi-
nations.*

chondres, dans la rate, & mesantere: d'où sont suscitées des fumées & noires exhalaisons, qui rendét le cerveau obscur, tenebreux, offusqué, & le noircissent & couvrent ni plus ni moins que les tenebres font la face du ciel: d'où s'ensuit immédiatement que ces noires fumées ne peuvent apporter aux hommes qui en sont couverts, que frayeurs & crainte. Or selon la diversité de ces exhalaisons provenantes d'une diversité & variété de sang, duquel sont produites ces fumées & suyes, il y a diverses sortes d'apprehensions & melancholies, qui attaquent diversément, & depravent sur tout les fonctions de la faculté imaginatrice. Car comme la variété du sang diversifie l'entendement, ainsi l'action de l'ame changée, change les humeurs du corps.

De cette mutation & dépravation d'humeurs, mémeement aux temperamens mélancholiques surviennent des bigarrées & étranges imaginations causées par ces fumées ou suyes noires engence de cette humeur melancholique.

Telle est la nature & l'humeur de quelques Sauvages, de qui toute la vie souillée de meurtres qu'ilz commettent les uns sur les autres, & particulièrement sur leurs ennemis, ils ont des apprehensions grandes; & s'imaginent un *Gougou*, qui est le boutreau de leurs consciences: ainsi que Cain apres le massacre de son frere Abel avoit l'ire de Dieu qui le talonnoit, & n'avoit en nulle part assurance, pensant toujours avoir ce *Gougou* devant les yeux: de sorte qu'il fut le premier qui dompta le cheval pour

Gougou
propre-
mēt c'est
le remord
de con-
science.
Cain.

prendre la fuite, & qui se renferma de murailles dans la ville qu'il bâtit: Et encores ainsi qu'Orestes, lequel on dit avoir esté agité des furies pour le parricide par lui commis en la personne de sa mere. Et n'est pas incroyable que le diable possédant ces petites ne leur donne beaucoup d'illusions. Mais proprement, & à dire la verité, ce qui a fortifié l'opinion du *Gougon* a esté le rapport dudit sieur Prevert, lequel contoit vn jour au sieur de Poutrincourt vne fable de même aloy, disant qu'il avoit veu vn Sauvage jouer à la croce contre vn diable, & qu'il voyoit bien la croce du diable jouer; mais quant à Monsieur le diable il ne le voyoit point. Le sieur de Poutrincourt qui prenoit plaisir à l'entendre, faisoit semblant de le croire pour lui en faire dire d'autres.

*Orestes.**Contes
du sieur
Prevert
auteur
du Gou-
gon.**La mine
de cuivre*

Et quant à la mine de cuivre reluisante au Soleil, ils'en faut beaucoup qu'elle soit comme l'Emeraude de *Maké*, de laquelle nous avons parlé au discours du second voyage fait au Bresil. Car on n'y voit que de la roche, au bas de laquelle se trouve des morceaux de frâc cuivre, tels que nous avons rapporté en France: & parmi la dite roche y a quelquefois du cuivre, mais il n'est pas si luisant qu'il eblouisse les yeux.

Or si ledit Champlain a esté credule, vn sçavant personnage que j'honore beaucoup pour sa grande literature, est encoste en plus grand' faute, ayant mis en sa Chronologie septenaire de l'histoire de la paix imprimée l'an

mil six cens cinq, tout le discours dudit Cham-
plein, sans nommer son autheur, & ayant bail-
lé les fables des Armouchiquois & du *Gougon*
pour bonne monnoye. Je croy que si le conte
du diable jöüant à la croce eust aussi esté im-
primé il l'eust creu, & mis par escrit, comme le
reste.

Pline l.
5. ch. 1.
Hanno
pere des
météurs.

Pline recite que Hanno Capitaine Cartha-
geois ayant eu la commission pour découvrir
toute l'Afrique, & le circuit d'icelle, avoit lais-
sé des amples commentaires de ses voyages;
mais ils estoient trop amples, car ilz conte-
noient plus que la verité: & estoient vraye-
ment commentaires, par-ce qu'ils estoient ac-
compagnés de menteries. Plusieurs Grecs &
Latins l'ayans suivi, & s'asseurans sur iceux, en
ont fait à-croire à beaucoup de gens par apres,
ce dit l'autheur. Il faut croire, mais non pas
toutes choses. Et faut considerer premieremēt
si cela est vray-semblable, ou non. Du moins
quand on a cotté son autheur on est hors de
reproche.

Precipi-
tation
d'écrire
du sieur
de Belle-
forest.

Il y en a qui sont touchez de cette maladie
(& peut estre moy-mesme en cet endroit qui
n'ay eue le loisir de relire ce que i'escris) que le
Poëte Juvenal appelle *insanabile scribendi cacoe-
thes*, lesquels écrivent beaucoup sans rien dige-
rer; dequoy j'accuserois ici aucunemēt le sieur
de Belle-forest, n'estoit la reverence que je por-
te à sa memoire. Car ayant eu des avis du Capi-
taine Jacques Quartier, & paraventure ayant
extrait par lambeaux ceux que i'ay rapporté ci-
dessus, il n'a pas quelquefois bien pris les cho-

ses, estant precipité d'écrire : comme quand au premier desdits voyages il dit que les îles de la Terre-neuve sont separees par petits fleuves: Que la riviere des Barques est par les cinquante degrez de latitude: Quand il appelle *Labrador* le país de la Baye de Chaleur, laquelle il a premierement mise en la terre de *Norumbega*, là où il dit qu'il fait plus chaud qu'en *Hespagne*, & toutefois on sçait que *Labrador* est par les soixante degrez. Item quand en la relation du second voyage dudit Quartier, il dit par conjecture que les Canadiens sacrifient des hommes, parce qu'icelui Quartier allant voir vn Capitaine Sauvage (que *Belle-forest* appelle *Roy*) il vit des têtes de ses ennemis estenduës sur du bois comme des peaux de parchemin. Item que les Canadiens (qui ont quantité de vignes, & au país desquels est assise l'île d'*Orleans*, autrement dite de *Bacchus*) sont à l'egal du país de *Dannemark* & *Norvege*: Que le petun duquel ils vsent ordinairement tient du poivre & gingembre, & n'est point petun: Qu'ilz mangent leurs viandes cruës. Et là dessus je diray, qu'ores qu'ilz le fissent (ce qui peut arriver quelques fois) ce n'est chose éloignée de nous: car j'ay veu maintesfois noz matelots prendre vne moruë seche, & mordre dedans de bon appetit. Item quand il met en vne île le village *Stadaconé*, où il dit qu'est la maison Royale (notez que ce n'estoient que cabannes couvertes d'écorce) du seigneur Canadien: Item quand il met la terre de *Morus* (c'est à dire de *Moruës*) vis-à-vis

de saincte Croix, où hiverna Jacques Quartier : & Labrador au Nort de la grande riviere, lequel pais auparavant il avoit assis au Su d'icelles : Item quand il dit que la riviere de *Saguenay* fait des iles où il y a quantité de vignes : ce que son autheur n'a point dit. Item que les Sauvages de la riviere du *Saguenay* s'approcherent familièrement des François, & leur montrèrent le chemin à *Hochelaga* : Item que les Canadiens estimoient les François fils du Soleil : Item est plaisant quand au village de *Hochelaga* il figure cinquâte Palais, outre la maison Royale, avec trois étages. Item que les Chrétiens appellerent la ville de *Hochelaga* Mont-Royal : Item que le village *Hocheluy* est à la pointe & embouchure de la riviere de *Saguenay* : & par les degrez de cinquante-cinq à soixante : Item quand il dit que les Sauvages adorent vn Dieu qu'ils appellent *Cudonagni* : car de verité ilz ne font aucune adoration : Item quand il represente que dix hommes apporterent par honneur le Roy de *Hochelaga* dans vne peau devant le Capitaine François, sans dire qu'il estoit paralytique. Item qu'il se faisoit entendre par truchement, & Jacques Quartier dit le contraire : c'est à dire qu'à faute de truchement il ne pouvoit entendre ceux de *Hochelaga*. Ité que le Roy de *Hochelaga* pria ledit Capitaine de lui bailler secours cōtre les ennemis. &c.

Or quand ie considere ces precipitations estre arrivees en vn personnage tel que ledit Sieur de Belle forest homme de grand jugement, je ne m'étonne pas si il y en a quel quefois es an-

ciens auteurs, & s'il s'y trouve des choses desquelles on n'a encore eu nulle expérience. Il me semble qu'on se doit contenter de faillir apres les auteurs originaires, lesquels on est contraint de suivre, sans extravaguer à des choses qui ne sont point, & sortir hors les limites de ce qu'ils auteurs ont écrit: principalement quand cela est sans dessein, & ne reviet à aucune utilité.

Quelqu'un pourroit accuser le Capitaine Quartier d'avoir fait des contes à plaisir, quand il dit que tous les navires de France pourroient se charger d'oyseaux en l'île qu'il a nommée Des Oyseaux: & de verité je croy que cela est un peu hyperbolique. Mais il est certain qu'en cette île il y en a tant que c'est chose incroyable. Nous en avons veu de semblables en nôtre voyage où il ne falloit qu'assommer, recueillir, & charger nôtre vaisseau. Item quand il a raconté avoir poursuivi vne bête à deux piez, & qu'és pais du Saguenay il y a des hommes accoutrez de draps de laine comme nous, d'autres qui ne mangent point, & n'ont point de fondement, d'autres qui n'ont qu'une jambe: Item qu'il y a pardela un pais de Pigmées, & vne mer douce. Quant à la bête à deux piez je ne sçay que j'en doye croire, car il y a des merveilles plus étranges en la Nature que cela: puis ces terres là ne sont point si bien découvertes qu'on puisse sçavoir tout ce qui y est. Mais pour le reste il a son auteur qui lui en a fait le recit, homme vieillart, lequel avoit couru des grandes contrées toute sa vie. Et cet auteur il l'amena par force

*Chose incroyable
écrites
par Jacques
Quartier
& de ses
pour icellui.*

au Roy pour lui faire recit de ces choses par sa propre bouche, afin qu'on y ajoutât telle foy qu'on voudroit. Quant à la mer douce c'est le grand lac qui est au bout de la grande riviere de *Canada*, duquel nul des Sauvages de deça n'a veu l'extremité Occidentale, & avons veu par le rapport fait audit Champlain qu'il a trente journées de long, qui sont trois cens lieues à dix lieues par jour. Cela peut bien estre appelé mer par ces peuples, prenant la mer pour vne grande etendue d'eau. Pour le regard des Pigmées, je scay que par le rapport que plusieurs m'ont fait, que les Sauvages de ladite grande riviere disent qu'és montagnes des Iroquois il y a des petits hommes fort vaillans, lesquels les Sauvages plus Orientaux redoutent & ne leur osent faire la guerre. Quant aux hommes armez jusques au bout des doigts, les memes m'ont recité avoir veu des armures semblables à celles que décrit ledit Quartier, lesquelles resistent aux coups de flèches. Tout ce que ie doute en l'histoire des voyages d'icelui Quartier, est quand il parle de la Baye de Chaleur, & dit qu'il y fait plus chaud qu'en Hespagne. A quoy je répons que comme vne seule hirondelle ne fait pas le Printemps: aussi que pour avoir fait chaud vne fois en certe Baye, ce n'est pas coustume. Je doute aussi de ce que dit le même Quartier qu'il y a des assemblées, & comme des Colleges, où les filles sont prostituées, jusques à ce qu'elles soient mariées: & que les femmes veuves ne se remarient point: ce que nous avons referé à dire en son lieu.

Mais pour retourner audit Champlain, ie voudrois qu'avec le *Gougon* il n'eust point mis par écrit que les Sauvages de la Nouvelle-France pressez quelquefois de faim se mangent l'un l'autre: ni tant de discours de notre sainte Foy, *Les my-* lesquels ne se peuvent exprimer en langue de *steres de* Sauvages, ni par truchement, ni autrement. Car *notre Foy* ilz n'ont point de mots qui puissent représenter *ne se peu-* les mysteres de notre Religion: & feroit impos- *vent ex-* sible de traduire seulement l'Oraison Dominicaine *primer* le en leur langue, sinõ par periphrases. Car entre *par les* eux ilz ne sçavent que c'est de sanctification, de *langues* regne celeste, de pain supersubstantiel (que *des sau-* nous disons quotidien) ni d'induire en tenta- *vages.* tion. Les mots de gloire, vertu, raison, beatitude, Trinité, Saint Esprit, Anges, Archanges, Resurrection, Paradis, Enfer, Eglise, Baptême, Foy, Esperance, Charité, & autres infinis ne sont point en usage chés eux. De sorte qu'il n'y sera pas besoin de grans Docteurs pour le commencement. Car par nécessité il faudra qu'ils apprennent la langue des peuples qui les voudront reduire à la Foy Chretienne: & a prier en notre langue vulgaire, sans leur penser imposer le dur fardeau des langues inconuenës. *Conseil* Ce *pour l'in-* qu'estant de coutume & de droit positif, & non *struction* d'aucune loy divine, ce sera de la prudence des *des sau-* Pasteurs de les enseigner utilement & non par *vages.* fantasies: & chercher le chemin plus court pour paruenir à leur conversion. Dieu vueille en donner les moyens à ceux qui en ont la volonté.

Entreprise du Sieur de Roberval pour l'habitation de la terre de Canada, aux despens du Roy. Commission du Capitaine Jacques Quartier. Fin de ladite Entreprise.

CHAP. XXX.



PREs la decouverte de la grand riviere de Canada faite par le Capitaine Quartier en la maniere que nous avons recité ci-dessus, le Roy en l'an mille cinq cens quarante fit son Lieutenant general és terres neuves de Canada, Hochelaga & saguenay, & autres circonvoisines messire Jean François de la Roque dit le Sieur de Roberval Gentil-homme du pais de Vimeu en Picardie, auquel il fit delivrer sa Commission le quinzième de Janvier audit an, à l'effect d'aller habiter lesdites terres, y batir des Forts, & conduire des familles. Et pour ce faire sa Majesté fit delivrer quarante cinq mille liurès par les mains de maistre Jean du Val Thre-sorier de son Epargne. Jacques Quartier fut nommé par sadire Majesté Capitaine general & maistre Pilote sur tous les vaisseaux de mer qui seroient employés à cette entreprise, qui furent cinq en nombre du pois de quatre cens tonneaux de charge, ainsi que ie trouve par le compte rendu desdits deniers par ledit Quartier, qui m'a esté communiqué par le sieur

Le Sieur de Roberval.

Le Roy baille quarante cinq mil livres pour l'expédition de Canada.

Or n'ayant peu iusques ici recouvrer ladite Commission de Roberval, ie me contenteray de donner aux lecteurs celle qui peu apres fut donnée audit Quartier, dont voici la teneur.

*Commission pour le Capitaine Jacques Quartier
sur le voyage & habitation des terres neuves
de Canada, Hochelaga &c.*



RANÇOIS par la grace de Dieu Roy de France, A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Salut. Comme pour le desir d'entendre & avoir connoissance de plusieurs pais qu'on dit inhabités, &

autres estre possédez par gens Sauvages vivans sans connoissance de Dieu, & sans usage* de rai-
son, eussions des piece à grands frais & mises ** Mot abusif.*
envoyé découvrir esditz pais par plusieurs bons pilotes, & autres noz sujetz de bon entendement, sçavoir, & experience, qui d'iceux pais nous auroient amené divers hommes que nous avons par long temps tenus en nôtre Royaume, les faisant instruire en l'amour & crainte de Dieu & de la Sainte Loy & doctrine Chrétienne en intention de les faire remener esdits pais en compagnie de bon nombre de noz sujets de bonne volonté, afin de plus facilement

induire les autres peuples d'iceux païs à croire en nôtre sainte Foy : & entre autres y eussions envoyé nôtre cher & bien aimé Iacques Quartier, lequel auroit découvert grand païs des terres de *Canada & Hochelaga* faisant yn bout de l'Asie du côté de l'Occident : lesquels païs il a trouvé (ainsi qu'il nous a rapporté) garnis de plusieurs bônes commoditez, & les peuples d'iceux bien fournis de corps & de membres, & bien disposez d'esprit & entendement, desquels il nous a semblablement amené aucun nombre, que nous avons par long temps fait voir & instruire en nôtre dite sainte Foy avec nosdits sujets, En consideration de quoy, & de leur bonne inclination nous avons avisé & deliberé de renvoyer ledit Quartier esdits païs de *Canada & Hochelaga*, & jusques en la terre de *Saguenay* (s'il peut y aborder) avec bon nombre de navires & de toutes qualités, arts, & industrie, pour plus avant entrer esdits païs, converser avec lesdits peuples d'iceux, & avec eux habiter (si besoin est) afin de mieux parvenir à nôtre dite intention, & a faire chose agreable à Dieu nôtre Createur & Redempteur, & que soit à l'augmentation de son saint & sacré Nom, & de nôtre mere sainte Eglise Catholique, de laquelle nous sommes dits & nommez le premier fils: Parquoy soit besoin pour meilleur ordre & expedition de ladite entreprise deputer & établir yn Capitaine general & maistre Pilote desdits navires, qui ait regard à la conduite d'iceux, & sur les gens, officiers, & soldats y ordonnés & établis :

Sçavoir faisons que nous à plein confians de la
 persõne dudit Jacques Quartier, & de ses sens,
 suffisance, loyauté, preud'homme, hardiesse,
 grande diligence, & bonne experience; ice-
 lui, pour les causes & autres à ce nous mou-
 vans, Avons fait, constitué, & ordonné, faisons;
 constituons, ordonnons, & établissons par
 ces presentes, Capitaine general & maistre
 Pilote de tous les navires & autres vaisseaux
 de mer par nous ordonnés estre menez pour
 ladite entreprise & expedition, pour ledit état
 & charge de Capitaine general & maistre Pilote
 d'iceux navires & vaisseaux avoir, tenir, & e-
 xercer par ledit Jacques Quartier aux hon-
 neurs, prerogatives, preéminences; franchi-
 ses, libertez, gages, & bien-faitz, tels que
 par nous lui seront pour ce ordonnez, tant qu'il
 nous plaira. Et lui avons donné & donnons
 puissance & autorité de mettre, établir, & in-
 stituer ausditz navires tels Lieutenans, patrons,
 pilotes, & autres ministres necessaires pour le
 fait & conduite d'iceux, & en tel nombre qu'il
 verra & conoitra estre besoin & necessaire,
 pour le bien de ladite expedition. Si donnons
 en mandement par cesdites presentes à nôtre
 Admiral, ou Vic-Admiral, que prins & receu
 dudit Jacques Quartier le serment pour ce deub
 & accoutumé, icelui mettent & instituent, ou
 fassent mettre & instituer de par nous en posses-
 sion & saisine dudit Etat de Capitaine general
 & maistre Pilote & d'icelui, ensemble des hon-
 neurs, prerogatives, & preeminences, franchi-
 ses, libertez, gages, & bien-faits telz que par

l'Emerillon.

Prisonniers.

nous lui seront pource ordonnez, le facent, souffrent, & laissent jouir & vser pleinement & paisiblement, & à lui obeir & entendre de tous ceux, & ainsi qu'il appartiendra és choses touchant & concernant ledit Etat & charge. Et outte lui face, souffre, & permette prendre le petit Gallion appellé l'Emerillon que de present il a de nous, lequel est ja vieil & caduc, pour servir à l'adoub de ceux des navires qui en auront besoin, & lequel nous voulons estre prins & appliqué par ledit Quartier pour l'effect desdudit, sans qu'il soit tenu en rendre aucun autre compte ne reliqua: Et duquel compte & reliqua nous l'avons déchargé & déchargeons par iceles presentes: par lesquelles nous mandons aussi à noz Prevostz de Paris, Baillifs de Rouën, de Caen, d'Orleans, de Blois, & de Tours, Senechaux du Maine, d'Anjou, & Guienne & à tous nos autres Baillifs, Senechaux, Prevosts, Avoués, & autres noz Justiciers, & Officiers, de notre Royaume, que de nôtre pais de Bretagne vni à celui, pardevers lesquels sont aucuns prisonniers, accusés, ou preventuz d'aucuns crimes quelz qu'ils soient, fors de crimes de lese Majesté divine & humaine envers nous, & de faux monnoyeurs, qu'ils ayent incontinent à delivrer, rendre & baillet és mains dudit Quartier, ou ses commis & deputez portans ces presentes, ou le *duplicata* d'icelles pour nôtre service en ladite entreprise & expedition ceux desdits prisonniers qu'il connoitra estre propres, suffisans, & capables, pour

servir en icelle expedition, jusqu'au nombre de cinquante personnes, & selon le choix que ledit Quartier en fera, iceux premierement jugés & condamnez selon leurs demerites, & la gravité de leurs meffaits, si jugés & condamnés ne sont : & satisfaction aussi prealablement ordonnée aux parties civiles & interellées, si faite n'avoit esté : pour laquelle toutesfois nous ne voulôs la delivrance de leurs personnes esdites mains dudit Quartier (s'il les trouve de service) estre retardée ne retenüe ; Mais se prendra ladite satisfaction sur leurs biens seulement. Et laquelle delivrance desditz prisonniers, accusés ou prevenuz, nous voulons este faite esdites mains dudit Quartier pour l'effect desusdit par nosditz Justiciers & Officiers respectivement, & par chacun d'eux en leur regard, pouvoir & jurisdiction, nonobstant oppositions ou appellations quelconques faites ou à faire, relevées, ou à relever, & sans que par le moyen d'icelles icelle delivrance en la maniere desusdite soit aucunement differée. Et afin que plus grand nombre n'en soit tiré, outre lesditz cinquante, Nous voulons que la delivrance que chacun de nosditz Officiers en fera audit Quartier soit écrite & certifiée en la marge de ces presentes, & que neantmoins registre en soit par eux fait & envoyé incontinent pardevant nostre amy & feal Chancelier pour connoître le nombre & la qualité de ceux qui auront esté baillés & delivrés. Car tel est nostre plaisir. En remoin de ce nous avons fait mettre nostre seal à cedites presentes. Donné à Saint Pris le dixseptieme jour

d'Octobre l'an de grace mille cinq cens quarante, & de nôtre regne le vingt-sixieme. Ainsi signé sur le repli, Par le Roy, vous Monseigneur le Chancelier, & autres presens. De la Chesnaye. Et scellées sur le repli à simple queuë de cire jaune.

Habitation de Roberval au Cap Breton.

Les affaires expedées ainsi que dessus, leditz De Roberval & Quartier firent voiles aux Terres-neuves susdites, & se fortifierent au Cap Breton, où il reste encores des vestiges de leur edifice. Mais s'appuyans trop sur le benefice du Roy, sans chercher le moyë de vivre du pais même; & le Roy occupé à de grandes affaires qui pressoient la France pour lors, il n'y eut moyen d'enuoyer nouveau rafraichissement de vivres à ceux qui devoient avoir rendu le pais capable de les nourrir, ayans eu vn si bel avancement de sa Majesté, & paraventüre que ledit De Roberval fut mandé pour servir le Roy pardeça: car ie trouve par le compte duditz Quartier qu'il employa huit mois à l'aller querir apres y avoir demeuré dixsept mois. Et ose bien penser que l'habitation du Cap Breton ne fut moins funeste qu'avoit esté six ans auparavant celle de Sainte Croix en la grande riviere de Canada, où avoit hiverné ledit Quartier. Car ce pais estant assis sur la premiere rive des terres, & sur le Golfe de Canada, qui est glacé tous les ans jusques sur la fin de May, il n'y a point de doute qu'il ne soit merveilleusement àpre & rude, & sous vn ciel tout plein d'inclemence. De maniere que cette entreprise ne réussit point, faute de s'estre logé en vn cli-

mat temperé. Ce qui se pouvoit aisément faire, estant la province de telle étendue qu'il y avoit, à choisir vers le Midi autant que vers le Nott.

Plainte sur notre inconstance & lacheté. Nouvelle entreprise & Commission pour Canada: Envie des Marchans Maloins. Revocation de l'édite Commission.

CHAP. XXXI.



I le dessein d'habiter la terre de Canada n'a ci-devant réussi, *Incon-* il n'en faut ja blamer la terre, *stance &* mais accuser notre inconstance & lacheté. Car voici qu'après la mort du Roy François premier on entreprend des voyages au Bresil & à la Floride, lesquels n'ont pas eu meilleur succès, quoy que lesdites provinces soient sans hiver, & jouissent d'une verdure perpetuelle. Il est vray que l'ennemi public des hommes a forcé les nôtres de quitter le pais par delà, mais cela ne nous excuse point, & ne peut nous garantir de faute. Tandis qu'on a eu esperance en ces entreprises plus meridionales, & ontte l'Equateur, on a oublié les découvertes de Jacques Quartier: de sorte que plusieurs années se sont écoulées, auxquelles nos François ont esté endormis, & n'ont rien fait de memorable par mer; Non qu'il ne se trouve des hommes aventureux, qui pourroient faire quelque chose de

bon: mais ilz ne font ni soulagez, ni soutenuz de ceux sans lesquelz toute entreprise est vaine.

1588.

*Estienne**Chaton.**Jacques**Noël.*

Ainsi en l'an mille cinq cens quatre vingtz huit le Sieur de la Jaunaye Chaton, & Jacques Noel neveux & heritiers dudit Quartier, s'estant efforcez de continuer à leurs dépens les erreimens de leur dit oncle, souffrirent des pertes notables par le bralement qui leur fut fait de trois ou quatre paraches par les hommes de deça: De sorte qu'ils furent contraints d'avoir recours au Roy, auquel ils présenterent requête aux fins d'obtenir Commission pareille à celle dudit Quartier leur oncle rapportée ci-dessus, en considération de ses services, & qu'au voyage de l'an 1540. il avoit employé la somme de 1638.

*Requête**pour**Canada.*

livres pardessus l'argent qu'il avoit receu, dont il n'avoit esté rebours. Requerans en outre pour ayder à former vne habitatiō Françoise, vñ privilege pour 12. ans de traffiquer seuls avec les peuples sauvages des dites terres, & principalement au regard des pelletteries qu'ils amassēt tous les ans: & desécés estre faites à tous les suiērs du Roy de s'intermettre dudit traffic, ni les troubler en la jouissance dudit privilege, & de quelques mines qu'ils avoient découvertes, pendant ledit temps. Ce qui leur fut accordé par lettres

*Commissio**pour Ca-**nada en**l'an 1588*

patentes & Commission qu'ils en eurent du quatorzieme de Janvier 1588. Mais apres s'estre bien donnez de la peine à obtenir cela, ils en eurent peu, ou plustot rien de contentement. Car incontinent voic l'envie des marchans de saint Malo qui prend les armes pour ruiner tout ce qu'ils avoient fait, & empescher l'avan-

*Envie**des Ma-**loins.*

ement & du Christianisme & du nom François en ces terres-là : comme ils ont sceu fort bien pratiquer depuis en même sujet à l'endroit du sieur de Monts. Si-tôt donc qu'ils eurent la nouvelle de ladite Commission portant le privilege susdit, incontinent ilz presenterent leur requête au Conseil privé du Roy pour la faire revoquer. Sur quoy ils eurent Arrest à leur desir du 5. de May ensuivant.

*Revocatio
tio de la-
dite Co-
mission.*

On dit qu'il ne faut point empêcher la liberté naturellement acquise à toute personne de traffiquer avec les peuples de delà. Mais je demanderoiy volontiers qui est plus à preferer ou la Religion Chrétienne, & l'amplification du nom François, ou le profit particulier d'un marchand qui ne fait rien pour le service de Dieu, ni du Roy? Et ce-pendant cette belle dame Liberté a seule empêché jusques ici que ces pauvres peuples errans n'ayent esté faicts Chrétiens, & que les François n'ayent parmi eux planté des colonies, qui eussent receu plusieurs des nôtres, lesquels depuis ont enseigné nos arts & métiers aux Allemans, Flamens, Anglois, & autres nations. Et cette même Liberté a fait que par l'envie des marchans les Castors se vendent aujourd'hui huit livres & demie, lesquels au temps de ladite Commission ne se vendoient qu'environ cinquante sols. Certes la consideration de la Foy & Religion Chrétienne merite bien que l'on octroye quelque chose à ceux qui employent leurs vies & fortunes pour l'accroissement dicelle, & en un mot, pour le public.

*Voyage du Marquis de la Roche aux Terres neuves.
Ile de Sable. Son retour en France d'une in-
croyable façon. Ses gens cinq ans en ladite ile.
Leur retour. Commission dudit Marquis.*

CHAP. XXXII.

D'AVTANT que jusques ici nous n'avons parlé que d'entreprises vaines, lesquelles n'ont esté secondées comme il falloit, j'en ajouteray encor ici vne pour le parachevement de celivre, qui est du Sieur Marquis de la Roche Gétilhomme Breton tout rempli de bonne volonté, mais auquel on n'a tenu les promesses qu'on lui avoit faites pour l'exécution de son dessein.

1598. En l'an 1598. le Roy ayant audit sieur Marquis confirmé le don de Lieutenance generale es terres dont nous parlons, à luy fait par le Roy Henri III. & octroyé sa Commission, il s'embarqua avec environ soixante hommes, & n'ayant encore reconu le país il fit descen-
Embar-
quemēt.
Ile de
Sable.
 te en l'ile de Sable, qui est à 25. ou 30. lieux de Campseau: ile étroite, mais longue d'environ vingt lieux, gisante par les 44. & 43. de-
Ci dessus
liv. 1.
chap. 3.
 grez: assez sterile, mais où il y a quantité de vaches & pourceaux, ainsi que nous avons touché ailleurs*. Ayant là dechargé ses gens & bagage, il fut question de chercher quelque bon port en la terre ferme: & à cette fin il s'y en al-

la dans vne petite barque: mais au retour il fut surpris d'un vent si fort & violent, que contraint d'aller au gré d'icelui, il se trouva en dix ou douze jours en France. Et pour montrer la petitesse de sa barque, & qu'il faisoit ceder à la fureur du vent, j'ay plusieurs fois ouï dire au Sieur de Poutrincourt, que du bord d'icelle il lavoit ses mains dans la mer, Estant en France le voila prisonnier du Duc de Mercœur! & celui à qui les dieux les plus inhumains Æole & Neptune avoient pardonné, ne trouve point d'humanité en terre. Cependant ses gens demeurèrent cinq ans dégradés en ladite ile, se mutilent, & coupent la gorge l'un à l'autre, tant que le nombre se racourcit de jour en jour. Pendant lesditz cinq ans ils ont là vécu de pecherie, & des chairs des animaux que nous avons dit, dont ils en avoient apprivoiséz quelques vns qui leur fournissoient de lactage, & autres petites commoditez. Ledit Marquis estant delivré fit recit au Roy à Rouën de ce qui lui estoit survenu. Le Roy commanda à Chef-d'hostel Pilote d'aller recueillir ces pauvres hommes quand il iroit aux Terres-neuves. Ce qu'il fit, & en trouva douze de reste, auxquels il ne dit point le commandement qu'il avoit du Roy, afin d'attrapper bon nôbre de cuirs, & de peaux de Loups-marins, dont ils avoient fait reserve durant lesdites cinq années. Somme, revenus en France ilz se presentent à sa Majesté vétus desdites peaux de Loups-marins. Le Roy leur fait bailler quelque argent, & se retirent. Mais il y eut procès entre eux & ledit Pilote, pour

Retour en 10. ou 12. jours en France.

Les gens du Marquis qui laissez cinq ans en l'ile de Sable.

Retour des 12. restez.

les cuirs & pelleteries qu'il avoit extorqué d'eux ; dont par apres ilz composerent amiablement. Et d'autant que ledit Sieur Marquis faute de moyens ne continua ses voyages, & peu apres deceda, ie veux ici adiouster seulement l'extrait de sadite Commission ainsi que s'ensuit.

Edit du Roy contenant le pouvoir & Commission donnée par sa Majesté au Marquis de Cottenmeat & de la Roche, pour la conquête des terres de Canada, Labrador, Ile de Sable, Noremborgue, & pais adjacens.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Salut. Le feu Roy François premier, sur les avis qui lui auroient esté donnez, que aux îles & pais de Canada, île de Sable, Terres-neuves, & autres adjacentes, pais tres-fertiles & abondans en toutes sortes de commoditez, il y avoit plusieurs sortes de peuple bien formez de corps & de membres, & bien disposez d'esprit & d'entendement, qui vivent sans aucune conoissance de Dieu : auroit (pour en avoir plus ample conoissance) iceux pais fait découvrir par aucuns bons pilotes & gens à ce conoissans. Ce qu'ayant reconeu veritable, il auroit (poussé d'un zele & affection de l'exaltation du nom Chrétien) dès le quinzieme Janvier mil cinq cens quarante, donné pouvoir à Jean François de la Roque, sieur de Roberval, pour la con-

Le Sieur de Roberval.

quête desdits pais. Ce que n'ayant esté executé dés lors, pour les grandes affaires qui seroient survenues à cette Couronne : Nous avons résolu pour perfection d'un si bel œuvre & de si sainte & louable entreprise, au lieu dudit feu sieur de Rober-val : de donner la charge de cette conquête à quelque vaillant & expérimenté personage, dont la fidelité & affection à notre service nous soit conuë, avec les mêmes pouvoirs, autoritez, prerogatives, & preeminences qui estoient accordées audit feu sieur de Rober-val par lesdites lettres patentes dudit feu Roy François premier.

SCAVOIR FAISONS, que pour la bonne & entiere confiance que nous avons de la persone de notre amé & feal Troillus du Melgoüets, Chevalier de notre Ordre, Conseiller en notre Conseil d'Etat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Le sieur de la Roche, Marquis de Cotrenmeal, Baron de Las, Vicomte de Carnten & saint Lo en Normandie, Vicomte de Trevallot, sieur de la Roche, Gommard & Quermoalec, de Gornac, Bontéguigno, & Liscuit, & de ses louïables vertus, qualitez & merites; aussi de l'entiere affection qu'il a au bien de notre service & avancement de nos affaires. Iceluy pour ces causes & autres à ce nous mouvans, Nous avons conformément à la volonté du feu Roy dernier decédé notre tres-honoré Sieur & frere qui ja avoit fait election de sa persone pour l'execution de ladite entreprise, iceluy fait, faisons, & nous,

*Le sieur
de la Roche.*

ordonnons, établissons par ces presentes signées de nôtre main, nôtre Lieutenant general esdits pais de *Canada*, *Hochelaga*, *Terres-neuves*, *Labrador*, riviere de la grand Baye, de Norembergne & terres adjacentes desdites Provinces & rivieres, lesquelles estans de grande longueur & estendue de pais, sans icelles estre habitées par sujets de nul Prince Chrétien, & pour cette sainte œuvre & agrandissement de la foy Catholique, établissons pour conducteur, chef, Gouverneur & Capitaine de ladite entreprise: Ensemble de tous les navires, vaisseaux de mer, & pareillement de toutes personnes, tant gens de guerre, mer, que autres par nous ordonnez & qui seront par lui choisis pour ladite entreprise & execution: avec pouvoir & mandement special d'élire, choisir les Capitaines, Maitres de navires & Pilotes: commander, ordonner & disposer souz nôtre autorité: prendre, emmener & faire partir des Ports & Havres de nôtre Royaume les nefes, vaisseaux mis en appareil, equippez & munis de gens, viures & artileries & autres choses necessaires pour ladite entreprise, avec pouvoir en vertu de noz Commissions de faire la levée de gens de guerre qui seront necessaires pour ladite entreprise, & iceux faire conduire par ses Capitaines au lieu de son embarquement, & aller, venir, passer & repasser esdits ports étrangers, descendre & entrer en iceux & mettre en nôtre main tant par voyes d'amitié ou amiable composition si faire se peut, que par force d'armes,

C'est la riviere de Canada.

Le Roy ne veut entreprendre sur les terres ja habitées.

Pouvoir du sieur de la Roche.

main forte, & toutes autres voyes d'hostilité, assaillir villes, chateaux, forts & habitations, Iceux mettre en nôtre obeïssance, en constituer & edifier d'autres, faire loix, statuts & ordonnances politiques, iceux faire garder, observer & entretenir, faire punir les delinquans, leur pardonner & remettre selon qu'il verra bon estre, pourveu toutefois que ce ne soient pais occupez ou estans souz la sujection & obeïssance d'aucuns Princes & potentats nos amis, alliez & confederez. Et à fin d'augmenter & accroistre le bon vouloir, courage & affection de ceux qui serviront à l'execution & expedition de ladite entreprise, & mêmes de ceux qui demeureront esdites terres, nous lui avons donné pouvoir d'icelles terres qu'il nous pourroit avoir acquises audit voyage, faire bail pour en iouir par ceux à qui elles seront affectées & leurs successeurs en tous droits de propriété. A sçavoir aux gentils-hommes & ceux qu'il iugera gens de merite, en Fiefs, S'igneuries, Chastellenies, Comtez, Vicomtez, Baronnies & autres dignitez relevans de nous, telles qu'il iugera convenir à leurs services : à la charge qu'ilz serviront à la tuition & defence desdits pais. Et aux autres de moindre condition, à telles charges & redevances annuelles qu'il avisera, dont nous consentons qu'ils en demeurent quittes pour les six premieres années ou tel autre temps que nôtre dit Lieutenant avisera bon estre & conoitra leur estre necessaire ; excepté toutefois du devoir & service

Distribution des terres en quelle qualité.

*Distribu-
tion des
profits.*

pour la guerre. Aussi qu'au retour de nôtre dit Lieutenant il puisse departir à ceux qui auront fait le voyage avec lui les gaignages & profits mobiliaires provenus de ladite entreprise, & avâter du tiers ceux qui aurât fait ledit voyage: retenir vn autre tiers pour lui pour ses fraiz & dépens, & l'autre tiers pour estre employé aux œuvres communes, fortifications du pais & fraiz de guerre. Et à fin que nôtre dit Lieutenant soit mieux assisté & accompagné en ladite entreprise, nous lui avons donné pouvoir de se faire assister en ladite armée de tous Gentils-hommes, Marchans, & autres noz sujets qui voudront aller ou envoyer audit voyage, payer gens & équipages & munir nefz à leurs despens. Ce que nous leurs defendons tres-expressément faire ni traffiquer, sans le sçeu & consentement de nôtre dit Lieutenant, sur peine à ceux qui seront trouvez de perdition de tous leurs vaisseaux & marchandises. Prions

*Prieres
du Roy
aux Prin-
ces alliez* aussi & requerons tous Potentats, Princes nos alliez & confederez, leurs Lieutenans & sujets, en cas que nôtre dit Lieutenant ait quelque besoin ou nécessité, lui donner aide, secours & confort, favoriser son entreprise. En-

*Commā-
dement
aux su-
jets.* joignons & commandons à tous noz sujets en cas de rencontre, par mer ou par terre, de lui estre en ce secourables & se joindre avec lui, revoquant dès à present tous pouvoirs qui pourroient avoir esté donnez, tant par nos predecesseurs Roys, que nous, à quelques personnes & pour quelque cause & occasion que ce soit, au préjudice dudit Marquis nôtre dit Lieu-

tenant general. Et d'autant que pour l'effet du-
dit voyage il sera besoin passer plusieurs con-
tracts & lettres, nous les avons dès à present *Cōtracts*
validez & approuvons, ensemble les seings & *validez*
seaux de nōtredit Lieutenant & d'autres par *seuz le*
lui commis pour ce regard. Et d'autant qu'il *seuz du*
pourroit survenir à nōtredit Lieutenant quel- *Lieute-*
que inconvenient de maladie, ou arriver faute *nant.*
d'icelui, aussi qu'à son retour il sera besoin lais- *Pouvoir*
ser vn ou plusieurs Lieutenans : Voulons & *de substi-*
entendons qu'il en puisse nommer & consti- *tuer Lieu-*
tuer par testament & autrement comme bon *tenans.*
lui semblera, avec pareil pouvoir ou partie d'i-
celui que lui avons donné. Et afin que nōtre-
dit Lieutenant puisse plus facilement mettre
ensemble le nombre de gens qui lui est neces-
saire pour ledit voyage & entreprise, tant de
l'vn que de l'autre sexe: Nous lui avons donné *Pouvoir*
pouvoir de prendre, élire & choisir, & lever *de lever*
telles personnes en nōtredit Royaume, pais, *les gens*
terres & Seigneuries qu'il conoitra élire pro- *necessai-*
pres, vtils & necessaires pour ladite entrepri- *res.*
se, qui conviendront avec lui aller, lesquels
il fera conduire & acheminer des lieux où ilz
seront par lui levez jusques au lieu de l'embar-
quement. Et pource que nous ne pouvons
avoir particuliere conoissance deldits pais
& gens étrangers pour plus avant specifier
le pouvoir qu'entendons donner à nōtre-
dit Lieutenant general, voulons & nous plait
qu'il aie le même pouvoir, puissance & au-
torité qu'il estoit accordé par ledit feu Roy
François audit sieur de Roberval, encores

qu'il n'y soit ni particulièrement spécifié : & qu'il puisse en cette charge, faire, disposer, & ordonner de toutes choses opinées & inopinées concernant ladite entreprise, comme il jugera à propos pour nôtre service & les affaires & necessitez le requerir, & tout ainsi & comme nous mêmes ferions, & faire pourrions si presens en personne y estions, jaçoit que le cas requiert mandement plus special : validans dès à present comme pour lors tout ce que par nôtre dit Lieutenant sera fait, dit, constitué, ordonné & établi, contracté, chevi & composé, tant par armes, amitié, confederation & autrement en quelque sorte & maniere que ce soit ou puisse estre pour raison de ladite entreprise, tant par mer que par terre : & avons le tout approuvé, agréé & ratifié, agreons, approuvons & ratifions par ces presentes & l'auouïons & tenons, & voulons estre tenu bon & valable, comme s'il avoit esté par nous fait.

SI DONNONS en mandement à nôtre amé & feal le Sieur Comte de Chiverny Chancelier de France, & à nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans noz Cours de Parlement, grand Conseil, Baillifs, Seneschaux, Prevots, Juges & leurs Lieutenans & tous autres nos Justiciers, & Officiers chacun endroit soy, comme il appartiendra, que nôtre dit Lieutenant, duquel nous avons ce jourd'hui prins & receu le serment en tel cas accoutumé, ilz fassent & laissent, souffrent jouir & user pleinement & paisiblement, à icelui obeïr & en faire, & à tous ceux qu'il appartiendra és choses

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 429 LIV. III.
touchans & concernans nôtre dite Lieutenance.

M A N D O N S en outre à tous noz Lieutenans generaux , Gouverneurs de noz Provinces, Admiraux, Vic' Admiraux, Maitres des ports, havres & passages , lui bailler chacun en l'étenduë de son pouvoir, aide, confort, passage , secours & assistance, & à ses gens avouëz de lui, dont il aura besoin. Et d'autant que de ces presentes l'on pourra avoir affaire en plusieurs & divers lieux: Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationné par vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires ou Secretaires, ou fait par-devant Notaires Royaux, foy soit ajoutée comme au present original : Car tel est nôtre plaisir. En témoin dequoy nous avons fait mettre nôtre seel esdites presentes. Donné à Paris le douzième jour de Ianvier l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nôtre regne le neuvième. Signé, HENRY.





QVATRIEME
LIVRE DE L'HISTOIRE
DE LA NOUVELLE-FRANCE
CONTENANT LES VOYAGES
des Sieurs de Monts & de
Poutrincourt.

Intention de L' Aulseur. Avis au Roy sur l'habitation de la Nouvelle-France. Commission au Sieur de Monts. Defenses pour le traffic des pelleteries.

C H A P. I.



U' A Y à reciter en ce livre la plus courageuse de toutes les entreprises que noz Francois ont faites pour l'habitation des Terres-neuves d'outre l'Ocean, & la moins aydée & secourüe. Le sieur de Monts dit en son nom PIERRE DU GVA Gentilhomme Xaintongeois en est le premier motif, lequel ayant le cœur porté à choses hautes, & voyant la France en repos par la paix heureusement traitée à un lieu de ma naissance proposa au Roy.

Intention de l'Aulseur.

*Expediet
pour la
Nouvel-
le-Fran-
ce.*

*Ci dessus
liv. 3. ch.
31.*

vn expedient pour faire vne habitation solide esdites terres d'outré mer sans rien tirer des coffres de sa Majesté, qui estoit le même (à peu près) que nous avons veu ci-dessus avoir esté octroyé à Estienne Chaton sieur de la Iatunaye, & Jacques Noel Capitaine de la marine; neveux & heritiers de feu Jacques Quartier, sans que toutefois ledit Sieur de Monts eust eu avis telle chose avoir esté auparavant par eux impetrée. Ce conseil trouvé bon & vtile, lettres incontinent furent expedies audit sieur pour la Lieutenance generale du Roy es terres comprises souz le nom de la Nouvelle-France, jusques à certains degrez: & consequemment autres lettres portans defenses à tous sujets de sa Majesté autres qu'icelui sieur de Monts & ses associez, de traffiquer de pelletterie, & autres choses, avec les peuples habitans lesdites terres, sur grandes peines: en la maniere qui s'ensuit.

*Commission du Roy au Sieur de Monts, pour
l'habitation es terres de la Cadie, Canada,
& autres endroits en la Nouvelle-France.*

*Ensemble les defenses à tous autres de traffiquer avec
les sauvages desdites terres.*

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nostre cher & bien aimé le sieur de Monts, Gentil homme ordinaire de nostre Chambre, Salut. Comme nous plus grand soyn & travail soit & ait toujours esté,

esté, depuis notre avènement à cette Couronne, de la maintenir & conserver en son ancienne dignité, grandeur & splendeur, d'étendre & amplifier autant que legitivement se peut faire, les bornes & limites d'icelle. Nous estans dès long temps, informez de la situation & condition des pais & territoire de la Cadie, Meuz sur toutes choses d'un zele singulier & d'une devote & ferme resolution que nous avons prinse, avec l'aide & assistance de Dieu, auteur, distributeur & protecteur de tous Royaumes & états, de faire convertir, amener & instruire les peuples qui habitent en cette contrée, de present gens barbares, athées, sans foy ne Religion, au Christianisme, & en la creance & profession de notre foy & religion; & les retirer de l'ignorance & infidelité où ilz sont. Ayans aussi dès long temps reconeu sur le rapport des Capitaines de navires, pilotes, marchans & autres qui de longue main ont hanté, fréquenté, & traffiqué avec ce qui se trouve de peuples esdits lieux, combien peut estre fructueuse, commode & vtile à nous, à nos états & sujets, la demeure, possession & habitation d'iceux pour le grand & apparent profit qui se retirera par la grande fréquentation & habitude quel'on aura avec les peuples qui y trouvent, & le trafic & commerce qui se pourra par ce moyen seurement traiter & negocier. Nous vous port ces causes à plein confians de votre grande prudence, & en la confiance & experience que vous avez de la sagesse, condition & situation dudit pais de la

Cadie: pour les diverses navigations, voyages, & frequentations que vous avez faits en ces terres, & autres proches & circōvoisines: nous alleurâns que cette nôtre resolution & intention, vous estant commise, vous la sçaurez attentivement, diligemment & non moins courageusement, & valement exécuter & conduire à la perfection que nous desirons, Vous avons expressément commis & établi, & par ces presentes signées de nôtre main, Vous comittons, ordonnons, faisons, constituons & établissons, nôtre Lieutenant general, pour représenter nôtre persone, aux pais, territoires, côtes & confins de la Cadie: A commencer dès le quaratième degré, jusques au quarante-fixième. Et en icelle étendue ou partie d'icelle, tant & si avant que faire se pourra, établir, étendre & faire conoitre nôtre nom, puissance & autorité, Et à icelle assujettir, submettre & faire obeir tous les peuples de ladite terre, & les circonvoisins: Et par le moyen d'icelles & toutes autres voyes licites, les appeller, faire instruire, provoquer & émouvoir à la conoissance de Dieu, & à la lumiere de la Foy & religion Chrétienne, la y établir: & en l'exercice & profession d'icelle maintenir, garder, & conserver lesdits peuples, & tous autres habituez esdits lieux, & en paix, repos & tranquillité y cōmander tant par mer que par terre: Ordonner, décider, & faire exécuter tout ce que vous jugerez se devoir & pouvoir faire, pour maintenir, garder & conserver lesdits lieux souz nôtre puissance & autorité, par les

formes, voyes & moyens prescits par nos ordonnances. Et pour y avoir égard avec vous, commettre, établir & constituer tous Officiers, tant es affaires de la guerre que de Justice & police pour la premiere fois, & de là en avant nous les nommer & presenter: pour en estre par nous disposé & donner les lettres, tiltre & provisions tels qu'ilz seront necessaires. Et selon les occurences des affaires, vous mêmes avec l'avis de gens prudens & capables, prescrire souz nôtre bon plaisir, des loix, statuts & ordonnances autant qu'il se pourra conformes aux nôtres, notamment es choses & matieres, auxquelles n'est pourveu par icelles: traiter & contracter à même effet paix, alliance & confederation, bonne amitié, cõrrespondance & communication avec lesdits peuples & leurs Princes, ou autres ayans pouvoir & commandement sur eux: Entretien, garder & soigneusement observer, les traittez & alliances dont vous conviendrez avec eux: pourveu qu'ilz y satisfacent de leur part. Et à ce defaut, leur faire guerre ouverte pour les contraindre & amener à telle raison, que vous jugerez necessaire, pour l'honneur, obeissance & service de Dieu, & l'establissement, manutention & conservation de nostre dite autorité parmi eux: du moins pour hanter & frequenter par vous, & tous noz sujets avec eux, en toute asseurance, liberté, fréquentatiõ & cõmunication, y negotier & trafiquer amiablement & paisiblement. Leur donner & octroyer graces & privileges, charges & honneurs. Lequel entier pouvoir susdit,

Voulons aussi & ordonnons; Que vous ayez sur tous nosdits sujets & autres qui se transporteront & voudront s'habituer, trafiquer, negotier & resider esdits lieux, tenir, prendre, reserver, & vous approprier ce que vous voudrez & verrez vous estre plus commode & propre à votre charge, qualité & vsage desdites terres, en departir telles parts & portions, leur donner & attribuer tels tiltres, honneurs, droits, pouvoirs & facultez que vous verrez besoin estre, selon les qualitez, conditions & merites des personnes du pais ou autres. Sur tout peupler, cultiver & faire habituer lesdites terres le plus promptement, soigneusement & dextrement, que le temps, les lieux, & commoditez le pourront permettre: en faire ou faire faire à cette fin la decouverte & reconoissance en l'estenduë des côtes maritimes & autres contrées de la terre ferme, que vous ordonnerez & prescrirez en l'espace susdite du quarantième degre jusques au quarante-sixième, ou autrement tant & si avant qu'il se pourra le long desdites côtes, & en la terre ferme. Faire soigneusement rechercher & reconoitre toutes sortes de mines d'or & d'argent, cuivre & autres metaux & mineraux, les faire fouiller, tirer, purger & affiner, pour estre convertis en vsage, disposer suivant que nous avons prescrit par les Edits & reglemens que nous avons faits en ce Royaume du profit & emolument d'icelles, par vous ou ceux que vous aurez établis à cet effet, nous reservans seulement dixième denier de ce qui proviendra de celles

d'or, d'argent, & cuivre, vous affectans ce que nous pourrions prendre ausdits autres métaux & mineraux, pour vous aider & soulager aux grandes dépenses que la charge susdite vous pourra apporter. Voulans cependant; que pour votre seureté & commodité, & de tous ceux de noz sujets qui s'en iront, habituèrent & trafiqueront esdites terres; comme généralement de tous autres qui s'y accommoderont souz notre puissance & autorité, Vous pussiez faire batir & construire vn ou plusieurs forts, places, villes & toutes autres maisons, demeures & habitations, ports, havres, retraites, & logemens que vous conoîtrez propres, vtils & nécessaires à l'exécution de ladite entreprise. Etablir garnisons & gens de guerre à la garde d'iceux. Vous aider & prevaloir aux effets susdits des vagabons, personnes oyseuses & sans aveu, tant es villes qu'aux champs, & des condamnés à banissement perpetuels, ou à trois ans au moins hors notre Royaume, pourveu que ce soit par avis & consentement & de l'autorité de nos Officiers. Outre ce que dessus, & qui vous est d'ailleurs prescrit, mandé & ordonné par les commissions & pouvoirs, que vous a donnez nostre trescher cousin le sieur d'Amboise Admiral de France, pour ce qui concerne le fait & la charge del'Admirauté, en l'exploit, expedition & execution des choses susdites, faire généralement pour la conquête, peuplement, habitation & conservation de ladite terre de la Cadie, & des côtes, territoires, cir-

convoisins & de leurs appartenances & dependances souz nôtre nom & autorité, ce que nous-mêmes ferions & faire pourrions si presens en persone y estions, iacoit que le cas requit mandement plus special, que nous ne le vous prescrivons par celdites presentes: au contenu desquelles, Mandons, ordonnons & tres-expressement enjoignons à tous nous iusticiers, officiers & sujets, de se conformer: Et à vous obeir & entendre en toutes & chacunes les choses susdites, leurs circonstances & dependances. Vous donner aussi en l'execution d'icelles tout ayde & confort, main-foite & assistance dont vous aurez besoin, & seront par vous requis, le tout à peine de rebellion & desobeissance. Et à fin que persone ne pretede cause d'ignorance de cette nôtre intention, & se vueille immiscer en tout ou partie, de la charge, dignité & autorité que nous vous donnons par ces presentes: Nous avons de noz certaine science, pleine puissance & autorité R oyale, revoqué, supprimé & déclaré nuls & de nul effet ci apres & des à present, tous autres pouvoirs & Commissions, Lettres & expéditions donnez & delivrez à quelque persone que ce soit, pour decouvrir, conquerir, peupler & habiter en l'estendue susdite desdites terres situées depuis ledit quarantième degré, iusques au quarante-sixième quelles qu'elles soient. Et outre ce mandons & ordonnons à tous nosdit. Officiers de quelque qualité & condition qu'ils soient, que ces presentes, ou *Vidimus* deuenement col-

Jationné d'icelles par l'un de noz amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, ilz facent à vôtre requête, poursuite & diligence, ou de noz Procureurs, lire, publier & registrer és registres de leurs juridictions, pouvoirs & détrois, cessans en tant qu'à eux appartiendra, tous troubles & empêchemens à ce contraires. Car tel est nôtre plaisir. Donnè à Fontaine-bleau le huitième jour de Novembre; l'an de grace mil six cens trois: Et de nôtre regne le quinzième. Signé, HENRY, Et plus bas, Par le Roy, P O T I E R. Et scellé sur simple queue de cire jaune.

Defenses du Roy à tous ses sujets, autres que le sieur de Monts & ses associez, de trafiquer de Pelletteries & autres choses avec les Sauvages de l'étendue du pouvoir par luy donné audit sieur de Monts, & ses associez: sur grandes peines.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A noz amez & feaux Cōseillers, les officiers de nôtre Admirauté, de Normandie, Bretagne, Picardie & Guyenne, & à chacun d'eux endroit soy, & en l'étendue de leurs ressorts & juridictions, Salut, Nous avons pour beaucoup d'importantes occasions, ordonné, cōmis & établi le sieur de Monts Gênil-homme ordinaire de nôtre chambre, nôtre Lieutenant general, pour peupler & habiter les terres, côtes, & pais de la Cadie, & autres cirçvoisins, en l'étendue du quaratième degré, jusques au quaratièxième; & là établir nôtre autorité, & autrement

s'y loger & assureur : en sorte que noz sujets dés-or-mais puissent estre receuz, y hanter, trader & traffiquer avec les Sauvages habitans de dits lieux : comme plus expressement nous l'avons déclaré par noz lettres patentes expedées & delivrées pour cet effet audit sieur de Monts le huitième jour de Novembre dernier : & suivant les conditions & articles. Moyennant lesquelles il s'est chargé de la conduite & execution de cette entreprise. Pour faciliter laquelle, & à ceux qui s'y sont joints avec lui : & leur donner quelque moyen & commodité d'en supporter la dépence : Nous avons eu agreable de leur permettre, & assurer ; Qu'il ne seroit permis à aucuns autres noz sujets, qu'à ceux qui entrent en association avec lui, pour faire ladite dépence, de traffiquer de pelletterie, & autres marchandises, durant dix années, es terres, pais, ports, rivières & avenues de l'étendue de sa charge. Ce que nous voulons avoir lieu. N o v s pour ces causes, & autres considerations à ce nous mouvans, Vous mandons & ordonnons : Que vous ayez chacun de vous en l'étendue de voz pouvoirs, juridictions & détroits à faire de notre part, comme de notre pleine puissance & autorité Royal, nous faisons, tres-expresses inhibitions & defences, à tous marchans, maîtres, & Capitaines de navires, marlots, & autres noz sujets de quelque état, qualité & condition qu'ilz soient, autres neantmoins, & fors à ceux qui sont entrez en association avec ledit sieur de Monts, pour la

dite entreprise ; selon les articles & conventions d'icelles, par nous arretez ainsi que dit est : D'equipper aucuns vaisseaux , & en iceux aller ou envoyer faire traficq & troque de pelletterie , & autres choses avec les Sauvages : Frequenter, negocier, & communiquer durant ledit temps de dix ans, depuis le Cap de Raze, jusques au quarantieme degre , comprenant toute la cote de la Cadie, terre & Cap Breton, Bayes de saint Cler, de Chaleur, Ile percée, Gachepé, Chichedec, Mesamichi, Lesquemin, Tadoussac, & la riviere de Canada, tant d'un côté que d'autre, & toutes les Bayes & rivieres qui entrent au dedans desdites côtes : A peine de desobeissance, & confiscation entiere de leurs vaisseaux, vivres, armes & marchandises, au profit dudit sieur de Monts & de ses associez, & de trente mille livres d'amende. Pour l'assurance & acquit de laquelle, & de la coërtion & punition de leur desobeissance : Vous permettez comme nous avons aussi permis & permettons audit sieur de Monts & ses associez, de saisir, apprehender, & arreter tous les contrevenans à nôtre presente defence & ordonnance, & leurs vaisseaux, marchandises, armes, & victuailles, pour les amener & remettre es mains de la Justice, & estre procedé tant contre les personnes, que contre les biens desditz desobeissans, ainsi qu'il appartiendra. Ce que nous voulons & vous mandons & ordonnons de faire incontinent publier & lire par tous les lieux & endroits publics de vosdits pouvoirs & jurisdictions, où vous jugerez besoin estre : à

ce qu'aucun de nosdits sujets n'en puisse pretendre cause d'ignorance: Ains que chacun obeisse & se conforme sur ce à nôtre volonté. De ce faire nous vous avons donné; & donnons pouvoir & commission & mandement special. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le dix-huitième Decembre, l'an de grace mil six cens trois. Et de nôtre regne le quinzième. Ainsi signé, HENRY. Et plus bas, Par le Roy, P O T I E R. Et scellé du grand seel de cire iaune.

Ces lettres ont esté confirmées par autres secondes defences du vingt-deuxième Ianvier mil six cens cinq.

Et quant aux marchandises venans de la Nouvelle-France, voici la teneur des lettres patentes du Roy portant exemption de subside pour icelles.

Declaration du Roy.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A noz amez & feaux Conseillers, les gens tenans nôtre Cour des Aides à Rouën, Maitres de noz ports, Lieutenans, Iuges & Officiers de nôtre Admirauté, & de noz traites foraines établis en nôtre province de Normandie, & chacun de vous en droit foy, Salut. Nous avons cy devant par noz lettres patentes, du huitième jour de Novembre mille six cens trois; dont copie est cy jointe, souz le contreseel de nôtre Chancellerie, ordonné & établi nôtre cher & bien amé le sieur de Monts nôtre Lieutenans general representant nôtre persone és côtes, terres & confins de la Cadie, Canada, & au-

tres endroits en la Nouvelle-France, pour habiter lesdites terres: Et par ce moyen amener à la conoissance de Dieu, les peuples y estans, & là établir nôtre autorité. Et pour subvenir aux fraiz qu'il conviendroit faire, par nos autres lettres patentes dudix-huitième Decembre ensuyvant nous aurions donné, permis & accordé audit sieur de Monts, & à ceux qui s'associeroi-ent avec lui en cette entreprise, la traite des pelleteries & autres choses qui se troquent avec les Sauvages desdites terres à plein spécifiées par lesdites patentes; ayans par le moyen de ce que dit est assez donné à entendre que lesdits pais estoient par nous reconuz de nôtre obeïssance, & les tenir & avouer comme dependances de nôtre Royaume & Couronne de France. Neantmoins nos Officiers des traittes foraines, ignorans peut estre jusques à cette heure nôtre volonté, veulent au prejudice d'icelle cōtraindre ledit sieur de Monts & ses associez de payer les mêmes droits d'entrée des marchandises venans desdits pais, qui sont deuz par celles qui viennent d'Helpagne, & autres contrées étrangères, ne se contentans que pour icelles l'on ait païé noz droits d'entrée deuz aux lieux où elles ont esté déchargées, & aux autres endroits où elles ont depuis passé par nôtre Royaume, que doivent les marchandises y venans de nos autres provinces & terres de nôtre obeïssance estans du cru d'icelles. Et de fait vn nommé François le Buffe, l'un des gardes à cheval du bureau de noz traittes foraines à Caën, auroit arreté souz ce pretexte dès le

*Avec
du Roy
pour la
Nouvel-
le-Fran-
ce.*

*Arrest
des mar-
chandi-
ses du
sieur de
Monts.*

vnzième jour de Novembre dernier au lieu de Condé sur Narreau, vingt-deux balles de castors, appartenans audit sieur de Monts & ses associez, venans desdites terres de la Cadie & Canada, pretendant pour le fermier general desdites traites foraines de Normandie, nôtre Procureur joint, la confiscation desdites marchandises. Ce qui est & seroit grandement preiudiciable audit sieur de Monts & ses associez, frustrez del'esperance qu'ilz avoient de faire promptement argent d'icelles marchandises, pour subvenir & employer à l'achat des vivres & munitions & autres choses necessaires qu'il convient envoyer cette année avec nombre d'hommes pour l'execution de ladite entreprise. L'effect de laquelle demeurant par ce moyen traversé & interrompu au prejudice de nostre service, Et voulons y remedier & surce faire conoitre à chacun nôtre intention, à fin que l'on n'en puisse pretendre à l'avenir cause d'ignorance. POUR CES CAUSES, & pour la consideration & merite particulier de cet affaire, du bon succez duquel par la prudente conduite dudit sieur de Monts, nous esperons vn grand bien devoir reussir à la gloire de Dieu, salut des Barbares, honneur & grandeur de nos états & seigneuries. Nous avons déclaré & declarons par ces presentes, Que toutes marchandises qui à l'avenir viendront desdits pais de la Cadie, Canada, & autres endroits qui sont de l'estendüe du pouvoir par nous donné audit sieur de Monts & specifiez par nosdites lettres, des huitième Novembre

& dix-huictième Decembre mil six cens trois, lesquelles ledit sieur de Monts & sesdits associez feront amener desdits lieux en nôtre Royaume, suivant la permission qu'ils en ont, ou autres de leur gré, congé & expres consentement, ne payeront autres ne plus grands subsides, que les droits d'entrée, & ceux qui se payent d'ordinaire pour les marchandises, qui passent de l'une de noz Provinces en l'autre, & qui sont du cru d'icelles. Et pour le regard des vingt deux balles de castors saisis & arretez comme dit est, par ledit François le Buffe audit lieu de Condé sur Narreau, Pour les mêmes raisons & considerations susdites : Nous avons fait & faisons audit sieur de Monts & ses associez pleine & entiere main-levée d'icelles vingt deux balles de castors. Voulons & nous plait prompte & entiere restitution & delivrance leur en estre faite, en payant toutefois pour icelles, les droits d'entree en nôtre province de Normandie, que doivent lescdites marchandises, selon qu'ilz se payent au bureau établey au lieu de la Barre, entre les mains de nôtre fermier general desdites traites foraines, ou son cōmis audit Bureau de Caën, sans autres fraiz ny dépēs. Et en ce faisant, voulons & ordonnōs, que chacun de vous endroit loy, vous faites, souffrez & laissez iouir ledit sieur de Monts & sesdits associez, pleinement & paisiblement de l'entier & prompt effet de nôtre presente declaratiō, vouloir & intention. SI V O U S M A N D O N S publier, lire & registrer ces presentes, chacun en l'étendue de voz ressorts que besoin sera, à la di-

*Exemption de**subsidies autres**qu'ordinaires,**pour les**marchandises de la**N. Fr.**Main-levée.*

ligence dudit sieur de Monts & de ledits associez. Cessans & faisans cesser tous troubles & empeschemens à ce contraires: Contrainans & faisans contraindre à ce faire, souffrir & y obeir tous ceux qu'il appartiendra, mêmes ledit le Buffe, ensemble nôtre dit fermier du bureau de Caën & ses commis, à la delivrance & restitution desdites 22. balles de castors, & de mêmes à la décharge des pleiges & cautiôs, si aucuns sont baillez pour assuree desdits castors, & généralement tous autres, qui pour ce seront à contraindre par toutes voyes deues & raisonnables; Nonobstant oppositions ou appellations quelconques, pour lesquelles, & sans preiudice d'icelles, ne seta par vous differé. De ce faire vous avons donné & donnôs pouvoir, autorité, commissions & mandement special. Et par ce que de ces presentes, l'on aura affaire en plusieurs lieux, nous voulons qu'au *vidimus* d'icelles deüement collationné par l'un de nos amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal; foy soit adjoutée comme au present original. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le huitième jour de Fevrier, l'an de grace 1605. Et de nôtre regne le sezième. Ainsi signé HENRY. Et plus bas; Par le Roy, P O T I E R. Et sellée en simple queue du grand sceau de cire jaune.

Lesdites lettres patentes du 18. Novembre & 18. Decembre 1603. & autres du dix-neufième Janvier mille six cens cinq, ont esté verifiées en la Cour de Parlement de Paris le sezième Mars mille six cens cinq.

Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle France: Des accidens survenus audit voyage: Causes des bancs de glaces en la Terre-Neuve: Impositions de noms à certains ports: Perplexité pour le recouvrement de l'autre navire.

C H A P. II.

LE sieur de Monts ayant fait publier les Commissions & defen-
 ses susdites par la France & par-
 ticulieremēt par les villes mariti-
 mes de ce Royaume, il fit equip-
 per deux navires, l'un souz la
 conduite du Capitaine Timothée du Havre
 de Grace, l'autre du Capitaine Morel de Hon-
 fleur. Dans le premier il se mit avec bon nom-
 bre de gens de qualité tant Gentils-hommes,
 qu'autres. Et d'autant que le sieur de Poutrin-
 court estoit desirieux des y avoir long temps,
 de voir ces terres de la Nouvelle-France, & y
 choisir quelque lieu propre pour s'y retirer,
 avec la famille, femme & enfans, pour n'estre
 des derniers qui courront & participeront à la
 gloire d'une si belle & genereuse entreprise: il
 lui print aussi envie d'y aller. Et de fait il s'em-
 barqua avec ledit sieur de Monts, & quant &
 lui fit porter quantité d'armes & munitions de *Parte-*
 guerre & leverent les ancrs du Havre de *ment de*
 ce le septième jour de Mars l'an mil six cens *Havre de*
 quatre. Mais estans partis de bonne-heure *Grace.*

avant que l'hiver eust encor quitté sa robe fourrée ilz ne manquerent point de trouver des bancs de glaces, contre lesquels ilz pensèrent heurter, & se perdre: mais Dieu qui jusques à present a favorisé la navigation de ces voyages, les preserva.

Peril.

*Causés
des bancs
de glaces
vers la
Terre-
Neuve.*

On se pourroit étonner, & non sans cause; pour voy en même parallele il y a plus de glaces en cette mer qu'en celle de France. A quoy ie répond que les glaces que l'on rencontre en cette-dite mer ne sont pas originaires du climat, mais viennent des parties Septentrionales poussées sans empeschement parmi les plaines de cette grande mer par les ondes, bourrasques & flots impetueux que les vents d'Est & du Nord élevent en hiver & au printemps, & les chassent vers le Su, & l'Ouest: Mais la mer de France est couverte de l'Ecosse, Angleterre & Irlande: qui est cause que les glaces ne s'y peuvent décharger. Il y pourroit aussi avoir vne autre raison prise du mouvement de la mer, lequel se porte davantage vers ces parties là, à cause de la course plus grande qu'il a à faire vers l'Amérique que vers les terres de deça. Or le peril de ce voyage ne fut seulement à la rencontre desdits bancs de glaces, mais aussi aux tempêtes qu'ils eurent à souffrir, dont y en eust vne qui rompit les galleries du navire. Et en ces affaires y eust vn menuisier qui d'un coup de vague fut porté au chemin de perdition, hors le bord, mais il se retint à vn cordage qui par cas d'aventure pendoit hors icelui navire.

*Tempête
perilleuse.*

Ce voyage fut long à-cause des vens contraires: ce qui arriue peu souvêt à ceux qui partent en Mars pour aller aux Terres-neuves, lesquels sont ordinairement poussez de vent d'Est ou de Nort. propres à la route d'icelles terres. Et ayans pris leur brisée au Su de l'ile de Sable pour eviter les glaces susdites, ilz penserent tóber de Carybde en Scylle, & s'aller échouer vers ladire ile durant les brumes épesses qui sont ordinaires en cette mer.

En fin le sixième de May ilz terrirent à vn certain port, où ilz trouverent le Capitaine Rossignol du Havre de Grace, lequel troquoit en pelletterie avec les Sauvages, contre les defenes du Roy. Occasíó qu'on lui confisqua son navire, & fut appellé ce port *Le port du Rossignol*: ayant eu en ce deastre vn bien, qu'vn port bon & cômode en ces côtes là est appellé de son nom.

*Port du
Rossignol.*

De là côroyans & découvrans les terres ils arriuerent à vn autre port, qui est tres-beau, lequel ils appellerent *Le port du mouton*, à l'occasion d'un mouton qui s'estant noyé revint à bord, & fut mangé de bonne guerre. C'est ainsi que beaucoup de noms anciennement ont esté donnez brusquement, & sans grande deliberation. Ainsi le Capitole de Rome eut son nom, parce qu'en y fouissant on trouva vne tête de mort. Ainsi la ville de Milan a esté appellée *Mediolanum*, c'est à dire demi-laine, par ce que les Gaullois jettans les fondemens d'icelle, trouverent vne truye qui estoit à moitié couverte de laine: & ainsi de plusieurs autres.

*Port du
Mouton.*

Capitole.

Milan.

Estans au Port du Mouton ils se cabannerent

là à la mode des Sauvages, attendans des nouvelles de l'autre navire, dás lequel on avoit mis les vivres, & autres choses necessaires pour la nourriture & entretenemét de ceux qui estoiet de la reserve pour hiverner en nombre d'environ cent hommes. En ce Port ils attendirent vn mois en grande perplexité, de crainte qu'ils avoient que quelque sinistre accident ne fust arrivé à l'autre navire, parti dés le dixième de Mars, où étoient le sieur du Pont de Honfleur, & ledit Capitaine Morel. Et ceci estoit d'autant plus important, que de la venue de ce navire dependoit tout le succez de l'affaire. Car même sur cette longue attente il fut mis en deliberation sçavoir si on retourneroit en France, ou non. Le sieur de Pourtrincourt fut d'avis qu'il valoit mieux là mourir. A quoy se conforma ledit sieur de Monts, Cependant plusieurs alloiet à la chasse, & plusieurs à la pecherie, pour faire valoit la cuisine. Pres ledit Port du Mouton il y a vn endroit si rempli de lapins, qu'on ne mangeoit préque autre chose. Cependant on envoya le sieur Champlain avec vne chaloupe plus avant chercher vn lieu propre pour la retraite, & tant demeura en cette expedition, que sur la deliberation du retour on le pensa abandonner: car il n'y avoit plus de vivres; & se servoit-on de ceux qu'on avoit trouué au navire de Rossignol, sans lesquels il eust fallu s'en revenir en France, & rompre vne belle entreprise à sa naissance, ou mourir là de faim apres avoir fait la chasse aux lapins, qui n'eussent toujours duré. Or ce qui causa ce retardement de la

Deliberatio sur le retour en France.

Quantité de lapins.

venuë desdits sieurs du Pont & Capitaine Morel, furent deux occasions, l'une que manquant de bateau, ilz s'amuserent à en bâtir un en la terre où ils arriverent premièrement, qui fut le *Port aux Anglois* : l'autre qu'estans venus au *Port de Campseau* ils y trouverent quatre navires de Basques qui troquoient avec les Sauvages contre les defences susdites, lesquels ilz depouillerent, & en amenerent les maîtres audit sieur de Monts, qu'il les traita fort humainement.

Trois semaines passées icelui sieur de Monts n'ayant aucunes nouvelles dudit navire qu'il attendoit, delibera d'envoyer le long de la côte les chercher, & pour cet effect depecha quelques Sauvages, auxquels il bailla un François pour les accompagner avec lettres. Lesdits Sauvages promirent de revenir à point-nommé dans huit jours : à quoy ils ne manquerent point. Mais comme la société de l'homme avec la femme bien d'accors ensemble est une chose puissante, ces Sauvages devant que partir eurent soin de leurs femmes & enfans, & demanderent qu'on leur baillât des vivres pour eux. Ce qui fut fait. Et s'estans mis à la voile, trouverent au bout de quelques jours ceux qu'ilz cherchoient en un lieu dit *La baye des îles*, lesquels n'estoient moins en peine dudit sieur de Monts, que lui d'eux, n'ayant en leur voyage trouvé les marques & enseignes qui avoient esté dites, c'est que le sieur de Monts passât à *Campseau* devoit laisser quelque Croix à un arbre, ou missive y attachée. Ce qu'il ne fit point, ayant outre-passé ledit lieu de *Campseau* de beaucoup pour

*Port aux
Anglois.
Port de
Campseau.*

*La baye
des îles.*

avoir pris la route trop au Su à-cause des bancs de glaces, comme nous avons dit. Ainsi apres avoir leu les lettres, lefdits fleur du Pont & Capitaine Morel se dechargerent des vivres qu'ils avoient apporté pour la provision de ceux qui devoient hiverner, & s'en retournerent en arriere vers la grande riviere de Canada pour la traite des pelleteries.

Debarquement du Port au Mouton : Accident d'un homme perdu seize jours dans les bois : Baye Françoise : Port Royal : Riviere de l'Equille : Mine de cuivre : Mal-heur des mines d'or : Diamans : Turquoises.

CHAP. III.

*Cap de
Sable.
Baye
sainte
Marie.*

TOUTE la Nouvelle-France en fin assemblée en deux vaisseaux, on leve les ancrs du Port au Mouton pour employer le temps & découvrit les terres tant qu'on pouvroit avant l'hiver. On va gagner le Cap de Sable, & de là on fait voile à la Baye sainte Marie, où noz gens furent quinze jours à l'ancre, tandis qu'on reconoissoit les terres & passages de mer & de rivieres. Cette Baye est un fort beau lieu pour habiter d'autant qu'on est là tout porté à la mer sans varier. Il y a de la mine de fer & d'argent : mais elle n'est point abondante selon l'épreuve qu'on en a fait par de là & en France. Apres avoir là sejourné douze ou treze jours, il arriva vn accident étrange tel que ie

vay dire. Il avoit pris envie à vn certain homme d'Eglise Parisien de bonne famille, de faire le voyage avec le sieur de Monts, & ce contre le gré de ses parens, lesquels envoyèrent expres à Honfleur pour le divertir & ramener à Paris.

Or les navires estans à l'ancre en ladite Baye *Accidēt*
saincte Marie, il se mit en la troupe de quelques *d'un hō-*
vns qui s'alloient egayer par les bois. Avint *me perdu*
ques'étant arreté pour boire à vn ruisseau il y *16. jours*
oublia son epée, & poursuivoit son chemin *dans les*
avec les autres quand il s'en apperceut. Lors il *bois.*
retourna en arriere pour l'aller chercher: mais
l'ayāt trouvée, oublieux de la part d'où il estoit
venu, sans regarder s'il falloit aller vers le Le-
vât, ou le Ponant, ou autrement (car il n'y avoit
point de sentier) il prent sa voye à contre pas,
tournant le dos à ceux qu'il avoit laissé, & tant
fait par ses allées & venuës qu'il se trouve au
rivage de la mer, là où ne voyant point de
vaisseaux (car ils estoient en l'autre part d'une
langue de terre qui s'avance à la mer) il s'imagi-
na qu'on l'avoit delaissé, & se mit à lamenter sa
fortune sur vn roc. La nuit venuë chacun estant
retiré, on le trouve menquer: on le demande à
ceux qui avoient esté es bois, ilz disent en quel-
le façon il estoit parti d'avec eux, & que depuis
ilz n'en avoient point eu de nouvelles. Déjà on
accusoit vn certain de la religion pretendüe
reformée de l'avoit tué, pour ce qu'ilz se pi-
quoient quelquefois de propos pour le fait de
ladite religion. Somme on fait sonner la trom-
pette parmi la forêt, on tire le canon plusieurs
fois. Mais en vain. Car le bruit de la mer plus

fort que tout cela rechassoit en arriere le son desdits canôs & trompetes. Deux, trois, & quatre jours se passerent. Il ne comparoit point. Cependant le temps pressoit de partir, de maniere qu'après avoir attendu jusques à ce qu'on le tenoit pour mort, on leva les ancres pour aller plus loïn, & voir le fond d'une baye qui a quelques quarante lieuës de longueur & quatorze, voire dix-huit de largeur, laquelle a esté

Baye Française appelée la *Baye Française*.

1695.

En cette Baye est le passage pour entrer en vn port, auquel entrerēt noz gens, & y firent quelque sejour, durant lequel ils eurent le plaisir de chasser vn Ellan, lequel traversa à nage vn grād lac de mer qui fait ce Port, sans se forcer. Cedit port est environné de mōtagnes du côté du nord; vers le Sud ce sont cōtaux, lesquels (avec lesdites montagnes) versent mille ruisseaux, qui rendēt le lieu agreable plus que nul autre du mōde, & y a de fort belles cheutes pour faire des moulins de toutes sortes. A l'Est est vne riviere entre lesdits cōtaux & montagnes, dans laquelle les navires peuvēt faire voile jusques à quinze lieuës ou plus: & durant cet espace ce ne sont que prairies d'une part & d'autre de ladite riviere, laquelle fut appelée l'*Equille*, parce que le premier poisson qu'on y print fut vne Equille. Mais ledit Port pour sa beauté fut appelé

Riviere de l'Equille.

Le Port Royal.

LE PORT ROYAL. Le sieur de Poutrincourt ayāt trouvé ce lieu à son gré, il le demanda, avec les terres y continentes, au sieur de Monts, auquel le Roy avoit par la commission inserée çï dessus baillé la distribution des terres

de la Nouvelle-France depuis le quaratième degré jusques au quarante-fixième. Ce quilui fut octroyé, & depuis en a pris lettres de confirmation de sa Majesté, en intentiõ de s'y retirer avec sa famille, pour y établir le nom Chrétien & François tant que son pouvoir s'étendra, & Dieu lui en doint le moyen. Ledit Port a huit lieus de circuit sans comprendre la riviere del'Equille dite maintenant la riviere du Dauphin. Il y a deux iles dedans fort belles & agreables; l'une à l'entrée de ladite riviere, que ie fay de la grandeur de la ville de Beauvais; l'autre à côte de l'ébouchure d'une autre riviere large comme la riviere d'Oise, ou Marne, entrant dans ledit Port: ladite ile préque de la grandeur de l'autre: & toutes deux foretieres. C'est en ce Port & vis à vis de la premiere ile, que nous avõsdemeuré trois ans apres ce voyage. Nous en parlerons plus amplement en autre lieu ci apres.

Au partir du Port Royal ilz firent voile à la mine de cuivre de laquelle nous avons parlé ci-dessus. C'est vn haut rocher entre deux bayes de mer où le cuivre est enchassé dans la pierre fort beau & fort pur, tel que celui qu'on dit cuivre de rozette. Plusieurs orfévres en ont veu en France, lesquels disent qu'au dessous du cuivre il y pourroit avoir de la mine d'or. Mais des'amuser à la rechercher, ce n'est chose encore de saison. La premiere mine c'est d'auoir du pain & du vin, & du bestial, comme nous disions au commencement de cette histoire. Notre felicité ne git point es mines, principale-

Chap. 13.

*Mine de
cuivre.*

*Ci-dessus
liv. 3.*

Chap.

28. &

29.

Voyez le

chap. de

la Terre

24. liv.

s: à la fin

touchant

le mespris

des Mi-

nes.

ment d'or & d'argent, lesquelles ne seruent point au labourage de la terre, ni à l'usage des métiers. Au contraire l'abondance d'icelles n'est qu'une sarcine, un fardeau, qui tient l'homme en perpetuelle inquietude, & tant plus il en a, moins a-il de repos, & moins lui est sa vie assurée.

Avant les voyages du Perou on pouvoit ser-
rer beaucoup de richesses en peu de place, au
lieu qu'aujourd'hui l'or & l'argent estans avil-
lis par l'abondance, il faut des grandz coffres
pour retirer ce qui se pouvoit mettre en une
petite bouge. On pouvoit faire un long trait
de chemin avec une bourse dans la manche, au
lieu qu'aujourd'hui il faut une valize, & un
cheval expres. Et pouvons à bon-droit maudi-
re l'heure quand jamais l'avarice a porté l'Espa-
gnol en l'Occident, pour les mal-heurs qui
s'en sont ensuivis. Car quand ie considere que
par son avarice il a allumé & entretenu la guer-
re en toute la Chrétienté, & s'est étudié à rui-
ner ses voisins, & non point le Turc, ie ne puis
penser qu'autre que le diable ait esté auteur de
leurs voyages. Et ne faut point m'alléguer ici le
pretexte de la Religion. Car (comme nous avōs
dit ailleurs) ils ont tout tuez les originaires du
pais avec des supplices les plus inhumains que
le diable a peu excogiter. Et par leurs cruautés
ont rendu le nom de Dieu un nom de scandale
à ces pauvres peuples, & l'ont blasphémé con-
tinuellement par chacun jour au milieu des
Gentils, ainsi que le Prophete le reproche au
peuple d'Israël. Temoin celui qui aime mieux

Esai. 52.

vers. 5.

Ci. dessus

liv. 1.

10. 18

estre damné que d'aller au Paradis des Hespagnols.

Les Romains (de qui l'avarice a toujours esté insatiable) ont bien guerroyé les nations de la terre pour avoir leurs richesses , mais les cruautés Hespagnoles ne se trouvent point dās leurs histoires. Ils se sont contentez de dépouiller les peuples qu'ils ont veincu , sans leur ôter la vie. Vn ancien autheur Payen faisant vn essay de sa veine Poétique, ne trouve point plus grād crime en eux , sinon que s'ils découvroient quelque peuple qui eult de l'or, il estoit leur ennemi. Les vers de cet Autheur ont si bonne grace que ie ne me puis tenir de les coucher ici, quoy que ce ne soit pas mon intention d'alleguer gueres de Latin:

*Petronius
Arbiter.*

*Orbem jam totum Romanus victor habebat,
Qua mare, qua terra, qua sidus currit utrumque,
Nec satius erat : gravidis freta pulsa carinis
Iam per agrabantur : si quis sinus abditus ultra,
Si qua foret tellus qua sulcum mitteret aurum
Hostis erat : fatisque in tristi bella paratis
Quarchantur opes.*

Mais la doctrine du sage fils de Sirach, nous enseigne toute autre chose. Car reconoissant que les richesses qu'on fouille jusques aux antres de Pluton sont ce que quelqu'un a dit, *irritamenta*

*Ecclesiast
31. vers.
8. 9. 10.*

malorum, il a prononcé celui-là heureux qui n'a point couru apres l'or, & n'a point mis son esperance en argent & thresors, adjoutant qu'il doit estre estimé avoir fait choses merueilleuses, entre tous ceux de son peuple, & estre l'exemple de gloire, lequel a esté tenté par l'or, & est demeuré parfait. Et par vn sens con-

traire celui-là malheureux qui fait autrement.

Diamans.

*Tur-
quoises.*

Or pour revenir à noz mines, parmi ces roches de cuivre se trouvent quelque fois des petits rochers couverts de Diamans y attachés. Je ne veux assurez qu'ils soient fins, mais cela est agreable à voir. Il y a aussi de certaines pierres bleuës transparentes, lesquelles ne valent moins que les Turquoises. Le sieur de Chamdoré nôtre conducteur és navigations de ce pais-là, ayant taillé dans le roc vne de ces pierres, au retour de la Nouvelle-France il la rompit en deux, & en bailla l'vne au sieur de Monts, l'autre au sieur de Poutrincourt, lesquelles ilz firent mettre en œuvre; & furent trouvées dignes d'estre presentées, l'vne au Roy par ledit sieur de Poutrincourt, l'autre à la Royne par ledit sieur de Monts, & furent fort bien receuës. I'ay memoire qu'vn orfévre offrit quinze escus au sieur de Poutrincourt de celle qu'il presenta à sa Majesté. Il y a beaucoup d'autres secrets & belles choses dans les terres, desquelles la conoissance n'est point encore venue jusques à nous, & se decouvriront à mesure que la province s'habitera.



*Description de la riviere saint Jean & de l'isle sainte
Croix : Homme perdu dans les bois trouvé le seizi-
mé jour: Exemples de quelques abstinences étranges:
Differens des Sauvages remis au jugement du sieur
de Monts: Autorité paternelle entre lesdits Sau-
vages : Quels maris choisissent à leurs filles.*

CHAP. III.



PRES avoir reconu ladite mi-
ne, la troupe passa de l'autre
côté de la Baye Françoisé, &
allèrent vers le profôd d'icel-
le: puis en tournât le Cap vin-
drent en la riviere *saint Jean,*
ainsi appellée (à mō avis) pource qu'ils y arrive-
rent le vingt-quatrième Juïn, qui est le jour &
fête de S. Jean Baptiste. Là il y a vn beau port,
mais l'entrée en est dangereuse à qui n'en sçait
les addresses, par ce que hors icelle entrée il y a
vn long banc de rochers qui se découvrent seu-
lement de basse mer, lesquelz servent comme
de rempar à ce port, dans lequel quand on a
esté vne lieuë, on trouve vn saut impetueux de
ladite riviere, laquelle se precipite en bas des ro-
chers, lors que la mer baisse, avec vn bruit mer-
veilleux: car estans quelquefois à l'ancre en
mer nous l'avons oui de plus de deux lieues
loin. Mais la mer estant haute on y peut passer
avec de grandz vaisseaux. Cette riviere est vne
des plus belles qu'on puisse voir, ayant quan-
tité d'iles, & fourmillant en poissons. Cette
année dernière mille six cens huit le dit Sieur

*Riviere
saint
Jean.*

*Saut de
riviere.*

de Champ-doré avec vn des gens dudit sieur de Monts, a esté quelques cinquante lieuës à-mont icelle, & témoignent qu'il y a grande quantité de vignes le long du rivage, mais les raisins n'en sont si gros qu'au pais des Armouchiquois : il y a aussi des oignons, & beaucoup d'autres sortes de bonnes herbes. Quant aux arbres ce sont les plus beaux qu'il est possible de voir. Lors que nous y estions nous y reconneumes des Cedres en grand nombre. Au regard des poissons ledit Champ-doré nous a

*Abon-
dance de
poisson.*

rapporé qu'en mettant la chaudiere sur le feu ils en avoient pris suffisamment pour eux dîner avant que l'eau fast chaude. Au reste cette riviere s'estendant avant dans les terres les Sau-

*Commo-
dité de
voyager
par la ri-
viere.*

vagés abbregeant merveilleusement de grands voyages par le moyen d'icelle. Car en six jours ilz vont à *Gachepé* gagnant la baye ou golfe de Chaleur quand ilz sont au bout, en portant leurs canots par quelques lieuës. Et par la même riviere en huit jours ilz vont à *Tadoussac* par vn bras d'icelle qui vient devers le Norouest.

De sorte qu'au Port Royal on peut avoir en quinze ou dix-huit jours des nouvelles des François habituez en la grande riviere de *Canada* par telles voyes : ce qui ne se pourroit faire par mer en vn mois, ni sans hazard.

Quittans la riviere Saint Jean, ilz vindrent suivant la côte à vingt lieuës de là en vne grande riviere (qui est proprement mer) où ilz se camperent en vne petite ile size au milieu de cette riviere, que ledit sieur Champlain avoit esté reconnoître. Et la voyant forte de nature,

*Ile de
sainte
Croix.*

& de facile garde, joint que la saison commençoit à se passer, & partant falloit penser de se loger, sans plus courir, ilz resolurent de s'y arrêter. Je ne veux point rechercher curieusement les raisons des vns & des autres sur la resolution de cette demeure : mais je seray toujours d'avis que quiconque va en vn pais pour posseder la terre, ne s'arrête point aux iles pour y estre prisonnier.

Car avant toutes choses il faut se proposer la culture d'icelle terre. Et je demanderois volontiers comme on la cultiuera s'il faut à toute heure, matin, midi & soir passer avec grand peine vn large trajet d'eau pour aller aux choses qu'on requiert de la terre ferme? Et si on craint l'ennemi, comment se sauvera celui qui sera au labourage ou ailleurs en affaires necessaires, estant poursuivi? car on ne trouue point toujours de bateau à point nommé, ni deux hommes pour le conduire. D'ailleurs nôtre vie ayant besoin de plusieurs commodités, vne ile n'est pas propre pour commencer l'établissement d'vne colonie s'il n'y a des courans d'eau douce pour le boire, & le menage; ce qui n'est point en des petites iles. Il faut du bois pour le chauffage: ce qui n'y est point semblablement. Mais sur tout il faut avoir les abris des mauvais vents, & des froidures : ce qui est difficile de trouver en vn petit espace environné d'eau de toutes parts. Neantmoins la compagnie s'arréta là au milieu d'vne riviere large où le vent de Nort & Norouest bat à plaisir. Et d'autant qu'à deux lieues au dessus il y a des ruisseaux qui viennent comme en croix se déchar-

*Qui veut
posseder
la terre
doit se
camper
en terre
ferme.*

ger dans ce large bras de mer, cette ile de la retraite des François fut appellée SAINTE CROIX, à vingt-cinq lieuës plus loin que le Port Royal. Or cependant qu'on commença à couper & abattre les Cedres & autres arbres de ladite ile pour faire les batimens necessaires, retournons chercher Maitre Nicolas Aubri perdu dans les bois, lequel on tient pour mort il y a long temps.

Comme on estoit après à deserter l'ile, le sieur Champ-doré fut r'envoyé à la Baye Sainte Marie avec vn maitre de mines qu'on y avoit mené pour tirer de la mine d'argent & de fer: ce qu'ilz firent. Et comme ilz eurent traversé la Baye Françoisë, ils entrerent en ladite baye sainte Marie par vn passage étroit qui est entre la terre du Port Royal, & vne ile dite l'ile longue: là où apres quelque sejour, allans pécher, ledit Aubri les apperceut, & commença d'une foible voix à crier le plus hautement qu'il peut. Et pour seconder sa voix il s'avisa de faire ainsi que jadis Ariadné à Thesée, ainsi que le recite Ovide en ces vers:

Je mis un linge blanc sur le bout d'une lance

Pour leur donner de moy nouvelle souvenance,

mettant son mouchoir à son chapeau au bout d'un baton. Ce qui le donna mieux à conoitre. Car comme quelqu'un eut ouï la voix, & dit à la compagnie si ce pourroit point estre le sieur Aubri, on s'en mocquoit. Mais quand on eut veu le mouvement du drapeau & du chapeau, on creut qu'il en pouvoit estre quelque chose. Et s'estans approchés ilz reconeurent

*Retour à
la Baye
sainte
Marie,
où l'homme
perdu
fut trou-
vé.*

*Ile lon-
gue.*

parfaitement que c'estoit lui-même, & le recueillirent dans leur barque avec grande joye & contentement, le seizième jour apres son égarement.

Le sieur Aubri trouvé le 16. iour apres son egarement

Plusieurs en ces derniers temps se flattans plus que de raison, ont fait leurs livres & histoires de maints miracles où il n'y a pas si grand sujet d'admiration qu'ici. Car durant ces seize jours il ne véquit que de ie ne sçay quels petitz fruits semblables à des cerises sans noyau (non toutefois si delicats) qui se trouvent assez rarement dans ces bois. Et de verité en ces derniers voyages s'est reconeüe vne speciale grace & faveur de Dieu en plusieurs occurrences, lesquelles nous remarquerons selon que l'occasion se presentera. Le pauvre Aubri (ie l'appelle ainsi à cause de son affliction) estoit merueilleusement extenué, comme on peut penser. On lui bailla à manger par mesure, & le remena-on vers la troupe à l'ile Sainte Croix, dont chacun receut vne incroyable joye & consolation, & particulièrement le sieur de Monts, à qui cela touchoit plus qu'à tout autre. Il ne faut point ici m'alleguer les histoires de la fille de Cöfolans en Poitou, qui fut deux ans sans manger, il y a environ six ans: ni d'une autre d'apres de Berne en Suisse, laquelle perdit l'appetit pour toute sa vie, il n'y a pas dix ans, & autres semblables. Car ce sont accidens venus par vn debauchement de la Nature. Et quât à ce que recite Pline qu'aux dernieres extremités de l'Indie, és parties basses de l'Orient, autour de la fontaine & source du Gange, il y

Pline l. 7. ch. 2.

Astomes

a vne nation d'Astomes, c'est à dire sans bouche, qui ne vit que de la seule odeur & exhalation de certaines racines, fleurs, & fruits, qu'ilz tirent par le nez, je ne l'en voudroy point aisément croire: ni pareillement le Capitaine Jacques Quartier quand il parle de certains peuples du *Saguenay* qu'il dit n'avoit point aussi de bouche, & ne manger point (par le rapport du Sauvage *Donnacona*, lequel il amena en France pour en faire recit au Roy) avec d'autres choses éloignées de commune croyance. Mais quand bien cela seroit, telles gens ont la nature disposée à cette façon de vivre. Et ici ce n'est pas de même. Car ledit Aubri ne manquoit d'appetit; & a vécu seize jours nourri en partie de quelque force nutritive qui est en l'air de ce pais-là, & en partie de ces petits fruits que j'ay dit: Dieu lui ayant donné la force de soutenir cette longue diserte de vivres sans franchir le pas de la mort. Ce que ie trouve étrange, & l'est vraiment: mais es histoires de notre temps sont recitées de choses qui semblent dignes de plus grand étonnement.

*Jean**Vuier au**Traité**De jeju-**nij's cõ-**menti-**tij's.**Merveil-**leuses ab-**stinēces.*

Entre autres d'un Henri de Hasfeld marchant trafiquant des pais bas à Berg en Norvege: lequel avant oui vn gourmand de Precheur parler mal des jeûnes miraculeux, comme s'il n'estoit plus en la puissance de Dieu de faire ce qu'il a fait par le passé, indigné de cela, essaya de jeuner, & s'abstint par trois jours: au bout desquelz pressé de faim il print vn morceau de pain en intention de l'avaller avec vn verre de biere: mais tout cela lui demeura tellement

en

en la gorge qu'il fut quarante iours & quarante nuits sans boire ni manger. Au bout de ce temps il rejetta par la bouche la viande & le breuvage qui lui estoient demeurez en la gorge. Vne si longue abstinence l'affoiblit de telle sorte, qu'il fallut le substantier & remettre avec du lait. Le Gouverneur du pais ayant entendu cette merveille, le fit venir, & s'enquit de la verité du fait: à quoy ne pouvant ajouter de foy, il en voulut faire vn nouvel essay, & l'ayant fait soigneusement garder en vne chambre, trouva la chose véritable. Cet homme est recommandé de grande pieté, principalement envers les pauvres. Quelque temps apres estant venu pour ses affaires à Bruxelles en Brabant, vn sien debiteur pour gaigner ce qu'il lui devoit l'accusa d'heresie, & le fit brusler en l'an mil cinq cens quarante-cinq.

Et depuis encore vn Chanoine de Liege *Là même* voulant faire essay de ses forces à jeuner, ayant continué jusques au dix septième jour, se sentit tellement abbatu, que si soudain on ne l'eust soutenu d'vn bon restaurant, il defailloit du tout.

Vne jeune fille de Buchold au territoire *Là même* de Munste en Vvestphalie affligée de tristesse, & ne voulant bouger de la maison, fut battuë à cause de cela par sa mere. Ce qui redoubla tellement son angoisse, qu'ayant perdu le repos elle fut quatre mois sans boire ni manger, fors que par fois elle machoit quelque pomme cuite, & se lavoit la bouche avec vn peu de pisanne.

Eva- Les histoires Ecclesiastiques entre vn grand
grius l. 1. nombre de jeûneurs, font mention de trois
de l'hist. saincts hermites nommez Simeon, lequelz
Ecclesia. vivoient en austerité étrange, & longs jeûnes,
chap. 13. comme de huit & quinze jours, voire plus:
Baronius n'ayans pour toute demeure qu'une colonne
sur le où ilz habitoient & passoient leur vie: à raison
Marty- dequoy ilz furent surnoméz Stelites, c'est à di-
rol. re Colonnaires, comme habitans en des Co-
Rom. 9. lonnes.

Ianv.

Mais tous ces gens ici s'estoient partie re-
 solus à telz jeûnes, partie s'y estoient peu à peu
 accotumez & ne leur estoit plus étrange de
 tant jeûner. Ce qui n'a pas esté en celui du-
 quel nous parlons. Et pource son jeûne est d'au-
 tant plus admirable, qu'il ne s'y estoit nulle-
 ment disposé, & n'avoit accoutumé ces lon-
 gues austerités.

Or apres qu'on l'eut fétoyé, & sejourné
 encore par quelque temps à ordonner les affai-
 res, & reconoitre la terre des environs l'ile
 Sainte Croix, on parla de r'envoyer les navi-
 res en France avant l'hivet, & à tant se dispose-
 rent au retour ceux qui n'estoient allez là pour
 hiverner. Ce-pendant les Sauvages de tous les
 environs venoient pour voir le train des Fran-
 çois, & se rengeoient volontiers aupres d'eux:
 memes en certains differens faisoient le sieur
 de Monts juge de leurs débats, qui est vn com-
 mencement de sujection volontaire, d'où on
 peut concevoir vne esperance que ces peu-
 ples se rangeront bien tôt à nôtre façon de vi-
 vre.

Differens
des Sau-
vages re-
mis au
iugemēt
du sieur
de Monts

Entre autres choses survenües avant le parquement desdits navires, avint vn jour qu'un Sauvage nommé *Bituani* trouvant bonne la cuisine dudit sieur de Monts, s'y estoit arrêté, & y rendoit quelque service : & neantmoins faisoit l'amour à vne fille pour l'avoir en mariage, laquelle ne pouvant avoir de gré & du consentement du pere, il la ravit, & la print pour femme. Là dessus grosse querelle. Et en fin la fille lui est enlevée, & retourne avec son pere. Vn grand debat se preparoit, n'eust esté que *Bituani* s'estant plaint de cetté injure audit sieur de Monts, les autres vindrent defendre leur cause, dilans, à sçavoir le pere assisté de ses amis, qu'il ne vouloit point bailler sa fille à vn homme qui n'eust quelque industrie pour nourrir elle & les enfans qui proviendroient du mariage: Que quant à lui il ne voyoit point qu'il sceut rien faire : Qu'il s'amusoit à la cuisine de lui sieur de Monts, & ne s'exerçoit point à chasser. Somme qu'il n'auroit point la fille, & devoit se contenter de ce qui s'estoit passé. Ledit sieur de Monts les ayant onys il leur remontra qu'il ne le detenoit point, & qu'il estoit gentil garçon, & qu'il iroit à la chasse pour donner preuve de ce qu'il sçavoit faire. Mais pour tout cela, si ne voulurent ilz point lui rendre la fille qu'il n'eust montré par effet ce que ledit sieur de Monts promettoit. Bref il va à la chasso (du poisson) prêt force saumons: La fille lui est réduite, & le lendemain il vint revêtu d'un beau mâteau de castors tout neuf bien orné de *Matachiaz*, au Fort qu'on

*Autho-
rité des
peres
mariages*

*Cause de
Sauva-
ges plai-
dée par-
devant
le sieur
de Monts.*

commençoit à batir pour les François, amenant sa femme quant & lui, comme triomphât & victorieux, l'ayant gagnée de bonne guerre: laquelle il a toujours depuis fort aimée par dessus la coutume des autres Sauvages: donnât à entendre que ce qu'on acquiert avec peine on le doit bien cherir.

Les Sauvages observent les deux choses plus considerables au mariage. Par cet acte nous reconnoissons les deux points les plus considerables en affaires de mariage estre observez entre ces peuples, conduits seulement par la loy de Nature: c'est à sçavoir l'Authorité paternelle, & l'industrie du mari. Chose que j'ay plusieurs fois admirée: voyant qu'en nôtre Eglise Chrétienne, parie ne sçay quels abus, on a vécu plusieurs siecles, durant lesquels l'authorité paternelle a esté baffouée & vilipendée, jusques à ce que les assemblées Ecclesiastiques ont debendé les yeux, & reconeu que cela estoit contre la nature même: & que noz Roix par Edits ont remise en son entier cette paternelle authorité: laquelle neantmoins és mariages spirituels & vœux de Religion n'est point encore r'entrée en son lustre, & n'a en ce regard son appui que sur les Arrests des Parlemens, lesquels souvente fois ont contraint les detenteurs des enfans, de les rendre à leurs peres.



Description de l' Ile Sainte Croix: Entreprise du sieur de Monts difficile, & genereuse: & persecutée d'envies: Retour du sieur de Pontrincourt en France: Perils du voyage.

C H A P. V.



DE V A N T que parler du retour des navires en France, il nous faut dire que l'ile de sainte Croix est difficile à trouver à qui n'y a esté, Car il y a tant d'iles & de grandes bayes à passer devant qu'on y soit, que ie m'étonne comme on avoit penetré si avant pour l'aller trouver. Il y a trois ou quatre montagnes eminentes par dessus les autres aux côtéz: mais de la part du Nort d'où descend la riviere, il n'y en a sinon vne pointuë éloignée de plus de deux lieues. Les bois de la terre ferme sont beaux & relevez par admiration & les herbages semblablement. Il y a des ruisseaux d'eau douce tres-agreables vis-à-vis de l'ile, où plusieurs des gens du sieur de Monts faisoient leur menage, & y avoient cabanné. Quant à la nature de la terre, elle est tresbonne & heureusement abondante. Car le dit sieur de Monts y ayant fait cultiver quelque quartier de terre, & icelui ensemencé de segle (ien'y ay point veu de froment) il n'eut moyen d'attendre la maturité d'icelui, pour le recueillir: & neantmoins le grain tombé a sur-

*Descri-
ption
de l'ile
Sainte
Croix.*

creu & rejezté si merueilleusement, que deux ans apres nous en recueillimes d'aussi beau, gros, & pesant, qu'il y en ait point en France, que la terre avoit produit sans culture: & de present il continué à repulluler tous les ans. Ladite ile ha environ demie lieuë de tour, & au bout du côté de la mer il y a vn terre, & comme vn ilot separé où estoit placé le canon dudit sieur de Monts, & là aussi est la petite chappelle batie à la Sauvage. Au pied d'icelle il y a des moules tant que c'est merveilles, lesquelles on peut amasser de basse mer, mais elles sont petites. Je croy que les gens dudit sieur de Monts ne s'oublierent point à prendre les plus grosses, & n'y laisserent que la semence & menuë generation. Or quant à ce qui est de l'exercice & occupation de noz François, durant le temps qu'ils ont esté là, nous le toucherons sommairement apres que nous aurons raconduit les navires en France.

*Entrepri
ses voya
ge du
sieur de
Monts
chose dif
ficile &
generou
se.*

Les frais de la marine en telles entreprises que celle du sieur de Monts sont si grands que qui n'a les reins fors succumbra facilement: & pour eviter aucunement ces frais il convient s'incommoder beaucoup, & se mettre au peril de demeurer degradé parmi des peuples qu'on ne conoit point, & qui pis est, en vne terre inculte & toute forétiere. C'est en quoy cette action est d'autant plus genereuse, qu'on y voit le peril eminent, & neantmoins on ne laisse point de braver la Fortune, & sauter par dessus tant d'épines qui s'y presentent au de vant. Les navires du sieur de Monts retournans en France,

le voila demeuré en vn triste lieu avec vn bateau & vne barquetant seulement. Et ores qu'on lui promet de l'envoier querir à la revolution de l'an, qui est-ce qui se peut asseurer de la fidelité d'Æole & de Neptune deux mauvais maitres, furieux, inconstans, & impitoyables? Voila l'état auquel ledit sieur de Monts se reduisoit n'ayant point d'avancement du Roy comme ont eu ceux, desquels (hors-mis le feu sieur Marquis de la Roche) nous avons ci-devant rapporté les voyages. Et toutefois c'est celui qui a plus fait que tous les autres, n'ayant point jusques ici laché prise. mais en fin ie crains qu'il ne faille là tout quitter, au grand vitupere & reproche du nom François, qui par ce moyen est rendu ridicule & la fable des autres nations. Car comme si on se vouloit opposer à la conversion de ces pauvres peuples Occidentaux, & à l'avancemēt de la gloire de Dieu, & du Roy, il se trouve des gens pleins d'avarice & d'envie, gens qui ne voudroient point avoir donné vn coup d'épée pour le service de sa Majesté, ni souffert la moindre peine du monde pour l'honneur de Dieu, lesquels empêchèt qu'on ne tire quelque profit de la province même pour fournir à ce qui est necessaire à l'établissement d'un tel œuvre, aimans mieux que les Anglois & Hollandois s'en prevaillent que les François, & voulans faire que le nō de Dieu demeure inconnu en ces parties là. Et telles gens, qui n'ont point de Dieu (car s'ils en avoient ilz seroient zelateurs de son nom) on les écoute, on les croit, on leur donne gain de cause,

*Envies
sur le
privilege
des Ca-
stors o-
ctroyé au
sieur de
Monts.*

Or sus, appareillons, & nous mettons bientôt à la voile. Le sieur de Poutrincourt avoit fait le voyage par delà avec quelques hommes de mise, non pour y hiverner, mais comme pour y aller marquer son logis, & reconoitre vne terre qui lui fust agreable. Ce qu'ayant fait, il n'avoit besoin d'y séjourner plus long temps. Par ainsi les navires estans prêts à partir pour le retour, il se mit & ceux de sa compagnie dedans l'un d'iceux. Ce pendant le bruit estoit par deçà de toutes parts qu'il faisoit merveilles dedans Ostende pour lors assiegée dès y avoit trois ans passez par les Alteſſes de Flandres. Le voyage ne fut sans tourmente & grâs perils. Car entre autres j'en reciteray deux ou trois que l'on pourroit mettre parmi les miracles, n'estoit que les accidés de mer sont assez journaliers: sans toutefois que ie vueille obscurcir la faveur speciale que Dieu a toujours montré en ces voyages.

*Retour
du sieur
de Pou-
trincourt
en Fran-
ce.*

Le premier est d'un grain de vent qui sur le milieu de leur navigation vint de nuit en un instant donner dans les voiles avec vne impetuosité si violente, qu'il renversa le navire en sorte que d'une part la quille estoit préque à fleur d'eau, & le voile nageant dessus, sans qu'il y eust moyen, ni loisir de l'emmenner, ou desamarrer les écoutes. Incontinent voila la mer comme en feu (les mariniers appellent ceci Le feu saint Goudran.) Et de mal-heur, en cette surprise ne se trouvoit yn seul couteau pour couper les cables, ou le voile. Le pauvre vaisseau cependant en ce

*Premier
peril.*

fortunal demeroit en l'état que nous avons dit, porté haut & bas. Bref plusieurs s'attendoient d'aller boire à leurs amis, quand voici vn nouveau-renfort de vent qui brisa le voile en mille pieces invtiles par apres à toutes choses. Voile heureux d'avoir par sa ruine sauvé tout ce peuple. Car s'il eust esté neuf le peril y eust esté beaucoup plus grand. Mais Dieu tente souvêt les siés, & les cõduit jusques au pas de la mort, à fin qu'ils recognoissent sa puissâce, & le craignent Ainsi le navire cõmença à se relever peu à peu, & se remettre en estat d'assurance.

Le deuxieme fut au Casquet (ile, ou rocher en forme de casque entre France & Angleterre où n'y a aucune habitatiõ) à trois lieuës duquel estant parvenus il y eut de la jalousie entre les maitres de navire (mal qui ruine souvent les hommes & les affaires) l'un disant qu'on doubleroit bié ledit Casquet, l'autre que nõ, & qu'il falloit deriver vn petit de la droite route pour passer au dessous de l'ile. En ce fait le mal estoit qu'on ne sçavoit l'heure du jour, parce qu'il faisoit obscur, à-cause des brumes, & par consequent on ne sçavoit s'il estoit ebe ou flot. Or s'il eust esté flot ils eussent aisément doublé : mais il se trouva que la mer se retiroit, & par ce moyen l'ebe avoit retardé & empeché de gagner le dessus. Si bien qu'approchans dudit roc ilz se virent au desespoir de se pouvoir sauver, & falloit necessairement aller choquer alencontre. Lors chacun de prier Dieu, & demander pardon les vns aux autres, & se lamenter pour le dernier reconfort. Sur ce point le Capitai-

*Deuxième
me peril.*

*Ebe, c'est
quand la
mer baisse.*

*Flot,
quand elle
monte.*

ne Rossignol (de qui on avoit pris le navire en la Nouvelle-France, comme nous avons dit) tira vn grand couteau pour tuer le Capitaine Timothée gouverneur du present voyage, lui disant, Tu ne te contentes point de m'avoir ruiné, & tu me veux encore ici faire perdre ! Mais il fut retenu & empesché de faire ce qu'il vouloit. Et de verité c'estoit en lui vne grande folie, ou plustot rage, d'aller tuer vn homme qui s'en va mourir, & que celui qui veut faire le coup soit en même peril. En fin comme on alloit donner dessus le roc le sieur de Poutrincourt demanda à celui qui estoit à la hune s'il n'y avoit plus d'esperance : lequel dit que non. Lors il dit à quelques vns qu'ilz l'aidassent à changer les voiles. Ce que firent deux ou trois seulement, & ja n'y avoit plus d'eau que pour tourner le navire, quand la faueur de Dieu les vint aider, & detourner le vaisseau de peril sur lequel ils estoient ja portés. Quelques vns avoient mis le pourpoint bas pour essayer de se sauver en grim pant sur le rocher. Mais ilz n'en eurent que la peur pour ce coup: fors que quelques heures apres estans arrivez pres vn rocher qu'on appelle Le nid à l'Aigle, ilz cuiderent l'aller aborder pensans que ce fust vn navire, parmi l'obscurité des brumes: d'où estans derechef échappés, ils arriverent en fin au lieu d'où ils estoient partis ; ayant ledit sieur de Poutrincourt laissé ses armes & munitions de guerre en l'ile sainte Croix en la garde dudit sieur de Monts, comme vn atre & gage de la bonne volonté qu'il avoit d'y retourner.

*Troisième
me peril.*

*Quatrième
me peril.*

Mais ie pourray bien mettre ici encore vn

merveilleux danger duquel ce même vaisseau fut garenti peu apres le depart de sainte Croix, & ce par l'accident d'un mal duquel Dieu sceut tirer un bien. Car un certain alteré estant de nuit furtivement descendu par la coutille au fond du navire pour boire son saoul & emplir de vin sa bouteille, il trouva qu'il n'y avoit que trop à boire, & que ledit navire estoit dés-ja à moitié plein d'eau: de sorte que le peril estoit éminent: & eurent de la peine infinie à l'étancher avec la pompe. En fin en estans venus à bout ilz trouverét qu'il y avoit vne grād voye d'eau par la quille, laquelle ils étouperét en grād diligéce.

Batimens de l'ile Sainte Croix: Incommoditez des François audit lieu: Maladies inconnues: Ample discours sur icelles: De leurs causes: Des peuples qui y sont sujets: Des viandes, mauvaises eaux, air, vents, lacs, pourriture des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux: Avis de l'Auteur sur le gouvernement de la santé & guerisons des dites maladies.

CHAP. VI.

PENDANT la navigation susdite le sieur de Monts faisoit travailler à sō Fort lequel il avoit assis au bout de l'ile à l'opposite du lieu où nous avōs dit qu'il avoit logé son canō. Ce qui estoit prudemment considéré, à fin de tenir toute la riviere sujete en haut & en bas. Mais il y avoit un mal que ledit Fort estoit du côté du Nort, & sans

Batimēs de l'ile Sainte Croix.

aucun abri, fors que des arbres qui estoient sur la rive de l'ile, lesquels tout a l'environ il avoit defendu d'abattre. Et hors icelui Fort il y avoit le logis des Suisses grand & ample, & autres petits representans comme vn faux-bourg. Quelques vns s'estoient cabannés en la terre ferme pres le ruisseau. Mais dans le Fort estoient le logis dudit sieur de Monts fait d'une belle & artificielle charpenterie, avec la banniere de France au dessus. D'une autre part estoit le magazin, où repositoit le salut & la vie d'un chacun, fait semblablement de belle charpenterie, & couvert de bardeaux. Et vis à vis du magazin estoient les logis & maisons des sieurs d'Orville, Châplein, Champ-doré, & autres notables personages. A l'opposite du logis dudit sieur de Monts estoit vne gallerie couverte pour l'exercice soit du jeu ou des ouvriers en temps de pluie. Et entre ledit Fort & la Plateforme où estoit le canon, tout estoit rempli de jardins, à quoy chacun s'exerçoit de gaieté de cœur. Tout l'automne se passa à ceci : & ne fut pas mal allé de s'estre logé & avoir defrihé l'ile avant l'hiver, tandis que pardeça on faisoit courir les livrets souz le nom de maitre Guillaume, farcis de toutes sortes de nouvelles : par lesquels entre autres choses ce pronostiqueur disoit que le sieur de Monts arrachoit des épines en *Canada*. Et quand tout est bien considéré, c'est bien vrayement arracher des épines que de faire de telles entreprises remplies de fatigues & perils continuels, de soins, d'angoisse, & d'incommoditez. Mais la vertu & le cou-

Maitre
Guillaume
me.

rage qui dompte toutes ces choses, fait que ces épines ne sont qu'aiguillons & roses à ceux qui se résolvent à ces actions heroïques pour se rendre recommandables à la memoire des hommes, & ferment les yeux aux plaisirs des douilletés qui ne sont bons qu'à garder la chambre.

Les choses plus necessaires estant faites, & le pere grisart, c'est à dire l'hiver, estant venu, force fut de garder la maison, & vivre vn chacú chez soy. Durant lequeltéps nos gens eurent trois incommoditez principales en cette ile, à-sçavoir faute de bois (car ce qui estoit en ladite ile avoit servi aux batimens) faut d'eau douce, & le guet qu'on faisoit de nuit craignant quelque surprise des Sauvages qui estoient cabanés au pied de ladite ile, ou autre ennemi. Car la malediction & rage de beaucoup de Crétiens est telle, qu'il se faut plus donner garde d'eux, que des peuples infideles. Chose que ie dis à regret: mais à lamienne volonté que ie fusse menteur en ce regard, & que le sujet de le dire fust oté. Or quand il falloit avoir de l'eau ou du bois on estoit contraint de passer la riviere qui est plus de trois fois aussi large que la Seine de chacun côté. C'estoit chose penible & de longue haleine. De sorte qu'il failloit retenir le bateau bien souvent vn jour devant que le pouvoir obtenir. Là dessus les fröidures & neges arrivent & la gelée si forte que le cidre estoit glacé dans les tonneaux, & falloit à chacun bailler la mesure au poids. Quant au vin il n'estoit distribué que par certains jours de la semaine. Plusieurs paresseux buvoient de l'eau de nege, sans pren-

Trois incommodités en hivern à sainte Croix.

Mechanceté de plusieurs Chrétiens.

Maladies inconnues.
Ci-dessus chap. 24.
liv. 3.

dre la peine de passer la riviere. Bref voici des maladies inconnues semblables à celles que le Capitaine Jacques Quartier nous a representées ci-dessus, lesquelles pour cette cause ie ne decriray pas, pour ne faire vne repetition vaine. De remede il ne s'en trouvoit point. Tandis les pauvres malades languissoient se consommans peu à peu, n'ayans aucune douceur comme de laitage, ou bouillie, pour sustenter cet estomach qui ne pouvoit recevoir les viandes solides, à-cause de l'empchement d'une chair pourrie qui croissoit & surabondoit dās la bouche, & quand on la pensoit enlever elle renaissoit du jour au lendemain plus abondamment que devant. Quant à l'Arbre *Annedda* duquel ledit Quartier fait mention, les Sauvages de ces terres ne le conoissent point. Si bien que c'estoit grande pitié de voir tout le monde en langueur, excepté bien peu, les pauvres malades mourir tous vifs sans pouvoir estre secourus. De cette maladie il y en mourut trente-six, & autres trente-six, ou quarante, qui en estoient touchés guerirent à l'aide du printemps si-tot qu'il fust venu. Mais la saison de mortalité en icelle maladie sont la fin de Janvier, le mois de Fevrier & Mars, ausquels meurent ordinairement les malades chacun à son rang selō qu'ils ont commencé de bonne heure à estre indisposez: de maniere que celui qui commencera sa maladie en Fevrier & Mars pourra échapper: mais qui se hatera trop, & vandra se mettre au lit en Decēbre & Janvier il sera en danger de mourir en Fevrier, Mars, ou au commencement

Nombre des morts & malades.
Mois d'ageroux.

d'Avril, lequel temps passé il est en esperance & comme en assurance de salut.

Le sieur de Monts estant de retour en France consulta noz Medecins sur le sujet de cette maladie, laquelle ilz trouverent fort nouvelle, à mon avis, car ie ne voy point' que lors que nous-nous en allames, nôtre Apothicaire fust chargé d'aucune ordonnance pour la guerison d'icelle. Et toutefois il semble qu'Hippocrate en a eu conoissance, ou au moins de quelqu'un qui en approchoit. Car au livre *De internis affect.* il parle de certaine maladie où le ventre, & puis apres la rate s'enfle & endurecit, & y ressentent des pointures douloureuses, la peau devient noire & palle, rapportant la couleur d'une grenade verte: les oreilles & gencives rendent des mauvaises odeurs, & se separent icelles gencives d'avec les dents: des pustules viennent aux jambes: les membres sont attenuez &c.

Hippocrate.

Mais particulieremēt les Septentrionnaux y sont sujets plus que les autres nations plus meridionales. Témoin les Holandois, Frisons, & autres circonvoisins, entre lesquels iceux Holandois écrivent en leurs navigations qu'allās aux indes Orientales plusieurs d'entre eux furent pris de ladite maladie, estans sur la côte de la Guinée: côte dangereuse, & portāt un air pestilent plus de cent lieues avant en mer. Et les memes (i'ēten les Holandois) estās allez en l'ā 1606. sur la côte d'Hespagne pour la garder & empêcher l'armée Hespagnole, furent cōtraints de se retirer à-cause de ce mal, ayās jetté 22. de leurs morts en la mer. Et si on veut encore ouïr le témoignage d'Olaus Magn^o traitant des nations Sep.

Peuples Septentrionaux sujets au mal de terre de la Nouvelle France.

Olaus liv. 16. chap. 51.

d'où il estoit, Voici ce qu'il en rapporte : Il y a
 „ (dit-il) encore vne maladie militaire qui
 „ tourmente & afflige les assiegez, telle que les
 „ membres epeffis par vne certaine stupidité
 „ charneuse, & par vn sang corrompu, qui est
 „ entre chair & cuir, s'ecoulans comme cire:
 „ ils obeissent à la moindre impression qu'on
 „ fait dessus avec le doigt : & étourdit les dets
 „ comme pres à cheoir : change la couleur
 „ blanche de la peau en bleu: & apporte vn en-
 „ gourdissement, avec vn degoust de pouvoit
 „ prendre medecine : & s'appelle vulgairement
 „ en la langue du pais *scorbut*, en Grec $\chi\sigma\chi\sigma$ -
 „ $\xi\iota\alpha$, paraventure à-cause de cette moleue
 „ putride qui est souz le cuir, laquelle semble
 „ provenit de l'usage des viandes sallées & in-
 „ digestes, & s'entretenir par la froide exha-
 „ laison des murailles. Mais elle n'aura pas tant
 „ de force là où on garnira de planche le de-
 „ dans des maisons. Que si elle continue davā-
 „ tage, il la faut chasser en prenant tous les jours
 „ du bruvage d'absinthe, ainsi qu'on pousse de-
 „ hors la racine du calcul par vne decoction de
 „ vieille cervoisè beuë avec du beurre. Le mé-
 „ me Autheur dit encoë en vn autre lieu vne
 „ autre chose fort remarquable: Au commen-
 „ cement (dit-il) ilz soutiennent le siege avec
 „ la force, mais en fin, le soldat estant par la con-
 „ tinuë affoibli, ils enlevent les provisions des
 „ assiegeans par artifices, finesse, & embusca-
 „ des, principalement les brebis, lesquelles ils
 „ emmenent, & les font paitre es lieux herbus
 „ de leurs maisons, de peur que par defect de
 „ chairs

*Mauvai-
se habitu-
de de
corps cor-
rompant
les vian-
des.*

*C'est au
liv. 9.
chap. 38.*

*Ceci est
à noter.*

chairs fresches ilz ne tombent en vne maladie ,,
 la plus triste de toutes les maladies, appellée en ,,
 la lague du país *scorbut*, c'est à dire vn estomach ,,
 navré d'ellesché par cruels tourmens, & lon- *scor-*
 gues douleurs. Car les viandes froides & in- *but.*
 digestes prises gloutonnement, semblent estre ,,
 la vraye cause de cette maladie. ,,

Iay pris plaisir à rapporter ici les mots de
 cet Auteur, pour ce qu'il en parle comme sça-
 vant, & represente assés le mal qui a assailli les
 nôtres en la Nouvelle France, sinon qu'il ne fait
 point mention que les nerfs des jarrets se roi-
 dissent, ni d'une abondance de chair à demi
 pourrie qui croist & abonde dans la bouche, &
 si on la pense ôter elle repullule toujours. Mais
 il dit bien de l'estomach navré. Car le sieur de
 Poutrincourt fit ouvrir vn Negre qui mou- *Ouvert-*
 rut de cette maladie en nôtre voyage, le- *ture d'un*
 quel se trouva avoir les parties bié saines, hors- *corps*
 mis l'estomach, lequel avoit des rides comme *mort.*
 vlcérées.

Et quant à la cause des chairs salées, ceci est
 bien veritable, mais il y a encore plusieurs au- *Causes*
 tres causes concurrentes, qui fomentent & en- *de la ma-*
 tretiennent cette maladie: entre lesquelles ie *ladie sus-*
 mettray en general les mauvais vivres, cõpre- *dite.*
 nant souz ce nom les boissons; puis le vice de
 l'air du país, & apres la mauvaise disposition du *Au cõ-*
 corps: laissant aux Medecins à rechercher ceci *mence-*
 plus curieusement. A quoy Hippocrate dit que *ment du*
 le Medecin doit prendre garde soigneusement, *liv. De*
 en considerant aussi les saisons, les vents, les as- *acre, a-*
 pects du Soleil, les eaux, la terre même, sa natu- *quis, &*
loa.

re & situation, le naturel des hommes, leurs façons de vivre & exercices.

*Quelle
nourri-
ture cau-
se du mal
de la ter-
re.
Viandes à
fuir.*

Quant à la nourriture, cette maladie est causée par des viandes froides, sans suc, grossières, & corrompues. Il faut donc se garder des viandes salées, enfumées, rances, moisis, crus, & qui sentent mauvais, & semblablement de poissons sechez, comme moruës & rayes empunaisies, bref de toutes viandes melancholiques lesquelles se cuisent difficilement en l'estomach, se corrompent bien-tot, & engendrent vn sang grossier & melancholique. Je ne voudroy pourtant estre si scrupuleux que les Medecins, lesquels mettent les chairs de bœufs, d'ours, de sangliers, de pourceaux (ilz pourroient bien aussi adjouter les Castors, lesquels neantmoins nous avons trouvé fort bons) entre les melancholiques & grossieres: cōme ilz font entre les poissons, les tons, dauphins, & tous ceux qui portent lard: entre les oiseaux les herons, canars, & tous autres de riviere: car pour estre trop religieux observateur de ces choses on tomberoit en atrophie, en danger de mourir de faim. Ilz mettent encore entre les viandes qu'il faut fuir le biscuit, les fèves, & l'étilles, le frequent usage du lait, le fromage le gros vin & celui qui est trop delié, le vin blanc, & l'usage du vinaigre, la biere qui n'est pas bien cuite, ni bien ecumée, & où il n'y a point assez de houblon: item les eaux qui passent par les pourritures des bois, & celles des lacs & marais dormantes & corrompues, telles qu'il y en a beaucoup en Holâde & Frise, là où on a obser-

*Mau-
vaises
eaux.*

vé que ceux d'Amsterdam sont plus sujets aux paralyfies & roidiffemens de nerfs, que ceux de Rotterdam, pour la caufe fufdite des eaux dormantes: lesquelles outre plus engendrent des hydropifies, dyfenteries, flux de ventre, fièvres quartes, & ardantes, enflures, vlceres de poulmons, difficultez d'haleine, hergnes aux enfans, enflures de veines & vlceres aux jambes, comme elles font du tout propres à la maladie de laquelle nous parlons, eftans attirées par la rate où elles laiffent toute leur corruption.

Quelquefois auffi ce mal arrive par vn vice qui eft même és eaux de fontaines coulantes, comme fi elles font parmi ou près des marais, ou fi elles fortent d'vne terre boueufe, ou d'vn lieu qui n'a point l'afpect du Soleil. Ainfi Pline recite qu'au voyage que fit le Prince Cefar Germanicus en Allemagne, ayant donné ordre de faire paffer le Rhin à fon armée, à fin de gagner toujours pais, il la fit camper le long de la maine és côtes de Frife en vn lieu où ne fe trouva qu'vne feule fontaine d'eau douce, laquelle neâtmoins fut fi pernicieufe, que tous ceux qui en beurent perdirent les dents en moins de 2. ans: & eurent les genoux fi lâches & denouiez, qu'itz ne fe pouvoient foutenir. Ce qui est proprement la maladie de laquelle nous parlons, laquelle les Medecins appelloient *Stomacacé*, c'est à dire Mal de bouche, & *Scelotyrbé*, qui veut dire Tremblement de cuiffes & jambes.

Et ne fut poffible de trouver remede, finon par le moyen d'vne herbe dite *Britannica*, qui leurs eft fort bonne aux nerfs, aux maladies &

*Plin. liv.
25. chap.*

3.

Stomacacé.

Scelotyrbé.

Britannica herbe.

accidens de la bouche, à la squinancie, & aux morsures des serpens. Elle a les fueilles longues, & tirant sur le verd brun, & produit vne racine noire, de laquelle on tire le jus, comme on fait des fueilles. Strabon dit qu'il en print autant à l'armée qu'Ælius Gallus mena en Arabie par la commission de l'Empereur Auguste. Et autant encore en print à l'armée de saint Loys en Égypte, selon le rapport du sieur de Ioinville. On voit d'autres effets des mauvaises eaux allés pres de nous, sçavoir en la Savoye, où les femmes (plus que les hommes, à cause qu'elles sont plus froides) ont ordinairement des enflures à la gorge grosses comme des bouteilles.

Strabon.

Le sieur de Ioinville.

Les Gouirres de Savoye.

Après les eaux, l'air aussi est vn des peres de la generation de cette maladie és lieux marecageux & humides, & opposés au Midi, lequel volontiers est pluvieux. Mais en la Nouvelle-France il y a encore vne autre mauvaise qualité de l'air, à-cause des lacs qui y sont frequens, & des pourritures qui sont grandes dans les bois, l'odeur desquelles les corps ayans humés és p'uiés de l'automne & de l'hyver, aisément s'y engendrent les corruptions de bouche, & enflures de jambes dont nous avons parlé, & vn froid insensiblement s'insinuë là dedans, qui engourdit les membres, roidit les nerfs, contraint d'aller à quatre pieds avec deux potences & en fin tenir le liçt.

Quel air contraire à la santé.

Vents.

Et d'autant que les vents participent de l'air, voire sont vn air coulant d'vne force plus vehemente que l'ordinaire, & en cette qualité ont vne grande puissance sur la santé & les ma-

ladies des hommes, disons-en quelque chose, sans nous cloigner neantmoins du fil de nôtre histoire.

On tient le vent de Levant (appelé par les Latins *subsolannus*, qui est le vent de l'Est) pour le plus sain de tous, & pour cette cause les sages architectes donnent avis de dresser leurs batimens à l'aspect de l'Aurore. Son opposite est le vent qu'on appelle *Favonius*, ou Zephyre, que noz mariniers nomment Ouest, ou Ponant, lequel est doux & germeux pardeça. Le vent de Midi, qui est le Su (appelé *Auster* par les Latins) est chaud & sec en Afrique: mais en traversant la mer Mediterrannée, il acquiert vne grande humidité, qui le rend tempetueux & putrefactif en Provence & Languedoc. Son opposite est le vent de Nort, autrement dit *Boreas*, Bize, Tramontane, lequel est froid & sec, chasse les nuages & balaye la region aérée. On le tient pour le plus sain apres le vent de Levant. Or ces qualitez de vents reconuës par deça ne font point vne reigle generale par toute la terre. Car le vent du Nort au de la de la ligne equinoctiale n'est point froid comme pardeça, ni le vent de Su chaud, pour ce qu'en vne longue traverse ils empruntent les qualitez des regions par où ilz passent: joint que le vent de Su en son origine est rafraichissant, à ce que rapportent ceux qui ont fait des voyages en Afrique. Ainsi il y a des regions au Perou (comme en Lima, & aux plaines où le vent de Nort est maladif & ennuyeux; & par toute cette côte, qui dure plus de

Quels vents sains & nō sains.

Les vents n'ont mémes qualitez en tous lieux

*Liv. 3,
chap. 3.*

*Olaus
Magnus
l. 1. ch. 10.*

*Resenti-
ment des
vents &
temps à
venir és
malades,
& ani-
maux.*

cinquens lieuës , ilz tiennent le Su pour vn vent sain & frais , & qui plus est tresserain & gracieux: mêmes que jamais il n'en pleut (à ce que recite Ioseph Acoſta) tout au contraire de ce que nous voyons en nôtre Europe. Et en Hespagne le vent de Levant que nous avons dit estre sain , le même Acoſta rapporte qu'il est ennuyeux & mal sain. Le vent *Circius* , qui est le Nordest, est si impetueux & bruyant , & nuisible, aux rives Occidentales de Norvvegé, que s'il y a quelqu'un qui entreprené de voyager par là quand il souffle, il faut qu'il face état de sa perte, & qu'il soit suffoqué: & est ce vent si froid en cette region qu'il ne souffre qu'aucun arbre, ni arbrisseau y naisse: tellement qu'à faute de bois il faut qu'ilz se servent d'oz de grands poissons pour cuire leurs viandes. Ce qui n'est pardeça. De même avons-nous expérimenté en la Nouvelle-France que les vents de Nort ne sont pas bons pour la santé: & ceux de Norouest (qui sont les Aquilons roides, âpres, & tempéruex) encores pires: lesquels noz malades , & ceux qui avoient là hiverné l'an precedent, redoutoient fort, pource qu'il y tomboit volontiers quelqu'un lors que ce vent souffloit , aussi avoient-ilz quelque ressentiment de ce vent : ainsi que nous voyons ceux qui sont sujets aux hernies & enteroceles supporter de grandes douleurs lors que le vét de Midi est en campagne: & comme nous voyons les animaux mêmes par quelques signes prognostiquer les changemens des téps. Cette mauvaise qualité de vent (par mon avis) vient de la nature de la terre par où il passe,

laquelle (comme nous avons dit) est fort remplie de lacs, & iceux tres-grands, qui sont eaux dormantes, par maniere de dire. A quoy j'ad-joute les exhalaisons des pourritures des bois, que ce vent apporte, & ce en quantité d'autant plus grande que la partie du Noroest est grãde, spacieuse, & immense.

Les saisons aussi sont à remarquer en cette maladie, laquelle ie n'ay point veu, ni ouï dire *Saisons.* qu'elle cõmence sa batterie au printemps, ni en l'été, ni en l'autõne, si ce n'est à la fin; mais en l'hiver. Et la cause de ceci est que cõme la chaleur renaissãte du printemps fait que les humeurs referrées durãt l'hiver se dispersent jusques aux extrẽmes du corps; & le dechargẽt de la melãcholie, & des sucẽs exorbitãs qui se sont amassés durant l'hiver: ainsi l'autõne à mesure que l'hiver approche les fait retirer au dedãs, & nourrit cette humeur melancholique & noire, laquelle abõde principalemẽt en cette saison, & l'hiver venu fait paroître ses effets aux depens des patiẽns. Et Galien en rend la raison, disant que les *Galen. Comm. 35. liv. 1. de nat. hom.* sucẽs du corps ayans esté rotis par les ardeurs de l'été, ce qu'il y en peut rester apres que le chaud a esté expulsé, devient incontinent froid & sec: c'est à sçavoir froid par la privatiõ de la chaleur, & sec entãt qu'au dessechemẽt de ces sucẽs tout l'humide qui y estoit a esté cõsõmé. Et de là vient que les maladies se fomẽtent en cette saison, & plus on va avant plus la nature est foible; & les intemperies froides de l'air s'estans insinuees dans un corps ja disposé, elles le manient à baguette, cõme on dit, & n'en ont point de pitié.

Mauvaise nourriture & incommodité de la mer,

I'adjouteray volontiers à tout ce que dessus les mauvaises nourritures de la mer, lesquelles apportent beaucoup de corruptions aux corps humains en vn long voyage. Car il faut par nécessité apres quatre ou cinq jours vivre de salé, ou mener des moutons vifs, & force pouillailles: mais ceci n'est que pour les maitres & gouverneurs des navires: & nous n'en ayons point en nôtre voyage ~~si ce n'est~~ pour la reserve & multiplication de la terre où nous allions. Les matelots donc & gens passagers souffrent de l'incommodité tant au pain qu'aux viâdes, & boisons. Le biscuit devient rance & pourri, les moruës qu'ô leur baille sont de memes: & les eaux empunaïfies. Ceux qui portent des douceurs soit de chairs, ou de fruits, & qui vident de bon pain & bon vin & bons potages, evitent aisément ces maladies, & oserois par maniere de dire, répondre de leur santé, s'ilz ne sont bien mal sains de nature. Et quand ie considere que ce mal se prent aussi bien en Hollande, en Frize, en l'Espagne, & en la Guinée, qu'en Canada; Bref que tous ceux de deça qui vont au Levant y sont sujets, ie suis induit a croire que la principale cause d'icelui est ce que ie vien de dire, & qu'il n'est particulier à la Nouvelle-France.

Or apres tout ceci il fait bon en tout lieu estre bien composé de corps pour se bien porter, & vivre longuement. Car ceux qui naturellement accueillent des sucres froids & grossiers, & ont la masse du corps poreuse, item ceux qui sont sujets aux oppilations de la rate, & ceux qui mènent vne vie sedentaire, ont vne aptitu-

de plus grande à recevoir ces maladies. Par ainsi vn Medecin dira qu'un homme d'estude ne vaudra rien en ce pais là, c'est à dire qu'il n'y vivra point sainement: ni ceux qui ahanent au travail, ni les longe-creux, hommes qui ont des ramassemens d'esprit, ni ceux qui sont souvent assaillis de fièvres, & autres sortes de telles gens. Ce que ie croiroy bien, d'autant que ces choses accumulent beaucoup de melancholie, & d'humeurs froides & superflues. Mais toutefois i'ay éprouvé par moy-même, & par autres, le contraire, contre l'opinion de quelques vns des nôtres, voire même du *Sagamos Membertou*, qui fait le devin entre les Sauvages, lesquels (arrivant en ce pais là) disoient que ie ne retournerois jamais en France, ni le sieur Boulet (iadis Capitaine du regiment du sieur de Pourtrincourt) lequel la pluspart du réps y a esté en fièvre (mais il se traitoit bien) & ceux-là mêmes conseilloient nos ouyriers de ne gueres se pener au travail (ce qu'ils ont fort bien retenu). Car ie puis dire sans mentir que jamais ie n'ay tant travaillé du corps, pour le plaisir que ie prenois à dresser & cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des pourceaux, y faite des parterres, aligner les allées, batir des cabinets, semer froment, segle, orge, avoine, fèves, pois, herbes de jardin, & les arrouser, tant j'avois desir de reconoitre la terre par ma propre experience. Si bien que les jours d'esté m'estoient trop courts, & bien souvent au printemps i'y estois encore à la lune.

Quant est du travail de l'esprit i'en avois hon-

*Exercice
de l'au-
theur en
la Nou-
velle
France.*

*Travail
d'esprit.*

*Office de
pieté de
l'Arch.
de cette
histoire.*

netemét. Car chacun estant retiré au soir, parmi les caquets, bruits, & tintamares, i'estois enclos en mô étude lisant ou écrivant quelque chose. Méme ie ne seray point honteux de dire qu'ayât esté prié par le sieur de Poutrincourt nôtre chef de donner quelques heures de mon industrie à enseigner Chrétienement nôtre petit peuple, pour ne vivre en bêtes, & pour donner exemple à nôtre façon de vivre aux Sauvages, ie l'ay fait en la necessité, & en état requis, par chacun Dimanche, & quelquefois extraordinairement, préque tout le temps que nous y avons esté. Et bien me vint que i'avoÿ porté ma Bible & quelques livres, sans y penser: Car autrement vne telle charge m'eut fort fatigué, & eust esté cause que ie m'en serois excusé. Or cela ne fut point sans fruit, plusieurs m'ayans rendu témoignage que jamais ilz n'avoient tât ouï parler de Dieu en bonne part, & ne sçachant auparavant aucun principe de ce qui est de la doctrine Chrétienne: qui est l'état auquel vit la pluspart de la Chrétienté. Et s'il y eut de l'edification d'un côté, il y eut aussi de la médifiance de l'autre, par ce que d'une liberté Gallicane ie disoy volontiers la verité. A propos dequoy il me souvient de ce que dit le Propheete Amos: *Il ont bai* (dit-il) *celui qui les arguoit à la porte, & ont eu en abomination celui qui parloit en intégrité.* Mais en fin nous avons tous esté bons amis. Et parmi ces choses Dieu m'a toujours donné bonne & entiere santé, toujours le gout genereux, toujours gay & dispos, sinon qu'ayât vne fois couché dâs les bois, près d'un ruisseau

*Amos 5.
vers. 10.*

en temps de nege, j'euy comme vne crampe ou sciatique à la cuisse l'espace de quinze jours, sans toutefois māquer d'appetit. Aussi prenoy-je plaisir à ce que ie faisoys, desireux de confiner là ma vie, si Dieu benissoit les voyages.

Le seroy trop long si ie vouloy ici rapporter ce qui est du naturel de toutes personnes, & dire quant aux enfans qu'ilz sont plus sujets *Enfans.* que les autres à cette maladie, d'autant qu'ils ont bien souuent des vlcères à la bouche & aux gencives, à cause de la substance aigueuse dōt leurs corps abōdent: & aussi qu'ils amassent beaucoup d'humēurs creuēs par leur dereglement de vivre, & par les fruits qu'ilz mangent en quantité & ne s'en saoulent jamais, & au moyen dequoy ils accueillent grande quantité de sang sereux, & ne peut la rate oppilée absorber ces serosités: Et quant aux vieux, qu'ils *Vieillars.* ont la chaleur enervée, & ne peuvent resister à la maladie, estans remplis de crudités: & d'une temperature froide & humide, qui est la qualité propre à la promouvoir, susciter & nourrir. Je ne veux entreprendre sur l'office des Medecins creignant la verge censoriale. Et toutefois avec leur permission, sans toucher à leurs ordonnances d'agarie, d'aloës, de rubarbe, & autres ingrediens, ie diray ici ce qui me semble estre plus prompt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, tant pour la conservation de leur santé que pour le remede de la maladie.

C'est vn axiome certain qu'il faut guerir vn contraire par son contraire. Cette maladie

donc provenant d'une indigestion de viandes rudes, grossieres, froides & melancholiques, qui offensent l'estomach, ie trouve bon (sauf meilleur avis) de les accompagner de bonnes saulces soit de beurre, d'huile, ou de graisse, le tout fort bien épicé, pour corriger tant la qualité des viandes, que du corps interieurement refroidi. Ceci est dit pour les viandes rudes & grossieres, comme fèves, pois: & pour le poisson, Car qui mangera de bons chappons, bonnes perdrix, bons canars, & bons lapins, il est assuré de sa santé, ou il aura le corps bien fait. Nous avons eu des malades qui sont resuscitez de mort à vie, ou peu s'en faut, pour avoir mangé deux ou trois fois du consommé d'un coq. Le bon vin pris selon la necessité de la nature, est un souverain preservatif pour toutes maladies, & particulièrement pour celle-ci. Les sieurs Macquin & Georges honorables marchans de la Rochelle, comme associez du sieur de Monts, nous en avoient fourni de quarante-cinq tonneaux en nôtre voyage, dont nous nous sommes fort bien trouvez. Et noz malades mêmes ayans la bouche gatée, & ne pouvans manger, n'ont jamais perdu le gout du vin, lequel ils prenoient avec un tuiau. Ce qui en a garenti plusieurs de la mort. Les herbes tendres au printemps sont aussi fort souveraines. Et outre-ce que la raison veut qu'on le croye, ie l'ay experimenté en estant moy-même allé cueillir plusieurs fois par les bois pour noz malades avant que celles de noz jardins fussent en usage. Ce qui les remettoit en gout,

*Avis
sur la
maladie
de la Nou
velle -
France.
Bon vin.*

*Bonnes
viandes.*

*Herbes
printa-
nieres.*

& leur confortoit l'estomach debilité. Depuis quelques jours j'ay eu avis que l'essence de Vitriol y seroit bõne en gargarifant la bouche d'icelle : ou frottât cette chair surcroissante à l'entour des dents. Je croy quel'eau secõde des Chirurgiens n'est point mauvaise, & que macher souvent de la Saugé serviroit beaucoup à prevenir ce mal.

Et pour ce qui regarde l'exterieur du corps, nous nous sommes fort bien trouvés de porter des galoches avec noz souliers pour eviter les humidités. Ne faut avoir aucune ouverture au logis du côté d'Oüest, ou Noroest, vent dangereux: ains du côté del'Est, ou du Su. Fait bon estre bien couché (& m'en a bien pris d'avoir porté les choses à ce necessaires) & sur tout se tenir nettement. Mais ie trouveroy bon l'usage des poëles tels qu'ils ont en Allemagne, au moyen desquels ilz ne sentent point d'hiver, sinon entant qu'il leur plait estans en la maison. Voire même es jardins ils en ont en plusieurs lieux qui temperent tellement la froidure de l'hiver, qu'en cette saison ápre & rude on y voit des orengers, limoniers, figuiers, grenadiers, & routes telles sortes d'arbres, produire des fruits aussi bons qu'en Provence. Ce qui est d'autant plus facile à faire en cette nouvelle terre, qu'elle est toute couverte de bois (hors-mis quand on vient au país des Armouchiquois, à cent lieuës plus loin que le Port Royal) & en faisant de l'hiver vn été on découvrira la terre : laquelle n'ayant plus ces grands obstacles, qui empechent que le Soleil lui face l'amour &

Essence
de Vi-
triol.Eau se-
conde.
Saugé.Galoches
Ou ne
faut
avoir fe-
nestres.

poiles.

poiles es
jardins.

l'échauffe de sa chaleur, il n'y a point de doute qu'elle ne devienne temperée, & ne rende vn air tres-doux: & bien sympathisant à nôtre humeur, n'y ayant, même à present, ni froid, ni chaud excessif.

Or les Sauvages qui ne sçavent que c'est d'Allemagne, ni de leurs coutumes, nous enseignent cette même leçon, lesquels, à cause des mauvaises nourritures, & entretenemens, estans sujets à ces maladies (comme nous avons veu au voyage de Jacques Quartier) vsent souvent de sueurs, comme de mois en mois, & par ce moyen se garentissent, chassans par la sueur toutes humeurs froides & mauvaises qu'ilz pourroient avoir amassées. Mais vn singulier preservatif, contre cette maladie coquine & traitresse, qui vient insensiblement, & depuis qu'elle s'est logée ne veut point sortir, c'est de suivre le conseil du sage des Sages, lequel apres avoir considéré toutes les afflictions que l'homme se donne durant sa vie, n'a

Sueurs des Sauvages.

Eccles. 3. rien trouvé meilleur que de se rejouir & bien
vers. 12. faire, & prendre plaisir à ce qu'on fait. Ceux qui
22. ont fait ainsi en nôtre compagnie se sont bien trouvez : au contraire quelques vns toujours grondans, grongnans, mal-contens, faineans, ont esté attrapez. Vray-est que pour se rejouir il fait bon avoir les douceurs des viandes frêches, chairs, poissons, laitages, beurres, huiles, fruits, & séblables: ce que nous n'avions point à souhait (j'enten le commun: car en la table du sieur de Poutrincourt quelqu'un de la troupe apportoit toujours quelque gibier, ou

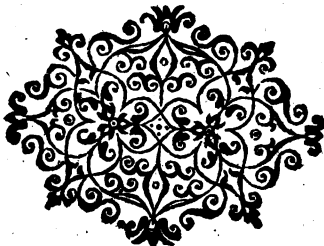
Moyens de reioüissance.

venaison, ou poisson fraiz.) Et si nous eussions eu demie douzaine de vaches, ie croy qu'il n'y fust mort persone.

Reste vn preseruatif necessaire pour l'accomplissement de jouissance, & afin de prendre plaisir à ce que l'on fait, c'est d'avoir l'honnête compaignie vn chacun de sa femme legitime: car sans cela la chere n'est pas entiere, on a toujours la pensèe tendue à ce que l'on aime & desire, il y a du regret, le corps devient cacochyme, & la maladie se forme.

Et pour vn dernier & souverain remede, ie renvoye le patient à l'arbre de vie (car ainsi le peut-on bien qualifier) lequel Jacques Quartier ci-dessus appelle *Annedda*, non encores coneu en la côte du Port Royal, si ce n'est d'aventure le Sassafras, dont il y a quantité en certains lieux, & est certain que ledit arbre y est fort singulier. Mais le sieur Champlain qui est presentement en la grande riviere de Canada, passant l'hiver au quartier même où ledit Quartier hiverna, a charge de le reconoitre, & en faire provision.

*Arbre
de vie.
Voy ci-
dessus ch.
24.
Sassafras*



*Découverte de nouvelles terres par le sieur de Monts:
Contes fabuleux de la riviere & ville feinte de
Norombega: Refutation des Auteurs qui en
ont écrit: Bancs des Moruës en la Terre-neuve:
Kinibeki: Choüakœt: Malebarre: Armon-
chiquois: Mort d'un François tué: Mortalité des
Anglois en la Virginie.*

CHAP. VII.

*Voyage
du sieur
de Monts
pour la
décu-
verte de
nouvelles
terres.*



A saison dure estant passée, le sieur de Mōts ennuié de cette triste demeure de Sainte Croix delibera de chercher vn autre port en païs plus chaud & plus au Su: & à cet effet fit armer & garnir de vi- vres vne barque pour suivre la côte & aller en découvrant païs nouveaux, chercher vn plus heureux port en vn air plus temperé. Et d'au- tant qu'en cherchant on ne peut pas tant avan- cer comme lors qu'on va à pleins voiles en la haute mer, & que trouvant des bayes & golfes gisans entre deux terres il faut penetrer dedans, pour ce que là on peut aussi tôt trouver ce que l'on cherche comme ailleurs, il ne fit en son voyage qu'environ six-vingts lieuës, comme nous dirons à cette heure. Depuis sainte Croix jusques à soixante lieuës de là en avant la côte git Est & Ouest, & par les quarante- cinq degrez: au bout desquelles soixante lieuës est la riviere dite par les Sauvages *Kinibeki*. De- puis

*Kinibe-
ki.*

puis lequel lieu jusques à Malebarre elle git Nort & Su, & y a de l'un à l'autre encore soixante lieues à droite ligne, sans suivre les bayes. C'est où se termina le voyage dudit sieur de Monts, auquel il avoit pour conducteur de sa barque le sieur de Chamdoré. En toute cette côte jusques à *Kinibeki* il y a beaucoup de lieux où les navires peuvent estre à couvert parmi les iles, mais le peuple n'y est frequent comme il est au dela : & n'y a rien de remarquable (du moins qu'on ait veu au dehors des terres) qu'une riviere de laquelle plusieurs ont écrit des fables à la suite l'un de l'autre, de memes que ceux qui sur la foy des Commentaires de *Plin. liv. Hanno Capitine* Carthaginois avoient feint *5. chap. 1.* des villes en grand nombre par lui baties sur la côte de l'Astrique qui est arrousee de l'Ocean, par ce qu'il fit vn coup heroïque de naviger jusques aux iles du Cap de Vert, & long temps depuis lui personne n'y avoit esté, la navigation n'estant point alors tant asseurée sur cette grande mer qu'elle est aujourd'hui par le benefice de l'aiguille marine.

Sans donc amener ce qu'ont dit les premiers Hespagnols & Portugais, ie reciteray ce qui est au dernier livre intitulé Histoire univeree des Indes Occidentales, imprimé à Douay l'an dernier mil six cens sept, lors qu'il parle de *Norombega*, Car en rapportant ceci, j'auray aussi dit ce qu'ont écrit les precedents, de qui les derniers sont tenanciers.

„ Plus outre vers le Septentrion (dit l'Au-Contes
 „ theur, apres avoir parlé de la Virginie) est *fabuleux*

de la ri-
viere de
Norum-
bega.

„ *Norumbega*, laquelle d'une belle ville, & d'un
 „ grand fleuve est assez conuë, encore que l'on
 „ ne trouve point d'où elle tire ce nom : car les
 „ Barbares l'appellent *Agguncia*, Sur l'entrée de
 „ ce fleuve il y a vne ile fort propre pour la pe-
 „ cherie. La region qui va le long de la mer est
 „ abondante en poisson, & vers la Nouvelle-
 „ France ha grand nombre de bêtes sauvages,
 „ & est fort commode pour la chasse, & les ha-
 „ bitans vivent de même façon que ceux de la
 „ Nouvelle-France. Si cette belle ville a onques
 „ esté en nature, ie voudroy bien sçavoir qui l'a
 „ demolie : car il n'y a que des cabanes par ci par
 „ là faites de perches & couvertes d'écorces d'ar-
 „ bres, ou de peaux, & s'appellent l'habitation
 „ & la riviere tout ensemble *Pemptegoot*, & non
 „ *Agguncia*. La riviere hors le flux de la mer ne
 „ vaut pas la riviere d'Orise. Et ne pourroit en
 „ cette côte là y avoir de grandes rivieres, pour
 „ ce qu'il n'y a point assez de terres pour les
 „ produire, à cause de la grande riviere de *Can-
 da*, qui va comme cette côte, & n'est point à
 „ quatre vingts lieues loin de là, en traversant les
 „ terres, laquelle d'ailleurs reçoit beaucoup de
 „ rivieres qui prennent leurs sources de vers
 „ *Norumbega* : à l'entrée de laquelle tant s'en
 „ faut qu'il n'y ait qu'une ile, que plustot le nom-
 „ bre en est (par maniere de dire) infini, d'au-
 „ tant que cette riviere s'elargissant comme un
 „ *Lambda* lettre Grecque Λ , la sortie d'icelle est
 „ toute plaine d'iles ; desquelles y en a vne bien
 „ avant (& la premiere) en mer, qui est haute &
 „ remarquable sur les autres.

Mais quelqu'un dira que ie m'équivoque en la situation de *Norumbega*, & qu'elle n'est pas là où ie la prens. A cela ie répons que l'Auteur de qui l'ay n'aguères rapporté les patoles, m'est suffisante caution en ceci, lequel en sa Charte géographique a situé l'embouchure de cette riviere par les quarante-quatre degrez, & la pretendue ville par les quarante-cinq. En quoy nous ne sommes diferens que d'un degré, qui est peu de chose. Car la riviere que l'enten est au quarante-cinquième degré, & de ville il n'y en a point. Or faut-il bié necessairemēt que ce soit cette riviere, par ce qu'icelle passée, & celle de *Kenibeki* (qui est en même hauteur) il n'y a point d'autre riviere en avant dont on doit faire cas jusques à la Virginie. J'ajoute encore que puis que les Barbares de *Norumbega* vivent comme ceux de la Nouvelle-France, & ont de la chasse abondamment, il faut que leur province soit assise en nôtre Nouvelle-France: car à cinquante lieux plus loin il n'y a plus tant de chasse; par ce que les bois y sont plus clairs, & les habitans arrétés, & en plus grand nombre qu'à *Norumbega*.

Bien est vray qu'un Capitaine de marine nommé Iean Alfonse Xaietongois en la relation de ses voyages aventureux a écrit que Passé l'ile de Saint Iean (laquelle ie prens pour celle que l'ay appelée ci dessus L'ile de Bacaillos) la côte tourne à l'Ouest & Ouest-Sur-Ouest, jusques à la riviere de *Norembegue* nouvellement découverte (ce dit-il) par les Portugalois & Hespagnols, laquelle est à trente

Obiectio.

Réponse.

Autre
recit fa-
buleux
de la ri-
viere de
Norumbega.

„ degrez: adjoutant que cette riviere ha en son
 „ entrée beaucoup d'iles, bancs, & rochers: &
 „ que dedans bien 15. ou vingt lieuës est batie
 „ vne grand ville, où les gens sont petits & noi-
 „ ratres, comme ceux des Indes, & sont vétus
 „ de peaux dont ils ont abon'ance de toutes
 „ sortes. Item quelà vient mourir le Banc de
 „ Terre-neuve: & que passé cette riviere la cô-
 „ te tourne à l' uest & Ouest-Norouëst plus
 „ de deux cens cinquante lieues vers vn pais où
 „ il y a des villes & chateaux. Mais ie ne reco-
 „ noy rien, ou bien peu de verité en tous les dis-
 „ cours de cet homme ici: & peut-il bien appel-
 „ ler ses voyages aventureux, non pour lui, qui
 „ jamais ne fut en la centième partie des lieux
 „ qu'il décrit (au moins il est aisé à le conjectu-
 „ rer) mais pour ceux qui voudront suivre les
 „ routes qu'il ordonne de suivre aux mariniers.
 „ Car si ladite riviere de *Norembegue* est à trente
 „ degrez, il faut que ce soit en la Floride, qui est
 „ contredire à tous ceux qui en ont jamais écrit,
 „ & à la verité même. Quant à ce qu'il dit du
 „ *Banc de Terre-neuve*, il finit (par le rapport des
 „ mariniers, environ l'ile de *Sable*, à l'endroit du
 „ *Cap Breton*. Bien est vray qu'il y a quelques
 „ autres bancs, qu'on appelle *Le Banquereau*, & *Le*
 „ *Banc Iacquet*, mais ilz ne sont que de cinq, ou six,
 „ ou dix lieuës, & sont separez du *grand Banc de*
 „ *Terre-neuve*. Et quant aux hommes ilz sont de
 „ belle & haute stature en la terre de *Norumbega*.
 „ Et de dire que passé cette riviere la côte git *Ou-*
 „ *est & Ouest-Norouëst*, cela n'a aucune preu-
 „ ve. Car depuis le *Cap Breton* iusques à la pointe

*Grand
 Banc de
 la Terre-
 neuve.*

*Banque-
 reau.
 Banc Iac-
 quet.*

de la Floride qui regarde l'île de *Cuba*, il n'y a aucune côte qui gise Ouest-Norouest, seulement y a en la partie de la vraye riviere dite *Norumbega* quelque cinquante lieues de côte qui git Est & Ouest. Somme, de tout le recit dudit Iean Alfonse je ne reçoÿ sinon ce qu'il dit que cette riviere dont nous parlons ha en son entrée beaucoup d'îles, bancs, & rochers.

Passée la riviere de *Norumbega* le sieur de Monts alla toujours cotoyant julques à ce qu'il vint à *Kimbeki*, où y a vne riviere qui peut accourcir le chemin pour aller à la grande riviere de Canada. Il y a là nombre de Sauvages cabannez, & y commence la terre à estre mieux peuplée. De *Kimbeki* en allant plus outre on trouve la Baye de *Marchin* nommée du nom du Capitaine qui y commande. Ce *Marchin* fut tué l'année que nous partimes de la Nouvelle-France mille six cens sept. Plus loin est vne autre Baye dite *Chouakoet*, où y a grand peuple au regard des pais precedens. Aussi cultivent-ils la terre, & commence la region a estre plus temperée s'elevant pardessus le quarante-cinquième degré : & pour temoignage de ceci il y a quantité de vignes en cette terre. Voire même il y en a des îles pleines (qui sont plus exposées aux injures du vent & du froid) ainsi que nous dirons ci apres. Entre *Chouakoet* & *Malebarre* il y a plusieurs bayes & îles, & est la côte sablonneuse, avec peu de fond approchant dudit *Malebarre*, si qu'à peine y peut-on aborder avec les barques.

*Kimbeki.**Malebarre.*

Les peuples qui sont depuis la riviere saint

*Peuples
Armou-
chiquois
traîtres
& lar-
rons.*

*Mort
violente
d'un
François
de saint
Mala.*

Iean jusques à *Kimbeki* (en quoy sont comprises les rivieres de sainte Croix, & *Norombega*) s'appellent *Etechemins*: & depuis *Kimbeki*, jusques à *Malebarre*, & plus outre ilz l'appellent *Armouchiquois*. Ilz sont traîtres & larrons, & s'en faut donner de garde. Le sieur de Monts s'estans arreté quelque peu à *Malebarre* les vivres commencerent à lui defallir, & fallut penser du retour, mément voyant toute la côte si facheuse qu'on ne pouvoit point passer outre sans peril, pour les basses qui se jettent fort avant en mer, & de telle façon que plus on s'éloigne de terre moins il y a de fond. mais avant que partir il avint vn accident de mort à vn charpentier *Maloin*, lequel allant querir de l'eau avec quelques chauderons, vn *Armouchiquois* voyant l'occasion propre à dérober l'un de ces chauderons lors que le *Maloin* n'y prenoit pas garde, le print & s'enfuit haïvement avec sa proye. Le *Maloin* voulant courir apres fut tué par cette mauvaise gent: & ores que cela ne lui fust arrivé, c'estoit en vain pour suivre son larron: car tous ces peuples *Armouchiquois* sont legers à la course côme des levriers, ainsi que nous dirons encore ci apres en parlant du voyage que fit là même le sieur de *Poutrincourt* en l'an mille six cés six. Le sieur de *Môts* eut vn grand regret de voir telle chose, & estoïent ses gés en bõne volõté d'en prendre vengeance (ce qu'ilz pouvoient faire, attendu que les autres *Barbares* ne s'éloignerent tant des *François* qu'un coup de mousquet ne les eut peugater: lequel ils avoient ja couché en jouë pour mires

chacun son homme) mais icelui sieur de Monts sur quelques considerations que plusieurs autres estans en sa qualité n'eussent eu, fit baisser à chacun le serpentín, & les laisserent, n'ayans jusques là trouvé lieu agreable pour y former vne demeure arretée. Et à-tant ledit sieur de Monts fit appareiller pour retourner à sainte Croix, où il avoit laissé vn bon nombre de ses gés encore infirmes de la secouisse des maladies hivernales, de la sâté desquels il estoit soucieux.

Plusieurs qui ne sçavent que c'est de la marine pensent que l'establissement d'une habitatiõ en terre inconnüe soit chose facile, mais par le discours de ce voyage, & autres suivans, ilz trouveront qu'il est beaucoup plus aisé de dire que de faire, & que le sieur de Monts a beaucoup exploité de choses en cette premiere année d'avoir veu toute la côte de cette terre jusques à Malebarre qui sont plus de quatre cens lieuës en rengaant icelle côte, & visitant jusques au fond des bayes : outre le travail des logemens qu'il lui convint faire faire à Sainte Croix, le soin de ceux qu'il avoit là mené, & du retour en France, le cas avenant de quelque peril, ou naufrage à ceux qui lui avoiët promis de l'aller querir apres l'an revolu. Mais on a beau courir, & se donner de la peine pour rechercher des ports où la Parque soit pitoyable. Elle est toujours semblable à elle-même. Il est bon de se loger en vn doux climat, puis qu'on est en plein drap, & qu'on a à choisir, mais la mort nous suit par tout. J'ay entendu d'un pilote du Havre de Grace qui

Difficulté de l'entreprise du sieur de Monts.

Mortalité des Anglois en la Virginie cōme des François en la Nouvelle France. Mauvais traitement principale cause de maladie.

fut avec les Anglois en la Virginie il y a vingt quatre ans, qu'estans arrivez là il y en mourut trente six en trois mois. Et toutefois on tient la Virginie estre par les trente-six, trente-sept, & trente huitième degrez de latitude, qui est bon temperament de pais. Ce que considerant, ie croy encore vn coup (car ie l'ay des-ja ci devant dit) que telle mortalité vient du mauvais traitement: & est du tout besoin en tel pais d'y avoir dès le commencement du bestial domestique & privé de toute sorte: & porter force arbres fruitiers & entes, pour avoir bien-tot la recreation necessaire à la santé de ceux qui desirerent y peupler la terre. Que si les Sauvages mêmes sont sujets aux maladies dont nous avons parlé, c'est rarement, & cela arrivant, ie l'attribuë à la meme cause du mauvais traitement. Car ilz n'ont rien qui puisse corriger le vice des viandes qu'ils prennent: & tousjours sont nuds parmi les humiditez de la terre; ce qui est le vray moyen d'accueillir quantité d'humeurs corrompues qui leur causent ces maladies aussi bien qu'aux étrangers qui vont pardela, quoy qu'ils soient nais à cette façon de vivre.



Arrivée du sieur du Pont à l'ile sainte Croix: Habitation transférée au Port Royal: Retour du sieur de Monts en France; Difficulté des moulins à bras, Equipage dudit sieur du Pont pour aller découvrir les Terres-neuves outre Malebarre: Naufrage: Prevoyance pour le retour en France: Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride: Blame de ceux qui méprisent la culture de la terre.

CHAP. VIII.

LA saison du printemps passée au voyage des Armouchiquois, le sieur de Monts attendit à Sainte Croix le temps qu'il avoit convenu: dans lequel s'il n'avoit nouvelles de France il pourroit partir & venir chercher quelque vaisseau de ceux qui viennent à la Terre-neuve pour la pecherie du poisson, à fin de repasser en France dans icelui avec sa troupe, s'il estoit possible. Ce temps desja estoit expiré, & estoient prêts à faire voile, n'attendant plus aucun secours ni rafraichissemés, quand voici arriver le sieur du Pont surnommé Gravé, demeurant à Honfleur, avec vne compagnie de quelques quarante hommes, pour relever de sentinelle ledit sieur de Monts & sa troupe. Ce fut au grand contentement d'un chacun, comme l'on peut penser: & canonnades ne manquerent à l'abord, selon la coutume, ni l'éclat des trompetes. *Arrivée du sieur du Pont.* Ledit sieur du

Pont ne sçachant encore l'état de noz François, pensoit trouver là vne demeure bien assurée, & ses logemens prêts: mais attendu les accidens de la maladie étrange dont nous avons parlé, il fut avisé de changer de lieu. Le sieur de Monts eust bien desiré que l'habitation nouvelle eust esté comme par les quarante degrez, sçavoir à six degrez plus au Midi que le lieu de Sainte Croix: mais apres avoir veu la côte jusques à Malebarre, & avec beaucoup de peines, sans trouver ce qu'il desiroit, on delibera d'aller au Port Royal faire la demeure, attendant qu'il y

Transmi eust moyé de faire plus ample decouverte. *gration* si voila chacun embesoigné à trousser son pac-
desainte quet: on demolit ce qu'on avoit bati avec mil-
Croix au le travaux: hors mis le magazin, qui estoit vne
Port piece trop grande à transporter, & en execu-
Royal. tion de ceci plusieurs voyages se font. Tout
 estant arrivé au Port Royal voici nouveau tra-
 vail: on choisit la demeure vis à vis de l'ile qui
 est à l'entrée de la riviere de l'Equille dite au-
Nouve- jourd'hui la riviere du Dauphin, là où tout
aux bati- estoit couvert de bois si épais qu'il n'est possi-
mens. ble davantage. Ia le mois de Septembre arri-
 voit, & falloit penser de decharger le navire du
 sieur du Pont pour faire place à ceux qui de-
 voient retourner en France. Somme il y avoit
 de l'exercice pour tous. Quand le navire fut en
 estat d'estre mis à la voile, le sieur de Monts
 ayant veu le commencement de la nouvelle
 habitation, s'embarqua pour le retour & avec
 lui ceux qui voulurent le suivre. Neantmoins
 plusieurs de bon courage demurerent sans ap-

prehender le mal passé, entre lesquels estoient les sieurs Champlain & Champdoré, l'un pour la geographie, & l'autre pour la conduite des voyages qu'il conviendrait faire sur mer. A tant ledit sieur de Monts met son vaisseau à la voile, & laisse ledit sieur du Pont pour son Lieutenant pardela, lequel ne manque de promptitude (selon son naturel) à faire & parfaire ce qui estoit requis pour loger soy & les siens: qui est tout ce qui se peut faire pour cette année en ce pais là. Car de s'éloigner du parc durant l'hiver, mêmes apres vn si long harasement, il n'y avoit point d'apparence. Et quant au labourage de la terre, ie croy qu'ilz n'eurent le temps commode pour y vacquer: car ledit sieur du Pont n'estoit pas homme pour demeurer en repos, ni pour laisser ses gens oisifs, s'il y eult eumoyen de ce faire.

*Retour
du sieur
de Monts
en France.*

L'hiver estant venu les Sauvages du pais s'assembloient de bien loin au Port Royal pour troquer de ce qu'ils avoient avec les François, les vns apportans des pelleteries, de Castors, & de Loutres (qui sont celles dont on peut faire plus d'estat en ce lieu là) & aussi d'Ellans, desquelles on peut faire de bons buffles: les autres apportans des chairs fresches, dont ils firét maintes tabagies, vivās joyeusement tant qu'ils eurent dequoy. Le pain onques ne leur manqua, mais le vin ne leur dura point jusques à la fin de la saison. Car quand nous y arrivames l'an suivant il y avoit plus de trois mois qu'ilz n'avoient point, & furent fort rejouis de nôtre venue, qui leur en fit reprendre le gout.

*Traffic
des Sauvages.*

*Taba-
guia,
mot de
sauva-
ges qui
signifie
banquet.*

*Moulin
à bras.*

La plus grande peine qu'ils avoient c'estoit de moudre le bled pour avoir du pain. Ce qui est chose fort penible en moulins à bras, où il faut employer toute la force du corps. Et pour ce non sans cause anciennement on menaçoit les mauvaises gens de les envoyer au moulin, comme à la chose la plus penible qui soit : auquel metier on emploioit les pauvres esclaves avant l'usage des moulins à vent & à eau, comme nous témoignent les histoires profanes : & celles de la sortie du peuple d'Israel hors du païs d'Egypte, là où pour la dernière playe que Dieu veut envoyer à Pharaon, il denonce par la bouche de Moïse, *qu'environ la minuit il passera au travers de l'Egypte, & tout premier-né mourra jusques au premier-né de Pharaon qui devoit estre assis sur son throne, jusques au premier né de la servante qui est employée à moudre.* Et ce travail estant si grand, les Sauvages, quoy que bien pauvres, ne le scauroient supporter, & aymeroient mieux se passer de pain que de prendre tant de peine, comme il a esté expérimenté que leur voulant bailler la moitié de la mouture qu'ilz feroient, ils aimoient mieux n'avoir point de blé. Et croyroy bien que cela, avec d'autres choses, a aidé à fomentier la maladie de laquelle nous avons parlé, en quelques vns des gés du fleur du Pont : car il y en mourut vne demie douzaine durant cet hiver en sa compagnie. Vray est que ie trouve vn defaut és batimens de noz François, c'est qu'il n'y avoit point de fossez à l'entour, & s'écouloient les eaux de la terre prochaine par deffous leurs chambres basses : ce qui estoit

*Exod. II.
vers. 45.*

*Nombre
des dece-
dez.*

fort contraire à la santé. A quoy j'ajoute encore les eaux mauvaises desquels ils se servoient, qui n'issoient point d'une source vive, comme celle que nous trouvames assez prez de nostre Fort, ains du plus prochain ruisseau.

Après que l'hiver fut passé, & la mer propre à naviger, le sieur du Pont voulut parachever l'entreprise commencée l'an precedent par le sieur de Monts, & aller rechercher vn port plus au Su, où la temperature de l'air fust plus douce, selon qu'il en avoit eu charge dudit sieur de Monts. Et de fait il équipa la barque qui lui estoit restée pour cet effect Mais estant sorti du Port, & ja à la voile pour titer vers Malebarre, il fut contraint par le vent contraire de relacher deux fois, & à la troisième ladite barque se vint perdre contre les rochers à l'entrée du passage dudit port. En cette disgrâce de Neptune les hommes furent sauvés, & la meilleure partie des provisions & marchandises. Mais quant à la barque elle fut mise en pieces. Et par ce desastre fut rompu le voyage, & intermis ce que tant l'on desiroit. Car encore ne jugeoit-on point bonne l'habitation du Port Royal: & toutefois il est hautement abrié de la part du Nort & Norouest, de montagnes éloignées tantot d'une lieuë, tantot de demie, du Port & de la riviere de l'Équille. Voila comme les entreprises ne se manient pas au desir des hommes, & sont accompagnées de beaucoup de perils. Si bien qu'il ne se faut émerveiller s'il y a de la longueur en l'establissement des colonies principalement en des terres si lointaines des-

Equipage du

sieur du Pont

pour aller découvrir

nouvelles terres.

Naufrage.

Causes de la longueur en l'establissement de la demeure des François.

quelles on ne sçait point la nature, ni le tempérament de l'air, & où il faut combattre & abbatre les forêts, & estre contraint de se donner de garde, non des peuples que nous disons Sauvages, mais de ceux qui se disent Chrétiens & n'en ont que le nom, gent maudite & abominable, pire que des loups, ennemis de Dieu, & de la nature humaine.

*Prevoyance
du sieur
du Pont.*

Ce coup donc estant rompu, le sieur du Pont ne sceut que faire, sinon d'attendre la venue du secours & rafraichissement que le sieur de Môts lui avoit promis envoyer l'année suivante, lors qu'il partit du Port Royal pour revenir en France. Et neantmoins à tout evenement, ne laissa point de preparer vne autre barque, & vne patache, pour venir chercher des vaisseaux François és lieux où ilz font la secherie des moruës (comme les Ports *Campseau*: des Anglois, de *Misamichis*, Baye de Chaleur, & des Moruës, & autres en grand nombre) ainsi qu'avoit fait le sieur de Monts l'an precedét, à fin de se mettre dedàs & retourner en France, le cas avenant qu'aucun navire ne vinst le secourir. En quoy il fit sagement: car il fut en danger de n'avoir aucunes nouvelles de nous, qui estions destinez pour lui succeder, ainsi que se verra par le discours de ce qui suit. Mais ce pendât ici faut considerer que ceux qui se sont transportez pardelà en ces derniers voyages ont eu vn avantage par dessus ceux qui ont voulu habiter la Floride, c'est d'avoir ce recours que nous avons dit aux navires de France qui frequentent les Terres-neuves, sans avoir la peine de façonner des grands vaisseaux, ni at-

*Comparaison des
derniers
voyages
avec ceux
de la Flo-
ride.*

tédré des famines extremes, côme ont fait ceux-là, de qui les voyages ont esté à déplorer en ce regard, & ceux-ci au sujet des maladies qui les ont persecuté. Mais aussi ceux de la Floride ont ils eu de l'heur en ce qu'ils estoient en vn país doux, fertile, & plus ami de la santé humaine que la Nouvelle-France de laquelle nous avons parlé en ce second livre. Que s'ils ont eu de la famine, il y a eu de la grande faute de leur part de n'avoir nullement cultiué la terre, laquelle ils avoient trouvée découverte: Ce qui est vn prealable de faire avant toute chose à qui veut s'aller percher si loin de secours. Mais les François, & préque toutes les nations du jourd'hui (i'enten de ceux qui ne sont nais au labourage) ont cette mauvaise nature, qu'ils estiment déroger beaucoup à leur qualité de s'adonner à la culture de la terre, qui neantmoins est à peu prés la seule vacation où reside l'innocence. Et de là viét que chacun fuiant ce noble travail, exercice de noz premiers peres, des Rois anciens, & des plus grands Capitaines du monde, & cherchant de se faire Gentil-homme aux dépens d'autrui, ou voulant apprendre tant seulement le metier de trôper les hommes, ou se gratter au soleil, Dieu ôte sa benediction de nous, & nous bat aujourd'hui, & dés long temps, en verge de fer, si bien que le peuple languit miserablement en toutes parts, & voyons la France remplie de gueus, & Mendians de toutes especes, sans comprendre vn nombre infini qui gemit souz son toict, & n'ose faire paroître sa pauvreté.

*Blame
de ceux
du jour-
d'hui, qui
mepriisent
la culture
de la ter-
re.*

*Punition
de Dieu.*

Motif, & acceptation du voyage du sieur de Pourtrincourt, Ensemble de l'Auteur, en la Nouvelle-France: Partement de la ville de Paris pour aller a la Rochelle: Adieu à la France.

CHAP. X.

DENVIRON le temps du naufrage mentionné ci dessus, le sieur de Monts songeoit par deça aux moyens de dresser nouvel equipage pour la Nouvelle-France. Ce qui lui sembloit difficile tant pour les grands frais que cela apportoit, que pour ce que cette province avoit esté tellement decriée à son retour, que ce sembloit estre chose vaine & infructueuse de plus continuer ces voyages à l'avenir. Ioint qu'il y a sujet de croire qu'on ne trouveroit personne qui s'y voulust aller hazarder. Neantmoins sachant le desir du sieur de Pourtrincourt (auquel auparavant il avoit fait partage de la terre, suivant le pouvoir que le Roy luy en avoit donné) qui estoit d'habiter pardela, & y établir sa famille & sa fortune, & le nom de Dieu tout ensemble, il lui écrivit, & envoya homme expres, pour lui faire ouverture du voyage qui se presentoit. Ce que ledit sieur de Pourtrincourt accepta quittant toutes affaires pour ce sujet: quoy qu'il eust des procès de consequence, à la poursuite & defense desquels sa presence estoit bien requise, & qu'à son

Acceptation du sieur de Pourtrincourt pour le voyage de la Nouvelle France.

son premier voyage il eust éprouvé la malice de certains qui le poursuivoient rigoureusement absent, & devindrent souples & muets à son retour. Il ne fut point plustot rédu à Paris, qu'il fallut partir, sans avoir à-peine le loisir de pourvoir à ce qui lui estoit nécessaire. Et ayant eu l'honneur de le conoitre quelques années auparavant, il me demanda si ie voulois estre delà partie. A quoy ie demanday vn jour de terme pour lui répondre. Apres avoir bien consulté en moy-même, desireux non tant de voir le país que de reconoitre la terre oculaiement, à laquelle j'avoxy ma volonté portée, & fuir vn monde corrompu, ie lui donnay parole: estant même induit par l'injustice que m'avoient peu auparavant fait certains Iuges Presidiaux en faveur d'un personnage d'eminente qualité que j'ay toujours honoré & reveré: laquelle sentence à mon retour a esté infirmée par Arret de la Cour, dont j'en ay particulièrement obligation à Monsieur Seruin Advocat general du Roy, auquel proprement appartient cet eloge attribué selon la lettre au plus sage & plus magnifique de tous les Rois: *TV AS AIME' IUSTICE, ET AS EN HAINÉ INIQUITE'.*

*Motif du
voyage
de l'Au-
theur.*

*Psa l. 4.
Heb. 45.
vers. 9.*

C'est ainsi que Dieu nous reveille quelque fois pour nous exciter à des actions genereuses telles que de ces voyages ici, lesquelles (comme le monde est divers) les vns blameront, les autres approuveront. Mais n'ayant à repondre à personne en ce regard, ie ne me soucie des discours que les gens oisifs, ou ceux qui ne me

peuvent ou veulent aider, pourroient faire, ayant mon contentement en moy-même, & estât prest de rendre service à Dieu & au Roy es terres d'outre mer qui porteront le nom de France, si ma fortune, ou condition m'y pouvoit appeller, pour y vivre en repos par vn travail agreable, & fuir la dure vie à laquelle ie voy pardeça la pluspart des hommes reduits.

Pour revenir donc au sieur de Poutrincourt, comme il eut fait quelques affaires, il s'informa en quelques Eglises s'il se pourroit point trouver quelque Pretre qui eut du sçavoir pour le mener avec lui, & soulager celui que le sieur de Monts y avoit laissé a son voyage, lequel nous pensions estre encore vivant. Mais d'autant que c'estoit la semaine sainte, temps auquel ilz sont occupés aux confessions, il ne s'en presenta aucun, les vns s'excusâs sur les incommoditez de la mer & du long voyage, les autres remettans l'affaire apres Pasques. Occasion qu'il n'y eut moyen d'en tirer quelqu'un hors de Paris, parce que le temps pressoit, & la mer n'attend personne : par ainsi falloit partir.

Restoit de trouver les ouvriers necessaires au voyage de la Nouvelle-France. A quoy fut pourveu en bref (car souz le nom de Poutrincourt il se trouvoit plus de gens qu'on ne vouloit) pris fait de leurs gages, & argent donné à chacun par avance d'iceux gages, & pour se trouver à la Rochelle, où estoit le Rendez-vous, chez les sieurs Macquin & Georges honorables marchans de ladite ville associez du sieur de Monts, lesquels fournissoient nôtre equipage.

Ce menu peuple estant parti, nous-nous-atheminames à Orleans trois ou quatre iours apres, qui fut le Vendredy Saint, pour aller faire nos Pasques en ladite ville d'Orleans, où chacun fist le deuoir accoustumé à tous bons Chrestiens de prendre le Viatique spirituel de la diuine Communion, melsmement puis que nous allions en voyage.

Deuant qu'artiuer à la Rochelle, me tenant quelquefois à quartier de la compagnie, il me print envie de mettre sur mes tablettes vn Adieu à la France, lequel ie fis imprimer en ladite ville de la Rochelle le lendemain de nostre arrivée, qui fut le troisieme jour d'Avril mil six cens six: & fut receu avec tant d'applaudissemens du peuple, que ie ne dedaigneray point de le coucher ici.

*Adieu à
la France
fait par
les che-
mins.*

ADIEU A LA FRANCE.

ORES que la saison du printemps nous invite
*A seillonner le dos de la vague Amphitrite,
 Et cingler vers les lieux où Phœbus chaque jour
 Va faire tout lassé son humide sejour,
 Je veux ains que partir dire Adieu à la France
 Celle qui m'a produit, & nourri dès l'enfance,
 Adieu non pour toujours, mais bien sous cet espoir
 Qu'encores quelque jour ie la pourray revoir.*

*Adieu donc douce mere, Adieu France amiable
 Adieu de tous humains le sejour delectable;
 Adieu celle qui m'a en son ventre porté,
 Et du fruit de son sein doucement allaité.*

*Adieu, Muses aussi qui a vôtre cadence
 Avez conduit mes pas dès mon adolescence :
 Adieu riches palais, Adieu nobles cités
 Dont l'aspect a mes yeux mille fois contentés :
 Adieu lambris doré, saint temple de Justice,
 Où Themis aux humains d'un penible exercice
 Rend le Droit, & Python d'un parler eloquent
 Contre l'oppression defend l'homme innocent.
 Adieu tours & clochers dont les pointes cornuës,
 Avoisinans les cieux s'eleuent sur les nuës :
 Adieu prés emailés d'un million de fleurs
 Ravissans mes esprits de leurs soüeves odeurs :
 Adieu belles forets, Adieu larges campagnes,
 Adieu pareillement sourcilieuses montagnes :
 Adieu côaux vineux, & superbes chateaux :
 Adieu l'honneur des champs, verdure & grant trou-*

peaux :

*Et vous, ô ruisselets, fontaines, & rivieres,
 Qui m'avez delecté en cent mille manieres,
 Et mille fois charmé au doux gazouillement
 De vos bruyantes eaux, Adieu semblablement :
 Nous allons recherchant dessus l'onde azurée
 Les journaliers hazars du tempetueux Nerée,
 Pour parvenir aux lieux où d'une ample moisson
 Se presente aux Chrétiens une belle saison.*

*O combien se prepare & d'honneur & de gloire.
 Et sans cesse sera loüable la memoire
 A ceux-là qui poussez de sainte intention
 Auront le bel objet de cette ambition !
 Les peuples à jamais beniront l'entreprise
 Des Auteurs d'un tel bien : & d'une plume apprise
 A graver dans l'airain de l'immortalité
 L'en laisseray memoire à la posterité.*

*Prelats que Christ a mis pasteurs de son Eglise,
 A qui partant il a sa parole commise,
 Afin de l'annoncer par tout cet Vnivers,
 Et à sa loy ranger par elle les pervers,
 Sommeillez vous, hélas! Pourquoy de vôtre zele
 Ne faites vous paroître vne vive étincelle
 Sur ces peuples errans qui sont proye à l'enfer,
 Du sauvement desquels vous devriez triompher?
 Pourquoy n'employez vous à ce saint ministère
 Ce que vous employez seulement à vous plaire?
 Cependant le troupeau que Christ a racheté
 Accuse devant lui vôtre tardiveté.*

*Quoy donc souffrirez vous l'ordre du mariage
 Sur vôtre ordre sacré avoir cet avantage
 D'avoir eu devant vous le desir, le vouloir,
 Le travail, & le soin de ce Chrétien devoir?*

DE MONTS tu es celui de qui le haut courage

*A tracé le chemin à vn si grand ouvrage:
 Et pource de ton nom malgré l'effort des ans
 La feuille verdoira d'un eternal printemps.
 Que si en ce devoir que j'ay des-jà tracé
 Ambitieuſement ie ne suis devancé,
 Ie veux de ton merite exalter la loüange
 Sur l'Equille, & le Nil, & la Seine, & le Gange.
 Et faire l'Vnivers bruire de ton renom,
 Si bien qu'en tout endroit on revere ton nom.
 Mais ie ne pourray pas faire de toy memoire,
 Qn'a la suite de ce ie ne couche en l'histoire
 Celui duquel ayant connu la probité,
 Le sens & la valeur & la fidelité,
 Tu l'as digne trouvé à qui ta lieutenance
 Fust seurement commise en la Nouvelle-France.
 Pour te servir d'Hercule, & soulager le faix*

*l'Equille,
 c'est la ri-
 viere du
 Port Roy-
 al dite
 mainte-
 nant la
 riviere du
 pauphin.*

Qui te surchargerait au dessein que tu fais.

POVTRINCOVRT, c'est donc toy qui as touché mon ame,

Et lui as inspiré vne devote flame

A celebrer ton los, & faire par mes vers

Qu'à l'avenir ton nom vole par l'Univers:

Ta valeur dés long temps en la France conüe

Cherche vne nation aux hommes inconnüe

Pour la rendre sujette à l'empire François,

Et encore y assoir le thrône de noz Rois:

Ains plustot (car en toy la Sageffe eternelle

A mis ie ne scay quoy digne d'une ame belle)

Le motif qui premier a suscité ton cœur

A si loin rechercher un immortel honneur,

Est le zele devot & l'affection grande

De rendre à l'Eternel vne agreable offrande,

Lui voyans toi, tes biens, ta vie, & tes enfans,

Que tu vas exposer à la merci des vents,

Et voguant incertain comme à un autre pole

Pour son nom exalter & sa sainte parole.

Ainsi tous deux portés de même affection;

Ainsi l'un secondant l'autre en intention,

Heureux, vous acquerrez vne immortelle vie,

Qui de felicité toujours sera suivie:

Vie non point semblable à celle de ces dieux

Que l'antique ignorance a feinte dans les cieux

Pour avoir (comme vous) reformé la nature,

Les mœurs & la raison des hommes sans culture,

Mais vne vie où git cette felicité

Que les oracles saints de la Divinité

Ont liberalement promis aux saintes ames

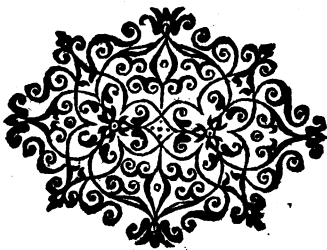
Que le ciel a formé de ses plus pures flammes.

Tel est vôtre destin & cependant ça bas

Vôtre nom glorieux ne craindra le trépas,
 Et la posterité de vôtre gloire éprise,
 Sera émuë à suivre une même entreprise,
 Mais vous serez le centre où se rapportera
 Ce que l'âge futur en vous suivant fera.

Toy qui par la terreur de ta sainte parole
 Regis à ton vouloir les postillons d'Æole,
 Qui des flots irrites peux l'orgueil abbaïsser,
 Et les vallons des eaux en un moment hausser,
 Grand Dieu sois nôtre guide en ce douteux voyage,
 Puis que tu nous y as enflammé le courage;
 Lâsche de tes thresors un favorable vent
 Qui pousse nôtre nef en peu d'heure au Ponant,
 Et fay que la puissions arriver par ta grace
 Ietter le fondement d'une Chrétienne race.

Pour m'égayer l'esprit ces vers ie composois
 Au premier que ie vi les murs des Rochelois.



Jonas nom de nôtre navire: Mer basse à la Rochelle cause de difficile sortie: La Rochelle ville reformée: Menu peuple insolent: Croquans: Accident de naufrage de Jonas: Nouvel équipage: Foibles soldats ne doivent estre mis aux frontieres: Ministres prient pour la conversion des Sauvages: Peu de zelo des nôtres: Eucharistie portée par les anciens Chrétiens en voyage: Diligence du sieur de Poutrin court sur le point de l'embarquement.

C H A P. X.



*Navire
dit Jonas.*

R R I V E Z que nous fumes à la Rochelle nous y trouvames les Sieurs de Monts & de Poutrin court qui y estoient venus en poste, & nôtre navire appellé LE IONAS du port de cent cin-

*La Rochelle
ville reformée.*

quante tonneaux, prêt à sortir hors les chaines de la ville pour attendre le vent. Cependant nous faisons bonne chere, voire si bonne, qu'il nous tarδοit que ne fussions sur mer pour faire diete. Ce que nous ne fimes que trop quand nous y fumes vne fois: car deux mois se passerēt avât que nous vissions terre, côme nous dirons tantot. Mais les ouvriers parmi la bonne chere (car ils avoient chacun vingt sols par jour) faisoïēt de merveilleux tintamarres au quartier de Saint Nicolas, où ils estoient logez. Ce qu'on trouvoit fort étrange en vne ville si reformée que la Rochelle, en laquelle ne se fait aucune

dissolution apparente, & faut que chacun marche l'œil droit s'il ne veut encourir la censure soit du Maire, soit des Ministres de la ville. De fait il y en eut quelques vns prisonniers, lesquels on garda à l'hotel de ville jusques à ce qu'il fallut partir; & eussent esté chatiez sans la consideration du voyage, auquel on sçavoit bien qu'ils n'auroient pas tous leurs aises: car ilz payerent assez par apres la folle encherre de la peine qu'ils avoient baillée aux sieurs Macquin & Georges bourgeois de ladite ville, pour les tenir en devoir. Je ne les veux toutefois mettre tous en ce rang, d'autant qu'il y en avoit quelques vns respectueux & modestes. Mais ie puis dire que c'est vn estrange animal qu'un menu peuple. Et me souvient à ce propos de la guerre des Croquans, entre lesquels ie me suis trouvé vne fois en ma vie, estant en Querci. C'estoit la chose la plus bigearre du monde que cette confusion de porteurs de sabots, d'où ils avoient pris le nom de Croquans, par ce que leurs sabots cloüez devant & derriere faisoient Croc à chaque pas. Cette sorte de gens confuse n'entendoit ni rime, ni raison, chacun y estoit maitre, armés les vns d'une serpe au bout d'un baton, les autres de quelque epée enrouillée, & ainsi consequemment.

*Croquans
pourquoy
ainsi dits*

Nôtre Ionas ayant sa charge entiere, est en fin tiré hors la ville à la rade, & pënsions partir le huitième ou neuvième d'Avril. Le Capitaine Foulquess' estoit chargé de la cõduite du voyage. Mais comme il y a ordinairement de la negligence aux affaires des hommes, avint que ce

*Negligè.
ce à la
garde de
Ionas.*

Capitaine (homme neantmoins que j'ay reconnu fort vigilant à la mer) ayant laissé le navire mal garni d'hommes, n'y estant pas lui même, ni le Pilote, ains seulement six ou sept matelots tant bons que mauvais, vn grand vent de Suests s'éleve la nuit, qui rompt le cable du Ionas retenu d'vne ancre tant seulement, & le chasse contre vn avant-mur qui est hors la ville adossant la tour de la chaine, contre lequel il choque tant de fois qu'il se crève & coule à fonds. Et bien vint que la mer pour lors se retiroit. Car si ce desastre fust arrivé de flot, le navire estoit en danger d'estre renversé, avec vne perte beaucoup plus grande qu'elle ne fut, mais il se soutint debout, & y eut moyen de le raddouber: ce qui fut fait en diligence. On avertit nos ouvriers de venir aider à cette nécessité, soit à tirer à la pompe, ou pousser au capestan, ou à autre chose, mais il y en eut peu qui se misent en devoir, & s'en rioient la pluspart. Quelques vns s'estans acheminez jusques là parmi la vaze, s'en retournerent, se plaignans qu'on leur avoit jetté de l'eau, s'estans mis du côté par où sortoit l'eau de la pompe que le vent éparpilloit sur eux. I'y allay avec le sieur de Pourtrincourt & quelques autres de bonne volonté, où nous ne fumes inutiles. A ce spectacle estoit préque toute la ville de la Rochelle sur les rempars. La mer estoit encore irritée, & pensames aller choquer plusieurs fois contre les grosses tours de la ville. En fin nous entrames dedans, bagnes sauvés. Le vaisseau fut vidé entierement, & fallut faire nouvel equipage,

Desastre.

*Ouvriers
salariez
peu offici-
cieux.*

*Retour
du Ionas
dans le
havre.*

La perte fut grande & les voyages préque rompus pour jamais. Car apres tant de coups d'essais, ie croy qu'à l'avenir nul se fust hazardé d'aller planter des colonies pardela: ce país estât tellement décrié, que chacun nous plaignoit sur les accidens de ceux qui y avoient esté par le passé. Neantmoins le sieur de Monts & ses associez soutindrent virilement cette perte. Et faut que ie die en cette occurrence, que si jamais ce país là est habité de Chrétiens & peuples civilisés, c'est aux auteurs de ce voyage qu'en sera deuë la premiere louïange.

*Courage
du sieur
de Monts
& de ses
associez.*

Cet esclandre nous retarda de plus d'un mois, qui fut employé tant à décharger qu'à recharger notre navire. Pendant ce temps nous allions quelquefois pourmener és voisinages de la ville, & particulièrement aux Cordeliers, qui n'en sont qu'à demie lieuë: là où estant vn jour au sermon par vn Dimanche, ie m'émerveillay comme en ces places frontieres on ne mettoit meilleure garnison, ayans de si forts ennemis aupres d'eux. Et puis que i'entreprends vne histoire narrative des choses en la façon qu'elles se sont passées, ie diray que de nous est chose honteuse que les Ministres de la Rochelle priaissent Dieu chaque jour en leurs assemblées pour la conversion des pauvres peuples Sauvages, & même pour notre conduite, & que nos Ecclesiastiques ne fissent point le semblable. De verité nous n'avions prié ni les vns, ni les autres de ce faire, mais en cela se reconoit le zele d'un chacú. En fin peu auparavant notre depart il me souvint de demander

*Frontieres
doivent estre
garnies
de bons
soldats
Ministres
prient
pour la
conversion
des
sauvages.*

au sieur Curé, ou Vicaire, de la Rochelle s'il se pourroit point trouver quelque sien confrere qui voulust venir avec nous: ce que j'esperoy se pouvoir aisément faire, pource qu'ils estoient là en assez bon nombre, & joint qu'estans en vne ville maritime, ie cuidoy qu'ilz prinssent plaisir de voguer sur les flots: mais ie ne peu rien obtenir: Et me fut dit pour excuse. qu'il faudroit des gens qui fussent poussez de grand zele & pieté pour aller en tels voyages: & seroit bon de s'adresser aux Peres Iesuites. Ce que nous ne pouvions faire alors, nôtre vaisseau ayant préque sa charge. A propos dequoy il me souvient avoir plusieurs fois oui dire au sieur de Poutrincourt qu'après son premier voyage estant en Court, vn personage Ecclesiastic tenu pour fort zelé à la religion Chrétienne lui demanda ce qui se pourroit esperer de la conversion des peuples de la Nouvelle-France, & s'ils estoient en grand nombre. A quoy il répondit qu'il y avoit moyen d'acquérir cent mille ames à Iesus-Christ, mettant vn nombre certain pour vn incertain. Cet Ecclesiastic faisant peu de cas de ce nombre, dit là dessus par admiration. N'y a-il que cela! comme si ce n'estoit point vn sujet assez grand pour employer vn homme. Certes quand il n'y en auroit que la cėtième partie, voire encore moins,

Matth. 18.

vers. 12.

13.

on ne devroit point la laisser perdre. Le bon Pasteur ayant d'entre cent brebis vne égarée, l'aira les nonante-neuf pour aller chercher la centième. On nous enseigne (& ie le croy ainsi) que quand il n'y eust eu qu'un homme à sauver, nôtre Seigneur Iesus-Christ n'eust dedaigné de venir

*Peu de
zele.*

pour lui, comme il a fait pour tout le monde. Ainsi ne faut point faire si peu de cas de ces pauvres peuples, quoy qu'ilz ne fourmillent point commé dans Paris, ou Constantinople.

Voyant que ie n'avoÿ rien avancé à demander vn homme d'Eglise pour nous administrer les Sacremens, soit durant nôtre route, soit sur la terre: il me vint en memoire l'ancienne coutume des Chrétiens, lesquels allans en voyage portoient avec eux le sacré pain de l'Eucharistie: & ce faisoient-ils, pource qu'en tous lieux ilz ne rencontroient point des Prestres pour leur administrer ce Sacrement, le monde estant lors encore plein de paganisme, ou d'heresies. Si bien que non mal à propos il estoit appellé Viatic, lequel ilz portoient avec eux allans par voyes: & neantmoins ie suis d'accord que cela s'entend spirituelement. Et considerant que nous pourrions estre reduits à cette necessité, n'y estant demeuré qu'un Prêtre en la demeure de la Nouvelle-France (lequel on nous dit estre mort quand nous arrivames là) ie demanday si on nous voudroit faire de même qu'aux anciens Chrétiens, lesquels n'estoient moins sages que nous. On me dit que cela se faisoit en ce temps-là pour des consideratiôs qui ne sont plus aujourd'hui. Je remontray que le frere de saint Ambroise *Satyrus* allant en voyage sur mer se servoit de cette medecine spirituelle (ainsi que nous lisons en sa harangue funebre faite par ledit Saint Ambroise son frere) laquelle il portoit *in orario*, ce que ie prens pour un linge, ou taffetas: & bien lui en print: car

Coutume des anciens Chrétiens portant l'Eucharistie en voyage.

Saint Ambroise se en la harangue funebre de son frere.

ayant fait naufrage il se sauva sur vn ais du bris de son vaisseau. Mais en ceci ie fus éconduit comme au reste. Ce qui me donna sujet d'étonnement: & me sembloit chose bien rigoureuse d'estre en pire conditiō que les premiers Chrétiens. Car l'Eucharistie n'est pas aujourd'hui autre chose qu'elle estoit alors: & s'ilz la tenoient precieuse, nous ne la demandions point pour en faire moins de cas.

Revenons à nostre Ionas. Le voila chargé & mis à la rade hors de la ville: il ne reste plus que le temps & la marée à point: c'est le plus difficile de l'œuvre. Car es lieux où il n'y a gueres de fonds, comme à la Rochelle, il faut attendre les hautes marées de pleine & nouvelle lune, & lors par aventure n'aura-on pas vent à propos, & faudra remettre la partie à quinzaine. Ce pendant la saison se passe, & l'occasion de faire voyage: ainsi qu'il nous pensa arriver. Car nous vimes l'heure qu'apres tant de fatigues & de depenses nous estions demeurez faute de vent, & pource que la lune venoit en decours, & consequemment la marée, le Capitaine Foulques sembloit ne se point affectiōner à sa charge, & ne demouroit point au navire, & disoit-on qu'il estoit secretement sollicité des marchans autres que de la societé du sieur de Monts, de faire rompre le voyage: & par aventure n'estoit-il point encore d'accord avec ceux qui le mettoient en œuvre. Quoy voyant ledit sieur de Poutrincourt, il fit la charge de Capitaine de navire, & s'y en alla coucher l'espace de cinq ou six jours pour sortir au premier

Difficulté de sortir d'un port.

Mauvais soupçon sur le Capitaine Foulques.

Diligence & soin du sieur de

vent, & ne laisser perdre l'occasion. En fin à toute force l'onzieme de May mille six cens six à la faveur d'un petit vent d'Est il gagna la mer, & fit conduire nôtre Ionas à la Palisse, & le lendemain douzieme revint à Chef-de-bois (qui sont les endroits où les navires se mettent à l'abri des vents) là où l'espoir de la Nouvelle-France s'assembla. Je di l'espoir pour ce que de ce voyage dependoit l'entretienement, ou la rupture de l'entreprise.

Poutrin-courr.
Heureuse iour-née.

Partement de la Rochelle: Rencontres divers de navires, & Forbans: Mer tempetueuse à l'endroit des Effores, & Pourquoi: Vent d'Ouest pourquoy frequent en la mer du Ponant: D'où viennent les vents Marsoins prognostiques de tempete: Façon de les prendre: Tempêtes: Effets d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'est: comme il se forme: Ses effets: Assurance de Matelots: Reverence comme se rend au navire Royal: Supputation de voyage: Mer chaude, puis froide: Raison de ce: & des Bancs de glace en la Terre-neuve.

CHAP. XI.



LE Samedi veille de Pentecôte 13. May trezieme de May nous levames 1606. les ancrs & fimes voiles en pleine mer tant que peu à peu nous perdimes de veüe les grosses tours & la ville de la Rochelle, puis les iles

de Rez & d'Oleron, difans Adieu à la France. C'estoit vne chose apprehensive à ceux qui n'avoient accoutumé vne telle danse, de se voir porrez sur vn element si peu solide, & estre à tout moment (comme on dit) à deux doigtz près de la mort. Nous n'eumes pas fait long voyage que plusieurs firent le devoir de rendre le tribut à Neptune. Cependant nous allions toujours avant, & n'estoit plus question de reculer en arriere depuis que la planche fut levée. Le sezième jout de May nous eumes en ren-

Rencon-
tre de 13.
navires.

contre treze navires Flamendes allans en Hespagne, qui s'enquirent de nôtre voyage, & passerent outre. Depuis ce temps nous fumes vn mois entier sans voir autre chose que ciel & eau hors nôtre ville flotante, sinon vn navire environ l'endroit des Effores (ou Açores) bien garni de gens mélez de Flamans & Anglois. Ils nous vindrent couper chemin, & jointe d'assez près. Et selon la coutume nous leur demandames d'où estoit le navire. Ilz nous dirent qu'ils estoient Terre-neuviers, c'est à dire qu'ils alloient à la pecherie des Morües, & demanderent si nous voulions qu'ils vinssent avec nous de compagnie: dequoy nous les remerciames. Là dessus ilz beurent à nous & nous à eux, & prindrent vne autre route. Mais apres avoir consideré leur vaisseau, qui estoit tout chargé de mousse verte par le ventre & les côtéz: nous iugeames que c'estoient des Forbans, & qu'il y avoit long temps qu'ils battoient la mer en esperance de faire quelque prise. Ce fut lors plus que devant que nous commençames à

Rencon-
tre d'un
navire de
Forban-
nis.

voir sauter les moutons de Neptune (ainſi appelle-on les flots blanchiſſans quand la mer ſe veut emouvoir) & reſſentir les rudes eſtocades de ſon Trident. Car ordinairement la mer eſt tempetueuſe en l'endroit que i'ay dit. Que ſi on m'en demande la cauſe, ie diray que i'eſtime cela provenir de certain conflit des vents Orientaux & Occidentaux qui ſe rencontrent en cette partie de la mer, & principalement en eté quand ceux d'Oueſt s'elevent, & d'une grande force penetrent vn grand eſpace de mer juſques à ce qu'ilz trouvent les vents de deça qui leur font reſiſtance: & à ces rencontres il fait mauvais ſe trouver. Or cette raiſon me ſemble d'autant plus probable, que juſques environ les Eſſores nous avons eu vent aſſés à propos, & depuis préque toujours vent debout, ou Suroeſt, ou Noroeſt, peu du Nort & de Su, qui ne nous eſtoient que bôs pour aller à la bouline. De vét d'Eſt rien du tout, ſinon vne ou deux fois, lequel ne nous dura pour en faire cas. Il eſt bien certain que les vents d'Oueſt regnent fort au long & au large de cette mer, ſoit par vne certaine repercuſſion du vent Oriental qui eſt rapide ſouz la ligne æquinoctiale, duquel nous avons parlé ci deſſus, ou par ce que cette terre Occidentale eſtant grande, le vent auſſi qui en ſort abonde d'avantage. Ce qui arrive principalement en Eté quand le ſoleil ha la force d'attirer les vapeurs de la terre. Car les vents en viennent & volontiers ſortent des baumes & cavernes d'icelle. Et pource les Poëtes feignent qu'Æole les tient en des priſons d'où il les tire,

*Moutons
de Ne-
ptune.*

*Pourquoy
la mer eſt
tempetu-
euſe à
l'endroit
des Eſſo-
res.*

*Vents
d'Oueſt
ordina-
res en la
mer du
Ponant.*

*Livre I.
chap. 24.
pag. 173.*

*D'où vi-
ennent
les vents.*

& les fait marcher en campagne quand il lui plait. Mais l'esprit de Dieu nous le confirme encore mieux, quand il dit par la bouche du Prophete, que Dieu tout puissant entre autres merveilles tire les vents de ses thresors, qui s'ot ces cavernes dont ie parle. Car le mot de thresor signifie en Hebrieu, lieu secret & caché.

*Psal. 134.
Heb. 135.
vers. 7.*

*Des recoins de la terre où ses limites sont,
Les pesantes vapeurs il souleve en amont,
Il change les éclairs en pluvioux ravages,
Tirant de ses thresors les vents & les orages.*

Et sur cette consideratiõ Christophle Colomb Genoï premier navigateur en ces derniers siecles aux iles de l'Amérique, iugea qu'il y avoit quelque grande terre en l'Occident, s'estant pris garde en allant sur mer qu'il y en venoit des vents continuels.

Pour suivans donc nôtre route nous eumes quelques autres tempêtes & difficultés causées par les vents que nous avions préque toujours contraires pour estre partis trop tard : Mais ceux qui partent en Mars ont ordinairement bon temps, pour ce qu'alors sont en vogue les vents d'Est, Nordest, & Nort, propres à ces voyages. Or ces tempêtes bien souvent nous estoient presagées par les Marsoïns qui environnoient nôtre vaisseau par milliers se jouians d'une façon fort plaisante. Il y en eut quelques vns à qui mal print de s'estre trop approchés. Car il y avoit des gens au guet souz le Beau-pré (qui est en la partie de devant) du navire, avec des harpons en main qui les lardoient quelquefois, & les faisoient venir à bord à l'aide des autres matelots lesquels avec des Gaffes

*Marsoïns
progno-
stiques
de tem-
pêtes.*

*Façon de
les pren-
dre.*

les tiroient en haut. Nous en avons pris plusieurs de cette façon tant en allant qu'en venant, lesquels ne nous ont point fait de mal. Cet animal ha deux doigts de lart sur le dos tout au plus. Quand il estoit fendu nous lavions noz mains en son sang tout chaud, ce qu'on disoit estre bon à conforter les nerfs. Il a merveilleuse quantité de dents le long du museau, & pense qu'il tient bien ce qu'il attrape vne fois. Au reste les parties interieures ont le gout entierement comme de pourceau, & les os non en forme d'arrêtes, mais comme vne quadrupede. Ce qui y est de plus delicat est la crête qu'il a sur le dos, & la queuë qui ne sont ni chair, ni poisson, ains meilleures que cela, telle qu'est aussi en matiere de queuë, celle du Castor; laquelle semble estre écaillée. Ces Marsoins sont les seuls poissons que nous primmes devant que venir au grand Banc des Moruës. Mais de loin nous voions d'autres gros poissons, qui faisoient paroître plus de demi arpēt de leur echine hors de l'eau: & pouissoient plus de deux lances de hauteur des gros canaux d'eau en l'air par les trous qu'ils avoient sur la tête.

Or pour venir à notre propos des tempêtes, durant nôtre voyage nous en eumes quelques vnes qui nous firent mettre voiles bas, & demeurer les bras croisez, portés au vouloir des flots, & balottez d'une étrange façon. S'il y avoit quelque coffre mal amarré (ie veux vser de ce mot de marinier) on l'entédoit rouler faisant vn beau sabat. Quelquefois la marmite estoit réversée, & en dināt ou soupant noz plats

Tempêtes & effets d'icelles.

voloient d'un bout de la table à l'autre, s'ils n'étoient bié tenus. Pour le boire, il falloit porter la bouche & le verre selon le mouvement du navire. Bref c'estoit vn passe-temps, mais vn peu rude à ceux qui ne portent pas aisément ce brâlement. Nous ne laissions pourtant de rire la pluspart: car le dâger n'y estoit point, du moins apparemment, estans dans vn bon & fort vaisseau pour soutenir les vagues. Quelquefois aussi nous avions des calmes bien importuns du-

Calmes ennuyeux rant lesquels on se baignoit en la mer, on dan-
Grain, ou tourbillon de vent, que c'est: comme il se forme, & ses effects. soit sur le tillac, on grimpoit à la hune, nous chantions en Musique. Puis quand on voioit sortir de dessouz l'horizon vn petit nuage, c'estoit lors qu'il falloit quitter ces exercices, & se prendre garde d'un grain de vent qui estoit enveloppé la dedans, lequel se desserrant, grondant, ronflant, sifflant, bruïant, tempetant, bourdonnant, estoit capable de renverser nôtre vaisseau c'en dessus dessous, s'il n'y eut eu des gens

Grains de vent, que c'est. Plin. liv. 2. ch. 48. prêts à executer ce que le maitre du navire (qui estoit le Capitaine Foulques homme fort vigilant) leur commandoit. Or ces grains de vents lesquels autrement on appelle orages, il n'y a point danger de dire comme ilz se formēt & d'où ilz prennent origine. Pline en parle en son Histoire naturelle, & dit en somme que ce sont exhalations & vapeurs legeres elevées de la terre jusques à la froide region de l'air: & ne pouvans passer outre, ains plustot contraintes de retourner en arriere, elles rencontrent quelquefois des exhalations sulfurées & ignées, qui les environnent & resserrent de si près, qu'il en

suruient vn grand combat, émotion & agitation entre le chaud sulfureux & l'aéreux humide, lequel estant forcé par son plus fort ennemi, de fuir; il s'élargit, se fait faire jour, & siffle, bruit, tempête, bref, se fait vent, lequel est grand, ou petit, selon que l'exalaison sulfurée qu'il enveloppe se rompt & lui fait ouverture, tantôt tout à coup, ainsi que nous avons posé le fait ci dessus, tantôt avec plus de temps, selon la quantité de la matiere de laquelle elle est composée, & selon que plus ou moins elle est agitée par contraires qualitez.

Mais ie ne puis laisser en arriere l'assurance merveilleuse qu'ont les bons matelots en ces conflits de vents, orages, & tempêtes, lors qu'un navire estant porté sur des montagnes d'eaux, & de la glissé comme aux profonds abymes du monde, ilz grimpent parmi les cordages non seulement à la hune, & au bout du grand mast, mais aussi, sans degrez, au sommet d'un autre mast qui est anté sur le premier, soutenus seulement de la force de leurs bras & piés entortillés à lentour des plus hauts cordages. Voire ie diray plus qu'en ce grand branlement s'il arrive que le grand voile (qu'ils appellent Paphil, ou Papefust) soit denoué par les extrémités d'en haut, le premier à qui il sera commandé se mettra à chevalon sur la Vergue (c'est l'arbre qui traverse le grand mast) & avec vn marteau à sa ceinture & demie douzaine de clous à la bouche ira r'attacher au peril de mille vies ce qui estoit decoufu. J'ay autrefois ouïr faire grand cas de la hardiesse d'un Suisse, qui (apres le

Merveilleuse as-

urance des bons matelots aux œuvres de navires.

Paphil.

Hardiesse d'un Suisse, à Laon.

siège de Laon, & la ville estant renduë à l'obeïssance du Roy) grimpa, & se mit à cheval on sur le travers de la Croix du clocher de l'Eglise nôtre Dame dudit lieu, & y fit l'arbre fourchu, les piés en haut: qui fut vne action bien hardie: mais cela ne me semble rien au pris de ceci, estant ledit Suisse sur vn corps solide & sans mouvement, & cetui-ci au contraire, pendant sur vne mer agitée de vents impetueux, comme nous avons quelquefois veu.

18. de Juin. Navire.

Autre navire.

Reuerence des navires marchâs au navire Royal.

Depuis que nous eumes quitté ces Forbans, desquels nous avons parlé ci dessus, nous fumes jusques au dix-huitième de Juin agitez de vents divers & préque tous contraires sans rien découvrir qu'un navire fort éloigné, lequel nous n'abordames, & neantmoins cela nous consoloit. Et ledit jour nous rencontrames vn navire de Honfleur où cōmandoit le Capitainela Roche allant aux Terres-neuves, lequel n'avoit eu sur mer meilleure fortune que nous. C'est la coutume en mer que quand quelque navire particulier rencontre vn navire Royal (comme estoit le nôtre) de se mettre au dessous du vent, & se presenter non point côte à côte, mais en biaisant: même d'abattre son enseigne: ainsi que fit ce Capitainela Roche, hors-mis l'enseigne qu'il n'avoit point non plus que nous: n'en estât de besoin en si grand voyage sinon quand on approche la terre, ou quand il se faut battre. Noz mariniers firet alors leur estime sur la route que nous aviôs faite. Car en tout navire les Maitre Pilote, & Cōtremaitre, font registre chaque jour des routes & airs de vêts qu'ils ont suivi, par cō-

Supputation de voyage

bien d'heures, & l'estimation des lieues. Ledit la Roche donc estimoit estre par les 45. degrés & à cent lieues du Banc: Nôtre Pilote nommé Maître Olivier Fleuriot de S. Malo, par sa supputatiô disoit que nous n'en estions qu'à soixâte lieues: & le Capitaine Foulques à six vingts, & ie croy qu'il iugeoit le mieux. Nous eumes beaucoup de contentement de ce rencontre, & primmes bon courage puis que nous cômencions à rencontrer des vaisseaux, nous estant auis que nous entrions en lieu de conoissance.

Mais il faut remarquer vne chose en passant que i'ay trouvée admirable, & où il y a à philosopher. Car environ cedit jour 18. de Iuin nous trouvames l'eau de la mer l'espace de trois jours fort tiede, & en estoit nôtre vin de même au fôd du navire, sâs que l'air fut plus échauffé qu'auparavant, Et le 21. dudit mois tout au rebours nous fumes deux où trois jours tant environnez de brouillats & froidures, que nous pésons estre au mois de l'Avier; & estoit l'eau de la mer extrêmement froide. Ce qui nous dura jusques à ce que nous vimmes sur le Banc, pour le regard desdits brouillats qui nous causoient cétte froidure au dehors. Quand ie recherche la cause de cétte antiperistale, ie l'attribue aux glaces du Nôrt qui se dechargent sur la côte & la mer voisine de la Terre-neuve, & de Labrador, lesquelles nous avons dit ailleurs estre la portées de la mer par son mouvement naturel, lequel se fait plus grâd là, qu'ailleurs, à cause du grand espace qu'elle ha à courir comme dans vn golfe au profond de l'Amérique, où la nature & sit de la terre vni-

Eau de mer tiede, puis froide.

Grand froid.

Raison de cette antiperistale: & cause des glaces de la Terre-neuve.

versele la porte aisément. Or ces glaces (qui quelquefois se voient en bancs longs de huit, ou dix lieuës, & hautes comme monts & côtaux, & trois fois autant profondes dans les eaux) tenans comme vn empire en cette mer, chassent loin d'elles ce qui est contraire à leur froideur, & consequemment font resserrer par deça ce peu que l'esté peut apporter de doux temperamment en la partie où ellesse viennent camper. Sans toutefois que ie vueille nier que cette region là en même parallele ne soit quelque peu plus froide que celles de nôtre Europe, pour les raisons que nous dirons ci apres, quâd nous parlerons de la tardiveté des saisons. Telle est mon opinion : n'empechant qu'un autre ne dise la sienne. Et de cette chose memoratif, i'y voulu prendre garde au retour de la Nouvelle-France, & trouway la même tiedeur d'eau (ou peu s'en falloit) quoy qu'au mois de Septembre, à cinq ou six journées au deça dudit Banc duquel nous allons parler.

Cha. 17.

*Seconde
experien-
ce.*



Du grand Banc des Moruës: Arrivée audit Banc. Description d'icelui: Pescheries de Moruës & d'oiseaux: Gourmandise des Happe-foyes: Perils divers: Faveurs de Dieu: Causes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale: Avertissemens de la terre: Venë d'icelle: Odeurs merveilleuses: Abord de deux chaloupes: Descente au port du Mouton: Arrivée au Port Royal: De deux François y demenez seuls parmi les Sauvages.

CHAP. XII.



DE VANT que parvenir au Banc duquel nous avons parlé ci-dessus, qui est le grand Banc où se fait la pescherie des Moruës vertes (ainsi les appelle-on, quand elles ne sont point seches: car pour les secher il faut aller à terre) les Mariniers, outre la suppuration qu'ilz font de leurs routes, ont des avertissemens qu'ils en sont près, par les oiseaux, lesquels on reconoit, tout ainsi qu'on fait en revenant en France, quand on en est à quelques cent ou six vingtz lieuës près. De ces oiseaux les plus frequens vers ledit Banc sont des Godes, Fouquers, & autres qu'on appelle Happe-foyes, pour la raison que nous dirons tantot. Quand donc on eut reconu de ces oiseaux qui n'estoient pas semblables à ceux que nous avions veu au milieu de la pleine mer, on iugea que nous n'estions pas loin d'icelui Banc. Ce

*Avertissemens
du grand
Banc.*

*Godes,
Fouquers
Happe-foyes.*

*Arri-
vée du
Banc des
Moruës.*

qui occasionna de jeter la sonde par vn Jeudi vingt-deuxième de Iuin, & lors ne fut trouvé fond. Mais le même jour sur le soir on la jetta derechef avec meilleur succès. Car on trouva fond à trête six brasses. Je ne sçaurais exprimer la joye que nous eumes de nous voir là où nous avions tant désiré d'estre paruenus. Il n'y avoit plus de malades, chacun sautoit de liesse, & nous sembloit estre en nôtre país, quoy que nous ne fussions qu'à moitié de nôtre voyage, du moins pour le temps que nous y employames devant qu'arriver au PortRoyal, où nous tendions.

*Du mot
de Banc
& descri-
ption des
Banc des
Moruës.*

Ici devant que passer outre ie veux éclaircir ce mot de Bâc: qui par aventure tient quelque vn en peine de sçavoir que c'est. On appelle Bancs quelquefois vn fond areneux où n'y a gueres d'eau, ou qui asseche de basse mer. Et tels endroits sont mortels aux navires qui les rencontrent. Mais le Bâc duquel nous parlons ce sont môtagnes assises en la profonde racine des abysses des eaux, lesquelles s'elevent jusques à trête, trente-six, & quarante brasses pres de la surface de la mer. Ce bancs on le tient de deux cens lieuës de long, & dix-huit, vingt, & vingt quatre de large: passé lequel on ne trouve plus de fond non plus que pardeça, jusques à ce qu'on aborde la terre. Là dessus les navires estans arrivés, on plie les voiles, & fait on la pecherie de la Moruë verte, comme i'ay dit, de laquelle nous parlerons au livre suivant. Pour le contentement de mon lecteur ie l'ay figuré en ma Charte geographique de la Terre-neuve avec des

poinctes , qui est tout ce qu'on peut faire pour le représenter. Il y a plus loin d'autres bancs, ainsi que j'ay marqué en ladite Charte, sur lesquels on ne laisse de faire bonne pecherie : & plusieurs y vont qui sçavent les endroits. Lors que nous partimes de la Rochelle il y avoit comme vne foret de navires à Chef-débois (d'où aussi ce lieu a pris son nom) qui s'en allerent en ce pais là tout d'une volte , nous ayans devancé de deux jours.

Après avoir reconeu le Banc nous-nous remi-
mes à la voile & fimes porter toute la nuit, sui-
vât toujours nôtre route à l'Ouest. Mais le point
du jour venu qui estoit la veille saint Jean Bapti-
ste, à bon jour bonne œuvre, ayans mis les voiles
bas, nous passames la journée à la pecherie des
Moruës avec mille rejouissances & contente-
mens, à cause des viandes fresches que nous eu-
mes tant qu'il nous pleut, après les avoir long
temps desirées. Parmi la pecherie nous eumes
aussi le plaisir de voir prendre de ces oiseaux que
les mariniers appellent Happe-fôyes à cause de
leur avidité à recueillir les fôyes des Moruës
que l'on jette en mer, après qu'on leur'a ouvert le
ventre, desquels ilz sont si frians, que quoy qu'ils
voient vne grand perche ou gaffe dessus leur tête
prête à les assommer ils se hazardent d'appro-
cher du vaisseau pour en attraper à quelque pris
que ce soit. Et à cela passoient leur temps ceux
qui n'estoient point occupez à ladite pecherie
& firent tant par leur industrie & diligence,
que nous en eumes euvron vne trentaine.
Mais en cette action va de noz charpentiers

*Pecherie
des Mo-
ruës.*

*Happe-
fôyes,
pourquoy
ainsi ap-
pellez.*

*Homme
tombé
dans la
mer.*

de navire se laissa tomber dans la mer: & bien vint que le navire ne derivoit gueres. Ce qui lui donna moyen de se sauver & gagner le gouvernail, par où on le tira en haut, & au bout fut chatié de sa faute par le Capitaine Foulques.

Peaux de chiens de mer.

En cette pescherie nous prenions aussi quelquefois des chiens de mer, les peaux desquelz noz Menuisiers gardoient soigneusement pour addoucir leur bois de menuiserie: item des Merlus qui sont meilleurs que les Moruës & quelquefois des Bars: laquelle diversité augmentoit nôtre contentement. Ceux qui ne tendoient ni aux moruës, ni aux oiseaux, passioient le temps à recueillir les cœurs, tripes, & parties interieures plus delicates desdites Moruës qu'ils mettoient en hachis avec du lart, des epices, & de la chair d'icelles Moruës, dont ilz faisoient d'aussi bons cervelats qu'on sçauroit faire dans Paris. Et en mangeames de fort bon appetit.

Cervelats excellens faits de Moruës.

Sur le soir nous appareillames pour nôtre route pour suivre, apres avoir fait bourdonner noz canons tant à cause de la fête de sainct Iean que pour l'amour du Sieur de Poutrincourt qui porte le nom de ce Sainct. Le lendemain quelques vns des nôtres nous dirent qu'ils avoient veu vn banc de glaces. Et là dessus nous fut recité que l'an precedant vn navire Olonois s'estoit perdu pour en estre approché trop près, & que deux hommes s'estans sauvez sur les glaces avoient eu ce bon heur qu'un autre navire passant les avoit recuillis.

Hommes sauvez sur les bancs de glace.

Temps autre en.

Faut remarquer que depuis le dix-huitième de Juin jusques à nôtre arrivée au Port Royal

nous avons trouvé temps tout divers de celui *la mer de*
 que nous avions eu auparavant. Car cōmenous *la, qu'ici.*
 avons dit ci dessus, nous eumes des froidures &
 brouillas (ou brumes) devant qu'arriver au Banc
 (où nous fumes de beau soleil) mais le l'ende-
 main nous retournames aux brumes, lesquelles
 nous voions venir de loin nous envelopper &
 tenir prisonniers ordinairement trois jours du-
 rant pour deux jours de beau temps qu'elles
 nous permettoient. Ce qui estoit toujours ac-
 compagné de froidures par l'absence du soleil.
 Voire même en diverses saisons nous nous
 sommes veus huit jours continuels en brumes
 épaisses par deux fois sans apparence du soleil
 que bien peu, comme nous reciterons ci apres.
 Et de tels effets i'ameneray vne raison qui me
 semble probable. Comme nous voyons que le
 feu attire l'humidité d'un linge mouillé qui lui
 est opposé, ainsi le soleil attire des humiditez &
 vapeurs de la terre & de la mer. Mais pour la
 resolution d'icelles il a ici vne vertu, & par de la
 vne autre, selon les accidens & circonstances
 qui se presentent. Es pais de deça il nous enleve
 seulement les vapeurs de la terre & de noz ri-
 vieres, lesquelles vapeurs terrestres estant
 pelantes & grossieres, & tenans moins de l'ele-
 ment humide, nous causent vn air chaud: & la
 terre depouillée de ces vapeurs en est plus chau-
 de & plus rotie. De là vient que ces dites va-
 peurs ayans la terre d'une part & le soleil de l'au-
 tre qui les échauffent, elles se refoudent aisé-
 ment, & ne demeurent gueres en l'air, si ce n'est
 en hiver, quand la terre est refroidie, & le soleil

*Causes
des longs
brouillas
en la mer
Occiden-
tale.*

au dela de la ligne equinoctiale éloigné de nous. De cette raison vient aussi la cause pourquoy en la mer de France les brumes ne sont point si frequentes ne si longues qu'en la Terre-neuve par-ce que le soleil passant de son Orient par dessus les terres, cette mer à la venue d'icelui ne reçoit quasi que des vapeurs terrestres, & par vn long espace il conserue cette vertu de bien tôt resoudre les exhalations qu'il a attiré à soy. Mais quand il vient au milieu de la mer Oceanne, & à ladite Terre-neuve, ayant elevé & attiré à soy en vn si long voyage vne grande abondance de vapeurs de toute cette plaine humide, il ne les resout pas aisément, tant pource que ces vapeurs sont froides d'elles-mêmes & de leur nature, que pource que le deffouz sympathize avec elle & les conserue, & ne sont point les rayons du soleil secondés à la resolution d'icelles, comme ilz sont sur la terre. Ce qui se reconoit même en la terre de ce pais-là: laquelle encores qu'elle ne soit gueres eschauffée, à cause de l'abondance des bois, toutefois elle aide à dissiper les brumes & brouillas qui y sont ordinairement au matin durant l'été, mais non pas comme à la mer, car sur les huit heures elles commencent à s'évanouir, & lui seruent de rousée.

*Banque-
reau.*

*Matelot
tombé de
nuic en
la mer.*

J'espere que ces petites digressions ne serót point desagrecables au Lecteur, puis qu'elles viennent à notre propos. Le 28. de Iuin no^r nous trouuames sur vn Banquereau (autre que le grand Banc duquel nous aués parlé) à quarante brasses: & le lendemain vn de noz matelots to-

ba de nuit en la mer, & estoit fait de lui s'il n'eut rencontré vn cordage pédant en l'eau. De là en avant nous cōmmençames à avoir des avertissemens de la terre (c'estoit la Terre-neuve) par des herbes, mousses, fleurs & bois que nous rencontrions toujours plus abōdammient plus nous en approchions. Le 4 de Juillet noz matelots qui estoient du dernier quart apperçurent dès le grād matin les iles saint Pierre, chacun estant encore au lit. Et le Vendredi 7. dudit mois nous découvrimes estribort vne côte de terre relevée longue à perte de veüe, qui nous remplit de jouissance plus qu'auparavant. En quoy nous eumes vne grande faveur de Dieu d'avoir fait cette découverte de beau temps. Et estans encore loin les plus hardis montoient à la hune pour mieux voir, tāt nous estiōs tous desirieux de cette terre vraye habitatiō de l'hōme. Le sieur de Poutrincourt y monta & moy aussi, ce que nous n'avions onques fait. Noz chiens mettoient le museau hors le bord pour mieux flairer l'air terrestre, & ne se pouvoient tenir de témoigner par leurs gestes l'aïse qu'ils avoiēt. Nous en approchames à vne lieüe pres & (voiles bas) fimes pecherie de moruës, la pecherie du banc commençant à faillir. Ceux qui paravant nous avoient fait des voyages pardela jugerent que nous estions au Cap Breton. La nuit venant nous dressames le cap à la mer: Et le lendemain huitième du dit mois de Juillet, cōme nous approchions de la Baye de Campseau vindrent les brumes sur le vèpre, qui durerent huit jours entiers, pendant lesquels nous nous

Avertissement de la terre.

Découverte des iles saint Pierre.

Estribort c'est à droite pleine découverte de la terre.

Cap Breton.

Baye de Campseau.

Huit jours de brumes.

Faveur de Dieu au peril.

soutimmes en mer louvians toujours, sans avâ-
 cer chemin, contrariés des vents d'Ouest &
 Surouest. Pendât ces huit jours qui furent d'un
 Samedi à un autre Dieu (qui a toujours conduit
 ces voyages, auxquels ne s'est perdu un seul
 homme par mer) nous fit paroître une speciale
 faveur, de nous avoir envoyé parmi les brumes
 épaisses un éclaircissement de soleil, qui ne dura
 que demie heure: & lors nous eumes la veüe de
 la terre ferme, & conceumes que nous nous al-
 lions perdre sur les brisans si nous n'eussions vi-
 tement tourné le cap en mer. C'est ainsi qu'on
 recherche la terre comme une bien-aimée la-
 quelle quelquefois rebute bien rudement son
 amant. En fin le Samedi quinziesme de Juillet,
 sur les deux heures apres midi le ciel commen-
 ça de nous saluer à coups de canonades, pleu-
 rant comme fâché de nous avoir si long temps
 tenu en peine. Si bien que le beau temps reve-
 nu, voici droit à nous (qui estiois à quatre lieues
 de terre) deux chaloupes à voile deployée par-
 mi une mer encore emeuë. Cela nous donna
 beaucoup de contentement. Mais tandis que
 nous poursuivions nôtre route, voici venir de
 la terre des odeurs en suavité nonpareilles ap-
 portées d'un vent chaut si abondamment, que
 tout l'Orient n'en sçauroit produire davanta-
 ge. Nous tendions noz mains, comme pour les
 prendre, tant elles estoient palpables: ainsi qu'il
 avint à l'abord de la Floride à ceux qui y furent
 avec Laudonniere. A tant s'approchent les
 deux chaloupes, l'une chargée de Sauvages, qui
 avoient un Ellan peint à leur voile, l'autre de
 François

*Brisans
 ce sont
 rochers
 à fleur
 d'eau.*

*Temps
 serain.*

*Odeurs
 merveil-
 leuses ve-
 nantes de
 la terre.*

*Abord
 de deux
 chalo-
 ues.*

François Maloins, qui faisoient leur pécherie au port de *Campseau*. Mais les Sauvages furent plus diligens, car ils arriverent les premiers. N'en ayans jamais veu, j'admiray du premier coup leur belle corpulance & forme de visage. Il y en eut vn qui s'excusa de n'avoir point apporté sa belle robe de Castors, par-ce que le temps avoit esté difficile. Il n'avoit qu'une piece de frize rouge sur son dos: & des *Matachiaz* au col, aux poignets & au dessus du coude, & à la ceinture. On les fit manger & boire: & ce faisant ilz nous dirent tout ce qui s'estoit passé depuis vn an au Port Royal, où nous allions. Ce pendant les Maloins arriverent, & nous en dirent tout autât que les Sauvages: Ajoutans que le Mercredi auquel nous evitames les brisans, ilz nous avoient veu, & vouloient venir à nous avec les fils Sauvages, mais que nous estans retournés en mer ilz s'en estoient desistés: & davantage, qu'à terre il avoit toujours fait beau-temps: ce que nous admirames fort: mais la cause en a esté renduë ci-dessus. De cette commodité se peut tirer à l'advenir vn bien, que ces brumes serviront de rempart au pais, & sçaura-on toujours en diligence ce qui se passera en mer. Ilz nous dirent aussi qu'ils avoient eu avis quelques jours auparavant, par d'autres Sauvages qu'on avoit veu vn navire au Cap Breton. Ces François de saint Malo estoient gens qui faisoient pour les associez du sieur de Monts, & se plaignirent que les Basques, contre les defences du Roy, avoient enlevé & troqué avec les Sauvages plus de

Sauvages beaux hommes.

Cesont carquas, colliers, brassellets, & ceinture ouvrée.

Pendant les brumes de la mer fait beaux teps à terre.

Soin des Sauvages pour leurs femmes. six mille Castors. Ilz nous donnerent de leurs poissons, comme Bars, Merlus, & grans Fle-tans. Quant aux Sauvages, avant partir ilz de- mandèrent du pain pour porter à leurs fem- mes. Ce qu'on leur accorda. Et le meritoient bien, d'estre venus de si bon courage pour nous dire en quelle part nous estions. Car depuis nous allames toujours assurement.

Separa- tion de quelques uns des nôtres qui vont à terre. A l'Adieu quelque nombre de ceux de nô- tre compagnie s'en allerent à terre au Port de Campseau, tant pour nous faire venir du bois & de l'eau douce, dont nous avions besoin, que pour de là suivre la côte jusques au Port Royal dans vne chaloupe: car nous avions crainte que le sieur du Pont n'en fust del-ja parti lors que nous arriverions: Les Sauvages s'offrirent d'aller vers lui à travers les bois, avec promesse qu'ils y seroient dans six jours, pour l'avertir de nôtre venue, afin de l'arrêter, d'autant qu'il

Sauva- ges expediet beau coup de chemin en peu de temps. avoit le mot de partir si dans le sezième du mois il n'avoit secours: à quoy il ne faillit point: toutefois noz gens desireux de voir la terre de pres, empêcherent cela, & nous promirēt nous apporter le lendemain l'eau & le bois susdit si no^s nous trouviōs pres ladite terre. Ce que nous ne fimes point, & poursuivimes nôtre route.

Brumes. Calmes. Le Mardi dix-septième de Juillet nous fu- mes à l'accoutumée pris de brumes & de vent contraire. Mais le Jeudi nous eumes du calme, si bien nous n'avancions rien ni de brumes, ni de beau temps. Durant ce calme sur le soir vn charpentier de navire se baigrant en la mer apres avoir trop beu d'eau de vie, se trouva sur-

pris, le froid de la marine combattant contre l'échauffement de cet esprit de vin. Quelques matelots voyans leur compagnon en *Peril de plusieurs matelots* peril, se jetterent dans l'eau pour le secourir, mais ayant l'esprit troublé, il se mocquoit d'eux, & n'en pouvoit on jouir. Ce qui occasionna encore d'autres matelots d'aller au secours: & s'empêcherent tellement l'un l'autre que tous se virent en peril. En fin il y eueut vn qui parmi cette confusion ouit la voix du sieur de Poutrincourt qui lui disoit, Jean Hay regardez-moy, & print le cordage qu'on lui presentoit. On le tira en haut, & le reste quant & quant fut sauvé. Mais l'autheur de la noise tomba en vne maladie dont il pensa mourir.

Après ce calme nous retournames pour deux jours au país des brumes. Et le Dimanche 23. dudit mois eumes conoissance du Port du Rossignol, & le même iour après midi de beau soleil nous mouillames l'âcre en mer à l'entrée du Port au Mouton, & pensames toucher, estâs *Port au Rossignol.* venus jusques à deux brasses & demie de *Port au Mouton.* profond. Nous allames en nombre de 17. à terre pour querir de l'eau & du bois qui nous defailloient. Là nous trouvames encore entieres les cabannes & logemens du sieur de Monts qui y avoit sejourné l'espace d'un mois deux ans auparavant, comme nous avons dit en son lieu. *Rapport de la terre au port du Mouton.* Nous y remarquames parmi vne terre sablonneuse force chènes porte-glans, cypres, sapins, lauriers, roses muscades, grozelles, pourpier, framboises, fougères, lyfimachia, espece de scâ-

monée, Calamus odoratus, Angelique, & autres Simples en deux heures que nous y fumes. Nous en reportames en nôtre nauire quantité de pois sauvages que nous trouvames bons. Nous n'eumes le loisir d'aller à la chasse des lapins qui sont en grand nombre non loin dudit Port: ains nous en retournames si tôt que nôtre charge d'eau & de bois fut faite: & nous mimes à la voile.

*Cap de
Sable.
Ile lon-
gue.
Baye sain-
cte Ma-
rie.
Arri-
vée au
Port
Royal.
Ebe c'est
quand la
mer bais-
se.
Difficul-
té d'en-
trer.*

Le Mardi vingt-cinquième estions à l'endroit du Cap de Sable de beau-temps, & fimes bonne journée, car sur le soir nous eumes en veüe l'ile longue & la Baye sainte Marie, mais à cause de la minuit nous reculames à la mer. Et le lendemain vimmes mouïller l'ancre à l'entrée du Port Royal, où ne peumes entrer pour ce qu'il estoit ebe. Mais deux coups de canons furent tirez de nôtre navire pour saluër ledit Port & avertir les François qui y estoient.

Le Jeudi vingt-septième de Juillet nous entrames dedans avec le flot, qui ne fut sans beaucoup de difficultez pource que nous aviõs le vent opposite, & des revolins entre les montagnes, qui nous penserent porter sur les rochers. Et en ces affaires nôtre navire alloit à rebours la poupe devant, & quelquefois tournoir, sans qu'on y peust faire autre chose. En fin

*Beauté
du Port.*

estans dedãs le port, ce nous estoit chose émerveïlable de voir la belle étendue d'icelui, & les montagnes & côtaux qui l'entourent, & m'étonnois comme vn si beau lieu demeureit desert & tout rempli de bois, veu que tant de gens languissent au monde qui pour-

roient faire prouffit de cette terre s'ils avoient seulement vn chef pour les y cōduire. Peu à peu nous approchames de l'ile qui est vis-à-vis du Fort où nous ayons depuis demeuré: ille di-je, la chose la plus agreable à voir en son espeece qui soit possible de souhaiter, desirans en nous-mêmes y voir portez de ces beaux batimens qui sont inutiles pardeça, & ne servent que de retraite aux cercerelles & autres oiseaux. Nous ne sçaviōs encore si le sieur du Pont estoit parti, & partant nous nous attendions qu'il nous deust envoyer quelques gens au devant. Mais en vain: car il n'y estoit plus dés y avoit douze jours. Et cependant que nous voguions par le milieu du port, voici que *Mébertou* le plus grād *Sagamos* des Souriquois (ainsi s'appellēt les peuples chez lesquels nous estions) vient au Fort *c'est Capitaine.* François vers ceux qui estoient demeurez en nombre de deux tant seulement, crier cōme vn hōme insensé, disant en son langage. Quoy, que vous vous amusez ici à diner (il estoit environ midi) & ne voyez point vn grand navire qui viēt ici, & ne sçavons quelles gēs ce sont? Soudain ces deux hommes courent sur le boulevart, & appretent les canons en diligence, lesquels ilz garnissent de boulets & d'amorces. *Mébertou* sans dilayer vient dans son canot fait d'écorces, avec vne sienne fille, nous reconoitre: & n'ayāt trouvé qu'amitié, & nous reconoissans François, il ne fit point d'alarme. Neantmoins l'vn de ces deux hommes là demeurez, dit La Taille, vint sur la rive du port la meche sur le serpent pour sçavoir qui nous estions (quoy qu'il le

*Saluta-
tion de
canon-
nades.*

*Loyange
de deux
François
demeu-
rez seuls
au Port
Royal.*

sceust bien, car nous avions la bāniere blanche
dēployée à la pointe du mast) & si tōt voila
quatre volées de canons qui font des Echoz in-
numérables: & de nôtre part le Fort fut salué de
trois canonades, & plusieurs mousquetades: en
quoy ne manquoit nôtre Trompette à son de-
voir. A tant nous descendons à terre, visitons
la maison, & passons la journée à rendre graces
à Dieu, voir les cabannes des Sauvages, & nous
aller pourmener par les prairies. Mais ie ne puis
que ien louē beaucoup le gentil courage de
ces deux hommes, desquels i'ay nommé l'un,
l'autre s'appelle Miquelet : & meritent bien
d'estre ici nommez, pour avoir exposé si libre-
ment leurs vies à la conservatiō du bien de la
Nouvelle France. Car le sieur du Pont n'ayant
qu'une barque & vne patache, pour venir
chercher vers la Terre-neuve des navires de
France, ne pouvoit point se charger de tant
de meubles, blez, farine, & marchandises, qui
estoiēt par dela, lesquels il eust fallu jeter dans
la mer (ce qui eust esté à nôtre grand prejudice,
& en avions bien peur) si ces deux hommes
n'eussent pris le hazard de demeurer là pour la
conservation de ces choses. Ce qu'ilz firent vo-
lontairement, & de gayeté de cœur.



Heureuse rencontre du sieur du Pont : Son retour au Port Royal ; Rejouissance : Description des environs dudit Port : Conjecture sur l'origine de la grande riviere de Canada : Semences de blez : Retour du sieur du Pont en France : Voyage du sieur de Poutrincourt au pais des Armouchiquois ; Beau segle provenu sans culture : Exercices & façon de vivre au Port Royal : Cause des prairies de la riviere de l'Equille, dite aujourd'hui la riviere du Dauphin.

CHAP. XIII.

LE Vendredi lendemain de nôtre arrivée le sieur de Poutrincourt affectionné à cette entreprise comme pour soy-même, mit vne partie de ses gens en besongne au labourage & culture de la terre, tandis que les autres s'occupoyent à nettoyer les chambres, & chacun appareiller ce qui estoit de son métier. Cependât ceux des nôtres qui nous avoient quittez à *Campseau* pour venir le long de la côte, rencontrèrent comme miraculeusement le sieur du Pont parmi des isles, qui sont frequentes en ces parties là. De dire cōbien fut grande la joye d'une part & d'autre, c'est chose qui ne se peut exprimer. Ledit sieur du Pont à cette heureuse rencontre retourna en arriere pour nous venir voir au Port Royal, & se mettre dans le *Jonas* pour repasser en France.

*Culture
de la terre.*

*Rencontre
du sieur
du Pont.*

Si ce hazard lui fut vtile, il nous le fut aussi par le moyen de ses vaisseaux qu'il nous laissa. Et sans cela nous estions en vne telle peine, que nous n'eussions sceu aller ni venir nulle part apres que nôtre navire eust esté de retour en France. Il arriva le Lundi dernier jour de Juillet, & demeura encore au PortRoyal jusques au vingt-huitieme d'Aoust. Et pendât ce mois grande jouissance. Le sieur de Poutrincourt fit mettre vn mui de vin sur le cul l'vu de ceux qu'on lui avoit baillé pour sa bouche, & permission de boire à tous venans tant qu'il dura; si bien qu'il y en avoit qui se firent beaux enfans.

Dès le commencement nous fumes desireux de voir le pais à-mont la riviere, où nous trouvames des prairies presque continuellement jusques à plus de douze lieues, parmi lesquelles decoulent des ruisseaux sans nombre qui viennent des collines & montagnes voisines. Les bois fort épais sur les rives des eaux, & tant que quelquefois on ne les peut trauffer. Je ne voudroy toutefois les faire tels que Joseph Acosta „ recite estre ceux du Perou, quand il dit : Vn de „ noz freres homme digne de foy nous contoit „ qu'estant egaré & perdu dans les montagnes „ sans sçavoir quelle part, ni par où il devoit aller, il se trouva dans des buissons si epais: qu'il „ fut contraint de cheminer sur iceux sans mettre les pieds en terre, par l'espace de quinze jours entiers. Je laisse à chacun d'en croire ce qu'il youdra, mais cette croyance ne peut venir jusques à moy.

*Joseph
Acosta
liv. 4.
chap. 30.*

Or en la terre de laquelle nous parlons les Terres-bois sont plus clairs loin des rives, & des lieux *sembla-* humides: & en est la felicité d'autant plus gran- *ble* à celle de à esperer, qu'elle est semblable à la terre que *que Dieu* Dieu promettoit à son peuple par la bouche de *promet* à Moyle, disant: *Le Seigneur ton Dieu te va faire en- son peu-* trer en un bon pais, pais de torrens d'eaux, de fontaines, ple. *Et abymes, qui sourdent par campagnes, &c. Pais ou Dente-* tu ne mangeras point le pain en disette, auquel rien ne ron. 8. *te defandra, pais duquel les pierres sont fer, & des mon-* vers. 7. 9 *agnes duquel tu tailleras l'airain. Et plus outre cõ-* Dente- firmant les promesses de la bonté & situation ron. 11. de la terre qu'il lui devoit donner. *Le pais (dit-il) vers. 10.* auquel vous allez passer pour le posseder n'est pas comme le pais d'Egypte, duquel vous estes sortis, là ou tu semois ta semence, & l'arrousois avec le travail de ton pied, comme un jardin à herbes. Mais le pais auquel vous allez passer pour posseder est un pais de montagnes & campagnes, & est abreuvé d'eaux, selon qu'il pleut des *Ci dessus* cieux. Or selon la description que nous avons *chap. 4.* fait ci devant du Port Royal & de ses environs, *Abon-* en décrivant le premier voyage du sieur de *dance de* Monts, & cõme nous le disons ici, les ruisseaux *ruisseaux* y abondent à souhait, & n'est moins cette terre heureuse (en ce regard) que les Gaulles, auxquelles le Roy Agrippa (faisant vne harangue aux Juifs rapportée par Ioseph en sa Guerre Judaïque) attribuoit vne particuliere felicité pour ce qu'elles avoient des fontaines domestiques: & *Pierres* memes vne partie d'icelles est appelée Aquide *de fer.* taine en cette consideration. Quant aux pierres *Monta-* que nôtre Dieu promet devoir estre fer, & les *gnes d'ar-* montagnes d'airain, cela ne signifie autre chose *rain.*

que les mines de cuivre & de fer, & d'acier desquelles nous avons des-jà parlé ci-dessus, & parlerons encores ci apres. Et au regard des campagnes (dont nous n'avons encore parlé) il y en a du côté de l'Ouest audit Port Royal. Et au dessus des montagnes il y a de belles campagnes où j'ay veu des lacs & des ruisseaux ne plus ne moins qu'aux vallées. Mémes au passage pour sortir d'icelui Port & se mettre en mer, il y en a vn qui tombe des hauts rochers en bas, & en tombant s'éparpille en pluie menüe, qui est chose fort delectable en été, par ce qu'au bas du roc il y a des grottes où l'on est à couvert tandis que cette pluie tombe si agréablement: & se fait comme vn arc en ciel dedans la grotte où tombe la pluie du rissiau, lors que le soleil luit: ce qui m'a causé beaucoup d'admiration. Vne fois nous allames depuis nôtre Fort jusques à la mer à travers les bois, l'espace de trois lieües, mais au retour nous fumes plaisamment trompés. Car au bout de nôtre carriere pensans estre en plat país nous-nous trouvasmes au sômet d'une haute montagne, & nous fallut descendre avec assez de peine à-cause des neges. Mais les montagnes en vne côtrée ne sôt point perpetuelles. A quinze lieües de nôtre demeure, le país où passe la riviere de l'Equille est tout plat. J'ay veu pardela plusieurs côtrées où le país est tout vni, & le plus beau du môde. Mais la perfection est qu'il est bien arrousé. Et pour témoignage de ce non seulement au Port Royal, mais aussi en toute la Nouvelle-Frâce, la grande riviere de *Canada* en fait foy, laquelle au

Lacs & ruisseaux sur les montagnes.

Forme d'arc en ciel sous vne grotte.

Voyage de trois lieües dans les bois.

país bien arrousé.

bout de quatre cens lieues est aussi large que les plus grâdes rivieres du monde, remplie d'iles & de rochers innumerables : prenant son origine de l'un des lacs qui se rencontrent au fil de son cours (& ie le pense ainsi) si bien qu'elle ha deux cours, l'un en l'Orient, vers la France : l'autre en Occidēt vers la mer du Su. Ce qui est admirable, mais non sans exemple qui se trouve en nôtre Europe. Car la riviere qui descend à Trente & à Verone procede d'un lac qui produit vne autre riviere dont le cours tēd oppositemēt à la riviere du Lins, lequel se décharge au Danube. Ainsi le Nil procede d'un lac qui produit d'autres rivieres lesquelles se dechargent au grād Ocean.

*Conie-
ecture sur
la source
de la grā-
de rivie-
re de Ca-
nada.*

Revenons à nôtre labourage : car c'est là où il nous faut rendre : c'est la premiere mine qu'il nous faut chercher, laquelle vaut mieux que les thresors d'Atabalippa : & qui aura du blé, du vin, du bestial, des toiles, du drap, du cuir, du fer, & au bout des Morues, il n'aura que faire d'autres thresors, quant à la necessité de la vie. Or tout cela est, ou peut estre en la terre que nous decrivons : sur laquelle ayant le sieur de Pourtrincourt fait faire à la quinzaine vn second labourage, il l'ensemēça de nôtre blé François tant froment que segle, & de chanve, lin, navettes, raifors, choux, & autres semēces : & à la huitaine suivante vit son travail n'avoir esté vain, ains vne belle esperance par la production que la terre avoit des-ja fait des semēces qu'elle avoit receu. Ce qu'ayant esté montré au sieur du Pont ce lui fut vn sujet de faire son rapport en France de chose toute nouvelle en ce lieu là.

*Quelle est
la pre-
miere
mine.*

*Semilles
de blez
&c.*

*Belle pro-
duction
de blez.*

Il estoit des-jà le vingtième d'Aoust quand ces belles montres se firent, & admonetoit le temps ceux qui estoient du voyage, de trousser bagage à quoy on commença de donner ordre tellement que le vingt-cinquième dudit mois, apres maintes canonades, l'ancre fut levée pour venir à l'embouchure du Port, qui est ordinairement la premiere journée.

*Sujet du
voyage
fait aux
Armon-
chiquois.*

Le sieur de Monts ayant desiré de s'élever au Su tant qu'il pourroit & chercher vn lieu bien habitable pardela Malebarie, avoit prié le Sieur de Pourtrincourt de passer plus loin qu'il n'avoit esté, & chercher vn Port convenable en bonne temperature d'air, ne faisant point plus de cas du Port Royal que de sainte Croix, pour ce qui regarde la santé. A quoy voulant obtemperer ledit sieur de Pourtrincourt, il ne voulut attendre le printemps, sachant qu'il auroit d'autres exercices à s'occuper. Mais voyant ses semailles faites, & la verdure sur son champ, il resolut de faire ce voyage & decouverte avant l'hiver. Ainsi il disposa toutes choses à cette fin, & avec sa barque vint mouiller l'ancre près du Ionas, afin de sortir par cōpagnie. Tandis qu'ilz furent là attendans le vent propre l'espace de trois jours il y avoit vne moyenne baleine (que les Sauvages appellent *Maria*) laquelle venoit tous les jours au matin dans le Port avec le flot, noüant là dedans tout à son aise, & s'en retournoit d'ebe. Et lors prenant vn peu de loisir, ie fis en rhyme Françoisie vn Adieu audit sieur du Pont & sa troupe, lequel est ci après couché parmi **LES MYSES DE LA NOV**

*Baleine
au Port
Royal.*

Le vingt-huitième dudit mois chacun print sa route qui deça, qui delà, diversement à la garde de Dieu. Quant au sieur du Pont il deliberoit en passant d'attaquer vn marchand de Rouën nommé Boyer (lequel contre les defenses du Roy, estoit allé pardelà troquer avec les Sauvages apres avoir esté delivré des prisons de la Rochelle par le consentement du sieur de Pourtrincourt, & souz promesse qu'il n'iroit point) mais il estoit ja parti. Et quant audit sieur de Pourtrincourt il print la route de l'ile sainte Croix premiere demeure des François, ayant le sieur de Chamdoré pour maitre & conducteur de sa barque : mais contrarié du vent, & pour ce que sa barque faisoit eau, il fut contraint de relacher par deux fois. En fin il franchit la Baye Française, & visita ladite ile, là où il trouva du blé mur de celui que deux ans auparavant le sieur de Monts avoit semé, lequel estoit beau, gros, pesant, & bien nourri Il nous en envoya au Port Royal, où i'estois demeuré, ayât esté de ce prié pour avoir l'œil à la maison, & maintenir ce qui y restoit de gens en concorde. A quoy i'avoy condescendu (encores que cela eust esté laissé à ma volonté) pour l'assurance que nous nous donnions que l'an suivant l'habitation se feroit en pais plus chaut pardela Malebarre, & que nous irions tous de compagnie avec ceux qu'on nous enverroient de France. Pendant ce temps ie me mis à preparer de la terre, & faire des clotures & compartimens de jardins pour y semer des blez & herbes de menage. Nous fimes aussi faire

*Parte-
ment du
Port
Royal.*

*Beau se-
gle trou-
vé à sain-
te Croix.*

*Fosévi-
lement*

fait.

te vn fossé tout à l'entour du Fort, lequel estoit bien necessaire pour recevoir les eaux & humidités qui paravant decouloient par dessous parmi les racines des arbres qu'o y avoit defrichez: ce qui paraventure rendoit le lieu mal sain.

Je ne veux m'arreter à décrire ici ce que nos autres ouvriers faisoient chacun en particulier. Il suffit que nous avions nombre de menuisiers, charpentiers, massons, tailleurs de pierres, serruriers, taillandiers, couturiers, scieurs d'ais, matelots, &c. qui faisoient leurs exercices, en quoy faisoient ils estoient fort humainement traitez. Car on en quittoit pour 3. heures de travail par jour. Le surplus du tēps ilz l'emploioient à aller recueillir des Moules qui sont de basse mer en grande quantité devant le Fort, ou des Houmars (espece de Langoustes) ou des Crappes, qui sont abondamment souz les roches au Port Royal, ou des Coques qui sont souz la vase de toutes parts es rives dudit Port. Tout cela se prent sans filets & sans batteaux. Il y en avoit qui prenoient quelquefois du gibier, mais n'estans dressés à cela ilz gatoient la chasse. Et pour nôtre regard, nous avions à nôtre table vn des gens du sieur de Monts, qui nous pourvoyoit en sorte que nous n'en manquions point, nous apportât quelquefois demi douzaine d'Outardes, quelquefois autant de canars, ou oyes sauvages grises & blanches, bien souvent deux & trois douzaines d'aloüettes, & autres sortes d'oiseaux. De pain nul n'en manquoit: & avoit chacun trois chopines de vin pur & bon. Ce qui a duré tant que nous avons esté pardela, sinon que quand ceux qui

*Quelles
sortes
d'ouvriers en
la Nouv.
France.*

*Leurs exercices
& maniere
de vivre.*

*Bonne
provision
de gibier.*

*Pain &
vin en
quelle
quantité.*

nous vindrent querir, au lieu de nous apporter des cōmodités nous eurent aidé à en faire vuïdange (comme nous le pourrons repeter ci apres) il fallut reduire la portion à vne pinte. Et neantmoins bien souvent il y a eu de l'extraordinaire. Ce voyage en ce regard a esté le meilleur de tous dont nous en devons beaucoup de louange audit sieur de Monts & a ses associez les sieurs Macquin & Georges Rochelois, qui nous en pourveurent tant honnêtement. Car certes ie trouve que cette liqueur Septembrale est entre autres choses vn souverain preservatif contre la maladie du Scorbut : & les epiceries, pour corriger le vice qui pourroit estre en l'air de cette region, lequel neantmoins i'ay toujours reconeu bien pur & subtil, nonobstant les raisons que i'en pourrois avoir touchées parlant ci-dessus d'icelle maladie. Pour la pitance nous avons pois, fèves, ris, pruneaux, raisins, moruës seches, & chairs sallées, sans comprendre les huiles & le beurre. Mais toutes & quantes fois que les Sauvages habituez pres de nous avoient pris quelque quantité d'Eturgeons, Saumons, ou menus poissons : item quelques Castors, Ellans, Caribous, ou autres animaux mentionnés en mon Adieu en la Nouvelle-France, ils nous en apportoient la moitié : & ce qui restoit ilz l'exposioient quelquefois en vente, en place publique, & ceux qui en vouloient troquoient du pain a lencontre. Voila en partie nôtre façon de vivre par dela. Mais jaçoit que chacun de nosdits ouvriers eust son metier

*Preservatifs
contre la
maladie
de la
Nouvelle
France.*

Pitance.

*Naturel
des Sauvages
liberal.*

particulier ; neantmoins il falloit s'employer à tous usages, comme plusieurs faisoient. Quelques massons & tailleurs de pierres se mirent à boulengerie, lesquels nous faisoient d'aussi bon pain que celui de Paris. Ainsi vn de noz scieurs d'ais nous fit plusieurs fois du charbon en grande quantité.

*Charbon
fait en la
Nouvelle
France.*

En quoy est à noter vne chose dont ici ie me souvien. C'est que comme il fut necessaire de lever des gazons pour couvrir la pile de bois assemblée pour faire ledit charbon, il se trouua dans les prez plus de deux pieds de terre non terre, mais herbes melées de limon qui se sont entallées les vnes sur les autres annuellement depuis le commencement du mode, sans auoir esté fauchées. Neantmoins la verdure en est belle servant de pasture aux Ellans, lesquels nous auons plusieurs fois veu en noz prairies de delà en troupe de trois ou quatre, grands & petits, se laissant aucunement approcher, puis gagnans les bois. Mais ie puis dire dauantage auoir veu en traversant deux lieues de nosdites prairies, icelles toutes foullées en vestiges d'Ellans, car ie ne sache point d'autres animaux à pié fourchu. Et de ces animaux en fut tué vn non loin de nôtre Fort, en vn endroit là où le sieur de Monts ayant fait faucher l'herbe deux ans deuant, elle estoit reuenüe la plus belle du monde.

*Quelle
terre es
prairies.*

*Ellans és
prairies.*

*Comment
se font les
prairies.*

Quelqu'vn pourra s'étonner comment se font ces prairies, veu que toute la terre en ces lieux là est couverte de bois. Pour à quoy satisfaire, le cutieux sçaura qu'és hautes marées, principalement en celles de Mars & de Septembre, le flot

côuvrir ces rives là : ce qui empêche les arbres d'y prendre racine. Mais par tout où l'eau ne furnage point, s'il y a de la terre, il y a des bois.

Partement de l'ile Sainte-Croix : Baye de Marchin : Chouakoet Vignes & raisins : & largesse de Sauvages : Terre & Peuples Armouchiquois : Cure d'un Armouchiquois blessé : simplicité & ignorance de peuple : Vices des Armouchiquois : Suspçon : Peuple ne se souciant de vêtement : Blé semé & vignes plantées en la terre des Armouchiquois : Quantité de raisins : Abondance de peuple : Mer perilleuse.

CHAP. XV.

REVÈNONS au lieu de Pouttrincourt, lequel nous avons laissé en l'ile Sainte-Croix. Après avoir à fait vne reveüe, & caressé les Sauvages, qui y estoient, il s'en alla en quatre jours à *Pemptegoët*, qui est ce lieu tant renommé souz le nom de *Norambega*. Et ne falloit vn si long temps pour y parvenir, mais il s'arreta par le chemin pour faire racourtir sa barque : car à cette fin il avoit mené vn forturier & vn charpentier, & quantité d'ais. Il traversa les Iles qui sont à l'embouchure de la riviere, & vint à *Kisibeki*, là où la barque fut en peril à cause des grans courans d'eaux que la nature du lieu y fait. C'est pourquoy il ne s'y arreta point, ains passa outre à la Baye de *Marchin*, qui est le nom d'un Capitaine Sauvage, lequel à

Baye de Marchin

Confédération.

Rivière d'Olmechin.

Port de Choia-koet.

Ile aux vignes.

l'arrivée dudit sieur commença à crier hautement *Hébé*: à quoy on lui répondit de même. Il repliqua demandant en son langage: Qui estes-vous? On lui dit que c'estoient amis. Et là dessus à l'approcher le sieur de Pourrincourt traita amitié avec lui, & lui fit des presens de couteaux, haches, & *matachiaz*, c'est à dire escharpes, carquans, & brasselets faits de parenostres, ou de tuyaux de verre blanc & bleu, dont il fut fort aise, même de la confederation que ledit sieur de Pourrincourt faisoit avec lui, reconnoissant bien que cela lui seroit beaucoup de support. Il distribua à quelques vns d'un grand nombre de peuple qu'il avoit au tour de lui, les presens dudit sieur de Pourrincourt, auquel il apporta force chairs d'Orignac, ou Ellā (car les Basques appellent vn Cerf, ou Ellan, Orignac) pour rafraichir de vivres la compagnie. Cela fait on tendit les voiles vers *Choia-koet*, où est la riviere du Capitaine *Olmechin*, & où se fit l'année suivante la guerre des *Souriquois* & *Etechemins* souz la conduite du *Sagamos Membertou*, laquelle j'ay décrit en vers rapportez és *Muses de la Nouvelle-France*. A l'entrée de la Baye dudit lieu de *Choia-koet* il y a vne ile grande comme de demie lieuë de tour en laquelle noz gens découvrirent premierement la vigne (car encores qu'il y en ait aux terres plus voisines du Port Royal comme le long de la riviere saint Jean, toutefois on n'en avoit encore eu conoissance) laquelle ilz trouverent en grande quantité, ayant le tronc haut de trois à quatre piez, & par bas gros comme le poin les raisins beaux, & gros, les vns comme prunes, les autres moindres: au reste si noirs

qu'ils laissent la teinture où se repandoit leur liqueur: iceux raisins, di-ie. couchez sur les buissons & ronces qui sont parmi cette ile, en laquelle les arbres ne sont si pressés qu'ailleurs, ains sont éloignés comme de six à six toises. Ce qui fait que le raisin y meurt plus aisément; ayant d'ailleurs vne terre fort propre à cela sablonneuse & graveleuse. Ilz n'y furent que deux heures; mais fut remarqué que du côté du Nort n'y avoit point de vignes, ainsi qu'en l'ile sainte Croix n'y a des Cedres que du côté d'Ouest.

De cette ile ils allerent à la riviere d'*Olmechin* *Riviere d'Olmechin.*
 port du *Choiakoet*, là où *Marchin* & ledit *Olmechin* amenerent vn prisonnier Souriquois, (& partât leur ennemi) au sieur de Poutrincourt, lequel ilz lui donnerent liberalemēt Deux heures *Galantise des sauvages.*
 apres arrivent deux Sauvages l'un Etechemin nommé *Chkoudun* Capitaine de la riviere Saint Jean dite par les Sauvages *Oigoudi*: l'autre Souriquois nommé *Messamoet* Capitaine ou *Sagamos* en la riviere du Port de la Heve, sur lequel on avoit pris ce prisonnier. Ils avoient force marchandises troquées avec les François, lesquelles ilz venoient la debiter, sçavoir chaudières grandes, moyennes, & petites, haches, couteaux, robes, capots, camisoles rouges, biscuit, & autres choses. Sur ce voici arriver douze ou quinze batteaux pleins de Sauvages de la sujétion d'*Olmechin*, iceux en bon ordre, tous peinturés à la face, selon leur coutume, *sauvages peints en la face.*
 quand ilz veulent estre beaux, ayans l'arc, & la fleche en main, & le carquois auprès d'eux, lesquels ilz mirent bas à bord. A l'heure

Harangue de Messamoet.

Messamoet commence à haranguer devant les Sauvages leur remontrant comme par le passé ils avoient eu souvent de l'amitié ensemble : & qu'ilz pourroient facilement domter leurs ennemis s'ils se vouloient entendre, & se servir de l'amitié des François, lesquels ilz voioient là presens pour reconoitre leur país, à fin de leur porter des commodités à l'avénir, & les secourir de leurs forces, lesquelles il seçavoit & leur representoit d'autant mieux, que lui qui parloit estoit autrefois venu en France, & y avoit demeuré en la maison du sieur de Grandmont Gouverneur de Bayonne. Somme, il fut pres d'une heure à parler avec beaucoup de vehemence & d'affectiõ, & avec vn contournement de corps & de bras tel qu'il est requis en vn bon Orateur. Et à la fin jettá toutes les marchandises (qui valoient plus de trois cens escus rendues en ce país là) dans le bateau d'Olmechin, comme lui faisant present de cela en assurance de l'amitié qu'il lui vouloit témoigner. Cela fait la nuit s'approchoit, & chacun se retira. Mais Messamoet n'estoit pas content de ce qu'Olmechin ne lui avoit fait pareille harangue, ni retaliation de son present : car les Sauvages ont cela de noble qu'ils donnent liberalement jettans aux piez de celui qu'ilz veulent honorer le present qu'ilz lui font : mais c'est en esperance de recevoir quelque honnêteté reciproque, qui est vne façon de contracte que nous appellons sans nom, *Je te donne à fin que tu me donnes.* Et cela se fait par tout le monde. Partát Messamoet dès ce jour là songea de fai-

Largeesse de Messamoet.

re la guerre à *Olmechin*. Neantmoins le lendemain matin lui & ses gens retournerent avec vn bateau chargé de ce qu'ils avoient, sçavoir blé, blé, fèves, petun, fèves, & courges, qu'ils distribuèrent deça & dela. Ces deux Capitaines *Olmechin* & *Marchin* ont depuis esté tuez à la guerre. Ala place desquels avoit esté élu par les Sauvages vn nommé *Bessabes*: lequel depuis nôtre retour a esté tué par les Anglois: & au lieu d'icelui ont fait venir vn Capitaine de dedans les terres nommé *Astican*, homme grave, vaillant, & redouté, lequel d'vn clin d'œil amassera mille Sauvages, ce que faisoient aussi *Olmechin* & *Marchin*. Car noz barques y estans, incontinent la mer se voyoit toute couverte de leurs bateaux chargés d'hommes dispos, se tenans droits là dedans: ce que nous ne sçaurions faire sans peril, n'estans iceux bateaux que des arbres creusés à la façon que nous dirons au livre suivant. De là donc le sieur de Poutrincourt poursuivant sa route, trouva vn certain port bien agreable, lequel n'avoit esté veu par le sieur de Monts: & durât le voyage ils virét force fumées, & gens à la rive, qui les invitoient de venir à terre: & voyans qu'on n'en tenoit conte, ilz suivoient la barque le long du sable, voire la devançoient le plus souvent, tant ilz sont agiles, ayans l'arc en main, & le carquois sur le dos, dansans toujours & chantans, sans se soucier de quoy ils vivront par les chemins. Peuple heureux, voire mille fois plus que ceux qui se font adorer par deça, s'il avoit la connoissance de Dieu & de son salut.

Le sieur de Poutrincourt ayant pris terre à

Agilis
des *Ar-*
moûchi-
quois,
Peuple
heureux
s'il conois
soit Dieu.

Fiffres.

ce port, voici parmi vne multitude de Sauvages des fiffres en bon nōbre, qui jōioiēt de certains flageollets longs, faits comme de cannes de roseaux, peinturés par dessus, mais non avec telle harmonie que pourroient faire noz bergers : & pour mōtrer l'excellence de leur art, ilz siffloierēt avec le nez en ganbaçant selon leur coutume.

Et comme ces peuples accouroient precipitamment pour venir à la barque, il y eut vn Sauvage qui le blessa grièvement au talon contre le trenchant d'vne roche, dont il fut contraint de demeurer sur la place. Le Chirurgien du sieur de Poutrincourt à l'instant voulut apporter à ce mal ce qui estoit de son art, mais ilz ne le voulurent permettre que premierement ilz n'eussent fait à l'étrour de l'hōme blessé leurs chimagrées. Ilz le coucherent donc par terre l'vn d'eux lui tenant la tête en son giron, & firent plusieurs criaillemens & chansons, à quoy le malade ne répondoit sinon Ho, d'vne voix plaintive. Ce qu'ayant fait ilz le permisēt à la cure dudit Chirurgien, & s'en allerent, comme aussi le patient apres qu'il fut pensé : mais deux heures apres il retourna le plus gaillard du monde ayant mis à l'étrour de sa tête le bandeau dont estoit enveloppé son talon, pour estre plus beau fils.

Chimagrées de Sauvages à l'étrour d'un des leurs blessé.

Present d'une femme Sauvage.

Quantité de raisins.

Le lendemain les nōtres entrerent plus avāt dans le port, là où estans allé voir les cabannes des Sauvages, vne vieille de cent ou six-vingts ans vint jeter aux piez du sieur de Poutrincourt vn pain de blé qu'on appelle Mahis, & par deça Blé de Turquie, ou Sarrazin, puis de la chāve fort belle & haute, ité des fèves, & raisins frais cuil-

lis, pour ce qu'ils en avoient veu manger aux *Simples* François à *Chouakocet*. Ce que voyans les autres *te* Sauvages qui n'en sçavoient rien, ils en appor- *ignorant* toient plus qu'õ ne vouloit à l'envi l'un de l'au- *ce de pen* tre, & en recompense on leur attachoit au front *ple*. vne bende de papier mouillée de crachat, dont ils estoient fort glorieux. On leur montra, en pressant le raisin dans le verre, que de cela nous faisons le vin que nous beuvions. On les vou- lût faire manger du raisin, mais l'ayãs en la bouche ilz le crachoient, & pensoiët (ainsi qu'Am- mian Marcellin recite de noz vieux Gaullois) que ce fust poison, tant ce peuple est ignorant de la meilleure chose que Dieu ait donné à l'hõ- me, apres le pain. Neantmoins si ne manquent- ilz point d'esprit, & feroient quelque chose de bon s'ils estoiët civilisés, & avoient l'usage des métiers. Mais ilz sont cauteleux, larrons, & trai- tres, & quoy qu'ilz soient nus on ne se peut garder de leurs mains: car si on detournoit tant soit peu l'œil, & voyent l'occasion de dérober quelque couteau, hache, ou autre chose, ilz n'y manqueront point, & mettront le larcin en- tre leurs fesses, ou le cacherõt souz le sable avec le pied si dextrement, qu'on ne s'en appercevra point. J'ay leu en quelque voyage de la Floride, que ceux de cette province sont de mesme na- turel, & ont la même industrie de dérober. De verité ie ne m'étõne pas si vn peuple pauvre & nud est larron, mais quand il y a de la malice au cœur, cela n'est plus excusable. Ce peuple est tel qu'il le faut traiter avec terreur: car par amitié si on leur dõne trop d'accès ils machinerõt quelq;

Mauvais naturel des Ar- mouchi- quois.

Comme faut traiter les Armou- chiquois. surprise, comme s'est reconeu en plusieurs occasions, ainsi que nous avons veu ci-dessus & verrons encor ci apres, Et sans aller plus loin, le deuxieme jour apres estre là arrivez, comme ils voyoient noz gens occupez sur la rive du ruisseau qui est là à faire la lessive, ilz vindrent quelques cinquante à la file, avec arcs, fleches, & carquois, en intention de faire quelque mauvais tour, comme on en a en coniecture sur la maniere de proceder. Mais on les prevint, & alla-on au deyant d'eux avec mousquets & la mèche sur le serpentin. Ce qui fit les vns fuir, & les autres estans enveloppez apres avoir mis les armes bas, vindrent à vne peninsule où estoient noz gens, & faisans beau semblant demandèrent à troquer du poron qu'ils avoient contre noz marchandises.

Souppon sur la venue d'Olmechin. Le lendemain le Capitaine dudit lieu & port vint voir le sieur de Poutrincourt en sa barque. On fut étonné de le voir accompagné d'Olmechin, veu que la traite estoit merveilleusement longue de venir là par terre, & beacoup plus briève par la mer. Cela d'onoit sujet de mauvais soupçon, encores qu'il eut promis amitié aux François. Neantmoins ilz furent humainement receuz, & bailla le sieur de Poutrincourt un habit complet audit Olmechin, duquel estant vêtü, il se regardoit en vn miroir, & rioit de se voir ainsi. Mais peu apres sentant que cela l'empechoit, quoy que ce fust au mois d'Octobre, quand il fut retourné aux cabannes il le distribuä à plusieurs de ses gens, afin qu'un seul n'en fust trop empesché. Ceci devoit servir de le-

gon à tant de mignons & mignonnes de deça, à qui il faut faire des habits & corselets durs comme bois, où le corps est si misérablement gehenné, qu'ilz sont dans leurs veremens inhabiles à toutes bonnes choses: Et s'il fait trop chaud ilz souffrent dans leurs groz culs à mille replis des chaleurs insupportables, qui surpassent les douleurs que l'on fait quelquefois sentir aux criminels.

Or durant le temps que ledit sieur de Poutrincourt fut là, étant en doute si le sieur de Monts viendroit point faire vne habitation en cette côte, comme il en avoit desir, il y fit cultiver vn parc de terre pour y semer du blé & planter la vigne, comme il fit à l'aide de nôtre Apoticaire M. Louis Hebert, homme qui outre l'experience qu'il a en son art, prend grand plaisir au labourage de la terre. Et peut-on ici comparer ledit sieur de Poutrincourt au bon pere Noe, lequel apres avoir fait la culture la plus necessaire qui regarde la semaille des blez, se mit à planter la vigne, de laquelle il ressentit les effets par apres.

Sur le point qu'on deliberoit de passer outre, *Olmechin* vint à la barque pour voir le sieur de Poutrincourt, là où apres s'estre arreté par quelques heures soit à deviser soit à manger, il dit que le lendemain devoient arriver cent bateaux contenant chacun six hommes: mais la venue de telles gens n'estant qu'onereuse, le sieur de Poutrincourt ne les voulut attendre: ains s'en alla le jour même à Malebarre, non sans beaucoup de difficultés à cause des grands cou-

*Blé semé
& Vigne
plantée.*

*Cent ba-
teaux de
sauva-
ges.*

*Male-
barre.*

rans & du peu de fôd qu'il y a. De maniere que la barque ayant touché à trois piez d'eau seulement on pensoit estre perdus ; & commençâ on à la descharger & mettre les vivres dans la chaloupe qui estoit derriere pour se sauver en terre: mais la mer n'estât en son plein, la barque fut relevée au bout d'une heure. Toute cette mer est vne terre vsurpée comme celle du Môr Sainct Michel, terre sablonneuse, en laquelle ce qui reste est tout plat pais julques aux môtagnes que l'on voit à quinze lieues de là. Et ay opiniô que julques à la Virginie c'est tout de même. Au surplus ici grande quantité de raisins comme devant, & pais fort peuplé. Le sieur de Monts estant venu à Malebarre en autre saison recueillit seulemêt du raisin vert, lequel il fit côfite, & en apporta au Roy. Mais ç'a esté vn heur d'y estre venu en Octobre pour en voir la parfaite maturité. l'ay dit ci-devât la difficulté qu'il y a d'entrer au port de Malebarre. C'est pourquoy le sieur de Poutrinçourt n'y entra point avec sa barque, ains y alla seulement avec vne chaloupe, laquelle trente ou quarante Sauvages aiderent à mettre dedans, & comme la marée fut haute (or ici la mer ne hausse que de deux brasses; ce qui est rare à voir) il en sortit & se retira en sadite barque, pour dès le lendemain si tôt qu'il ajourneroit passer outre,

Peril.

*Ci-dessus
chap. 8.*

*Marée de
deux
brasses
seulemêt.*

Perils: Langage inconnu: Structure d'une forge, & d'un four: Croix plantée: Abondance: Conspiratiō: Desobeissance: Assassinat: Fuite de trois cens contre dix: Agilité des Arrouchiquois: Mauvaise compagnie dangereuse: Accident d'un mousquet crevé: Insolence, timidité, impiété, & fuite de Sauvages: Port fortuné: Mer mauvaise: Vengeance: Conseil & resolution sur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du sieur de Poutrincourt au Port Royal: & la reception à lui faite.

CHAP. XVI.



A nuit commençant à plier bagage pour faire place à l'aurore on mit la voile au vent, mais ce fut avec vne navigation fort périlleuse. Car avec ce petit vaisseau il estoit force de côtoyer la terre, où ilz ne trouvoient point de fond: reculans à la mer *Péris.* c'estoit encore pis: de maniere qu'ilz toucherēt deux ou trois fois, estans relevez seulement par les vagues; & fut le gouvernail rōpu, qui estoit chose effroyable. En cette extremité furent contraints de mouiller l'ancre en mer à deux brasses d'eau & à trois lieuës loin de la terre. Ce que fait, il envoya Daniel Hay (homme qui se plaist de montrer sa vertu aux perils de la mer) vers la côte, pour la reconoitre, & voir s'il y avoit point de port. Et comme il fut près de terre il vit vn Sauvage qui dansoit chan-

tant yo, yo, yo, le fit approcher, & par signes lui demandas'il y avoit point de lieu propre à retirer navires, & où il y eust de l'eau douce. Le Sauvage ayant fait signe qu'oui, il le receut en la chaloupe, & le mena à la barque, dans laquelle estoit *Chkoudun* Capitaine de la riviere *Oigondi*, autrement Sainct Jean, lequel confronté à ce Sauvage, il ne l'entendoit non plus que les nôtres. Vray est que par signes il comprenoit mieux qu'eux ce qu'il vouloit dire. Ce Sauvage montra les endroits où il y avoit des basses, & où il n'y en avoit point; Et fit si bien en serpentant, toujours la sonde à la main, quen fin on parvint au port qu'il avoit dit, auquel y a peu de profond: là où estant la barque arrivee, on fit diligence de faire vne forge pour la racouter avec son gouvernail; & vn four pour cuire du pain, parce que le biscuit estoit failli.

*Croix
plantée.*

*Abon-
dance
d'alouët-
tes &
de poissons*

Quinze jours se passerent à ceci, pendant lesquels le sieur de Poutrincourt, selon la loüable coutume des Chrétiens, fit charpenter & planter vne Croix sur vn terre, ainsi qu'avoit fait deux ans auparavant le sieur de Monts à *Kinibeki*, & Malebarre. Or parmi ces laborieux exercices on ne laissoit de faire bonne chere de ce que la mer & la terre peut en cette part fournir. Car en ce port il y a quantité de gibier, à la chasse duquel plusieurs de noz gens s'employoient: principalement les Alouëttes de mer y sont en si grandes troupes que d'vn coup d'arquebuzes le sieur de Poutrincourt en tua vingt-huit. Pour le regard des poissons il y

a des marsoins & souffleurs en telle abondance, que la mer en semble toute couverte. Mais on n'avoit les choses necessaires à faire cette pécherie, ains on s'arretoit seulement aux coquillages, comme huîtres, palourdes, ciguenaux, & autres de quoy il y avoit moyen de se contenter. Les Sauvages d'autre part apportoient du poisson & des raisins pleins des paniers de joncs, pour avoir en échange quelque chose de noz denrées. Ledit sieur de Pourtincourt voyant là les raisins beaux à merveilles avoit commandé à son homme de chambre de ferrer dans la barque vn fais des vignes où ils avoient esté pris. Maitre Loys Hebert nôtre Apoticaire desirieux d'habiter ce pais là, en avoit arraché vne bonne quantité, afin de les plâter au Port Royal, où n'y en a point, quoy que la terre y soit fort propre au vignoble. Ce qui toutefois (par vne stupide oubliance) ne fut fait, au grand déplaisir dudit sieur & de nous tous.

Après quelques jours, voyant la grande assemblée de Sauvages, icelui sieur descendit à terre, & pour leur donner quelque terreur, fit marcher devant lui vn de ses gens jouant de deux épées, & faisant avec icelles maints moulinets. De quoy ils estoient étonnez. Mais bien encore plus quand ilz virent que noz mousquets perçoient des pieces de bois epesses, où leurs flèches n'eussent sceu tant seulement mordre. Et pour ce ne s'attaquerent- ilz jamais à noz genstant qu'ilz se tindrent en garde. Et eust esté bon de faire sonner la trompette au

Coquillage.

Raisins.

Preuve

des armes

François.

ses devant

les Sauvages.

vages.

*Belle sen-
tence.*

bout de chacune heure, comme faisoit le Capitaine Jacques Quartier. Car (comme dit bié souvêt le lit sieur de Poutrincourt) *Il ne faut jamais tendre aux larrons*, c'est qu'il ne faut point donner sujet à vn ennemi de penser qu'il puisse avoir prise sur veus: ains faut toujours montrer qu'on se defie de lui, & qu'ô ne dort point: & principalement quand on a affaire des Sauvages, lesquels n'attaqueront jamais celui qui les attendra de pié ferme. Ce qui ne fut fait en ce lieu par ceux qui porterent la folle enche-re de leur negligence, comme nous allons dire.

*Voy au
livre sui-
vant.*

*Signes de
conspira-
tion.*

*Jeunes
gens des-
obeissans.*

Àu bout de quinze jours ledit sieur de Poutrincourt voyant sa barque racourée, & ne rester plus qu'une journée de pain à achever, il s'en alla enviro trois lieuës dans les terres pour voir s'il découvroit quelque singularité. Mais au retour lui & ses gens apperceurent les Sauvages fuians par les bois en diverses troupes, de vingt, trête, & plus, les vns se baissans côme gens qui ne veulent point estre veuz: d'autres se bloutissans dans les herbes pour ne point estre aperceuz: d'autres transportans leurs bagages, & canots pleins de blé, côme pour deguerpir: Les femmes d'ailleurs trāsportans leurs enfans, & ce qu'elles pouvoient de bagage avec elles. Ces façons de faire donnerent opinion au sieur de Poutrincourt que ces gens ici machinoient quelque chose de mauvais. Partant quand il fut arrivé il commanda à ses gens qui faisoient le pain de se retirer en la barque. Mais côme jeunes gens sont bien souvêt oublieux de leur de-

voir, ceux-ci ayans quelque gateau ou tarte à faire aimèrent mieux suivre leur appetit, que faire ce qui leur estoit commandé, & laisser venir la nuit sans se retirer. Sur la minuit le sieur de Poutrincourt ruminât sur ce qui s'estoit passé la journée precedente, demanda s'ils estoient dedans la barque. Et ayant entendu que non, il leur envoya la chaloupe pour les prédre & amener à bord: à quoy ilz ne voulurent entendre, fors son homme de châbre, qui craignoit d'estre battu. Ils estoient cinq armez de mousquets & épées, lesquels on avoit averty d'estre toujours sur leurs gardes, & neantmoins ne faisoient aucun guet, tant ils estoient amateurs de leurs volôtés. Il estoit bruit qu'anparavant ils avoient tiré deux coups de mousquets sur les Sauvages pource que quelqu'un d'eux avoit derobé vne hache. Somme, iceux Sauvages ou indignés de cela, ou par vn mauvais naturel, sur le point du jour vindrent sans bruit (ce qui leur est aisé à faire, n'ayans ni chevaux, nicharettes, ni sabots) jusques sur le lieu où ilz dormoient: & voyans l'occasion belle à faire vn mauvais coup, ilz donnent dessus à traits de flèches & coups de massés, & en tuent deux, le reste demeurant blessé commencerent à crier fuians vers la rive de la mer. Lors celui qui faisoit la sentinelle dans la barque, s'écrie tout effrayé, Mon Dieu, on tue, on tue noz gens, on tue noz gens. A cette voix chacun se leve, & hativement sans prendre le loisir de s'habiller, ni d'allumer sa méche, se mirent dix dans la chaloupe, des noms desquels il ne me souvient sinon du sieur Cham-

*Soin
du sieur
de Pou-
trincourt*

*Desobéis-
sance.*

*Assassin
fait par
les Sau-
vages.*

Secours.

plein, Robert Gravé fils du sieur du Pont; Daniel Hay, les Chirurgien & Apothicaire; & le Trompette: tous lesquels suivans ledit sieur de Poutrincoirt, qui avoit son fils avec lui; descendirent à terre en pur corps. Mais les Sauvages s'enfuirent belle etre, encores qu'ils fussent plus de trois cens, sans ceux qui pouvoient estre bloutis dans des herbes (selon leur coutume) qui ne se montroient point. En quoy se reconnoit comme Dieu imprime ie ne sçay quelle terreur en la face des fideles à l'encontre des mécreans, suivant sa parole, quand il dit à son peuple élu: *Aul ne pourra subsister devant vous. Le seigneur vôtres Dieu mettra une frayeur & terreur de vous sur toute la terre, sur laquelle vous marcherés.* Ainsi nous voyons que cent trente-cinq milles combattans Madianites s'enfuirent & s'entre-tuerent eux-mêmes au-devant de Gedeon qui n'avoit que trois cens hommes. Or de penser poursuivre ceux-ci c'eust esté peine perdue, car ilz sont trop legers à la course: Mais qui auroit des chevaux il les gateroit bien: car ils ont force petits sentiers pour aller d'un lieu à autre (ce qui n'est au Port Royal) & ne sont leurs bois épais, & outre-ce encor ont force terre decouverte.

Pendant que le sieur de Poutrincoirt venoit à terre, on tira de la barque quelques coups de petites pieces de fonte sur certains Sauvages qui estoient sur vn tertre, & en vit on quelques vns tóber, mais ilz sont si habiles à sauver leurs morts qu'on ne sçait qu'en penser. Ledit sieur voyant qu'il ne profiteroit rien de les pourlui-

*Deute-
von. 11.
vers. 25.*

*Juges
7. 8.*

*Armons
chinois
agiles.*

vre fit faire des fosses pour enterret ceux qui estoient decedez, lesquels j'ay dit estre deux, mais il y en eut vn qui mourut sur le bord de l'eau pensant se sauver, & vn quatrième qui fut si fort navré de fleches qu'il mourut estant rendu au Port Royal. Le cinquième avoit vne fleche dans la poitrine, mais il échappa pour cette foislà : & vaudroit mieux qu'il y fust mort: car on nous a freschement rapporté qu'il s'est fait pendre en l'habitation que le sieur de Monts entretient à Kebec sur la grande riviere de Canada, ayant esté auteur d'une conspiration faite cõtre le sieur Champlain son Capitaine, qui y est presentement. Et quant à ce desastre il a esté causé par la folie & desobeissance d'un que ie ne veux nommer, puis qu'il y est mort, lequel faisoit le coq entre des jeunes gens à lui trop credules, qui autrement estoient d'assez bonne nature; & pource qu'on ne le vouloit point enivrer avoit juré (selon sa coutume) qu'il ne retourneroit point dans la barque, ce qui avint aussi. Et cetui-là même fut trouvé mort la face en terre ayant vn petit chien sur son doz, tous deux cousus ensemble & transpercez d'une même fleche.

Conspiration.

Mauvaise compagnie ruine des iennes gens.

En cette mauvaise occurréce le fils du sieur du Pont surnommé eut trois doigts de la main emportez de l'éclat d'un mousquet qui se creva pour estre trop chargé. Ce qui troubla fort la compagnie, laquelle estoit assez affligée d'ailleurs. Neantmoins on ne laissa de rendre le dernier devoit aux morts, lesquels on enterra

Accident d'un mousquet crevé

Insolence des Sauvages. au pié de la Croix qu'on avoit la plantée, cōme a esté dit. Mais l'insolence de ce peuple barbare fut grande apres les meurtres par eux cōmis, en ce que comme noz gens chantoient sur noz morts les raisons & prieres funebres accoutumées en l'Eglise, ces maraux dis-je, dansoient & hurloient loïn de là se rejouissans de leur trahison: & pourtant, quoy qu'ils fussent grand nombre, ne se hazardoient pas de venir attaquer les nôtres, lesquels ayās à leur loisir fait ce que dessus, pour ce que la mer baïssoit fort, se retirerent en la barque, dans laquelle estoit demeuré le sieur Champ-doré pour la garde d'icelle. Mais cōme la mer fut basse, & n'y avoit moyen de venir à terre, cette méchante gent vint de rechef au lieu où ils avoient fait le meurtre, arracherēt la Croix, deterrerent l'vn des morts, prindrent sa chemise, & la vērēt, montrās leurs depouilles qu'ils avoient emportées: & parmi ceci encor tournans le dos à la barque jettoient du sable à deux mains par entre les fesses en derision, hurlans comme des loups; ce qui facha merveilleusement les nôtres, lesquels ne manquoient de tirer sur eux leurs pieces de fonte, mais la distance estoit fort grande, & avoient des-ja cette ruse de se jeter par terre quand ils v voyoient mettre le feu, de sorte qu'ō ne sçavoit s'ils avoient esté blessés ou autrement: & fallut par nécessité boire ce calice, attendant la marée, laquelle estāt venue & suffisante pour porter à terre, cōme ils virent noz gens s'embarquer en la chaloupe, ilz s'enfuirent cōme levriers, se fians en leur agilité. Il y avoit avec les nôtres vn *Sagamos* nommé

Impieté des Sauvages.

Fuite des Sauvages.

Chkoudan, duquel nous avons parlé ci-devant, lequel avoit grand déplaisir de tout ceci: & vouloit seul aller combattre cette multitude, mais on ne le voulut permettre. Et à tant on releva la Croix avec reverence, & enterra-on derechef le corps qu'ils avoient deterré. Et fut ce port appelé *le Port Fortuné*.

*Port
fortuné.*

Le lendemain on mit la voile au vent pour passer outre & découvrir nouvelles terres: mais on fut contraint par le vent contraire de relacher & s'entrer dans ledit Port. L'autre lendemain on tenta derechef d'aller plus loin, mais ce fut en vain, & fallut encores relacher jusques à ce que le vent fut propre. Durant cette attente les Sauvages (pensans; ie croy que ce ne fut que jeu ce qui s'estoit passé) voulurent se s'apprivoiser; & demanderent à troquer, faisant semblant que ce n'estoient pas eux qui avoient fait le mal, mais d'autres, qu'ilz monstroient s'en estre allez. Mais ilz n'avoient pas l'avissement de ce qui est dit en vne fable, que la Cigogne ayant esté prise parmi les Grues

Fable.

qui furent trouvées en dommage, fut punie comme les autres, nonobstant qu'elle dist que tant s'en fallust qu'elle fist mal qu'au contraire elle purgeoit la terre de serpens qu'elle mangeoit. Le sieur de Poutrincourt donc les laissa approcher, & fit semblant de vouloir prendre leurs denrées, qui estoient du petun, quelques chaines, colliers, & brasselets faits de coquilles de Vignaux (appelés *Esurani* au discours du second voyage de Jacques Quartier) fort estimez entre eux: item de leurs blé,

Stratagemme.

fèves, arcs, flèches, carquois, & autres menuës bagatelles. Et comme la société fut renouée, ledit sieur commanda à neuf ou dix qu'il avoit avec lui de mettre les meches de leurs mousquets en façon de laqs, & qu'au signal qu'il feroit chacun jettat son cordeau sur la tête de celui des Sauvages qu'ils auroient accosté, & s'en faisoit, comme le maître des hautes œuvres fait de sa proye: & pour l'effect de ce, que la moitié s'en allasent à terre, tandis qu'on les amuseroit à troquer dans la chaloupe. Ce qui fut fait: mais l'execution ne fut pas du tout selon son desir. Car il pretendoit se servir de ceux que l'on prendroit comme de forçaires au moulin à bras & à couper des bois. A quoy par trop grande precipitation on manqua. Neantmoins il y en eut six ou sept charpentés & taillés en pieces lesquels ne peurent point si bien courir dans l'eau comme en la campagne, & furent attendus au passage par ceux des nôtres qui estoient demeurés à terre.

Vengeance.

L'ile douteuse.

Resolution sur le retour.

Cela fait, le lendemain on s'efforça d'aller plus avant, nonobstant que le vent ne fust à propos, mais on avança peu, & vit-on tant seulement vne ile à six ou sept lieues loing, à laquelle il n'y eut moyen de parvenir, & fut appellée l'ile *Douzeuse*. Ce que considéré, & que d'vne part on craignoit manquer de vivres, & d'autre que l'hiver n'empeschast la course, & d'ailleurs encores qu'il y avoit deux malades, ausquels on n'esperoit point de salut: Conseil pris, fut resolu de retourner au Port Royal: estant, outre ce que dessus, encore le sieur de

Poutrincourt en souci pour ceux qu'il avoit laissés. Ainsi on vint pour la troisième fois au Port Fortuné, là où ne fut veu aucun Sauvage.

Au premier vent propre ledit sieur fit lever l'ancre pour le retour, & mémoratif des dangers passés, fit tingler en pleine mer: ce qui abbregea sa route. Mais non sans vn grand desastre du gouvernail qui fut derechef rompu:

de maniere qu'estans à l'abandon des vagues, ils arriverent en fin du mieux qu'ils peurent aux îles de *Xorombiga*, où ilz le racourterent. Et

au sortir d'icelles vindrent à *Menane* île d'environ six lieues de long entre Sainte Croix, & le Port Royal, où ils attendirent le vent, lequel

estant venu aucunement à souhait, au partir de là, nouveaux desastres. Car la chaloupe qui estoit attachée à la barque fut poussée d'un

coup de mer si rudement, que de sa pointe elle rompit tout le derriere d'icelle barque, où estoit ledit sieur de Poutrincourt, & autres. Et

d'ailleurs n'ayans peu gagner le passage dudict Port Royal, la marée (qui vole en cet endroit) les porta vers le fond de la Baye Française, d'où ilz ne sortirent point à leur aise, & se virent en

aussi grand danger qu'ils eussent esté onques auparavant: d'autant que voulans retourner d'où ils estoient venus ilz se virent portés de la

marée & du vent vers la côte, qui est de hauts rochers & precipices: là où s'ilz n'eussent doublé vne pointe qui les menaçoit de ruine, eust esté fait d'eux. Mais en des hautes entreprises

Dieu veut éprouver la constance de ceux qui combattent pour son nom, & voir s'ilz ne bran-

leront point : il les meine jusques à la porte de l'enfer, c'est à dire du sepulchre, & neantmoins les tient par la main, afin qu'ilz ne tombent dans la fosse, ainsi qu'il est écrit: *Ce suis-je, ce suis-je moy, & n'y a point de Dieu avec moy. Je fay mourir, & fay vivre: ie navre, & je gueri : & n'y a personne qui puisse delivrer aucun de ma main.* Ainsi avoûs-nous dit quelquefois çï-devant, & veu par effet, que combien qu'en ces navigations se soient presentez mille dangers, toutefois il ne s'est jamais perdu vn seul homme par mer, jacoit que de ceux qui vont tant seulement pour les Moruës, & le traffic des pelleteries, il y en demeure assez souvent : témoins quatre pécheurs Maloins, qui furent engloutis des eaux estans allez à la pécherie, lors que nous estions sur le retour en France ; Dieu voulant que nous reconoissions tenir ce bénéfice de lui, & manifester sa gloire de cette façon, afin que sensiblement on voye que c'est lui qui est auteur de ces saintes entreprises, lesquelles ne se font point par avarice, ni par l'injuste effusion du sang, mais par vn zele d'établir son nom, & sa grandeur parmi les peuples qui ne le connoissent point. Or apres tant de faveurs du ciel, c'est à faire à ceux qui les ont receuës à dire comme le Psalmiste - Roy bien aimé de Dieu:

Tu m'as tenu la dextre, & ton sage vouloir

M'a seurement guidé, usqu'à me faire voir

Mainte honorable grace,

En cette terre basse,

*Deute-
ron. 32.
vers. 39.*

*Psal. 72.
vers. 23.*

Après beaucoup de perils (que ie ne veux comparer à ceux d'Ulyſſes, ni d'Aeneas, pour ne souiller noz voyages ſaincts parmi l'impureté) le ſieur de Poutrincourt arriva au Port Royal le quatorzième de Novembre, où nous le receumes joyeuſement & avec une ſolemnité toute nouvelle pardela. Car ſur le point que nous attendions ſon retour (avec grand deſir, & ce d'autant plus, que ſi mal lui fuſt arrivé nous euſſions eſté en danger d'avoir de la confuſion) ie m'aviſay de repreſenter quelque gail-lardiſe en allant audevant de lui, comme nous fimes. Et d'autant que cela fut en rhimes Fran-çoïſes faites à la hâte, ie l'ay mis avec *Les Muſes de la Nouvelle-France* ſouz le tiltre de THEATRE DE NEPTUNE, où ie renvoye le Lecteur. Au ſurplus pour honorer davantage le retour de nôtre action, nous avions mis au deſſus de la porte de nôtre Fort les armes de France, environnées de couronnes de lauriers (dont il y a là grande quantité au long des rives des bois) avec la deviſe du Roy DVO PROTEGIT VNVS. Et audeſſous celles du ſieur de Môs avec cecette inſcription DABIT DEVS HIS QVOQVE FINEM & celle du ſieur de Poutrincourt avec cecette autre inſcription, INVIA VIRTUTIVLLA EST VIA, toutes deux auſſi ecintes de chapeaux de lauriers.

*Arrivée
du ſieur
de Pou-
trincourt*

*Etat de semailles: Institution de l'Ordre de Bon-Temps:
 Comportement des Sauvages parmi les François:
 Etat de l'hiver: Pourquoi en ce temps pluies &
 brumes rares: Pourquoi pluies frequents entre les
 Tropiques: Ages et à la terre: Etat de Louiers:
 Conformité de temps en l'antique & nouvelle
 France: Pourquoi printemps tardif: Culture de
 jardins: Rapport d'iceux: Moulin à eau: Manne de
 harots: Préparation pour le retour: Invention du
 fleur de Poutrincont: Admiration des Sauvages:
 Nouvelles de France*



Par sa confiance publi-
 que cessé le fleur de Poutrin-
 court eut soin de voir ses
 blés, d'où il avoit semé la plus
 grande partie à deux lieues
 loïn de nôtre Fort en amont
 de la riviere du Dauphin: & l'autre à l'entour de
 nôtre dit Fort: & trouva les premiers semez bien
 avancés, & non les derniers qui avoient esté se-
 mez les sixième & dixième de Novembre,
 lesquels toutefois ne laisserent de croître sanz
 la nege durant l'hiver, comme ie l'ay remarqué
 en mes semailles. Ce seroit chose longue de
 vouloir minuter tout ce qui se faisoit durant
 l'hiver entre nous: comme de dire que ledit
 fleur fit faire plusieurs fois du charbon, celui de
 forge estant failli: qu'il fit ouvrir des chemins
 parmi les bois: que nous allions à travers les fo-

*Etat des
 blez.*

rets souz la guide du Kadran, & autres choses selon les occurrées. Mais ie diray que pour nous tenir joieusement & nettement, quant aux vi-
vres, fut établi vn Ordre en la Table dudit sieur de Pourtrincourt, qui fut nommé **L'ORDRE DE BON-TEMPS**, mis premierement en avant par le sieur Champlain, auquel ceux d'icelle table estoient Maitres-d'hotel chacun à son jour, qui estoit en quinze jours vne fois. Or avoit-il le soin de faire que nous fussions bien & honorablement traittés. Ce qui fut si bien observé, que (quoy que les gourmens de deça nous disent souvent que nous n'avions point là la ruë aux Ours de Paris) nous y avons fait ordinairement aussi bonne chere que nous scaurions faire en cette ruë aux ours, & à moins de frais. Car il n'y avoit celui qui deux jours devant que son tour vinst ne fut soigneux d'aller à la chasse, ou à la pecherie, & n'apportast quelque chose de rare, outre ce qui estoit de nôtre ordinaire. Si bien que jamais au déjeuner nous n'avons manqué de saupiquets de chair ou de poissons: & au repas de midi & du soir encor moins: car c'estoit le grand festin, là où l'Architriclin, ou Maitre-d'hotel (que les Sauvages appellent *Stoetegic*) ayant fait preparer toutes choses au cuisinier, marchoit la serviete sur l'épaule, le batô d'office en main, & le colier de l'Ordre au col, qui valoit plus de quatre escus, & tous ceux d'icelui Ordre apres lui, portans chacun son plat. Le même estoit au dessert, non toutefois avec tât de suite. Et au soir avant rendre graces à Dieu, il resinoit le collier de l'Ordre avec vn verre de vin à son

Instruction de l'Ordre de Bon-Temps.

Office du Maitre d'hotel.

*Voyle
chap. 21.
liv. 5. ou
est parlé
du Ni-
bachés.*

lucceſſeur en la charge, & buvoient l'un à l'autre. J'ay dit ci devant que nous avions du gibier abondamment, Canars, Outardes, Oyes grifes & blanches, perdris, alouettes, & autres oiſeaux: Plus des chairs d'Ellans, de Caribous, de Caſtors, de Loutres, d'Ours, de Lapins, de Chats-Sauvages, ou Leopars, de *Nibachés*, & autres telles que les Sauvages prenoient, dont nous faiſions choſe qui valoit bien ce qui eſt en la rotiſſerie de la rue aux Ours: & plus encor: car entre toutes les viandes il n'y a rien de ſi tendre que la chair d'Ellan (dont nous faiſons auſſi de bonne paſſerie) ni de ſi delicieux que la queue du Caſtor. Mais nous avons eu quelquefois demie douzaine d'Eturgeons tout à coup que les Sauvages nous ont apportez, deſquels nous prenions vne partie en payant; & le reſte on le leur permettoit vendre publiquement & troquer contre du pain, dont nôtre peuple abondoit. Et quant à la viande ordinaire portée de France cela eſtoit diſtribué également autant au plus petit qu'au plus grand. Et ainſi eſtoit du vin comme a eſté dit.

*Ci-deſſus
chap. 14.*

*Traite-
ment des
Sawva-
ges.*

En telles actions nous avions toujours vingt ou trente Sauvages hômes, femmes, filles, & enfans, qui nous regardoient officier. On leur bailloit du pain gratuitement comme on feroit à des pauvres. Mais quant au *Sagamos Mèbertou*, & autres *Sagamos* (quand il en arrivoit quelqu'un) ils eſtoient à la table mangeant & buvant cômme nous: & avions plaiſir de les voir; cômme au contraire leur abſence nous eſtoit triſte: ainſi qu'il arriva trois ou quatre fois que tous s'en allerent és ci-

droits où ilz ſçavoient y avoir de la chaffe, & emmenerēt vn des nôtres lequel véquit quelques ſix ſemaines comme eux ſans ſel, ſans pain, & ſans vin, couché à terre ſur des peaux, & ce en tēps de neges. Au ſurplus ils avoient ſoin de lui (cōme d'autres qui ſont ſouvent allez avec eux) plus que d'eux meſmes, diſans que s'ils mouroient on leur impoſeroit qu'ilz les auroient tués: & par ce ſe conoit que nous n'eſtiōs point comme dégradés en vne ile ainſi que le ſieur de Villegagnon au Breſil. Car ce peuple aime les François, & en vn beſoin ſ'armeront tous pour les ſoutenir.

Or, pour ne nous égarer, tels regimes dont nous avons parlé, nous ſervoient de preſervatifs contre la maladie du païs. Et toutefois il nous en deceda quatre en Fevrier & Mars, de ceux qui eſtoient ou chagrins, ou pareſſeux: & me ſouviens de remarquer que tous ils avoient leurs chambres du côté d'Oueſt, & regardant ſur l'entenduë du Port, qui eſt de quatre lieues en ovalè. D'ailleurs ils eſtoient mal couchés, cōme tous. Car les maladies precedentes, & le depart du ſieur du Pont en la façon que nous avōs dit avoient fait quel'on avoit jetté, dehors les matelars, & eſtoient pourris, & ceux qui s'en allerent avec ledit ſieur du Pont emporterent ce qui reſtoit de draps de lits diſans qu'ils eſtoient à eux. De maniere que quelques vns des nôtres eurent le mal de bouche, & l'enflure de jambes, à la façon des phthiſiques: qui eſt la maladie que Dieu envoya à ſon peuple au deſert en punition de ce qu'ils s'eſtoient vou-

sauva-

ges ont.

ſoin des

François.

Mortali-

té.

Mauvais

vent.

Phthiſie .

Nomb. II

verſ. 33.

Pſal.

205. vers. lu engraisser de chair, ne se contentans point de
15. ce que le desert leur fournissoit par la volonté
Etat du divine.

temps Nous eumes beau temps pte que tout l'hiver.
d'hiver. Car les pluies ni les brumes n'y sont point si fre-
 quentes qu'ici, soit en la mer, soit en la terre:
 & ce pour autant que les rayons du soleil par la
pourquoy
pluies &
brumes
rarees en
hiver. longue distance n'ont pas la force d'élever les
 vapeurs d'ici bas, mémemment en vn pais tout
 foretier. Mais en eté cela se fait sur tous les deux
 lors que leur force est augmété, & se resoudent
 ces vapeurs subitement ou tardivement selon
 qu'on approche de la ligne æquinociale. Car

pourquoy
pluies en-
tre les
Tropi-
ques. nous voyons qu'entre les deux Tropiques les
 pluies y sont abondantes en mer & en terre, &
 spécialement au Perou & en Mexique plus
 qu'en l'Afrique, pour ce que le Soleil par vn si
 long espace de mer ayant humé beaucoup d'hu-
 midités de tout l'Océan, il les refout en vn mo-
 ment par la grande force de sa chaleur, là où
 vers la Terre-neuve ces vapeurs s'entretiennent
 long temps en l'air devant que se condenser en
 pluie, ou estre dissipés: ce qui est en eté (com-
 me nous avons dit) & non en hiver: & en la
 mer plus qu'en la terre. Car en la terre les
 brouillans du matin servent de rousée, & tom-
 bent sur les huit heures: & en la mer ilz durent
 deux, trois, & huit jours, comme nous avons
 souvent experimenté.

Or puis que nous sommes sur l'hiver, disons
 que les pluies en tel temps estans rares par dela,
 aussi y fait-il beau soleil apres que la nege est
 tombée, laquelle nous avons eue sept ou huit

fois, mais elle se fondoit facilement és lieux découverts, & la plus constante a esté en Février. Quoy que ce soit la nege est fort vtile aux fruits de la terre, pour les cōserver contre la gelée, & leur servir comme d'une robbe fourrée. Ce que Dieu fait par vne admirable providence, pour ne ruiner les hommes, & comme dit le Psalmiste.

*Il donne la nege chenuë
Comme laine à ras blanchissant,
Et comme la cenàre menuë
Repend les frimas brouillans.*

*Psal. 147
vers. 5.*

Et comme le ciel n'est gueres souvent couvert de nuées vers la Terre neuve en temps d'hiver, aussi y a il des gelées matinales, lesquelles se renforcent sur la fin de Janvier, en Février, & au commencement de Mars: car jusques audit temps de Janvier nous y avons toujours esté en pourpoint: & me souvient que le 14. de ce mois par vn Dimanche apres midi nous-nous rejouissiōs chantans Musique sur la riviere de l'Equille dite maintenant la riviere du Dauphin: & qu'en ce même mois nous allames voir les blez à deux lieus de nôtre Fort, & dinames Joyeusement au soleil. Je ne voudrois toutefois dire que toutes les années fussent semblables à celle-ci. Car comme cet hiver là fut semblablement doux pardeça, le dernier hiver de l'an mil six cens sept & huit le plus rigoureux qu'on vit jamais, a aussi esté de même par delà, en sorte que beaucoup de Sauvages sont morts par la rigueur du temps ainsi qu'en France beaucoup de pauvres, & de voyageurs. Mais ie diray quel'annee de de-

*Gelées
quand.*

*Etat du
mois de
Janvier.*

*Confor-
mité de
temps en
la Fran-
ce Orien-
tale &
Occiden-
tale.*

vant que nous fussions en la Nouvelle-France, l'hiver n'avoit point esté rude, ainsi que m'ont testifié ceux qui y avoient demeuré devant nous.

Voila ce qui regarde la saison de l'hiver. Mais ie ne suis point encore bien satisfait en la recherche de la cause pourquoy en même par-
Pourquoy *saison* *tardive.* alle la saison est par delà plus tardive d'un mois qu'ici, & n'apparoissent point les feuilles aux arbres que sur le declin du mois de May : si ce n'est que nous disions que l'épaisseur des bois & grandeur des forets empêche le soleil d'échauffer la terre : item que le pais où nous estions est voisin de la mer, & plus sujet au froid comme participant du Perou pais semblablement froid à l'égard de l'Afrique : & d'ailleurs : item que cette terre n'ayant jamais esté cultivée elle est plus cōdense, & ne peuvent les arbres & plantes aisément tirer le suc de leur mere. En recompense de quoy aussi l'hiver y est plus tardif, comme nous l'avons recité ci-dessus.

Les froidures estans passées, sur la fin de Mars tous les volontaires d'entre nous se mirent à l'envi l'un de l'autre à cultiver la terre, & faire des jardins pour y semer, & en recueillir des fruits. Ce qui vint bien à propos. Car nous fumes fort incommodez l'hiver faute d'herbes
Culture *de jar-* *dins.* de jardins. Quand chacun eut fait ses semailles, c'estoit vn merveilleux plaisir de les voir croître & profiter chacun jour, & encore plus grand cōtamment d'en vser si abondamment que nous fimes : si bien que ce commencement de bonne esperance nous faisoit préque oublier nôtre pais originaire, & principalement quād le pois-

son commença à rechercher l'eau douce & venir à foison dans noz ruisseaux, tant que nous n'en çavions que faire. Ce que quand ie considere, ie ne me çauerois assez étonner comme il est possible que ceux qui ont esté en la Floride ayent souffert de si grandes famines, veu la temperature de l'air qui y est préque sans hiver, & que leur famine vint és mois d'Avril, May, Juin, auisque silz ne devaient manquer de poissons.

Tandis que les vns travailloient à la terre, le sieur de Poutrincourt fit preparer quelques batimens pour loger ceux qu'il esperoit nous devoir succeder. Et considerant combien le moulin à bras apportoit de travail, il fit faire vn moulin à eau, qui fut fort admiré des Sauvages. Aussi est-ce vne invention qui n'est pas venue és esprits des hommes dès les premiers siecles. Depuis cela nos ouvriers eurent beaucoup de repos, car ilz ne faisoïent préque rien pour la plupart. Mais ie puis dire que ce moulin nous fournissoit des harës trois fois plus qu'il ne nous en eust fallu pour vivre, à la diligence de noz meuniers. Le sieur de Poutrincourt en avoit fait saler deux bariques, & vne barique de Sardines, pour en faire montre en France, lesquelles demeurèrent à Saint Malo, à nôtre retour, entre les mains des marchans.

*Structure
d'un moulin
à eau.*

*Manne
de harës.*

Parmi toutes ces choses ledit sieur de Poutrincourt ne laissoit point de penser au retour. Ce qui estoit vn fait d'homme sage. Car il ne se faut jamais tant fier aux promesses des hommes que l'on ne considere qu'il y arrive bien

*Prepara-
tif pour
le retour.*

*Inven-
tion du
sieur de
Poutrin-
court.*

Brique

souvent beaucoup de desastre en peu d'heures. Et partant dès le mois d'Avril il fit accommo-der deux barques, vne grande, & vne petite, pour venir chercher les navires de France vers *Campseau*, ou la *Terre-neuve*, le cas avenant que nous n'eussions point de secours. Mais la charpenterie faite, vn seul mal nous pouvoit arrêter, c'est que nous n'avions point de bray pour cal-ferster noz vaisseaux. Cela (qui estoit la chose principale) avoit esté oublié au partir de la *Rochelle*. En ceste necessité importante ledit sieur de *Poutrincourt* s'avisa de recueillir par les bois quantité de gommess de sapins. Ce qu'il fit avec beaucoup de travail, y allant lui-même, avec vn garson ou deux le plus souvent: si bien qu'en fin il en eut quelques cent livres. Or apres ces fatigues ce ne fut encore tout. Car il falloit fonder & purifier cela, qui estoit vn point necessaire, & inconeu à nôtre Maitre de marine le sieur de *Champ-doré*, & à ses matelots, d'autant que le bray que nous avons vient de *Norvvege*, *Suede*, & *Danzic*. Neantmoins ledit sieur de *Poutrincourt* inventa le moyen de tirer la quintessence de ces gommess & écorces de sapins: & fit faire quantité de briques, desquelles il façonna vn fourneau tout à jour, dans lequel il mit vn alembic fait de plusieurs chaudrons enchassez l'vn dans l'autre, lequel il emplissoit de ces gommess & écorces: puis estant bien couvert on mettoit le feu tout à l'entour, par la violence duquel se fondoit la gomme enclose dás ledit alembic, & tomboit par embas dans vn bassin. Mais il ne falloit pas dormir à l'entour d'autant,

d'autant que le feu se prenant à la matiere tout estoit perdu. Cela estoit admirable pour vn personnage qui n'en avoit jamais veu faire : dont les Sauvages étonnés disoient en mots empruntez des Basques *Endia chavé Normandia*, c'est à dire, que les Normans sçavent beaucoup de choses. Or appellent-ils tous les François Normans (exceptez les Basques) par ce que la plupart des pécheurs qui vont aux Moruës sont de cette nation. Ce remede nous vint bien à point : car ceux qui nous vindrent querir estoient tombez en même faute que nous.

*Sauvages
Pourquoy
appellent
tous François
Normans.*

Or comme celui qui est en attente n'a point de bien ni de repos jusques à ce qu'il tienné ce qu'il desire : Ainsi en cette saison noz gens jetoient souvent l'œil sur la grande étendue du Port Royal pour voir s'ilz d'écouvriroient point quelque vaisseau arriver. En quoy ils furent plusieurs fois trompez, se figurans tantot avoir ouï vn coup de canon, tantot appercevoir les voiles d'un vaisseau : & prenans bien souvent les chaloupes des Sauvages qui nous venoient voir pour des chaloupes Françaises. Car alors grande quantité de Sauvages s'assemblerent au passage dudit Port pour aller à la guerre cõtre les Armouchiquois, comme nous dirons au livre suivant. En fin on cria tant Noé qu'il vint, & eumes nouvelles de France le jour de l'Ascension avant midi.

*Nouvel-
les de
France.*

Pp

Arrivée des François: Societé du sieur de Montsrompne, & pourquoy: Avarice de ceux qui volent les morts: Feuz de joye pour la naissance de Monseigneur d'Orleans: Partement des Sauvages pour aller à la guerre: Sagamos Memberton: Voyages sur la côte de la Baye Françoisse: Trafic sordide: Ville d'Ouigoudi: Sauvages comme font de grāds voyages: Mauvaise intention d'iceux: Mine d'acier: Voix de Loups-marins: Etat de l'ile Sainte-Croix: Amour des Sauvages envers leurs enfans: Retour au Port Royal.

CHAP. XVIII.



LE Soleil commençoit à échauffer la terre, & œillader sa maitresse d'un regard amoureux, quand le *Sagamos Memberton* (après nos prières solennellement faites à Dieu, & le desjeuner distribué au peuple, selon la coutume) nous vint avertir qu'il avoit veu vne voile sur le lac qui venoit vers nôtre Fort. A cette joyeuse nouvelle chacun va voir, mais encore ne se trouvoit-il persone qui eut si bonne veuë que lui, quoy qu'il soit âgé de plus de cent ans. Neâtmoins on vit bien-tot cc qui en estoit. Le sieur de Poutrincourt fit en diligence appreter la petite barque pour aller reconoitre. Le sieurs de Champ-doré & Daniel Hay y allerent & par le signal qu'ils nous donnerent estans certains que c'estoient amis, incontinent fimes charger quatre canons, & vne douzaine de fau-

*Bonne
veuë des
sauva-
ges vieil-
lars.*

conneaux, pour saluer ceux qui nous venoient voir de si loin. Eux de leur part ne manquerent à commencer la fête, & décharger leurs pieces, auxquels fut rendu le reciproque avec vsure. C'estoit tant seulement vne petite barque marchant souz la charge d'un jeune homme de S. Malo nommé Chevalier, lequel arrivé au Fort bailla ses lettres au sieur de Poutrincourt, lesquelles furent leues publiquement. On lui mandoit que pour aider à sauver les frais du voyage, le navire (qui estoit encor le IONAS) s'arreteroit au port de *Campseau* pour y faire pecherie de Moruës, les marchans associez du sieur de Môts ne sachans pas qu'il y eut pecherie plus loin que ce lieu: toutefois que s'il estoit necessaite il fist venir ledit navire au Port Royal. Au reste, que la societé estoit rompuë, d'autant que contre l'Edit du Roy les Holandois conduits par vn traitre François nommé La Jeunesse, avoient l'an precedent enlevé les Castors & autres pelleteries de la grande Riviere de *Cannada*: chose qui tournoit au grand detrimement de la societé, laquelle partant ne pouvoit plus fournir aux frais de l'habitation de delà, comme elle avoit fait par le passé. Et pour cette cause n'envoyoit personne pour demeurer là apres nous. Si nous eumes de la joye de voir nôtre secours assuré, nous eumes aussi vne grande tristesse de voir vne si belle & si saincte entreprise rompuë; que tant de travaux & de perils passez ne servissent de rien: & quel'esperâce de plâter là le nom de Dieu, & la Foy Catholique, s'en allast evanouie. Neantmoins apres que le

*salutations par
canonnades.*

*Sujet des
lettres
écrites au
sieur de
Poutrin-
court.*

*Société
du sieur
de Monts
rompuë,
& pour-
quoy.*

*Resolu-
tion du
sieur de
Poutrin-
court.*

sieur de Poutrincourt eut long temps songé sur ceci, il dit que quand il y devoit venir tout seul avec sa famille, il ne quitteroit point la partie.

Ce nous estoit di-e grand dueil d'abandonner ainsi vne terre qui nous avoit produit de si beaux blez, & tant de beaux ornemens de jardins. Tout ce qu'on avoit peu faire jusques là ç'avoit esté de trouver lieu propre à faire vne demeure arretée, & vne terre qui fut de bon rapport. Et cela estant fait, de quitter l'entreprise, c'estoit bien manquer de courage. Car passée vne autre année il ne falloit plus entretenir d'habitation. La terre estoit suffisante de rendre les necessitez de la vie. C'est le sujet de la douleur qui poignoit ceux qui estoient amateurs de voir la Religion Chrétienne établie en ce pais la. Mais d'ailleurs le sieur de Monts, & ses associés estans en perte, & n'ayans point d'avancement du Roy, c'estoit chose qu'ilz ne pouvoient faire sans beaucoup de difficulté, que d'entretenir vne habitation pardela.

*Envie
contre le
sieur de
Monts.*

Or cette envie sur le trafic des Castors avec les Sauvages ne s'est pas seulement glissée és cœurs des Holandois, mais aussi des marchan François, de maniere qu'en fin le privilege qui avoit esté baillé audit sieur de Monts pour dix ans, a esté revoqué. C'est chose étrange que de l'avarice insatiable des hommes, lesquels n'ont aucun égard à ce qui est de l'honnête, moyennant qu'ilz raffient de quel côté que ce soit. Et sur ce ie

*Larrecin
sur les
morts.*

diray d'abondant, que de ceux qui nous sont venus querir en ce pais là il y en a eu qui ont osé méchamment aller depouiller les morts, & voler

les Castors que ces pauvres peuples mettent pour le dernier bien-fait sur ceux qu'ils enterrent, ainsi que nous dirons plus amplement au livre suivant. Chose qui rend le nom François odieux & digne de mépris parmi eux, qui n'ont rien de semblable, ains le cœur vraiment noble & genereux, n'ayans rien de particulier, ains toutes choses communes, & qui font ordinairement des presens (& ce fort liberalement, selon leur puissance) à ceux qu'ils aiment & honorent. Et outre ce mal, est arrivé que les Sauvages, lors que nous estions à *Campseau*, tuerent celui qui avoit montré à noz gens les sepulcres de leurs morts. Le n'ay que faire d'alleguer ici ce que recite Herodote de la vilenie du Roy Darius, lequel pensant avoir trouvé la mere au nid (comme on dit) c'est à dire des grands thresors au tombeau de Semiramis Royne des Babylo niens, eut vn pié de nez, ayant au dedans trouvé vn écriteau contraire au premier, qui le tensoit aigrement de son avarice & méchanceté.

sauvages sont de cœur noble.

Belle troperie de Semiramis.

Revenons à noz tristes nouvelles & aux regrets d'icelles. Le sieur de Poutrincourt ayant fait proposer à quelques vns de nôtre compagnie s'ilz vouloient la demeurer pour vn an, il s'en presenta huit, bons compagnons, auxquels on promettoit chacú vne barique de vin, de celui qui nous restoit & du blé suffisament pour vne année: mais ilz demanderent si hauts gages qu'il ne peut pas s'acômoder avec eux. Ainsi il se fallut resoudre au retour. Le jour declinant nous fimes les feuz de joye de la naissance de

Fenz de joye de la

naissance
de Mon-
seigneur
d'Orléans.

Monseigneur le Duc d'Orléans, & recommença-
mes à faire bourdonner les canons, & faucon-
neaux, accompagnez de force mousquetades, le
tout apres avoir sur ce sujet chanté le *Te Deum*.

Rafrai-
chissement
envoyé
au sieur
de Pou-
trin-court

Ledit Chevalier apporteur de nouvelles a-
voit eu charge de Capitaine au navire qui estoit
demeuré à Capseau, & en cete qualité on lui avoit
baillé pour nous amener six moutons, vingt-
quatre poules, vnelivre de poivre, vingt livres
de ris, autant de raisins, & de pruneaux, vn mil-
lier d'amendes, vne livre de muscades, vn quar-
teron de canelle, demie livre de giroffles, deux
livres d'ecorces de citrons, deux douzaines de
citrons, autant d'orenges, vn jambon de Majen-
ce, & six autres jambons, vne barrique de vin de
Gasconne, & autant de vin d'Espagne, vne
barrique de bœuf salé, quatre pots & demi d'hui-
le d'olive, vn jarre d'olives, vn baril de vinaigre,
& deux pains de sucre; Mais tout cela fut perdu
par les chemins par fortune de gueule, & n'en
vimes pas grand cas: neantmoins i ay mis ici ces
dentrées afin que ceux qui voudront aller sur
mer s'en pourvoient. Quant aux poules & mou-
tons on nous dit qu'ils estoient morts durant le
voyage: ce que nous crustes facilement: mais
nous desirions au moins qu'on nous en eust ap-
porté les os. On nous dit encore pour plus am-
ple resolution, que l'on pensoit que nous fus-
sions tous morts. Voila sur quoy fut fondée
la mangaille. Nous ne laissons toutefois de
faire bonne chere audit Chevalier & aux siens,
qui n'estoient pas petit nombre, ni buveurs
semblables à feu Monsieur le Marquis de Pisani,

Trait de
gourmā-
disefait
au sieur
de Pou-
trin-court

Occasion qu'ilz ne se deplaisoient point avec nous : car il n'y avoit que du cidre bien arroufé d'eau dans le navire où ils estoient venus pour la portion ordinaire. Mais quant audit Chevalier, dés le premier jour il parla du retour. Le sieur de Poutrincourt le tint quelques huit jours en esperance : au bout desquels cetui-ci voulant s'en aller, ledit sieur mit des gens dans sa barque, & le retint, sur quel que rapport, que ledit Chevalier avoit dit qu'estant à *Campseau* il mettroit le navire à la voile, & nous laisseroit là.

A la quinzaine ledit sieur envoya vne barque audit *Campseau* chargée d'vne partie de nos ouvriers, pour commencer à detrapper la maison.

Au commencement de Juin les Sauvages en nombre d'environ quatre cens partirent de la cabanne que le *Sagamos Membertou* avoit façonnée de nouveau en forme de ville environnée de hautes pallissades, pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, qui fut à *Chouakoet* à environ quatre-vingts lieues loin du Port Royal,

d'où ilz retournerent victorieux, par les stratagemes que ie diray en la description que i'ay fait de cette guerre en vers François. Les Sauvages furent pres de deux mois à s'assembler là, *Membertou* le grand *Sagamos* les avoit fait avertir durant & avant l'hiver, leur ayant envoyé hommes exprés, qui estoiet les deux fils *Attaudin* & *Attaudinech*, pour leur donner là le Rendez-vous. Ce *Sagamos* est homme des-ja fort vieil, & a veu le Capitaine Jacques Quartier en ce pais là auquel temps il estoit des-ja marié, & avoit

enfans, & neârmoins ne paroît point avoir plus
 de cinquante ans. Il a esté fort grand guerrier &
 sanguinaire en son jeune âge & durant sa vie,
 C'est pourquoy on dit qu'il a beaucoup d'en-
 nemis, & est bien aise de le tenir aupres des Frâ-
 çois pour vivre en seureté. Durant cette assem-
 blée il fallut lui faire des presens & dons de blé
 & fèves même de quelque baril de vin, pour
 feroyer ses amis. Car il remontoit au sieur de
 „ Poutrincourt: Je suis le *Sagamos* de ce païs ici,
 „ j'ay le bruit d'estre tō ami, & de tous les Nor-
 „ mans (car ainsi appellent-ils les François, ainsi
 „ que j'ay dit) & que vous faites cas de moy: ce
 „ me seroit vn reproche si ie ne montrois les
 „ effets de telle chose. Et neantmoins soit par
 envie ou autrement, vn autre *Sagamos* nommé
Chkoudun, lequel est bon ami des François, &
 sans feintise nous fit rapport que *Memberton* ma-
 chinoit quelque chose contre nous, & avoit ha-
 sangué sur ce sujet. Ce qu'entendu par le sieur
 de Poutrincourt, soudain il l'envoya querir
 pour l'étonner, & voir s'il obeïroit. Au premier
 mandement, il vint seul avec noz gens, & ne fit
 aucun refus. Occasion qu'on le laissa retourner
 en paix apres avoir receu bon traitement, &
 quelque bouteille de vin, lequel il aime, par ce
 (dit-il) que quand il en a beu il dort bien, & n'a
 plus de soin, ni d'apprehension. Ce *Memberton*
 nous dit au commencement que nous vimmes
 là qu'il vouloit faire vn present au Roy de sa
 mine de cuivre, par ce qu'il voyoit que nous
 faisons cas des metaux, & qu'il faut que les *Sa-
 gamos* soient honêtes & liberaux les vns envers

Remon-
 strance de
 Mem-
 bertou.

Mauvais
 rapport
 contre
 Mem-
 bertou.

Obeissan-
 ce de Mé-
 bertou.

Libera-
 té de Mé-
 bertou.

les autres. Car lui estant *Sagamos* il s'estime pareil au Roy, & à tous ses Lieutenans : & disoit souvêt au sieur de Poutrincourt qu'il lui estoit grand ami, frere, compagnon, & égal, montrât cette égalité par la jonction des deux doigts de la main que l'on appelle *Index*, ou le doigt demonstratif. Or jaçoit que le present qu'il vouloit faire à sa Majesté fust chose dont elle ne se soucie, neantmoins cela lui parloit de bon courage, lequel doit estre prisé comme si la chose estoit plus grande, ainsi que fit ce Roy des Peres qui receut d'aussi bonne volonté vne pleine main d'eau d'un païsan comme les plus grands presens qu'on lui avoit fait. Car si *Memberton* eust eu davantage il l'eust offert liberalement.

Les Sauvages se presentent.

Le sieur de Poutrincourt n'ayant point envie de partir de là qu'il n'eust veu l'issue de son attente, c'est à dire la maturité des blés, il delibera apres que les Sauvages furent allez à la guerre de faire voyages du long de la côte. Et pou: ce que Chevalier desiroit amasser quelques Castors, il l'envoya dâs vne petite barque à la rive Saint Jean, dite par les Sauvages *Oigondi*, & l'ile Sainte Croix : & lui Poutrincourt s'en alla dans vne chaloupe à ladite mine de cuivre. Le fus du voyage dudit Chevalier : & traversames la baye Françoise pour aller à ladite riviere : là où si-tôt que nous fumes arrivez nous fut apportée demie douzaine de Saumôs freichement pris : & y séjournames quatre jours, pendant lesquels nous allames és cabanes du *Sagamos Chkondum*, là où nous vimes

Voyages sur la côte de la baye Française.

Assemblée de Sauvages faisans festin.

Trafic sordide.

Liv. 5. chap. 25.

Ville d'Onigondi.

Sauvages comme font de grans voyages.

quelques quatre vingts ou cent Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, qui faisoient Tabagie des farines que ledit Chevalier avoit troqué contre leurs vieilles pannes pleines de pous (car ilz ne lui baillèrent que ce qu'ilz ne vouloient point) Ainsi fit-il là vn trafic que ie prise peu. Mais il peut dire que l'odeur du lucre est suave & douce de quelque chose que ce soit, & ne dedaignoit pas l'Empereur Vespasien de recevoir par sa main le tribut qui lui venoit des pifotieres de Rome.

Etans parmi ces Sauvages le *Sagamos Chkoudun* nous voulut donner le plaisir de voir l'ordre & geste qu'ilstienent allans en la guerre, & les fit tous passer devant nous, ce que ie reserve au livre suivant. La ville d'*Onigondi* (ainsi i'appelle la demeure dudit *Chkoudun*) estoit vn grand enclos sur vn terre fermé de hauts & menus arbres attachez l'vn contre l'autre, & au dedans plusieurs cabannes grandes & petites, l'vne desquelles estoit aussi grande qu'vne halle, où se retiroient beaucoup de menages: & quant à celle où ilz faisoient la Tabagie elle estoit vn peu moindre. Vne bonne partie desdits Sauvages estoient de *Gachepé*, qui est le commencement de la grande riviere de *Canada*, & nous dirent que de leur demeure ils venoient là en six jours, dont ie fus fort étonné, vçu la distance qu'il y a par mer: mais ils abbregeant fort leurs chemins, & font des grands voyages par le moyen des lacs & rivieres, au bout desquelles quand ils sont parvenus, en portant leurs canots trois ou quatre lieüs ils gaignent d'autres

rivieres qui ont vn contraire cours. Tous ces Sauvages estoient là venus pour aller à la guerre avec *Memberton* contre les Armouchiquois.

Or d'autant que j'ay parlé de cette riviere d'*Ouigondi* au voyage du Sieur de Monts, ie n'en diray ici autre chose. Quand nous retournames à nôtre barque qui estoit à demie lieuë de là à l'entrée du Port à l'abri d'une chaulsée que la mer y a fait, noz gens, & particulierement le Capitaine Champ-doré, qui nous conduisoit, estoient en peine de nous, & ayans veu de loin les Sauvages en armes pensoient que c'estoit pour nous mal faire; ce qui eut esté aisé, pource^{use} que nous n'estions que deux, Et par ainsi furent d'un bien aises de nôtre retour. Apres quoy le lendemain vint le Devin du quartier crier comme vn moine ou desesperé à l'endroit de nôtre barque. Ne sa^{devin} chans ce qu'il vouloit dire on l'envoya querir dans vn petit bateau, & nous vint haranguer, & ge. dire que les Armouchiquois estoient dans les bois qui les venoient attaquer, & qu'ils avoient tué de leurs gens qui estoient à la chasse: & partant que nous descendissions à terre pour les assister. Ayas ouï ce discours qui ne tendoit à rien de bon, selõ nôtre iugemêt, nous lui dimes que nos journées estoient limitées & noz vivres aussi, & qu'il nous convenoit gagner pais. Se voyant éconduit il dit que devant qu'il fust deux ans il faudroit qu'ilz tuassent tous les Normans, ou que les Normans les tuassent. Nous nous mocquames de lui, & lui dimes que nous allions mettre nôtre barque devât leur Fort pour

les aller tous saccager. Mais nous ne le fimes pas. Car nous partimes ce iour là & ayans vent contraire, nous nous mimes à l'abri d'une petite ile, où nous fumes deux jours : pendant lesquels l'un alloit tirer aux Canars pour la provision : l'autre faisoit la cuisine : & le Capitaine Champ-doré & moy allions le long des rochers avec marteaux & ciseaux cherchans s'il y auroit point quelques mines. Ce que faisans nous trouvames de l'acier en quantité parmi les roches, lequel fut depuis fondu par le sieur de Poutrincourt, qui en fit des lingots, & se trouva acier fort fin, duquel il fit faire un couteau qui trenchoit comme un rasoir, lequel à nôtre retour il montra au Roy.

Mine d'acier.

Delà nous allames en trois journées à l'ile sainte Croix estans souvent contrariez des vents. Et pource que nous avions mauvaise conjecture sur les Sauvages que nous avions veu en grand nombre à la riviere Saint Iean, & que la troupe qui estoit partie du Port Royal estoit encore à *Menane* (ile entre ledit Port Royal & sainte Croix) desquelz nous ne nous voulions pas fier, nous faisons bon guet la nuit : pendant lequel nous oyons souvent les voix des Loups-marins, qui ressembloient presque celle des Char-huans : chose contraire à l'opinion de ceux qui ont dit & écrit que les poissons n'avoient point de voix.

Menane.

Bon guet.

Voix de

Loups-

marins.

Arrivée

en l'ile

sainte

Croix.

Etat d'i-

celle.

Arrivez que nous fumes en ladite ile de Sainte Croix, nous y trouvames les batimens y laissez tout entiers, fors que le magazin estoit découvert d'un côté. Nous y trouvames enco-

redu vin d'Espagne au fond d'un mui, duquel nous beumes, & n'estoit guere gaté. Quât aux jardins nous y trouvames des choux, ozeilles, & laiçtucs, donz nous fimes cuisine. Nous y fimes aussi de bons patez de tourtres qui sont là frequentes dans les bois. Mais les herbes y sont si hautes, qu'on ne pouvoit les trouver quand elles estoient tuées & tombées à terre. La court y étoit pleine des tonneaux entiers, lesquelz quelques mate'otz mal disciplinez brulerent pour leur plaisir, dont i'eu horreur quand ie le vi, & jugeay mieux que devant que les Sauvages estoient (du moins civilement) plus humains & plus gens bien que beaucoup de ceux qui portent le nom de Chrétien, ayans depuis trois ans pardonné à ce lieu, auquel ilz n'avoient point seulement pris vn morceau de bois, ni du sel qui y estoit en grande quantité dur comme roche.

*sauvages
de meil-
leure na-
ture que
beaucoup
de Chré-
tiens.*

Au partir de là nous vinmes mouiller l'ancre parmi vn grand nombre d'iles confuses, où nous ouïmes quelques Sauvages, & criames pour les faire venir. Ilz nous s'envoyerent le même tri. A quoy vn des nôtres repliqua *Oïen kirau*, c'est à dire, qui estes-vous? Ilz ne voulurent se declarer. Mais le lendemain *Oagimont* Sagamos de cette riviere nous vint trouver, & concumes que c'estoit lui que nous avions ouï. Il se dispoit pour suivre *Memberton* & sa troupe, à la guerre, là où estant il fut grièvement blessé, comme j'ay dit en mes vers sur ce sujet. Ce *Oagimont* a vne fille âgée d'environ onze ans bien agreable, laquelle le sieur de Poutrincourt

*Amour
des Sau-
vages en-
vers leurs
enfants.*

desiroit avoir, & la lui a plusieurs fois demandé pour la bailler à la Royne, lui promettant que jamais il n'auroit faute de blé, ni d'autre chose : mais onques il ne s'y est voulu accorder.

*Arrivée
au Port
Royal.*

Estant entré en nôtre barque il nous accompagna jusques à la pleine mer, là où il se mit en sa chaloupe pour s'en retourner, & de nôtre part tendimes au Port Royal, à l'entrée duquel nous arrivames avant le jour, mais fumes devant nôtre Fort justement sur le point que la belle Aurore commençoit à montrer sa face vermeille sur le sommet de noz côtaux chevelus. Le monde estoit encôre endormi, & n'y en eut qu'un qui se leva au continuel abbayement des chiens; mais nous fimes bienveiller le reste à force de mousquetades, & d'éclats de trompettes. Le sieur de Poutrincourt estoit arrivé le jour de devant de son voyage des mines, où nous avons dit qu'il devoit aller: & l'autre jour precedât estoit arrivée la barque qui avoit porté partie de nos ouvriers à *Camp-seau*. Si bien que tout assemblé il ne restoit plus que de preparer les choses necessaires à nôtre embarquement. Et en cette affaire nous vint bien à point le moulin à eau. Car autrement il n'y eust eu aucun moyen de preparer assez de farines pour le voyage. Mais en fin nous en eumes de reste, que l'on bailla aux Sauvages pour se souvenir de nous.

Port de Campsean: Partement du Port Royal: Brumes de huit iours: Arc-en-ciel paroissant dans l'eau: Port Savalet: Culture de la terre exercice honorable: Regrets des Sauvages au partir du sieur de Poutrincourt: Retour en France: Voyage au Mont Sainct Michel: Fruits de la Nouvelle-France presentez au Roy: Voyage en la Nouvelle-France depuis le retour dudit sieur de Poutrincourt: Lettre missive dudit sieur au Sainct Pere à Rome.

CHAP. XIX.



VR le point qu'il falut dire A-dieu au Port Royal, le sieur de Poutrincourt envoya son peuple les vns apres les autres trouver le navire à *Campsean*, qui est vn Port entre sept ou huit lies où les navires peuvent estre à l'abri des vents: & là y a vne baye profonde de plus de dix lieues, & large de trois: ledit lieu distant dudit Port Royal de plus de cent cinquante lieues. Nous avions vne grande barque, deux petites & vne chaloupe. D'as l'vne des petites barques on mit quelques gens que l'on envoya devant. Et le trentième de Juillet partirent les deux autres. J'estois dans la grande, conduite par le sieur de *Champ-doré*. Mais le sieur de Poutrincourt voulant voir vne fin de noz blez semez, attendit la maturité d'iceux, & demeura encore onze jours apres nous. Cependant nostre premiere journée ayant esté au Passage

Description du Port de Campsean.

Partement du Port Royal.

*Brumes
de huit
jours.*

du Port Royal, le lendemain les brumes vindrent se prendre sur la mer, qui nous tindrent huit jours entiers, durant lesquels c'est tout ce que nous sceumes faire que de gagner le cap de Sable, lequel nous ne vîmes point.

Peril.

En ces obscuritez Cymeriennes ayans vn jour ancré en mer à-cause de la nuit, nôtre ancre ruza tellement qu'au matin la marée nous avoit porté parmi des îles, & m'étoïne que nous ne nous perdimes au choc de quelque rocher. Au reste pour le vivre le poisson ne nous manquoit point. Car en vne demie heure nous

*Belles
morues
en abon-
dance.*

pouvions prendre des Moruës pour quinze jours, & des plus belles & grasses que j'ay jamais veu, icelles de couleur de carpes: ce que ie n'ay onques reconeu qu'en cet environ dudit cap de Sable: lequel après que nous eumes passé la marée (qui vole en cet endroit) nous porta en peu de temps jusques à la Héve, ne pensans estre qu'au port du Mouton. Là nous demeurames deux jours, & dans le port même nous voyons mordre la Moruë à l'ameçon. Nous y trouvames force grozelles rouges, & de la mareassite de mine de cuivre. On y fit aussi quelque troquement de pelletteries avec les Sauvages.

*Port de la
Héve.*

*Arc ce-
leste pa-
roissant
dās l'eau.*

De là en avant nous eumes vent à souhait, & durant ce temps avint vne fois qu'estant sur la prouë ie criay à nôtre conducteur le sieur de Champ-doré que nous allions toucher, pensant voir le fond de la mer: mais ie fus deceu par l'Arc-en-ciel qui paroïssoit avec toutes ses couleurs dedans l'eau, causé par l'ombrage que

faisoit sur icelle nôtre voile de Beau-pré opposé au Soleil, lequel assemblant ses rayons dans le creus dudit voile, ainsi qu'il fait dans la nuë, iceux rayons estoient contrains de reverberer dans l'eau, & faire cette merveille. En fin nous arrivames à quatre lieues de *Campseau* à vn Port où faisoit sa pécherie vn bon vieillard de Sainct Iean de Lus nommé le Capitaine Savalet, lequel nous receut avec toutes les courtoisies du monde. Et pour autant que ce Port (qui est petit, mais tres-beau) n'a point de nom, ie l'ay qualifié sur ma Charte géographique du nom de Savalet. Ce bon personnage nous dit que ce voyage estoit là le 42. qu'il faisoit pardela, & toutesfois les Terre-neuviens n'en font tous les ans qu'vn. Il estoit merveilleusement content de sa pécherie, & nous disoit qu'il faisoit tous les jours pour cinquante escus de Moruës : & que son voyage vaudroit dix-mille francs. Il avoit seze hommes à ses gages : & son vaisseau estoit de quatre-vingts tonneaux, qui pouvoit porter cent milliers de moruës seches. Il estoit quelquefois inquieté des Sauvages là cabannez, lesquels trop privé-ment & impudemment alloient dans son navire, & lui emportoient ce qu'ilz vouloient. Et pour eviter cela il les menaçoit que nous viendrions & les mettrions tous au fil de l'épée s'ilz lui faisoient tort. Cela les intimidoit, & ne lui faisoient pas tout le mal qu'autrement ils eussent fait. Neantmoins toutes les fois que les pêcheurs arrivoient avec leurs chaloupes pleines de poissons, ilz choisissoient ce que bon leur

Port Savalet.

42. voyages faits en la Terre-neuve.

Bonne pécherie.

sauvages importus.

A 150. lieues

loin ilz craignent

les François habitans par-

dela,

bloit, & ne s'amusoit point aux Moruës, ains prenoit des Merlus, Bars, & Fletans qui vaudroient ici à Paris quatre écus, ou plus. Car c'est vn merveilleusement bon manger, quād principalement ilz sont grands & épais de six doigts, comme ceux qui le péchoiēt là. Et eust esté difficile de les empêcher en cette insoléce, d'autāt qu'il eust toujours fallu avoir les armes en main, & la belogne fust demeurée. Or l'hōnēteté de cet hōme n'es'tédit pas seulement envers nous, mais aussi envers tous les nōtres qui passerent à son Port, car c'estoit le passage pour aller & venir au Port Royal. Mais il y en eut quelques vns de ceux qui nous vindrent querir, qui faisoient pis que les Sauvages, & se gouvernoient envers lui comme fait ici le gen. d'arme chez le bon homme: chose que j'ouï fort à regret.

Nous fumes là quatre jours à-cause du vent contraire. Puis vimmes à *Campseau*, où nous atédimes l'autre bāque, qui vint dix jours apres nous. Et quant au sieur de Poutrincourt si-tôt qu'il vit que le blé se pouvoit cueillir, il arracha du segle avec la racine pout en montrer pardeçà la beauté, bonté & demesurée hauteur. Il fit aussi des glannes des autres sortes de semences, froment, orge, avoine, chanvre, & autres, à même fin: ce que ceux qui sont allez ci-devant au Bresil, & à la Floride n'ont point fait. En quoy j'ay à me rejouir d'avoir esté de la partie, & des premiers culteurs de cette terre. Et à ce ie me suis pleu d'autant-plus que ie me remettoy devant les yeux nōtre Ancien pere Noé grand Roy, grand Prêtre, & grand Prophete, de quile mé-

Honneté de
Savalet.

Culture
de laterre
exercice
honorable.

tier estoit d'estre laboureur & vigneron: & les anciens Capitaines Romains *Serranus*, qui fut trouvé semant son champ lors qu'il fut mandé pour conduire l'armée Romaine: & *Quintus Cincinnatus*, lequel tout poudreux labouroit quatre arpens de terre à tête nuë & à estomach decouvert, quand l'huissier du Senat lui apporta les lettres de Dictature: de sorte que cetui huissier fut contraint le prier de vouloir se couvrir avant que lui declarer sa charge. M'estant pleu à cet exercice, Dieu a beni mon petit travail, & ay eu en mon jardin d'aussi beau froment qu'il y scauroit avoir en France, duquel ledit sieur de Poutrincourt me donna vne glanne quand il fut arrivé audit Port de *Campseau*.

Il estoit prêt de dire Adieu au Port Royal, quand voicy arriver *Memberton*, & sa compagnie, victorieux des Armouchiquois. Et pource que j'ay fait vne description de cette guerre en vers Françoisie n'en veux point ici remplir mon papier estant desireux d'abreger plustôt que de chercher nouvelle matiere. A la priere dudit *Memberton* il demoura encore vn jour. Mais ce fut la pitié au partir, de voir pleurer ces pauvres gens, lesquels on avoit toujours tenu en esperance que quelques vns des nôtres demeureroient aupres d'eux. En fin il leur fallut promettre que l'an suivant on y envoyeroit des ménages & familles pour habiter totalement leur terre, & leur enseigner des métiers pour les faire vivre comme nous. En quoy ilz se consolèrent aucunement. Il y restoit dix

*Retour
des Sauvages,
de
la guerre.*

*Pleurs des
sauvages
au partir
des François.*

barriques de farines qui leur furent baillées avec les blez de nôtre culture, & la possession du manoir, s'ilz vouloient en user. Ce qu'ilz n'ont pas fait. Car ils ne peuvent estre constans en vne place & vivre comme ilz font.

*Partemēt
du sieur
de Pou-
trin-court*

L'onzième d'Aoust ledit sieur de Poutrin-court partit lui neuvième dudit Port Royal dās vne chaloupe pour venir à *Campseau* : chose merueilleusement hazardeuse de traverser tant de bayes & mers en vn si petit vaisseau chargé de neuf personnes, des vivres necessaires au voyage, & d'assez d'autres bagages. Estans arrivés au Port du Capitaine Savalet il leur fit tout le bon accueil qu'il lui fut possible : & de là nous vindrent voir audit *Campseau*, où nous demeurames encore huit jours.

*Depart
de la Neu-
velle Frā-
ce.*

*Brisans
ce sont ro-
chers à
sieur
d'eau, cō-
tre les-
quels la
mer brise.
Traite-
ment de
mer.*

Le 3. jour de Septembre nous levames les ancres, & avec beaucoup de difficultez sortimes hors les brisans qui sont aux environs dudit *Campseau*. Ce que noz mariniers firent avec deux chaloupes qui portoient les ancres bien avant en mer pour soutenir nôtre vaisseau, à fin qu'il n'allât donner contre les rochers. En fin estans en mer on laissa à l'abandon l'une des dites chaloupes, & l'autre fut tirée dans le Ionas, lequel outre nôtre charge portoit cent milliers de Morues, que seches que vertes. Nous eumes assez bon vent jusques à ce que nous approchames les terres de l'Europe. Mais nous n'avions pas tout le bon traitement du monde, par ce que, comme j'ay dit, ceux qui nous vindrent querir presumans que nous fussions morts, s'estoient accommodés de noz rafraichissemens,

Nos ouvriers ne beurent plus de vin depuis qu'ilz nous eurent quittés au Port Royal : Et nous n'en avions gueres , par ce que ce qui nous abondoit fut beu joyeusement en la compagnie de ceux qui nous apporterent nouvelles de France.

Le 26. de Septembre nous eumes en veüe les iles de Sorlingues , qui sont à la pointe de Cornuailles en Angleterre. Et le 28. pensans venir à Sainct Malo , nous fumes contraints de relacher à Roscoff en la basse Bretagne faute de bon vent , où nous demeurâmes dix jours & demi à nous rafraichir. Nous avions un Sauvage qui se trouvoit assez étonné de voir les batimens , clochers , & moulius à vent de France: mêmes les femmes qu'il n'avoit onques veu vétuës à nôtre mode. De Roscoff nous vimmes avec bon vent rendre graces à Dieu à Sainct Malo. En quoy ie ne puis que ie ne louë la prevoyante vigilâce de nôtre Maître de navire Nicolas Martin, de nous avoir si dextremēt conduit, en vne telle navigation, & parmi tant d'écueils & capharées rochers dont est remplie la côte d'entre le cap d'Ouessans & ledit Sainct Malo. Que si cetui-ci est louïable en ce qu'il a fait , le Capitaine Foulques ne l'est moins de nous avoir mené parmi tant de vents contraires en des terres inconcuës où ont esté jettez les premiots fondemés de la Nouvelle-France.

*veüe des
iles de
Sorlin-
gues: país
de la Frã.
ce.*

Ayãs demeuré trois ou quatre jours à Sainct Malo , nous allames le sieur de Poutrin court, son fils, & moy, au Mont Sainct Michel , où nous vimmes les Reliques, fors le Bouchier de ce

*Voyage
au Mont
Sainct
Michel.*

Huitième merveille du monde. Saint Archange. Il nous fut dit que le sieur Evêque d'Avranches depuis quatre ou cinq ans avoit deffendu de le plus montrer. Quant au bâtiment il merite d'estre appelé la huitième merveille du monde, tant il est beau & grand sur la pointe d'une roche seule au milieu des ondes quand la mer est en son plein. Vray est qu'on peut dire que la mer n'y venoit point quand ledit bâtiment fut fait. Mais ie repliqueray, qu'en quelque façon que ce soit il est admirable. La plainte qu'il y peut avoir en cer regard est que tant de superbes edifices sont inutiles pour le jourd'hui, ainsi qu'en la pluspart des Abbaïes de Frâce. Et à la miême volôté que par les engins de quelque Archimede ilz peussent estre transportés en la Nouvelle-France pour y estre mieux employés au service de Dieu & du Roy. Au retour nous vimmes voir la pécherie des huitres à Cancale,

Industrie du sieur de Poutrin. Apres avoir séjourné huit jours à Saint Malo nous vimmes dans vne barque à Honfleur : où nous servit de beaucoup l'expérience du sieur de Poutrin, lequel voyant que noz conducteurs estoient au bout de leur Latin, quand ilz se virent entre les iles de Ierzey & Sart (n'ayans accoutumé de prendre cette route, où nous avions esté poulséz par vn grand vent d'Est-Suest accompagné de brumes & pluyes) il print la Charte marine en main, & fit le Maitre de navire, de maniere que nous passames le Raz-Blanchart (passage dangereux à des petites barques) & vimmes à l'aile suivant la côte de Normandie à Honfleur. Dont Dieu soit loiié eternellement. Amen.

Estans à Paris ledit sieur de Poutrincourt *Moisson*
 presenta au Roy les fruits de la terre d'où il ve *de la*
 noit, & spécialement le blé, froment, segle, orge *Nouvelle*
 & avoine, cōme estât la chose la plus precieuse *France*
 qu'on puisse rapporter de quelque país que ce *montrée*
 soit. Il eust esté bié seant de vouër ces premiers *au Roy.*
 fruits à Dieu, & les mettre entre les enseignes
 de triõphe en quelque Eglise, à trop meilleure
 raison que les premiers Romains, lesquels pre-
 sentoient à leurs dieux & deesses champestres
Terminus, Seia, & Segesta les premiers fruits de *plineliv.*
 leur culture par les mains de leurs sacrificateurs *18. ch. 2*
 des chāps institués par *Romulus*, qui fut le pre-
 mier ordre de la Nouvelle-Rome, lequel avoit
 pour blason vn chapeau d'épics de blé.

Le même sieur de Poutrincourt avoit nour- *Outardes*
 ri vne douzaine d'Outardes prises au sortir de *présentées*
 la coquille, lesquelles il pensoit faire toutes ap- *au Roy.*
 porter en France, mais il y en a eu cinq de per-
 duës, & les autres cinq il les a baillées au Roy,
 qui en a eu beaucoup de contentement, & sont
 à Fontaine-Belleau.

Et d'autant que son premier but est d'établir
 la Religio Chrétienne en la terre, qu'il a pleu à sa
 Majesté lui oëtroyer, & à icelle amener les pau-
 vres peuples, lesquels ne desirent autre chose
 que de se cõformer à nous en tout bien, il a esté
 d'avis de demander la benediction du Pape de
 Rome premier Evêque en l'Eglise, par vne mis-
 sive faite de ma main au tẽps que i'ay cõmencé
 cette histoire, laquelle a esté envoyée à sa Sain-
 eteté avec lettres de sadite Majesté, en Octobre
 1608, laquelle comme servant à nôtre sujet, i'ay
 bien voulu coucher ici.

BEATISSIMO

DOMINO NOSTRO

PAPÆ PAULO V.

PONTIFICI MAXIMO.

Matth.
24. vers.
14.

BEATISSIME Pater, di-
 vine Veritatis, & verae Divinita-
 tis oraculo scimus Evangelium
 regni cœlorum prædican-
 dum fore in vniuerso orbe in testimo-
 nium omnibus gentibus, antequam ve-
 niat consummatio, Vnde (quoniam in suum
 occasum ruit mundus) Deus his postremis tem-
 poribus recordatus misericordiæ suæ, suscita vit
 homines fidei Christianæ athletas fortissimos.
 Vtriusque militiæ duces, qui zelo propagandæ
 Religionis inflammati per multa pericula Chri-
 stiani nominis gloriam non solum in vltimas
 terras, sed in mundos novos (vt ita loquar) de-
 porta verunt. Res ardua quidem: sed

In via virtuti nulla est via —

inquit Poeta quidam vetus. Ego IOANNES
 DE BIENCOUR, vulgò DE POVTRIN-
 COUR a vitæ religionis amator & assertor per-
 petuus, vestræ Beatitudinis seruus minimus, pari
 (ni fallor) animo ductus, vnus ex multis de vo vi

me Christo & salute populorum ac fil vestriū
 (Ut vocant) hominum qui Nova Francia no-
 vas terras incolunt : eoque nomine iam relinquo
 populum meum, & domum patris mei, uxorem-
 que & liberos periculorum meorum consortes
 facio, memor scilicet quod Abrahamus pater
 credentium idem fecerit, ignotamque sibi regio- Genes. 12.
 nem Deo duce peragravit, quam possessurus esset
 populus de femore eius veri Dei, veræque reli-
 gionis cultor. Non equidem peto terram auro ar-
 gentoque beatam, non exteris spoliare gentes
 mihi est in animo; Sat mihi gratia Dei (si hanc
 aliquo modo consequi possim) terraque mihi
 Regio dono concessa, & maris annuus pro ven-
 tus, dummodo populos lucrifaciam Christo. Match. 9.
vers. 37.
 Meis equidem multa, operarij pauci. Qui
 enim splendide vivunt, aurumque sibi congerere
 curant hoc opus negligunt, scilicet hoc sæculum
 plus æquo diligentes. Quibus verò res est angusta
 domi tantæ rei molem suscipere nequeunt, &
 huic oneri ferendo certè sunt impares. Quid igitur?
 An deserendum negotium verè Christianum
 & planè divinum? Ergo frustra sex iam ab an-
 nis tot sustinuimus labores, tot evasimus pericula,
 tot vicimus (dum ista meditamur) animi per-
 turbationes? Minimè verò. Cum enim timentibus
 Deum omnia cooperentur in bonū, Rom. 8.
vers. 28.
 non est dubium quin Deus, pro cuius gloria Her-

Exod. 19.
vers. 4.

culeum istud opus aggredimur, adspiret votis nostris, qui quondam populum suum Israelem portavit super alas aquilarum, & perduxit in terram melle & lacte fluentem. Hac spe fretus, quicquid est mihi seu facultatum, seu corporis vel animi virium, in re tam nobili libenter & alacri animo expendere non vereor, hoc præsertim tempore quo silent arma, nec datur virtuti suo fungimunere, nisi si in Turcas mucrones nostros converterimus. Sed est quod utilius pro re Christiana faciamus, si populos istos latissimè patentes in Occidentali plaga ad Dei cognitionem adducere conemur. Non enim armorum vi sunt ad religionem cogendi. Verbo tantum & doctrina est opus, iuncta bonorum morum disciplina: quibus artibus olim Apostoli, sequentibus signis, maximam hominum partem sibi, Deoque, & Christo eius concilia verunt: itaque verum extitit illud

Psal. 17.
vers. 45.

quod scriptum est: Populus quem non cognovi servivit mihi, in auditu auris obedi- vit mihi, &c. Filij alieni mentiti sunt mihi, &c. Filij quidem alieni sunt populi Orientales iam à fide Christiana alieni, in quos propterea tor- queri potest illud Evangelij quod iam adimple-

Matth. 21
vers. 43.

tum videmus: Auferetur à vobis regnū Dei, & dabitur genti facienti fructus eius. Nunc autem ecce tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis, qua Deus visitabit & faciet redemptionem

plebis sue, & populus qui eum non cognouit seruiet
 ipsi, sed & in auditu auris obediet, si me indignum
 seruvm tanti muneris ducem esse patiatur. Qua in
 re Beatitudinis vestrae charitatem per viscera mi-
 sericordiae Dei nostri deprecor, auctoritatē implo-
 ro, adiuro sanctitatem, vt mihi ad illud opus iam-
 jam properanti, vxori charissimæ, ac liberis; nec-
 non domesticis, socijsq; meis vestram benedictio-
 nem impertiri dignemini, quã certa fide credo no-
 bis plurimum ad salutem non solum corporis, sed
 etiam animæ, addo & ad terræ nostræ vbertatem
 & propositi nostri felicitatē, profuturum. Faxit
 Deus Optimus Maximus; Faxit Dominus noster
 & Saluator Iesus Christus, Faxit vnà & Spiri-
 tus sanctus, vt in altissima Principis Apostolo-
 rum puppi sedentes per multa secula Ecclesiæ san-
 ctæ clauvm tenere possitis, & in diebus vestris
 (quæ vestra sanè maxima gloria est) illud adim-
 pletum videre quod de Christo à sancto Propheta
 vaticinatum est: Adorabunt eum omnes
 Reges terræ: omnes gentes seruient ei.

Psal. 71.
 vctf. 116

Vestrae Beatitudinis filius humilli-
 mus ac deuotissimus IOANNES
 DE BIENCOVR.



CINQVIÈME

LIVRE DE L'HISTOIRE

DE LA NOUVELLE- France:

Contenant ce qui s'y est exploité depuis nôtre
retour en l'an 1607. jusques à hui 1611.

*Mention de nôtre grand Roy HENRI sur le sujet
des grandes entreprises : Ensemble des Sieurs de
Monts & de Poutrincourt. Revocation du privi-
lege de la traite des Castors. Réponse aux envieux.
Dignité du caractère Chrétien. Perils du Sieur de
Monts.*

CHAP. I.

LES grandes entreprises sont
bien-seantes aux grans, & nul
ne peut s'acquérir vn renô ho-
norable envers la posterité, que
par des actions extraordinaire-
mēt belles & de difficile execution. Ce qui de-
vrait d'autant plus emouvoir noz François au
sujet duquel nous traitons, que la gloire y est
certaine, & la recompense inestimable, telle

Calamité de la mort de notre Roy.

que Dieu l'a préparée à ceux qui gayement s'employent pour l'exaltation de son nom. Si notre grand Roy HENRI III. d'heureuse memoire n'eust eu des desseins plus relevés tendans à assembler & rendre vniformes tous les cœurs de la Chretienté, voire de tout l'vniuers, il estoit assez porté à cette affaire ici. Mais l'envie lui a retranché ses jours au grand malheur non de nous seulement, mais de ces pauvres peuples Sauvages, pour lesquels nous esperions vn prompt expedient pour parvenir à leur entiere conversion. Il ne faut pourtant perdre courage. Car aux affaires les plus desesperées Dieu souvent intervient & se montre secourable.

De Monts. De Pourtrincourt.

Iusques icy il n'y a eu que les Sieurs de Monts & de Pourtrincourt qui ayent pris le hazard de cette entreprise, & qui ayent montré par effect le desir qu'ils avoient de voir cette terre Christianisée. Tous deux se sont (par maniere de dire) enervés pour ce sujet; & neantmoins tant qu'ilz pourront respirer & tant soit peu se soutenir, si ne veulent-ils point quitter la partie pour ne decourager ceux qui s'y trouvent disposés à les suivre à la trace. Ces deux ici donc ayans fait la planche aux autres, & jusques à present etans seuls qui (comme chefs) ont fait de la despence pour avancer cet œuvre: c'est d'eux & de ce qu'ils ont fait, que le discours de ce livre ici doit estre pris. Et pour commencer par l'ordre des choses apres que nous eumes representé au feu Roy, à Monseigneur le Chancelier, & autres personages de qualité & de merite, les fruits de notre culture, le sieur de

Sujet de ce livre.

Monts presenta requête à sa Majesté pour avoir confirmation & renouvellement du privilege de la traite des Castors, qui lui avoit esté cette année là revoqué à la poursuite des marchans de Saint Malo, qui cherchent leur profit, & non l'avancement del'honneur de Dieu, & de la France. Sa requête lui fut accordée au Conseil, mais pour vn an seulement. Ce n'estoit point pour faire de grands projets sur vn fondement si foible, & de si peu de durée. Et toutefois il n'y a rien de si naturel que de laisser à vn chacun (privatiuement aux forains) la jouissance des biens qui sont en la terre qu'il habite : & particulièrement ici, où la cause est d'elle même tant favorable, qu'elle n'a besoin d'intercesseurs. Les causes principales d'avoir revoqué audit Sieur de Monts le privilege à lui octroyé pour la traite desdits Castors, estoient la cherté d'iceux qu'on lui attribuoit: item la liberté du commerce otée aux sujets du Roy en yne terre qu'ils frequentent de temps immemorial: loint à ceci que ledit sieur ayât par trois ans joui dudit privilege, il n'avoit encore fait aucuns Chrétiens. Je ne suis point aux gages d'icelui pour defendre sa cause. Mais ie sçay qu'aujourd'hui depuis la liberté remise leldits Castors se vendent au double de ce qu'il en retireroit. Car l'avidité y a esté si grande qu'à l'envie l'vn del'autre les marchans en ont gaté le commerce. Il y a huit ans que pour deux gateaux, ou deux couteaux on eust eu vn Castor, & aujourd'hui il en faut quinze, ou vingt: & y en a cette année 1610. qui ont donné gratuitement toute

Avarice de marchās.

Causes de la revo-catiō des Castors:

Reponce pour le sieur de Monts

leur marchandise aux Sauvages, afin d'empêcher l'entreprife sainte du Sieur de Poutrincourt, tant est grande l'avarice des hommes: Tant s'en faut donc que cette liberté de commerce soit vtile à la France, qu'au contraire elle y est extrêmement prejudiciable. C'est vne chose fort favorable que la liberté du traffic puis que le Roy aime ses sujets d'un amour paternel: mais la cause de la religion, & des nouveaux habitans d'une province est encore plus digne de faveur. Tous ces marchans ne donneront point un coup d'épée pour le service du Roy, & à l'avenir sa Majesté pourra trouver là de bons hommes pour executer ses commandemens. Le public ne se ressent point du profit de ces particuliers, mais d'une Nouvelle-France toute l'antique France se pourra un jour ressentir avec vtilité, gloire, & honneur. Et quant à l'ancienneté de la navigation ie diray qu'avant l'entreprife du sieur de Monts nul de nos mariniers n'avoit passé Tadoussac, fors le Capitaine Jacques Quartier. Et sur la côte de l'Océan nul n'avoit passé la baye de *Campseau* avant notre voyage pour faire pécherie. Pour n'avoir fait des Chrétiens il n'y a sujet de blame. Le caractère Chrétien est trop digne pour l'appliquer de premier abord en vne contrée inconnue à des barbares qui n'ont aucun sentiment de religion. Et si cela eust esté fait, quel blame, & regret eust-ce esté de laisser ces pauvres gens sans pasteur, ni autre secours, lors que par la revocation dudit privilege nous fumes contraints de quitter tout, & reprendre la route de

Cause favorable.

Caractère Chrétien est honorable.

France? le nom Chrétien ne doit estre profané, & ne faut donner occasion auz infidelles de blasphemer contre Dieu. Ainsi ledit sieur de Monts n'a peu mieux faire, & tout autre hōme s'y fust trouvé bien empêché. Trois ans se sont passez devant qu'avoir trouvé vne habitation certaine où l'air fust sain, & la terre plantureuse. Ils s'estveu en l'ile Sainte Croix environé de maladies de toutes parts parmi la rigueur de l'hiver, avec peu de vivres: chose qui n'estoit que trop suffisante pour etonner les plus resolu du monde. E le Printemps venu son courage le porta parmi cent perils à cent lieuës plus loin chercher vn port plus salutaire: ce qu'il ne trouva point, ainsi que nous avons dit ailleurs. En vn mot ie coucheray ici ce demi quatrain du Prince de noz Poetes:


*perils du
sieur de
Monts.*

*Ci-dessus
liv. 4.
chap. 7.*

*Il est bien aysé de reprendre,
Et mal aysé de faire mieux.*

Equipage du sieur de Monts. Kebec. Commission du Capitaine Champlain. Conspiration chassée. Fruits naturels de la terre. Scorbute. Annedda. Defence pour Jacques Quartier.

CHAP. II.

 LE Sieur de Monts ayant obtenu prorogatiō du privilege sus-mentionné pour vn an, quoy que ce fust vne maigre esperance, toutefois pour les causes que j'ay dites au chapitre precedent, il resolut de faire enco-

*Equipa-
ge du
sieur de
Monts.*

re vn equipage, & avec quelques associés, envoya trois vaisseaux garnis d'hommes & de vivres en son gouvernement. Et d'autant que le sieur de Poutrincout a pris son partage sur la côte de l'Océan, pour ne l'empescher, & pour le desir qu'a ledit Sieur de Monts de penetrer dans les terres jusques à la mer Occidentale, & par là parvenir quelque jour à la Chine, il delibera de se fortifier en vn endroit de la riviere de *Canada* que les Sauvages nōment *Kebec*, à quarantelieuës au dessus de la riviere de *Saguenay*. Là elle est reduite à l'étroit, & n'a que la portée d'un canon de large: & par ainsi est le lieu fort commode pour commander par toute cette grande riviere. Le sieur Champlain

Kebec.

*Cham-
plain.*

*Ci des-
sus liv. 4.
chap. 6.
Voy
ibid.*

Geographe du Roy experimenté en la marine, & qui se plait merveilleusement en ces entreprises, print la charge de conduire & gouverner cette premiere colonie envoyée a *Kebec*. Là où estant arrivé il fallut faire les logemens pour luy & sa troupe. Enquoy il y eut de la fatigue à bon escient, telle que nous nous pouvons imaginer à l'arrivée du Capitaine Jacques Quartier au lieu de ladite riviere où il hiverna: & du sieur de Monts en l'ile sainte Croix: d'où s'ensuivirent des maladies inconnues, qui en emporterent plusieurs au dela du fleuve Acheron. Car on ne trouva point de bois prest à mettre en œuvre, ni aucuns batimens pour retirer les ouvriers; Il fallut couper le bois à son tronc, defricher le país, & ietter les premiers fondemens d'un œuvre qui (Dieu aydant) sera le sujet de beaucoup de merveilles.

Mais comme noz François se sont préque toujours trouvez mutins en telles actions, ainsi y en eut-il entre ceux-ci qui cōspirerent contre ledit Champlain leur Capitaine, ayans delibéré de le mettre à mort premierement par poison, puis par vne trainée de poudre à canon: & apres avoir tout pillé, s'en venir à Tadoussac où il y avoit des navires de Basques, & Rochelois, pour dans iceux s'en retourner pardeça. Mais l'Apoticaire auquel on avoit demandé ledit poison découvrir le fait. Surquoy, information faite, il y en eut vn branché, & quelques autres condamnés aux galeres, qui furent ramenés en France dans le navire où commandoit le sieur du Pont de Honfleur. l'entés que leur plainte étoit pour les vivres, lesquels ne leur étoient point distribuez allés abondamment à leur gré. Mais il est fort difficile de contéter vne populace accoutumée à la gourmandise, tels que sont beaucoup de manouvriers en France, qui toujours gromelent, & sont insatiables, comme nous en avons veu plusieurs en nôtre voyage. Quelquefois aussi la dexterité & prudence d'un Capitaine peut obvier à beaucoup de mal, & faut tant que l'on peut épargner lavie des hommes, principalement en lieu où l'on en a affaire.

Le peuple estant à couvert on fit quelques semailles de blé, & force jardinages où la terre rendit les semences receües à souhait. Cette terre produit naturellement du Raisin en grande quantité, les Noyers y sont frequens, & les Chataigniers aussi, dôt le fruit est en forme de Crois-

*Conspira-
tion.*

*Chastiment
exemplai-
re.*

*Fruits
naturels
de la ter-
re.*

Ci-dessus liv. 3. ch. 22. se partissent point. Il y a aussi quantité de Courges, & de Chanve fort excellent, dont les Sauvages font des lignes à pécher. La riviere y est poissonneuse autant qu'aucune autre du monde. On tient que les Castors n'y font pas si bons qu'en la côte des Etechemins & Souriquois : & toutefois puis dire en avoir veu des peaux de Renars noires, qui semblent faire honte à la Martre.

Scorbut liv. 4. chap. 6. Ci-dessus liv. 3. chap. 24. L'hiver venu plusieurs de noz François se trouverent fort affligez de cette maladie qu'on appelle Scorbut, dont j'ay parlé ci-dessus. Quelques vns en moururent faute de remede prompt. Quant à l'arbre *Annedda* tant célébré par Jacques Quartier, il ne se trouve plus aujourd'hui. Ledit Champlain en a fait diligente perquisition, & n'en a sçeu avoir nouvelle. Et toutefois sa demeure est à kebecvoisine du lieu où hiverna ledit Quartier. Surquoy ie ne puis penser autre chose, sinon que les peuples d'alors ont esté exterminés par les Iroquois, ou autres leurs ennemis. Car de dementir ice lui Quartier, comme quelques vns font, ce n'est point de mô humeur: n'estant pas croyable qu'il eust eu cette impudence de présenter le rapport de son voyage au Roy autrement que veritable, ayant beaucoup de gens notables compagnons de son voyage pour le releuer s'il eust allegué faussement vne chose si remarquable.

Defence pour Jacques Quartier.

Conseil du Capitaine Champlain sur un nouveau voyage. Voyage aux Iroquois. Arrivée au lac. Estas du país, & des hommes. Iroquois alarmés. Prudence de Sauvages. Adresse & courage de Champlain. Déroute. Moyen de penetrer dans les terres. Sauvages hommes de parole.

CHAP. III.

LE Printemps venu, Châplein dés lóg temps desireux de découvrir nouveaux país, avoit à choisir, ou de tendre aux Iroquois, ou de franchir le Saut de la grande riviere pour parvenir au grád lac duquela esté fait mentiõ ci dessus. Toutefois pour ce que les país Meridionaux sont plus agreables pour leur douce temperature, il se resolut de voir lesdits Iroquois la premiere année. Mais la difficulté gisoit à y aller. Car de nous memes nous ne sommes point capables de faire ces voyages sans l'assistance des Sauvages. Ce ne sont pas les plaines de Champagne, ou de Vatan, ni le bois ingrat du Limosin. Tout y est couvert de bois qui menacent les nues. Et d'ailleurs il étoit foible d'hommes tant à cause de la mortalité precedente, que infirmité de maladies qui restoient encor. Neantmoins étant homme qui ne s'étonne de rien, & de facile conversatiõ sachant dextrement s'accoster & accommoder avec ces peuples ici : apres leur avoir promis que quand le país des Iroquois & autres seroiét

*Ci-dessus
liv. 3.
chap. 21.*

*Conseil
du Cap.
Cham-
plain.*

reconus le grand *sagamos* des Frâçois (c'est à dire nôtre Roy) leur feroit beaucoup de bien , il les invita d'aller à la guerre contre lesdits Iroquois, avec promesse de sa part d'estre de la partie. Eux en qui l'appetit de vengeance ne meurt point, & qui n'ont plus agreable deduit que la guerre, lui donnent parole, & s'arment environ cent pour cet effect, parmi lesquels se met ledit Champlain accompagné d'un homme & d'un lacquais du sieur de Monts. Ainsi s'en vont dâs des barques & canots de Sauvages le long de la grande riviere jusques au rencontre de la riviere des Iroquois, dans laquelle étans entrés, par plusieurs journées ils penetrerent jusques au lac dedits Iroquois. Mais on demandera de quoy vivoient tant de gens en un pais où n'y a point d'hostelleries? A cela ie me trouve autant étonné que les autres. Car il n'y a aucun moyen de vivre que par la chaille: & à cela ils s'exercēt par les bois en faisant leurs voyages. Champlain & les siens étoient contraints de vivre à leur mode. Car ores qu'ils se fussent pourveus de pain, vin, & chair du magazin, cela ne leur sçauroit avoir duré pour en faire cas. En fin arrivés audit lac, ilz le traverserent en l'espace de plusieurs jours (car il a environ soixante lieues de long) sans se donner à conoitre, & eut loisir ledit Champlain de voir leur culture, & les belles isles qui servent d'ornement à cette campagne humide. Ces peuples se rapportent pré-

*Voyage
aux Iro-
quois.*

*Arri-
vée au
lac.*

*Hommes
Iroquois,
& leur
exercice.*

que aux Armouchiquois en leur façon de vivre. Ilz sement du blé mahis & des fèves: ont quantité de beaux railins, dont ils n'vsent

point: & de fort bonnes racines telles à peu pres que nous décrirons ci-apres au chapitre De la Terre. Ils ont leur cham labouré chacune famille à l'entour de son domicile: & des Forts, non toutefois des villes composées de bati- mens à trois & quatre étages, tels que ceux du Nouveau Mexique (païs assis beaucoup plus loin dans les terres) s'il est vray ce qu'en écrivent les Hespagnols au livre intitulé Histoire de la Chine. l'estime que là vne habitation seroit bien à propos pour vivre heureusement & en repos. Car quoy qu'il n'y ait point l'abondance de la mer, ledit lac neantmoins recompense ce defaut, estant fertile en poissons plus que suffisamment pour nourrir ce peuple, lequel d'ailleurs ha l'exercice de la chasse, & les provisions qu'il recueille de la terre. Somme il vit à contentement sans se soucier des delicatesses & superfluités qui nous rendent effeminés, abbregent nos jours, & nous donnent mille peines à acquerir.

En fin noz gens decouvers, voila l'alarme parmi les Iroquois, les hommes s'assemblent par le commandement des Capitaines, & viennent faire les approches pour assieger & defaire la troupe de Kebec. A l'entreveuë des deux nations adversaires fut assigné le combat au lendemain: & n'eut plustot l'Aurore chassé les ombres de la nuit pour mettre au jour les beautez de sa face vermeille, que d'vne part & d'autre chacun se prepare à la bataille. Et comme les Iroquois s'approchoient, Champlain qui estoit armé d'un mousquet chargé à deux

*Iroquois
alarmés,
& ar-
més.
Appro-
ches.*

*Prudence
de Sau-
vages.*

*Adres-
se de
Cham-
plein.*

Déroute.

*Liv. 6.
chap. 15.
C. 25.*

*Courage
du Cap.
Cham-
plein.*

bales, voulut s'avancer pour mirer vn enfant perdu des Iroquois qui piaffoit deffiant les ennemis au combat. Mais les Sauvages de Kebec lui dirent en leur langage : Non, ne fais point cela, car s'ils te decouvrent, n'ayans accoustumé de voir telles gens, ils s'enfouiront & n'attendront point. Par ainsi nous perdrons toute la gloire que nous attendons de ce choc ici. Retire toy d'oc derriere le premier rang des nôtres, & quand nous serons près tu t'avanceras, & tireras contre ces deux empenachés que tu vois les premiers au milieu de la troupe. Ce qui fut trouvé bon, & executé par ledit Champlain, lequel d'un coup les mit tous deux par terre, ainsi qu'il nous a recité. Celui duquel il estoit assisté fit son devoir aussi. Mais incontinent tout fut en desatroy, étonnés d'un tel bruit, & d'une mort tant inespérée. Sur cette épouvente les hommes de Kebec ne perdans l'occasion, poursuivirent chaudement l'ennemi, & en tuerent environ vne cinquantaine, dont ilz rapporterent les têtes pour en faire de joyeux festins & danses au retour, selon leur coutume, ainsi que ie toucheray ci-apres aux chapitres Des danses & Chamsons, & de la Guerre. Le laquais du Sieur de Monts eut vn coup de masse sur l'échine, dont toutefois il ne receut autre mal que l'étourdissement dudit coup. Ainsi s'en retournerent joyeusement avec mille contentemens d'avoir eu cet avantage sur leur ennemi. En quoy est louable ledit Champlain de s'estre peu resoudre à tels hazars presque seul, & tât éloigné de secours parmi vne

troupe de gens barbares, és mains desquels il confioit sa vie. Mais il faut faire ainsi qui veut acquerir bruit, amitié, & faveur entre ces peuples là, & n'y a autre moyen de penetrer dans ces terres que par armes, & promesses à ceux desquels vous voulez vous servir, de venger leurs querelles. Ce qu'il faut montrer par effet, & non de paroles. Car ilz sçavent fort bien reconoitre leurs hommes. Et comme ilz ne veulent point trôper, aussi ne veulent-ils point estre trompez.

Quel moyen de penetrer dans les terres. sauvages hommes de parole.

Etat pour ceux qu'on laisse à Rebec. Nouveau voyage de Champlain. Voyage au grand Lac. Combat. Alliance. Beau pais. Forts & Villes. Maisons à étages. Arcs monstrueux. Defense pour Jacques Quartier. Esperance pour le passage à la Chine.

CHAP. IV.



Es choses ainsi passées Champlain reprint la route de l'antique France, où il arriva en Octobre mil six cens neuf, ayant laissé la regence de la Nouvelle-France à vn bon & venerable vieillart nommé le Capitaine Pierre. Et pour autant que l'on craignoit au prochain hiver les accidens des maladies passées, le Capitaine du Pont de Honfleur (homme tres-digne de tenir rang parmi les Heros de ladite province, pour avoir le premier esté au Saut de la grande riviere apres Jacques Quartier, avoir hi-

1609.

Capitaine Pierre. Le Capit. du Pont.

verné au Port Royal, & préque tous les ans fait desvoyages pardela pour le secours de ceux qui y estoïët) fut d'avis de faire couper du bois pret pour tout l'hiver à ceux qui y demeureroiët, & les delivrer de toutes peines & fatigues. Ce qu'il fit en telle sorte, que les autres s'en fachoient, prevoians qu'ilz ne sçauroiët à quoy s'occuper durât la froide saison. Neantmoins cela se passa ainsi, & revindrët avec lui & ledit Châplein ceux qui en eurent envie. Ce soulagement a esté de telle vertu, qu'ayãs avec ce leurs bâtimens faits, ilz n'ont eu aucune infirmité, ni mortalité.

1610.

*Nouveau
voyage
de Châ-
plein.*

Tandis se preparoit pardeça vn autre equipage pour le retour dudit Châplein, afin de cëtinuer ses découvertes, & consequëment relever de sentinelle ledit Capit. Pierre. Il prit dôc pour la seconde fois la Lieutenance dudit sieur de Monts pour le gouvernement de *Kebec*, & estant parti au cōmencement de Mars il fut cōtraint de relacher plusieurs fois par la contrariété des vents. Occasion qu'il y arriva tard, cōme le sieur de Poutrincourt de son côté. Et neantmoins il n'a laissé d'exploiter vn grand ouvrage en ce peu de loisir qu'il a eu pardela, ayât pënétré cette année jusques sur les rives d'vn grand lac de cent lieües de long qui est audela du Saut de la grande riviere de *Canada*.

Après dôc j'avoit fait la reveuë dece qui estoit à *Kebec*, & appris ce qui s'y estoit passé depuis son départ, il cōvint avec les Capitaines dudit lieu, & de *Tadoussac* d'aller faire la guerre au dessus du Saut de ladite riviere, leur promettät de leur faire venir yne centaine d'hōmes François avec eux pour exterminer tous leurs ennemis.

& que de leur part ils en eussent autant. Ce qui leur fut fort agreable. mais au jour assigné cōme les Frāçois ne venoient point il les excusa sur le tēps qui avoit esté facheux aux navigans, & dit que pour ne les avoir fait venir à faute lui-mêmes en iroit avec eux, & suivroit leur fortune. Et voyās qu'ilz ne pourroiet mieux faire ils accepterent son offre, & s'en allerent de cōpagnie avec quelques autres François, le long de cette belle riviere, les Sauvages toujours chassās pour entretenir la cuisine; & firēt tant par leurs journées, qu'apres avoir passé le Saut ilz traverserēt quelques lacs, & en l'espace de 80. lieuës parvindrent à cet autre lac que nous avōs qualifié de cēt lieuës de long: là où (selon que m'a recité ledit Champlein) ilz furent incontinent assaillis des Sauvages du país, & leur convint se mettre en ordre & bien defendre, apres avoir par ledit Champlein receu vn coup sur l'echine dont il se plaint encore. Depuis il fit alliāce avec d'autres peuples de dela plus éloignez de l'entrée du lac, desquels il eut promesse que l'année prochaine (qui est cette année M. D C X I.) ilz le conduiroient en toute assurance jusques au bout d'iceluilac. Lui d'autre part leur fit de belles promesses, & leur representa au mieux qu'il peut la grandeur de nōtre Roy & de son Royaume, & pour leur en rendre vn certain témoignage il print avec lui vn jeune homme fils d'vn Capitaine de ces terres-là nommé *Savignon*, hōme de bōne taille, fort, robuste, & courageux, lequel il a amené en France pour faire, estāt de retour, sō rapport de ce qu'il aura veu.

*Voy ci-
dessus li.
3. cha. 17.
e 20.
Combat.*

Alliāce.

Beaupais Ce pais (au recit dudict Champlain) est vn des plus beaux de la terre, fort cultivé, abondant en chasse, & poissons, vignes, chanve, bonnes racines, noyers, chataignes, pruniers, & autres. Et de verité ceux qui sont au milieu des terres, il faut par necessité qu'ilz vivent de ce qui est present en leur pais. C'est pourquoy en ces contrées vne habitation sera belle, & y vivra le peuple en feicité, quand il aura pleu à nôtre jeune Roy, que Dieu benie, & à la Royne entendre à ceci, & donner quelque moyen pour avancer l'œuyre à la gloire de Dieu & du nom François.

*Castors
brulez.* Le long de celacy a force Castors, mais on les brule comme on fait ici les pourceaux, & pert-on ce poil que nous allons si loin rechercher, & avec tant de perils. Il y a des animaux

Chevaux grans & petits, differens des nôtres, & des Chevaux, ainsi que nous a representé ledit Savignô par le hannissement. Mais ie n'ose donner pour bon aloy ce que m'a recité le sieur de Monts, que ces peuples ont des Ours domestics & familiers, lesquels ils instruisent à les porter sur les arbres à faute d'échelles. Au reste la terre y est remplie d'hommes vaillâs & belliqueux, n'ayâs toutefois l'usage de tant de métiers qui estre-

*Indu-
striemer-
veilleuse.*

*Forts &
Villes.* moins ils ont des Forts telz que ceux de Virginia, qui sont des grands encloz d'arbres joints en forme de palissades, & là de lās des maisons à deux & trois étages. Le bas & le haut sert pour les hommes lors qu'il se faut defendre des af-fauts de leurs ennemis. Car au bas ils ont de

*Maisons
à étages.*

gros arcs qui se bendent à six hommes, & des fleches qui assomment. En haut sont des meurtrieres pour jetter pierres, & tirer aussi del'arc quand on veut de loin atteindre l'ennemi. Au milieu sont les femmes, qui ne manquent à ce que leur sexe peut aider. Et en cet étage du milieu ilz retirent leurs blés & autres provisions. Ce qu'ayant entendu de la bouche dudit Champlain, ie croy certainement estre veritable le recit que fait Iacques Quartier de la ville de *Hochelaga* rapporté ci-dessus quoy que ledit Champlain & autres disent que jamais il n'y a rien eu, & n'y en apparoit aucun vestige, & que les anciens du pais rapportent n'y avoir jamais rien veu. Car où auroit ledit Quartier inventé cette forme de ville du tout semblable à celles que Champlain dit avoir découvertes l'année precedente mil six cens dix? C'eust esté vne extreme impudence à lui de venir de si loin planter des bourdes devant vn si grand Roy que celui qui l'avoit employé.

Or laissons ces choses, & disons que la France doit ces découvertes au sieur de Môts, aux dépens duquel elles se font, & au courage dudit Champlain, lequel y a exposé sa vie, & son temps, non sans quelques frais de sa part. Vray est qu'estant gagé du Roy il peut plus aisément passer chemin. Il nous promet de ne cesser jamais qu'il n'ait penetré jusques à la mer Occidentale, ou celle du Nort, pour ouvrir le chemin à la Chine en vain par tant de gens recherché. Quant à la mer Occidentale ie croy qu'au bout du grandissime Lac, qui est

*Arce
étranges.*

*Defense
pour Iacques
Quartier
Liv. 3.
chap. 16.*

*Esperance
pour le
passage à
la Chine,*

est bien loin outre celui dont nous parlons en ce chapitre, il se trouvera quelque grande riviere laquelle se dechargera dans icelui, ou en sortira (côme celle de *Canada*) pour s'aller rendre en icelle mer. Et quant à la mer du Nort il a esperance d'en approcher par la riviere du *Sanguenay*, n'y ayant pas grande distance du principe de ladite riviere à ladite mer. Cela étant il y aura assez d'exercice pour la jeunesse Françoisé en ces quartiers là, & par aventure les hommes de moyens aurôt du ressentiment & de la honte de demeurer accroupis en leurs maisons là où tant de lauriers & de biens se presentent à conquerir.

Qu'il ne se faut fier qu'à soy-même. Embarquement du sieur de Poutrincourt. Longue navigation. Conspiration. Arrivée au Port Royal. Baptême des Sauvages. S'il faut contraindre en Religion. Moyen d'attirer ces peuples. Retour en France.

C H A P. V.



L est maintenant à propos de parler du sieur de Poutrincourt Gentil-homme dès l'og temps resolu à ces choses, lequel depuis nôtre retour de la Nouvelle-France s'estant rendu trop credule aux paroles de deux personages qu'il desiroit contenter entant qu'ilz faisoient semblant de vouloir faire vn grand appa-

reil pour ces Terres-neuves, est tombé en grád
 interét, ayant perdu deux années de temps, &
 fait de grandes dépenses à cette occasion, mé-
 me perdu son equipage, lequel estoit prêt dés
 l'an mille six cens neuf. A cause dequoy voyant
 par vne mauuaile experience que les hommes
 sont trompeurs, il se resolut de ne s'attendre
 plus à persone, & ne se fier qu'à soy-même, ain-
 si que le laboureur prêt à moissonner dont la
 fable est recitée par Aule Gelle. Ayant donc
 fait son appareil à Dieppe, il se mit en mer le 25.
 de Fevrier 1610. avec nombre d'honnêtes hom-
 mes & artisans. Cette navigation a esté fort
 importune & facheuse. Car dés le commence-
 ment ilz furent jettez à la veuë des Efflores, &
 de là quasi perpetuellement battus des vents
 contraires l'espace de deux mois : durant les-
 quels (comme gens oyifs occupent volontiers
 leur esprit à mal) quelques vns par secretes me-
 nées auroient osé conspirer contre leur Capitai-
 ne, proposans apres s'être rendus les maitres,
 d'aller en certains endroits où ils entendoient
 y avoir quantité de Sauvages, afin de les pillier
 & voler, puis se rendre picoreurs de mer, & en
 fin revenir en France partager leurs depouilles,
 & se tenir sur le grand chemin de Paris pour
 continuer le même train jusques à ce qu'estans
 gorgez de biens ils eussent moyen de se retirer
 & passer leurs ans en repos. Voila le sot conseil
 de ces miserables, ausquelz neantmoins ledit
 sieur de Poutrincourt pardonna selon sa debô-
 naireté accoutumée. Il y en eut informations
 faites qui sont encore par-devers lui.

*Ne se
 faut fier
 à aucun
 tant qu'à
 soy-mé-
 me.*

*A. Gel-
 lins.*

*Naviga-
 tion fa-
 cheuse.*

*Conspi-
 ration.*

Terrir, c'est à dire, découvrir la terre. Ces images de rebellion etans dissipés en fin le Sieur de Poutrincourt territ à l'ile des monts deserts, qui est à l'entrée de la baye qui va à la riviere de Norombegue de laquelle nous avons parlé en son lieu. Delà il vint à la riviere Sainte Croix, ou il eut plainte (ainsi que j'ay veu par ses lettres) qu'un certain François arrivé là devant lui entretenoit vne fille Sauvage promise en mariage à vn jeune homme aussi Sauvage: dont ledit sieur fit informer, se souvenant de la recommandation tres-expressse que le sieur de Monts lui avoit faite de prendre garde à ce que tels abus ne se commissent point par dela, & principalement la paillardise entre vn Chrétien & vne infidele. Chose que Villegagnon avoit aussi fort abhorré étant au Bresil.

Arrivée au Port Royal. Apres avoir fait vne reveuë par cette côte, il vint au Port Royal, où il apporta beaucoup de consolation aux Sauvages du lieu, lesquels s'informoient de la santé de tous ceux qu'ils avoient coneu quatre ans auparavant en la compagnie dudit sieur de Poutrincourt: & particulièrement Membertou grand Capitaine, entendant que j'avois fait éclater son nom en France, demandoit poutquoy ie n'y estoy point allé. Quant aux batimens ilz furent trouvez tout entiers, excepté les couvertures, & chacun meuble en la place où on les avoit laissez.

Batimens & meubles conseruez. Culture de la terre.

Le premier soin qu'eut ledit sieur ce fut de faire cultiver la terre & la disposer à recevoir les semences de blez pour l'année suivante. Ce qu'estant achevé il ne voulut laisser ce qui estoit du spirituel, & qui regardoit le principal but de
la trans-


sa transmigration, qui estoit de procurer le salut de ces pauvres peuples sauvages & barbares. Lors que nous y estions nous leur avions quelquefois donné en l'ame de bonnes impressions de la conoissance de Dieu, comme se peut voir par le discours de notre voyage, & en mon A-dieu à la Nouvelle-France. Au retour dudit Sieur il leur a inculqué derechef ce qu'autrefois il leur avoit dit, & ce par l'organe de son fils le Baron de Saint Iust jeune Gentil-homme de grande esperance, & qui s'adonne du tout à la navigation, en laquelle il a en deux voyages acquis vne grande experience. Apres les instructions necessaires faites ilz furent baptisez le jour Saint Iean Baptiste vingt-quatrieme de Juin mille six cens dix, en nombre de vingt-vn, à chacun desquels fut donné le nom de quelque grand, ou notable personage de deça. Ainsi Membertou fut nommé HENRI au nom du Roy que l'on cuidoit estre encore vivant. Son fils ainé fut nommé LOUIS du nom de notre Jeune Roy regnant. Sa femme fut nommée MARIE au nom de la Royne Regente, & ainsi consequemment des autres comme se peut voir par l'extrait du Registre des baptêmes que j'ay ici couché.

*Instru-
tion des
sauva-
ges.*

*Premiers
Baptêmes
faits en
la Nou-
velle-
France.*

EXTRAIT DV REGITRE
DE BAPTEME DE L'EGLISE DV
Port Royal en la Nouvelle-
France.

LE IOVR SAINCT IEAN
Baptiste vingt-quatrième de Iuin.

1.  EMBERTOV grand Sagamos âgé de plus de cētans a esté baptisé par Messire Iesse Fleche Prêtre, & nommé HENRI par Monsieur de Poutrincourt au nom du Roy.
2. ACTAVDINECH troisième fils dudit Henri Membertou a esté nommé PAUL par ledit sieur de Poutrincourt au nom du Pape Paul.
3. La femme dudit Henri a esté tenuë par ledit sieur de Poutrincourt au nom de la Royne, & nommée MARIE de son nom.
4. MEMBERTOVCOICHIS (dit Iudas) fils ainé de Membertou âgé de plus de soixante ans, aussi baptisé & nommé LOUIS par Monsieur de Biencour au nom de Monsieur le Dauphin.
5. La fille dudit Henri tenuë par ledit sieur de Poutrincourt, & nommée MARGVERITE au nom de la Royne Marguerite.
6. La fille ainée dudit Louis âgée de treze ans aussi baptisée & nommée CHRISTINE par le

dit sieur de Poutrincourt au nom de Madame la fille aînée de France.

La seconde fille dudit Louis âgée de douze 7. ans aussi baptisée & nommée ELIZABETH par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Madame la fille puînée de France.

ARNEST cousin dudit Henri a esté tenu par 8. ledit sieur de Poutrincourt au nom de Monsieur le Nonce, & nommé R O B E R T de son nom.

Le fils aîné de Membertoucoichis dit à 9. present Louis Membertou, âgé de cinq ans, baptisé & tenu par Monsieur de Poutrincourt, qui l'a nommé JEAN de son nom.

La troisième fille dudit Louis tenue par 10. ledit Sieur de Poutrincourt au nom de Madame sa femme aussi baptisée, nommée C L A V D E.

La quatrième fille dudit Louis tenue par 11. Monsieur de Coulogne pour Mademoiselle sa mere, a eu nom C A T H E R I N E.

La cinquième fille dudit Louis a eu nom 12. I E H A N N E, ainsi nommée par ledit sieur de Poutrincourt au nom d'une de ses filles.

AGOVDEGOVEN cousin dudit Henri a esté 13. nommé N I C O L A S par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Monsieur des Noyers Advocat au Parlement de Paris, Conseiller, Maître des Requêtes de la Royne.

La femme dudit Nicolas tenue par ledit 14. sieur de Poutrincourt au nom de Monsieur son neveu, a eu nom P H I L I P P E.

15. La fille ainée d'icelui Nicolas tenuë par le dit sieur pour Madame de Belloy sa niepce, & nommée **LOUISE** de son nom.
16. La puis-née dudit Nicolas tenuë par ledit sieur pour Jacques de Salazar son fils, a esté nommée **IACQUELINE**.
17. L'autre femme dudit Louis tenuë par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Madame de Dampierre.
18. L'une des femmes dudit Louis tenuë par Monsieur de Ioui pour Madame de Sigogne, nommée de son nom.
19. La femme dudit Paula esté nommée **RENEE** du nom de Madame d'Ardeville.
20. La sixième fille dudit Louis tenuë par René Maheu a esté nommée **CHARLOTTE** du nom de sa mere.
21. Vne niepce dudit Henri tenuë par Monsieur de Collongne au nom de Damoiselle de Grandmare, & nommée **ANNE** de son nom.

Je veux croire qu'aujourd'huy il y en a plusieurs autres enröllés en la famille Chrétienne, & même le Capitaine *Chkoudun*, lequel on nous a rapporté avoir esté détourné par mauvaises inductions de se faire Chrétien. Et toutefois dés il y a quatre ans ill'estoit de volonté, & en rendoit exterieuremēt tous les signes qu'un homme de sa sorte les peut exprimer, ainsi que plus particulièrement sera dit au livre suivant, chapitre De la Religion. C'est donc à bon es-cient, & non par feintise que marche aujourd'huy ledit sieur de Poutrincourt, auquel toute la Chrétienté doit ces premices de l'offrande

faite à Dieu de ces ames abandonnées, lesquelles il a recueillies & amenées au chemin de salut. Tant que les choses ont esté douteuses il n'a point esté à propos d'imprimer le caractere Chrétien au front de ces peuples infideles, de peur qu'étant contraint de les abandonner ilz ne retournassent à leur vomissement au scandale du nom de Dieu. Mais puis que ledit sieur a passé outre, c'est vn indice asséuré que son desir est de vivre & mourir aupres d'eux.

Membertou premier *Sagamos* de ces contrées là poussé d'un zele Religieux, mais sans science, dit qu'il declarera la guerre à tous ceux qui refuseront d'estre Chrétiens. Ce qu'il faut prendre en bonne part de lui. Et neantmoins il est certain que la Religion ne veut pas estre contrainte: car par cette voye on ne fera jamais vn bon Chretien. Aussi a-elle esté reprovée de tous ceux qui ont jugé de ce fait vn peu meurement. Nôtre Seigneur n'a point induit les hommes à croire son Evangile par le glaive (ceci est propre à Mahomet) ains par la parole. Les loix des anciens Empereurs Chrétiens y sont expresses. Et quoy que Iulian l'Apostat fût grâd ennemi des Chrétiens, si n'estoit il point d'avis de les contraindre aux sacrifices des faux Dieux; ainsi que nous pouvons recueillir de ses Epitres, dont ie rapporteray ce qu'il dit en l'une d'icelles qui s'adresse à Ecbulus: *Certainement* (dit-il) *pour ce qui regarde les Galileens* (ainsi appelloit-il les Chrétiens) *i'ay ordonné sur leur fait avec tant de clemence & humanité, que ie n'ay pas voulu qu'aucun fût forcé, ni tiré outre son gré dans la*

C'est Capitaine.

Religionis non est cogere religionē, que sponte suscipi debeat, nō vi. Terul. Ad Scapulam.

L. Christianis C. de Paganis.

Iulian. in Epist. ad Ecbulū, & ad Bostrenos, & in quadam Epist. quæ incipit Που - δε' αυ ορθω'.

temple, ni qu'on lui fist injure contre sa volonté pour quelque cause que ce soit. Et puis nous avons la Regle de Droit qui nous enseigne qu'on ne fait point de bien à vn homme malgré lui. Je sçay que S. Augustin a quelquefois esté d'avis contraire.

Invito
Beneficiū
non da-
tur.

Voyle
c. Vides
23 qu. 6.
Et saint
Ambr.
en l'orai-
son qui
est devāt
l'epistre

13.

Matth.
11. vers.
30.

Mais quand il y eut bien pensé il se retracta. Et ainsi fit l'Empereur Maximus, lequel à la persuasiō de S. Martin revoqua vn Edit qu'il avoit fait cōtre les Donatistes, ce dit Sulpiti^r Severus.

Le meilleur moyen d'attirer les peuples desquelz nous parlons, c'est de leur dōner du pain, de les asēbler, leur enseigner la doctrine Chrétienne, & les arts: ce qui ne se peut faire tout d'un coup. Les hommes du jourd'hui ne sont point plus suffisās que les Apōtres. mais ie ne voudroy point leur charger l'esprit de tant de choses qui dependent de l'institution des hōmes, veu que nōtre Seigneur a dit: *Mon ioug est doux, & mon fardeau leger.* Les Apōtres ont laissé aux simples gens le *Credo* pour la croyance, & le *Pater noster* pour la priere: le tout premierement entendu, pour ne croire & prier vne chose qu'on ne sçait pas. Ce qui est pardessus est pour les hommes plus releuez; qui se veulent rendre capables d'instruire les autres. Ceci soit dit par maniere de conseil & d'avis à ceux qui dresseront les premieres colonies: n'estimant pas qu'il me soit moins loisible de le dire par écrit, que ie le diroy de bouche si i'y estois.

Retour
en Frâce.

Peu apres les susdites regeneratiōs spirituelles faites le fils du sieur de Poutrincourt fut révoyé en Frâce pour prédre nouvelle charge: en quoy faisant il fit recit à la Roynne de ce qui s'estoit passé en ces baptizailles: dont elle eut vn tres-

grand contentement. Mais vne chose est à remarquer, que si la navigation a esté longue en allant, elle a esté brieve au retour. Car estât parvenu au bāc des Moruës (qui est à 50. lieuës au-deça de la Terre-neuve) il fut porté en 15-jours en France. Ce qui est préque ordinaire. Sur ledit Banc ils eurent nouvelles de la mort de nôtre bon Roy, de qui l'ame soit en paix, & duquel Dieu vueille benir la posterité.

Avis d'une Societé de François qui se fait pour aller habiter les Terres-neuves des Indes Occidentales.

CHAP. VI.

TEréd graces immortelles à Dieu si mon foible effort & l'industrie de ma plume peut avoir servi de quelque chose pour induire noz François à reprendre le courage de leurs peres en l'exercice de la marine, cōme ie l'ay desiré sur le cōmencement de cet œuvre. Quoy que ce soit il se fait vne Societé saincte outre l'entreprise des sieurs de Mōrs & de Poutrincourt pour aller planter la foy Chrétienne & le nom François és terres Occidentales d'outre mer, laquelle promet quelque chose de bon. Et d'autant que plusieurs pourront de s'irer de sçavoir les particularitez de cette affaire, qui n'est encore beaucoup divulguée, i'en ay voulu ici mettre les articles & conditions selon que me les a baillées le sieur Charretier Docteur en Medecine à Paris, afin que s'il prent envie à quelqu'vn de s'y joindre il ait dequoy se conseiller & voir si cela lui sera profitable.

L'ASSOCIÉTÉ DE CEUX
qui vont planter (moyennant la
grace de Dieu) la Foy és ter-
res Occidentales.

Soyz le bon plaisir de sa Majesté tres-Chrétienne il se fait vne Societé de François pour aller planter l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine és terres Occidentales, menant avec soy des meilleurs Ecclesiastiques, & de la plus saincte vie qu'ilz peuvent trouver, & des meilleurs Docteurs en Jurisprudence & état politique; afin que toutes choses soient faites & établies avec toute Iustice & pieté, colonnes de l'Etat le plus asseuré.

Ladite Societé consiste en trois Ordres de personnes.

Le premier est l'Ordre des Ecclesiastiques, lesquels selon les loix de l'Eglise se gouverneront, en gouvernant tout le troupeau, spirituellement, & iceux seront honorez & respectez selon le droit divin & civil.

Le second Ordre est des Principaux, qui entreprennent ce sainct dessein, lesquels seront protecteurs de tout le troupeau, & feront la dépense de leurs propres deniers. Nul d'entre eux ne se pourra attribuer plus d'honneur, plus d'autorité, plus de charge, ni plus de profit & emolument, quel'autre. Tout sera divisé entre eux justement & également, personnes, terres,

maisons, villages, villes, &c. Et par cette division l'union sera conservée. L'un d'iceux Principaux sera élu chef pour un temps seulement: lequel fini, l'on fera élection d'un autre de la même qualité. Il doit avoir un certain nombre terminé d'iceux Principaux & Protecteurs, lequel nombre étant accompli personne vivante, pour quelle somme de deniers qu'il puisse offrir, ne pourra y estre receu.

Le tiers Ordre est divisé en trois, le premier est la Noblesse, & gens de guerre: le second, la Justice & gens de lettres: le troisième consiste en Marchans, Artisans, Laboureurs, & autres necessaires en une Republique, & à tel dessein. Un chacun de ce tiers Ordre doit se mettre en la protection de l'un des Principaux particulièrement, & lier sa fortune à celle de son Protecteur, en lui promettant tout service, fidélité, & obéissance en toutes choses.

Chacun protecteur ou autre peut bailler pour ledit dessein telle somme de deniers qu'il voudra, de laquelle toute la Société répondra; Mais pour estre l'un des Protecteurs & Principaux, il faut bailler pour le moins mille écus, lesquels mille écus l'on sera tenu de mettre es mains de l'Agent de ladite Société, ou de ses commis. Et outre les mille écus chacun Protecteur armera dix hommes d'armes completes, ou les trouvera armez, sans comprendre ses armes propres. Et les hommes armez, ou que l'on veut armer, doivent sçavoir quelque art.

Toute personne venant en cette Société doit dépouiller toute ambition, & volonté

particuliere, & se remettre à la volonté & commandement du Conseil.

Tous ceux qui seront admis par les Principaux de la Societé doivent esperer belle & grande recompense.

Les Ecclesiastiques & gens de lettres s'occuperont à retirer de perdition ce peuple payé, & à l'amener au giron de la sainte & vniue Eglise. Les Principaux dōneront ordre à tout ce qui sera necessaire; Le reste s'occupera à batir maisons, & villes; à labourer & cultiver la terre, pécher, & chercher de quoy entretenir & amplifier le magazin commun de ladite Societé.

Tout ce qui se rencontrera de profit & emolument audit lieu par dons, traffic, cōquête, invention, hazard, gain, & en quelque maniere que ce soit, & par qui que ce soit, suiets ou Principaux, le tout sera mis dās le magazin cōmun, auquel magazin l'on tirera tout ce qui sera necessaire pour vn chacū particulier, tāt grād que petit, suiuet ou protecteur. Et toutes choses estās bien assurees & establies, & les maisons estans baties pour loger vn chacun, & assez de terre labourée & cultivée, alors la recōpense sera telle.

Sçavoir que chacun du tiers Ordre & officiers, qui aura esté admis au premier voyage en la Societé, aura premierement vne maison bien batie dans la ville principale: Secondement vne portion de la terre cultivée, accompagnée d'autre non cultivée: Tiercement il participera en la tierce partie du magazin, le quel sera justement divisé.

Icelui magazin se divisera en trois parts, apres

avoir premierement pris les sommes principales qui aurõt esté employées. Vn tiers sera pour ceux qui auront risqué leurs deniers, pour lesquels au prorata chacun y participera. L'autre tiers sera pour diviser à vn chacun également: L'autre tiers restant demeurera pour fond au magazin de toute la Societé.

Tous ceux qui voudront risquer quelques deniers, les Principaux de la Societé s'obligerõt qu'au cas que tout reüssisse, chacun recevra au prorata de s'õ argët, & à ces fins il ne faut s'adresser qu'à l'Agent de ladite Societé, lequel a tout pouvoir desdits Principaux.

Tous ceux qui sont Catholiques, & pourront apporter seulement cent escus à la Societé, étant armez & habillez seront receus & admis par le moyen d'vn des Protecteurs, pourveu qu'ilz promettent toute obeïssance & service à la Societé, seront admis en pareille condition que ceux ci-dessus mentionnés. Et telz personages, eux & leur posterité seront préférés à tout autre qui viendra par apres, pour les charges, honneurs, dignités, & offices, &c. recevront leur argent avec le profit au prorata apres l'établissement, pour lesquelles choses la Societé s'oblige à eux, & Dieu à tous donnera yne recompense éternelle.

CONCORDIA PARVÆ RES
CRESCUNT, DISCORDIA
MAXIMÆ DILABUNTUR.



SIXIÈME

LIVRE CONTENANT

LES MOEURS ET FACONS

DE VIVRE DES PEUPLES DE
de la Nouvelle-France, & le rapport des
terres & mers dont a esté fait mentionés
livres précédens.

P R E F A C E.

DIEU Tout-puissant en la creation
de ce Monde s'est tant plu en la
diversité, que, soit au ciel, soit en la
terre, soit sous icelle, ou au profond
des eaux, en tout lieu reluisent les ef-
fects de sa puissance & de sa gloire. Mais c'est une mer-
veille qui surpasse toutes les autres, qu'en une même es-
pece de creature, ie veu dire en l'Homme, se trouvent
beaucoup de varietez plus qu'és autres choses créées.
Car si on le considere en la face, il ne s'en trouvera pas
deux qui se ressemblent en tout point. Si on le prend par
la voix, c'en est tout de même: si par la parole, toutes na-
tions ont leur langage propre & particulier, par lequel
l'une est distinguée de l'autre. Mais és mœurs & fa-

çons de vivre il y a une merveilleuse variation. Ce que nous voyons à l'œil en notre voisinage, sans nous mettre en peine de passer des mers pour en avoir l'expérience. Or d'autant que c'est peu de chose de sçavoir: que des peuples sont differens de nous en mœurs & coutumes, si nous ne sçavons les particularitez d'icelles: peu de chose aussi de ne sçavoir que ce qui nous est proche: ains est une belle science de conoitre la maniere de vivre de toutes les nations du monde, pour raison de quoy Ulysses a esté estimé d'avoir beaucoup veu & connu: il m'a semblé nécessaire de m'exercer en ce sixième livre sur ce sujet, pour ce qui regarde les nations desquelles nous avons parlé, puis que ie m'y suis obligé. & que c'est une des meilleures parties de l'Histoire, laquelle sans ceci seroit fort defectueuse, n'ayant que legerement & par occasion touché ci dessus ce que j'ay réservé à dire ici. Ce que ie fay aussi, afin que s'il plait à Dieu avoir pitié de ces pauvres peuples, & faire par son saint Esprit qu'ilz soient amenés à sa bergerie, leurs enfans sçachent à l'avenir quels estoient leurs peres, & benissent ceux qui se seront employés à leur conversion, & à la reformation de leur incivilité. Prenons donc l'homme par sa naissance, & apres avoir à peu près remarqué ce qui est du cours de sa vie, nous le conduirons au tombeau, pour le laisser reposer, & nous donner aussi du repos.



CHAP. I.

De la Naissance.

AUTHEUR du livre de la Sapi-
 pience dite de Salomon nous
 témoigne vne chose tres-veri-
 table, qu'une pareille entrée est à
 tous à la vie, & vne pareille issue.

Mais chacun peuple a apporté quelque cere-
 monie apres ces choses accomplies. Car les vns
 ont pleuré, de voir que l'homme vinst naître
 sur le theatre de ce monde, pour y estre comme
 vn spectacle de miseres & calamitez. Les autres
 s'en sont réjouis, tant pource que la Nature a
 donné à chacune creature vn desir de la cōser-
 vation de son espeece, que pource que l'hōme ayāt
 esté rendu mortel par le peché, il desire rentrer
 aucunement à ce droit d'immortalité perdu, &
 laisser quelque image visible de soy par la ge-
 neration des enfans. Je ne veux ici discourir sur
 chacune natiō, car ce seroit chose infinie. Mais
 ie diray que les Hebrieux à la naissance de leurs
 enfans leurs faisoient des ceremonies particu-
 lieres rapportées par le Prophete Ezechiel, le-
 quel ayant charge de représenter à la ville de
 Ierusalem ses abominations il lui reproche &
 dit qu'elle a esté extraite & née du país des Ca-
 naneens, que son pere estoit Amorrheen, & sa
 mere Hetheenne. *Et quant à ta naissance (dit-il)*
au iour que tu naquis ton nombril ne fut point coupé,
& tu nefus point lavée en eau, pour estre addoucie,

Ezech.
16. vers.
2.3.4.

Tulian.
Imp. Sidon.
Car. 7.
Claudian.
in Ruffin.
lib. 2.
August.
epist ad
Maxim.
Philos.

ni salée de sel, ni aucunement emmaillottée. Les Cimbres mettoient leurs enfans nouveaux-nés parmi les neges, pour les endurcir. Et les François les plongeoyent dedans le Rhin, pour conoitre s'ils estoient legitimes: car s'ils alloient au fond ils estoient reputés batars: & s'ilz nageoient dessus l'eau ils estoient legitimes, quasi comme voulans dire que les François naturellement doivent nager sur les eaux. Quant à noz Sauvages de la Nouvelle-France, lors que j'estois à Gardelane ne pensant rien moins qu'à cette histoire, ie n'ay pas pris garde à beaucoup de choses que j'auroy peu observer; mais toutefois il me souvient que comme vne femme fut delivrée de son enfant on vint en nôtre Fort demander fort instamment de la graisse, ou de l'huile, pour la lui faire avaller avant que teter, ni prendre aucune nourriture. De ceci ilz ne savent rendre aucune raison, sinon que c'est vne longue coutume. Surquoy ie conjecture que le diable (qui a toujours emprunté les ceremonies de l'Eglise tant en l'ancienne, qu'en la nouvelle loy) a voulu que son peuple (ainsi j'appelle ceux qui ne croyent point en Dieu & sont hors de la communion des Saints) fust oint comme le peuple de Dieu: laquelle onction il a fait interieure par ce que l'onction spirituelle des Chrétiens est telle.

CHAP.

CHAP. II.

De l'Imposition des Noms.

D O V R l'imposition des noms ilz les donnent par tradition, c'est à dire qu'ils ont des nōs en grande quantité lesquels ilz choisissent & imposent à leurs enfans. Mais le fils aîné volontiers porte le nom de son pere, en adjoutant vn mot diminutif au bout: comme l'aîné de *Memberton* s'appellera *Membertouchis*, quasi Le petit ou le jeune *Memberton*. Quant au puisné il ne porte le nom du pere, ains on lui en impose vn à volonté: & son puisné portera son nom avec vne addition de syllabe: comme le puis-né de *Meberton* s'appelle *Aetandin*, celui qui suit apres s'appelle *Aetandinech*. Ainsi *Memembourré* avoit vn fils nommé *Semcoud*, & son puis-né s'appelloit, *Semcondech*. Ce n'est pastoutefois vne regle d'ajouter cette terminaison *ech*. Car le puis-né de *Panoniac* (duquel est mention en la guerre de *Memberton* contre les Armouchiquois que j'ay décrit entre les Muses de la Nouvelle - France) s'appelloit *Panoniagnés*: de maniere que cette terminaison se fait selon que le nō precedent le desire. Mais ilz ont vne coutume que quand ce frere aîné, ou pere est mort, ilz changent de nom, pour eviter la tristesse que la ressouvenance des decedez leur pourroit-apporter. C'est pourquoy apres

le decés de *Memembourré*, & *Semcoud* (qui sont morts cet hiver dernier) *Semcoud* a quitté le nom de son frere, & n'a point pris celui de son pere, ains s'est fait appeller Paris, par ce qu'il a demeuré à Paris. Et apres la mort de *Panoniac*, *Panoniagués* quitta son nom, & fut appellé *Roland* par l'un des nôtres. Ce que ie trouve estre mal & inconsiderément fait de prophaner ainsi les noms des Chrétiens & les imposer a des infidelles: comme j'ay memoire d'un autre qu'on a appellé Martin. Alexandre le grand (quoy que Payen) ne vouloit point qu'aucun portast son nom qu'il ne s'en rendist digne par la vertu. Et comme vn jour vn soldat portant le nom d'Alexandre fut accusé devant lui d'estre voluptueux & paillard, il lui commanda de quitter ce nom ou de changer sa vie.

Abus de ceux qui imposent les noms des Chrétiens aux infideles.

Bresiliens.

Les Bresiliens (à ce que dit Jean de Leri, lequel j'ayme mieux suivre en ce qu'il a veu qu'un Hespagnol) imposent à leurs enfans les noms des premieres choses qui leur viennent au devant, comme s'il leur vient en imagination vn arc avec sa corde, ils appelleront leur enfant *Ouxapacem*, qui signifie l'arc & la corde. Et ainsi consequemment. Pour le regard de noz Sauvages ils ont aujourd'hui des noms sans signification, lesquels par aventure en leur premiere imposition signifioient quelque chose. Mais comme les langues changent, on en perd la conoissance. De tous les noms de ceux que j'ay conueu ie n'ay appris sinon que *Chkoudun* signifie vne Fruite: & *Oigoudi* no de la riviere dudit *Chkoudun*, qui signifie Voir. Il est bien certain que les

nbs n'ont point esté imposez sans sujet à quelq; chose que ce soit. Car Adam a donné le nom à toute creature vivante selon sa propriété & nature: & consequemment les noms ont esté imposez aux hommes signifiants quelque chose: comme *Adam*, signifie homme, ou qui est fait de terre: *Eve*, signifie mere de tous vivans, *Abel*, pleur: *Cain*, Possession: *Iesus*, Sauveur: *Drable*, Calomniateur: *satan*, Adversaire, &c. Entre les Romains les vns furent appelez *Lucins*, pour avoir esté nais au point du jour: les autres *Cesar*, pource qu'à la naissance du premier de ce nom on coupa le ventre à sa mere: De même *Lentulus*, *Piso*, *Fabius*, *Cicero*, &c. tous noms de soubriquets donnés par quelque accident, ainsi que les noms de noz Sauvages, mais avec vn peu plus de jugement.

Les noms n'ont point esté imposez sans sujet.

soubriquets.

Ainsi noz Roys anciens ont participé à cette façon de noms, comme on peut remarquer en Clodion le chevelu, Charles Martel, le grand, le chauve, le simple; Loys le debonnaire, le gros, hutin; Pepin le bref, Hugues Capet, &c. Mais ces soubriquets ne leur ont esté volontiers donnez qu'apres leurs decés. Et entre le menu peuple cela s'est transferé aux enfans, comme vn Notaire estoit surnommé le Cleré, vn forgeron, marechal, ou serrurier, s'appelloit le Fèvre, ou Fabre ou Faur, &c. A plusieurs on a imposé le nom de leur pais, ou des lieux où ils avoient pris naissance. D'autres ont herité de leurs peres des noms dont on ne sçait aujourd'huy la cause ni l'origine: comme Lescarbot, qui est mon nom de famille. Et toutefois il y a

Lescarbot.

des tres-nobles maisons és païs d'Artois, du Maine, & de la basse Bretagne pres saint Paul de Leon, qui s'appellent de ce nom.

Quant aux noms des Provinces, nous voyõs *Genes. 10* par l'histoire sacrée que les premiers hommes *Psal. 48.* leur ont imposé les leurs. Ce que le psalmiste *vers. 12.* semble blamer quand il dit :

*Ils lairront pour autrui ces biens qu'ils amou-
celent :*

Leurs palais eternels des sepulcres seront,

En diverses maisons leurs terres passeront,

*Et ces lieux que si fiers de leurs noms ils ap-
peleent.*

Mais il parle de ceux qui trop avidement recherchent celà, & pensent estre immortels ici bas. Car certes s'il faut imposer quelques noms aux lieux, places, & provinces, il vaut autant que ce soient les noms de ceux qui les establissent que d'un autre, quand ce ne seroit que pour emouvoir la posterité à bien faire : laquelle mesme reçoit vne tristesse quand elle ne sçait point qui est son auteur & la cause de son bien. Et de cette cupidité ont esté touchez ceux mêmes qui ont haï le monde, & se sont sequestrez de la compagnie des hommes, dont plusieurs ont fait des sectes qu'ils ont appellées de leur nom.



CHAP. III.

De la Nourriture des enfans.

NE Tout-puissant voulant montrer quel est le devoir d'une vraye mere, dit par le Prophete Elaië: *Esai. 49. La femme peut-elle oublier son enfant vers. 15. qu'elle allaite, qu'elle n'ait pitié du fils de son ventre?* Cette pitié que Dieu requiert es meres est de bailler la māmelle à leurs enfans, & ne leur point chāger la nourriture qu'elles leur ont baillé avant la naissance. Mais aujourd'hui la plus part veulent que leurs mammelles servent d'attraits de paillardise. & se voulans donner du bon temps envoient leurs enfans aux champs, là où ilz sont par aventure changés ou donnés à des nourrices vicieuses, desquelles ilz succent avec le lait la corruption & mauvaise nature. Et de là viennent des races fausses, infirmes & degenerātes de la souche dont elles portent le nō. Les femmes Sauvages ont plus d'amour que cela envers leurs petits: car autres qu'elles ne les nourrissent: ce qui est general en toutes les Indes Occidentales. Aussi leurs tetins ne servent-ilz point de flammes d'amour, cōme pardeça, ains en ces terres là l'amour se traite par la flamme que la nature allume en chacun, sans y apporter des artifices soit par le fard, ou les poisons amoureuses, ou autrement. Et de cette façon de nourriture sont loüées les anciennes femmes d'Allemagne par Tacite, *Anciennes Allemandes.*

*Femmes du jour-d'hui.**Sauvages.**Anciennes Allemandes.*

d'autant que chacune nourrissoit ses enfans de ses propres mamelles, & n'eussent voulu qu'une autre qu'elles eust alaité leurs enfans. Or noz Sauvages avec la mamelle leur baillent des viandes desquelles elles vsent, apres les avoir bien machées : & ainsi peu à peu les élevent. Pour ce qui est de l'emmailotement, és pais chauds & voisins des Tropiques ilz n'en ont cure, & les laissent comme à l'abandon. Mais tirant vers le Nort les meres ont vne planche bien vnie, comme la couverture d'une layette, sur laquelle elles mettent l'enfant enveloppé d'une fourrure de Castor, s'il ne fait trop chaud, & lié la dessus avec quelque bende elles le portent sur leur dos les jambes pendantes en bas ; puis retournées en leurs cabanes elles les appuient de cette façon tout droits contre vne pierre, ou autre chose. Et comme pardeça on baille des petits panaches & dorures aux petits enfans, ainsi elles pendent quantité de chapelets, & petits quareaux diversément colorés en la partie supérieure de ladite planche, pour l'ornement des leurs.



CHAP. IV,

De l'amour envers les enfans.

E que nous venons de dire est un trait de vray amour qui fait honte aux femmes Chrétiennes. Mais apres que les enfans sont sevrés, & perpetuellement, ilz les aiment tous, gardans cette loy que la Nature a enté es cœurs de tous animaux (excepté des femmes debauchées) d'en avoir le soin. Et quand il est question de leur demander (ie parle des Souriquois, en la terre desquels nous avons demeuré) de leurs enfans pour les amener & faire voir en France, ilz ne les veulent bailler: que si quelqu'un s'y accorde il lui faut faire des presés, & promettre merveilles. Nous en avons touché quelque chose ci dessus à la fin du dixhuitièmę chap. du liv. 4. Et ainsi ie trouvé qu'on leur fait tort de les appeller barbares, veu que les anciens Romains l'estoient beaucoup plus, qui vendoient le plus souvent leurs enfans, pour avoir moyen de vivre. Or ce qui fait qu'ils aiment leurs enfans plus qu'on ne fait pardeça, c'est qu'ils sont le support des peres en la vieillesse, soit pour les aider à vivre, soit pour les defendre de leurs ennemis: & la nature conserve en eux son droit tout entier pour ce regard. A cause de quoy ce qu'ilz souhaitent le plus c'est d'avoir nombre d'enfans,

*Ci-dessus
liv. 4.
chap. 18.*

*Genes. 1.
vers. 28.*

*Moyè de
sou'ager
les famil
le de
France.*

*Calami-
té de ce
temps.*

pour estre tant plus forts, ainsi qu'és premiers siecles ausquels la virginité estoit chose reprochable, pour ce qu'il y avoit cōmandement de Dieu à l'homme & à la femme de croitre, & multiplier, & remplir la terre. Mais quand elle a esté remplie cet amour s'est merueilleusement refroidi, & les enfans ont commencé d'estre vn fardeau aux peres & meres, lesquels plusieurs ont dédaigné & bien souvêt ont procuré leur mort. Aujourd'hui le chemin est ouvert à la Frâce pour remedier à cela. Car s'il plait à Dieu conduire & feliciter les voyages de la Nouvelle-France, quiconque pardeça se trouvera opprèlé pourra passer là, & y confiner ses jours en repos & sans pauvreté: où si quelqu'un se trouve trop chargé d'enfans il en pourra là envoyer la moitié, & avec vn petit partage ilz seront riches & possederont la terre qui est la plus assurée condition de cette vie. Car nous voyons aujourd'hui de la peine en tous états, même és plus grans lesquels sont souvent traversez d'envies & destitutions: les autres feront cent bonnetades & corvées pour vivre, & ne feront que languir. Mais la terre ne nous trompe jamais si nous la voulons caresser à bon escient. Témoin la fable de celui qui par son testament declara à ses enfans qu'il avoit caché vn tresor en sa vigne &, comme ils eurent bien remué profondement ilz ne trouverent rien, mais au bout de l'an ilz recueillirent si grande quantité de raisins qu'ils ne sçavoient où les mettre. Ainsi par toute l'Ecriture. sainte les promesses que Dieu fait aux patriarches Abraham, Isaac, &

Iacob, & depuis au peuple d'Israël par la bouche de Moÿse, c'est qu'ils posséderont la terre, comme vn heritage certain, qui ne peut perir, & où vn homme ha dequoy sustenter sa famille, se rendre fort, & vivre en innocence: suivant le propos de l'ancien Caton, lequel disoit que les fils des laboureurs ordinairement sont vaillans & robustes, & ne pensent point de mal.

*posseder
la terre
c'est vn
riche he-
ritage.
Plin: liv
18. ch. 5.*

CHAP. V.

De la Religion.



HOMME ayant esté creé à l'image de Dieu, c'est bien raison qu'il reconoisse, serve, adore, louë & benie son createur, & qu'à cela il employe tout son desir, la pensée, la force, & son courage. Mais la nature humaine ayant esté corrompuë par le peché, cette belle lumiere que Dieu lui avoit premierement donnée a tellement esté obscurcie qu'il en est venu a perdre la conoissance de son origine. Et d'autant que Dieu ne se montre point à nous par vne certaine forme visible, comme feroit vn pere, ou vn Roy; se trouvant accablé de pauvreté & infirmité, sans s'arreter à la contempliõ des merveilles de ce Tout-puissant ouvrier, & le rechercher cõme il faut, d'un esprit bas & abeti, miserable il s'est forgé des Dieux à sa fantasie, & n'y a rié devisible

*Origine
de l'ido-
latrie.*

au monde qui n'ait esté deifié en quelque part; voiré même en ce rang ont esté misés encor des choses imaginaires, comme la Vertu, l'Espérance, l'Honneur, la Fortune & mille semblables: item des dieux infernaux, & de maladies, & toutes sortes de pestes, adorant chacun les choses desquelles il avoit crainte. Mais toutefois quoy que Ciceron ait dit, parlant de la nature des dieux, qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale, ne si barbare qui ne soit imbué de quelque opinion d'iceux: si est-ce qu'il s'est trouvé en ces derniers siècles des nations qui n'en ont aucun ressentiment: ce qui est d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles il y en avoit, & a encore des idolatres, comme en Mexique & Virginia. Adjonctons-y encor, si on veut, la Floride. Et neantmoins tout bien considéré, puis que la condition des vns & des autres est déplorable, ie prise davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des creatures sans vie, ni sentinét, car au moins tel qu'il est il ne blasphème point, & ne donne point la gloire de Dieu à vn autre, vivant (de verité) vne vie qui ne s'éloigne gueres de la brutalité: mais celui-la est encore plus brutal qui adore vne chose morte, & y met sa fiance. Et au surplus celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion est beaucoup plus susceptible de la vraye adoration, que l'autre: estant semblable à vn tableau nud, lequel est prest à recevoir telle couleur qu'on luy voudra bailler, Car vn peuple qui a vne fois receu vne mauvaise impression de doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en subroger vne autre. Ce

*Ceux qui
n'adorent
rien sont
plus suscep-
tibles de
la Religio
que les
idolatres.*

qui est bien difficile, tant pour l'opiniatreté des hommes, qui disent, Noz peres ont vécu ainsi: que pour le detourbier que leur donnent ceux qui leur enseignent telle doctrine, & autres, de qui la vie depend de là, lesquels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main: ainsi que ce Demetrius ouvrier en argèterie, duquel est parlé es Actes des Apôtres. C'est pourquoy noz peuples de la Nouvelle-France se rendront faciles à recevoir la doctrine Chrétienne si vne fois la province est serieusement habitée. Car afin de commencer par ceux de *Canada*, Jacques Quartier en sa deuxième relation rapporte ce que j'ay naguères dit, en ces mots, qui ne sont couchez ci dessus au livre second,

*Act. 19.
vers. 24.*

*Jacques
Quartier*

„ Cedit peuple (dit-il) n'a aucune creance de
 „ Dieu qui vaille: Car ilz croyent en vn qu'ils
 „ appellent *Cudoigni*, & disent qu'il parle sou-
 „ vent à eux, & leur dit le temps qu'il doit faire.
 „ Ilz disent que quand il se courrouce à eux, il
 „ leur jette de la terre aux yeux. Ilz croyent au-
 „ si quand ilz trépassent qu'ilz vont es étoiles,
 „ vont en beaux champs verts, pleins de beaux
 „ arbres, fleurs & fruits l'omptueux. Apres qu'ilz
 „ nous eurent donné ces choses à entendre nous
 „ leur avons montré leur erreur, & que leur
 „ *Cudoigni* est vn mauvais esprit qui les abu-
 „ se, & qu'il n'est qu'un Dieu, qui est au ciel,
 „ lequel nous donne tout, & est createur de
 „ toutes choses, & qu'en cetui devons croire
 „ seulement, & qu'il faut estre baptizé ou aller
 „ en enfer. Et leur farent remontrés plusieurs
 „ autres choses de nôtre Foy: Ce que facile-

*Religion
des Sau-
vages de
Canada.*

*Etat des
ames a-
pres le
trepas.*

Peuple
facile à
cōvertir.
*Agoju-
dac' est a
dire mé-
chant.*

„ ment ils ont creu : & appellé leur *Cüdoiagni*,
„ *Agojuda*. Tellement que plusieurs fois ont
„ prié le Capitaine de les baptizer, & y sont
„ venus ledit seigneur (c'est *Donnacona*) *Tai-*
„ *guragni*, *Domagaya*, avec tout le peuple de
„ leur ville pour le cuider estre, mais parce que
„ ne sçavions leur intention & courage, & qu'il
„ n'y avoit qui leur remontrat la Foy, pour
„ lors fut prins excuse vers eux, & dit à *Tai-*
„ *guragni* & *Domagaya* qu'ilz leur fissent en-
„ tendre que nous retournerions vñ autre voya-
„ ge, & apporterions des Prêtres, & du Chré-
„ me, leur donnant à entendre pour excuse
„ que l'on ne peut baptizer sans ledit Chrême.
„ Ce qu'ilz creurent. Et de la promesse que leur
„ fit le Capitaine de retourner furent fort joy-
„ eux, & le remercièrent.

Ci-dessus
liv. 3.
cha. 11.

Le sieur Champlain ayant és dernières an-
nées fait le même voyage que le Capitaine Iac-
ques Quartier, a discouru avec les Sauvages du
jour d'hui, & fait rapport des propos qu'il a tenu
avec certains *Sagamos* d'entre eux touchant leur
croyance des choses spiritueles & celestes : ce
qu'ayant esté touché ci-dessus ie m'empecheray
d'en parler. Quant à noz Souriquois, & autres
leurs voisins, ie ne puis dire sinon qu'ilz sont de-
stituez de route conoissance de Dieu, n'ont au-
cune adoration, & ne font aucun service divin,
vivans en vñe pitoyable ignorance, qui devoit
toucher les cœurs aux Princes & Pasteurs Chré-
tiens qui emploient bien souvent à des choses
frivoles ce qui seroit plus que suffisant pour éta-
blir là maintes colonies qui porteroiēt leur nō,

alétour desquelles s'assembleroient ces pauvres peuples. Je ne di pas qu'ils y aillent en personne: car ilz sont plus nécessaires ici, & chacun n'est pas propre à la mer: mais il y a tant de gens de bonne volonté qui s'employeroient à cela, s'ils en avoient les moyens, que ceux qui le peuvent faire sont du tout inexcusables. Le siècle du jourd'huy est tombé comme en vne astorgie, manquant d'amour & charité Chrétienne, & ne retenant quasi rien de ce feu qui bruloit noz peres soit au temps de noz premiers Rois, soit au siècle des Croisades pour la Terre-sainte: voire si quelqu'un employe sa vie & ce peu qu'il ha à cet œuvre, la pluspart s'en moquent, semblables à la Salemandre, laquelle ne vit point au milieu des flammes, comme quelques vns s'imaginent, mais est d'une nature si froide qu'elle les éteint par sa froideur. Chacun veut courir apres les thresors, & les voudroit enlever sans se donner de la peine, & au bout de cela se donner du bon temps; mais ils y viennent trop tard; & en auroient assez s'ilz croyoient comme il faut en celui qui a dit: *Cherchez premierement le royaume de Dieu, & toutes ces choses vous seront baillées par-dessus.*

Luc. 12.

vers. 13.

Revenons à noz Sauvages, pour la conversion desquels ils nous reste de prier Dieu vouloir ouvrir les moyens de faire vne ample moisson à l'avancement de l'Evangile. Car les nôtres & generallyment tous ces peuples jusques à la Floride inclusivement, sont fort aisés à attirer à la Religion Chrétienne, selon que ie puis con-

jecturer de ceux que ie n'ay point veu, par les discours des histoires, mais ie trouve que la facilité y sera plus grande en ceux des premieres terres comme du Cap Breton jusques à Malebarre, pour ce qu'ilz n'ont aucun vestige de Religion (car ie n'appelle point Religion s'il n'y a quelque latrie, & office divin) ni la culture de la terre (du moins jusques à *Chouakoet*) laquelle est la principale chose qui peut attirer les hommes à croire ce que l'on voudra, d'autant que de la terre vient tout ce qui est necessaire à la vie, apres l'usage general que nous avons des autres elemens. Notre vie a besoin principalement de manger, boire, & estre à couvert. Ces peuples n'ont rien de cela, par maniere de dire, car ce n'est point estre à couvert d'estre toujours vagabond & hebergé souz quatre perches, & avoir vne peau sur le dos: ni n'appelle point manger & vivre, que de manger tout à vn coup & mourir de faim le lendemain, sans pourvoir à l'avenir. Qui donnera donc à ces peuples du pain, & le vêtement, celui-la sera leur Dieu, ilz croiront tout ce qu'il dira. Ainsi

Genes. 28 le Patriarche Iacob promettoit de servir Dieu
vers. 20. s'il lui bailloit du pain à manger & du vêtemēt
 pour se couvrir. Dieu n'a point de nom: car

Greg.
Naz. 12. tout ce que nous sçaurions dire ne le pour-
en l'orai. roit comprendre. Mais nous l'appellons Dieu,
du soin pour ce qu'il donne. Et l'homme en donnant
des pau- peut estre appellé Dieu par ressemblance. *Fay*
ures. (dit Saint & Gregoite de Nazianze) que tu sois
 Dieu envers le calamiteux en imitant la misericorde
 de Dieu. Car l'homme n'a rien de si divin en soy que

le bien fait. Les payens ont reconeu ceci, & entre autres Pline quant il a dit que c'est grand signe de divinité à vn homme mortel d'aider & soulager vn autre mortel. Ces peuples donc ressentās les fruits de l'usage des métiers & culture de la terre, croiront tout ce qui leur sera annoncé, *in auditu auris*, à la premiere voix qui leur frappera aux aureilles. Et de ceci j'ay des témoignages certains, pour ce que ie les ay reconeu tout disposés à cela par la cōmunication qu'ils avoiet avec nous: & y en a qui sont Chrétiens de volonté & en font les actions telles qu'ilz peuvent, encores qu'ils ne soient baptizés: entre lesquels ie nommeray *Chkondun* Capitaine (aliās *Sagamos*) de la riviere de Saint-Iean mentionné au commencement de cet œuvre, lequel ne mange point vn morceau qu'il ne leve les yeux au ciel, & ne face le signe de la Croix, pour ce qu'il nous a veu faire ainsi: mêmes à noz prieres il se mettoit à genoux comme nous: & pource qu'il a veu vne grande Croix plantée près de nôtre Fort, il en a fait autant chez lui, & en toutes ses cabannes: & en porte vne devant sa poitrine, disant qu'il n'est plus Sauvage, & reconoissant bien qu'ilz sont bêtes (ainsi dit-il en son langage) mais qu'il est comme nous, desirant estre instruit. Ce que ie di de cetui-ci ie le puis affermer préque de tous les autres: & quand il seroit seul, il est capable, estant instruit, d'attirer tout le reste.

Plin. liv.
2. tha. 7.

Ci dessus
liv. 1.
chap. 3.

Les Armouchiquois sont vn grand peuple lesquels aussi n'ont aucune adoration: & estans arctez, par ce qu'ilz cultivent la terre, on les

Ci-dessus
liv. 4.
chap. 9.
16.

Religion
de ceux
de Virgi-
nia.

peut aisément congreger, & exhorter à ce qui est de leur salut. Ilz sont vicieux & sanguinaires ainsi que nous avons veu ci-dessus: mais cette insolence vient de ce qu'ilz se sentent forts, à cause de leur multitude, & pour-ce qu'ilz sont plus à l'aise que les autres recueillans des fruits de la terre. Leur pais n'est pas encores bien reconeu, mais en ce peu que nous en avons découvert i'y trouve de la conformité avec ceux de la Virginie, hors-mis en la superstition & erreur en ce qui regarde nôtre sujet, d'autant que les Virginiés commencent à avoir quelque opinion de chose superieure en la Nature, qui gouverne ce monde ici. Ilz croyent plusieurs Dieux (ce dit vn historien Anglois qui y a demeuré) lesquels ils appellent *Montóac*: mais de diverses sortes & degrez. Vn seul est principal & grand, qui a toujours esté, lequel voulât faire le monde fit premierement d'autres Dieux pour estre moyens & instrumens desquels il se peut servir à la creation & au gouvernement. Puis apres, le soleil, & la lune, & les étoiles comme demi-dieux, & instrumens de l'autre ordre principal. Ilz tiennent que la femme fut premierement faite, laquelle par conjonction d'un des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croyent l'immortalité de l'ame, & qu'apres la mort les gens de bien sont en repos, & les mechans en peine. Or les mechans sont leurs ennemis, & eux les gens de bien: de sorte qu'à leur opinion ilz sont tous apres la mort bien à leur aise, & principalement quand ils ont bien defendu leur pais & bien tué de leurs ennemis: Et

pouce qui est de la Resurrection des corps, encore y a il quelques nations pardela qui en ont de l'ombrage. Car les Virginiens font des contes de certains hommes resuscitez, qui disent choses étranges: comme d'un méchant, lequel apres sa mort avoit esté pres l'entrée de *Ropogassa* (qui fut leur enfer) mais un Dieu le sauva & lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ses amis ce qu'ilz devoient faire pour ne point venir en ce miserable tourment. Item en l'année que les Anglois estoient là avint à soixante deux lieues (ce disoient les Virginiens) qu'un corps fut deterré, comme le premier, & remontra qu'estant mort en la fosse, son ame estoit en vie, & avoit voyagé fort loin par un chemin long & large aux deux cotez duquel croissoient des arbres fort beaux & plaisans, portans fruits les plus rares qu'on sçauroit voir: & qu'à la fin il vint à de fort belles maisons, pres desquelles il trouva son pere qui estoit mort, lequel lui fit exprés commandement de revenir & declarer à ses amis le bien qu'il falloit qu'ilz fissent pour jouir des delices de ce lieu: & qu'apres son message faict il s'en retourna. L'Histoire generale des Indes Occidentales rapporte qu'avant la venue des Hespagnols au Perou, ceux de *Cusco*, & des environs, croyoient semblablement la resurrection des corps. Car voyans que les Hespagnols, d'une avarice maudite, ouvrant les sepulchres pour avoir l'or & les richesses qui estoient dedans, jettoient les ossemens des morts ça & là, ilz les prioient de ne les écarter ainsi, afin que cela ne

*Contes
fabuleux
de la re-
surrectio.*

*Hist. gen.
des Indes
liv. 4. ch.*

124.

les empechast de ressusciter: qui est vne croyance plus parfaite que celle des Sadduceens, & des Grecs, lesquels l'Évangile, & les Actes des Apôtres nous témoignent s'estre mocqué de la resurreccion, comme fait aussi préque toute l'antiquité Payenne.

Attendant cette resurreccion quelques vns de nos Occidentaux ont estimé que les ames des bons alloient au ciel, & celles des méchâs en vne grande fosse ou trou qu'ils pént estre bié loin au Couchât, qu'ils appellét *Popogusso*, pour y bruler toujours, & telle est la croyance des Virginiens: les autres (côme les Bresiliens) que les méchâs s'en vont apres la mort avec *Signan*, qui est le mauvais esprit qui les tourméte: mais pour le regard des bons, qu'ils alloient derriere les montagnes danser, & faire bône chere avec leurs peres. Plusieurs des anciens Chrétiens fondés sur certains passages d'Esdras, de saint Paul, & autres, ont estimé qu'apres la moit nos ames estoient sequestrées en des lieux souz-terrains, comme au sein d'Abraham, attendans le jugement de Dieu: & là Origene a pensé qu'elles sont comme en vne école d'ames & lieu d'education, où elles apprennent les causes & raisons des choses qu'elles ont veu en terre, & par ratiocination font des jugemens des conseqences du passé, & des choses à venir. Mais telles opinions ont esté rejettées par la resolution des Docteurs de Sorbonne au temps du Roy Philippe le Bel, & depuis par le Concile de Florence. Que si les Chrétiens mêmes en ont esté là, c'est beaucoup à ces pauvres Sauvages d'estre en-

4. Esd. 7
vers. 31.

32. S. P.

aux

Heb. ch.

II. à la

fin.

Orig. liv.

2. Des

princi-

pes.

trés en ces opinions que nous avons rapportées d'eux.

Quant à ce qui est de l'adoration de leurs Dieux, de tous ceux qui sont hors de la domination Hespagnole ie ne trouve sinon les Virginiens qui facét quelque service divin (si ce n'est qu'on y vueille aussi comprétre ce que font les Floridiens, que nous dirons ci-apres) Ilz representent donc leurs Dieux en forme d'homme, lesquels ils appellent *Kewasôvuock*. Vn seul est nommé *Kewuas*. Ilz les placent en maisons & temples faits à leur mode qu'ilz nomment *Machicómuch*, auxquels ilz font leurs prieres, chants & offrandes à ces Dieux. Et puis que nous parlôs des infideles, ie prise davantage les vieux Romains, lesquels ont esté plus de cent septante ans sans aucuns simulacres de Dieux, ce dit Sainct Augustin, ayant sagement esté defendu par Numa Pôpilius d'en faire aucun, pource que telle chose stolide & insensible les faisoit mépriser, & de ce mépris venoit que le peuple perdoit toute crainte, n'estant rien si beau que de les adorer en esprit, puis qu'ils sont esprits. Et de verité Pline disoit qu'il n'y a chose qui demontre plus l'imbecillité du sens humain, que de vouloir assigner quelque image ou effigie à Dieu. Car en quelque part que Dieu se môtre il est tout de sens, de veüe, d'ouïe, d'ame, d'entendement; & finalement il est tout de soy-même, sans user d'aucun organe. Les anciés Allemás instruits en cette doctrine, nô seulemêt n'admettoïét point de simulacres de leurs Dieux (ce dit Tacite) mais aussi ne vouloient point qu'ilz fussent depeints contre les parois, ni représentés en aucune forme hu-

S. Aug.
4. de la
cité de
Dieu ch.

31.

Plin liv.
2. ch. 7.

maine, estimans cela trop déroger à la grandeur de la puissance celeste. On peut dire entre nous que les figures & representations sont les livres des ignorans. Mais laissant les disputes à part, il seroit bien-seant que chacun fut sage & bien instruit, & qu'il n'y eust point d'ignorans.

Noz Sauvages Souriquois & Armouchiquois ont l'industrie de la peinture & sculpture, & font des images des bêtes, oiseaux, hommes, en pierres & en bois aussi ioliment que des bōs ouvriers de deça, & toutefois ilz ne s'en servent point pour adoration, ains seulement pour le contentement de la veüe, & pour l'usage de quelques outils privez, comme de calumets à petuner. Et en cela (comme j'ay dit au commencement) quoy qu'ils soient sans cult divin, ie les prise davantage que les Virginiens, & toutes autres sortes de gens qui plus bêtes que les bêtes adorent & reverent des choses insensibles.

Floridiës

Le Capitaine Laudonniere en son histoire de la Floride dit que ceux de ce pais là n'ont connoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, sinon que ce qu'il leur apparoit, comme le soleil & la lune; ausquels toutefois ie ne trouve point par toute ladite histoire qu'ils facent aucune adoration, fors que quand ilz vont à la guerre le *Paracoussi* fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenüe, il lui en rend la louange, avec chansons en son honneur, comme j'ay plus particulierement dit ci-dessus. Et toutefois le sieur de Belle forest écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met en avant, qu'ilz feroient des sacrifices sanglans tels que les Mexicains

Livre 1.
chap. 10.

s'assemblans en vne campagne, & y dressans leurs loges, là où apres plusieurs danses & ceremonies ilz levent en l'air & offrent au soleil celui sur qui le sort est tombé d'estre destiné pour estre sacrifié. Que s'il est hardi en cet endroit, il ne l'est pas moins quand il en dit autant des peuples de *Canada*, lesquels il fait sacrificateurs de corps humains, encores qu'ilz n'y aient jamais pensé. Car si le Capitaine Jacques Quartier a veu des têtes de leurs ennemis conroyées, étenduës sur des pieces de bois, il ne s'ensuit qu'ils ayent esté sacrifiés: mais c'est leur coustume, ainsi qu'aux anciens Gaulois, d'en faire ainsi, c'est à dire d'enlever toutes les têtes d'ennemis qu'ils auront peu tuer, & les pendre en, ou dehors leurs cabines pour trophées. Ce qui est coustumier par toutes les Indes Occidentales.

Pour revenir à noz Floridiens, si quelqu'un veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ilz font au soleil, ie ne l'empêche. Car es vieux siecles de l'age d'or lors que l'ignorance se mit parmi les hommes, plusieurs considerans les admirables effects du soleil & de la lune desquels Dieu se sert pour le gouvernement des choses d'ici bas, ilz leur attribuerent la reverence deuë au Createur, & cette façon de reverence Iob nous l'explique quand il dit: *Si j'ay regardé le soleil en sa splendeur, & la lune cheminant claire: Et si mon cœur a esté seduit en secret, & ma main a baisé ma bouche: Ce qui est vne iniquité toute ingée, car i'eusse renié le grand Dieu d'en haut.* Quant au baise-main c'est vne façon de reverence qui

*Ci-dessus**liv. 3.**ch. 12,**Iob. 31.**vers. 26.**27.*

Voy Pline liv. 28. chap. 2. se garde encore aux hommages. Ne pouvans toucher au soleil ils étendoient la main vers lui, puis la baisoient: ou touchoient son idole, apres baisoient la main qui avoit touché. Et en cette idolatrie est quelquefois tombé le peuple d'Israël

Ezech. 8 comme nous voyons en Ezechiel.

vers. 16. Bresiliens. Au regard des Bresiliens, ietrouve par le discours de leã de Leri (lequel i'ayme mieux suivre qu'un autheur Hespagnol en ce qu'il aura veu) que non seulement ilz sont semblables aux nôtres, sans aucune forme de Religion, ni conoissance de Dieu, mais qu'ilz sont tellement aveuglés & endurcis en leur anthropophagie, qu'ilz semblent n'estre nullemét susceptibles de la doctrine Chrétienne. Aussi sont ils visiblement tourmentez & battus du diable (qu'ils appellét *Signan*) & avec telle rigueur, que quand ilz le voyent venir tantot en guise de bête, tãtot d'oiseau, ou de quelque forme étrange, ilz sont cõme au desespoir. Ce qui n'est point à l'endroit des autres Sauvages plus en deçã vers la Terre-neuve, du moins avec telle rigueur. Car Jacques Quartier rapporte qu'il leur jette de la terre aux yeux, & l'appellét *Cudoisagni*: & là où nous étions (où il l'appelle *Aoutem*) i'ay quelquefois entendu qu'il a égratigné *Membertou* en qualité de devin du pais. Quand on remontre aux Bresiliens qu'il faut croire en Dieu, ils en sont bien d'avis, mais incontinent ils oublient leur leçon, & retournent à leur vomissement qui est vne brutalité étrange, de ne vouloir au moins se redimer de la vexation du diable par la Religion: Ce qui les rend inexcusables, mêmes qu'ils ont quel-

ques restes de la memoire du deluge, & de l'Evangile (si tant est que leur rapport soit veritable) Car ilz font mention en leurs chansons que les eaux s'estans vne fois débordées couvrirent toute la terre, & furent tous les hommes noyés, exceptez leurs grandz peres, qui se sauverent sur les plus hauts arbres de leur país. Et de ce deluge ont aussi quelque traditive d'autres Sauvages que j'ay mentionné ailleurs. Quant à ce qui est de l'Evangile, ledit de Leri dit qu'ayant vne fois trouvé l'occasion de leur remonter l'origine du monde, & comme il faut croire en Dieu, & leur miserable condition, ilz l'ecoutèrent avec grande attention, demeurans tous étonnez de ce qu'ils avoient ouï: & que là dessus vn vieillard prenant la parole, dit, Qu'à la verité il leur avoit recité de grandes merveilles, qui lui faisoient rememorer ce que plusieurs fois ils avoient entendu de leurs grandz peres, que dés fort long temps vn *Mair* (c'est à dire vn étranger vêtu & barbu comme les François) avoit esté là les pensant renger à l'obeissance du Dieu qu'il leur annonçoit, & leur avoit tenu le même langage: mais qu'ilz ne le voulurent point croire. Et partant y en vint vn autre, qui en signe de malediction leur bailla les armes dont depuis se sont tuez l'un l'autre: & de quitter cette façon de vivre il n'y avoit apparence, pour ce que toutes les nations à eux voisines se moqueroient d'eux.

*Ci-dessus
liv. 1.
chap. 3.*

*Que les
Bresiliens
ont au-
trefois
ouï la pa-
role de
Dieu.*

Or, noz Souriquois, Canadiens, & leurs voisins, voire encore les Virginiens & Floridiens ne sont pas tant endurcis en leur mauvaise

vie, & recevront fort facilement la doctrine Chrétienne quand il plaira à Dieu susciter ceux qui le peuvent à les secourir. Aussi ne sont ilz point visiblement tourmentez, battus, déchirez du diable comme ce barbare peuple du Brésil, qui est vne malédiction étrange à eux particuliere plus qu'aux autres nations de delà. Ce qui me fait croire que la trompette des Apôtres pourroit avoir esté jusques là, suivant la parole du vieillard susdit, à laquelle ayans bouché l'oreille ils en portent vne punition particuliere non commune aux autres, qui par aventure n'ont jamais ouï la parole de Dieu depuis le Deluge, duquel toutes ces nations en plus de trois milles lieës de terre ont vne obscure conoissance qui leur a esté donnée par tradition de pere en fils.

CHAP. VI.

Des Devins & Maitres des ceremonies entre les Indiens.



LE ne veux appeller (comme quelques vns ont fait) du nom de Prêtres ceux qui font les ceremonies & invocations de démons entre les Indiens Occidentaux, sinon entant qu'ils ont l'usage des sacrifices & dons qu'ils offrent à leurs Dieux, daurant que (comme dit l'Apôtre) tout Prêtre, ou Pontife, est ordonné pour

offrir dons & sacrifices: tels qu'estoient ceux de Mexique (dont le plus grand estoit appellé *Papas*) lesquels encensoiēt à leurs idoles, la principale desquelles estoit celle du Dieu qu'ilz nōmoient *Vitzilipuztli*, comme ainsi soit neantmoins que le nom general de celui qu'ilz tenoient pour supreme Seigneur & autheur de toutes choses fust *Virasocha*, auquel ils bailloiet des qualités excellentes, l'appellans *Pachacamas*, qui est Createur du ciel & de la terre; & *Vsapiu*, qui est admirable, & autres noms semblables. Ils avoient aussi des sacrifices d'hommes, comme encore ceux du Perou, lesquels ilz sacrifioient en grand nombre, ainsi qu'en discourt amplement Ioseph Acoſta. Ceux là donc peuvent estre appelez Prêtres, ou Sacrificateurs; mais pour le regard de ceux de la Virginie & de la Floride, ie ne voy point quels sacrifices ilz font, & par ainsi ie les qualifieray Devins, ou Maitres des ceremonies de leur religion, lesquels en la Floride ie trouve appelez *Iarvars*, & *Joanas*: en Virginia: *Vuiroances*: au Bresil *Caraiibes* & entre les nôtres (ie veux dire les Souriquois) *Nonmoins*. Laudoniere parlant de la Floride: „ Ils ont (dit-il) leurs Prêtres, ausquels ilz croyēt „ fort, pour autant qu'ilz sont grans magiciens, „ grans devins & invocateurs de diables. Ces „ Prêtres leur servent de Medecins & Chirur- „ giens & portent toujours avec eux vn plein „ sac d'herbes & de drogues pour medeciner „ les malades, qui sont la pluspart de veroles: car „ ils aiment fort les femmes & filles, qu'ils ap- „ pellent filles du soleil. S'il y a quelque chose à „

*Ioseph
Acoſta
liv. 5. ch.
20 & 21.*

„ traiter le Roy appelle les *Tarvars*, & les plus
 „ anciés, & leur demâde leur avis. Voyez au sur-
 plus ce que j'ay écrit ci-dessus au sixième chapi-
 tre du premier livre. Pour ceux de la Virginie ilz
 ne sont pas moins matois que ceux de la Floride,
 & se donnent credit, & font respecter par des
 traits de Religiõ tels que nous avons dit au der-
 nier chapitre, parlans de quelques morts resus-
 citez. C'est par ce moyen & souz pretexte de
 Religion que les *Inguas* se redirent jadis les plus
 grans Princes de l'Amérique. Et de cette ruse
 ont aussi vsé ceux de deçà qui ont voulu emba-
 bouïner le peuple, comme Numa Pompilius,
 Lyfander, Sertorius, & autres plus recens, fai-
 sans (ce dit Plutarque) comme les jôieurs de
 tragedies, lesquels voulans représenter des cho-
 ses qui passent les forces humaines, ont recours
 à la puissance superieure des Dieux.

Les *Autmoins* de la dernière terre des Indes
 qui est la plus proche de nous, ne sont point si
 lourdauts qu'ilz n'en sachent bien faire à croire
 au menu peuple. Car avec leurs impostures, ils
 vivent, & se rendent necessaires, faisans la Me-
 decine & Chirurgie aussi bien que les Floridiens.
 Pour exemple soit *Membertou* grand *sagamos*,
 S'il y a quelqu'un de malade on l'envoye que-
 rir, il fait des invocations à son démon, il souf-
 fle la partie dolente, il y fait des incisions, en
 succe le mauvais sang: Si c'est vne playe il la gue-
 rit par ce même moyen, en appliquant vne
 roüelle de genitoires de Castor. Bref on lui fait
 quelque present de chasse, ou de peaux. S'il est
 question d'avoir nouvelles des choses absentes,

Acosta
liv. 6. ch.
 19.

Medecins
 & *Chi-*
rurgiens
Sauva-
ges.

apres avoir interrogé son dæmon il rend ses oracles ordinairement douteux , & bien-souvent faux , mais aussi quelquefois veritables : comme quand on lui demanda si *Panoniac* estoit mort , il dit que s'il ne retournoit dans quinze jours il ne le falloit plus attendre , & que les *Armouchiquois* l'auroient tué. Et pour avoir cette réponse il lui fallut faire quelque present. Car entre les Grecs il y a vn proverbe trivial qui porte que sans argent les oracles de *Phæbus* sôt muets. Le même rendit vn oracle veritable de nôtre venuë au sieur du Pont lors qu'il partit du Port Royal pour retourner en France , voyant que le quinzième de Juillet estoit passé sans avoir aucunes nouvelles. Car il soutint & afferma qu'il y viendroit vn navire , & que son diable lui avoit dit. Item quand les Sauvages ont faim ilz consultent l'oracle de *Membertou* , & il leur dit , Allés en tel endroit , & vous trouverez de la chasse. Il arrive quelquefois qu'ils en trouvent & quelquefois non. S'il arrive que non, l'excuse est que l'animal est errant , & a changé de place : mais aussi, bien souvent ils en trouvent, & c'est ce qui les fait croire que ce diable est vn Dieu , & n'en sçavent point d'autre , auquel neantmoins ilz ne rendent aucun service , ni adoration en religion formée.

Lors que ces *Soutmoins* font leurs chima- *Comme*
grées ilz plantent vn baton dans vne fosse au- *les Sout*
quel ils attachent vne corde , & mettans la tête *moins in-*
dans cette fosse ilz font des invocations ou con- *voquent*
jurations en langage inconeu des autres qui *le diable.*
sont alentour , & ceci avec des battemens &

criaillemés jusques à en suer d'ahan. Toutesfois je n'ay pas ouï qu'ils écument par la bouche comme font les Turcs. Quand le diable est venu, ce maitre *Soumouin* fait à croite qu'il le tient attaché avec sa corde, & tient ferme alencontre de lui, le forçant de lui rendre responce avant que le lâcher. Par ceci se reconoit la ruse de cet ennemi de Nature, qui amuse ainsi ces creatures miserables: & quant & quant son orgueil, de vouloir que ceux qui l'invoquent lui fassent plus de submission que n'ont jamais fait les saints Patriarches & Prophetes à Dieu, lesquels ont seulement prié la face en terre. Même i'ay quelque fois ouï dire que ce maitre diable en ce conflict égratinoit *Memberton*. Et de ceci me suis souvenu lisant en l'histoire de Pline, chose semblable, que ce maitre singe égratigne & bat ses sacrificateurs negligens en leur office.

*Plin. liv.
2. chap. 2.*

Cela fait il se met à chanter quelque chose (à mon advis) à la louange du diable, qui leur a indiqué de la chasse: & les autres Sauvages qui sont là répondent faisant quelque accord de musique entre eux. Puis ilz dansent à leur mode, comme nous dirons ci-apres, avec chansons que ie n'enten point, ni ceux des notres qui entendoient le mieux leur langue. Mais vn jour m'allant promener en noz prairies le long de la riviere, ie m'aproyay de la cabanne de *Memberton*, & mis sur mes tablettes vne parcelle de ce que j'entendis, qui y est encore éerit en ces termes, *Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé*, ce qu'ilz repeterent par plusieurs fois. Le chant

*Chansons
à la lou-
ange du
diable.*

est sur mesdites tablettes en ces notes, *Re fa sol sol re sol sol fa fa re re sol sol fa fa* Vne chanson finie ilz firent tous vne grande exclamation, disans Hé é é é. Puis recommencerent vne autre chanson, disans: *Egrigna hau egrigna hé he hu hu ho ho ho egrigna hau hau han*. Le chant de ceci estoit, *Fa fa fa sol sol fa fa re re sol sol fa fa fa re fa fa sol sol fa*. Ayans fait l'exclamation accoustumée ils en commencerent vne autre, qui chantoit: *Tameja alleluya tameja douveni hau hau hé hé*. Le chât en étoit, *sol sol sol fa fa re re re fa fa sol fa sol fa fa re re*. J'écoutay attentivement ce mot *alleluya* repeté par plusieurs fois, & ne sceu jamais comprendre autre chose. C'est ce qui me fait penser que ces chansons sont à la louange du diable, si toutefois ce mot signifie envers eux ce qu'il signifie en Hebreu, qui est Louez le Seigneur. Toutes les autres nations de ce pais là en font de même: mais personne n'a particularisé leurs chansons sinon Jean de Leri lequel dit que les Bresiliens en leurs sabats font aussi de bôs accords. Et se trouvat vn jour en telle fête, il rapporte qu'ilz disoient *Hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette note, *Fa fa sol fa fa sol sol sol sol sol*. Et cela fait s'écrioient d'une façon, & hurtlement epouventable l'espace d'un quart d'heure, & sautoient les femmes en l'air avec violence jusques à en ecumer par la bouche: puis recōmencerent la musique, disans: *Hen heüraire heür heüraire heür heür ouech*. La note est, *Fa mi re sol sol sol fa mi re mi re mi re*. Cet autheur dit qu'en cette chansō ils avoiet regretté leurs peres decedez, lesquels estoient si vaillās, & toutefois qu'ilz s'e-

stoient consolés en ce qu'après leur mort ils s'asseuroient de les aller trouver derrière les hautes montagnes, où ilz danseroient & se rejouïroient avec eux. Semblablement qu'à toute outrance ils avoient menacé les *Ouetacas* leurs ennemis d'estre bien-tot pris & mangés par eux, ainsi que leur avoient promis leurs *Caribes*: & qu'ils avoient aussi fait mention du deluge dont nous avons parlé au chapitre précédent. Je laisse à ceux qui écrivent de la démonomanie à philosopher là dessus. Mais il faut dire de plus que tandis que nos Sauvages chatét en la façon que dessus, il y en a d'autres qui ne font autre chose que dire *Hé*, ou *Het* (comme vn homme qui fend du bois) avec vn mouvement de bras: & dansent en rond sans se tenir l'un l'autre, ni bouger d'une place, frappans des piez contre terre, qui est la forme de leurs danses, semblables à celles que ledit de Leri rapporte de ceux du Brésil, qui sont à plus de quinze cens lieuës de là. Après quoy les nôtres font vn feu, & sautent par dessus comme les anciens Cananeens, Hammonites, & quelquefois les Israélites; mais ilz ne font point si detestables, car ilz ne sacrifient point leurs enfans au diable par le feu. Avec tout ceci ilz mettent vne demie perche hors le faiste de la cabanne où ilz sont, au bout de laquelle il y a quelques *Matachiaz*, ou autre chose attachée, que le diable emporte. C'est ainsi que j'en ay ouï discourir.

On peut ici considerer vne mauvaise façon de sauter par dessus le feu, & de passer les enfans par la flamme es feux de la saint Ieã qui dure en-

*Danses
des Sauvages.*

Levit. 20

vers. 23.

Deuter.

22, vers.

31. & 18.

vers. 10.

& 4. des

Rois 17.

vers. 17.

31. psal.

105.

core aujourd'hui entre nous, & devoit estre reformée. Car cela vient des abominations anciennes que Dieu a tant haï, desquelles parle Theodoret en cette façon: *J'ay veu dit-il, en quelques villes allumer des buchers vne fois l'an, & sauter par dessus non seulement les enfans, mais aussi les hommes & les meres porter les enfans par dessus la flâme. Ce qui leur sembloit estre cōme vne expiation & purgation. Et ce (à mon avis) a esté le peché d'Achaz. Ces façons de faire ont esté defendues par vn ancien Concile tenu en Pera de Constantinople. Surquoy Balsamon remarque que le vingt-troisième du mois de Juin (qui est la veille de saint Jean) ès rives de mer & en des maisons on s'assembloit hommes & femmes, & habilloit-on la fille ainée en esponsée, & apres bonne chere & bien beu, on faisoit des dâses, des exclamations, & des feuz toute la nuit, sur lesquels ilz sautoient, & faisoient des prognostications de bon-heur & mal-heur. Ces feuz ont esté continuez entre nous sur vn meilleur sujet, mais il faut ôter l'abus.*

Or comme le diable a toujours voulu faire le singe, & avoir vn service cōme celui qu'on red à Dieu, aussi a il voulu que ses officiers eussent les marques de leur métier pour mieux decevoir les simples. Et de fait *Mébertou*, duquel nous avōs parlé, cōme vn sçavant *Noutmoin*, porte pendue à sō colla marque de ceste professiō, qui est vne bourse en triangle couverte de leur broderie, c'est à dire de *Matachiaz*, dans laquelle il y a ie ne sçay quoy gros cōme vne noisette, qu'il dit estre son dæmō appellé *Noutem*, lequel ceux de *Canada* nōment *Cudouagni*, ainsi que dit Iacque

Theod.
sur le ch.
16. du 4.
des Rois.

Can. 65.
Synod. 6.
in Trullo.

Le diable
veut estre
servi
comme
Dieu.

Quartier. Je ne veux point mêler les choses sacrées avec les prophanes, mais suiuant ce que j'ay dit que le diable fait le singe, ceci me fait souvenir du Rational, ou Pectoral du jugement que le souverain Pontife portoit au devant de soy en l'ancienne loy, sur lequel Moysé avoit

Vrim & Tummim.

mis *Vrim & Tummim*. Or ces *Vrim & Tummim* Rabbi David dit qu'on ne sçait que c'est, & sçable que c'estoient des pierres. Rabbi Selomoh dit que c'estoit le nom de Dieu יהוה nom ineffable, qu'il mettoit dans le replis du Pectoral, par le quel il faisoit reluire sa parole, Iosephe estime que c'estoient douze pierres precieuses.

Vie des Pasteurs Successio de Pre-trise.

Doctrines & verité: Ce qui est notable pour les Evêques & grans Pasteurs, desquelz la vie, les mœurs, & la parole ne doit estre qu'une perpetuelle doctrine qui enseigne le peuple à bien vivre: & vne verité immuable, qui ne flatte point, qui ne redoute rien, & qui d'un éclat semblable au son de la trompette annonce purement la parole de Dieu.

Et comme le sacerdoce estoit successif, non seulement en la maison d'Aaron, mais aussi en la famille du grand Pontife de Memphis, de qui la charge estoit affectée à son fils ainé apres lui, ainsi que dit Thyamis en l'Histoire Ethiopique d'Heliodore: De même, parmi ces gens ici ce métier est successif, & par vne traditive en enseignent le secret à leurs fils ainés. Car l'ainé de *Memberton* (auquel par mocquerie on a imposé nom Iuda, dequoy ils s'est fâché ayant entendu que c'est un mauvais nom) nous disoit qu'apres

qu'après son pere il seroit *Soutmoin* au quartier; ce qui est peu de chose : car chacun *Sagammos* ha son *Soutmoin*, si lui-même ne l'est. Mais encore sont-ils ambitieux de cela pour le profit qui en revient.

Les Bresiliens ont leurs *Caraïbes*, lesquels vont & viennent par les villages, faisans à croire au peuple qu'ils ont communication avec les esprits, moyennant quoy ils peuvent non seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi que d'eux depend l'abondance ou sterilité de la terre. Ils ont ordinairement en main certaine façon de sonnettes qu'ils appellent *Maracas*, faites d'un fruit d'arbre gros comme un œuf d'autruche, lequel ilz creusent ainsi qu'on fait ici les calebasses des pelerins de saint Jacques, & les ayans remplis de petites pierres, ilz les font sonner en maniere de vessie de pourceau, en leurs solennitez : & allans par les villages engeollent le monde, disans que leur démon est là dedans. Ces *Maracas* bien parez de belles plumes, ilz fichent en terre le baton qui passe à travers, & les arrentent tout du long & au milieu des maisons, commadans qu'on leur donne à boire & à manger. De façon que ces affronteurs faisans à croire aux autres idiots (comme jadis les sacrificateurs de Bel, desquels est fait mention en l'histoire de Daniel) que ces fruits mangent & boivent la nuit, chaque chef d'hôtel adjoutant foy à cela, ne fait faute de mettre auprès de ces *Maracas* farine, chair, poisson, & bruvage, lequel service ilz continuent par quinze jours ou trois semaines : & durant

*Imposture
des Caraïbes.*

ce temps sont si fots que de se persuader qu'en sonnans de ces *Maracas*, quelque esprit parle à eux, & leur attribuent de la divinité. De sorte que ce seroit grand forfait de prendre les viandes qu'on presente devant ces belles sonnettes, desquelles viandes ces reverens *Caraiibes* s'engraissent joyeusement. Ainsi souz des faux pretexts le monde est abusé de toutes parts.

CHAP. VII.

Du Langage.

LEs effects de la confusion de Babel sont parvenus jusques à ces peuples desquels nous parlons aussi bien qu'au monde deça. Car ie voy que les Patagons parlent autrement que ceux du Bresil, & ceux-ci autrement que les Perouïans, & les Perouïans sont distinguez des Mexiquains: les iles semblablement ont leur langue à part: en la Floride on ne parle point côme en Virginia: noz Souriquois & Etechemins n'entendent point les Armouchiquois: ni ceux-ci les Iroquois: bref chacun peuple est divisé par le langage: Voire en vne même province il y a langage different, nō plus ne moins qu'és Gaalles le Flamen, le bas Bretō, le Gascon, le Basque, nes'accordent point. Car l'auteur de l'histoire de la Virginie dit que là chacun *Vviroan*, ou seigneur, ha sō langage particulier. Pour exemple soit, que le chef, ou Ca-

pitaine de quelque quanton (que nos Historiens Jacques Quartier & Laudonniere qualifient Roy) s'appelle en Canada *Agohanna*, parmi les Souriquois *Sagamos*, en la Virginie *Viroan*, en la Floride *Paraousti*, és isles de Cuba *Cacique*, les Rois du Perou *Inguas*, &c. I'ay laissé les Armouchiquois & autres que ie ne sçay pas, Quant aux Bresiliens ilz n'ont point de Rois, mais le vieillars, qu'ils appellent *Peoreroupi chech*, à-cause de l'experience du passé, sont ceux qui gouvernement, exhortent, & ordonnent de tout. Les langues memes se changent, comme nous voyós que pardeça nous n'avons plus la langue des anciens Gaullois, ni celle qui estoit au teps de Charlemagne (du moins elle est fort diverse) les Italiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement és orées maritimes, ni les Iuifs l'ancien Hebreü. Ainsi Jacques Quartier nous a laissé comme vn dictionnaire du langage de Canada, auquel noz François qui y hantent aujourd'huy n'entendent rien. & pour ce ie ne l'ay voulu inserer ici: seulement i'y ay trouvé *Caraconi*, pour dire Pain; & aujourd'hui on dit *Caracona*, ce que l'estime estre vn mot Basque. Pour le contentement de quelques vns ie mettray ici quelques nombres de l'ancien & nouveau langage de Canada.

	Ancien		Nouveau
1	<i>Segada</i>	1	<i>Begou</i>
2	<i>Tigneni</i>	2	<i>Nichou</i>
3	<i>Asche</i>	3	<i>Nichtoa</i>
4	<i>Honnacon</i>	4	<i>Rau</i>
5	<i>Oniscon</i>	5	<i>Apateta</i>
6	<i>Indaic</i>	6	<i>Coutouachin</i>
7	<i>Syaga</i>	7	<i>Neouachin</i>
8	<i>Addegue</i>	8	<i>Nestouachin</i>
9	<i>Madellon</i>	9	<i>Pesconadet</i>
10	<i>Assem</i>	10	<i>Metren</i>

Les Souriquois disent		Les Etechemins	
1	<i>Negout</i>	1	<i>BechKon</i>
2	<i>Tabo</i>	2	<i>Nich</i>
3	<i>Chicht</i>	3	<i>Nach</i>
4	<i>Neon</i>	4	<i>iau</i>
5	<i>Nan</i>	5	<i>PrenchK</i>
6	<i>Kamachin</i>	6	<i>Chachit</i>
7	<i>BroegueniK</i>	7	<i>Coutachis</i>
8	<i>Megu. morchin</i>	8	<i>Erouiguen</i>
9	<i>EchKonadeK</i>	9	<i>Pechcoquem</i>
10	<i>Metren</i>	10	<i>Peiock</i>

Confor-
mité de
langues.

Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deça, qui signifient quelque chose pardela, comme Jean de Leri dit que *Leri* signifie vne huitre, au Bresil: & au país des Souriquois *Marchin* signifie vn loup, qui est le nõ d'vn Capitaine Armouchiquois: mais de mots qui se rapportent en même significatiõ il s'en trouve peu. En l'histoire Orientale de *Sagamos Massens* j'ay leu *Sagamos* en la même signifi-

tation que le prennent noz Souriquois, pour dire Roy, Duc, Capitaine. Ce que considérant quelquefois, il m'est venu en la pensée de croire que ce mot vient de la premiere antiquité: d'autant que (selon Berose) Noé fut appelé *saga*, qui signifie Pretre & Pontife, pour avoir enseigné la Theologie, les ceremonies du service divin, & beaucoup de secrets des choses natureles aux Scythes Armeniens (que les Autheurs cosmographes appellent Sages) lesquelles estoient en depost par écrit es mains des Prêtres. Et de ces peuples Sages peuvent estre sortis noz Tolosains, que les anciens appelloient Tectosages. Duquel mot *saga* ne s'éloignent point les Hebreux, en la langue desquels *גב* *sagan* (selon Rabbi David) signifie Grand Prince, & quelquefois celui qui tient le second lieu apres le souverain Pontife. En quelques lieux d'Esaié & Ieremie ce mot est pris pour Magistrat, en la version ordinaire de la Bible: & neantmoins *Santes Pagninus*, & autres, l'interpretent *Prince*.

Mais c'est assez philosopher là dessus: passons outre. Ceux qui ont esté en Guinée disent que *Babougie* signifie là vn petit enfant, ou le faon d'vn animal en la sorte que lesdits Souriquois prennent ce mot. Ainsi en France nous avons plusieurs mots non tirez du Grec, mais que les Grecs ont pris de nous: cōme de Moustache, vient *μύσαξ* & de ce que nous disons Boire à tire larigot, vient *λάρυγξ*, *λάρυγξος*: item de Brasser vient *Βραζω*: de Chiquaner *Κιχάειν* songer quelque mechanceté pour

Beros.
lib. 3.

Voy ci de
sus liv. 1.
ch. 2.

Tectosa-
ges.

Esai. 41.
V. 25. Ie-
rem. 51.
V. 23.

tromper: de ce mot Colle, *κόλλα*: du mot Tolo-
lofain Trufer, c'est à dire mocquer, *ἐντευφάω*,
&c. Et les mots Grecs *ἄδελφος*, *βίοσφορος*.
viennent de l'Hebrieu *אָדָם* & *בְּרָדָר*

Ils vsent ainsi que les Grecs & Latins du mot
Toy (*Κῆρ*) en parlant à qui que ce soit: & n'est
encore entre eux venu l'usage de parler à vne
persone par le nombre pluriel, ainsi que par re-
verence ont iadis fait les Hebrieux, & font au-
jourd'hui noz nations de l'Europe.

*Cause du
change-
ment de
langage.*

Quant à la cause du changement de langage
en *Canada*, duquel nous avós parlé, j'estime que
cela est venu d'une destruction de peuple. Car
il y a quelques années que les Iroquois s'assem-
blerent juiques à huit mille hommes, & deffi-
rent tous leurs ennemis, lesquels ilz surprindrét
dans leurs enclos. J'ajoute à cecile commerce
qu'ilz font d'orenavant avec leurs pelletteries
depuis que les François les vont querir: car au
temps de Jacques Quartier on ne se soucioit
point de Castors. Les chapeaux qu'on en fait ne
sont en vsage que depuis ce temps là: non que
l'invention soit nouvelle: car és vieilles pan-
chartes des Chappeliers de Paris il est dit qu'ils
feront des chapeaux de fins Bièvres (qui est le
Castor) mais soit pour la cherté, ou autrement,
l'usage en a esté long temps intermis.

*Cha-
peaux de
Castor.*

Au regard de la prononciation, ils ont les
mots fort faciles, & ne les tirent point du pro-
fond de la gorge comme font quelquefois les
Hebrieux, & entre les nations d'aujourd'hui les
Suisses, Allemans & autres: & ne prononcent
point aussi à l'aide du né comme encore quel-

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 691
 quelquefois lesdits Hebrieux : ce qui me semble
 estre vn avantage pour s'accommoder avec
 eux. Et pour exemple de ceci ie proposeray
 quelques mots communs, lesquels ils pronon-
 cent comme ie les ay ici escrits :

Homme,	<i>Kessona,</i>
Femme,	<i>Mebou, ou,</i>
Mary,	<i>Taetch',</i>
Femme mariée,	<i>Nidroech', ou Roka.</i>
Pere,	<i>Nouchich',</i>
Mere,	<i>Nekich'</i>
Frere ainé,	<i>Necis</i>
Frere germain,	<i>skinetch'</i>
Sœur,	<i>Nehich'</i>
Fils,	<i>Nekouis</i>
Fille,	<i>Netoutch'</i>

Feu,	<i>Bouktou</i>
Eau,	<i>Chabaiian</i>
Terre,	<i>Megamingo</i>

Ciel,	<i>Oüajek</i>
Soleil,	<i>Achtek</i>
Lune,	<i>Knichkaminan</i>
Etoile.	<i>Kercooetch'</i>

Tête,	<i>Menougi</i>
Cheveux,	<i>Mouzabon</i>
Aureilles,	<i>Sckdoagan</i>
Front,	<i>Tegoeja</i>
Yeux,	<i>Nepeguigour</i>
Sourcil,	<i>Niskon</i>

Né,	<i>Chich'kon</i>
Bouche,	<i>Meton</i>
Dent,	<i>Netbidre</i>
Langue,	<i>Nirnon</i>
Barbe,	<i>Migidoin</i>
Bras,,	<i>Pisquechan</i>
Mains,	<i>Nepeden</i>
Doigts,	<i>Troeguen</i>
Ventre,	<i>Migedi</i>
Membre viril,	<i>Carcaria, ou Ircay</i>
Iambes,	<i>Mecat</i>
Piez,	<i>Nechit</i>

Robbe,	<i>Achoan</i>
Chapeau,	<i>Agoscozon</i>
Chemise,	<i>Atouray</i>
Chausses,	<i>Mezibediazeguen</i>
Bas de chausses,	<i>Piscagan</i>
Souliers,	<i>Mekez en</i>

Aiguille,	<i>Mocouschis</i>
Alene,	<i>Mocous</i>
Corde, ou fil,	<i>Ababich</i>

Chaudron,	<i>Aouian</i>
Bois,	<i>Kemouch' ou Makia</i>
Hache,	<i>Temieguen, ou</i> <i>Achetoutagan</i>
Cabanne,	<i>Oüagan</i>

Pain,	<i>Caracona</i>
Chair,	<i>ieux</i>
Blé,	<i>Cromcouch</i>

Farine,	<i>Oabeeg</i>
Pois,	<i>ierraouié</i>
Fèves,	<i>Pichkageguin</i>
Galette,	<i>Moufchcoucha</i>

Arc,	<i>Tabi</i>
Fleche,	<i>Pomio</i>
Carquois,	<i>Pitrain</i>
Arquebuzé,	<i>Pifcoué</i>
Epee,	<i>Ech'pada</i>

Couteau,	<i>Oüagan</i>
Plat, ou Escuelle,	<i>Ouragan</i>
Baton,	<i>Makia</i>
Peigne,	<i>Arcoenes</i>

J'ay voulu ici rapporter ces mots pour montrer la facilité de leur prononciation: & en eusse peu faire vn plus long dictionnaire si mon sujet l'eust permis. Mais cela suffira à mon intention. D'une chose veux-i' avertir mon lecteur, que noz Sauvages ont en leur prononciation le (y) des Grecs au lieu de nôtre (u) & terminent volontiers les mots en (a) comme Souriquois, *Souriquoua*, Capitaine *Capitaina*: Normand, *Normandia*: Basque, *Basquoa*: vne Martre, *Martra*: Banquet, *Tabagnia*: &c. Mais il y a certaines lettres qu'ilz ne peuvent bien prononcer, sçavoir (v) consone, & (f) au lieu dequoy ilz mettent (b) & (p) comme Fèvre, *Pebre*. Et pour (Sauvage) ilz disent *Chabaia*, & s'appellent eux-mêmes tels, ne sachans en quel sens nous avons ce mot. Et neantmoins ilz prononcent mieux le

surplus de la langue Françoisé que noz Gascôs, lesquels outre l'inversion de l' (u) en (b) & du (b) en (u) és troubles derniers estoient encore reconus & mal-menés en Provence par la prononciation du mot *Cabre*, au lieu duquel ilz disoient *Crabe*, ainsi que jadis les Ephrateens ayans perdu la bataille contre les Galaadites, pensans fuir estoient reconus au passage du Iordain par la prononciation du mot *Chibboleth*, qui signifie vn épïc, au lieu duquel ilz prononçoient *sibboleth* (qui signifie le gay d'une riviere) demandans s'ilz pourroient bien passer. Les Grecs aussi avoient diverses prononciations d'un même mot, pour ce qu'ils avoient quatre langues distinctes separées de la cômune. Et en Plaute nous lisons que les Prænestins non gueres éloignez de Rome prononçoient *Konia*, au lieu de *Ciconia*. Mêmes aujourd'hui les bonnes femmes de Paris disent encore *mon Courin* pour *mon Cousin*, & *mon maz i*, pour *mon mari*.

Sauvages ont des langues particulieres

Or pour revenir à noz Sauvages, jaçoit que par le commerce plusieurs de noz François les entendent, neantmoins ils ont vne langue particuliere qui est seulement à eux connue: ce qui me fait douter de ce que j'ay dit que la langue qui estoit en *Canada* au temps de Jacques Quartier n'est plus en usage. Car pour s'accommoder à nous ilz nous parlent du langage qui nous est plus familier, auquel y a beaucoup du Basque entremelé: non point qu'ils se soucient gueres d'apprendre noz langues: car il y en a quelquefois qui disent qu'ilz ne nous viennent

point chercher : mais par longue hantise il est force de retenir quelque mot.

Ayans divers langages entre eux-mêmes, & ces peuples estans tous divitez les vns des autres en ce regard, & peu curieux d'apprendre noz langues (qui neantmoins est vn point bien ne-

cessaire) ie continuë au propos que j'ay dit cy *Ci-dessus*

dessus, que pour les enseigner vrilement, & par- *liv. 3.*

venir bien-tot à leur conversion, & les nourrir *ch. 29.*

d'vn lait qui ne leur soit point amer, il ne les *Fuir lan-*

faut surcharger de langues inconnues, la Reli- *gues in-*

giõ ne cõsistant point en cela. Et par ce moyen *connes.*

sera satisfait au delir de l'Apõtre saint Paul, le- *1. Cor.*

quel écrivant aux Corinthiens, disoit, l'aime *14. v.*

mieux prononcer en l'Eglise cinq paroles en mon intel- *19.*

ligence. afin que i' instruisse aussi les autres, que dix mil- *Causes de*

les paroles en langage inconnu. Ce que saint Chry- *l'indevo-*

sostome interpretant: Il y en avoit de ja ancienne- *tion*

ment (dit-il) plusieurs qui avoient le don de prier, & *Causes de*

prioient certainement en langue Persane, ou Romaine, *l'indevo-*

mais ilz n'entendoient pas ce qu'ils avoient dit. C'est *tion*

vne des bonnes parties de la Religion que la *tion*

priere, en laquelle il est bien necessaire qu'on *tion*

entende ce que l'on demande. Et ne puis penser *tion*

que le peu de devotion qui se voit préque en *tion*

toute l'Eglise, vienne d'ailleurs, que faute d'en- *tion*

tendre ce que l'on prie: ce que si plusieurs per- *tion*

sonnes endurecies au vice comprenoient de *tion*

l'intelligéce aussi bien que des oreilles, ie croy *tion*

que la pluspart se fondroient en larmes bien *tion*

souvent entendans le contenu soit aux Pseau- *tion*

mes de David, soit en leurs autres prieres. Non *tion*

point qu'il faille changer le service ordinaire de l'Eglise: Mais si en l'assemblée Ecclesiastique de Trente le Conseil de France a trouvé bon pour la generale vnion del'Eglise, & consolation des ames, de demander entre autres choses quelques prieres & cantiques approuvez de nos Evêques & Docteurs, en langue vulgaire, & entenduë, cela se peut à beaucoup meilleure raison accorder à ces pauvres Sauvages, desquels il faut chercher le salut sur toutes choses, & le chemin pour y bien-tot parvenir.

Façon de
numbrer.

Je diray encore ici touchant les nombres (puis que nous en avons parlé) qu'ilz ne content point distinctement, comme nous, les jours, les semaines, les mois, les années: ains declarent les années par soleils, comme pour cent années ilz diront *Cach'metren achtek*, c'est à dire cent soleils, *bitumetrenague achtek*, mille soleils, c'est à dire mille ans: *metren knichkaminau*, dix lunes, *tabo metren guenak*, vingt jours. Et pour demontrer vne chose innumerable, comme le peuple de Paris, ilz prendront leurs cheveux, ou du sable à pleines mains: & de cettè façon de conter vse bien quelquefois l'Escriture sainte, comparant (par hyperbole) des armées au sable qui est sur le rivage de la mer. Ilz signifient aussi les saisons par leurs effects, comme pour donner à entendre que le *Sagamos* Poutrincourt viendra au Printemps, ilz diront *nibir betour*, *Sagmo* (pour *Sagamos*, mot racourci) *Poutrincourt betour eta*, *kedretch*, c'est à dire, La feuille venue, alors le *Sagamos* Poutrincourt viendra, certainement. N'ayans donc distin-

tion de jours, ni de saisons, aussi ne sont ilz persecutez par l'impitié des crediteurs, comme pardeça : & leurs *Soutmoins* ne leur roignent ni allongent les années pour gratifier les peagers & banquiers, comme faisoient anciennement (par corruption) des Prêtres idolatres de Rome, ausquels on avoit attribué le reglement & disposition des temps, des saisons & des années, ainsi que dit Solin,

*Solin polyhist.
cap. 3.*

CHAP. VIII.

Des Lettres.



G H A C. V N sçait assez que ces peuples Occidentaux n'ont point l'usage des lettres, & c'est ce que tous ceux qui en ont écrit disent qu'ils ont davantage admiré, de voir que par vn billet de papier ie face conoitre ma volonté d'vn monde à vn autre, & pensoient qu'en ce papier il y eust de l'enchanterie. Mais ne se faut tant emerveiller de cela si nous considerons qu'au temps des Empereurs Romains plusieurs nations de deça ignoroient les secrets des lettres, entre lesquelles Tacite met les Allemans (qui pour le jourd'hui formillent en hommes studieux) & ajoute vn trait notable, Que les bonnes mœurs ont là plus de credit, qu'ailleurs les bonnes loix.

Des lettres.

Allemañs

Quant à noz Gaullois ilz n'estoient pas ainsi. Car dès les vieux siècles de l'âge d'or ilz

Gaullois.

avoient l'usage des lettres, mêmes avant les Grecs & Latins (& qu'il n'en deplaise à ces beaux Docteurs qui les appellent barbares) Car Xenophon, qui parle d'eux, & de leur origine en ses *Æquivoques*, nous temoigne que les lettres que Cadmus apporta aux Grecs ne ressembloient pas les Phœniciennes, mais celles des Galates (c'est à dire Gaullois) & Mæoniens. En quoy Cæsar s'est æquivoqué ayant dit que les Druides vsoient de lettres Grecques és choses privées; car au contraire les Grecs ont vŕé des lettres Gaulloises. Et Berose dit que le troisiéme Roy des Gaulles apres le deluge nommé Sarron institua des Vniversitez pardeça, & ajoute Diodore, qu'és Gaulles il y avoit des Philosophes & Theologiens appelez Sarronides (beaucoup plus anciens que les Druides) lesquels estoient foit reverés, & ausquels tout le peuple obeissoit. Les mêmes autheurs disent que Bardus cinquiéme Roy des Gaullois inventa les rhimes & Musique, & introduisit des Poètes & Rhetoriciens qui furent appelez Bardes, desquels Cæsar & Strabon font mention. Mais le même Diodore écrit que les Poètes estoient parmi eux en telle reverence, que quand deux armées estoient prêtes à chocquer ayans desja les coutelas degainez, & les javelots en main pour donner dessus, ces Poètes survénant chacun cessoit & remettoit ses armes: tant l'ire cede à la sapience, même entre les barbares plus farouches, & tant **MARS REVERE LES MVSES**, dit l'Autheur. Ainsi j'espere que Nôtre Roy tres-Chrétien, tres-Auguste & tres-

Voy cy-dessous le chap. 17. Diodor. lib. 6. Biblioth.

victorieux HENRY III. apres le tonnerre des sieges de villes & des batailles cessé, reverant les Muses & les honorant comme il a desja fait, non seulement il remettra sa fille ainée en son ancienne splendeur, & lui donnera estant fille Royale, la propriété de ce Basilic attaché au temple d'Apollon, lequel par vne vertu occulte empêchoit que les araignes n'ourdissent leurs toiles au long de ses parois: Mais aussi établira la Nouvelle- France. & amenera au giron de l'Eglise tant de pauvres peuples qu'elle porte affamez de la parole de Dieu, qui sont proye à l'enfer: & que pour ce faire il donnera moyen d'y cōduire des Sarronides & des Bardes Chrétiens portans la Fleur-de-lis au cœur, lesquels instruiront & civiliseront ces peuples vraiment barbares, & les ameneront à son obeissance.

Tel avoit esté mon desir & mon espoir. Mais vn parricide abominable engendré de la bave de Cerbere, imbu de la doctrine de quelques vns qui enseignent à tuer les Rois souz le nom de tyrans, a trenché le filet de la vie à nôtre grand HENRY l'honneur des Rois, au milieu de ses lieffes & de sa ville capitale: Sur quoy ie fis coucher au frontispice de la harangue funebre prononcée en l'Eglise saint Gervais à Paris, par le docte & subtil Docteur Theologien nostre Maistre Nicolas de Paris, en l'honneur de ce bon & grand Roy, le Sonnet qui s'ensuit.

*La fille
ainée du
Roy c'est
l'univer-
sité de
Paris.*

*Gesnerus
au Trai-
té des Ser-
pens.*

SONNET SVR LA MORT
DV GRAND HENRY ROY
de France & de Navarre.



*VOY doncques est-il mort ce Mars toujours
veinqueur,*

*Nôtre Hercule Gaullois, ce foudre de la
guerre,*

*Qui promettoit bien-tot la mécreante terre
Reduire par son bras sous le ioug du Seigneur!*

*Pleurez-le bons François & des yeux & du cœur,
Car en luy vôtre gloire a comme d'un tonnerre
Res senti les éclats, & ce lieu qui l'enferre
Enferre quant & lui de France le bon-heur.*

*Malheureux Assassin quelle mandite école
T'a montré d'attenter sur l'Oint du souverain,
Et mettre dessus lui ta parricide main!*

*O cieux qui tout voyés rompez vôtre carole,
Soleil détourne toy pour ne voir ce forfait,
Terre ouvre tes enfers pour venger ce meffait.*

CHAP. IX.

Des Vêtemens & Chevelures.



*DEV au commencement avoit créé
l'homme nud, & l'innocence rendoit
toutes les parties du corps honêtes à
voir. Mais le peché nous a rendu les outils de
la generation honteux, & non aux bêtes qui
n'ont*

n'ont point de peché. C'est pourquoy noz premiers pere & mere ayās reconu leur nudité, destituez de vétémés, ilz cousurent ensemble des fueilles de figuier pour en cacher leur vergongne : mais Dieu leur fit des robes de peaux & les en vétit ; & ce avant que sortir du iardin d'Eden. Le vêtement donc n'est pas seulement pour garentir du froid, mais pour la bien-seance, & pour couvrir nôtre pudeur. Et neantmoins plusieurs nations anciennement & aujourd'hui ont vécu, & vivent nuds sans apprehension de cette honte, bien-seance, & honnêteté. Et ne m'étonne des Sauvages Bresiliens qui sont tels tant hommes, que femmes, ni des anciens Pictes (nation de la grande Bretagne) lesquels Herodian dit n'avoir eu aucun vsage de vétémens au temps de l'Empereur *Severus* : ni d'un grand nombre d'autres nations qui ont esté & sont encores nuës : car on peut dire d'eux que ce sont des peuples tombés en sens reprové & abandonnez de Dieu : mais des Chétiens qui s'ôt en l'Æthiopie souz le grand *Negus*, que nous disons Prété-Iean ; lesquels au rapport des Portugais qui en ont écrit des histoires, n'ôt les parties que nous disons honteuses nullemét couvertes. Or les Sauvages de la nouvelle-France & ceux de la Floride ont mieux retenu la leçon de l'honnêteté que ceux-ci. Car ilz les couvrent d'une peau attachée par-devant à vne courroye de cuir, laquelle passant entre les fesses va reprendre l'autre côté de ladite courroye par derriere. Et pource qui est du reste de leur

*Nudité
des Æthio-
piens.*

vêtement ils ont vn manteau sur le dos fait de plusieurs peaux, si elles sont de loutres ou de castors; & d'une seule peau, si c'est de cuir d'ellan, ours, ou loup-cervier, lequel manteau est attaché avec vne lanierie de cuir par en haut, & mettent le plus souvent vn bras dehors: mais estans en leurs cabannes ilz le mettent bas, s'il ne fait trop froid. Et ne le scauroy mieux comparer qu'aux peintures que l'on fait de Hercule, lequel tua vn lion, & en print la peau sur son dos. Neantmoins ils ont plus d'honnêteté, en tant qu'ilz couvrent leur parties honteuses. Quant aux femmes elles sont différentes seulement en vne chose, qu'elles ont vne ceinture par dessus la peau qu'elles ont vêtue: & ressemblent (sans comparaison) aux peintures que l'on fait de saint Jean Baptiste. Mais en hiver ilz font de bonnes manches de Castors attachées par derriere qui les tiennent bien chaudement. Et de cette façon estoient vêtus les anciens Allemans, au rapport de César, & Tacite, ayans la plus part du corps nuë.

Quant aux Armouchiquois & Floridiens ilz n'ont point de fourrures, ains seulement des chamois: voire lesdits Armouchiquois n'ont bien souvent qu'une petite nate sur le dos, par maniere d'acquit, ayans neantmoins les parties honteuses couvertes: Dieu ayant ainsi sagement pourveu à l'infirmité humaine, qu'aux pais froids il a baillé des fourrures, & non aux pais chauds, par ce que les hommes n'en tiendroient conte. Voila ce qui est du corps. Venons aux jambes & aux piés, puis nous finirons par la tête.

Providence de Dieu.

Noz Sauvages en hiver allans en mer, ou à la chasse, vsent de bas de chausses grans & hauts comme noz bas à botter, lesquels ils attachent à leur ceinture, & à côté par dehors il y a grand nombre d'aiguillettes sans aiguillon. Je ne voy point que ceux du Bresil ou de la Floride en vsent, mais puis qu'ils ont des cuirs ils en peuvent bien faire s'ils en ont besoin. Or outre ces grans bas de chausses les nôtres vsent de souliers, qu'ils appellent *Mekez in*, lesquels ilz façoient fort proprement, mais ilz ne peuvent pas long temps durer, principalement quand ilz vont en lieux humides: d'autant que le cuir n'est pas conroyé, ni endurci, ains seulement façonné en maniere de buffle, qui est cuir d'ellân. Quoy que ce soit, si sont-ilz mieux accoutrez que n'estoient les anciens Gots, lesquels ne portoient pour toutes chausses que des brodequins qui leur venoient vn peu plus haut que la cheville du pied, là où ilz faisoient vn nœud qu'ilz ferroient avec du crin de cheval, ayans la grève de la jambe, les genoux, & cuisses nuds. Et pour le surplus de leurs vetémens ils avoient des sayons de cuir froncez: gras comme lart, & les manches longues jusques sur le commencement des bras, & à ces sayons au lieu de clinquant d'or ilz faisoient des bordures rouges, ainsi que noz Sauvages. Voila l'etat de ceux qui ont ravagé l'Empire Romain, lesquels Sidoine de Polignac Evêque d'Auvergne depeint de cette façon allans au conseil de l'Empereur *Avitum* pour traiter de la paix:

*vetémens
des Gots.*

*Sidon.
Carm. 7.
& Epist.
20. lib. 4.*

Y y ij

Squalent vestes, ac sordida macro

Lintea pinguescunt tergo, nec tangere possunt

Alta a suram pelles, ac poplite nudo

Peronem pauper nudus suspendit equinum, & c.

Couver-
ture de
tête.

Chevelu-
re.

Quant à ce qui est del habillement de tête nul des Sauvages n'en porte, si ce n'est que quel- qu'un des premières terres troque les peaux contre des chapeaux ou bonnets avec les François: ains portent les cheveux battans sur les épaules tant hommes que femmes sans estre nouiez, ny attachaz, sinon que les hommes en lient vn troussseau au sommet de la tête de la longueur de quatre doits, avec vne bende de cuir: ce qu'ils laissent pendre par derriere. Mais quant aux Armouchiquois & Floridiens, tant hommes que femmes ils ont les cheveux beau- coup plus longs, & leur pendent plus bas que la ceinture quand ilz sont détortillez, Pour donc eviter l'empeschement que cela leur ap- porteroit ilz les troussent comme noz pallefre- niers font la queue d'un cheval, & y fichent les hommes quelque plume qui leur agrée, & les femmes vne aiguille à trois pointes commen- çant par l'unité à la façon des Dames de Fran- ce, lesquelles portent aussi leurs aiguilles qui leur servent en partie d'ornement de tête. Tous les anciens ont eu cette coutume d'aller à tête nuë, & n'est venu l'usage des chapeaux que sur le tard. Le bel Absalon demeura pendu par sa chevelure à vn chene, apres avoir perdu la ba- taille contre l'armée de son pere: & n'avoient en ce temps là la tête couverte, sinon quand ilz faisoient dueil pour quelque desastre, ainsi qu'il

Hebreux
2. Sam.
18. vers. 9

se peut remarquer par l'exemple de David, lequel ayant entendu la conspiration de son fils s'enfuit de Jerusalem & alla par le mont des Oliviers montant & pleurant, & ayant la tête couverte, & tout le peuple qui estoit avec lui. Les Perses en faisoient de même, comme se peut recueillir de l'histoire d'Aman, lequel ayant eu commandement d'honorer celui qu'il vouloit faire pendre, assavoir Mardochée, s'en alla en sa maison pleurant, & la tête couverte: qui estoit chose extraordinaire. Les Romains à leur commencement faisoient le semblable, ainsi que ie le collige par les mots qui portoient commandement au bourreau de faire sa charge, rapportez par Ciceron & Tite Live en ces termes. *Vade victor, colligam manus, caput obnubito, arbori infelici suspendito.* Et si nous voulons venir à noz peuples Occidentaux & Septentrionaux, nous trouverons que la plupart portoient longue chevelure, comme ceux que nous appellons Sauvages. Cela ne se peut nier des Gaullois trās-Alpins, lesquels pour cette occasion donnerent le nom à la Gaule cheveluë; dequoy parlant Martial, il dit:

*Ibid. 15.
vers. 30.*

Perses.

*Ester 6.
vers. 2.*

*Ro-
mains.*

*Gaul-
lois.*

François.

Gots.

— *mollesque flagellant Colla coma* —

Noz Rois François en ont esté surnommez Chevelus, d'autant qu'ilz la portoient si grande qu'elle battoit jusques sur l'échine & les épaules, si bien que Gregoire de Tours parlant de la chevelure du Roy Clovis il l'appelle *Capillorum flagella*. Les Gots faisoient tout de même, & laissoient pendre sur les épaules desgroz flocons frizez que les auteurs du temps ap-

*Concil.
Braccarenf. 1.
cap. 29.
Usage du
chapeau,*

pellent *granos*, laquelle façon de chevelure fut defendue aux Prêtres, ensemble le vêtement seculier en vn Cōcile Gothique; & Iornandes en l'Histoire des Gots recite que le Roy Atalaric voulut que les Prêtres portassent la tiare, ou chapeau, faisant deux sortes de peuple, les vns qu'il appelloit *pileatos*, les autres *capillatos*, ce que ceux-ci prindrent à si grande faveur d'estre appelez chevelus, qu'ilz faisoient memoire de ce benefice en leurs chansons; & neantmoins ilz ne faisoient point d'entortillemens de cheveux. Mais ie trouve par le témoignage de Tacite que les Schvvabes nation d'Allemagne les entortilloient, noüoient, & attachoient au sommet de la tête ainsi que nous avons dit des Souriquois & Armouchiquois. En vne chose les Armouchiquois sont differens des Souriquois & autres Sauvages de la Terre-neuve, c'est qu'ilz s'arrachent le poil de devant, & s'ôt à demi chauves, ce que ne font les autres. A rebours desquels Pline recite qu'à la cheute des monts Riphées estoit anciennement la region des Arympheens, que nous appellôs maintenant moscovites, lesquels se tenoient par les forêts, mais ils estoient tous tondustant hommes que femmes, & tenoient pour chose honteuse de porter des cheveux. Voila comme vne même façon de vivre est receüe en vn lieu & reprouvée en l'autre. Ce qui nous est assez familièrement oculaire en beaucoup d'autres choses en noz regions de deça, où nous voyôs des mœurs & façons de vivres toutes diverses quelquefois sous vn même Prince.

*Plin. liv.
6. ch. 13.
Arym-
pheens.*

CH AP. X.

De la forme, couleur, stature, & exherité des Sauvages : & incidemment des mouches Occidentales : & Pourquoi les Américains ne sont noirs, &c.

D N T R E toutes les formes des choses vivantes & corporeles celle de l'homme est la plus belle & la plus parfaite. Ce qui estoit bien-seant & à la creature, & au Createur, puis que l'homme estoit mis en ce monde pour commander à tout ce qui est ici bas. Mais encores que la Nature s'efforce toujours de bien faire, neantmoins quelquefois elle est precipitée & gehennée en ses actions ; & de là vient que nous avons des monstres & choses exorbitantes contre la regle ordinaire des autres. Voire même quelquefois apres que la Nature a fait son office nous aidons par nos artifices à rendre ce qu'elle a fait, ridicule & informe : Comme, par exemple, les Bresiliens naissent aussi beaux que le commun des hommes, mais à la sortie du ventre on les rend difformes, par leur ecraser le bout du nez, qui est la principale partie en laquelle consiste la beauté de l'homme. Vray est que comme en certains pais ilz prisent les lōgs nez, en d'autres les Aquilins, ainsi entre les Bresiliens c'est belle chose d'estre camu, comme encores entre les Africains Mores, lesquelz

Forme de l'homme est la plus parfaite.

Causes des monstres.

Bresiliens camus.

nous voyons tous estre de même. Et avec ces larges nazeaux les Bresiliens ont coutume de se rendre encore plus difformes par artifice, se faisant des grandes ouvertures aux jouës, & au dessous de la levre d'embas, pour y mettre des pierres vertes & d'autres couleurs de la grandeur d'un teston : de maniere que cette pierre otée c'est chose hideuse à voir que ces gens là. Mais en la Floride, & par tout au deçà du Tropicque de Cancer noz Sauvages sont generalement beaux hommes comme en l'Europe : s'il ya quelque camu c'est chose rare. Ilz sont de bonne hauteur, & n'y ay point veu de nains, ni qui en approchassent. Toutefois (comme

Ci dessus
liv. 3.
chap. 29. i'ay dit en quelque endroit) és montagnes des Iroquois, qui sont au Sur-ouest, c'est à dire à main gauche, de la grande riviere de *Canada* il ya vne certaine nation de Sauvages petits hommes, vaillans, & redoutez par tout, lesquels sont plus souvent sur l'offensive que sur la defensiva. Mais quoy que là où nous demeurions les hommes soient de bonne hauteur, toutefois ie n'en ay point veu de si hauts que le sieur de Poutrincourt, à qui sa taille convient fort bien. Je ne veux ici parler des Patagons peuples qui sont outre la riviere de la Plate, lesquels Pighafette en son Voyage autour du monde, dit estre de telle hauteur, que le plus grand d'entre nous ne leur pourroit à peine aller à la ceinture. Cela est hors les limites de nôtre Nouvelle France. Mais ie viendray volontiers aux autres circonstances de corps de noz Sauvages, puis que le sujet nous y appelle.

Ilz sont tous de couleur olivâtre, ou du moins bazanez comme les Hespagnols, non qu'ilz naissent tels, mais estans le plus du temps nuds ilz s'engraissent le corps, & les oignent quelquefois d'huile, pour se garder des mouches, qui sont fort importunes non seulement là où nous estions, mais aussi par tout ce nouveau monde, & au Bresil même, si bien que ce n'est merveille si Beelzebub Prince des mouches tient là vn grand empire. Ces mouches sont de couleur tirant sur le rouge, comme de sang corrompu, ce qui me fait croire que leur generation ne vient que des pourritures des bois. Et de fait nous avons éprouué qu'en la seconde année estans vn peu plus à decouvert, nous en avons moins eu que la premiere. Elles ne peuvent soutenir la grande chaleur, ni le vent; mais hors cela (comme en temps sombre) elles sont facheuses, à cause de leurs aiguillons, qui sont longs pour vn petit corps: & sont si tendres que si on les touche tant soit peu on les escrase. Elles commencent à venir sur le quinzième de Iuin, & se retirent au commencement de Septembre. Estant au port de Campseau en Aoust ie n'y en ay veu ni senti pas vne, dont ie me suis étonné, veu que c'est la même nature de terre, & de bois. En Septembre, apres que ces marigoinz ici s'en sont allez, naissent d'autres mouches semblables aux nôtres, mais elles ne sont facheuses, & deviennent fort grosses. Or noz Sauvages pour se garentir des picqures de ces animaux se frottent de certaines graisses & huiles, comme j'ay dit, qui les rendent sales

*Couleur
de sau-
vages.*

*Impor-
tunité
des mou-
ches.*

*Descrip-
tion des
mouches
de la
Nou.
France.*

*Remede
des sau-
vages
contre les
mouches.*

& de couleur bazanée. Joint à ceci qu'ilz sont toujours ou couchez par terre, ou exposés à la chaleur & au vent.

Pourquoy les Amériquains ne sont noirs.

Mais il y a sujet de s'étonner pourquoy les Bressiliens, & autres habitans de l'Amérique entre les deux Tropiques, ne naissent point noirs ainsi que ceux de l'Afrique; veu qu'il semble que ce soit même fait, estés souz même parallèle & pareille élévatiõ de soleil. Si les fables des Poètes estoient raisons suffisantes pour oter ce scrupule, on pourroit dire que Phaëton ayât fait la folie de cõduire le chariot du soleil, l'Afrique tant seulement auroit esté brulée, & les chevaux remis en leur droite route devant que venir au nouveau monde. Mais j'ayme mieux dire que les ardeurs de la Libye cause de cette noirceur d'hommes, sont engendrées des grandes terres sur lesquelles passe le soleil devant que venir là, d'où la chaleur est portée toujours plus abondamment par le rapide mouvement de ce grand flambeau celeste. A quoy aident aussi les grans sables de cette province, lesquels sont fort susceptibles de ces ardeurs, mémement n'estés point arrouvez de quãtité de rivieres, comme est l'Amérique, laquelle abonde en fleuves & ruisseaux autant que province du monde: ce qui lui donne des perpetuels rafraichissemens, & rend la region beaucoup plus temperée: la terre aussi y estant plus grasse & retenant mieux les rouées du ciel, lesquelles y sont abondantes & les pluies aussi, à cause de ce que dessus. Car le soleil trouvant au rencontre de ces terres ces grandes humidi-

D'où vient l'ardeur de l'Afrique.

D'où vient le rafraichissement de l'Amérique.

tés, il ne manque d'en attirer belle quantité, & ce d'autant plus copieusement, que la force est là grâde & merveilleuse: ce qui y fait des pluies continuelles, principalement à ceux qui l'ont pour zenit. J'ajoute vne raison grande, que le soleil quittant les terres del'Afrique donne ses rayons sur vn element humide par vne si longue route qu'il a bien dequoy succer des vapeurs, & en trainer quand & luy grande quantité en ces parties là: ce qui fait que la cause est fort differente de la couleur de ces deux peuples, & du temperament de leurs terres.

Venons aux autres circonstances: & puis que nous sommes sur les couleurs, ie diray que tous ceux que j'ay veu ont les cheveux noirs, excepté quelques vns qui les ont chataignez: mais de blons ie n'y en ay point veu, & moins encore de roux: & ne faut point estimer que ceux qui sont plus meridionaux soient autres: car les Floridiens & Bresiliens sont encore plus noirs, que les Sauvages de la Terre-neuve. La barbe duméton (que les nôtres appellét *migidoïn*) leur est noire come les cheveux. Ils en otent tous la cause productive, exceptez les *sagamos*, lesquelz pour la pluspart n'en ont qu'vn petit. *Member-ton* en a plus que tous les autres, & neantmoins elle n'est touffuë, comme ordinairement elle est aux François. Que si ces peuples ne portent barbe au menton (du moins la pluspart) il n'y a dequoy s'émerveiller. Car les anciens Romains memes estimans que cela leur seruoit d'empeschement n'en ont point porté jusques à l'Empereur Adrian, qui premier a commen-

*Cheveux
noirs.*

Barbe.

cé à en porter Ce qu'ilz reputoient tellement à honneur qu'un homme accusé de quelque crime n'avoit point ce privilege de faire raser son poil, comme se peut recueillir par le témoignage d'Aulus Gellius parlant de Scipion fils de Paul. Et toutefois saint Augustin dit que la barbe est vne marque de force & de courage. Pour ce qui est des parties inferieures, noz Sauvages n'empeschent point que le poil n'y vienne & prenne accroissement. On dit que les femmes y en ont aussi Et comme elles sont curieuses, quelques vns de noz gens leur ont fait à croire que celle de France ont de la barbe au menton, & les ont laissées en cette bonne opinion: de sorte qu'elles estoient fort desireuses d'en voir, & leur façon de vêtement. De ces particularités on peut entendre que tous ces peuples generalement ont moins de poil que nous: car au long du corps ilz n'en ont nullement; & se mocquoient quelquefois de quelques vns des nostres, qui en avoient à la poitrine: tant s'en faut qu'ilz soient velus, comme quelques vns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des iles Gorades, d'où le Capitaine Hanno Carthageois rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, lesquelles il mit au temple de Iuno par grande singularité. Mais est ici remarquable ce que nous avons dit que noz peuples Sauvages ont presque tous le poil noir: car les François en même degré ne sont point ordinairement ainsi. Les auteurs anciens Polybe, Cesar, Strabon, Diodore Sicilien, & particulièrement Ammian Marcellin,

A. Gell.
liv. 3.

chap. 4.

August.

liv. cont.

Petilian.

cha. 104.

Poil.

disent que les anciens Gaullois avoient préque tous le poil blond comme or, estoient de grande stature, & épouvantables pour leur regard affreux: au surplus quereux, & hauts à la main: la voix effroyable, ne parlans jamais qu'en menaçant. Aujourd'hui ces qualitez sont assez changées. Car il n'y a plus tant de blondeaux: ni tant de gens de haute stature, que les autres nations n'en aient d'aussi grans: quant au regard affreux, les delices du jourd'hui ont moderé cela: & pour la voix menaçante, ie n'ay à peine veu en toutes les Gaules que les Gascons & ceux du Languedoc, qui ont la façon de parler vn peu rude, ce qu'ilz retiennent du Gotisme & de l'Hespagnol par voisinage. Mais quant au poil il s'en faut beaucoup qu'il soit si communement noir. Le même autheur Ammian dit encor que les femmes Gaulloises (lesquelles il remarque avoir bonne tête, & estre plus fortes que leurs maris quand elles sont en colere) ont les yeux bleuz: & consequemment les hommes: & toutesfois aujourd'hui nous sommes fort melés en ce regard. Ce qui fait qu'on ne sçait quelle rareté choisir pour la beauté des yeux. Car plusieurs aiment les noirs, d'autres les bleuz: & d'autres les verds: lesquels aussi estoient anciennemét les plus prizez. Car entre les chansons du Sire de Couci (qui fut jadis si grand maître en amours, qu'on en faisoit des Romans) il y en a vne qui dit ainsi:

*Qualitez
corporeles
des an-
ciens
Gaullois.*

*Femmes
Gaulloi-
sises.*

*Beauté
des yeux.*

*Au commencier la trouvasi doucette
Qu'onc ne cuiday pour li maux endurer.
Més ses clers vis, & sa fresche bouchette,*

Et si bel œil vert, & riant & cler,

M'ont si surpris & c.

Les Allemans ont mieux gardé que nous les qualitez que Tacite leur donne, semblables à ce qu'Amman recite des Gaullois : *En un si grand nombre d'hommes (dit Tacite) il n'y a qu'une sorte d'habits : ils ont les yeux bleuz & affreux, la chevelure reluisante comme or, & sont fort corpulens.* Pline donne les mêmes qualitez corporeles aux peuples de la Taprobane, disant qu'ils ont les cheveux roux, les yeux pers, & la voix horrible & épouvantable. En quoy ie ne sçay si ie le dois croire, attendu le climat, qui est souz la ligne æquinoctiale, si la Taprobane est aujourd'hui l'ile de Sumatra : ou du moins l'ile de Cellan, qui est par les six & septieme degres au delà de ladite ligne. Car il est certain que plus loin au Royaume de Calecut les hommes sôt noirs. Mais quât à noz Sauvages, pource qui regarde les yeux ilz ne les ont ni bleuz, ni verds, mais noirs pour la pluspart, ainsi que les cheveux : & neantmoins ne sont petits, côme ceux des anciens Scythes, mais d'une grandeur bien agreable. Et puis dire en asseurance & verité y avoir veu d'aussi beaux fils & filles qu'il y en sçauroit point avoir en France. Car pour le regard de la bouche ilz n'ont point de levres à gros bors, comme en Afrique, & même en Hespagne : ilz sont bien membrus, bien ossus, & bien corsus, robustes à l'avenant : C'est pourquoy estans sans delicateffe on en feroit de fort bons hommes pour la guerre, qui est ce à quoy ilz se plaisent le plus. Au reste il

Levres.

*Corps
mon-
strueux.*

n'y a point parmi eux de ces hommes prodigieux desquels Pline fait mention, qui n'ont point de nez au visage, ou de lèvres, ou de langue; item qui sont sans bouche & sans nez, n'ayans que deux petits trous, desquels l'un sert pour avoir vent, l'autre sert de bouche, item qui ont des têtes de chiens, & un chien pour Roy, item qui ont la tête à la poitrine, ou un seul œil au milieu du front, ou un pied plat & large à couvrir la tête quand il pleut & semblables monstres. N'y a point aussi de ceux qu'un *Aghanna* Sauvage disoit au Capitaine Jacques Quartier avoir veu au Saguenay, dont nous avons parlé ci-dessus. Mais ilz sont bien formés en perfection naturelle. S'il y a quelque borgne ou boiteux (comme il arrive quelquefois) c'est chose accidentaire, & du fruit de la chasse.

Estans bien composez, ilz ne peuvent faillir d'estre agiles & dispos à la course. Nous avons parlé ci-devant de l'agilité des Bresiliens *Margajus* & *Ou-etacas*: mais toutes nations n'ont ces dispositions corporeles. Ceux qui vivent es montagnes ont plus de dexterité que ceux des vallées, pour ce qu'ils respirent un air plus pur & plus subtil, & que les vivres qu'ils mangent sont meilleurs. Aux vallées l'air y est plus grossier, & les terres plus grasses, & consequemment plus mal-saines. Les peuples qui sont entre les Tropiques sont aussi plus dispos que les autres, participans davantage de la nature du feu que ceux qui en sont éloignez. C'est pourquoy Pline parlant des Gorgones & iles Gorgonides (qui sont celles du

*Plin. liv.
6. cha. 31.*

*Ci dessus
liv. 3.
chap. 25*

*Agilité
de corps.
Liv. 2.
chap. 5.*

Gorgones

Cap Verd) dit que les hommes y sont si legers à fuir qu'à peine les peut-on suivre de l'œil, de maniere que Hanno Carthageois n'en sceut attrapper aucun. Il fait même recit des Troglodytes nation de la Guinée, lesquels il dit estre appelez Therothoëns, pour ce qu'ils sont aussi legeres à la chasse par terre, queles Ichthyophages sont prompts à nager en mer, lesquels s'y lassent quasi aussi peu qu'un poisson. Et Maffeus en ses histoires des Indes rapporte que les Naires (ainsi s'appellent les Nobles & guerriers) du Royaume de Malabaris sont si agiles, & ont vne telle promptitude que c'est chose incroyable, & manient si bien leurs corps à volonté, qu'ils semblent n'avoir point d'os, de maniere qu'il est difficile de venir à l'écartouche contre telles gens, d'autant qu'avec cette agilité ilz s'avancent & reculent à plaisir. Mais pour se rédre tels ils aident la nature, & leur étend on les nerfs dès l'âge de sept ans, lesquels par apres on leur engraisse & frotte avec de l'huile de sesame. Ce que ie di se reconoit même és animaux : car vn genest d'Espagne ou vn Barbe est plus gaillard & leger à la course qu'un roussin ou courtaut d'Allemagne, vn cheval d'Italie plus qu'un cheval François. Or jaçoit que ce i'ay dit soit veritable, il ne laisse pas d'y avoir des nations hors les Tropiques qui par exercice & artifice acquierent cette agilité. Car la sainte Ecriture fait mention d'un Hazael Israelite, duquel elle témoigne qu'il estoit leger du pié comme un chevreul qui est és champs. Et pour venir aux

Sesame,
espece de
blé. Plin.
liv. 18.
cha. 10.

Hazael
2. Sam.
chap. 2.

peuples

peuples Septentrionaux les Herules sont celebres d'estre vites à la course, par ce vers de Sidoine de Polignac,

Cursu Herulus, iaculis Hunnus, Francisque natatu.

Et par cette legereté les Allemans donnerent autrefois beaucoup de peine à Iules Cesar. Ainsi nos Armouchiquois sont dispos comme levriers, ainsi que nous avons dit ci-dessus, & les autres Sauvages ne leur cedent gueres, sans que toutefois ilz violentent la nature, ni usent d'aucun artifice pour bien courir. Mais (comme les anciens Gaullois) estans addonnés à la chasse (c'est leur vie) & à la guerre, leurs corps sont alaires, & si peu chargez de graisse, qu'elle ne les empeche pas de courir à leur aise.

Or la dexterité des Sauvages ne se reconoit pas seulement à la course, ains aussi à nager. Ce qu'ilz sçavent tous faire: mais il semble que les vns plus que les autres. Quant aux Breiliens ilz sont tellement nais à ce métier qu'ilz nageroient huit jours dans la mer, si la faim ne les pressoit, & ont plustot crainte que quelque poisson les devore, que de perir par lassitude. C'en est de même en la Floride, où les hommes suivront vn poisson dans la mer, & le prendront, s'il n'est trop gros. Ioseph Acosta en dit tout autant de ceux du Perou. Et pour ce qui est de la respiration ils ont certain artifice de humer l'eau & la rejeter, au moyen dequoy ilz demeurent facilement dedans par vn long temps. Les femmes tout de même ont vne disposition merveilleuse à cet exercice:

*Ci dessus
liv. 4.
chap. 18.*

*Dexteri-
té à na-
ger.*

car l'Histoire de la Floride rapporte qu'elles peuvent passer à nage de grandes rivieres tenans leurs enfans sur vn bras : & grimpent fort dispostement sur les plus hauts arbres du pais. Je ne veux rien asseurer des Armouchiquois, ni de noz Sauvages, pour n'y auoir pris garde: mais il est bien certain que tous sçavent fort dextrement nager. Pour les autres parties corporeles ilz les ont fort parfaites, comme aussi les sens de nature. Car *Memberton* (qui a plus de cent ans) voioit plustot vne chaloupe, ou vn canot de Sauvage, venir de loin au Port Royal, que pas vn de nous : & dit-on des Bresiliens & autres Sauvages du Perou cachez par les montagnes, qu'ils ont l'odorat si bon qu'au flair de la main ilz conoissent si vn homme est Hespagnol, ou François : & s'il est Hespagnol ilz le tuent sans misericorde , tant ilz le haïssent, pour les maux qu'ils en ont receu. Ce que le susdit *Acosta* confesse quand il parle de laisser vivre les Indiens selon leur police ancienne, argüant la nation en cela *Et pour ce (dit-il) ce nous est chose preiudiciable, par ce que de là ilz prennent occasion de nous abhorrer (notez qu'il parle de ceux qui obeissent à l'Hespagnol) comme gens qui en tout, soit au bien, soit au mal, leur auons esté, & sommes toujours contraires.*

Acosta
liv. 6.
chap. 1.

CHAP. XI.

*Des Peintures, Marques, Incisions, & Ornaments
du corps.*



E n'est merveille si les Dames du
joud'hui se fardent : car dès long
temps, & en maints lieux le mé-
tier a commencé. Mais il est bla-
mé és livres sacrez, & mis en
reproche par la voix des Prophetes, comme
quand Ieremie menace la ville de Ierusalem:
*Quand tu auras esté détruite (dit-il) que feras-tu ?
quand tu seras vêtue de cramoisi, & parée d'ornemens
d'or, quand tu te seras fardée la face, tu te seras em-
bellie en vain, tes amoureux t'ont rebutée, ilz cher-
chent ta vie.* Le Prophete Ezechiel fait vn sem-
blable reproche aux villes de Ierusalem & de
Samarie, qu'il compare à deux femmes debau-
chées, lesquelles ont envoyé chercher des
hommes venans de loin, & estans venus elles
se sont livrées, & fardé le visage, & ont chargé
leurs beaux ornemens. La Royne Iesabel ayât
voulu faire de même ne laissa point d'estre
jettée en bas de la fenestre, & porter la punition
de sa mechante vie. Les Romains ancienne-
ment se peindoient le corps de vermillon (ce
dit Plin) quand ils entroient en triomphe
à Rome & adjoute que les Princes & grans
Seigneurs d'Æthiopie faisoient grand état de
cette couleur, de laquelle ilz se rougissoient.

*Ierem. 4.
vers. 30.*

*Ezech.
23. vers.
40.*

*4. des
Rois 9.
vers. 30.*

*Plin. liv.
33. ch. 7.*

entièrement: même les vns & les autres s'en ser-
voient pour faire leurs Dieux plus beaux: &
que la premiere depense qui estoit allouée par
les Censeurs & Maitres des Comptes à Rome
estoit des deniers employés à vermillonner le
visage de Iupiter. Le même autheur en autre
endroit recite que les Anderes, Mathites, Mo-
sagebes, & Hipporeens peuples de Libye
s'emplatroient tout le corps de croye rouge.
Bref cette façon de faire passoit jusques au Sep-
tentrion. Et delà est venu le nom qu'on a imposé
aux Piètes ancien peuple de Scythie voisins
des Gots, lesquels en l'an octante-septième
apres la nativité de Iesus-Christ sous l'Empire
de Domitiã vindrēt faire des courtes & ravages
par les ilés qui tirent vers le Nord, là où ayans
trouvé gens qui leur firēt forte resistēce, ilz s'en
retournerent sans rien faire, & vequirent enco-
res nuds parmy les froidures de leur país jus-
ques à l'an trois cēs septantième de nôtre salut,
auquel temps souz l'Empire de Valentinian
 joints avec les Saxons. Ecossois ilz tourmente-
rent fort ceux de la grande Bretagne, à ce que
recite Ammian Marcellin: & resolu de s'arre-
ter là (comme ilz firent) ilz demanderent aux
Bretons (qui sont aujourd'hui les Anglois) des
femmes en mariage. Sur quoy ayans esté écon-
duits, ilz s'adresserent aux Ecossois, lesquels
leur en fournirent, à la charge & condition que
la ligne masculine des Rois entre-eux venant
à failir les femmes succederoient au Royau-
me, Or ces peuples ont esté appellez Piètes à
cause des peintures qu'ils appliquoiēt sur leurs

Ammian
liv. 26.

27.

corps nuds, lesquels (dit Herodian) ilz ne vou- *Herod.*
loient couvrir d'aucuns habillemens, pour ne *liv. 3.*
cacher & obscurcir les belles peintures damas-
sées qu'ils avoient appliquées dessus, là où estoient
representées des figures d'animaux de toutes
sortes, & imprimées avec des ferremens si
avant qu'il estoit impossible de les ôter. Ce
qu'ilz faisoient (ce dit Solin) dès l'enfance: de
maniere que comme l'enfant croissoit, aussi
croissoient ces figures, ainsi que font les
marques qu'on grave dans les ieunes citrouil-
les. Le Poëte Claudian nous rend aussi plu-
sieurs témoignages de ceci en ses Panegyriques
comme quand il parle de l'ayeul de l'Empereur
Honorius.

Ille leves Mauros, nec falso nomine Pictos

Edomus —

Et en la Guerre Gothique,

————— Ferrôgne notatus

Perlegit exanimis Picto moriente figuras.

Ceci a esté remarqué par le docteur Savarô sur la
récôte qu'é fait Sidoine de Polignac. Et bié que
noz Poitevins Celtiques appelez par les Latins *Poit-*
Pictones, ne soient venus de la race de ceux là *vins.*
(car ils estoient fort anciens Gaullois dès le
temps de Iules Cesar) toutefois ie veux bien
croire que ce nom leur a esté baillé pour
même occasion que le leur aux Pictos. Et
comme des coutumes vne fois introduites par-
mi vn peuple ne se perdent que par la lon-
gueur de plusieurs siecles (côme nous voyons
durer encor les folies du Mardy gras) ainsi les
vestiges des peintures dôt nous avôs parlé sont

demeurées en quelques nations Septentrionales. Car i'ay quelquefois ouï dire à Monsieur le Comte d'Egmont qu'il a veu en son jeune âge ceux de Brunzvich venir en la maison de son pere avec la face graissée de peinture, & tout noircis par le visage, d'où par aventure pourroit estre venu le mot de Brouzer qui signifie Noircir en Picardie. Et generalement ie croy que tous ces peuples Septentrionaux vsoient de peintures quand ilz se vouloient faire beaux fils. Car les Gelons & Agathyrses peuples de Scythie, comme les Pictes, estoient de cette confrairie, & avec des ferremés se bigarroyent les corps. Les Anglois semblablement lors appelez Bretons, au dire de Tertullian. Les Gots outre les ferremens vsoient de cinabre pour se rougir la face & le corps. Bref c'estoit vn plaisir és vieux siecles de voir tant de Pantalons hommes & femmes: car il se trouve encore des vieux pourtraits, lesquels celui qui a fait l'histoire du voyage des Anglois en Virginia a gravez en taille douce, où les Pictes de l'vn & de l'autre sexe sont depeints avec leurs belles incisions, & les epées pendantes sur la chair nuë, ainsi que les décrit Herodian.

Cette humeur de se peindre ayant esté si generale par deça, il n'y a dequoy se mocquer si les peuples des Indes Occidentales en ont fait & font encore de même. Ce qui est vniversel, & sans exception entre ces nations. Car si quelqu'vn fait l'amour il sera peint de couleur bleuë, ou rouge, & sa maitresse aussi. S'ils ont de la chasse abondamment, ou sont joyeux de

*Tertull.
de velad.
virgin.
Iornades
de bella
Got.
Isidor. lib.
16, c. 23.*

*Indiens
Occiden-
taux.*

quelque chose , c'en sera de même par tout. Mais lors qu'ilz sont tristes, ou qu'ilz machinent quelque trahison, ilz se placquent toute la face de noir, & sont hideusement difformes.

Pour ce qui est du corps noz Sauvages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, & ceux de la Floride, desquels la pluspart sont peints par le corps, les bras & les cuisses, de fort beaux compartimens, la peinture desquels ne se peut jamais ôter, à cause qu'ilz sont picquez dedans la chair. Toutefois plusieurs Bresiliens se peignent seulement le corps (sans incision) quand il leur en prend envie : & ce avec du jus d'un certain fruit qu'ilz appellent *Ginipar*, lequel noircit si fort, que quoy qu'ilz se lavent-ilz ne peuvent estre debrouillez de dix ou douze jours. Ceux de Virginia, qui sont plus au deça, ont des marques sur le dos, comme celles que noz marchans impriment sur leurs balles, par lesquelles (ainsi que les esclaves) on reconoit souz quel Seigneur ilz vivent : qui est vne belle forme d'état pour ce peuple : veu que les anciens Empereurs Romains en ont usé envers leurs

Aug.
contra
Parmen.
liv. 2.
chap. 13.
Amb.
en l'O.
rais.
funeb. de
Valen-
tinian.

premiers Chrétiens, comme marchans souz la banniere de Iesus-Christ prenoient cette même marque, laquelle ils imprimoient en la main, ou aux bras, afin de se reconoitre, principalement en tēps de persecution, ainsi que dit Procope expliquant ce passage d'Esaié : *L'un dira ie suis au Seigneur, & l'autre se reclamera du nom de Iacob : & l'autre écrira de sa main, Je suis au Seigneur, & se surnomméra du nom d'Israel* Le grand Apôtre sainct Paul portoit bien les marques engravées du Seigneur de Iesus Christ, mais c'estoit encore d'une autre façon, sçavoir par les fletrissures qu'il avoit en son corps des flagellatiōs qu'il avoit receuës pour son nom. Et les Hebreux avoient pour marque la Circuncision du prepuce, par laquelle ils estoient segregez des autres nations, & reconus pour peuple de Dieu Mais quant aux autres incisions de corps telles que les faisoient anciennement les Pictes, & les font encore aujourd'hui quelques Sauvages; elles ont esté fort expressement defenduës anciēnemēt en la loy de Dieu donnée à Moysé. Car il ne nous est pas loisible de deffaire l'image & la forme que Dieu nous a donnée. Voire les peintures & fards ont esté blamez & reprouvez par les Prophetes, ainsi que nous avons remarqué. Et Tertullian dit que les Anges qui ont decouvert & enseigné aux hommes les fards & artifices d'iceux ont esté condemnez de Dieu; alleguant pour preuve de son dire le livre de la Prophetie d'Enoch. Par ce que dessus nous reconoissions que le monde de deca a esté anciennement

autant informe & sauvage que ceux des Indes Occidentales , mais ce qui me semble plus digne d'étonnement , c'est la nudité de ces peuples en pais froid , à quoy ilz prenoient plaisir , jusques à endureir leurs enfans dans la nege , dans la riviere , & parmi la glace. Nous l'avons touché ci-devant en vn autre chapitre , parlans des Cimbres & François. Ce qui aussi a esté leur principale force es conquêtes qu'ils ont faites.

*Ci-dessus
liv. 6.
chap. 1.*

CHAP. XII.

Des ornemens extérieurs du corps, Brasselets, Carquans, Pendans d'oreilles, &c.



Nous qui vivons par deça souz l'authorité de noz Princes , & des Republicques civilisées, avons deux grans tyrans de nôtre vie, auxquels les peuples du nouveau monde n'ont point encore esté assujctis, les excés du ventre, & de l'ornement du corps, & brestout ce qui va à la pompe, lesquels si nous aviés quittés, ce seroit vn moyen pour r'appeller l'ancien âge d'or, & ôter la calamité que nous voyons en la pluspart des homes. Car celuy qui possède beaucoup faisant peu de depense, seroit liberal, & secourroit l'in-

*Deux
tyrans de
nôtre
vie.*

digent, à quoy faire il est retenu voulant non seulement maintenir, mais aussi augmenter son train, & paroître, bien souvent aux dépens du pauvre peuple, duquel il succe le sang, qui *devorant plebem meam sicut escam panis*, dit le Psalmiste. Je laisse ce qui est du vivre, n'estant mon sujet d'en parler en ce chapitre ici. Je laisse aussi les excès qui consistent en meubles, renvoyant le lecteur à Pline qui a parlé ample- ment des pompes & superfluitez Romanesques, comme des vaiselles à la Furviene, & à la Clodienne, des chalits à la Deliaque, & des tables de tout d'or & d'argent ouvrez en bosse; là où aussi il met en avant vn esclave *Drusillanus Rotundus*, lequel estant thresorier de la haute Hespagne fit faire vne forge pour mettre en œuvre vn plat d'argent de cinq quintaux, accompagné de huit autres tous pesans demi quintal. Je veux seulement parler des *Matachiaz* de noz Sauvages & dire que si nous nous contentions de leur simplicité nous éviterions beaucoup de tourmens que nous nous donnons pour avoir des superfluitez, sans lesquelles nous pourrions heureusement vivre (d'autant que la nature se contente de peu) & la cupidité desquelles nous fait bien souvent decliner de la droite voye, & detraquer du sentier de la justice. Les excès des hommes consistent la plus part és choses que j'ay dit que je veux omettre, lesquelles ie ne lairray de ramener à point s'il vient à propos. Mais les Dames ont toujours eu cette reputation d'aimer les excès en ce qui est de l'ornement du corps

Psal. 13.

vers. 4.

Et 52.

vers. 5.

Plin. liv.

33. ch. 11.

*Mata-
chiaz, ce
sont bras-
selets, car
quans,
Et autres
volive-
tes,*

& tous les Moralistes qui ont fait état de reprimer les vices les ont mises en jeu, là où ils ont trouvé ample sujet de parler. Clement Alexandrin faisant vne longue enumeration de l'attirail des femmes (qu'il a pris la pluspart du Prophete Esaie) dit en fin qu'il est las d'en tant conter, & qu'il s'etonne comme elles ne sont tuées vn si grand fais.

*Liv. 2.
Padag.
cap. 10.*

Prenons-les donc par les parties dont on se plaint. Tertullian s'émerveille de l'audace humaine qui se bende contre la parole de nôtre Sauveur, lequel disoit qu'il n'est pas en nous d'adjoûter quelque chose à la mesure que Dieu nous a donnée : & toutesfois les Dames s'efforcent de faire le contraire adjoutans sur leurs têtes des cages de cheveux tissus en forme de pains, chapeaux, panniens, ou ventres d'ecussions. Si elles n'ont honte de cette enormité superflue, au moins (dit-il) qu'elles ayent honte de l'ordure qu'elles portent, & ne couvrent point un chef saint & Chrétien de la depouille d'une autre tête par aventure immonde, ou criminelle, & destinée à un honteux supplice. Et là même parlant de celles qui colorent leurs cheveux : l'en voy (dit-il) qui font changer de couleur à leurs cheveux avec du saffran. Elles ont honte de leur país, & voudroient estre Gaulloises ou Allemandes tant elles se deguisent. Par ceci se conoit combien la chevelure rousse estoit estimée anciennement. Et de fait l'Escriture prise celle de David qui estoit telle. Mais de la rechercher par artifice, saint Cyprian & saint Hierome, avec nôtre Tertullian, disent que cela presage le feu d'enfer. Or noz Sauvages en ce qui regarde l'emprunt des cheveux ne sont

*Tert. liv.
de l'Or-
nement
des fem-
mes.*

*Cela
s'appelle
Croc-
phantia.
S. Cypr.
liv. De
l'habit
des vier-
ges.
S. Hie-
rom.
Epist. à
Lata.*

point reprehensibles : car leur vanité ne s'étend point à cela : mais bien en ce qui est de la couleur, d'autant que quand ils ont le cœur joyeux; & se peignent la face soit de bleu, soit de rouge, ilz fardent aussi leurs cheveux de la même couleur.

Venons maintenant aux oreilles, au col, aux bras, & aux mains, & là nous trouverons dequoy nous arreter : ce sont parties où les joyaux sont bien en évidence : ce qu'aussi les Dames sçavent fort bien reconoitre. Les premiers hommes qui ont eu de la pieté ont fait conscience de violenter la nature, & percer les oreilles pour y pendre quelque chose de précieux : car nul n'est seigneur de ses membres pour en mal user, ce dit le Jurisconsulte

Genes. 4. Vlpian. Et pour-ce quand le serviteur d'Abraham alla en Mesopotamie pour trouver femme à Isaac, & eut rencontré Rebecca, il lui mit vne bague d'or sur le front pendante entre les yeux, & des brasselets aussi d'or aux mains:

Prov. 11. suivant quoy il est dit aux Proverbes, qu'une femme belle & folle est comme vne bague d'or au museau d'une truye. Mais les humains ont pris des licences qu'ilz ne devoient pas, & ont defait en eux l'ouvrage de Dieu pour complaire à leurs fantasies. En quoy ie ne m'étonne pas des Bresiliens dont nous parlerons tantot, mais des

Senec. liv. 7. des peuples civilisez, qui ont appellez les autres nations barbares, mais encore des Chrétiens du jourd'hui. Quand Senecque se plaint de ce qui se passoit de son tēps: La folie des femmes (dit-il) n'avoit point assez assuicti les hommes, il leur a

fallu encore pendre deux ou trois patrimoines aux
aureilles. Mais quels patrimoines? Elles portent
(ce dit Tertullian) des iles & maisons champstres
sur leurs cols, & des gros registres aux aureilles
contenans le revenu d'un grand richart, & cha-
cun doigt de la main gauche ha un patrimoine pour se
jouer. En fin il ne les peut pas mieux comparer
qu'aux criminels qui s'ot aux cachots en Ethio-
pie, lesquels tant plus sont coupables, tant plus
sont riches, d'autant que les menottes & barres
ausquelles ilz sont attachez sont d'or. Mais il
exhorte les Chrétiennes de ne point estre tel-
les, d'autant que ce sont là des marques certai-
nes d'impudicité, lesquelles appartiennent à
ces malheureuses victimes de la lubricité pu- *Plin. liv.*
blique. Pline, quoy que Payen ne deteste pas *9. ch. 35.*
moins ces excès. Car noz Dames (dit-il) pour
estre braves portent pendues à leurs doigts de
ces grandes perles qu'on appelle *Elenchus* en fa-
çon de poires, & en ont deux, voire trois es au-
reilles. Mémes elles ont inventé des noms pour
s'en servir à leurs maudites & facheuses supe-
fluités. Car elles appellent *Cymbales* celles
qu'elles portent pendues aux aureilles en nom-
bre, comme si elles prenoient plaisir d'ouir
grilloter les perles à leurs aureilles. Qui plus
est les femmes menageres, & même les pau-
vres femmes, s'en paront; disans qu'aussi peu
doit aller yne femme sans perles, qu'un Con-
sul sans ses huiffiers. Finalement on est venu
jusques à en parer les souliers, & jarretieres,
voire encore leurs bottines, en sont toutes
chargées & garnies. De sorte que mainte-

» tant il n'est plus question de porter perles, ains
 » les faut faire servir de pavé, afin de ne marcher
 » que sur perles. Le même recite que Lollia
 Paulina relaissée de Caligula és communs fe-
 stins de gens mediocres, estoit tant chargée
 d'emeraudes & de perles par la tête, les che-
 veux, les oreilles, le col, les doigts, & les bras,
 tant en colliers, jaserans, que brasselets, que
 tout en reluisoit, & qu'elle en avoit pour vn
 million d'or. Cela estoit excessif: mais c'estoit
 la premiere Princesse du monde, & si il ne dit
 point qu'elle en portast aux souliers: comme
 encore il se plaint ailleurs que les Dames de Ro-
 me portoient de l'or aux piez. *Quel desordre!* (dit-
 il) *Permettons aux femmes de porter tant d'or*
qu'elles voudront en brasselets és doigts, au col, és au-
reilles, & és carquans, & brides, &c. Faut-il néant-
moins pour cela en parer les piés! Ce ne seroit ja-
 mais fait si ie vouloy continuer ce propos. Les
 Hespagnoles du Perou font encore davantage;
 car ce ne sont que lames & platines d'or &
 d'argent, & garnitures de perles en leurs patins.
 Vray est qu'elles font en vn país que Dieu a fe-
 licité de toutes ces richesses abondamment.
 Mais si tu n'en as tant ne t'en faches point, &
 ne sois tenté d'envie: telles choses sont terre
 fouillée & epurée avec mille gehennes au fond
 des enfers, par le travail incroyable, & au pris de
 la vie de tes semblables. Les perles ne sont que
 de la rousée recetue dans la coquille d'un pois-
 son, qui se pechent par des hommes que lon force
 à estre poissos, c'est à dire estre toujours plégés
 au profond de la mer. Et pour avoir ces choses,

Plin. liv.
33. ch. 3.

Perles
que c'est.

& pour estre habillez de soye, & pour avoir des robes à mille replis, nous nous tourmentons, nous prenons des soucis qui abbregeant noz jours, nous rongent les os, succent la moelle, attenuent le corps, & consomment l'esprit. Qui ha à diner est aussi riche que cela s'il le sçait considerer. Et où abondent ces choses, là abondent les delices, & consequemment les vices: & au bout voici que Dieu dit par son Propete: *Ilz ietteront leur argent és rues, & leur or ne sera que fiente, & ne les delivreront point au iour de ma grande colere.* Qui veut avoir conoissance plus ample des chatimens dont Dieu menace les femmes qui abusent des carquans & joyaux, qui n'ont autre soin que de s'attiffer & farder, vont la gorge étendue, les ieux égaréz, & d'vn marcher fier, lise le septième chapitre du Propete Esaïe. Je ne veux pourtant blamer les vierges qui ont quelques dorures, ou chaines de perles, ou autres joyaux, ensemble vn habillement modeste: car cela est de bien-seance, & toutes choses sont faites pour l'usage de l'homme: mais l'excés est ce qui tombe en blame, pour ce que bien souvent souz cela git l'impudicité. Heureux les peuples qui n'ayans point les occasions du peché servent purement à Dieu, & possédét vne terre qui leur fournit ce qui est necessaire à la vie. Heureux noz peuples Sauvages s'ils avoient l'entiere conoissance de Dieu: car en cet état ilz sont sans ambition, vaine gloire, envie, avarice, & n'ont soin de ces pompes que nous venons de représenter: ains se contentent d'avoir des *Matachiaz* pendus à

Ezech.
7. vers.
19.

*Felicité
des Sauvages.*

*Carquās
& bras-
selets.*

leurs oreilles, & environnés à l'entour de leurs cols, corps, bras & jambes. Les Bresiliens, Floridiens & Armouchiquois font des carquans & bras-selets (appelez *Bou-re* au Bresil, & *Matachiaz* par les nôtres) avec de os de ces grandes coquilles de mer qu'on appelle Vignols, semblables à des limaçons, lesquelles ilz decouparent & amassent en mille pieces, puis les polissent sur vn grez tant qu'ilz les rendent fort menuës, & percées qu'ilz les ont, en font des chappelets semblables à ce que nous appellons pourcelaine. En ces chappelets ils entre-melent alternativement d'autres grains autant noirs que ceux que j'ay dit sont blancs, faits de jayet, ou de certain bois dur & noir qui luy ressemble, lesquels ilz polissent & meuisent comme ilz veulent, & ha cela fort bonne grace: Et s'il faut estimer les choses selon la façon, comme nous voyons qu'il se pratique en noz marchandises, ces colliers, écharpes, & bras-selets de Vignol, ou Pourcelaine, sont plus riches que les perles (toutesfois on ne m'en croira point) aussi les prisent-ilz plus que perles, ni or, ni argent: & c'est ce que ceux de la grande riviere de *Canada* au temps de Jacques Quartier appelloient *Esurgni* (dequoy nous avons fait mention ci-dessus) mot que j'ay eu beaucoup de peine à comprendre, & que Belleforest n'a point entendu quand il en a voulu parler. Aujourd'hui ilz n'en ont plus, ou en ont perdu le metier: car ilz se servent fort des *Matachiaz* qu'on leur porte de France. Or comme entre nous, ainsi en ce pais là ce sont

*Ci-dessus
liv. 3.
chap. 16.*

Les femmes qui se parent de telles choses, & en feront vne douzaine de tours à l'entour du col pendantes sur la poitrine, & à l'entour des poignets, & au dessus du coude. Elles en pendent aussi des longs chappelets aux oreilles qui viennent jusques au bas des épaules. Que si les hommes en portent ce sera quelque jeune amoureux tant seulement. Au pais de Virginia où il ya quelques perles les femmes en portent des carquans, colliers & brassiclets, ou bien des morceaux de cuivre arondis comme des boulettes, qui se trouve en leurs montagnes, où y en a des mines. Mais au port Royal & és environs & vers la Terre-neuve & à Tadoussac, où ilz n'ont ni Perles, ni Vignols, les filles & femmes font des *Matachiaz*, avec des arrêtes ou aiguillons de Porc-epic, lesquelles elles teignent de couleurs noire, blanche, & vermeille, aussi vives qu'il est possible: car nôtre ecarlatte n'a point plus de lustre que leur teinture rouge: Mais elles prisent davantage les *Matachiaz* qui leur viennent du pais des Armouchiquois, & les achètent bien cherement. Et d'autant qu'elles en recouvrent peu, à cause de la guerre que ces deux nations ont toujours l'une cõtre l'autre, on leur porte de France des *Matachiaz* faits de petits tuyaux de verre melé d'étain, ou de plomb, qu'on leur troque à la brasse, faite d'aune: & c'est en ce pais là ce que les Latins appellent *Mundus muliebris*. Elles en font aussi des petits carreaux melangés de couleurs, cousus ensemble, qu'elles attachent aux cheveux des petits enfans, par derriere.

Les hommes ne s'amusent gueres à cela, sinon que les Bresiliens portent au col des Croissans d'osfort blancs, qu'ils appellent *Tacs* du nom de la Lune: & noz Souriquois semblablement quelque joliveté de même etoffe, sans excés. Et ceux qui n'ont de cela portent ordinairement vn couteau devant la poitrine, ce qu'ilz ne font pour ornement, mais faute de poche, & pour ce que ce leur est vn outil necessaire à toute heure. Quelques vns ont des ceintures faites de *Matachiaz*, desquelles ilz se servent seulement quand ilz veulent paroître, & se faire braves. Les Aoutmoins, ou devins portent aussi devant la poitrine quelque enseigne de leur metier, ainsi que nous avons dit ailleurs. Mais quant aux Armouchiquois ils ont vne façon de mettre aux poignets, & au dessus de la cheville du pié, des lames de cuivre faites en forme de menottes, & au defaut du corps, c'est à dire aux hanches, des ceintures façonnées de tuiaux de cuivre longs comme le doigt du milieu, enfilés ensemble de la longueur d'une ceinture, proprement de la façon qu'Herodian recite avoir esté en v'sage entre les Pictes dont nous avons parlé, quand il dit qu'ilz se ceignent le corps & le col avec du fer, estimans cela leur estre vn grand ornement, & vn temoignage qu'ilz sont bien riches, ainsi qu'aux autres barbares d'avoir de l'or alentour d'eux. Et de cette race d'hommes Sauvages encore y-en a-il en Ecosse, lesquels ni les siecles, ni les ans, ni l'abondance des hommes, n'a peu encore civiliser. Et jaçoit que,

*Ci-dessus
chap. 6.*

*Herodia
liv. 3.*

*Sauva-
ges d'E-
cosse.*

comme nous avons dit, les hommes ne soient point tant soucieux des *Maichiaz*, que les femmes, toutefois ceux du Bresil n'ayans cure de vétemens prennent plaisir à se parer & bigarrer de plumes d'oiseaux, prenans celles dont nous nous servons à coucher, & les decoupons menu comme chair à patez, lesquelles ilz teignent en rouge avec leur bois de Bresil, puis s'estans frotte le corps avec certaine gomme qui leur sert de colle ilz se couvrent de ces plumes & font vn habit tout d'une venue à la Pantalone: ce qui a fait croire (ce dit Jean de Leri en son Histoire de l'Amérique) aux premiers qui sont allés pardela que les hommes qu'on appelle Sauvages fussent velus, ce qui n'est point. Car les Sauvages des terres d'outre mer en quelque part que ce soit ont moins de poil que nous. Ceux de la Floride se servent aussi de cette maniere du duvet, mais c'est seulement à la tête pour se rendre plus effroyables. Outre ce que nous avons dit les Bresiliens font encore des fronteaux de plumes qu'ilz lient & arrentent de toutes couleurs, ressemblans iceux fronteaux, quant à la façon; à ces raquettes ou rapterenades dont les Dames vsent pardeça, l'invention desquelles elles semblent avoir apprise de ces Sauvages. Quant à ceux de nôtre Nouvelle France és jours entre eux solennels & de jouissance, & quand ilz vont à la guerre, ils ont à l'entour de la tête comme vne coronne faite de longs poils d'Ellan peints en rouge collez ou autrement attachés à vne bande de cuir large de trois doigts, telle que le Capitaine

Fronteaux.

Voy ci-
dessus
liv. 3. ch.
17.

Iacques Quartier dit avoir veu au Roy (ainſi l'appelle-il). & Seigneur des Sauvages qu'il trouva en la ville de *Hochelaga*. Mais ilz n'vient point de tant de plumasseries que les Bresiliens, lesquels en font des robbes, bonnets, brassellets, ceintures, & paremens des jouës & des rondaches sur les reins de toutes couleurs, qui seroient plüſtot ennuieuses qu'a delectables à deduire, estant aisé à vn chacun de supplier à cela & s'imaginer que c'est.

CHAP. XIII.

Du Mariage.



PRES avoir parlé des vêtements, parures, ornemens, & peintures des Sauvages il me semble bon de les marier, afin que la race ne s'en perde, & que le pais ne demeure desert. Car

la premiere ordonnance que Dieu fit jamais ce fut de germer & produire & rapporter fruit vne chacune creature capable de generation selon son espece. Et afin de donner courage aux jeunes gens qui se marient, les Iuifs avoient anciennement vne coutume de remplir de terre vne auge, dans laquelle peu avant les nopces ilz semoient de l'orge, & icelle germée ilz la portoient aux époux & épouse, disans: *Rapportez fruit & multipliez comme cette orge, laquelle produit plüſtot que toutes les autres semences.*

Ceci est
en la glo-
se du Talmud, au
Traité de
l'Idolatrie.

Or pour venir au sujet de noz Sauvages, plusieurs cuidans (ie croy) qu'ils soient des buches, ou s'imaginans vne republicque de Platon, demandent s'ilz font des mariages, & s'il y a des Prêtres en *Canada* pour les marier. En quoy ilz montrent qu'ilz sont gens bien nouveaux d'attēdre en ces peuples ici autant de ceremonies qu'il y en a entre les Chrétiens, lesquels par vne sainte coutume font que les mariages soient ratifiés au ciel. Mais si sont ilz plus sages que les anciens Garamantes, Seythes, Nomades, & Massagetes, entre lesquels tout estoit commun: & que le susdit Platon, lequel trouvoit bon cela. Item que les Arabes, entre lesquels plusieurs freres n'avoient qu'une femme, laquelle estoit à l'ainé durant la nuit, & aux autres durant le jour. Le Capitaine Jacques Quartier parlant du mariage des Canadiens en sa seconde Relation, dit ainsi: Ilz gardent l'ordre du mariage, fors que les hommes prennent deux ou trois femmes. Et depuis que le mari est mort jamais les femmes ne se remarient, ains font le dueil de ladite mort toute leur vie, & se teignent le visage de charbon pilé, & de graisse de l'epesleur d'un couteau, & à cela conoit-on qu'elles sont vefves. Puis il poursuit: Ilz ont vne autre coutume fort mauvaise de leurs filles. Car depuis qu'elles sont d'âge d'aller à l'homme elles sont toutes mises en vne maison de bordeau abandonnées à tout le monde qui en veut, jusques à ce qu'elles ayent trouvé leur parti: Et tout ce avons veu par experience. Car nous avons veu les maisons

Canadiens.

aussi pleines desdites filles comme est vne école de garçons en France. J'auroy pensé que ledit Quartier auroit avancé du sien au regard de cette prostitution de filles, mais le discours du Sieur Champlain, qui n'est que depuis six ans, me confirme la même chose, hors-mis qu'il ne parle point d'assemblées: ce qui me retient d'y contredire. Mais entre noz Souriquois il n'est point nouvelle de cela: non point que ces Sauvages aient grand' cure de la continence & virginité, car ilz ne pensent point mal faire en la corrompant: mais soit par la frequentation des François, ou autrement, les filles ont honte de faire vne impudicité publique: & s'il arrive qu'elles s'abandonnent à quelqu'un, c'est en secret. Au reste celui qui veut avoir vne fille en mariage il faut qu'il la demande à son pere, sans le consentement duquel elle ne sera point à lui, comme nous avons des-ja dit ci-dessus, & rapporté l'exemple d'un qui avoit fait autrement. Et voulant se marier il fera quelquefois l'amour, non point à la façon des Elseens, lesquels (ce dit Ioseph) éprouvoient par trois ans les filles avant que les prendre en mariage, mais par l'espace de six mois, ou vn an, sans en abuser, se peinturera le visage pour estre plus beau, & aura vne robe neuve de Castors, Loutres, ou autre chose, bien garnie de *Matachiaz*, avec des rayes & bendes qu'ils figurent dessus en forme de large passément d'or & d'argent, ainsi que faisoient iadis les Gots. Faut en outre qu'il se montre vaillant à la chasse, & qu'il soit recony

Souriquois

Ci-dessus
 liv. 4.
 ch. 4.
 Ioseph.
 De la
 guerre
 des Juifs
 liv. 2.
 chap. 12.

sachant faire quelque chose, car ilz ne se fient point aux moyens d'un homme, qui ne sont autres que ce qu'il acquiert à la journée, ne se soucians aucunement d'autres richesses que de la chasse: si ce n'est que noz façons de faire leur en facent venir l'appetit.

Les filles du Bresil ont licence de se prostituer si-tot qu'elles en sont capables, tout ainsi que celles de *Canada*. Voire les peres font maquereaux de leurs filles, & reputent à honneur de les communiquer à ceux de deçà qui vont pardela, afin d'avoir de leur race. Mais de s'y accorder ce seroit vne abomination trop damnable, & qui meriteroit chatiment, comme de fait au defaut des hommes Dieu a puni ce vice en telle façon que le mal s'est cõmuniqué pardeçà à ceux mêmes qui ont esté trop après après les filles & femmes Chrétiennes, par la maladie de la Verole, qui paravant la decouverte de ces terres estoit inconuë en l'Europe: car ces peuples y sont fort sujets, & même ceux de la Floride: mais ils ont le Guayac, l'Esquine, & le Sassafras, arbres fort souverains pour la guerison de cete larderie, & croy que l'arbre *Anneda* duquel nous avons raconté les merveilles est l'une de ces especes.

Or pourroit penser que la nudité de ces peuples les rendroit plus paillars, mais c'est au contraire. Car comme les Allemans sont loüez par Cesar d'avoir eu en leur ancienne vie Sauvage telle continence qu'ilz reputoient chose tres-vilaine à vn jeune homme d'avoir la compagnie d'une femme ou fille avant l'âge de vingt ans: &

Prostitution de filles au Bresil.

Ci dessus Liv. 3. chap. 24. Pudicité des anciens Allemans. & des Sauvages de la N. France.

de leur part aussi ilz n'estoient point emeus à cela encores que pele-mete les hommes & les femmes jeunes & vieux se baignassent dans les rivieres : Aussi ie puis dire pour noz Sauvages que ie n'y ay iamais veu vn geste, ou regard impudique, & ose affermer qu'ils sont beaucoup moins sujets à ce vice que pardeça: dont i'attribue la cause partie à cette nudité, & principalement de la tête où la matiere generative prend sa source: partie au defaut des epiceries, du vin, & des viandes qui provoquent les Ithyphalles, & partie à l'usage ordinaire qu'ils ont du Petun, la fumée duquel etourdit les sens, & montant au cerveau empêche les fonctions de Venus. Iehan de Leri loyè les Bresiliens en cette continence: toutesfois il ajoute que quand ilz se fachent l'un contre l'autre ilz s'appellent quelquefois *Tiviré*, qui est à dire boulgre, d'où l'on peut conjecturer que ce peché regne entre eux, comme le Capitaine Laudonniere dit qu'il fait en la Floride: outre que les Floridiens aiment fort le sexe feminin. Et de fait i'ay entendu que pour aggreer aux Dames ilz s'occupent fort aux Ithyphalles dont nous venons de parler, & pour y parvenir ils se servent d'ambre gris, dont ils ont grande quantité, lequel ayans fondu au feu ilz le font distiller avec grinsens de dents jusques à l'*Os sacrum*, & avec vn fouët d'orties, ou autre chose semblable, font enfler les jouës à cette idole de Maacha que le Roy Asa fit mettre en cendres, lesquelles il jetta dans le torrent de Cedron.

*Ithyphal-
les.*

*Petun
contraire
à Venus.*

*Usage des
Ithyphal-
les.*

Les femmes d'autre part avec certaines herbes s'efforcent tant qu'elles peuvent de faire des restrictions pour l'usage desdits Ithyphalles, & pour le droit des parties.

Revenons à noz mariages lesquels valent mieux que toutes ces drogeries là. Les contractans ne donnent point la foy entre les mains des Notaires, ni de leurs Devins, ains simplement demandent le consentement des parens: & se fait par tout ainsi. Mais il faut remarquer qu'ilz gardent, & au Bresil aussi, trois degrez de consanguinité, dans lesquels ilz n'ont point accoutumé de faire mariage, savoir est du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, & du frere avec sa sœur. Hors cela toutes choses sont permises. De douaire il ne s'en parle point. Aussi quand arrive divorce le mari n'est tenu de rien. Et jaçoit que (comme a esté dit) il n'y ait point de promesse de loyauté donnée pardevant quelque puissance superieure, toutefois en quelque part que ce soit les femmes gardent chasteté, & peu s'en trouve qui en abusent. Voire j'ay ouï dire plusieurs fois que pour rendre le devoir au mari elles se font souvent contraindre: ce qui est rare pardeça. Aussi les femmes Gaulloises sont-elles celebrées par Strabon pour estre bonnes portieres (i'enten fecondes) & nourrissieres: & au contraire ie ne voy point que ce peuple là abonde comme pardeça, encor que toutes personnes y travaillent à la generation, & que la polygamie leur soit ordinaire, ce qui n'estoit point entre les anciens Gaullois, ni même les Allemans,

*Contrat
de ma-
riage.*

*Degrez
de con-
sanguini-
té.*

*Femmes
sauva-
gestardi-
ves à l'a-
ste Vene-
rien.
Fecondi-
té des
Gaulloi-
ses.*

quoy que peuple plus agreste. Vray est que nos Sauvages se tuent les vns les autres incessamment, & sont toujours en crainte de leurs ennemis, faisans des sentinelles sur les avenuës.

Polygamie. Ce refroidissement de Venus apporte vne chose admirable & incroyable entre ces femmes, & qui ne s'est peut trouver même entre les femmes du saint Patriarche Jacob, c'est qu'encores qu'elles soient plusieurs femmes d'un mary (car la polygamie est receue par tout ce monde nouveau) toutefois il n'y a point de jalousie entre elles. Ce qui est au Bresil pais chaud aussi bien qu'en *Canada*; mais quant aux hommes, en plusieurs lieux ilz sont jaloux: & si la femme est trouvée faisant la bête à deux dos, elle sera repudiée, ou en danger d'estre tuée par son mary: & à cela (quant à l'esprit de jalousie) ne faudra tant de ceremonies que celles qui se faisoient entre les Juifs rapportées au livre des Nombres. Et quant à la repudiation, n'ayans l'usage des lettres ilz ne la font point par écrit en donnant à la femme vn billet signé d'un Notaire public, comme remarque saint *Aug.* Augustin parlant des mêmes Juifs: mais se contentent de dire à ses parens & à elle qu'elle se pourvoye: & lors elle vit en commun avec les autres jusques à ce que quelqu'un la recherche. Cette loy de repudiation a esté préque entre toutes nations, fors entre les Chrétiens, lesquels ont retenu ce precepte Evangelique, *Ce que Dieu a conjoint, que l'homme ne le separe point.* Ce qui est le plus expedient & moins scandaleux. Et fort prudemment répondit Ben-Sira.

Nomb. 5.
vers. 12.
Et suivants.

S. Aug.
contre
Manichéens.
liv. 19.
c. 26.
Voy le

commentateur de
Ben-Sira.

(que l'on dit avoit esté neveu du Prophete Jeremie) estant enquis par vn qui avoit vne mauvaile femme, comment il en devoit faire: *Ronge (dit-il) l'os qui s'est écheu.*

Quant à la femme vefve, ie ne veux point affermer que ce qu'en a dit Jacques Quartier soit general, mais ie diray que là où nous avons esté elles se teindrent le visage de noir quand il leur prent envie, & non toujours; si leur mari a esté tué elles ne se remarieront point, ni ne mangeront chair, qu'elles n'ayent veu la vengeance de cette mort. Et ainsi l'avons veu pratiquer à la fille de *Mcmberton*, laquelle depuis la guerre faite aux Armouchiquois, d'écrite ci-apres, s'est remariée. Hors ce cas elles ne font autrement difficulté de se remarier quand elles trouvent parti à propos.

Quelquefois noz Sauvages ayans plusieurs femmes en bailleront vne à leur ami s'il a envie de la prendre en mariage, & sera d'autant dechargé. Mais s'il n'è a qu'une, il ne fera point comme Caton ce grand Sénateur Romain, lequel pour faire plaisir à Hortensius, lui presta la femme *Martia*, à la charge de la lui rendre quand il en auroit eu des enfans: ains la gardera pour soy. Au regard des filles qui s'abandonnent, si quelqu'un en a abusé elles le diront à *Paillar-* la premiere occasion, & par ainsi fait dange- *minable* reux s'y frotter: car le chatiment doit estre *avec les* goureux contre ceux qui mélent le sang Chré- *infideles.* tien parmi l'infidele, & de cette justice gardée *Nöb. 25.* est louié le sieur de Ville-gagnon même par ses *ver. 11.* ennemis: & *Phinées* fils d'Eleazar, fils d'A- *12. 13.*

ron pour avoir esté zelateur de la loy de Dieu, & appaisé son ire qui alloit exterminant le peuple, à-cause d'un tel forfait, eut l'alliance de Sacrificature perpetuelle, laquelle Dieu lui promet, & à la posterité.

CHAP. XLV.

La Tabagie.

*Le Sauvage dit Tabagie, c'est à dire Fe-
stin.*

Mais pour Moyennant.



Les anciens ont dit *Sine Cerere & Baccho friget Venus*, & nous en François disons, Vive l'amour mais qu'on dine. Apres donc avoir marié noz Sauvages il

faut appreter le diner, & les traiter à leur mode. Et pour ce faire il faut considerer les temps du mariage. Car si c'est en hiver ils auront de la chasse des bois, si c'est au printemps, ou en esté, ilz feront provision de poisson. De pain il ne s'en parle point depuis la Terre-neuve du Nort jusques au païs des Armouchiquois, si ce n'est qu'ils en troquent avec les François, lesquels ils attendent sur les rives de mer accroupis commes singes, si-tot que le printéps est venu, & reçoivent en contr' échange de leurs peaux (car ilz n'ont autre marchandise) du biscuit, fèves, pois, & farines; Les Armouchiquois & toutes nations plus éloignées, outre la chasse & la pecherie ont du blé *Maglis*, & des fèves, qui leur est vn grand soulagement pour le temps de necessité. Ilz n'en font point de pain: car ilz n'ont ni moulin, ni

Quels païs de Sauvages ont du blé.

four, & ne sçavent le pestrir autrement qu'en le pilant dans vn mortier : & assemblans ces piéces le mieux qu'ilz peuvent, en font des petits tourteaux qu'ilz cuisent entre deux pierres chaudes. Le plus souvent ilz sechent ce blé au feu & le rotissent sur la braise. Et de cette façon vivoient les anciens Italiens, à ce que dit Pline. Et par ainsi ne se faut tant étonner de ces peuples, puis que ceux qui ont appellé les autres barbares ont esté autant barbares qu'eux.

*Plin. liv.
18. chap
2. & 10.*

Si ien'avoy couché ci-dessus la forme de la Tabagie (ou Banquet) des Sauvages i'en ferois ici plus ample description : mais ie diray seulement que lors que nous allames à la riviere saint Iehan, estans en la ville d'Ouigoudi (ainsi puis-je bien appeller vn lieu clos rempli de peuple) nous vimes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors mis le brayet, faisans *Tabagies* des farines qu'ils avoient eu de nous, dont ils avoient fait de la bouillie pleins des chauderons. Chacun avoit vne ecuelle d'ecoree & vne culiere grande comme la paume de la main, ou plus : & avec ce avoient encore de la chasse. Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains sert la compagnie, comme ici bien souvent nos Epouses : & comme l'histoire de la Chine recite qu'il se pratique entre les Chinois.

*Ci-dessus
liv. 3.
chap. 10.*

Les femmes estoient en vn autre lieu à part, & ne mangeoient point avec les hommes. En quoy on peut remarquer vn mal en

*Femmes
ne man-
gèt avec
les hom-
mes.*

Bonne
condition
des fem-
mes entre
les Gaul-
lois.

Voyez en-
core ci-des-
sous ch.

16. de la
constance
des fem-
mes.

Mauvai-
se condi-
tion des
anciennes
Romaines.

tre ces peuples là qui n'a jamais esté entre les nations de deçà, principalement les Gaullois & Allemans, lesquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquets, mais aussi aux conseils publics, mêmeement (quant aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, & vuiderent le different avec telle equité (ce dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grande que jamais. Et au traité qui fut fait avec Annibal estant entré en Gaule pour aller contre les Romains, il estoit dit que si les Carthageois avoient quelque different contre les Gaullois, il se vuideroit par l'avis des femmes Gaulloises. A Rome il n'en a pas esté ainsi, là où leur condition estoit si basse, que par la loy *Voconia* le pere propre ne les pouvoit instituer heritieres de plus d'un tiers de son bien : & l'Empereur Justinian en ses Ordonnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit esté deféré : qui montre ou vne grande severité envers elles, ou vn argument qu'en ce pais là elles ont l'esprit trop debile. Et de cette façon sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire condition, de ne point manger avec les hommes en leurs Tabagies : & toutefois il me semble que la chere n'en est pas si bonne : laquelle ne doit pas consister au boire & manger seulement, mais en la société de ce sexe que Dieu a donné à l'homme pour l'aider & lui tenir compagnie.

Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun assai-

sonnement en ce peu de mets que j'ay dit. *Quelles*
 Mais ie repliqueray que ce n'ont point esté *gens ont*
 Caligula, ni Heliogabale, ni leurs semblables, *elevé*
 qui ont élevé l'Empire de Rome à sa gran- *Rome à*
 deur: ce n'a point aussi esté ce cuisinier qui fit *sa gran-*
 vn festin à l'Imperiale tout de chair de porc *deur.*
 deguisée en mille sortes: ni ces frians lesquels
 apres avoir détruit l'air, la mer, & la terre, ne
 sachans plus que trouver pour assouvir leur
 gourmandie vont chercher les vers des arbres, *Plin. liv.*
 voire les tiennent en muë & les engraisent *17.c.24.*
 avec belle farine, pour en faire vn mets deli-
 cieux: Ains ç'ont esté vn *Curias Dentatum* qui
 mangeoit en écuelles de bois, & racloit des ra-
 ves au coin de son feu: item ces bons laboureurs
 que le Senat envoyoit querir à la charruë pour
 conduire l'armée Romaine: & en vn mot ces
 Romains qui vivoient de bouillie, à la mode
 de noz Sauvages: car ilz n'ont eu l'usage du *Façon de*
 pain qu'environ six cens ans apres la fonda- *vivre des*
 tion de la ville, ayans appris avec le temps à *anciens.*
 faire quelques galettes telement que le mét ap- *Romains*
 pretées & cuites souz la cendre, ou au four. *Et autres*
 Plinè autheur de ceci dit encore que les Tar- *nations.*
 tares vivent aussi de bouillie & farine cruë, *Plin liv.*
 comme les Bresiliens. Et toutefois ç'a toujours *18. chap.*
 esté vne nation belliqueuse & puissante. Le *8.10.11.*
 même dit que les Arympheens (qui sont les
 Mascovides) vivent par les forêts (comme noz
 Sauvages) de grains & de fruits qu'ilz cueillent
 sur les arbres, sans parler de chair, ni de pois-
 son. Et de fait les Autheurs prophanes sont
 d'accords que les premiers hommes vivoient

comme cela , à sçavoir de blez , grains , legumages , glans , & feines , d'où vient le mot Grec φαγῆν , pour dire manger. Quelques nations particulieres (& non toutes) avoient des fruits , comme , les poires estoient en vſage aux Argives , les figues aux Atheniens , les amandes aux Medes , le fruit des cannes aux Æthiopiens , le cardarain aux Perſes , les dattes aux Babylonienſes , le treſfle aux Ægyptienſes.

Ichthyophages.

Æthiopiens vivent de sauterelles.

Nourriture de

S. Jean Baptiſte.

S. Hier. liv. 2.

contr. 10. vinian.

S. Aug. ſur le ch.

14. aux Rom.

ver. 15. Nicep.

hor. liv. 1.

chap. 14. Ammian.

liv. 18.

Ceux qui n'ont pas eu ces fruits ont fait la guerre aux bêtes des bois , comme les Getuliens , & tous les Septentrionaux , même les anciens Allemans , toutefois ils avoient auffi du laitage : D'autres ſe trouvant ſur les rives de mer ou des lacs & rivieres , ont vécu de poiſſons , & ont eſté appellés Ichthyophages : autres vivans de Tortues ont eſté dits Chelono-phages. Vne partie des Æthiopiens vivent de ſauterelles , lesquelles ilz ſallent & endureſſent à la fumée en grande quantité pour toute ſaiſon , & en cela ſ'accordent les hſtorienſes du jourd'hui avec Plin. Car il y en a quelquefois des nuées , & en l'Orient ſemblablement , qui detruifent toute la campagne , ſi bien qu'il ne leur reſte rien autre choſe à manger que ces ſauterelles : qui eſtoit la nourriture de ſaint Jehan Baptiſte au deſert , ſelon l'opinion de ſaint Hierome , & de ſaint Auguſtin : quoy que Nicephore eſtime que c'eſtoient les feuilles tendres des bouts des arbres , par ce que le mot Grec ἀκείδες ſignifie l'un & l'autre. Mais venons aux Empereurs Romains les mieux qualifiez. Ammian Marcellin parlant

de leur façon de vivre, dit que Scipion, *Æmilian*, *Metellus*, *Trajan*, & *Adrian*, se contentoient ordinairement des viandes de camp, sçavoir est de lard, fromage, & buvende. Si donc noz Sauvages ont abondamment de la chasse & du poisson, ie ne trouve pas qu'ilz soient mal : car plusieurs fois nous avons reçu d'eux quantité d'Éturgeons, de Saumons, & autres poissons sans la chasse des bois, & des Castors, qui vivent en étangs, & sont amphibies. Au moins se reconoit vne chose louable en eux, qu'ilz ne sont point anthropophages comme ont esté autrefois les *Scythes*, & maintes autres nations du monde de deçà : & comme encore aujourd'hui sont les *Bresiliens*, *Canibales*, & autres du monde nouveau.

Le mal qu'on trouve à leur façon de vivre c'est qu'ilz n'ont point de pain. De verité le pain est vne nourriture fort naturele à l'homme, mais il est plus aisé de vivre avec de la chair, ou du poisson, que du pain seul. Que s'ilz n'ont l'usage du sel, la plupart du monde n'en vse point. Il n'est pas du tout necessaire, & sa principale vtilité git en la conservation, à quoy il est du tout propre. Neantmoins s'ils en avoient pour faire quelques provisions, ilz seroient plus heureux que nous. Mais faute de ce ilz patissent quelquefois : ce qui avient quand l'hiver est trop doux, ou au sortir d'ice lui. Car alors il n'ont ni chasse, ni poisson, qu'avec beaucoup de peine, comme nous dirons au chapitre de la Chasse: & sont contraints

Anthropophages.

Pain.

Quel tēps est dur aux Sauvages.

de recourir aux écorces, & ratures de peaux, & à leurs chiens, qu'ilz mangent à cette nécessité. Et l'histoire des Floridiens dit qu'à l'extrémité ilz mangent mille vilenies, jusques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouillie. Vray est qu'au Port Royal, & en maints autres endroits, il y a perpetuellement des coquillages, si bien que là en tout cas on ne sçauroit mourir de faim. Mais en-

Superstition de sauvages & de Chrétiens.

core ont-ils vne superstition de ne vouloir point manger de Moules. Raison pourquoy, ilz ne la sçauroient dire, non plus que noz superstitieux qui ne veulent point estre treze à table, ou qui craignent de se rongner les ongles le

Plin. liv. 28. ch. 2.

Vendredi, ou qui ont d'autres scrupules, vrayes singeries, telles qu'en recite en nombre Pline en son histoire naturele. Toutefois en nôtre

sauvages soupçonneux.

compagnie nous en voyans manger ilz faisoient de même: car il faut ici dire en passant qu'ilz ne mangeront point de viandes inconnues sans premierement en voir l'essay. Pour les bêtes des bois ilz mangent de toutes excepté du loup. Ilz mangent aussi des œufs qu'ilz vont recueillir le long des rives des eaux, & en chargent leurs canots quand les Oyes, & Outardes ont fait leur ponte au printemps, & mettent tout en besongne autant couvis que nouveaux. Pour la modestie ilz la gardent

Sobriété & gourmandise des Sauvages.

estans à table avec nous, & mangent sobriement: mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ilz bendent merveilleusement le tabourin, & ne cessent de manger tant que la viande dure: & si quelqu'un des nôtres se trouve en leur

Tabagie ilz lui diront qu'il face comme eux. Neantmoins ie ne voy point vne gourmandise semblable à celle de Hercules, lequel seul mangeoit des bœufs tout entiers; & en devoira vn à vn païsan nommé Diadamas; pour raison dequoy il fut nommé par soubriquet *Buthenes*, ou *Buphagos*, Mange-bœuf. Et sans aller si loin nous voyons es païs de deça des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages. Car en la Diete d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquième vn gros vilain qui avoit mangé vn veau & vn mouton, & n'estoit point encore saoul: & ie ne reconoy point que noz Sauvages engraisent, ni qu'ilz poient gros ventre, mais sont alâigres & dispos comme nos anciens Gaullois, & Allemans, qui par leur agilité donnoient beaucoup de peines aux armées Romaines.

Les viandes des Bresiliens sont serpens, crocodiles, trapaux, & groz lezars, lesquels ils estiment autant que nous faisons les chappons levraux & conmls. Ilz font aussi des farines de racines blanches, qu'ils appellent *Maniel*, ayât les feuilles de *Pæonia mas*, & l'arbre de la hauteur du *Sambucus*: icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme, lesquelles les femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës, on bien les font cuire dans vn grand vaisseau de terre, en remuant toujours, comme on fait les dragées de sucre. Elles sont de bon gout, & de facile digestion, mais elles ne sont propres à faire pain, d'autant qu'elles

*Prostitution étra-
ge.*

se sechent & brulent, & toujours reviennent en farine. Ils ont aussi avec ce du *Mahis*, qui vient en deux ou trois mois après la semence: & leur est un grand secours. Mais ils ont une coutume maudite & inhumaine de manger leurs prisonniers après les avoir bien engraisés. Voiré (chose horrible) ilz leur baillent en mariage les plus belles filles qu'ils ayent, leur mettans au col tant de licols qu'ilz le veulent garder de lunes. Et quant le temps est expiré ilz font du vin des susdits mil & racines, duquel ilz s'enivrent, appellans tous leurs amis. Puis celui qui l'a pris prisonnier l'assomme avec une massue de bois, & le divise par piéces, & en font des carbonnades qu'ilz mangent avec un singulier plaisir par dessus toutes les viandes du monde.

*Communauté de
vie.*

Au surplus tous Sauvages vivent généralement & par tout en communauté: vie la plus parfaite & plus digne de l'homme (puis qu'il est un animal sociable) vie de l'antique siècle d'or, laquelle avoient voulu ramener les saints Apôtres: mais ayans affaire à établir la vie spirituelle, ilz ne peurent exécuter ce bon desir. S'il arrive donc que nos Sauvages ayent de la chasse, ou autre mangeaille, toute la troupe y participe. Ils ont cette charité mutuelle, laquelle a esté ravie d'entre nous depuis que Mien & Tien ont pris naissance. Ils ont aussi l'Hospitalité propre vertu des anciens Gaullois (selon le témoignage de Parthenius en ses Erotiques, de Cesar, Salvian, & autres) lesquels contraignoient les passans &

Hospitalité.

étrangers d'entrer chés eux & y prendre la refection : vertu qui semble s'estre conservée seulement en la Noblesse : car pour le reste nous la voyons fort enervée. Tacite donne la même louange aux Allemans, disant que chés eux toutes maisons sont ouvertes aux étrangers, & là ilz sont en telle assurance que comme s'ils estoient sacrez, nul ne leur oseroit faire injure : Charité, & Hospitalité qui se rapporte à la loy de Dieu, lequel disoit à son peuple : *L'Etranger qui sejourne entre vous, vous sera comme celui qui est né entre vous, & l'aimerez comme vous-mêmes : car vous avés esté étrangers au pais d'Égypte.* Ainsi font noz Sauvages, lesquels poussez d'un naturel humain reçoivent tous étrangers (hors les ennemis) lesquels ils admettent à leur communauté de vie. Et ainsi font les Turcs mêmes préque en tous lieux, ayans des Hospitaux fondés, où les passans (voire les Chrétiens) sont receus humainement sans rien payer. Chose qui fait honte à la France, où ne se reconoit préque rien son Christianisme de ce qu'elle avoit de bõ en son Paganisme, souffrant voir ses ruës pavées, ses temples assiegés, & ses devotions troublées d'une infinité de Mendians valides & non valides, sans y mettre aucun ordre.

*Levitiq.
19. vers.
34.*

Mais c'est assez manger, parlons de boire. *Du boire.* Je ne sçay si ie doy mettre entre les plus grans aveuglemens des Indiens Occidentaux d'avoir abondamment le fruit le plus excellent que Dieu nous ait donné, & n'en sçavoir l'usage. Car ie voy que nos anciens Gaullois en

estoyent de même, & pensoient que les raisins
fussent poison, ce dit Ammian Marcellin. Et

Plin. liv.
18. ch. 4.

Plin rapporte que les Romains furent long
temps sans avoir ni vignes, ni vignobles : Vray
est que noz Gaullois faisoient de la bierre, de
laquelle est encore l'usage frequent en toute
la Gaule Belgique : & de cette sorte de bruya-
ge vsoient aussi les Ægyptiens és premiers tēps,
ce dit Diodore, lequel en attribue l'invention
à Osyris. Toutefois depuis qu'à Rome l'usa-
ge du vin fut venu les Gaullois y prindrent si
bien gout és voyages qu'ils y firent à main ar-
mée, qu'ilz continuerent par apres la même pi-
ste. Et depuis les marchans d'Italie epuisoient

Strabon.

fort l'argēt des Gaules avec leur vin qu'ils y ap-
portoient. Mais les Allemans reconnoissans
leur naturel sujet à boire plus qu'il n'est de
besoin, ne vouloient point qu'on leut en por-
tast, de peur qu'estans ivres ilz ne fussent en

Cesar.

proye à leurs ennemis : & se contentoient de
bierre : Et neantmoins pour ce que la boisson

Facite.

Vin de-
fendu en-

d'eau continuelle engendre des crudités en
l'estomach, & de là des grandes indispositions,

2re les

Allemās.

les nations communement ont trouvé meil-
leur le moderé usage du vin, lequel a esté don-

Psal. 104

vers. 16.

né de Dieu pour réjouir le cœur, ainsi que le
pain pour le sustenter, comme dit le Palmi-

17.

Oribas.

ste : & l'Apôtre saint Paul même conseille
son disciple Timothée d'en vser à cause de son

des choses

infirmité.

Car le vin (ce dit Oribasius) recrée &
cōmodas reveille nôtre chaleur : d'où par consequent les dige-

est aisées,

stions se font mieux,

& s'engendre un bon sang &
cōmodas une bonne nourriture par toutes les parties du corps

cha. 12.

*Ester. 1.
verf. 8.*

ment és païs desquels il parle de boire les vns aux autres en nom d'amitié. Et pour ce qu'on en abusoit, & mettoit-on gens pour contraindre ceux qui ne vouloient point faire raison, Assuerus Roy des Perfes en vn banquet qu'il fit à tous les principaux Seigneurs & Gouverneurs de ses païs, defendit par loy expresse de contraindre aucun, & commanda que chacun fust servi à sa volonté. Les Ægyptiens n'usoient pas de ces contraintes, mais neantmoins ilz buvoient tout, & ce par grande devotion. Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures & *Marchiaz* sur l'argent, ilz prindrent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis depeint au fond de leurs coupes, ce dit Pline.

*Plin. liv.
33. ch. 9.*

Noz Sauvages Canadiens, Souriquois, & autres, sont éloignez de ces delices, & n'ont que le petun duquel nous avons parlé pour se rechauffer l'estomach apres les cruditez des eaux, & pour donner quelque pointe à la bouche, ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ils aiment ce qui est mordicant, tel que le dit petun, lequel (ainsi que le vin, ou la bierre forte) pris (comme dit est) en fumée, étourdit les sens & endort aucunement: de maniere que le mot d'ivrongne est entre eux en vsage par cette diction *Escor-ken*, aussi bien qu'entre nous. Les Floridiens ont vne sorte de bruvage dit *Casiné*, qu'ilz boivent tout chaud, lequel ilz font avec certaines feuilles d'arbres. Mais il n'est loisible à tous d'en boire, ains seulement au *Paraoussi*, &

*Bruvage
des Flo-
ridiens.*

à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à la guerre. Et ha ce bruvage telle vertu, qu'incontinent qu'ilz l'ont beu ilz deviennent tout en sueur, laquelle estant passée, ilz sont repeuz pour vingt-quatre heures de la force nutritive d'icelui. Quant à ceux du Bresil ilz font vne certaine sorte de bruvage qu'il appellent *Caouin*, avec des racines & du mil, qu'ilz mettent cuire & amollir dans des grandz vases de terre, en maniere de cuvier, sur le feu, & estans amollis c'est l'office des femmes de macher le tout, & les faire bouillir derechef en autres vases: puis ayans laissé le tout cuver & écumer, elles couvrent le vaisseau jusques à ce qu'il faille boire: & est ce bruvage épais comme lie, à la façon du *defrutum* des Latins, & du gout de lait aigre, blanc & rouge comme nôtre vin: & le font en toute saison, pour ce que lesdites racines y fructifient en tout temps. Au reste ilz boivent ce *Caouin* vn peu chaud, mais c'est avec tel excès qu'ilz ne partent jamais du lieu où ilz font leurs Tabagies jusques à ce qu'ils aient tout beu, y en eust-il à chacun vn tonneau. Si bien que les Flamens, Allemans, & Suisses ne sont en ceci que petits novices au pris d'eux. Je ne veux ici parler des cidres, & poirés de Normandie, ni des Hidromels, desquels (au rapport de Plutarque) l'usage estoit long temps auparavant l'invention du vin: puis que noz Sauvages n'en vsent point. Mais j'ay voulu toucher le fruit de la vigne, en consideration de ce que la Nouvelle-France en est heureusement pourvue.

*Bruvage
des Bressiliens.*

*Plutarque.
au 4. des
Symposiaq. ch. 5.*

CHAP. XV.

Des Danses & Chançons.

*Exod. 32.
vers. 6.*

*Danses
instituées
és choses
divines.*

*Juges 21.
v. 19. 21.*

*2. des
Rois ch.
6.*

PREs la panse vient la danse (dit le proverbe) Donc il n'est point mal à propos de parler de la danse apres la Tabagie. Car même il est dit du peuple d'Israel qu'apres s'estre bien repu il selevade table pour jouer & danser alentour de son veau d'or. La danse est vne chose fort ancienne entre tous peuples. Mais fut premierement faite & instituée és choses divines, comme nous en venons de remarquer vn exemple: & les Cananeens qui adoroient le feu faisoient des danses alentour & lui sacrifioient leurs enfans. Laquelle façon de danser n'estoit de l'invention des idolatres, ains du peuple de Dieu. Car nous lisons au livre des Juges qu'il y avoit vne solennité à Dieu en Scilo où les filles venoient danser au son de la flute. Et David faisant r'amener l'Arche de l'alliance en Ierusalem alloit devant en chemise, dansant de toute sa force.

Quant aux Payens ils ont suivi cette façon. Car Plutarque en la vie de Nicias dit que les villes Grecques avoient tous les ans coutume d'aller en Delos celebrer des danses & chançons à l'honneur d'Apollon. Et en la vie del'Orateur Lucurgue, dit qu'il en insti-

tuas vne fort solennelle au Pyrée à l'honneur de Neptune, avec vn jeu de pris de la valeur au mieux dansant, de cent écus, à l'autre d'après de quatre vingts, & au troisiéme de soixante. Les Muses filles de Iupiter aiment les danses: & tous ceux qui en ont parlé nous les font aller chercher sur le mont de Parnasse, où ilz disent qu'elles dansent au son de la lyre d'Apollon.

*Danses
des Muses.*

Quant aux Latins le même Plutarque en la vie de Numa Pompilius dit qu'il institua le college des Saliens (qui estoient des Prêtres faisant des danses & gambades, & chantans des chansons à l'honneur du Dieu Mars) lors qu'un bouclier d'airain tomba miraculeusement du ciel, qui fut comme vn gage de ce Dieu pour la conservation de l'Empire. Et ce bouclier estoit appellé *Ancyle*, mais de peur que quelqu'un ne le dérobast il en fit faire douze pareils nommez *Ancylia*, lesquels on portoit en guerre, comme jadis nous faisons nôtre Oriflamme, & comme l'Empereur Constantin le *Labarum*. Or de ces Saliens le premier qui mettoit les autres en danse s'appelloit *Prasul*, c'est à dire premier danseur, *pra alijs saliens*, ce dit Festus, lequel prend de là le nom des peuples François qui furent appelez Saliens, par ce qu'ils aymoient à danser, sauter, & gambader: & de ces Saliens sont venuës les loix que nous disons Saliques, c'est à dire loix des danseurs.

*College
des Saliens.*

Ancyle.

Oriflamme.

Labarum.

Prasul.

pra Festus

liv. 16.

Loy Sa-

lique.

Ainsi donc, pour reprendre nôtre propos, les danses ont esté premierement insti-

*Arrian,
Des ge-
stes d'Al-
lexandre.*

tuées pour les choses saintes. Aquoy j'adjou-
teray le témoignage d'Arrian, lequel dit que
les Indiens qui adoroient le Soleil levant, n'e-
stimoient pas l'avoir deüement salué, si en leurs
cantiques & prieres il n'y avoit des danses.

*Danses
utiles à
la santé.*

Cette maniere d'exercice fut depuis ap-
pliquée à vn autre vsage, sçavoir au regime
de la santé, comme dit Plutarque au Traité
d'icelle. De sorte que Socrates même quoy
que bien reformé, y prenoit plaisir, pour rai-
son dequoy il desiroit avoir vne maison am-
ple & spacieuse, ainsi qu'écrivit Xenophon en
son Convive: & les Perles s'en servoient ex-
pressément à cela, selon Duris au septième de
ses Histoires.

*Xeno-
phon.
Duris.*

Mais les delices, lubricités & débauchemens
les detournerent depuis à leur vsage, & ont
les danses servi de proxenetes & courratieres
d'impudicité, comme nous ne le voyons que
trop, dequoy avons des témoignages en l'Evā-
gile, où nous trouvons qu'il en a couté la vie
au plus grand qui se leva jamais entre les hom-
mes, qui est saint Jean Baptiste. Et disoit fort
bien Arcefilaus, que les danses sont des venins
plus aigus que toutes les poisons que la terre
produit, d'autant que par vn certain doux cha-
touillement elles se glissent dedans l'ame, où el-
les communiquent & impriment la volupté
& delectation qui est proprement affectée aux
corps.

*Plutarq.
au 7. des
Sympos.
quest. 5.*

Noz Sauvages, & generalement tous les
peuples des Indes Occidentales ont de tout
temps l'vsage des danses. Mais la volupté im-

pudique n'a point gagné cela sur eux de les
 faire danser à son sujet, chose qui doit servir
 de leçon aux Chrétiens. L'usage donc de leurs
 danses est à quatre-fins, ou pour agréer à leurs
 Dieux (qu'on les appelle diables si l'on veut,
 il ne n'importe) ainsi que nous avons remar-
 qué en deux endroits ci-dessus, ou pour faire
 fête à quelqu'un, ou pour se rejouir de quel-
 que victoire, ou pour prévenir les maladies. *Ci-dessus
liv. I. ch.
18 & liv
6. ch. 6.*
 En toutes ces danses ilz chantent, & ne font
 point des gestes muets, comme en ces bals
 dont parle l'oracle de la Pythienne, quand il
 dit : *Il faut que le spectateur entende le balladin mi-
me, ores qu'il soit muet : & qu'il l'oye, combien
qu'il ne parle point :* Mais comme en Dèlos on
 chantoit en l'honneur d'Apollon, les Saliens
 en l'honneur de Mars, ainsi les Floridiens
 chantent en l'honneur du Soleil auquel ils at-
 tribuent leurs victoires : non toutefois si vilai-
 nement qu'Orphée inventeur des diableries
 Payennes, duquel se mocque saint Gregoi-
 re de Nazianze en vne Oraison, par ce qu'en-
 tre autres folies en vn hymne il parle à Iupiter
 en cette façon : *O glorieux Iupiter le plus grand
de tous les Dieux, qui resides en toutes sortes de sientes
tant de brebis, que de chevaux & de mulets, &c.* *Gestes
muets.
Sorte
chanson
à Iupiter.*
 Et en vn autre hymne qu'il fait à Ceres, il dit
 qu'elle découvroit ses cuisses pour soumet-
 tre son corps à ses amoureaux, & se faire culti-
 ver. Noz Souriquois aussi font des danses &
 chansons en l'honneur du démon qui leur in-
 dique de la chasse, & qu'ilz pensent leur faire
 du bien : dequoy on ne se doit émerveiller,

Châsons
des Chré-
tiens à
Dieu.

d'autant que nous-mêmes qui sommes mœurs instruits chantons des Pseaumes & Cantiques de louange à nôtre Dieu, pour ce qu'il nous donne à diner: & ne voy point qu'un homme qui a faim soit gueres échauffé ni à chanter, ni à danser: *Nemo enim saltat ferè*

Cicéron *sobrius*, dit Cicéron.

en l'O-

rais. pour
Murana.

Aussi quand ils veulent faire fête à quel-
qu'un en plusieurs endroits ilz n'ont plus
beaux gestes que de danser: comme sembla-
blement si quelqu'un leur fait la Tabagie,
pour toutes actions de graces ilz se mettront
à danser, ainsi qu'il est arrivé quelquefois
quand le sieur de Pourtincourt leur donnoit
à diner, ilz lui chantoient des chansons de

Danses
& chan-
sons des
sauva-
ges souri-
quois.

louange, disans que c'estoit un brave *Sagamos*,
qui les avoit bien traité, & qui leur estoit bon
ami: ce qu'ils comprenoient fort mystique-
ment souz ces trois mots *Epigico iaton edico*: ie
di mystiquement: car ie n'ay jamais peu sça-
voir la propre signification de chacun d'i-
ceux. Je croy que c'est du vieil langage de
leurs peres, lequel n'est plus en vusage, de mé-
me que le vieil Hebrieu n'est point la langue
des Juifs du jourd'hui: & des-ja estoit changé
du temps des Apôtres.

Louâges
des bra-
ves Capi-
taines.
Iuges
chap. 5.

Ilz chantent aussi en leurs Tabagies com-
munes les louanges des braves Capitaines &
Sagamos, qui ont bien tué de leurs ennemis.
Ce qui s'est pratiqué en maintes nations an-
ciennement, & se pratique encore aujour-
d'hui entre nous: & se trouve approuvé &
estre de bien-seance, en la sainte Ecriture, au

Cantique de Debora, apres la defaite du Roy Sisara. Et quand le jeune David eut tué le grand Goliath, comme le Roy victorieux retournoit en Ierusalem, les femmes sortoient de toutes les villes, & lui venoient au-devant avec tabours & rebecs, ou cimbares, dansans, & chantans joyeusement à deux chœurs qui se respondoient l'un apres l'autre, disans : *Saul en a frappé mille, & David en a frappé dix milles.*

Athenée dit que noz vieux Gaullois avoient des Poètes nommez Bardes, lesquels ilz reveroient fort : & ces Poètes chantoient de vive voix les faits des hommes vertueux & illustres : mais ilz n'écrivoient rien en public, parce que l'écriture rend les hommes paresseux & negligens à apprendre. Toutefois Charlemagne print vn autre avis Car il fit faire des Lais & Vaudevilles en langue vulgaire contenant les gestes des anciens, & voulut qu'on les fist apprendre par cœur aux enfans, & qu'ils les chantaient, afin que la memoire en demeurast de pere en fils, & de race en race, & que par ce moyen d'autres fussent incités à bien faire, & à écrire les gestes des vaillans hommes. Je veux encore ici dire en passant que les Lacedemoniens avoient vne certaine maniere de bal ou danse dont ils usoient en toutes leurs fêtes & solennités, laquelle representoit les trois temps : sçavoir le passé, par les vieillars, qui disoient en chantant ce refrain, *Nous fumes jadis valeureux* : Le present, par les jeunes hommes en fleur d'âge disans : *Nous le sommes presentement* : L'à-venir

*1. des Rois
18. vers
6. 7.*

*Gaullois.
Diodore.
Athenée
lev. 6. du
Banquet
des Ages.*

*Chansons
des Français.*

*Plutarque
en la vie
de Lycurgus.
Lacedaemoniens.*

par les enfans, qui disoient: *Nous le serons à notre tour.*

*Quelles
sont les
danfes
des Sau-
vages.*

Je ne veux point m'amuser à décrire toutes les façons de gambades des anciens, mais il me suffit de dire que les danfes de noz Sauvages se font sans bouger d'une place, & neantmoins sont tous en rond (ou à peu pres) & dansent avec vehemence, frappans des piez contre terre, & s'élevans comme en demi-saut: & quant aux mains ils les tiennent fermées, & les bras en l'air en forme d'un homme qui menace, avec mouvement d'iceux. Au regard de la voix il n'y en a qu'un qui chante, soit homme, ou femme; Tout le reste fait, & dit, *Het, het,*, comme quelqu'un qui aspire avec vehemence: & au bout de chacune chanson ilz font tous une haute & longue exclamation, dilans *Hée ee.* Pour estre mieux dispos ilz se mettent ordinairement tout nuds, par ce que leurs robes de peaux les empechèt: Et s'ils ont quelques têtes ou bras de leurs ennemis, ilz les portent pendus au col, dansans avec ce beau joyau, dans lequel ilz mordent quelquefois, tât est grande leur haine même dessus le morts. Et pour finir ce chapitre par son commencement, ilz ne font jamais de Tabagie que la danse ne s'ensuive: & après il prent envie au *Sagamos*, selon l'état de leurs affaires, il harangue-
ra une, deux, ou trois heures, & à chaque remontrance demandant l'avis de la compagnie, si elle approuve ce qu'il propose, chacun criera *Heeee* en signe d'avoué & ratification. En quoy il est fort attentivement écouté, comme nous

*Harangues des
Sagamos.*

avons.

avons veu maintesfois: & mêmes lors que le sieur de Poutrincourt faisoit la Tabagie à noz Sauvages, *Memberton* apres la danse haranguoit avec vne telle vehemence, qu'il étonnoit le monde, remontrant les courtoisies & témoignages d'amitié qu'ilz recevoient des François, ce qu'ils en pouvoient esperer à l'avenir: combien la presence d'iceux leur estoit vtile, voire necessaire, pour ce qu'ilz dormoient seurement; & n'avoient pas crainte de leurs ennemis, &c.

CHAP. XVI.

*De la disposition corporele: & de la Medecine
& Chirurgie.*



Ovs avons dit au prochain chapitre que la danse est vtile à la conservation de la santé. C'est aussi l'un des sujets pourquoy noz Sauvages s'y plaisent Mais ils ont encore d'autres preservatifs, desquels ils vsent souvent, c'est à sçavoir les sueurs, par lesquelles ilz previennent les maladies. Car ilz sont quelquefois touchez de cette Phthisie de laquelle furent endommagez les gens du Capitaine Jacques Quartier & du sieur de Monts, ce qui toutefois est rare: mais quand cela avient ils ont en *Canada* l'arbre *Annedda*, que j'appelle l'arbre de vie, pour son excellence, duquel ilz se guerissent (mais on en a perdu

Phthisie.
Ci-dessus
liv. 3. ch.
24. &
liv. 4.
chap. 6.
Anned-
da.

Esquime.

aujourd'hui la conoissance) & au païs des Armouchiquois ils ont le Sassafras, & l'Esquime en la Floride. Les Souriquois qui n'ont point ces sortes de bois vsent des sueurs que nous avons dit, & pour Medecins ils ont leurs

Etraves des Sauvages.

Soutmoins, lesquels à cet effect creusent dans terre, & font vne fosse, laquelle ilz couvrent de bois, & de groz grez pardessus: puis y mettent le feu par vn conduit, & le bois estant brulé ilz font vn berceau de perches, lequel ilz couvrent de tout ce qu'ils ont de peaux & autres couvertures, si bien que l'air n'y entre point, iettent de l'eau sur lesditz grez, lesquels sont tombez dans la fosse, & les couvrent: puis se mettent dans ledit berceau, & avec des battemens, l'*Soutmoin* chantant, & les autres disans (comme en leurs danses) *Het, hét, het*, ilz se font suer. S'il arrive qu'ilz tombent en maladie (car il faut en fin mourir) l'*Soutmoin* souffle avec des exorcismes, la partie dolente, la leche & succe: & si cela n'est assez il donne la seignée au patient en lui dechiquetant la chair avec le bout d'un couteau, ou autre chose. Que s'ilz ne guerissent toujours il faut cōsiderer que les nôtres ne le font pas.

Medecins Floridiens

En la Floride ils ont leurs *Tarvars*, qui portent continuellement vn sac plein d'herbes & droguerics pendu au col pour medeciner les malades, qui sont la plus part de verole: & soufflent les parties dolentes jusques à en tirer le sang.

Medecins Bresiliens.

Les medecins des Bresiliens sont nommez *Pagés* entre eux (ce ne sont point leurs *Caraiibes*, ou devins) lesquels en succant, comme des-

lus, s'efforcent de guerir les maladies. Mais ils en ont vne incurable qu'ilz nomment *Pians*, provenant de paillardise, laquelle neantmoins les petits enfans ont quelquefois, ainsi que pardeça ceux qui sont pocquetez de verole, ce qui leur vient (à mon avis) de la corruption des peres & meres. Cette contagion se convertit en pustules plus larges que le pouce, lesquelles s'épandent par tout le corps & jusques au visage, & en estâs touchez ils en portét les marques toute leur vie, plus laids que des laldres, tant Bresiliens, que d'autre nation. Pour le traitement du malade ilz ne lui donnent rien s'il ne demande, & sans s'en soucier autrement ne laissent point de faire leurs bruits & tintamarres en sa presence, beuvans, sautans, & chantans selon leur coutume.

Quant aux playes, les *Nouveau* de noz Sou- *Chirurgiens* Chirur-
riquois & leurs voisins les lechent & succent, *gens* sou-
se servant du roignô de Castor, duquel ilz met- *riquois*.
tent vne rouëlle sur la playe, & se consolide ain-
si. Les vieux Allemans (ce dit Tacite) n'ayans
point encor l'art de Chirurgie, en faisoient ain-
si: Ilz rapportent (ce fait-il) leurs playes à leurs meres
& à leurs femmes, lesquelles n'ont point d'effroy de les
conter, ni de les succeer: voire leur portent à vivre au cap,
& les exhortent à bien combattre: si bien que quelque-
fois les armées branlantes ont esté remises par les prie-
res des femmes ouvrans leurs poitrines à leurs maris. Et
depuis se sont volontiers servi de leurs avis & conseils,
ausquels ils estiment, qu'il y a quelque chose de saint.

Et comme entre les Chrétiens plusieurs ne se
souciens de Dieu que par benefice d'inven-

taire, cherchent la guerison de leurs playes par charmes & l'aide des devins : ainsi entre noz Sauvages *l'Autmoïn* aiant quelque blessé à penser interroge souvent son dæmon, pour sçavoir s'il guerira ou non : & jamais n'a de reponses que par si. Il y en a quelquefois qui font des cures incroyables, comme de guerir vn qui auroit le bras coupé. Ce que toutefois ie ne sçay si ie doyt trouver étrange quand ie considere ce qu'écrit le sieur de Busbeque au discours de son ambassade en Turquie, Epitre quatrième.

„ Approchans de Bude le Bassa nous envoye
 „ au-devant quelques vns de ses domestiques,
 „ avec plusieurs heraux & officiers : Mais entre
 „ autres vne belle troupe de jeunes hommes à
 „ cheval remarquables à-cause de la nouveauté
 „ de leur equipage. Ils avoient la tête découverte
 „ & rase, sur laquelle ils avoient fait vne
 „ longue raillade sanglante. & fourré diverse plu-
 „ mes d'oiseaux dedans la playe, dont ruisseloit
 „ le pur sang : mais au lieu d'en faire semblant
 „ ilz marchoient à face riante, & la tête levée.
 „ Devant moy cheminoient quelques pietons,
 „ l'vn desquels avoit les bras nuds, & sur les cô-
 „ tez : chacun desquelz bras au dessus du coude
 „ estoit percé d'outre en outre d'vn couteau qui
 „ y estoit. Vn autre estoit decouvert depuis
 „ la tête jusques au nombril, ayant la peau des
 „ reins tellement découpée haut & bas en deux
 „ endroits, qu'à-travers il avoit fait passer vne
 „ masse d'armes, qu'il portoit comme nous fe-
 „ rions vn coutelas en écharpe. I'en vis vn autre

lequel avoit fiché sur le sommet de sa tête ,
 vn fer de cheval avec plusieurs clous, & de si ,
 long temps, que les clous s'estoient tellement ,
 prins & attachés à la chair, qu'ilz ne bougeoiét ,
 plus. Nous entrames en cette pompe dans ,
 Rude, & fumes menés au logis du Bassa avec ,
 lequel ie traitay de mes affaires. Toute cette ,
 jeu. esse peu soucieuse de blessures. estoit dans ,
 la basse cour du logis: & comme ie m'amusois ,
 à les regarder, le Bassa m'enquit & demanda ,
 ce qu'il me sembloit: Tout bien, fis-ie, excep- ,
 té que ces gens là font de la peau de leurs ,
 corps ce que ie ne voudroy pas faire de ma ,
 robbe: car i'essayeroy de la garder entiere. Le ,
 Bassa se print à rire, & nous donna congé. ,

Noz Sauvages font bien quelquefois des *Epreuve*
 épreuves de leur constance, mais il faut con- *de la con-*
 fesser que ce n'est rien au pris de ceci. Car tout *stance des*
 ce qu'ilz font est de mettre des charbons ar- *Sauva-*
 dans sur leurs bras, & laisser bruler le cuir, de *ges.*
 sorte que les marques y demeurent toujours:
 ce qu'ilz font aussi en autres endroits du corps,
 & montrent ces marques pour dire qu'ils ont
 grand courage. Mais l'ancien Mutius Scevola *Romaine*
 en avoit bien fait davantage, rotillant coura-
 geusement son bras au feu apres avoir failli à
 tuer le Roy Porfenna. Si ceci estoit mon
 sujet ie représenteroy les coutumes des Lacedæ- *Lacedæ-*
 moniens. qui faisoient tous les ans vne fête *moniens.*
 à l'honneur de Diane, où les jeunes garçons
 s'éprouvoient à se fouëtter: item la coutume
 des anciens Perles, lesquels adorans le Soleil, *Perles.*
 qu'ils appelloient *Mithra*, nul ne pouvoit estre

reçu à la confrairie qu'il n'eust donné à conoitre sa constance par quatre-vingtz sortes de tourmens, du feu, de l'eau, du ieune, de la solitude, & autres.

Mais revenons à noz Medecins & Chirurgiens Sauvages. I'açoit que le nombre en soit petit, si est-ce que l'esperance de leur vie ne git point du tout en ce metier. Car pour les maladies ordinaires elles sont si rates par delà, que le vers d'Ovide leur peut bien estre appliqué,

Si valeant homines ars tua Phæbe jacet:

en disant *si pro Quia*. Aussi ces peuples vivent ils vn long âge, qui est ordinairement de sept ou huit vingts ans. Et s'ils avoient noz commoditez de vivre par prevoyance, & l'industrie de recueillir l'été pour l'hiver, ie croy qu'ilz viyroient plus de trois cens ans. Ce qui se peut conjecturer par le rapport que nous avons fait ci-dessus d'vn vicillant en la Floride lequel

Ci-dessus
liv. 1. ch.
8.

avoit vécu ce grand âge. De sorte que ce n'est miracle particulier ce que dit Pline que les Pandoriens vivent deux cens ans, ou que ceux de la Taprobane sont encore alaires à cent ans. Car *Membertou* a plus de cent ans, & n'a point vn cheveu de la tête blanc, & tels ordinairement sont les autres. Qui plus est, en tout âge ils ont toutes leur dents, & vont à tête nue, sans se soucier de faire au moins des chapeaux de leurs cuirs, comme firent les premiers qui en vserent au monde de deçà. Car ceux du Peloponnesse, & les Lacedemoniens appelloient vn chapeau *κων*, que Iulius Pollux dit signifier vne

origine
des cha-
peaux.

peau de chien. Et de ces chapeaux vsent encore aujourd'hui les peuples Septentrionaux, mais ilz sont bien fourrez.

Ce qui aide encore à la santé de noz Sauvages, est la concorde qu'ils ont entre eux, & le peu de soin qu'ilz prennent pour avoir les commoditez de cette vie, pour lesquelles nous-nous tourmentons. Ilz n'ont cette ambition qui pardeça ronge les esprits, & les remplit de soucis, forçant les hommes aveuglés de marcher en la fleur de leur âge au tombeau, & quelquefois à servir de spectacle honteux à vn supplice public.

I'ose bien attribuer aussi la cause de cette disposition & longue santé de noz Sauvages à leur façon de vivre qui est à l'antique, sans appareil. Car chacun est d'accord que la sobriété est la mere de santé. Et bien qu'ilz fassent quelquefois des excés en leurs Tabagies, ilz font assez de diète apres, vivans bien-souvent huit jours plus ou moins de fumée de Petun, & ne retournans point à la chasse qu'ilz ne commencent à avoir faim. Et d'ailleurs qu'estans alaignés ilz ne manquent point d'exercice soit d'une part, soit d'une autre. Bref il ne se parle point entre eux de ces âges tronquez qui ne passent point quarante ans, qui est la vie de certains peuples d'Æthiopie (ce dit Pline) lesquels vivent de locustes (ou sauterelles) salées & sechées à la fumée. Aussi la corruption n'est-elle point entre eux, qui est la mere nourrice des Medecins & des Magistrats, & de la multiplicité des Officiers, &

Sobriété.

Multiplicité de Officiers signe d'un estat corrompu.

des Concionateurs publics, lesquels sont créés & institués pour y donner ordre, & retrancher le mal. Et neantmoins c'est signe d'une cité bien malade où ces sortes de gens abondent. Ilz n'ont point de procès bourreaux de noz vies, à la poursuite desquels il faut consumer nos âges & noz moyens, & bien souvent on n'a point ce qui est juste, soit par l'ignorance du luge, à qui on aura deguisé le fait, soit par la malice, ou par la mechanceté d'un Procureur qui vendra sa partie. Et de telles afflictions viennent les pleurs, chagrins, & desolations, qui nous meinent au tombeau avant le terme. *Car tristesse (dit le Sage) en a tué beaucoup, & n'y a point de profit en elle. Envie & dépit abbrege la vie, & souci ameine vieillesse devant le temps. Mais la liesse du cœur est la vie de l'homme, & la rejouissance de l'homme lui allonge la vie.*

*Eccle-
siast. 30.
vers. 25.
26. 27.*

CHAP. XVII.

Exercices des hommes.



PRES la santé, parlons des exercices qui en sont suppots & protecteurs. Noz Sauvages n'ont aucun exercice sordide, tout leur deduit estant ou la Guerre, ou la Chasse (desquelz nous parlerons à part) ou faire les outiliz propres à cela (ainsi que Cesar témoigne des

anciens Allemans) ou danser (& de ce nous avons desja parlé) ou passer le temps au jeu. Ilz font donc des arcs & fleches, arcs qui sont forts, & sans mignardise. Quant aux fleches *Arcs* c'est chose digne d'étonnement comme ilz *Fleches.* les peuvent faire si longues & si droites avec vn couteau, voire avec vne pierre tant seulement la où ilz n'ont point de couteaux. Ilz les empennent de plumes de queue d'Aigle, parce qu'elles sont fermes, & se portent bien en l'air: & lors qu'ils en ont faite ilz bailleront vne peau de Castor, voire deux, pour recouvrir vne de ces queueës. Pour la pointe, les Sauvages qui ont le trafic avec les François, y mettent au bout des fers qu'on leur porte. Mais les Armouchiquois, & autres plus éloignés n'ont que des os faits en langue de serpent, ou des queueës d'un certain poisson appelé *Sicnan*, lequel poisson se trouve aussi en *Sicnan,* Virginia souz le même nom (du moins l'Histo- *poisson.* rien Anglois l'a écrit *seekanank*) Ce poisson est comme vne écrevisse logé dedans vne coquille fort dure, grande comme vne écuelle, la queueë est longue, semblablement dure (car c'est coquille) & pointue. Il a les yeux sur le dos, & est bon à manger.

Ils font aussi des Masses de bois en forme *Masses.* de crosse, pour la guerre, & des Pavois qui *Boucliers* couvrent tout le corps, ainsi qu'avoient nos anciens Gaullois. Quant aux Carquois, c'est du métier des femmes.

Pour l'usage de la Pecherie, les Armouchi- *Lignes à* quois (qui ont de la chanve) font des lignes *pecher.*

à pecher, mais les nôtres qui n'ont aucune culture de terre, en troquent avec les François, comme aussi des haims à appâter les poissons; seulement ilz font avec des boyaux, des cordes d'arcs, & des Raquettes qu'ilz s'attachent aux piez pour aller sur la nege à la chasse.

Et d'autant que la necessité de la vie les contraint de changer souvent de place soit pour la pecherie (car chacun endroit ha ses poissons particuliers, qui y viennent en certaine saison) ils ont besoin de chevaux au changement pour porter leur bagage. Ces chevaux sont des Canots & petites nasselles d'écorces, qui vont legerement au possible sans voile. Là dedans changeans de lieu ilz mettent tout ce qu'ils ont, femmes, enfans, chiens, chauderons, haches, marachiaz, arcs, fleches, carquois, peaux, & couvertures de maisons. Ilz sont faits en telle sorte qu'il ne faut point vaciller, ni se tenir droit, quand on est dedans, ains estre accroupi, ou assis au fond, autrement la marchandise renverseroit. Ilz sont larges de quatre piés ou environ, par le milieu, & vont en appointissant par les extremitéz : & la pointe relevée pour commodement passer sur les vagues. J'ay dit qu'ilz les font d'écorces d'arbres, pour lesquelles tenir en mesure, ilz les garnissent par dedans de demi cercles de bois de Cedre, bois fort souple & obeissant, dequoy fut faite l'Arche de Noé. Et afin que l'eau n'entre point dedans, ils enduisent les coutures (qui joignent lesdites écorces en-

*Canots
ou Ba-
teaux.*

avec ces instrumens sont legers à la fuite. Sidoine de Polignac parlant des mêmes Saxons, dit

Sidon.

Carm. 7.

— *cui pelle salum sulcare Britannum*

Ludus, & affuto glaucum mare findere lembo.

Les Sauvages du Nort vers Labrador ont de certains petits canots longs de treze ou quatorze piez, & larges de deux, faits de cette façon, tout couverts de cuir, même par dessus, & n'y a qu'un trou au milieu où l'homme se met à genoux, ayant la moitié du corps dehors, si bié qu'il ne scauroit perir, garnissant son vaisseau de vivres avât qu'y entrer. L'ose croire que la fable des Syrenes vient de là, les lourdaus estimans que ce fussent poissons à moitié hommes ou femmes, ainsi qu'on a feint des Centaures pour avoir veu des hommes à cheval.

*Origine
de la fable des
Syrenes.*

*Canots
d'arbres
creusez.*

Les Armouchiquois, Virginiens, Floridiés, & Bresiliens font d'une autre façon de canots (ou canoas) Car n'ayans ni haches, ni couteaux (sinon quelques vns de cuivre) ilz brulent un grand arbre bien droit par le pié, & le font tomber, puis prennent la longueur qu'ilz desirent, & se servent de feu au lieu de scie, grattans le bois brulé avec des pierres: & pour le creusement du vaisseau ilz font encore de même. Là dedans ilz se mettront demie douzaine d'hommes avec quelque bagage, & feront de grans voyages. Mais de cette sorte ilz sont plus pesans que les autres.

*Longs
voyages
dans les
75.*

Or font-ils aussi des voyages par terre aussi bien que par mer, & entreprendront (chose incroyable) d'aller vingt, tréte, & quarante lieues par les bois, sans rencontrer ni sentier, ni hô-

tellerie, & sans porter aucuns vivres, fors du Petun, & vn fusil, avec l'arc au poin, le carquois sur le dos. Et nous en France sommes bien empechez quand nous sommes tant soit peu égarrez dans quelque grande forêt. S'ilz sont pressés de soif ils ont l'industrie de succer les arbres, d'où distille vne douce & fort agreable liqueur, comme ie l'ay experimenté quelquefois.

Au pais de labour, comme des Armouchiquois, & plus outre infiniment, les hommes font de la poterie de terre en façon de bonnet de nuit, dans quoy ils font cuire leurs viandes chair, poisson, fèves, blé, courges, & c. Nos Souriquois en faisoient aussi anciennement & labouroient la terre, mais depuis que les François leur portent des chauderôs, des fèves, pois, biscuit, & autres mangeailles, ilz sont devenus paresseux, & n'ont plus tenu conte de ces exercices. Mais quant aux Armouchiquois qui n'ont encore aucun commerce avec nous, & ceux qui sont plus éloignés, ilz cultivent la terre, l'engraissent avec des coquillages, ils ont leurs familles distinctes, & leurs parterres alentour, au contraire des anciens Allemans qui (ce dit Cæsar) n'avoient aucun champ propre, & ne demeuroient plus d'un an en vn lieu, ne vivans préque que de lactage, chair, & fromage, leur estant chose trop ennuieuse d'attendre vn an de pié quoy pour recueillir vne moisson. Ce qui est aussi de l'humeur de noz Souriquois & Canadiens, lesquels & tous autres, il faut confesser n'estre point laborieux qu'à la chasse. Car pour le labour de la terre les femmes y ont la meilleure.

*Poterie
de terre.*

*Labour
de la terre.*

Allemans

*Sauvages
nesô:
labori-
eux.*

leure part, lesquelles entre eux ne commadent point en la maison, & ne font point aller leurs maris au marché, cōme en plusieurs provinces de deça & particulieremēt au païs de jaloufie.

*Labou-
rage des
Flori-
diens.
Semence
deux fois
l'année.*

*Labou-
rage.*

*Vie de
l'Hiver.*

Quant au labourage des Flotidiens, voici ce que Laudonniere en dit: Ilz sement leur mil deux fois l'année, c'est à sçauoir en Mars: & en Iuin, & tout en vne même terre. Ledit mil, depuis qu'il est semé jusques à ce qu'il soit prêt à cueillir n'est que trois mois. Les six autres mois ilz laissent reposer la terre. Ilz recueillent aussi des belles citrouilles & de fort bonnes fèves. Ilz ne fumēt point leur terre: seulement quand ilz veulent semer, ilz mettent le feu dedans les herbes qui sont creües durāt les six mois, & les font toutes bruler. Ilz labourent leur terre d'un instrument de bois qui est fait comme vne mare ou hoüe large, dequoy l'on laboure les vignes en France: ilz mettent deux grains de mil ensemble. Quand il faut ensemençer les terres, le Roy commande à vn des siens de faire tous les jours assembler les sujets pour se trouver au labour, durant laquelle Roy leur fait faire force breuvage duquel nous auons parlé. En la saison que l'on recueille le mil, il est tout porté en la maison publique, là où il est distribué à chacun selō sa qualité. Ilz ne sement que ce qu'ilz pensent qui leur est necessaire pour six mois, eneoire bien petitement: car durant l'hiver, ilz se retirent trois ou quatre mois de l'année dedans les bois: là où ilz font de petites maisous de palmittes pour leur retirer, & vivent là de gland, de poisson qu'ilz pechèt, d'huitres, de cerfs, poules

d'Inde, & autres animaux qu'ilz prennent.

Et puis qu'ils ont des villes & maisons, ou cabanes, ie puis bié encore mettre ceci entre leurs exercices. Quant aux villes ce sont multitude de *Villes de* cabannes faites les vnes en pyramides, les autres *Sauva-* en forme de toict, les autres cōme des berceaux *ges.* de jardin, environées comme de hautes pallisades d'arbres joints l'un aupres de l'autre, ainsi que j'ay representé la ville de *Hochelaga* en ma Charte de la grande riviere de *Canada*. Au surplus ne se faut étonner de cette face de ville qui pourroit sembler chetive: veu que les plus belles de Moscovie ne sont pas mieux fermées. Les anciens Lacedemoniés ne vouloiēt point d'autres murailles que leur courage & valeur. Avant le deluge Cain edifia vne ville qu'il nōma *Henoc* (*Origine des villes*) (ie croy qu'elle n'estoit point autrement faite que celles de noz Sauvages) mais il sentoit l'ire de Dieu qui le poursuivoit, & avoit perdu toute assurance. Les hommes n'avoiet que des cabannes & pavillons, comme il est écrit de Iabal *Genes. 4. vers. 20.* fils de Hada, *qu'il fut pere des habitans és tabernacles, & des pasteurs.* Après le deluge on edifia la tour de Babel, mais ce fut folie. Tacite écrivait des mœurs des Allemans, dit que de son téps ilz n'avoiet aucun vsage ni de chaux, ni de tuilles. Les Bteons Anglois encore moins. Noz Gaulois estoiet alors dés plusieurs siecles civilisez. Mais si furent-ilz long temps au commencement sans autres habitations que de cabannes: & le premier Roy Gaullois qui batit villes & mailons *Premier edifica-* fut *Magus* lequel succeda à son pere le sage *Samethes* trois cens ans apres le deluge, huit ans *teur és Gaulles.*

apres la nativité d'Abraham, & le cinquante vnieme du regne de *Ninus*, ce dit Berosé Chaldeen. Et nonobstant qu'ils eussent des edifices ilz couchoiét neantmoins à terre sur des peaux comme noz Sauvages. Et comme on imposoit anciennement des noms qui contenoient les qualités & gestes des personnes, *Magus* fut ainsi appellé, pource qu'il fut le premier edificateur. Car en langue Scythique & Armeniaque (d'où sont venus les Gaullois peu apres ledit Deluge) & en langue antique Gaulloise *Magus* signifie Edificateur, dit le même auteur, & l'a fort bié remarqué Iean Annius de Viterbe: d'où viennent noz noms de villes *Rothomagus. Neomagus, Noniomagus*. Ainsi *Samothes* signifie Sage, & les vieux Philosophes Gaullois furent (avant les Druides) appellez Samotheens, comme rapporte Diogenes Laërtius, lequel confesse que la Philosophie a commencé par ceux que la vanité Gregeoise a appellé Barbares.

Philosophes Gaullois. Diog. Laert. au commec. des vies des Philosophes. Jeux de Sauvages.

J'adjouteray ici pour exercice de noz Sauvages le ieu de hazard, à quoy ilz s'affectionnent de telle façon, que quelquefois ilz jouent tout ce qu'ils ont, iusques à leurs femmes: & Jacques Quartier écrit le même de ceux de *Canada* au temps qu'il y fut. Vray est que quant aux femmes jouées la delivrance n'en est pas aisée, & se moquent volontiers du gaigneur en le montrant au doigt. Or quant à leur maniere de jeu ie n'en puis distinctement parler. Car estant pardela ne pensant point à écrire ceci, ie n'y ay pas pris garde. Ilz mettent quelque nombre de fèves colorées & peintes d'un coté, dans un

plat

plat: & ayans étendu vne peau contre terre, jouent là dessus, frappans du plat sur cette peau, & par ce moyen lesdites fèves sautent en l'air, & ne tombent pas toutes de la part qu'elles sont colorées, & en cela git le hazard: & selon la rencontre ils ont certain nombre de tuyaux de joncs qu'ilz distribuent au gaigneur pour faire le compte.

CHAP. XVIII.

Des Exercices des femmes;



LA femme dès le commencement a esté baillée à l'homme non seulement pour l'aider & assister, mais aussi pour estre le receptacle de la generation. Le premier exercice donc que ie lui veulx donner apres qu'elle est mariée, c'est de faire des beaux enfans, & assister son mary en cet-œuvre: car ceci est la fin du mariage. Et pour-ce fort bien & à propos est elle appellée *נקבה* en Hebreu, c'est à dire *percée*, pour-ce qu'il faut qu'elle soit percée si elle veut *Femme* imiter la Terre nôtre commune mere, laquelle est dite au renouveau desiruse de produire des fruits, *percée*. ouvre son sein pour recevoir les pluies & roufées que le ciel verse dessus elle. Or ie trouve que cet exercice sera fort requis à ceux qui voudront habiter la Nouvelle France, pour y produire force creatures qui chantent les louanges de Dieu. Il ya de la terre assez pour les nourrir,

moyennant qu'ilz vueillent travailler: & ne sera leur condition si miserable qu'elle est à plusieurs pardeça, lesquels cherchent à s'occuper, & ne trouvent point: & ores qu'ilz trouvent, bien souvent leur travail est ingrat. Mais là, celui qui voudra prendre plaisir, & cōme se joüer à vn doux travail, il sera assureé de viure sans servitude, & que ses enfans seront mieux que lui. Voila donc le premier exercice de la femme que de travailler à la generation, qui est vn œuvre si beau & si meritoire, que le grād Apotre saint Paul pour les cōsoler de la peine qu'el-

i. Timot. les ont en ce travail, a dit, *que la femme sera sauvée*
2. ver. 15. par la generation des enfans, s'ilz demeurent en foy, &
Sobriété dilection, & sanctification, avec sobriété, c'est à dire,
aliàs Cha si elle les instruit en telle sorte qu'ō recognois-
steté. se la pieté de la mere par la bonne nourriture
 des enfans.

Leuit. 12.
Purifica-
tion.

Ce premier & principal article deduit, venons aux autres. Noz femmes Sauvages apres avoir produit les fruiçts de cet exercice, par ie ne sçay quelle pratique font (sans loy) ce qui estoit commandé en la loy de Moÿse touchant la purification. Car elles se cabannent à-part & n'ont conoissance de leurs marits de trête, voire quarante iours: pèdant lesquels neantmoins elles ne laissent d'aller deça & delà où elles ont affaire, portans leurs enfans avec elles, & en ayans le soin.

I'ay dit au chapitre de la Tabagie qu'entre les Sauvages les femmes ne sont point en si bonne condirion comme elles estoient anciennement entre les Gaullois & Allemans.

Car (au rapport même de Jacques Quartier) elles travaillent plus que les hommes, dit il, soit en la pecherie, soit au labour, ou autre chose. Et neantmoins elles ne sont point forcées, ni tourmentées, mais elles ne sont ni en leurs Tabagies, ni en leurs conseils, & font les œuvres serviles, à faute de serviteurs. S'il y a quelque chasse morte, elles la vont dépouiller & querir, y enst-il trois lieuës: & faut qu'elles la trouuēt à la seule circonstâce du lieu qui leur sera représenté de paroles. Ceux qui ont des prisonniers les employent aussi à cela, & autres labours, cōme à aller querir du bois avec leurs fēmes: qui est vne folie à eux d'aller querir du bois sec & pourri bien loin pour eux chauffer, encores qu'ilz soiēt en pleine forêt. Vray est qu'ilz se fachent de la fumée: ce qui peut estre cause de cela.

Pour ce qui est de leurs menus exercicēs, quand l'hiver vient elles preparēt ce qui est nécessaire pour s'opposer à ce rigoureux aduersaire, & font des Nattes de jonc dont elles garnissent leurs cabannes, & d'autres pour s'asseoir dessus, le tout fort proprement, mêmes baillans des couleurs à leurs jōcs elles y font des cōpartimés d'ouvrages semblables à ceux de noz jardiniers, avec telle mesure, qu'il n'y a que redire. Et d'autant qu'il faut aussi vetir le corps, elles cōroyēt & addoucissent des peaux de Castors, d'Ellans, & autres, aussi bien qu'on sçauroit faire ici. Si elles sont petites, elles en coudent plusieurs ensemble, & font des mâceaux, mâches,

Nattes.

Conroyement de peaux.

choses elles font des ouvrages qui ont fort bõ-
Panniers ne grace. Item elles font des Panniers de joncs,
 & de racines, pour mettre leurs necessitez, du
Bourfes. blé, des fèves, des pois, de la chair, du poisson,
 & autres. Des Bourfes aussi de cuir, sur lesquel-
Teintu- res. les elles font des ouvrages dignes d'admiration
 avec du poil de Porc-epic coloré de rouge,
 noir, blanc, & bleu, qui sont les couleurs qu'el-
 les font si vives, que les nôtres ne semblét point
 en approcher. Elles s'exercent aussi à faire des
Ecuelles. écuelles d'ecorces pour boire, & mettre leurs
 viandes, lesquelles sont fort belles selon la ma-
 tiere. Item les écharpes, carquans, & brasselets
 qu'elles & les hommes portent (lesquels ils ap-
Mat- *chia.* pellét *Matachia*) sont de leurs ouvrages. Quand
 il faut depouiller des arbres sur le printemps ou
 l'été, pour de l'écorce couvrir leurs maisons, ce
 sont elles qui font cela; comme aussi elles tra-
Canots. vaillent à l'œuvre des Canots & petits bateaux
 quand il en faut faire: & au labourage de la ter-
 re es pais où ilz s'y addonnent: en quoy elles
 prennent plus de peine que les hommes, les-
 quels trenchent du Gentil-homme, & ne pen-
 sent qu'à la chasse ou à la guerre. Et nonobstant
 leurs travaux encore aiment elles commune-
Amour *de fem-* *mes.* ment leurs maris plus que deçà. Car on n'en
 voit point entre-elles qui se remarient sur le
 tombeau d'iceux, c'est à dire incontinent apres
 leur decez, ains attendent vn long temps. Et
 s'il a esté tué elles ne mangeront point de chair,
 ny ne convoleront à secondes nopces qu'elles
 n'en ayent veu la vengeance faite: témoignage
 de vraye amitié (qui se trouve rarement entre e

nous) & de pudicité tout ensemble. Aussi avient il peu souvent qu'ils ayent des divorces, que volontaires. Et s'ils estoient Chrétiens ce seroient des familles entre lesquelles Dieu se plairoit & demeureroit, comme il est bien-seant qu'il soit pour avoir vn parfait repos: car autrement ce n'est que tourment & tribulation que le Mariage. Ce que les Hebreux grands speculateurs & perquisiteurs és choses saintes, par vne subtile animadversion ont fort bien remarqué, disant Aben Hezra qu'au nom de l'homme **אדם** & de la femme **אשה** le nom de Dieu **א** est contenu: Et si on ôte les deux lettres qui font ce nom de Dieu, il y demeurera ces deux mots **אש** & **אש** qui signifient feu & feu, c'est à dire que Dieu ôté ce n'est qu'angoisse, tribulation, amertume & douleur.

Belle observation sur les noms de l'homme & de la femme. Aben Hezra sur le ch. 2. des Proverb. vers. 17.

CHAP. XIX.

De la Civilité.



Le ne faut esperer de trouver en noz Sauvages cette civilité que les Scribes & Pharisiens requeroient és Disciples de nôtre Seigneur. Aussi leur curiosité trop grande leur fit faire vne réponse digne d'eux. Car ils avoient introduit des ceremonies & coutumes en la Religion, qui repugnoient au commandement de Dieu, lesquelles ilz vouloient étroitement estre

Mattho 15. vers. 2.

*Dieu ne
veut
point les
oblations
du bien
d'autrui.*

observées, enseignant l'impiété sous le nom de piété. Car si un méchant enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ilz justifioient ce méchant fils (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses recommandé aux enfans l'obeissance & reverence envers ceux qui les ont mis au monde, qui sont l'image de Dieu, lequel n'a que faire de noz biens, & n'a point agreable l'oblation qui lui est faite du bien d'autrui. Or cette civilité dont parle l'Evangile, regardoit le lavement des mains, lequel nôtre Seigneur ne blame point sinon entant qu'à faute de l'avoir gardé ils en faisoient un gros peché.

*Sauva-
ges.*

En ces manieres de civilitez ie n'ay de quoy louer noz Sauvages, car ilz ne se lavent point es repas s'ilz ne sont exorbitamment sales: & n'ayans aucun usage de linge quand ils ont les mains grasses ilz sont contraincts de les torcher à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens. De pousser dehors les mauvais vents de l'estomach, ilz n'ont difficulté parmi le repas: cōme ne font pardeça les Allemans, & autres. N'ayans les artifices de menuiserie, ilz dinent sur la grande table du monde, étendant une peau là où ilz veulent manger, & sont assis en terre. Les Turcs en font de même. Noz vieux Gaullois n'estoient pas mieux, lesquels Diodore dit avoir fait pareille chose, étendant à terre des peaux de chiens, ou de loups, sur lesquelles ilz dinoient & soupoient, se faisant servir par des jeunes garçons. Les Allemans encore plus rustiquement. Car


*Alle-
mans.*

ilz n'avoient par les lettres, la philosophie, ni tât de delicatesse que nôtre nation, laquelle Cesar dit avoir eu l'usage de mille choses par le moyé des navigations d'outre mer, dont ils accommoient les peuples frôtiers des Allemagnes, lesquels tenoiét vn peu de civilité, & plus d'humanité que les autres de leur nation, par la cōmunication des nôtres.

Quant aux caresses qu'ilz se font les vns aux autres arrivans de loin, le recit en est fort sōmaire. Car plusieurs fois nous avons veu arriver des Sauvages forains au Port Royal, lesquels descendus à terre, sans discours s'en alloiét droit à la cabanne de *Memberton*, là où ilz s'ascoiét, & se mettoient à petuner, & apres avoir bien petuné, bailloient le petunoir au plus apparent, & de là consecutivement aux autres : puis au bout de demie heure commençoient à parler. Quād ils arrivoient chez nous, la salutation estoit, *Ho, ho, ho*, & ainsi font ordinairement : mais de faire des reverences & baise-mains, ilz ne se conoissent point à cela. sinō quelques particuliers qui s'efforcent de se conformer à nous, & ne nous venoient gueres voir sans chapeau, afin de nous saluer par vne action plus solennelle.

Les Floridiens ne font aucune entrepri- se, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil : & en ces assemblées ilz se saluënt quand ils arrivent. Le *Paraonsfi* (que Laudon- niere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres : là où les vns apres les autres le viennent saluër, & commencent

Salutations des Floridiés les plus anciens leur salut , haussans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans *Ha, he, ya, ha, ha,* & les autres répondent *Ha, ha.* Et s'asseoient chacun sur des sieges qui sont tout à l'entour de la maison du Conseil.

Or soit que la salutation *Ho, ho,* signifie quelque chose, ou non (car ie n'y scay aucune signification particuliere) c'est toutefois vne salutation de joye , & la seule voix *Ha, ha,* ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant , temoignans par là qu'ilz sont joyeux de voir leurs amis. Les Grecs n'ont iamais eu autre chose en leurs salutations qu'un temoignage de joye avec leur *γαῖρε,* qui signifie , *Soyez joyeux :* ce que Platon ne trouvant pas bon estoit d'avis qu'il vaudroit mieux dire *σοφρόν,* *Soyez sage.* Les Latins ont eu leur *Ave,* qui est vn souhait de bon-heur: quelquefois aussi *salve,* qui est vn desir de santé à celui qu'on saluë: & ne scay à quel propos on nous a fourré ce mot parmi noz prieres. Les Hebreux avoient le Verbe  *שָׁלוֹם* qui est vn mot de paix & de salut. Suivant quoy nôtre Sauveur comāda à ses Apôtres de saluer les maifōs où ils entreroient, c'est à dire (selon l'interpretation de la version ordinaire) de leur annoncer la paix: laquelle salutation de paix estoit dès les premiers siecles parmi le peuple de Dieu. Car il est écrit que Ietro beau-pere de Moÿse venant se conjoûir avec lui des graces que Dieu lui avoit fait & à son peuple par la delivrance du pais d'Égypte, *Moÿse sortit au-devant de son Beau-pere, & s'estans prosterné, le baisa: & se saluerent l'un l'autre en paroles de paix.* Nous autres

Marth.

10. vers.

11.

Exod. 18.

vers. 7.

disons *Dieu vous gard*, *Dieu vous doint le bon jour*. Item *Le bon soir*. Toutefois il y en a plusieurs qui ignoramment disent, *Je vous donne le bon iour, le bon soir*: Façon de parler qui seroit mieux seante par desir & priere à Dieu que cela soit. Les Anges ont quelquefois salué les hommes, comme celui qui dit à Gedeon: *Tres-fort & vaillant homme, le Seigneur est avec toy*. Mais Dieu ne salué personne: car c'est à lui à donner le salut, non point à le souhaiter par priere.

Les Payens avoient encore vne civilité de saluer ceux qui eternuoient, laquelle nous avós retenuë d'eux. Et l'Empereur *Tibere* homme le plus triste du monde (ce dit *Pline*) vouloit qu'on le saluast en eternuant, encores qu'il fust en coche, &c. Toutes ces ceremonies & institutions (dit le même) sont venues de l'opinion de ceux qui estiment les Dieux assister à nos affaires. De ces paroles se peut aisément conjecturer que les salutations des Payens estoient prieres & vœux de santé, ou autre bonheur, qu'ilz faisoient aux Dieux.

Et comme ilz faisoient telles choses aux rencontres, aussi avoient ilz le mot *Vale* (portez vous bien: soyez sain) à la departie: mêmes aux lettres missives, lesquelles aussi ilz commençoient toujours par ces mots: *Si vous vous portez bien, cela va bien: ie me porte bien*. Mais *Senecque* dit que cette bonne coutume faillit de son temps: comme entre nous c'est aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'une lettre missive, *Je prie Dieu qu'il vous tienne en santé*: qui estoit vne façon sainte & Chrétienne par le passé. Au lieu de ce *Vale*, qui se trouve souvent en l'Ecri-

Salutation en eternuat.
Plin. liv. 28.
chap. 2.

Ancienne façon de commencer lettres missives.
Senec.
Epist. 15.

ture sainte, nous disons en nôtre langage *& Dieu*, desirans non seulement santé à nôtre ami, mais aussi que Dieu soit sa garde.

Or noz Sauvages n'ont aucune salutiô pour la departie, sinô l'Adieu qu'ils ont appris de nous. Moins encore ont ils l'v'sage du baiser soit en l'actiô de l'amour, soit à l'arrivée, ou au partir de quelque lieu, soit à rêdre hôneur par l'inferieur au superieur, côme c'estoit la coutume és siecles plus vieux, ainsi que nous le voyons en l'histoire de la Genese, où le Roy Pharaô dit à Ioseph:

Du baiser, & Baisepied

Genes. 41. vers. 40.

Tu seras sur ma maison, & tout mon peuple te baisera la bouche. Et au Psalme deuxieme: *Baisez le Fils de peur qu'il ne se courrouce, &c.* qui est vne façon d'hommage gardée mesme envers noz Rois, côme a remarqué le sieur du Tillet en son Recueil des maisons de Frâce. Le mesme se remarque en l'histoire de la passio où le traître Judas baisa son maistre notre Sauveur en signe d'hôneur. Ce qui

Psal. 2. vers. 12.

a esté obseryé envers plusieurs Empereurs Romains, côme on peut voir és Memoires de Capitolin, Ammian Marcellin, & au Panegyric de Trajan, où est remarqué que Maximin le ieune estoit superbe és salutations, donnant les mains à baiser, & permettant qu'on luy baisast les genoux, voire les piés. Ce que Maximin l'ainé n'avoit oncques voulu souffrir, disant: *Ja les Dieux*

Capitolin és vies de Marc

Antonin & de Maximin Empereurs

Ammian

liv. 21. & 22. Salvian.

ne permettent qu'aucun homme de franche condition me baise les piés. Car il n'y avoit que les esclaves qui fissent cette submission. Et à ce propes Salvian Eveque de Marseille escriuant à Hypatius: *si tu ne peux (dit-il) à cause de ton absence, baiser des levres les piés de tes pere & mere, baise les au moins par*

desir & prieres, comme esclave, baise leur les mains comme
me nourrissonne, baise leur la bouche comme fille. Ter- *Tertull.*
 tullian grand censeur des abus met entre les au *Trai-*
 aâtes d'idolatrie beaucoup de choses moindres *té de l'I-*
 que tels baise-piés, disant que *c'est idolatrie tout dolatrie,*
ce qui s'eleve outre la mesure de l'honneur humain à
la ressemblance de la hautesse divine. Car certes l'in-
 clination de la teste n'est point deuë à la chair,
 ni au sang, mais à Dieu seul. Sur quoy ie ren-
 voye mon lecteur aux Liturgies de saint Chry-
 sostome & de saint Clement, pour revenir à
 noz baisers salutatoires, desquels les Payés an-
 ciens vsoient aussi bien à la departie, comme à
 l'arrivée, ainsi que nous pouvons recueillir de
 Suetone en la vie de Neron, là où il dit que *Sueton.*
ni arrivant, ni s'en allant, il ne daigna oncq donner in Nero-
un baiser à aucun. C'a esté aussi vne coutume fort *ne. cap.*
 ancienne & autorisée par la Nature de se bai- 37.
 ser entre les amourettes, dequoy même font
 mention les loix Imperiales. Mais noz Sau- *L. si à spõ-*
 vages estoient, ie pense, brutaux avant la ve- *so C. De*
 nuë des François eu leurs contrées : car ilz *donat.*
 n'avoient l'usage de ce doux miel que succent *ante nup.*
 les amâs sur les levres de leurs maistresses quâd
 ilz se mettent à colombiner & preparer la Na-
 ture à rendre les offrandes de l'amour sur l'autel
 de Cypris. Neantmoins s'il faut conclurre ce
 discours par son cōmencement, ilz sont louâ-
 bles en l'obeissance qu'ilz rendent aux peres &
 aux meres, aux commandemens desquels ils
 obeissent, les nourrissent en leur vieillesse, &
 les defendent contre leurs ennemis. Et ici (cho-
 se malheureuse) on voit souvent des procès
 des enfans contre les peres : on voit des livres

publiez. De la puissance paternelle, sur ce que les enfans se derobent de leur obeïssance. A ce indigne d'enfans Chrétiens, auxquels on peut approprier le propos de *Turnus Herdonius* recité *Tit. Liv.* en Tite Live, disant que *Nulle plus brieve conoissance de cause & expedition ne peut estre que celle lib.1.* *Decad.1.* d'entre le pere & le fils, dont les differens se peuvent vuider à peu de paroles. S'il n'obeit à son pere, sans aucune doute malheur lui auindra. Et la parole de *Deutero.* Dieu qui foudroye dit: *Maudit celui qui n'honore 27. vers.* repoint son pere & sa mere, & tout le peuple dira, *16.* Amen.

CHAP, XX.

Des Vertus & vices des Sauvages.



LA Vertu, commela Sageſſe, ne laiſſe pas de loger ſous vn vil habit. Les nations Septentrionales ont eſté les dernieres civilifées. Et neantmoins avant cette civilité elles ont fait de grandes choſes. Noz Sauvages, quoy que nuds, ne laiſſent d'avoir les Vertus qui ſe trouvent és hommes civilifés.

Ariſt.6. Car Vn chacun (dit Ariſtote) dès ſa naiſſance ha en *Eth. ch.* ſoy les principes & ſemences des Vertus. Prenant d'éc les quatre Vertus par leurs chefs, nous trouverons qu'ils en participent beaucoup. Car premierement pource qui eſt de la Force & du courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (ie parle de noz Souriquois, &

leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux se hazarderont toujours contre vingt Armou-
chiquois: non point qu'ilz soient du tout sans
crainte (chose que le sus-allegué. Aristote re-
proche aux anciens Celtes-Gaullois, lesquels
ne craignoient rien, ny les mouvemens de la
terre, ni les tempêtes de la mer, disant que ce
cela est le propre d'un étourdi) mais avec le
courage qu'ils ont, ils estiment que la prudence
leur donne beaucoup d'avantage. Ilz craignent
donc, mais c'est ce que tous les hommes sages
craignēt, qui est la mort, laquelle est terrible &
redoutable, comme celle qui raffle tout où elle
passe. Ilz craignent le deshonneur & le repro-
che, mais cette crainte est cousine germaine de
la Vertu. Ilz sont excitéz à bien faire par l'hon-
neur, d'autant que celui entre eux est toujours
honoré, & s'acquiert du renom, qui a fait quel-
que bel exploit. Aians ces choses à eux propres,
ilz sont en la Mediocrité, qui est le siege de la
Vertu. Vn point rend en eux cette Vertu de
Force & courage, imparfaite; qu'ilz sont trop
vindictifs, & en cela mettent leur souverain
contentement, ce qui degene à la brutalité.
Mais ilz ne sont seuls: car toutes ces nations
tant qu'elles se peuvent étendre d'un pole à
l'autre, sont frappées de ce coin. La seule reli-
gion Chretienne les peut faire venir à la raison,
comme elle fait aucunement entre nous (ie dy
aucunement, pour ce que nous avons des hom-
mes fort imparfaits aussi bien que les Sauvages)
& en la Chrécienté est ce bien que deux Rois se
guerroyans, il y a vn Pere commun, qui (quasi

*Anciens
Gaullois
hommes
sans peur*

*Qu'est-ce
que les
Sauva-
ges crai-
gnent.*

*Mélio-
crite
Sauvages
son vin-
dictifs.*

*I. Cor. 4.
vers. 1.*

semblable en ce regard aux anciens Féciliens de Rome) met la paix entre eux, & compose le différent, s'il y a moyen, ne permettant qu'on en vienne aux mains, sinon quand tout est désespéré: Celui que ie veux dire est le grand Eveque de Rome dispensateur des secrets de Dieu, lequel en noz jours nous a procuré le benefice de la paix de laquelle heureusement nous jouissons, traitée à Vervin lieu de ma naissance, où ie fis (apre icelle concluë & arretée) deux actions de graces en forme de Panegyrique à Monseigneur le Legat Alexandre de Medicis Cardinal de Florence, depuis Pape Leon XI. imprimées à Paris.

*Tempe-
rance.*

La Temperance est vne autre vertu consistant en la Mediocrité és choses qui concernent la volupté du corps: car pour ce qui regarde l'esprit celuy n'est point appellé temperant ou intemperant, qui est poussé d'ambition, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les journées à baguenauder. Et pour ce qui est du corporel la temperance, ou intemperance, ne vient point à toutes choses qui pourroient estre sujettes à noz sens, si ce n'est par accident: comme à vne couleur, à vn pourtrait, item à des fleurs & bonnes odeurs: item à des chansons & auditions de harangues, ou comedies: mais bien à ce qui est sujet à l'attouchement, & à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerié, au jeu de paume, à la lutte, à la course, & semblables. Or toutes ces choses dependent de la volonté. Ce qu'estant, c'est à faire à l'homme à

ſçavoir commander à ſon appetit.

Noz Sauvages n'ont point toutes les qualitez requiſes à la perfection de ceſte Vertu. Car pour les viandes il faut confeſſer leur intemperance quand ils ont de quoy, & mangent perpetuellement iuſques à ſe lever la nuit pour faire Tabagie. Mais attendu que pardeça pluſieurs ſont autāt vitieux qu'eux ie ne leur veux point eſtre rigoureux cenſeur. Quant aux autres actions il n'y a rien plus à reprendre en eux quē nous: voire ie diray que moins en ce qui eſt de l'acte Venerien, auquel ilz ſont peu addonnez: ſans toutefois comprendre ici ceux de la Floride & pais plus chauds, deſquels nous avons parlé ci-deſſus.

*Gourmā
diſe.*

*Ci-deſ-
ſus chap.*

La Liberalité eſt vne vertu autāt loüable comme l'Avarice & la Prodigalité ſes collatéraux ſont blamables. Elle conſiſte à donner & recevoir, mais pluſtot à donner en temps & lieu, & par occasion, ſans excés. Cette vertu eſt propre & bien ſeante aux grands, qui ſont cōme diſpenſateurs des biens de la terre, leſquels Dieu a mis entre leurs mains pour en uſer liberalement, c'eſt à dire en élargit à celuy qui n'en a point, ne point eſtre exceſſif en depenſe non neceſſaire, ny trop retenu là où il faut montrer de la magnificence.

*13.
Libera-
lité.*

Noz Sauvages ſont loüables en l'exercice de cette Vertu, ſelon leur pauvreté. Car comme nous avons quelquefois dit, quand ilz ſe viſitent les vns les autres ilz ſe font des preſens mutuels. Et quand il arrive vers eux quelque

Sagamos François ilz luy font de même, jettans à ses piez quelque paquet de Castors, ou autre pelleterie, qui font toutes leurs richesses. Et firent ainsi au sieur de Poutrin-court, mais il ne les prit point à son usage, ains les mit au magazin du sieur de Monts, pour ne contrevénir au privilege à luy donné. Cette façon de faire desdits Sauvages ne provient que d'une ame liberale, & qui a quelque chose de bon. Et quoy qu'ilz soient bien aises quand on leur rend la pareille, si est-ce qu'ilz commencent la chance, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise. Et puis, qui est-ce d'entre nous qui fait plus qu'eux, c'est à dire, qui donne si ce n'est en intention de recevoir? Le Poëte dit,

Nemo suas gratis perdere vellet opes.

Il n'y a personne qui donne à perte. Si vn grád donne à vn petit, c'est pour en tirer du service, Même ce qui se donne aux pauvres, c'est pour recevoir le centuple, selon la promesse de l'Evangile. Et pour montrer la galantise de nosdits Sauvages: ilz ne marchandent point volôtiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honnestement, meprisans & blamans les façons de faire de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Castor: comme ie vi estant à la riviere Saint Jean, dont j'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloient Chevalier ieune marchand de saint Malo, *Mercateria*, qui est mot d'injure entre eux emprunté des Basques, signifiant comme vn racque-de-naze. Bref ilz n'ont rien que d'honnête & liberal en matiere de permutation. Et voyans les façons de faire

sordides

C.-dessus
liv. 4.
ch. 17.

fordidés de quelques vns des nôtres, ilz demandoient quelquefois qu'est-ce qu'ilz venoient chercher en leur país, dilans qu'ilz ne vont point au nôtre: & que puis que nous sommes plus riches qu'eux nous leur devrions bailler liberallement ce que nous avons.

De cette vertu nait en eux vne Magnificence, laquelle ne peut paroître, & demeure cachée, mais ilz ne laissent d'ê estre éguillonéz, faisant tout ce qu'ilz peuvent pour recevoir leurs amis quand ilz les viennent voir. Et vouloit bien *Méberton* qu'on luy fit l'honneur de tirer notre canon quand il arrivoit, pource qu'il voyoit qu'ô faisoit cela aux Capitaines François en tel cas, disant que cela luy estoit dû puis qu'il estoit *Sagamos*. Et quand ses confreres le venoient voir il n'estoit pas honteux de venir demander du vin pour leur faire bonne chere, & montrer qu'il avoit du credit.

Ici se peut rapporter l'Hospitalité, de laquelle toutefois ayant parlé ci-dessus, ie révoieray le Lecteur au chapitre de la Tabagie, où ie leur donne la loüange Gaulloise & François en ce regard. Vray est qu'en quelques endroits il y en a qui sont amis du temps, prennent leur avantage en la necessité, comme a esté remarqué au voyage de Laudonniere. Mais en cela nous ne les scaurions accuser que nous ne nous accusions aussi, qui faisons le même. Vne chose diray-ie qui regarde la pieté paternelle, que les enfans ne font point si maudits que de mepri-
ser leurs pere & mere en la vieillesse, ains leur pourvoient de chaste, comme les cigognes font

Magnificence.

Hospitalité.

Ci dessus ch. 14.

Ci dessus liv. I. ch. 15.

Devoir des enfans. envers ceux qui les ont engendré. Chose qui est à la honte de beaucoup de Chrétiens, lesquels se fachans de la trop longue vie de leurs peres & meres, bien-souvent les font depouiller devant qu'aller coucher, & les laissent nus.

Mansuetude. Clemence. Ils ont aussi la Mansuetude & Clemence en la victoire envers les femmes & petits enfans de leurs ennemis, auxquels ilz sauvent la vie, mais ilz demeurent leurs prisonniers pour les servir, selon le droit ancien de seruitude introduit par toutes les nations du monde de deça, contre la liberté naturelle. Mais quant aux hommes de defense ilz ne pardonnent point, ains en tuent tant qu'ils en peuvent attraper.

Iustice. Pour ce qui est de la Iustice ilz n'ont aucune loy divine, ni humaine, sinó celle que la Nature leur enseigne, qu'il ne faut point offenser autrui. Aussi n'ont-ilz gueres de querelles. Et si telle chose arrive, le *Sagamos* fait le *Hola*, & fait raison à celui qui est offensé, baillant quelques coups de baton au seditieux, ou le condamnant à faire des presens à l'autre pour l'appaiser: qui est vne petite forme de seigneurie: en ce iouissás de la felicité du premier âge lors que la belle *Astrée* vivoit parmi les hommes. Il n'y a ny procès, ni auditoires entre eux, ainsi que *Pline* dit des insulaires de la *Taprobane*, en quoy il les repute particulieremēt heureux de n'estre point tourmentez de cette gratelle qui máge aujourd'hui nôtre France, & consomme les meilleures familles. Si c'est vn de leurs prisonniers qui a delinqué, il est en danger de passer le pas. Car quád il sera tué personne ne vengera sa mort. C'est la

Gratelle de procès.

même considération du monde de deçà. On fait peu d'état de la vie & de l'honneur d'un homme qui n'a point de support.

Vn iour il y eut vne prisonniere Armouchi-^{Execu-}quoise, qui avoit fait eyader vn prisonnier de ^{tiõ de in-}son pais, & afin de passer chemin elle avoit de-^{stice fai-}robé en la cabane de *Memberou* vn fuzil (car sans ^{te par les} cela ilz ne font rien) & vne hache. Ce que venu ^{Sauva-}à la cognoissance des Sauvages, ilz n'en voulu-^{ges.}rent point faire la justice pres de nous, mais s'en allerent cabaner à quatre ou cinq lieues loin du Port Royal, où elle fut tuée Et pour ce que c'estoit vne femme, les femmes & filles de noz Sauvages en firent l'executiõ. *Kinibech'-caech'* jeune fille de dix huit ans bié potelée, & belle, lui bailla le premier coup à la gorge, qui fut d'un couteau : Vne autre fille de même âge d'assez bonne grace, dite *Metebroech'*, continua, Et la fille de *Memberou*, que nous appellions *Memberou-ech-coech'*, acheva. Nous leur fimes vne ápre reprimende de cette cruauté, dont elles estoient toutes honteuses, & n'osoient plus se montrer. Voila leur forme de Iustice.

Vne autre fois vn prisonnier & vne prisonniere s'en allerent tout à fait sans fuzil, ni aucune provisiõ de viandes. Ce qui estoit de difficile execution, pour la longueur du chemin, qui estoit de plus de cent lieues par terre, ^{Evasion} pour ce qu'il leur convenoit aller en cachette & ^{incroya-}se garder de la rencontre de quelques Sauvages. ^{ble de} Neantmoins ces pauvres creatures depouil-^{deux Ar-}lerent quelques arbres & firent vn petit batteau ^{mouchi-}d'écorce, dans lequel ilz traverserent la Baye ^{quois.}

Frāçoise, qui est large de dix ou douze lieues, & gagnerent l'autre terre opposite au Port Royal, accourcissans leur chemin de plus de cent cinquante lieues : & se sauverent en leur pais des Armouchiquois.

Sauvages à quoy diligens & paresseux.

J'ay dit en quelque endroit qu'ilz ne sont laborieux qu'au fait de la Chasse, & de la Pecherie, aymans aussi le travail de la mer : paresseux à tout autre exercice de peine, comme au labourage, & à noz metiers mechaniques : même à moudre du blé pour leur usage. Car quelquefois ilz le feront plustot bouillir en grains, que de le moudre à force de bras. Neantmoins si ne seront ilz par inutiles. Car il y aura moyen de les occuper à ce à quoy leur nature se porte, sans la forcer : comme faisoient jadis les Lacedemoniens à la ieunesse de leur Republique. Quant aux enfans n'ayans point encore pris de pli il sera plus aisé de les arrêter à la maison & les occuper à ce qu'õ voudra. Quoy que ce soit la Chasse n'est pas mauvaise, ni la Pecherie. Voyons donc de quelle façon ilz s'y comportent.

CHAP. XXI.

La Chasse.

*Genes. I.
Vers. 29.*



IEU avant le peché avoit donné pour nourriture à l'homme toute herbe de la terre portant semence, & tout arbre ayant en soy fruit. d'arbre portant semen-

ce: sans qu'il soit parlé de repandre le sang des bêtes: & neantmoins apres le bannissement du jardin de plaisir, le travail ordonné pour la peine dudit peché requit vne plus forte nourriture & plus substanciele que la precedēte. Ainsi l'homme plein de charnalité s'accoutuma à la nourriture de la chair, & apprivoisa des bestiaux en quantité pour lui servir à cet effect: quoy que quelques vns ayent voulu dire qu'a-uāt le Deluge ne s'estoit point mangé de chair: car en vain Abel eust-il esté pasteur, & Iabal pere des pasteurs. Mais apres le Deluge l'alliance de Dieu se renouiant avec l'homme: *La crainte & frayeur de vous* (dit-le Seigneur) *soit sur toute bête de la terre & sur tous oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous les poissons de la mer: ilz vous sont baillés entre vos mains. Tout ce qui se meut ayant vie vous sera pour viande.* Sur ce privilege voic le droit de la Chasse formé: droit le plus noble de tous les droits qui soient en l'usage de l'homme, puis que Dieu en est l'auteur. Et pour cette cause ne se faut émerveiller si les Roys & leur Noblesse se le sont reservé par vne raison bien concluante, que s'ils commandent aux hommes, à trop meilleure raison peuvent-ils commander aux bêtes. Et s'ils ont l'administration de la iustice pour juger les mal-fauteurs, domter les rebelles, & amener à la société humaine les hommes farouches & sauvages: A beaucoup meilleure raison l'auront-ils pour faire le même envers les animaux de l'air, des champs, & des campagnes. Quant à ceux de la mer nous en parlerons en autre lieu. Et puis que les Roys ont

Genes. 4.

Verf. 4.

20.

Genes. 9.

Verf. 2.3.

*Origine
du droit
de Chasse.
Pourquoy
appartient
aux Rois,
& à leur
Noblesse.*

*A quelle
fin les
Rois ont
esté eluz*

esté du commencement eluz par les peuples pour les garder & defendre de leurs ennemis tandis qu'ilz sont aux manœuvres, & faire la guerre entant que besoin est pour la reparation de l'injure & repetition de ce qui a esté vsurpé, ou ravi: il est bien-seant & raisonnable que tant eux que la Noblesse qui les assiste & sert en ces choses, ayent l'exercice de la Chasse, qui est vne image de la guerre, afin de se degourdir l'esprit, & estre toujours à l'erte prêt à monter à cheval, aller au-devant de l'ennemi, lui faire des embuches, l'assaillir, lui donner la chasse, lui marcher sur le ventre. Il y a vn autre & premier but de la Chasse, c'est la nourriture de l'homme, à quoy elle est destinée, comme se reco-

*Premiere
fin de la
chasse.*

*Psal, 132.
vers. 15,*

noit par le passage de l'Ecriture allegué ci-dessus: voire, di-ie, tellement destinée qu'en la langue sainte ce n'est qu'un même mot *ציד* pour signifier Chasse (ou Venaison) & viande: cōme entre cent passages cetui-ci du Psalme. CXXXII. là où nôtre Dieu ayant eleu Siō pour son habitation & repos perpetuel, il lui promet qu'il benira abondamment ses vivres, & rassiera de pain les souffreteux. Auquel passage saint Hierome dit *Venaison* ce que les autres translateurs appellent *Vivres*, mieux à propos que *Vesve* en la version commune.

*Interpre-
tation.*

La chasse donc ayant esté octroïée à l'homme par vn privilege celeste, les Sauvages par toutes les Indes Occidentales s'y exercent sans distinction de personnes, n'ayans aussi ce bel ordre establi pardeça, par lequel les vns sont nais pour le gouvernement du peuple & la defense du pais, les autres pour l'exercice des arts

& la culture de la terre, de matiere que par cette belle œconomie chacun vit en assurance.

Cette chasse se fait entr'eux principalement l'hiver. Car tout le printemps & l'esté & partie de l'automne ayans du poisson abondamment pour eux & leurs amis, sans se donner de la peine, ilz ne cherchent gueres autre nourriture. Mais sur l'hiver lors que le poisson se retire sentant le froid, ilz quittent les rives de mer, & se çabannent dans les bois là où ilz sçavent qu'il y a de la proye: ce qui se fait iusques és païs qui avoisinent le Tropique de Cancer. Es païs où il y a des Castors, comme par toute la grande riviere de Canada, & sur les côtes de l'Ocean jusques au païs des Armouchiquois, ils hivernent sur les rives des lacs, pour la Pecherie desdits Castors, dont nous parlerons à son tour: mais premierement parlons de l'Ellan lequel ils appellent *Aptapron*, & noz Basques *Orignac*.

Demeure hivernale.

C'est vn animal le plus haut qui soit apres le Dromadaire & le Chameau, car il est plus haut que le cheval. Il a le poil ordinairement grison, & quelquefois fauve, long quasi côme les doigts de la main Sa tête est fort longue & ha vn ordre préque infini de dents. Il porte son bois double comme le Cerf, mais large comme vne planche, & long de trois piedz, garni de cornichons d'vn côté de sa longueur & au dessus. Le pié en est fourchu comme du Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La chair en est courte & fort delicate, Il pait aux prairies, & vit aussi des tendres pointes des arbres. C'est la plus abondante manne qu'ayent noz Sauvages apres le poisson.

Description de l'Ellan.

*Temps
propre à
la Chasse.*

Difons donc que le meilleur temps & plus commode pour leuidits Sauvages à toute chasse terrestre est la plus vieille saison, lors que les forêts sont cheuës & les neges hautes, & principalement si sur ces neges vient vne forte gelée qui les endurecisse. Lors bien reuetus d'un manteau fourré de Castors, & de manches aux bras attachées ensemble avec vne courroye: item de bas de chausses de cuir d'Ellá semblable au buffle (qu'ils attachent à la ceinture) & des souliers aux piés du même cuir, faits bien proprement, ilz s'en vont l'arc au poin, & le carquois sur le dos la part que leur *Soutmoin* leur aura indiqué (car nous avons dit ci-dessus qu'ilz consultent l'Oracle lors qu'ils ont faim) ou ailleurs où ilz penserót ne devoir point perdre temps. Ils ont des Chiens préque semblables à des Renars en forme & grandeur, & de tous poils, qui les suivent, & nonobstant qu'ilz ne jappét point, toutefois ilz sçavent fort bien découvrir le gite de la bête qu'ilz cherchent, laquelle trouvée, ilz la poursuivent courageusement, & ne l'abandonnent iamais qu'ilz ne l'ayent terrassée. Et pour plus commodement la poursuivre, ils attachét au dessous des piez des Raquettes trois fois aussi grandes que les nôtres, moyennant quoy ilz courent legerement sur cette nege dure sans enfoncer. Que si elle n'est assez ferme ilz ne laissent pas de chasser, & poursuivre trois jours durant si besoin est. En fin l'ayans navrée à mort ilz la font tant harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe. Lors ilz lui ouvrent le ventre, baillent la curée aux chasseurs, & en

*Ci dessus
chap. 6.*

Chiens

*Raquettes
aux
pieds.*

*Constan-
ce à la
chasse.*

prennent leur part. Ne faut pas penser qu'ilz mangent la chair cruë, comme quelques vns s'imaginent, même Jacques Quartier l'a écrit: car ilz portent toujours allans par les bois vn fuzil au devant d'eux pour faire du feu quand la Chasse est faite, où la nuit les contraint de s'arrester.

*Sauvages portés
fuzils
dans les
bois.*

Nous allames vne fois à la depouille d'un Ellan demeuré mort sur le bord d'un grand ruisseau environ deux lieuës & demie dans les terres: là où nous passames la nuit, ayas oté les neges pour nous cabanner. Nous y fimes la Tabagie fort voluptueuse avec cette venaison si tendre qu'il ne se peut rien dire de plus: & apres le roti nous eumes du bouilli & du potage abondamment appreté en vn instant par vn Sauvage qui façonna avec sa haëhe vn bac, ou auge, d'un tronc d'arbre, dans quoy il fit bouillir sa chair. Chose que j'ay admirée, & l'ayât proposée à plusieurs qui pensent avoir bon esprit, n'en ont sceu trouver l'invention, laquelle toutefois est sommaire, qui est de mettre des pierres rouges au feu dans ledit bac, & les renouveler jusques à ce que la viande soit cuite. Ce que Ioseph Acosta recite que les Sauvages du Perou font aussi. Les sauvages d'Ecosse font chose non moins estrange en leurs Tabagies. Car quand ils ont tué vn bœuf, ou vn mouton, la peau toute freche leur sert de marmite, la remplissans d'eau, & y faisans cuire leur chair.

*Belle invention
de Sauvages
pour la
cuisine.*

Or pour revenir à noz gens, le chasseur estant retourné aux cabanes il dit aux femmes ce qu'il a exploité, & qu'en tel endroit qu'il leur nom-

*Devoir
des fem-
mes.*

me elles trouveront la venaison. C'est le devoir d'icelles femmes d'aller depouiller l'Ellan; Caribou, Cerf, Ours, ou autre chasse, & del'apporter en la maison. Lors ilz font Tabagie tant que la provision dure: & celui qui a chassé est cil qui en a le moins. Car c'est leur coutume qu'il faut qu'il serve les autres, & ne mange point de sa chasse. Tant que l'hiver dure ilz n'en manquent point: & y a tel Sauvage qui par vne forte saison en a tué cinquante à sa part, à ce que j'ay quelquefois entendu.

*Castor
pourquoy
ne se prêt
en été.*

Quant à la Chasse du Castor c'est aussi en hiver qu'ilz la font principalement, pour double raison, dont nous en avons dit l'une ci-dessus, l'autre pour ce qu'après l'hiver le poil tombe à cet animal, & n'y a point de fourrure en été. Joint que quand en telle saison ilz voudroient chercher des Castors la rencontre leur en seroit difficile, pour ce qu'il est amphibie c'est à dire terrestre & aquatique, & plus celui-ci que celui-là: & n'ayans point l'invention de le prendre dans l'eau, ilz seroient en danger de perdre leur peine. Toutefois si par hazard ils en rencontrent en temps d'été, printemps, ou automne, ilz ne laissent d'en faire Tabagie.

*Descri-
ption &
pêcherie
du Ca-
stor.*

Voici donc comme ilz les pechent en temps d'hiver, & avec plus d'utilité. Le Castor est un animal à peu pres de la grosseur d'un mouton tondu, les jeunes sont moindres, la couleur de son poil est chataignée. Il a les pieds courts, ceux de devant faits à ongles, & ceux de derriere à nageoires comme les oyés; la queue est comme écaillée, de la forme préque d'une Sole: toute-

fois l'ecaille ne se leve point. C'est le meilleur & plus delicat de la bête. Quant à la tête elle est courte & préque ronde, ayant deux rangs de machoires aux côtez, & au devant quatre grandes dents trenchantes l'une auprès de l'autre, deux en haut & deux en bas. De ces dets il coupe des petits arbres, & des perches en plusieurs pieces dont il batit sa maison Chose admirable & incroyable que ie vay dire. Cest animal se loge sur les bords des lacs, & là il fait premièrement son lit avec de la paille ou autre chose propre à coucher, tant pour lui que pour sa femelle: dresse vne voute avec son bois coupé & préparé, laquelle il couvre de gazons de terre en telle sorte qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout est couvert & fermé, sinon vn trou qui conduit dessous l'eau, & par là se va pourmener où il veut. Et d'autant que les eaux des lacs se haussent quelquefois, il fait vne chambre au dessus du bas manoir pour s'y retirer le cas d'inondation avenant: de sorte qu'il y a telle cabanne de Castor qui a plus de huit piez de hauteur toute faite de bois dressé en pyramide, & maçonné avec de la terre. Au surplus on tient qu'estant amphibie, comme dit est, il faut qu'il ressenté toujours l'eau, & que sa queuë y trempe: occasion qu'il se loge si près du lac. Mais avisé qu'il est, il ne se contente point de ce que nous avons dit, ains ha d'abondant vne sortie en vne autre part hors le lac, sans cabane, par où il va à terre, & trompe le chasseur. Mais noz Sauvages bien avertis de cela y donnent ordre, & occupent ce passage.

*Cabanne
de Castor.*

Comme se prêt le Castor. Voulans donc prendre le Castor, ilz percent la glace du lac gelé à l'endroit de sa cabanne, puis l'un d'eux Sauvages met le bras dás le trou attendant la venue dudit Castor, tandis qu'un autre va par dessus cette glace frappant avec un baton sur icelle pour l'étonner, & faire retourner à son gite. Lors il faut estre habile à le prendre au collet, car si on le happe en part où il puisse mordre il fera vne mauvaise blessure. La chair en est tres-bonne quasi comme du mouton.

Et comme toute nation ordinairement haie ne sçay quoy de particulier qu'elle produit. lequel n'est point si commun aux autres. Ainsi anciennemēt le Royaume de Pont avoit la vogue pour le rapport des Castors, comme ie l'apprens de Virgile où il dit.

----- *virosaque Pontus Castorea.*

Et apres lui de Sidoine de Polignac Evêque d'Auvergne en ces vers,

Siden.

Apol-

lin. Car.

S.

----- *Fert Indus ebur, Chaldaeus amomum,*

Assyrius gemmas, Ser vellera, thura Sabæus,

Atris mel, Phœnix palmas, Lacedæmon olivum,

Argos equos, Epirus equas, pecuaria Gallus,

Arma Calybs, frumenta Libes, Campanus Iacchum,

Aurum Lydus, Arabs guttam, Panchaia myrrham,

Pontus castorea, blattam Tyrus, æra Corinthus, &c.

Mais aujourd'hui la terre de Canada emporte le pris pour ce regard, encores qu'il en viēne quelques vns de Moscovie, mais ilz ne sont pas si bons que les nôtres.

Noz Sauvages nous ont aussi plusieurs fois fait manger de la chasse d'Ours qui estoit fort

bône & tendre, & semblable à la chair de bœuf: *Leopars*
 item des Leopars ressemblans assez le Chat-*ou Chat*
 vage, & d'un animal qu'ils appellent *Nibachés*, *sauva-*
 lequel ha les pattes à peu près comme le Singe, *ges.*
 au moyen dequoy il grimpe aisément sur les *Niba-*
 arbres, même y fait les petits. Il est d'un poil *chés.*
 grisatte, & la tête comme de Renart. Mail il est
 si gras que c'est chose incroyable. Ayant dit la
 principale chasse, ie ne veux m'arretér à parler
 des Loups (car ils en ont , & toutefois n'en *Loups.*
 mangent point) ni des Loups-Cerviers, Lou-
 tres, Lapins, & autres que j'ay enfilé en mô A-
 dieu à la Nouvelle Frâce, où ie renvoye le Le- *Ci-dessus*
 ctteur, & au recit du Capitaine Jacques Quar- *liv. 3.*
 tier ci-dessus. *chap. 22.*

Il est toutefois bon de dire ici que nôtre be-
 stial de France proufite fort bien par-dela. Nous
 avions des Pourceaux qui y ont fort multiplié. *Pour-*
 Et quoy qu'ils eussent vne étable, toutefois ilz *ceaux.*
 couchoient dehors, meme parmi la nege & du-
 rant la gelée. Nous n'avions qu'un Mouton, le *Mouton.*
 quel se portoit le mieux du môde, encores qu'il
 ne fust point reclus durant la nuit, ains au milieu
 de notre cour en tēps d'hiver. Le Sieur de Pou-
 trincourt le fit tondre deux fois, & a esté esti-
 mée en France la laine de la seconde année deux *Laine.*
 solz davantage pour livre que celle de la premie-
 re. Nous n'avions point d'autres animaux do-
 mestics, sinon des Poules & Pigeons, qui ne *Poules.*
 manquoient à rendre le tribut accoutumé, & *Pigeons.*
 prolifier abondamment. Ledit Sieur de Pou-
 trincourt print au sortir de la coquille des peti- *ou tar-*
 tes Outardes, lesquelles il eleva fort bien, & *des.*

les bailla au Roy à son retour. Quand le país sera vne fois peuplé de ces animaux & autres, il y en aura tant qu'on n'en sçaura que faire, tout de même qu'au Perou, là où il y a aujourd'hui & dés long temps telle quantité de bœufs, vaches, pourceaux, chevaux, & chiens, qu'ilz n'ont plus de maitres, ains appartiennét au premier qui les tué. Estans tuez on enleve les cuirs pour trafiquer, & laisse-on là les charongnes: ce que j'ay plusieurs fois ouï de ceux qui y ont esté, outre le témoignage de Ioseph Acoſta.

*Merveil-
lieuse mul-
tiplica-
tion d'a-
nimanx.*

*Anim-
aux de
la Flori-
de.*

Je ne veux accomparager la chasse aux Rats à la chasse noble & courageuse: mais il n'y a point danger de dire que nous en ayons bonne provision, ausquels nous avons fait bõne guerre. Les Sauvages ne conoissoient point ces animaux auparavant nôtre venuë. Mais ils en ont esté importunez de notre temps par ce que de notre Fort ils allobiét insques à leurs cabannes, à plus de quatre cens pas, manger, ou sucer, leurs huiles de poisson.

Venant au país des Armouchiquois & allant plus avant vers la Virginie & la Floride, ilz n'õt plus d'Ellans, ni de Castors, ains seulement des Cerfs, Biches, Chevreuls, Daims, Ours, Leopars, Loups-cerviers, Onces, Loups, Chats sauvages, Lièvres, & Connils, des peaux desquels ilz se couvrent le corps, faisant des chamois de celles des plus grans animaux. Mais comme la chaleur y est plus grande qu'ès país plus Septentrionaux, aussi ne se servét-ilz point de fourrures, ains arrachent le poil de leurs peaux, & bié souvent pour tout vêtement n'ont qu'un brayet;

ou vn petit quarré de leurs nattes qu'ilz mettent sur eux du coté que vient le vent.

Mais en la Floride ils ont encore des Crocodils qui les assaillent souvent en nageant, Ils en tuent quelquefois & les mangent. La chair en est belle & blâche, mais elle sent le musc. Ils ont aussi vne certaine espece de Lions qui ne different gueres de ceux d'Afrique

Quant aux Bresiliens ilz sont tant éloignés de la Nouvelle France qu'estans cômme en vn autre monde, leurs animaux sont tout divers de ceux que nous venons de nommer, comme le *Tapi-rousson*, lequel si on desire voir, il se faut imaginer vn animal demi âne & demi vache, fors que sa queue est fort courte, Il a le poil rougeâtre, point de cornes, oreilles pendantes, & le pied d'ane. La chair en est cômme de bœuf.

Ils ont vne certaine sorte de petitz Cerfs & Biches qu'ils appellent *seou-assois*, lesquels ont le poil long comme des chevres.

Mais ilz sont persecutez d'vne male-bete, qu'ils appellent *Ianou-aré* préque aussi haute & legere qu'vn levrier, ressemblante assés à l'Once. Elle est cruelle, & ne leur pardonne point si elle les peut attraper. Ils en prennent quelquefois en des chausse-trappes, & les font mourir à longs tourmens. Quant à leurs Crocodiles ilz ne sont point dangereux.

Leurs Sangliers sont fort maigres & decharnez, & ont vn groignement ou cri effroyable. Mais il y a en eux vne difformité, étrange, c'est qu'ils ont vn trou au dessus du dos par où ilz soufflent & respirent. Ces trois sont les plus grans animaux du Bresil. Quant aux petits ils co

ont de sept ou huit sortes, de la chasse desquels ilz vivent, ensemble de chair humaine : & sont meilleurs menagers que les nôtres. Car on ne les scauroit trouver au depourveu, ains ont toujours sur le *Boucan* (c'est vne grille de bois assez haute, batie sur quatre fourches) quelque venaison, ou poisson, ou chair d'homme : & de cela vivent joyeusement & sans souci. Mais comme nous recitons le bien & les commoditez d'un pais, aussi en faut-il rapporter les incommoditez, afin que chacun se conseille avant qu'entreprendre le voyage. Il y au Bresil certaine nature de vers* qui s'engédrent dans la terre & s'attachent aux pieds des hommes, cherchans de là les détroits des ongles & de la chair, & les jointures des piés & mains & autres parties, où ilz se logent volontiers, & causent vne demangeaison violente. Les femmes prennent cet office de les denicher. Mais c'est vn plaisir de les voir ôter cette vermine quand elle se place souz le prepuce, ou és parties secrertes d'entre elles. Ce qui est plus frequent aux nouveaux arrivés par delà, qu'à ceux qui en on desja pris l'air, de la chair desquels ces insectes ne sont tant amoureux.

* Vers du
Bresil.

Or laissans là ces anthropophages Bresiliens, revenons à notre Nouvelle France où les hommes sont plus humains, & ne vivent que de ce que Dieu a donné à l'homme, sans devorer leurs semblables. Aussi faut-il dire d'eux, qu'ilz sont vraiment Nobles, n'ayans aucune action qui ne soit genereuse, soit que lon considère la Chasse, soit qu'on les employe à la Guerre, soit qu'on

Sauvages de la
Nou. Fr.
vrayement nobles.

vucille

vueille éplucher leurs actions domestiques, lesquelles les femmes s'exercent à ce qui leur est propre, & les hommes à ce qui est des armes, & autres choses à eux convenables telles que nous avons dites, ou dirons en son lieu. Mais ici on considerera que la plus grand' part du monde a vecu ainsi du commencement, & peu à peu les hommes se sont civilisez lors qu'ilz se sont assemblés, & ont formé des republicques pour vivre souz certaines loix, regle, & police.

CHAP. XXII.

La Fauconnerie.

D V I S que nous chassons en terre, ne nous en éloignons point, de peur que si nous-nous mettons en mer nous ne perdions nos oiseaux: car le Sage dit *qu'en Prov. 1. vain on tend les rets au deuant des animaux qui ont vers. 17. ailes.* Or donc si la Chasse est vn exercice noble, auquel même se plaisent les Muses, à-cause du silence & de la solitude, qui ramenant de belles choses en la pensée: de sorte que *Diane* (ce dit *Pline*) *ne court pas plus aux montagnes que fait Mi-* *Pli. secōd*
nerve. Si, di-je, la Chasse est vn exercice noble, la *Epist. 6.*
 Fauconnerie l'est encore plus, d'autant qu'elle *du liv. 1.*
 butte à vn sujet plus relevé, qui participe du ciel, puis que les hôtes de l'air sont appellés en l'Escriture sacrée *Volucres caeli*, les oiseaux du ciel. Aussi l'exercice d'icelle ne convient-il qu'aux

Rois, & à la Noblesse, sur laquelle rayonne la splendeur d'iceux comme la clarté du soleil sur les étoiles. Et noz Sauvages estans d'un cœur noble qui ne fait cas que de la Chasse & de la Guerre, peuvent bien certainement avoir droit de prise sur les oiseaux que leur terre leur fournit. Ce qu'ilz font aussi, mais avec beaucoup de difficultés, pour n'avoir (comme nous) l'usage des arquebuses. Trop bien ont-ils assez souvent des oiseaux de proye Aigles, Faucons, Tiercelets, Epreviers, & autres que j'ay spécifiés dans mon Adieu à la Nouvelle-France, mais ilz n'ont l'usage, ni l'industrie de les dresser, comme fait la Noblesse Françoisse: & par ainsi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de le pourchasser que l'arc & la fleche, avec lesquels instrumens ilz font comme ceux qui pardeça tirét le Geay à la mi-Quareme, ou bien se glissent au long des herbes & vont attaquer les Outardes, ou Oyes sauvages qui paturent au printemps & sur l'été par les prairies. Quelquefois aussi ilz se portent doucement & sans bruit dans leurs canots & vaisseaux legers faits d'ecorces, insques sur les rives où sont les Canars, ou autre gibier d'eau, & les enferrent. Mais la plus grande abondance qu'ils ont vient de certaines îles où il en y a telle quantité, sçavoir de Canars, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans, & autres, que c'est chose merveilleuse, voire à quelques vns semblera du tout incroyable ce qu'en recite le Capitaine Jacques Quartier ci-dessus. Lors que nous retournames en France, estans encore par-delà *Campseau*, nous passames

Ci-dessus
liv. 3. ch.

2. 7.

par quelques vnes, où en vn quart d'heure nous en chargeames nôtre barque. Il ne falloit qu'assommer à coups de batons, sans s'arreter à recueillir iusques à tant qu'on fust las de frapper. Si quelqu'un demande pourquoy ilz ne s'en volent point, il faut qu'il sache que ce s'ont oiseaux de deux, ou trois, & quatre mois seulement, qui ont esté là couvés au printemps, & n'ont pas encor les ailes assez grandes pour prédre la volée, quoy que bien corsus & en bon point.

Quant à la demeure du Port Royal nous avions plusieurs de noz gés qui nous en pourvoyoiēt, & particulièrement vn domestique du sieur de Monts nommé François Addenin, lequel ie nôme ici, afin que de lui soit memoire, par ce qu'il nous en a toujours fourni abondamment. Durant l'hiver il ne nous faisoit vivre que de Canars, grues, herons, perdris, beccasses, merles, alloüettes, & quelques autres especes d'oiseaux du pais. Mais au printemps c'estoit vn plaisir de voir les Oyes grises & les grosses Outardes tenir leur empire dans noz prairies, & en l'automne les Oyes blanches desquelles y en demeuroit toujours quelques vnes pour les gages: puis les Allouettes de mer volantes en grosses troupes sur les rives des eaux, lesquelles aussi bien souvent estoient mal menées.

Pour les oyseaux de proye certains des nôtres avoient deniché vn aigle de dessus vn pin de la plus exorbitante hauteur que ie vi jamais arbre, lequel Aigle le sieur de Poutrincourt avoit nourri pour le presenter au Roy: mais il rompit son attaché voulant prendre la volée, &

*Gibier
du Port
Royal.*

se perdit dans la mer en venant. Les Sauvages de *Câpseau* en avoient six perchés auprès de leurs cabannes quand nous arrivâmes, lesquels ne voulumes troquer, par ce qu'ilz leur avoient arraché les queues pour faire des ailerôs à leurs fleches. Il y en a telle quâtité pardela, qu'ilz nous mangeoient souvent noz pigeons, & falloit de près y avoir l'œil.

Les oiseaux qui nous estoient conuz ie les ay enrollez (comme i'ay dit) en mon Adieu à la Nouvelle-France, mais il y en a plusieurs que i'ay omis pour n'en sçavoir les noms. Là se verra aussi la description d'un oiselet que les Sauvages appellét *Niridan*, lequel ne vit que de fleurs, & me venoit bruire aux oreilles, passant invisiblement (tant il est petit) lors qu'au matin i'alloy faire la promenade à mon jardin. Se verra aussi la descriptiô de certaines Mouches luisantes sur le soir au printemps, qui volent parmi les bois haut & bas en telle multitude que c'est chose incroyable. Pour ce qui est des oiseaux de Canada, ie renuoye aussi mô Lecteur à ce qu'en a rapporté ci-dessus le Capitaine Jacques Quartier.

Les Armouchiquois ont les mêmes oiseaux, dont plusieurs y en a qui ne nous sont conuz par deçà. Et particulièrement y en a vne espece d'aquatiques qui ont le bec faict comme deux couteaux ayans les deux trenchans l'un dessus l'autre: & ce qui est digne d'etonnement, la partie superieure dudit bec est de la moitié plus courte que l'inferieure: de maniere qu'il est dif-

*Niridan
oiselet ad
mirable.*

Mouches.

*Ci dessus
liv. 3.
chap. 22.*

ficile de penser comme cet oiseau prend sa viande. Mais au printemps les Coqs & Poules que nous appellons d'Inde y avolent cōme oiseaux passagers, & y sejourment sans passer plus en deçà. Ilz viennent de la part de la Virginie, & de la Floride, là où avec ce y a encor des Perdris, Perroquets, Pigeons, Ramiers, Tourterelles, Merles, Corneilles, Tiercelets, Faucons, Laniers, Herons, Grues, Cigognes, Oyes sauvages, Canars, Cormorans, Aigrettes blanches, rouges, noires, & grises, & vne infinité de sortes de gibier.

Coq
d'Inde.

Oiseaux
de la Flo-
ride.

Au regard des Bresiliens ils ont aussi force Poules & Coqs d'Inde, qu'ilz nomment *Ari-gnan-oussou*, desquelz ilz ne tiennent conte, ni des œufs: de maniere que lesdites poules elevent leurs petits comme elles l'entendent sans tant de façon comme pardeçà. Ils ont aussi des Cannes, mais pout ce qu'elles vont pesammēt ilz n'en mangent point, disans que cela les empêcheroit de courir vite. Item des especes de Faisans qu'ils appellent *Iacom*: d'autres oiseaux, qu'ilz nomment *Mouton* gros comme Paës: des especes de Perdris grosses comme des Oyes, dites *Mocacoma*: des Perroquets de plusieurs sortes, & maintes autres especes du tout dissemblableux nôtre es.

Oiseaux
du Bresil.

Cannes

Faisans.

Perdris.

CHAP. XXII.

La Pecherie.

*Compa-
raison en-
tre la Ve-
nerie,
Faucon-
nerie, &
Pecherie.*



PDIAN au livre qu'il a fait sur ce sujet, dit qu'en la Chasse aux bêtes & aux oiseaux, outre la felicité, on a plus de contentement & delectation qu'en la Pecherie, par ce qu'on a beaucoup de retraites, on se peut mettre à l'ombre, on rencontre des ruisseaux pour etancher la soif, on se couche sur l'herbe, on prend le repas souz quelque couverture. Quant aux oiseaux on les prend au nid & à la glu, voire d'eux-mêmes bien souvêt tombent dans les rets. Mais les pauvres pecheurs jettent leur amorce à l'incertain; voire doublement incertain, tant pour ce qu'ilz ne sçavent quelle aventure leur arrivera, que pour ce qu'ilz sont sur vn element instable & indompté, dont le regard seulément est effroyable: ilz sont toujours vagabons, serfz des tempêtes & battus de pluies & de vents. Mais en fin si conclut-il qu'ilz ne sont point destituez de tout plaisir, ains en ont assez quand ilz sont dans vn navire bien bati, bien joint, bien serré, & léger à la voile. Lors fendans les flots ilz se mettent en mer, là où sont les grâz troupeaux des poillons gourmans, & jettans vne ligne bien torse dans l'eau, son poids n'est pas si-tot au fond, que voici l'amorce happée, & soudain on

tire le poisson en haut avec grand plaisir. Et à cet exercice se delectoit fort Marc Antonin fils de l'Empereur Severe: nonobstât la raison de Platon, lequel formant la Republique a interdit à ses citoyens l'exercice de la Pecherie, comme ignoble, illiberal, & nourriffier de faineantise. En quoy ils s'est lourdemēt æquiuoqué principalement quant à ce qu'il taxe de faineantise les pecheurs de poisson. Ce qui est si clair que ie ne daigneroy le refuter. Mais ie ne m'étonne pas de ce qu'il dit de la Pecherie, puis qu'avec elle il rejette aussi souz mêmes conditions la Fauçonerie. Plutarque dit qu'il est plus louable de prendre vn cerf, ou vn chevreul, ou vn lievre, que del'acheter; mais il ne va pas si auât que l'autre. Quoy que ce soit l'Eglise qui est le premier ordre en la societé humaine, de qui le Sacerdoce est appellé Royal par le grand Apôtre saint Pierre, a permis aux Ecclesiastiques la Pecherie, & defendu la Chasse & la Fauçonnerie. Et de verité, s'il faut dire ce qui est vray-semblable, la nourriture du poisson est la meilleure & plus saine de toutes, d'autant que (côme dit Aristote) il n'est sujet à aucunes maladies: d'où vient le proverbe ordinaire: *Plus sain qu'un poisson*. Si bien qu'és anciens hieroglyphiques le poisson est le symbole de santé. Ce que toutefois ie voudrois entendre du poisson mangé frais. Car autrement (ce dit Plaute, *Piscis nisi rece ns nequam est*, *Piscis ch. 9.*) il ne vaut rien.

Empereur se delectât à la pecherie.

Plutarque.

1. Pier. 2. vers 9.

Arist. liv. 8. de l'histoire des animaux.

Or noz Sauvages le mangent assez frais, tât que la pecherie dure: ce que ie croy estre l'un des meilleurs instrumens de leur santé & lon-

*Poissons
se retirēt
l'hiver.*

gue vie. Quand l'hiver viēt tous poissons se trouvent étonnés & fuient les orages & tempêtes chacun là où il peut : les vns se cachent dans le sable de la mer, les autres souz les rochers, les autres cherchent vn pais plus doux où ilz puissent estre mieux à repos. Mais si-tot que la serenité du printemps revient, & que la mer se tranquillise, ainsi qu'après vn long siege de ville, la trêve estant faite, le peuple au-paravant prisonnier sort par bandes pour aller prendre l'air des champs & se rejoür : Ainsi ces bourgeois de la mer après les horrillons & furieuses tourmentes passées, viennent à s'élargir par les campagnes salées, ilz sautent, ilz trepignent, ilz font l'amour, ilz s'approchent de la terre & viennent chercher le rafraichissement de l'eau douce. Et lors noz Sauvages susdits qui sçavent les rendez-vous de chacun & le temps de leur retour, s'en vont les attendre en bonne devotion de leur faire la bien-venue. L'Eplan est tout le premier poisson qui se presente au renouveau, Et pour n'aller chercher des exemples plus loin que nôtre Port Royal, il y a certains ruisseaux où il y en vient vne telle manne que par l'espace de cinq ou six semaines on y en prendroit pour nourrir toute vne ville ; Tel qu'est celui qui arrouse audit Port Royal la terre de Saluces, qui est au Sieur Desnoyers tres-celebre Avocat au Parlement de Paris, Conseiller, & Maitre des Requetes de la Royné. Il y a d'autres ruisseaux, où après l'Eplan vient le Haren avec la même foule, ainsi que nous avons des-jà remarqué ailleurs. Item les Sardines viennent en

*Rendez-
vous des
poissons.*

Eplan.

*Terre du
Sieur Des-
noyers.*

*Haren.
Sardine.*

leur saison en telle abondance que quelquefois *Ci dessus*
voulans avoir quelque chose davantage à sou- *liv. 4.*
per que l'ordinaire, en moins d'une heure nous *ch. 16.*
en avions pris pour trois jours. Les Eturgeons & *Etur.*
& Saumons gagnent le haut de la riviere du *geons,*
Dauphin audit Port Royal, où il y en a telle
quantité, qu'ilz emportent les rets que nous
leur avons tendu sur la multitude que nous en
avons veu. En tous endroits le poisson y abon-
de de même, ainsi que nous avons veu. Les
Savages font vne claye qui traverse le ruisseau *Pecherie*
laquelle ilz tiennent quasi droite, appuyée con- *des Sav-*
tre des barres de bois en maniere d'arcz-boutas *vages.*
& y laissent vne espace pour passer le poisson,
lequel espace ilz bouchent quand la marée s'en
retourne, & se trouve tout le poisson arrêté en
telle multitude qu'ilz le laissent perdre. Et quât
aux Eturgeons, & Saumons, ilz les prennent de
même, ou les harponnent, tellement qu'ilz sont
heureux : Car au monde il n'y a rien de si bon
que ces viandes fresches. Et trouve par mon cal-
cul que Pythagore estoit bien ignorant de de- *Abus de*
fendre en ses belles sentences dorées l'usage des *Pythago-*
poissons, sans distinction. On l'excuse sur ce que *re.*
le poisson estant muet ha quelque conformité
avec sa secte, en laquelle la muettise (ou silence)
estoit fort recommandée. On dit encore qu'il
le faisoit pource que le poisson se nourrit par-
mi vn element ennemi del'homme. Item que
c'est grand peché de tuer & manger vn animal
qui ne nous nuit point. Item que c'est vne vian-
de de delices & de luxe, non de necessité (com-
me de fait es Hieroglyphiques d'Orus Apollo

*supersti-
tions Py-
thagori-
ques.*

le poisson est mis pour marque de mollesse & volupté) Item que lui Pythagore ne mangeoit que de viandes qu'on puisse offrir aux Dieux: ce qui ne se fait pas des poissons: & autres semblables bagatelles Pythagoriques rapportées par Plutarque en ses Questions conviviales. Mais toutes ces superstitions là sont folles: & voudroy bien demander à vn tel homme si estant en *Cathagorina* il aimeroit mieux mourir de faim que de manger du poisson. Ainsi plusieurs anciennement pour suivre leurs fantasies, & dire, Ce sommes nous, ont defendu à leurs sectateurs l'usage des viandes que Dieu a données à l'homme, & quelquefois imposé de jaugs qu'eux-mêmes n'ont voulu porter. Or quelle que soit la philosophie de Pythagore, ie ne suis point des siés. Je trouve meilleure la regle de noz bés Religieux qui se plaisent à l'iethyophagie, laquelle m'a bien aggréé en la Nouvelle France, & ne me deplait point encore quand ie m'y rencontre. Que si ce Philosophe vir d'Ambrosie & de la viande des Dieux, & non de poissons, lesquels on ne leur sacrifie point, Nosditz bons Religieux, côme les Cordeliers de sainct Malo & autres des villes maritimes, ensemble les Curez peuvent dire qu'en mangeant quelquefois du poisson ilz mangent de la viande consacrée à Dieu. Car quand les Terre-neuviens rencontrent quelque Morue exorbitammét belle ils en font vn *sanctorum* (ainsi l'appellent ilz) & la vouënt & consacrent au nom de Dieu à Monsieur sainct François, S. Nicolas, S. Lienart, & autres, avec la tête, côme ainsi soit que pour leur pecherie ilz iettent les têtes dans la mer,

*sancto-
rum.*

Il me faudroit faire vn livre entier si ie vou-
loy discourir sur tous les poissons qui sont cõ-
muns aux Bresiliés, Floridiés, Armouchiquois,
Canadiens, & Souriquois. Mais ie me restrein-
dray à deux ou trois, apres avoir dit qu'au Port
Royal y a des grans parterres de Moules dont
nous remplissõs noz chalouppes quand quel-
quefois nous allions en ces endroits. Il y a aussi
des Palourdes deux fois grosses cõme des Hui-
tres en quantité, item des Coques, qui ne nous
ont jamais manqué : comme aussi il y a force
Charagnes-de mer, poisson le plus delicieux
qu'il est possible: plus des Crappes & Houmars.
Ce sont là les coquillages. Mais il se faut dõner
le plaisir de les aller querir, & ne sõt pas tous en
vn lieu. Or ledit Port estant de huiet lieuës de
tour (le limitant assavoir à l'ile de Biencour) il y
a de la volupté à voguer là dessus allant à vne si
belle chasse, & n'en desplaise aux Philosophes
sus alleguez.

Moules
Palour-
des.
Coques.
Chatai-
gnes de
mer.
Crappes.
Hou-
mars.

Et puis que nous sommes en pais de Morües,
encore ne quitteray-ie point ici la besongne
que ie n'en dise vn mot. Car tant de gens & en
si grand nombre en vont querir de toute l'Eu-
rope tous les ans, que ie ne sçay d'où peut venir
cette fourmilierè. Les Morues qu'on apporte
par deçà sõt ou seches ou vertes. La pecherie des
vertes se fait sur le Bâc en pleine mer, quelques
soixante lieuës au deçà de la Terre-neuve, ainsi
que se peut remarquer par ma Carte geogra-
phique. Quinze ou vingt (plus ou moins) ma-
telots ont chacü vne ligne (c'est vn cordeau) de
quarãte ou cinquãte brasses, au bout de laquel-

Pecherie
de la
Morües.

Bâc. Voy-
ci-dessus
liv. 4. ch.
13.

le est vn grand hameçon amorcé, & vn pölb de trois livres pour le faire aller au fond. Avec cet outil ilz pêchent les Morües, lesquelles sont si goulües que si-tot devalé, si-tot happé, là où il y a bonne pecherie. La Morüe tirée a bord, il y a des ais en forme de tables étroites le long du navire où le poisson se prepare. Il y en a vn qui coupe les têtes, & les jette communement dans la mer: vn autre les éventre & étrippe, & réuoye à son compagnon, qui leve la partie plus grosse de l'arrete. Cela fait on les met au saloir pour vingt-quatre heures: puis on les serre: & en cette façon on travaille perpetuellemēt (sans avoir egard au Dimanche, qui est chose impie, car c'est le jour du Seigneur) l'espace d'environ trois mois, voiles bas, iusques à ce que la charge soit parfaite. Et pour ce que les pauvres matelots souffrent là du froid parmi les broüillas, principalement les plus hatez, qui partent en Fevrier: de là vient qu'on dit qu'il fait froid en *Canada*.

*Secherie
de La
Morue.*

Quant à la Morüe seche il faut aller à terre pour la secher. Il y a des ports en grand nombre en la Terre-neuve, & de Bacillos, où les navires se mettent à l'ancre pour trois mois. Dès le point du jour les mariniers vont en la campagne salée à vne, deux, ou trois lieües prendre leur charge. Ils ont rempli chacun leur chaloupe à vne ou deux heures apres midi, & retournent au port, où estans il y a vn grand echaffaut bati sur le bord de la mer, sur lequel on jette le poisson à la façon des gerbes par la fenestre d'une grange. Il y a vne grande table sur laquelle le

poisson jetté est accommodé comme dessus. Apres avoir esté au falloir on le porte secher sur les rochers exposés au vent, ou sur les galets, c'est à dire chaullées de pierre q̄ la mer a amoncelées. Au bout de six heures on le retourne, & ainsi par plusieurs fois. Puis on recueille le tout, & le met-on en piles ; & derechef au bout de huitaine à l'air. En fin estant sec on le serre. Mais pour le secher il ne faut point qu'il face de brumes, car il pourrira : ni trop de chaleur, car il rouffoyera : ains vn temps temperé & venteux.

La nuit ilz ne péchéent point, par ce que la *Morue ne mord plus.* I'oseroy croire qu'elle est des poissons qui se laissent prendre au sommeil, encores qu'Oppiã tiene que les poissons, se guerroyans & devorans l'un l'autre comme les Bresiliens & Canibales, ilz ont toujours l'œil au guet & ne dorment point : mettant toutefois hors de ce rang le seul Sargor, lequel il dit se mettre en certains cachots pour prendre son sommeil. Ce que ie criroy bien, & ne merite ce poisson d'estre guerroyé, puis qu'il ne guerroye point les autres, & vit d'herbes : à raison dequoy tous les Auteurs disent qu'il rumine comme la brebis. Mais comme le même Oppian a dit que cetui-ci seul en ruminant rend vne voix humide, & s'est en cela trompé, par ce que moy-même ay plusieurs-fois ouï les Loups-marins en pleine mer, ainsi que i'ay dit ailleurs : Aussi pourroit-il bien s'estre æquivoqué en ceci.

Si la Morue dort.

Poisson pourquoy ne dorment.

Ci-dessus liv. 4. ch. 17.

Cette même Morue ne mord plus passé le

mois de Septembre, ains se retire au fond de la grand' mer, ou va en vn país plus chaud iusques au printéps. Sur quoy ie diray ici ce que Pliné remarque, que les poissons qui ont des pierres à la tête craignent l'hiver, & se retirent de bonne heure, du nombre desquels est la Moruë, laquelle ha dans la cervelle deux pierres blanches faites en gondole & crenelées à l'entour: Ce que n'ont celles qu'on ptent vers l'Ecosse, à ce que quelque homme scavant & curieux m'a dit. Ce poisson est merueilleusement gourmäd; & en devore d'autres préques aussi grand que lui, même des Houmars, qui sont cõmie grosses Langoustes, & m'étonne cõmie il peut digerer ces grosses & dures écailles. Des foyes de Moruës noz Terre-neuviens font de huiles, jetans iceux foyes dans des barils exposés au soleil, où ilz se fondent d'eux mêmes.

*Huiles
de poissons.*

C'est vn grand vn trafic quel'on fait en Europe des huiles des poissons de la Terre-neuve. Et pout ce sujet plusieurs vont à la pecherie de la Baleine, & des Hippopotames, qu'ilz appellent La bête à la grand' dent: dequoy il nous faut dire quelque chose.

Iob. 40.

vers. 20.

Pecherie

de la Ba

leine.

Ci-dessus

liv. 2.

chap. 8.

Plin. liv.

9. ch. 3.

Le Tout-puissant voulant montrer à Iob cõbien admirables sont ses œuures: *Tireras-tu* (dit-il) *le Leviathan avec vn hameçon, & sa langue avec vn cordeau que tu auras plongé?* Par ce Leviathan est entenduë la Baleine, & tous les poissons cectacées, desquels (& mément de la Baleine) l'énormité est si grande que c'est chose épouvantable, comme nous avons dit ci-dessus, parlans d'vne qui fut échouée au Bresil: & Pliné dit

qu'és Indes il s'en trouve qui ont quatre arpens de terre de longueur, C'est pourquoy l'homme est à admirer, voire plustot Dieu, qui lui a baillé l'audace d'attaquer vn monstre tant effroyable, qui n'a son pareil en terre. Il laisse la façon de le prédre décrite par Oppian, & saint *Oppia. de*
 Basile, pour venir à noz François & particulie- *la Pechie-*
 rement Basques, lesquelz vont tous les ans en *rie liv. 5.*
 la grande riviere de *Canada* pour la Baleine. Or- *S. Basile*
 dinairement la pecherie s'en fait à la riviere dite *Homil.*
Lesquemin vers Tadoussac. Et pour ce faire ilz vôt *10. sur les*
 par quartz faire la sentinelle sur des pointes de *six jour-*
 rochers, pour voir s'ils auront point l'évent de *nées de la*
 quelqu'vne. & lors qu'ils en ont découvert, in- *creation.*
 continent ilz vont apres avec quatre chalou-
 pes, & l'ayans industrieusement abordée, ilz la
 harponnent iusques au profond de son lard &
 à la chair vive. Lors cet animal se sentant rude-
 mēt picqué, d'une impetuosité redoutable s'é-
 lance au fond de la met. Les hommes cependāt
 sont en chemise, qui filent & font couler la cor-
 de où est attaché le harpon, que la Baleine em-
 porte. Mais au bord de la chaloupe qui a fait le
 coup il y a vn homme prêt avec vne hache à la
 main pour couper ladite corde, si d'aven-
 ture quelque accident arrivoit qu'elle fust en-
 tortillée, ou que la force de la Baleine fust trop
 violente: laquelle neantmoins ayant trou-
 vé le fond, ne pouvant aller plus outre, re-
 monte tout à loisir au dessus de l'eau: & lors
 derēchef on l'attaque avec des langues de
 bœuf (ou pertusanes) bien émouluës si vive-
 ment, que l'eau salée lui penetrant dans la chair
 elle perd sa force, & demeure là. Alors on l'at-

rache à vn cable, au bout duquel est vne ancre qu'on jette en mer, puis au bout de quelques jours on la va querir quâd le temps & l'opportunité le permettent, la mettét en pieces, & dâs des grandes chaudieres font bouillir la graisse qui se fond en huile, dont ilz pourront remplir quatre cens barriques, plus ou moins, selon la grandeur de l'animal, & de la langue ordinairement on tire cinq & six barriques.

*Comme
les In-
diens prē-
nent la
Balene.
Ioseph
Acoſta
liv. 3.
ch. 15.*

Que si ceci est admirable en nous qui avons del'industrie, il'est encore plus és peuples Indiens nuds & sans commodités: & neantmoins ilz font la même chose, qui est recitée par Ioseph Acoſta, disant que pour prendre ces grâdz monstres ilz se mettent en vne canoe; ou barque d'écorce, & abordans la Baleine ilz lui sautent legerement sur le col, & là se tiennent cōme à cheval attendans la commodité de la prendre bien à point & voyans le jeu beau, le plus hardi met vn batō aigu & fort, qu'il porte avec soy, dans la fenetre de la narine de la baleine (s'appelle narine, le conduit, ou pertuis, par où elle respire) Incontinent le pousse avât avec vn autre batō bien fort, & le fait entrer le plus profondement qu'il peut. Cependant la Baleine bat furicusement la mer, & eleue des mōtagnes d'eau, s'enfonçant dedans d'vne grande violence, puis ressort incontinent, ne sçachant que faire de rage. L'Indien neantmoins demeure toujours ferme & assis, & pour lui payer l'amēde de ce mal, lui fiche encor vn autre pieu semblable en l'autre narine le faisant entrer de telle façon qu'il l'étoupe du tout, & lui ote la respi-
ration.

ration, & alors il se remet en sa canoe, qu'il tient attachée au côté de la baleine avec vne corde, puis se retire vers terre ayant premierement attaché sa corde à la Baleine, laquelle il va filant & laschant sur icelle, qui cependant qu'elle trouve beaucoup d'eau, saute d'un côté & d'autre, comme troublée de douleur, & en fin s'approche de terre, où elle demeure incontinent à sec pour la grâde enormité de son corps, sans qu'elle puisse plus se mouvoir ni se manier, & lors grand nombre d'Indiens viennent trouver le veinqueur, pour cuillir ses depouilles, & pour ce faire ilz achevent de la tuer, la decoupans, & faisans de morceaux de sa chair (qui est assez mauvaise) lesquels ilz sechent & pilent pour en faire de la poudre, dont ilz vsent pour viande, qui leur dure long temps.

Pour le regard des Hippopotames, nous Che-
 auons dit és voyages de Jacques Quartier qu'il vaux de
 y en a grand nombre au Golfe de Canada, & riviere.
 particulièrement à l'ile de Brion, & aux sept Voyla
 iles, qui est la riviere de Chischedec. C'est vn ani- Charte
 mal qui ressemble mieux à la vache qu'au che- geogra-
 val. Mais nous l'avons nommé Hippopota- phique.
 me, c'est à dire Cheval de riviere, par ce que num. 26.
 Pline appelle ainsi ceux qui sont en la riviere C 47.
 du Nil, lesquels toutefois ne ressemblent point
 du tout au cheval, ains participent aussi du
 bœuf, ou vache. Il est de poil tel que le Loup-
 marin, sçavoir gris brun & vn peu rougeatre,
 le cuir fort dur, la tête petite, comme d'vne
 vache de Barbarie, ayant deux rangs de dents
 de chacun côté, entre lesquels y en a deux

en chacune part pendantes de la machoire supérieure en bas, de la forme de ceux d'un jeune Elephant, desquels cet animal s'aide pour grimper sur les rochers. A cause de ces dents noz mariniens l'appellent La bête à la grand dent. Il a les oreilles courtes, & la queue aussi, & mugle comme le bœuf. Aux piés il a des ailerons, ou nageoires, & fait ses petits en terre. Et d'autant qu'il est des poissons cétacées, & portant beaucoup de lart, noz Basques & autres mariniens en font des huiles, comme de la Baleine, & le surprennent en terre.

*Plin. liv.
8. ch. 25.*

Ceux du Nil (ce dit Pline) ont le pié fourchu, le crin, le dos, & le hannissement du cheval, les dents sortans dehors comme au Sanglier. Et ajoute que quand cet animal a esté en un blé pour paturer, il s'en retourne à reculons, de peur qu'on ne le suive à la piste.

Je ne fay état de discourir ici de toutes les sortes de poissons qui sont pardela, cela estant un trop ample sujet pour mon histoire: & puis, j'en ay enfilé un bon nombre en mon Adieu à la Nouvelle France. Seulement ie diray qu'en passant le temps és côtes de ladite Nouvelle France j'en prendray en un jour pour vivre plus de six semaines és endroits où est l'abondance des Morues (car ce poisson y est le plus fréquent) & qui aura l'industrie de prendre les Macreaux en mer il en aura tant qu'il n'en sçaura que faire. Car en plusieurs endroits j'é ay veu des troupes serrées, qui occupoient trois fois plus de place que les Halles de Paris. Et nonobstant ce, ie voy beaucoup de peuple en nôtre France tant annô-

*Multi-
tude in-
finie de
Maque-
reaux.*

chali, & si truant aujourd'hui, qu'il aime mieux mourir de faim, ou vivre serf, du moins languir sur son miserable fumier, que de s'evertuer à sortir du borbier, & par quelque actiõ genereuse changer sa fortune, ou mourir à la peine.

*Faincã-
tise du
peuple
d'aujourd'uy.*

CHAP. XXIV.

De la Terre:



OU s' avoys es trois derniers chapitres fait provision de venaison, de gibier, & de poissons: Ce qui est beaucoup. Mais ayans accoutumé la nourriture de pain & de vin en nôtre Antique-

France, il nous seroit difficile de nous arreter ici si la terre n'estoit propre à cela. Considerons la donc, mettons la main dans son sein, & voyons si les mammelles de cette mere rendront du lact pour sustenter ses enfans, & au surplus ce qui se peut esperer d'elle. Attilius Regulus jadis deux fois Consul à Rome, disoit ordinairement qu'il ne falloit choisir les lieux par trop gras pour ce qu'ilz sont mal sains: ni les lieux par trop maigres, encores qu'ils soient fort sains. Et d'un tel fond que cela Caton aüssi se contentoit. La terre de la Nouvelle-France est telle pour la plus part, de sablon gras, au dessouz duquel nous avons souvent tiré de la terre argilleuse: & de cette

*Plin. liv.
18. ch. 5.*

*Quelle est
la bonne
terre.*

terre le Sieur de Pourtincourt fit faire quantité de briqueues, desquelles il batit des cheminées, & vn fourneau à fondre la gomme de sapin. Je diray plus que de cette terre on peut faire les mêmes opérations que de la terre que nous

*Terre de
la Nou.
France
ayant les
effects de
la terre
Sigillee.*

appelons Sigillée, ou du *Bolus Armenicus*, ainsi qu'en plusieurs occasions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert tres-suffisant en son art, en a fait l'experience; par l'avis dudit Sieur de Pourtincour: même lors que le fils du Sieur du Pôt eut trois doigts emportez d'un coup de mousquet crevé au pais des Armouchiquois.

Cette province ayant les deux natures de terre que Dieu a baillé à l'Homme pour posséder, qui peut douter que ce ne soit un pais de promesse quand il sera cultivé? Nous en avons fait essay, & y avons pris plaisir, ce que n'avoient jamais fait tous ceux qui nous avoient devancé soit au Bresil, soit en la Floride, soit en Canada. Dieu a beni nôtre travail, & nous a baillé de beaux fromens, segles, orges, avoines, pois, fèves, chauve, navettes, & herbes de jardin: & ce si plantureusement que le segle estoit aussi haut que le plus grand homme que se puisse voir, & craignons que cette hauteur ne l'empeschast de grener: Mais il a si bien proufité qu'un grain de France là semé a rendu cinquante espics tels, que, par le temoignage de Monsieur le Chancelier, la Sicile, ni la Beausse n'en produisent point de plus beau. J'avoy semé du froment sans avoir pris le loisir de laisser reposer ma terre, & sans luy avoir donné aucun amendement: & toutefois il est venu en aussi

*Benedi-
ction de
Dieu sur
nôtre tra-
vail.*

belle perfection que le plus beau de France, LIV. VI.
 quoy que le blé, & tout ce que nous avions semé fust sur-anné. Mais le blé nouveau que ledit sieur de Poutrincourt sema avant partir est venu en telle beauté qu'il ne me reste que l'admiration apres le recit de ceux qui y ont esté vn an après nôtre depart. Sur quoy ie diray ce qui est de mon fait, qu'au mois d'Avril l'an mil six cens sept ayant semé trop pres les vns des autres des grains du segle qui avoit été cuilli à sainte-Croix premiere demeure du sieur de Môts, à vingt-cinq lieuës du port Royal, ces grains pullulerent si abondammēt qu'ilz s'etoufferent, & ne vindrent point à bonne fin.

Mais quant à la terre ammeliorée où l'on *Rapports de la terre amen-*
 avoit mis du fien de noz pourceaux, ou les or- *de la terre amen-*
 dures de la cuisine, coquilles de poissons, & *de la terre amen-*
 choses de même étoffe, ie ne croiroy point, *dée.*
 si ie ne l'avoy veu, l'orgueil excessif des plantes qu'elle a produit, chacune en son espece. Même le fils dudit Sieur de Poutrincourt jeune Gentil-homme de grande esperance, aiant semé des graines d'Oranges & de Citrons en son jardin, elles rendirent des plantes d'vn pié de haut au bout de trois mois. Nous n'en attendions pas tant, & toutefois nous y avons pris plaisir à l'envi l'vn de l'autre. Je laisse à penser si on ira de bon courage au second essay. Et me faut icy dire en passant, que le Secretaire dudit Sieur de Monts estant venu par-dela avant nôtre depart, disoit qu'il ne voudroit point pour grande chose n'avoir fait le voyage, & que s'il n'eust veu noz blez il n'eust pas

Abus de ceux qui ont decré le pays de Canada. creu ce que c'en estoit. Voila comme de tout temps on a decré le país de *Canada* (souz lequel nom on comprend toute cette terre) sans sçavoir que c'est, sur le rapport de quelques matelots qui vont seulement pecher aux morués vers le Nort, & sur le bruit de quelques maladies, lesquelles on peut éviter en se jouissant, moyennant qu'on n'ait point de necessité. Mais à propos de cette ammelioration de terre de laquelle nous venons de parler, quelque ancien Autheur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qui se tiroient de cloaques, mille talens par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'estoit le plus excellent sien de tous autres: & y avoit à cette fin des Commissaires établis pour les nettoyer, avec le liét & canal du Tybre, comme font foy des inscriptions antiques que j'ay quelque fois leu.

La terre des Armouchiquois porte annuellement du blé tel que celui que nous appelons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde, qui est l'*Irio* ou *Erisimon fruges* de Pline, & *Plin liv. 18. ch. 7.* Columelle. Mais les Virginiens, Floridiens, & Bresiliens, plus meridionaux, font deux moissons. Tous ces peuples cultivent la terre avec un croc de bois, nettoient les mauvaises herbes & les brulent, engraisent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni sien: puis assemblent leur terre en petites mottes éloignées l'une de l'autre de deux piez, & le mois de May venu ilz plan-

Façon d'engrais- ser, cultiver & ensemen- cer les terres.

ent leur blé, dans ces mottes de terre à la fa-
 çon que nous faisons les fèves, fichans vn ba-
 ron, & mettans quatre grains de blé separez
 l'vn de l'autre (par certaine superstition) dans
 le trou, & entre les plantes dudit blé (qui croit
 comme vn arbrisseau, & meuit au bout de
 trois mois) ilz plantent aussi des fèves riolées
 de toutes couleurs, qui sont fort delicates, les-
 quelles pour n'estre si hautes, croissent fort bien
 parmi ces plantés de blé. Nous avons semé du-
 dit blé cette derniere année dedans Paris en
 bonne terre, mais il a peu proufité n'ayant ren-
 du chaque plante qu'vn ou deux epics affamez:
 là où par dela vn grain rendra quatre, cinq, &
 six epics, & chaque épic l'vn portant l'autre
 plus de deux cens grains, qui est vn merveil-
 leux rapport. Ce qui demontre le proverbe rap-
 porté par Theophraste estre bien véritable, que
C'est l'an qui produit le fruit, & non le champ: *Theo-
phrasste
au liv. 8.
des plan-
tes*
 c'est à dire, que la temperie de l'air & condition
 du temps est ce qui fait germer & fructifier les
 plantes plus que la nature de la terre. En quoy
 est émerveillable, que nôtre blé proufite là
 mieux, que celui de dela ici. Temoignage cer-
 tain que Dieu benit ce país depuis que son
 Nom y a esté invoqué: mêmes que par deça de-
 puis quelques années Dieu nous bat (comme
 j'ay dit ailleurs) en verge de fer, & par dela il a
 étendu abondamment sa benediction sur nô-
 tre labour, & ce en même parallele & elevation
 de soleil.

Ce blé croissant haut comme nous avons
 dit, le tuyau en est gros comme des roseaux,

voire encore plus. Le roseau & le blé pris en leur verdure, ont le gout sucrin. C'est pourquoy les mulots, & ratz des champs en sont frians, & m'en gaterent vn parquet en la Nouvelle France. Les grans animaux aussi comme cerfs, & autres bêtes sauvages, cōme encor les oiseaux, en sont degast. Et sont cōtraints les Indiens de les garder comme on fait ici les vignes.

*Grenier:
souz terre
rains.*

La moisson estant faite ce peuple serre son blé dās la terre en des fosses qu'ilz font en quelque pendant de colline ou terre, pour l'égout des eaux, garnissans de nattes icelles fosses: & cela font ils pource qu'ilz n'ont point de maisons à etages. ni de coffres pour le serrer autrement; puis, le blé conservé de cette façon est hors la voye des rats & souris.

*Suidas.
Procopé.*

Plusieurs nations de deçà ont eu cette invention de garder le blé dans des fosses. Car Suidas en fait mention sur le mot Σείποι. Et Procope au second livre de la guerre Gothique dit que les Gots assiegeans Rome tomboient souvent dans des fosses où les habitans avoient accoutumé de retirer leurs blez. Tacite rapporte aussi que les Allemans en avoient. Et sans particulariser davantage, en plusieurs lieux de France ilz gardent aujourd'hui le blé de cette façon. Nous avons dit ci-dessus de quelle façon ilz pient leurs grains & en font du pain, & comme par le temoignage de Pline les anciens Italiens n'avoient pas plus d'industrie qu'eux.

*Ci-dessus
chap. 14.*

*Cause
pour-
quoy
ceux de*

Ceux de Canada & Hochelaga au temps de Jacques Quartier labouroient tout de même, & la terre leur rapportoit du blé, des fèves, des

pois, melons, courges, & cocombes, mais de puis qu'on est allé rechercher leurs pelleteries, & que pour icelles ils ont eu de cela sans autre peine, ilz sont devenuz paresseux, comme aussi les Souriquois, lesquels s'addonnoient au labourage au même temps.

LIV. VI.
Canada
ont quit-
té le la-
bourage.

Les vns & les autres ont encores à-present quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle même. Elle est plus haute, plus deliée, & plus blanche, & plus forte que la nôtre de deçà. Mais celle des Armouchiquois porte au bout de son tuyau vne coquille pleine d'un coton semblable à la soye, dans laquelle git la greine. De ce coton, ou quoy que ce soit, on en pourra faire de bons liëts plus excellens mille fois que de plume, & plus doux que de coton commun. Nous avons semé de ladite graine en plusieurs lieux de Paris, mais elle n'a point profité.

Chanve.

Nous avons veu par nôtre Histoire comme en la grande Riviere, passé Tadoussac, on trouve des vignes sans nombre, & raisins en la saison. Ien'y en ay point veu au Port Royal, mais la terre & les cotaux y sont fort propres. La France n'en portoit point anciennement, si ce n'estoit d'avéture la côte de la Mediterranée. Et ayans les Gaullois rendu quelque signalé service à l'Empereur Probus, ilz lui demanderent pour recompense permission de planter la vigne: ce qu'il leur accorda; ayans toutefois esté auparavant refusez par l'Empereur Neron. Mais que veux-ie mettre en jeu les Gaullois, attendu qu'au Bresil pais chaud il n'y en avoit point avât

Vignes.

Aurel.
Victor in
Probo.
Vigne
quand
premie-
rement

*plantée
en Fran-
ce.*

que les François & Portugais y en eussent planté. Ainsi ne faut faire doute que la vigne ne vié, ne plantureusement audit Port Royal, veu même qu'à la riviere saint Iehan (qui est à vingt lieux plus au Nort qu'icelvi Port) il y en a beaucoup: non toutefois si belles qu'au pais des Armouchiquois, où il semble que la Nature ait esté en ses gayer humeurs quand elle y en a planté.

*Chenes.
Noyers.
Pruniers
Sassafras*

Et d'autant que nous avons touché ce sujet parlans du voyage qu'y a fait le sieur de Poutrincourt, nous passerons outre, pour dire que cette terre ha la pluspart de ses bois de Chenes & de Noyers portans petites noix à quatre ou cinq côtes si delicates & douces que rié plus: & semblablement des prunes tres-bonnes: comme aussi le Sassafras arbre ayant les fucilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois est de tres-bonne odeur & tres-excellent pour la guerison de beaucoup de maladies, telles que la verole, & la maladie de Canada que j'appelle Phthisie, de laquelle nous avôs amplement discouru ci-dessus. Et sur le propos de guerison il me souvient d'avoir ouï dire au Sieur de Poutrincourt qu'il avoit fait essay de la vertu de la gôme des sapins du Port Royal, & de l'huile de navette sur vn garçon fort mangé de la mauvaise tigne, & qu'il en estoit gueri.

*Phthisie.
Ci-dessus
liv. 4.
chap. 6.*

*Petun
& usage
d'ice-
lui.*

Noz Sauvages sont aussi grand labourage de *Petun*, chose tres-pretieuse entr'eux, & parmi tous ces peuples univérselement. C'est vne plante de la grandeur de *Consolida major*, dont ilz succent la fumee avec vn tuyau en la façõ que j'evay dire pour le contentement de ceux qui n'en sca-

vent l'usage. Apres qu'ils ont cuilli ceste herbe ilz la mettent secher à l'ombre, & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans lesquels ils en ont toujours, & quât & quât vn calumet, ou petunoir, qui est vn cornet troüé par le côté, & dans le trou ilz fichent vn long tuyau, duquel ilz tirent la fumée du petun qui est dás ledit cornet, apres qu'ilz l'ót allumé avec du charbõ qu'ilz mettét dessus. Ilz soustiendróe quelquefois la faim huit jours avec cette fumée. Et noz François qui les ont hanté sont pour la pluspart tellement affollez de cette yvrongnerie de petun qu'ilz ne s'en scauroient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dependent de bon argent, car le bon Petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre. Ce que ie repute à folie, à leur egard, pour ce que d'ailleurs ilz ne laissent de boire & manger autant qu'vn autre & n'en perdent point vn tour de dents, ni de verre. Mais pour les Sauvages il est plus excusable, d'autant qu'ilz n'ont autre plus grande delice en leurs Tabagies, & ne peuvent faire fête à ceux qui les vont voir de plus grand' chose: comme pardeça quand on presente de quelque vin excellent à vn ami: de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quãd ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point *adesquidés*, c'est à dire ami. Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, & croyent que ce soit le vray Nectar décrit par les Poètes.

Folle avidité de certaines gens apres le Petun.

Les Sauvages disent que Dieu a petuné.

Cette fumée de Petun prise par la bouche en succât cõme vn enfant qui tette, ilz la font sortir

par le nez, & en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, & les humiditez d'icelui chassées. Cela aussi étourdit & enivre aucunement, lache le ventre, refroidit les

Vertu du ardeurs de Venus, endort, & la fueille de cette
Petun. herbe, ou la cendre qui reste au petunoir consolide les playes. Je diray encore que ce Nectar leur est si suave, que les enfans hument quelquefois la fumée que leurs peres jettent par les narines, afin de ne rien perdre. Et d'autant que cela
Belleforest. ha vn gout mordicant, le sieur de Belleforest recitant ce que Jacques Quartier (qui ne sçavoit que c'estoit) en dit, il veut faire croire que c'est quelque espece de poivre. Or quelque suavité qu'on y trouve ie ne m'y ay iamais sceu accoutumer, & ne m'en chaut pour ce qui regardel'usage & coutume de le prendre en fumée.

Racines. Il y a encore en la terre des Armouchiquois
Afro- certaine sorte de Racines grosses comme naves
dilles. veaux, tres-excellentes à manger, ayans vn gout retirant aux cardes, mais plus agreable, lesquelles plantées multiplient en telle façon que c'est
Pli. liv. merveille. Je croy que ce sont Afroilles, suivât
21. ch. la description que Plin. en fait. Ses racines (dit-il)
17. sont faites à mode de petits naveaux, & n'y a plante qui ait tant de racines que cette ci:
,, car quelquefois on y trouve bien quatre-vingts
,, afroilles attachez ensemble. Elles sont bonnes
,, cuites souz la cendre, ou mangées cruës avec
,, poivre, ou sel & huile.

Considération Sur la consideratiõ de ceci il me vient en pen-
sur la sée que les hommes sont bien miserables qui pouvans demeurer aux champs en repos & faire

valoir la terre, laquelle paye son creancier avec *Misere*
 vne telle viure, passent leur âge dans les villes à *de plu-*
 faire des honnetades, à solliciter des procès, à tra- *sieurs.*
 casser deçà, & là, à chercher les moyens de trom-
 per quelqu'un, se donnans de la peine iusques
 au tombeau pour payer des louanges de mai-
 sons, pour estre habilez de soye, pour avoir
 quelques meubles precieux, bref pour paroître
 & se repaitre d'un peu de vanité où n'y a jamais
 contentement. Pauvres fols (cè dit Hesiode) ”
 qui ne sçavent combien vne moitié de ces cho- ”
 ses en repos vaut mieux que toutes ensemble ”
 avec chagrin: ni combien est grand le bien de ”
 la Maulve & de l'Afrodille. Les Dieux certes de- *Hesiode*
 puis le forfait de Promethee, ont caché aux *au liv.*
 hommes la maniere de vivre heureusement. Car *Des œu-*
 autrement le travail d'une journée seroit suffi- *ures &*
 sant pour nourrir l'homme tout vn an, & le *iournees.*
 lendemain il mettroit sa charruë sur son fumier, ”
 & donneroit du repos à ses bœufs, à ses mu- ”
 lets, & à lui-mesme. ”

C'est le contentement qui se prepare pour
 ceux qui habiteront la Nouvelle France, quoy
 que les fols meprisent ce genre de vie, & la
 culture de la terre le plus innocent de tous les *Culture*
 exercices corporels, & que ie veux appeller le *de la ter-*
 plus noble, comme celui qui soutient la vie de *re exerci-*
 tous les hommes. Ilz meprisent di-ie la culture *cice inno-*
 de la terre, & toutefois tous les tourmens qu'o- *cent.*
 se donne, les procès qu'on poursuit, les guerres
 que l'on fait, ne sont que pour en avoir. Pauvre *Apostro-*
 mere qu'as-tu fait qu'on te mesprise ainsi! Les *phe.*
 autres elemens nous sont bien-souvent contrai-

res, le feu nous consume, l'air nous empeste, l'eau nous engloutit, la seule Terre est celle qui venans au monde & mourans nous reçoit humainement, c'est elle seule qui nous nourrit, qui nous chauffe, qui nous loge, qui nous vest, qui ne nous est en rien contraire; & on la vilipende, & on se rit de ceux qui la cultivent, on les met apres les faineans & sangsuës du peuple. Cela se fait ici où la corruption tient vn grand empire. Mais en la Nouvelle-France il faut ramener le siecle d'or, il faut renouveler les antiquës Coronnes d'epics de blé; & faire que la premiere gloire soit celle que les anciens Romains appelloient *Gloria adorea*, gloire de froment, afin d'inviter chacun à bien cultiver son champ, puis que la terre se presente libéralement à ceux qui n'en ont point. Il n'y faut point donner d'entrée à ces rongeurs de peuple, rats de grenier, qui ne servent que de manger la substance des autres: ny souffrir cette vilaine gueuserie qui deshonne nôtre France antique, en laquelle on fait gloire de la mendicité.

Estans assurez d'avoir du blé & du vin, il ne reste qu'à pourvoir le pais de bestial privé: car il y proufite fort bien, ainsi que nous avons dit au chapitre de la Chasse.

Chap. 21 au chapitre de la Chasse.
ci-dessus. D'arbres fruitiers, il n'y en a guères outre les
Arbres Noyers, Pruniers, petits Cerisiers, & Avellaniers.
fruitiers. Vray est qu'on n'a point tout decouvert ce qui est dans les terres. Car au pais des Iroquois & au profod d'icelles terres il y a plusieurs especes de fruits qui ne sont point sur les rives de la mer. Et ne faut trouver ce defaut étrange si nous cõside-

rôs que la pluspart de noz fruits sont venuz de dehors : & bien souvent ilz portent le nom du païs d'où on les a apporté. La terre d'Allemagne est bien fructifiante : mais Tacite dit que de son temps il n'y avoit point d'arbres fruitiers.

Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, Hetres, Frênes, Bouleaux (fort bons en menuiserie) Erables, Sycomores, Pins, Sapins, Aubépains, Coudriers, Saulx, Lauriers, & quelques autres encorés que ie n'ay remarqué. Il y a force Fraizés & Framboises en certains lieux, item des petits fruits bleuz & rouges par les bois. I'y ay veu des petites poires fort delicates : & dans les prairies tout du long del'hiver il y a certains petits fruits côme des pomelets colorez de rouge, desquels nous faisons du cotignac pour le dessert. Il y a force grozelles semblables aux nôtres, mais elles deviennent rouges : item de ces autres grozelles rondelertes que nous appellions Guedres. Et des Pois en quantité sur les rives de mer, desquels au renouveau nous prenions les fueilles, & les mettions parmi les nôtres, & par ce moyé nous estoit avis que nous mangions des pois verds. Au-delà de la Baye Françoisse, sçavoir à la riviere saint Iehan, & sainte Croix il y a force Cedres, outre ceux que ie vien de dire. Quant à ceux de la grande riviere de Canada ils ont esté specificiez au 3. livre en la relation des voyages du Capitaine Jaques Quartier & du sieur Châplein. Vray est que pœur le regard de l'arbre *Annedda* par nous celebré sur le rapport dudit Quartier

*Arbres
& fruits
de la terre
du
Port
Royal.*

aujourd'hui il ne se trouve plus. Mais j'aime mieux en attribuer la cause au changement des peuples par les guerres qu'ils se font, que d'arguer de mensonge icelui Quartier, veu que cela ne lui pouvoit apporter aucune utilité.

*Arbres
de la Flo-
ride.*

Ceux de la Floride sont Pins (qui ne portent point de pepins dans les prunes qu'ils produisent) Chenes, Noyers, Merisiers, Lentisques, Chataigniers (qui sont naturels comme en France) Cedres, Cyprés, Palmiers, Houx, & Vignes sauvages, lesquelles montent au long des arbres, & apportent de bons raisins. Il y a vne sorte de Melliers, desquels le fruit est meilleur que celui de France, & plus gros: Aussi y a il des Pruniers qui portent le fruit fort beau, mais non gueres bõ; des Framboisiers: Vne petite Graine que nous appellons entre nous Bleuës, qui sont fort bonnes à manger: Item des Racines qu'ils appellent *Hassez*, dequoy en la necessité ilz font du pain. Sur tout est excellent cette province au rapport du bois de l'Esquine tres-singulier pour les diettes. Mais l'eau qui en procede est de telle vertu, que si vn homme ou femme maigre en buvoit continuellement par quelque temps, il deviendroit fort gras & replet.

*Arbres
du Bresil.*

La province du Bresil a pris son nom à nôtre egard, d'vn certain arbre que nous appellons Bresil, & les Sauvages du pais *Araboutan*. Il est aussi haut & gros que noz chenes, & ha la feuille du Buis. Noz François & autres en vont charger leurs navires en ce pais là. Le feu en est presque sans fumée. Mais qui penseroit blanchir son linge à la cendre de ce bois il se tromperoit bien.

Car il le trouveroit teint en rouge. Ils ont aussi des palmiers de plusieurs sortes: & des arbres dont le bois des vns est jaune & des autres violet. Ils en ont encores de senteur comme de roses, & d'autres puants, dont les fruits sont dangereux à manger. Item vne espece de Guayac qu'ils nomment *Himouracé*, duquel ilz se servent pour guerir vne maladie entre eux appellée *Pians* aussi dangereuse que la Verole. L'arbre qui porte le fruit que nous disons Noix d'Inde, s'appelle entre eux *Sabaucariè*. Ils ont en outre des Cottonniers, du fruit desquels ilz font des litz qu'ilz pendent entre deux fourches, ou poteaux. Ce pais est heureux en beaucoup d'autres sortes d'arbres fruitiers, comme Orengers, Citronniers, Limonniers, & autres, toujours verdoyans, qui fait que la perte de ce pais où les François avoient commencé d'habiter, est d'autant plus regrettable à ceux qui aiment le bien de la France. Car il est plus qu'evident que le sejour y est plus agreable & delicieux que la terre de Canada, pour le temperament de l'air. Vray est que les voyages y sont longs, comme de quatre & cinq mois, & qu'à les faire on souffre quelquefois des famines, comme se voit par les voyages y-faits au temps de Villegagnon: Mais à la Nouvelle-France où nous estions quand on part en saison les voyages ne sont que de trois semaines, ou vn mois, qui est peu de chose.

Que si les douceurs & delices n'y sont telles qu'au Perou, ce n'est pas à dire que le pais ne vaille rien. C'est beauconp qu'on y puisse viure

*Du me-
pris des
Mines,
Et de l'or
Et ar-
gent.*

en repos & joyeusement, sans se soucier des
 choses superflues. L'avarice des hommes a fait
 qu'on ne trouve point vn pais bon s'il n'y a des
 Mines d'or. Et sots que sont ceux-là, ilz ne
 considerent point que la France en est à pre-
 sent depourueë: & l'Allemagne aussi, de la-
 quelle Tacite disoit, qu'il ne sçavoit si ç'auoit esté
 par cholere, ou par vne volenté propice que les Dieux
 auoient dénié l'or & l'argent à cette province. Ilz ne
 voyent point que tous les Indiens n'ont aucun
 vsage d'argent monnoyé, & vivent plus con-
 tens que nous. Que si nous les appellons sots,
 ils en disent autant de nous, & parauenture à
 meilleure raison, Ilz ne sçavent point que Dieu
 promettant à son peuple vne terre heureuse, il
 dit que ce sera vn pais de blé, d'orge, de vignes,
 de figuiers, d'oliviers, & de miel, où il mangera
 son pain sans disette, &c. & ne lui donne pour
 tous metaux que du fer & du cuivre, de peur
 que l'or & l'argent ne lui face elever son cœur,
 & qu'il n'oublie son dieu: & ne veut point que
 quād il aura des Rois ils amassét beaucoup d'or,
 ni d'argent. Ilz ne jugent point que les Mines
 sont les cimeties des hommes: que l'Hespa-
 gnol y a consommé plus de dix millions de
 pauvres Sauvages Indiens, au lieu de les instrui-
 re à la foy Chrétienne: Qu'en Italie il y a des
 Mines, mais que les anciens ne voulurent per-
 mettre d'y travailler, afin de conseruer le peu-
 ple: Que dans les Mines est vn air épais grossier,
 & infernal, où jamais on ne sçait quād il est jour
 ou nuict: Que faire telles choses c'est vouloir
 deposseder le diable de son Royaume, pour
 estre parauenture pire que luy: Que c'est cho-

*Plin. liv.
33. ch. 4.*

seindigne de l'homme de s'ensevelir au creux de la terre, de chercher les enfers, & de s'abaïsser miserablement au dessouz de toutes les creatures immondes: lui à qui Dieu a donné vne forme droite, & la face levée, pour contempler le ciel, & luy chanter loüanges: Qu'en pais de Mines la terre est sterile: Que nous ne mangeons point l'or & l'argent, & que cela de foy ne nous tient point chaudement en hiver: Que celui qui a du blé en son grenier, du vin en sa cave, du bestail en ses prairies, & au bout des Morués & des Castors, est plus assuré d'auoir de l'or & de l'argent, que celui qui a des Mines d'en trouver à vivre. Et neantmoins il y a des Mines en la Nouvelle-France, desquelles nous auons parlé en son lieu.* Mais ce n'est pas la premiere chose qu'il faut chercher. On ne vit point d'opinion. Et ceci ne git qu'en opiniõ, ni les pierreries aussi (qui sont jouëtz de fols) ausquelles on est le plus souvent trompé, si bien l'artifice sçait contrefaire la Nature: témoin celui qui vendoit il y a cinq ou six ans des vases de verre pour fine Emeraude, & se fust fait riche de la folie d'autrui s'il eust sceu jouër son rollet.

Or sans mettre en jeu les Mines, il se pourra tirer en la Nouvelle France du proufit des diuerses pellereries qui y sont, lesquelles ie trou-
 ve n'estre point à mepriser, puis que no^s voyõs
 qu'il y a tant d'envies contre vn privilege que
 le Roy auoit octroyé au sieur de Monts pour
 ayder à y établir & fonder quelque colonie
 Françoisë, & maintenant par ie ne sçay quelle
 fatalité est reuôqué. Mais il se pourra tirer

*au ch.
23 du li.
3. & ch.
3 du liv.
4.*

*Fruicts
à esperer
en la
Nouvel-
le-Fran-
ce.*

vne commodité generale à la France, qu'en la necessité de vivres, vne province secourra l'autre: ce qui se feroit maintenant si le país estoit bien habité: veu que depuis que nous y avons esté les saisons y ont toujours esté bonnes, & pardeça rudes au pauvre peuple, qui meurt de faim & ne vit qu'en disette & langueur: au lieu que là plusieurs pourroient estre à leur aise, lesquels il vaudroit mieux conserver, que de les laisser perir comme ils font, tant il y a de sangsues du peuple de toutes sortes. D'ailleurs la Pechetie se faisant en la Nouvelle-France, les Terre-neuviens n'auront à faire qu'à charger arrivans là, au lieu qu'ilz sont contraints d'y demeurer trois mois: & pourront faire trois voyages par an au lieu d'un.

*Gommes
de Sa-
pins.*


De bois exquisie n'y sache que le Cedre, & le Sassafras: mais des Sapins, & Prus, se pourra tirer vn bon proufit, par ce qu'ilz rendent de la gomme fort abondamment, & meurent bien-souvent de trop de graisse. Cette gomme est belle comme la Terebentine de Venise, & fort souveraine à la Pharmacie. I'en ay baillé à quelques Eglises de Paris pour encenser, laquelle a esté trouvée fort bonne. On pourra davantage fournir de cendres à la ville de Paris & autres lieux de France, lesquels d'orenavant s'en vont tout decouverts & sans bois. Ceux qui se trouveront ici affligés pourront avoir là vne agreable retraite, plustot que de se rendre sujets à l'Hespagnol, comme font plusieurs. Tant de familles qu'il y a en France surchargées d'enfans, pourront se diviser, & prendre là leur partage

avec vn peu de bien qu'elles auront. Puis, le temps decouvrira quelque chose de nouveau: & faut aider à tout le monde, s'il est possible. Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'est l'establissement de la Religion Chrétienne en vn païs là où Dieu n'est point conu, & la conversion de ces pauvres peuples, desquels la perdition crie vengeance contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au moins de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils écument la graille de la terre, & sont constitués œconomés des choses d'ici bas.

Vne chose doit remplir de consolation ceux qui sont vraiment pieux, que nôtre Saint Pere ayant receu la missive que i'ay couchée à la fin du second livre, a esté fort ioyeux qu'en son tsmpt vnetelle chose se face pour le bié de l'Eglise, & a prié Dieu pour la prosperité de l'entreprise du sieur de Poutrincourt sur les corps des saints Apôtres, ce qu'il se propose de continuer, ainsi qu'on nous a dit; ayant donné pouvoir à Monsieur le Nonce de donner la benediction de sa part à tous ceux qui se presenteront pour aller habiter la Nouvelle-France.

CHAP. XXV.

De la Guerre.

 E la Terre vient la Guerre: & quand on sera établi en la Nouvelle-France, quelque gourmand paraventure voudra venir enlever le travail des gens de bien

& de courage. C'est ce que plusieurs disent, Mais l'Etat de la France est maintenant trop bien affermi, graces à Dieu, pour craindre de ces coups. Nous ne sommes plus au temps des ligues & partialitez. Nul ne s'attaquera à nôtre Roy, & ne fera des entreprises hazardeuses pour vn petit butin. Et quâd quelqu'un le voudroit faire, ie croy qu'on a desia pensé aux remedes. Et puis, ce fait est de Religion, & non pour ravir le bien d'autrui. Cela estant, la Foy fait marcher en cette entreprise la tête levée, & passer par dessus toutes difficultez. Car voici que le Tout-puissant dit par son Prophete Esaië à ceux qu'il prent en sa garde, & aux François de la Nouvelle Erance: *Econtez moy vous qui suivez justice, & qui cherchez le Seigneur. Regardés au rocher duquel vous avés esté taillés, & au creux de la cisterne dont vous avés esté tirés; c'est à dire, Confidez que vous estes François. Regardés à Abraham vôtre pere & à Sara qui vous a enfantés; comment ie l'ay appelé lui estant tout seul, & l'ay beni & multiplié. Pour certain doncques le Seigneur consolera sion, &c.*

*Esai. 51.
vers. 1. 2.*

*A quelle
fin les
sauva-
ges font
la guer-
re.*

Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possession de la terre. Nous ne voyôs point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard. Ils ont de la terre assez pour vivre & pour se promener. Leur ambition se borne dans leurs limites. Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, *Je vous ay battu: ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure reçue; qui est le plus grand vice que ie trouve en eux par ce que jamais ilz*

n'oublent les injures: en quoy ilz font d'autant plus excusables, qu'ilz ne font rien que nous ne facions bien. Ilz suivent la Nature: & si nous remettons quelque chose de cet instinct, c'est le commandement de Dieu qui nous fait faire cela, auquel plusieurs ferment les yeux..

Quand donc ilz veulent faire la guerre, le *Sagamos* qui a pl^{us} de credit entre eux leur en fait sçavoir la cause, & le Rendez-vous, & le temps de l'assemblée. Estans arrivés il leur fait des longues harangues sur le sujet qui se presente, & pour les encourager. A chacune chose qu'il propose il demande leur avis, & s'ils consentent, ilz font tous vne exclamation, disans Hau: si non, quelque *Sagamos* prendra la parole, & dira ce qu'il lui en semble: estans & l'un & l'autre bien écoutés. Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuit obscure, ou à la lune par embuche, ou subtilité. Ce qui est general par toutes ces Indes. Car nous avons veu au premier livre de quelle façon guerroyent les Floridiés: & les Bresiliens ne font pas autrement. Et apres les surprises ilz viennent aux mains, & combattent bien souvent de iour.

Mais avant que partir, les nôtres. (i'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dans lequel se met toute la jeunesse de l'armée; où estans, les femmes les viennent environner & tenir comme assiegés. Se voyans ainsi enveloppés ilz font des sorties pour evader, & se liberer de prison. Les femmes qui sont au guet les repoussent, les arrêtent, font leur effort

Hhh iiij

Harangues des Sauvages.

surprise des Sauvages.

Façon de presager l'évenement de la guerre

de les prendre. Et s'ils sont pris elle chargent dessus, les battent, les depouillent, & d'un tel succès prennent bon augure de la guerre qui se va mener. S'ils échappent c'est mauvais presage.

Ils ont encore vne autre coutume à l'égard d'un particulier, lequel apportant la tête d'un ennemi, ilz font de grandes Tabagies, danses & chansons de plusieurs jours: & durant ces choses ilz despouillent le victorieux, & ne lui baillent qu'un mechant haillon pour se couvrir. Mais au bout de huitain ou environ, apres la fête, chacun lui fait present de quelque chose pour l'honorer de sa vaillance. Ilz ne s'éloignent jamais des cabanes qu'ilz n'ayent l'arc au poing & le carquois sur le dos. Et quand quelque inconnu se presente à eux ilz mettent les armes bas, s'il est question de parlementer, ce qu'il faut faire aussi reciproquement de l'autre part: ainsi qu'il arriva au sieur de Poutrincourt en la terre des Armouchiquois.

*Successio
de Capitaines.*

Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté par deça, ce qui s'entend si le fils d'un *Sagamos* ensuit la vertu du pere, & est d'âge competant. Car autrement ilz font comme aux vieux siecles lors que premierement les peuples eleurent des Rois: dequoy parlant Jehan de Meung autheur du Roman de la Rose, il dit:

† Gri-
gneur,
c'est grā-
dior, p^o
grand.

*Vn grand villain entre eux eleurent
Le plus corsu de quants qu'ilz furent,
Le plus ossu, & le grigneur, †
Et le firent Prince & Seigneur.*

Mais ce *Sagamos* n'a point entre eux autorité

abfoluë, ains telle que Tacite dit des anciens **LIV. VI.**
 Rois Allemãs: La puiffance de leurs Rois (dit il) „
 n'eft point libre, ni infinie, mais ilz conduifent „
 le peuple pluftot par exemple, que par com- „
 mandement. En Virginia & en la Floride ilz „
 font davanrage honorez qu'entre les Souriquois. Mais au Bresil celui qui aura plus prins de
 prifonniers & plus tué d'ennemis, ilz le prendront pour Capitaine, fans que fes enfans pui-
 fent heriter de cette qualité.

Leurs armes font les premieres qui furent *Armes*
 en vſage apres la creation du monde, mafles, *des Sauvages.*
 arcs, fleches: car de fondes, ni d'arc-baleres
 ilz n'en ont point, ni aucunes armes de fer ou
 acier, moins encores de celles que l'efprit
 humain a inventé depuis deux cens ans pour
 contre-carrer le tonnerre; ni de beliers & fou-
 toirs anciennes machines de batterie.

Ilz font fort adroits à tirer de la fleche: &
 pour exemple ſoit ce qui eft rapporté ci-deſſus *Ci-deſſus*
 d'un qui fut tué par les Armouchiquois ayant *liv. 4.*
 un petit chien couſu avec lui d'une fleche tirée *chap. 15.*
 de loin. Toutéfois ie ne voudroy leur donner
 la louange de beaucoup de peuples du monde
 de deça qui ont eſté renommés en cet exercice,
 cōme les Scythes, Getes, Sarmates, Gots, Ecos-
 ſois, Parthes, & tous les peuples Orientaux,
 deſquels grand nombre eſtoient ſi adroits qu'ils
 euſſent adreſſé à un cheveu: ce que l'Ecriture
 ſainte temoigne de pluſieurs du peuple de dieu,
 même des Benjamites, leſquels allans à la guerre *Juges.*
 contre Iſraël: *De tout ce peuple là (de l'Ecriture) ch. 20.*
 il y avoit ſept cens hommes d'élite, combattans autant *verſ. 16.*

Excellēs
Archers

de la fenestre que de la dextre : & si assurez à jeter la pierre avec la sonde, qu'ilz pouvoient frapper un cheuen sans decliner d'une part ou d'autre. En Crete il y eut vn Alcon archer tant expert, qu'un dragon emportant son fils, il le poursuivit & le tua sans offenser son enfant. On lit de l'Empereur Domitian qu'il sçavoit adresser sa fleche de loin entre deux doigts ouverts. Les écrits des anciens font mention de plusieurs qui transperçoient des oiseaux volans en l'air, & d'autres merveilles que noz Sauvages admireroient. Mais neantmoins ilz ne laissent d'estre galans hommes & bons guerriers, qui se fourreront par tout estans soutenus de quelque nombre de François : & ce qui est de perfection apres le courage, i z sçavét patir à la guerre, coucher parmi les neges, & à la gelée, souffrir la faim, & par intervalles se repaître de fumée, comme nous avons dit au chapitre precedent. Car la

D'où viēt le mot de *Militia* *comme ont voulu le Jurisconsulte* *Vlpian,* & autres, par vne façõ de parler antiphra-
Milice, *stique :* mais de *Malitia,* qui vaut autant à dire
Vlpian. que *Duritia*, $\chi\alpha\kappa\acute{\iota}\alpha$: ou *Afflictio*, que les Grecs
l. 1. §. ult. appellent $\chi\alpha\kappa\omega\pi\iota\varsigma$. Et ainsi se prent en saint
D. de te- *Matthieu* là où il est dit qu'à chaque iour suffit sa
stam. *malice* $\chi\alpha\kappa\acute{\iota}\alpha$, c'est à dire son *Affliction*, sa peine,
Matth. son travail, sa durté, comme l'interprete fort bien
6. vers. saint Hierome. Et n'auroit point esté mal tra-
34 Hier. duit en S. Paul le mot $\chi\alpha\kappa\omega\pi\alpha\theta\eta\sigma\sigma\omicron\nu\ \omega\varsigma\ \chi\epsilon\lambda\delta\omicron\varsigma$
epist. 147 *ad A-* *Christi Iesu*, au lieu de *Labora*. Endutci toy par
mand. patience: Ainsi qu'en Virgile

Durate, & rebus vosmet servate secundis.

Et en vn autre endroit il appelle les Scipions *Duros belli*, pour signifier des braves & excellens Capitaines: laquelle durté & malice de guerre, Tertullian explique *Imbonitas* au livre qu'il a écrit aux Martyrs pour les exhorter à bien soutenir les afflictions pour le nom de Iesus. Christ: *Vn Gendarme, dit-il, ne vient point à la guerre avec delices, & ne va point au combat sortant de sa chambre, mais des tentes & pavillons étendus, & attachés à des pails & fourches, vbi omnis duritia & imbonitas & insuavitas, ou il n'y a nulle douceur.*

Or jacoit que la guerre qui se fait au sortir des tentes, & pavillons soit dure, toutefois la vie ordinaire de noz Sauvages l'est encore plus, & se peut appeller vne vraye milice, c'est à dire malice, que ie prens pour durté. Et de cette façon ilz traversent de grandz pais par les bois pour surprendre leur ennemi, & l'attaquer au depourveu. C'est ce qui les tient en perpetuelle *sujet de* crainte. Car au moindre bruit du monde, com- *la crain-* me d'un Ellan qui passera à travers les branches *te des* & fueillages, les voila en alarmes. Ceux qui ont *sauva-* des villes à la façon que j'ay décrit ci dessus, ilz *ges.* sont vn peu plus assurez. Car ayans bien barré *Ci-des-* l'entrée ilz peuvent dire. Qui va là, & se prepa- *sus. chap.* rer au combat. Par ces surprises les Iroquois 17. jadis en nôbre de huit mille hômes ont exterminé les *Algamequins*, ceux de *Hochelaga*, & autres voisins de la grande riviere. Toutefois quand noz Sauvages souz la conduite de *Memberton* allerent à la guerre contre les *Armouchiquois*, ilz se mirent en chaloupes & canots:

mais aussi n'entrèrent-ils point dans le païs: ains les tuerent à la frontière au port de *Choua-koet*. Et d'autant que cette guerre, le sujet d'icelle, le conseil, l'exécution, & la fin, ont esté par moy décrits en vers François qui sont rapportez ci-apres parmi ce que j'ay intitulé. Les Muses de la Nouvelle-France, je prieray mon Lecteur d'avoir là recours, pour n'écrire vne chose deux fois. Je diray seulement qu'estant à la riviere saint Iehan le Sagamos *Chkoudun* homme Chrétien & François de courage, fit voir à vn jeune homme de Retel nommé le Fèvre, & à moy, comme ilz vont à la guerre: & apres la Tabagie sortirent environ quatre-vingts de sa ville ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn pavois qui leur couvroit tout le corps, à la façon des anciens Gaullois qui passerent en la Grece souz le Capitaine *Brennus*, desquels ceux qui ne pouvoient guayer les rivieres, se mettoient sur leurs boucliers qui leur servoient de bateaux, ce dit Pausanias. Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur le dos & l'arc en main, marchans comme en dansant. Je ne pense pas toutefois que quand ilz approchent de l'ennemi pour combattre ilz soient tant retenus que les anciens Lacedemoniens, lesquels dès l'âge de cinq ans on accoutumoit à vne certaine façon de danse de laquelle ils vsoient en allant au combat, sçavoir d'vne cadence douce & posée, au son des flutes, afin de venir aux mains d'vn sens froid & rassés, & ne se troubler point l'entendement: pour pouvoir

Façon
de marcher en
guerre.

Danse
guerrière.

aussi discerner les assurez d'entre les craintifs *Plur. au*
 comme dit Plutarque. Mais plustot ilz vont fu- *Traité de*
 rieusement, avec des grandes clameurs! & hur- *refrener*
 lemens effroyables, afin d'étonner l'ennemi, & *la colere.*
 se donner mutuelle assurance. Ce qui se fait & *és A-*
 entre tous les Indiens Occidentaux. *pophth.*

En cette montre noz Sauvages s'en allerent
 faire le tour d'une colline, & comme le retour
 estoit vn peu tardif, nous primmes la route vers
 notre barque, où noz gens estoient en crainte
 qu'on ne nous eust fait quelque tort.

En la victoire ilz tuent tout ce qui peut resi- *Comme*
 ster, mais ilz pardonnent aux femmes & enfans. *les sau-*
 Les Bresiliens au contraire prennent tant qu'ilz *vages*
 peuvent de prisonniers & les reservent pour les *usent de*
 mettre en graisse, les tuer, & les manger en la *la victoi-*
 premiere assemblée qu'ilz feront. Qui est vne *re.*
 maniere de sacrifice entre les peuples qui ont
 quelque forme de Religion, d'où ceux-ci ont
 pris cette inhumaine coutume. Car ancienne-
 ment ceux qui estoient veincus estoient sacri-
 fiés aux Dieux pretendus auteurs de la victoi-
 re, d'où est venu qu'on les appelloit *Victimes,*
 par ce qu'ils estoient veincus: *Victima à Victis.*
 On les appelloit aussi Hosties, *ab Hoste,* par-
 ce qu'ils estoient ennemis. Ceux qui mirent en
 avant le nom de *supplice* le firent préque à vn
 même sujet, faisans faire des *supplications* aux
 Dieux des biens de ceux qu'ilz condemnoient
 à mort. Telle a esté la coutume en plusieurs na-
 tions de sacrifier les ennemis aux faux Dieux,
 & se prattiquoit encore au Perou au temps que
 les Hespagnols y allerent premierement.

1. Sam. 15 Nous lisons en la sainte **Ecriture** que le **Pro-**
vers. 33. phete Samuel mit en pieces **Agag Roy des Ha-**
 malekites devant le Seigneur en **Ghilgal**. Ce
 qu'on pourroit trouver estrange, **veu** qu'il n'e-
 stoit rien de si doux que ce saint **Prophete**. Mais
 il faut ici cōsiderer que ça esté vn **special mou-**
 vement de l'esprit de Dieu qui a suscité **Samuel**
 à se rendre executeur de la justice **divine** alen-
 contre d'un ennemi du peuple d'Israël, au de-
 faut de Saül contempteur du commandement
 de Dieu, auquel avoit esté enjoint de **frapper**
Hamalek, & faire tout mourir, sans **epargner**
 aucune ame vivante : ce qu'il n'avoit fait : &
 pour-ce fut-il delaisé de Dieu. **Samuel** donc
 fit ce que Saül devoit avoir fait, il mit en pieces
 vn homme qui estoit condamné de Dieu, le-
 quel avoit fait maintes femmes **vefves** en Is-
 raël, & iustement reçeut la pareille : **afin** aussi
 d'accomplir la prophetie de **Balaam**, lequel
 avoit predit long temps au-paravant que le
Roy des Israélites seroit elevé par-dessus **A-**
Num. 24. vers. 7. **gag**, & seroit son **Royaume** haussé. **Or** ce fait
 de **Samuel** n'est point sans exemple. **Car** quand
 il a esté question d'appaiser l'ire de Dieu **Moyse**
 a dit : Metrés vn chacun son espee sur sa **cuisse**,
Exod. 32. vers. 27. & que chacun de vous tue son frere, son **ami**,
 son voism. Ainsi **Elie** fit tuer les **Prophetes** de
3. Rois. 18. vers. 40. **Baal**. Ainsi à la parole de saint **Pierre** **Ananias**
 & **Saphira** tombetent morts à ses **piez**.
5. vers. 5. **A** fin donc de revenir à nôtre propos, **noz**
 Sauvages qui n'ont point de religion, **aussi** ne
 font ilz point de sacrifices : & d'ailleurs **font**
 plus humains que les **Bresiliens**, entant qu'ilz

ne mangent point leurs semblables, se contentans d'exterminer ce qui leur nuit. Mais ils ont vne generosité de mourir plustot que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Et quand le Sieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui se firent tailler en pieces plustot que de se laisser emporter: ou si par force on les enleve ilz se lairront mourir de faim, ou se tueront. Mémes quant aux corps morts ilz ne veulent point qu'ilz demeurent en la possession des ennemis, & au peril de la vie ilz les recueillent & enlèvent: ce que Tacite temoigne aussi des anciens Allemans, & a esté chose coutumiere à toute nation genereuse.

La victoire acquise d'une part ou d'autre, les victorieux retiennent prisonniers les femmes & enfans, & leur tondent les cheveux comme on faisoit anciennement par ignominie, ainsi qu'il se voit en l'histoire sacree. En quoy ilz retiennent plus d'humanité que ne font quelquefois les Chrétiens, comme nous avons veu en plusieurs rencontres és troubles derniers. Et telle cruauté envers les prisonniers fut reprovée par le Prophete Elisee. Car on se doit contenter en tout cas de les rendre esclaves, comme font noz Sauvages: ou de leur faire racheter leur liberté. Mais quant aux morts ilz leur coupent les têtes en si grand nombre qu'ils en peuvent trouver, lesquelles se divisent entre les Capitaines, mais ilz laissent la carcasse, se contentans de la peau, qu'ilz font secher, ou la controyent, & en font des trophées en leurs cabanes, ayans en cela tout leur contentement. Et avenant

Nehem.

13. 25.

*2. Sa-**muel.*

10. 4.

2. *Rois.*6. *vers.*

22.

quelque fête solennelle entre eux (i'appelle fête toutes & quantes fois qu'ilz font Tabagie) ilz les prennent, & dansent avec, pendues au col, ou au bras, ou à la ceinture, & de rage quelquefois mordent dedans : qui est vn grand témoignage de ce desordonné appetit de vengeance, duquel nous avons quelquefois parlé.

Diodor. Nos anciens Gaullois ne faisoient pas moins
liv. 6. Biblioth. de trophées que noz Sauvages des têtes de leur
Tit. Liv. ennemis. Car (s'il en faut croire Diodore &
Decad. 1. Tite Live) les ayans coupées ilz les rapportoient
liv. 10. pendues au poïtral de leurs chevaux, & les at-
Strabo tachoient solennellement avec cantiques &
liv. 4. louanges des victorieux (selon leur coutume)
Geogr. à leurs portes ainsi qu'on feroit vne tête de sanglier. Quant aux têtes des Nobles ilz les embaumoient & les gardoient soigneusement dās
Idem li. des caïsses, pour en faire montre à ceux qui les
3. Decad. venoient voir, & pour rien du monde ne les
3. rendoient ni aux parens, ni à autres. Les Boiens (qui sont ceux de Bourbonnois) faisoient davantage. Car apres avoir vuïdé la cervelle ilz baïlloient les carcasses à des orfèvres pour les étoffer d'or, & en faire des vaisseaux à boire, desquels ilz se servoient és choses sacrées, & solennitez saintes. Que si quelqu'un trouve ceci étrange, il faut qu'il trouve encor plus étrange ce qui est rapporté des Hongres par Vigenere sur Tite-Live, desquels il dit qu'en l'an mil cinq cens soixante six estans près Iavarin ilz lechoient le sang des têtes des Turcs qu'ilz apportoient à l'Empereur Maximilian : ce qui

passé

DE LA NOUVELLE FRANCE. 861 LIV. VI.]
passe la barbarie qu'on pourroit objecter à noz
Sauvages.

Voire de diray qu'ils ont plus d'humanité
que beaucoup de Chrétiens, lesquels depuis
cent ans en diverses occurrences ont exercé sur
les femmes & enfans des cruautéz plus que
brutales, dont les Histoires sont pleines: & à
ces deux sortes de creatures noz Sauvages par-
donnent,

*Dit Lion genereux imitans la vertu,
Qui jamais ne s'attaque au soldat abbattu.*

*Vers du
sieur du
Bartas.*

CHAP. XXVI.

Des Funerailles.



PRES la guerre l'humanité
nous invite à pleurer les
morts, & les ensevelir. C'est
vn œuvre tout de pieté, & le
plus meritoire qui se puisse
faire. Car qui donne secours
à vn homme vivant il en peut esperer du ser-
vice, ou plaisir reciproque: Mais d'un mort
nous n'en pouvons plus rien attendre. C'est ce
qui rendit le saint homme Tobie agreable à
Dieu. Et de ce bon office sont recommandés
en l'Evangile ceux qui s'employèrent à la se-
pulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs
voici que dit le Sage fils de Sirach: *Mon enfant Eccle-
siette des larmes sur la mort & commence à pleurer 38. vers.
comme ayant souffert chose dure. Puis couvre son corps 16.*

selon son ordonnance, & ne meprise point sa sepulture. De peur que tu ne sois blâmé porte amerement le deuil d'icelui par un jour, ou deux, selon qu'il en est digne.

Cette leçon estant parvenue, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, jusques à noz Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de cōmun avec les natiōs de deça de pleurer les morts & en garder les corps apres le decés, ainsi qu'on faisoit au temps des saincts Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, & depuis. Mais ilz font des clameurs estranges par plusieurs jours, ainsi que no^s vimes au Port Royal, quelques mois apres nôtre arrivée en ce païs là (sçavoir en Novembre) là où ilz firent les actes funebres d'un des leurs nommé *Panoniae*, lequel avoit pris quelques marchandises du magazin du Sieur de Monts, & estoit allé vers les Armouchiquois pour troquer. Ce *Panoniae* fut tué, & le corps rapporté es cabannes de la riviere sainte Croix, où les Sauvages le pleurerent & embaumerent. De quelle espece est ce baume ie ne l'ay peu sçavoir ne m'en estant pas enquis sur les lieux. Je croy qu'ilz detaillent les corps morts, & les font secher. Bien est certain qu'ilz les conservent contre la pourriture: ce qu'ilz font préque par toutes ces Indes. Celui qui a écrit l'histoire de la Virginie, dit qu'ilz tirent les entrailles du corps, écorchent le mort, ôtent la peau, coupent toute la chair arriere des os, la font secher au Soleil, puis la mettent (enclose en des nattes) aux piez du mort. Cela fait ilz lui rendēt sa propre peau, & en couvrent les os liés ensemble avec du cuir, le façonnans

tout ainsi que si la chair y estoit demeurée.

C'est chose toute notoire que les anciens Égyptiens embaumoient les corps morts, & les gardoient soigneusement. Ce qui (outre les auteurs prophanes) se voit en la sainte Ecriture, où il est dit que Ioseph commanda à ses serviteurs & Medecins d'embaumer le corps de Iacob son pere. Ce qu'il fit selon la coutume du pais. Mais les Israélites en faisoient de même, côme se voit és Chroniques saintes, là où il est parlé du trépas des Rois Afa & Ioram.

De la riviere Sainte Croix ledit defunct *Pannoniac* fut apporté au Port Royal, là où derechef il fut pleuré. Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'un mois, craignans de nous offenser par leurs clameurs (d'autant que leur cabannes n'estoient qu'environ à cinq cés pas loin de notre Fort) *Membertou* vint prier le Sieur de Poutrincourt de trouver bon qu'ilz fissent leur dueil à leur mode accoutumée, & qu'ilz ne demeureroiét que huit jours. Ce qu'il luy accorda facilement: & de là en avât commencerent dès le lendemain au point du jour les pleurs & criaillemens que nous oyions de notre-dit Fort, se donnans quelque intervalle sur le iour. Et font ce ducil alternativement chacune cabanne à son iour, & chacune personne à son tour.

C'est chose digne de merveille que des nations tant éloignées se rapportét avec plusieurs du monde de deça en ces ceremonies. Car és vieux temps les Perses (ainsi qu'il se lit en

Genes.
50. vers.
2.

2. *Paralip.*
16.

vers. 14.

21.

vers. 19.

plusieurs lieux dans Herodote, & Q. Curtius) faisoient de ces lamentations, se dechiroient les vétemens, se couvroient la tête, se revetoient de l'habillement de dueil, que l'Écriture sainte appelle Sac, & Iosephe *σχιμα ταπεινόν*. Voire encores se tondoient, & ensemble leurs chevaux & mulets, ainsi qu'a remarqué le sçavant Drusus en ses Observations, allegant à ce propos Herodote & Plutarque.

Les Égyptiens en faisoient tout autant, & paraventure plus, quant aux lamentations. Car apres la mort du saint Patriarche Iacob, tous les anciens, gens d'état & Conseillers de la maison de Pharaon & du pais d'Égypte monterent en grande multitude jusques à l'aire d'Atihad en Chanaan, & le pleurerent avec grandes & grieves plaintes: de sorte que les Chananéens voyans cela, dirent: *Ce dueil ici est grief aux Égyptiens: & pour la grâdeur & nouveauté du dueil ils appellerent ladite aire Abel-Misraim, c'est à dire Le dueil des Égyptiens.*

Les Romains avoient des femmes à louage pour pleurer les morts & dire leurs louanges par des longues plaintes & querimones: & ces femmes s'appelloient *Prasica*, quasi *Prasecta*, pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit lamenter, & dire les louanges des morts.

Mercede qua conductæ sicut alieno in funere prasicæ Multo & capillos scindunt, & clamant magis,
ce dit *Lucilius* au rapport de *Nonius*. Quelquefois même les trôpettes n'y estoient point épargnées; comme le temoigne *Virgile* en ces mots

It cælo clamor, clangor que tubarum.

Je ne veux ici recueillir les coutumes de toutes nations: car ce ne seroit jamais fait: mais en France chacun sçait que les femmes de Picardie lamentent leurs morts avec des grâdes clameurs. Le sieur des Accords entre autres choses par lui observées recite d'une qui faisant ses plaintes funebres disoit à son defunct mary: Mon Dieu! mon pauvre mary tu nous as donné vn piteux conge! Quel conge! c'est pour tout jamais. O quel grâd cōgé! faisant vne allusio gaillarde là-dessus. Les femmes de Bearn sont encore plus plaisantes. Car elles racontent par vn iour entier toute la vie de leurs maris. *La mi amour, la mi amour: Cara rident, œil de splendor: Cama leugé, bet dansadou: Lo me balem, lo m'esburbat: mati de pés: fort tard cougat: & choses semblables: c'est à dire, Mon amour, mon amour: Visage riant, œil de splendeur: Iambe legere, & beau danseur: le mien vaillant, le mien éveillé: matin debout, fort tard au lict, &c. Jehan de Leri recite ce qui suit des femmes Gascones: yere, yere, O lou bet renegadou, ô lou bet jougadou qu'here, c'est à dire, Helas, helas, O le beau renieur, ô le beau joueur qu'il estoit. Et là-dessus rapporte que les femmes du Bresil hurlent & braillent avec telle clameur, qu'il semble que ce soient des assemblées de chiens & de loups. Il est mort (diront les vnes en trainant la voix) celui qui estoit si vaillant, & qui nous a tant fait manger de prisonniers. D'autres faisant vn chœur à-part, diront: O que c'estoit vn bon chasseur & vn excellent pescheur! Ha le brave assommeur de*

Les Tou- Portugais & de *Margajas*, desquels il nous a si
oupinam bien vengé, Et au bout de chacune plainte di-
baoués ront: Il est mort, il est mort, celui duquel nous
sont en- faisons maintenant le dueil. A quoy les hom-
nemis des mes repondent, disans: Helas il est vray, nous
Portu- ne le verrons plus jusques à ce que nous soions
gais. derriere les montagnes, où nous dâlerons avec
 lui! & autres semblables choses. Mais la plus
 part de ces gens ont passé leur dueil en vn jour,
 ou peu davantage.

Quant aux Indiens de la Floride quand quel-
 qu'un de leurs *Paraoustis* meurt ilz sont trois
 jours & trois nuits sans cesser de pleurer, & sans
 manger: & font tous les *Paraoustis* ses alliés &
 amis semblable dueil, se coupans la moitié
 des cheveux tant hommes que femmes, en te-
 moignage d'amitié. Et cela fait il y a quelques
 femmes deleguées qui durant le temps de six
 lunes pleurent la mort de ce *Paraousti* trois fois
 le iour, crians à haute voix, au matin, à midi, &
 au soir: qui est la façon des Præfices Romaines,
 desquelles nous avons nagueres parlé.

Pour ce qui est du vetement de dueil noz
 Souriquois se fardent la face tout de noir: ce qui
 les rend fort hideux. Mais les Hebreux estoient
 plus reprehensibles qui se faisoient des incisiôs
 au visage en temps de dueil, & se rasoient le
 poil, comme se lit en Ieremie: Ce qu'ils avoient
 accoutumé de grande ancienneté: à l'occasion
 de quoy cela leur fut defendu par la loy de Dieu
 rapportée au Levitique: *Vous ne condrez point*
en rond vôtre chevelure, & ne raserez point vôtre
barbe: & ne ferez point d'incision en vôtre chair

Ierë. 41.
vers. 5.

Leuit.
19. ver.
27. 28.

pour aucun mort, & ne ferés aucunes figures, ni caracteres engravez sur vous. Je suis le Seigneur. Et au Deuteronome. Vous estes enfans du Seigneur votre Dieu. Vous ne vous decouperez point, & ne vous ferés aucune pclure entre vos ieux pour aucun trepasse. Ce qui fut aussi defendu par les Romains es loix des XII. Tables. Deuter. 14. vers. 1.

Herodote & Diodore disent que les Egyptiens (principalement aux funerailles de leurs Rois) se dechiroient les vetemens, & embourboient le visage, voire toute la tête: & s'assemblans deux fois le jour, marchoient en rond chantans les vertus de leur Roy: s'abstenoient de viandes cuites, d'animaux, de vin, & de tout appareil de table, l'espace de soixante douze jours, sans se laver aucunement, ny coucher sur lict, moins avoir compagnie de leurs femmes: toujours se lamentans.

Le dueil ancien de noz Roynes de France (car quant aux Rois ilz n'en portent point) estoit de couleur blanche, & pour ce retenoient le nom de Roynes blanches apres le trépas des Rois leurs maris. Mais le cõmun dueil aujourd'hui tant en France, qn'au reste de l'Europe; est de noir, *qui sub persona risus est*, Car tous ces dueils ne sont que tromperies, & de cene n'y en a pas trois qui ne soient joyeux d'un tel habit. C'est pourquoy furent plus sages les anciens Thraces qui celebroyent la naissance des hommes avec pleurs, & leurs funerailles avec joye, voulans demontrer que par la mort nous sommes en repos & delivrez de toutes les calamités avec lesquelles nous naissons. Heraclides parlant des Locrois, dit qu'ils ne font aucun

Solin.
chap. 17.
Paler.
livr. 2.
chap. 2.

dueil des morts, ains des banquets, & grandes
rejouissances. Et le sage Solon reconoissant les
suddits abus abolit tous ces dechiremens de
pleureurs, & ne voulut point qu'on fit tant de
clameurs sur les morts, ainsi que dit Plutarque
en sa vie. Les Chrétiens encore plus sages chan-
toient anciennement *Alleluys* aux mortuaires,
& ce vers du Psalmes, *Revertere anima mea in re-*
quiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.

Psal. 114.
vers. 7.

Reprens, ô mon ame allegée,

Ton repos souhaité,

Car Dieu ta misere a changée

Par sa toute-bonté.

Neantmoins pour ce que nous sommes
hommes, sujets à joye, tristesse, & autres mou-
vemens & perturbations d'esprit, lesquel-
les de premier abord ne sont point en nôtre
puissance, ce dit le Philosophe, ce n'est chose
à blamer que de pleurer, soit en considerant
nôtre condition frele & sujette à tant de maux,
soit pour la perte de ce que nous aimions & te-
nions chèrement. Les saints personages ont
esté touchés de ces passions, & nôtre Sauveur
même a pleuré sur le sepulchre de Lazare frere
de sainte Magdeleine. Mais il ne se faut laisser
emporter à la tristesse, ni faire des ostentations
de clameurs, où bié souvent le cœur ne touche.

Eccles.
32. vers. (*de cette vie*) *mais pleure doucement, pour ce qu'il est*
10. II. *en repos.*

Sauva- *Après que noz Sauvages eurent pleuré Pa-*
ges bra- *noniac, ils allerent au lieu où estoit la cabanne*
lent les *quand il vivoit, & illec brulerent tout ce qu'il*

avoit laissé, ses arcs, fleches, carquois, ses peaux *meubles* de Castors, son petun (sans quoy ilz ne peu- *du dece-* vent vivre) ses chiens, & autres menus meu- *de.* bles, afin qu'aucun ne querelast pour la succes-

sion. Cela montre combien peu ilz se soucient *Belle le-* des biens de ce monde, faisans par ces actes vne *çon aux* belle leçon à ceux qui à tort & à droit courent *avares.* apres ce diable d'argét, & bien souvent se rôpét

le col, ou s'ils attrappét ce qu'ilz desirét, c'est en faisant bâque-route à Dieu, & pillât le pauvre,

soit à guerre ouverte, ou souz pretexte de justice. Belle leçon, di-ic, à ces avares Tâtales insatia-

bles, qui se donnét tant de peines, & font mourir tât de creatures pour leur aller chercher l'en-

fer au profód de la terre, sçavoir les thresors que *Luc. 19.* nôtre Sauveur appelle *Richesses d'iniquité.* Belle *vers. 9.* leçon aussi à ceux desquels parle saint Hiero-

me, traitant de la vie des Clercs: *Ily en a (dit-il) 11.* *qui font vne petite aumone, afin de la retirer avec Hierom.* *bonne usure, & souz pretexte de donner quelque chose epist. 2. à* *ilz cherchent des richesses, ce qui est plustot vne chasse, Nepotia.* *qu' vne aumone, Ainsi prent-on les bêtes, les oiseaux,*

les poissons. On met vn petit appât à vn hameçon afin *d'y attrapper les bourses des simples femmes. Et en l'E-*

pitaphe de Nepotian à Heliodore : Les vns *(dit-il) amassent argent sur argent, & faisans cre-*

ver leurs bourses par des façons de services, ils attrap- *pent à la pipée les richesses des bonnes matrones, & de-*

viennent plus opulens estans moines qu'ilz n'avoient *esté seculiers. Et pour cette avarice laquelle no'ne* *voyons que trop regner aujourd'hui, par edicts* *Imperiaux les reguliers & seculiers ont esté* *exclus des testamens, dequoy le même se plaint,*

non pour la chose, mais pour ce qu'on en a donné le sujet.

Revenons à noz brulemens mobiliers. Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au cœur, faisoient le même que noz Sauvages. Car les Phrygiens (ou Troyens) apportèrent l'usage aux Latins de bruler non seulement les meubles, mais aussi les corps morts, dressans des hauts buchers de bois à cet effect, comme fit *Æneas* aux funeraillles de *Misenus*.

Virgil. 6. ————— *Et robore secto*

Æneid. *ingentem struxere pyram* —————

Puis ayans lavé & oint le corps, on jettoit sur le bucher tous ses vetemens, de l'encens, des viandes, & verfoit-on de l'huile, du vin, du miel, des fueilles, des fleurs, des violettes, des roses, des vnguens de bonne senteur, & autres choses, comme se voit par les histoires & inscriptions antiques. Et pour continuer ce que j'ay dit de *Misenus*, *Virgile* adjoute:

Purpureâsque super vestes velamina nota

Conjiciunt: pars ingenti subiere feretro, &c.

————— *congesta cremantur*

Thura, dona, dapes, fuso crateres olivo.

Æneid. Et parlant des funeraillles de *Pallas* jeune Seigneur amy d'*Æneas*.

xi.

Tum geminas vestes, ostrôque, aurôque rigentes

Extulit Æneas —————

Multaque præterea Laurentis præmia pugna.

Aggerat, & longo prædam jubet ordine duci:

Addit equos & tela, quibus spolia verat hostem.

Et plus bas:

Spargitur & tellus lachrimis, sparguntur & arma.

Hinc alij spolia occisis direpta Latinis

Conjiciunt igni, galeas, ensesque decoros,

Franáque ferventesque rotas: pars munera nota

Ipsorum chypeos, & non felicia tela,

Setigerósque sues, raptasque ex omnibus agris

In flammam jugulant pecudes—

J'ay rapporté ceci en Latin, pour ce qu'il me semble impossible de les rendre en François avec tant de grace.

En la saincte Ecriture ie ne trouve sinon les corps de Saul & de ses fils avoir esté brulez apres leur deffaitte, mais il n'est point dit qu'on ait donné au feu aucuns de leurs meubles.

Les vieux Gaullois & Allemans, bruloient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de compte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander, leurs debtés. En sorte que peu auparavant que Cesar y vinst il s'en trouvoit qui se iettoiét sur le bucher où l'õ bruloit le corps, ayans esperance de vivre ailleurs avec leurs parens, Seigneurs, & amis. Pour le regard des Allemans, Tacite dit le même d'eux en ces termes: *Qua vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt etiam animalia, servos & clientes.*

Ces façons de faire ont esté anciennement communes à beaucoup de nations: & le sont encore aujourd'hui en plusieurs lieux des Indes Orientales, comme en la ville de Calamine, & autres du Royaume de Coromandel. Mais noz Sauvages ne sont point si sots que cela: car ilz se gardent fort bien de se mettre au feu, sachans qu'il y fait trop chaud. Ilz se contentent d'õc de

1. Sa-
muel. ch.
dernier.

Cesar
liv. 6. de
la guerre
Gaullois-
se.

bruler les meubles du trepassé : & quant au corps ilz le mettent honorablement en sepulture. Ce *Panoniac* duquel nous avons parlé fut gardé en la Cabanne de son pere *Neguroet* & sa mere *Negnoadetch* jusques au printemps lors que se fit l'assemblée des Sauvages pour aller venger sa mort: en laquelle assemblée il fut de-rechef pleuré, & devant qu'aller à la guerre ilz paracheverent ses funeraillies, & le porterent (selon leur coutume) en vne ile écartée vers le Cap de Sable à vingt-cinq ou trente lieues loin du port Royal. Ces iles qui leur servent de cimetières sont entre eux secretées, de peur que quelque ennemi n'aille tourmenter les os de leurs morts.

Plin. liv. 7. ch. 56. Pline & plusieurs autres, ont estimé que c'estoit vne folie de garder les corps morts sous vne vaine opiniõ qu'o est quelque chose apres cette vie. Mais on lui peut approprier ce que *Portius Festus* Gouverneur de Cesarée disoit fol-

Act. 26 vers. 24. llement à saint Paul Apõtre : *Tu es hors du sens: ton grãd sçavoir t'a renversé l'esprit.* On estime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ilz ne sont pas) mais si ont ilz plus de sãpience en cet endroit que tels Philosophes.

Nous autres Chrétiens communement inhumons les corps morts, c'est à dire nous les rendons à la terre (appelée *humus* d'où vient le mot d'Homme) de laquelle ils ont esté pris, & ainsi faisoient les anciens Romains avant la coutume de les bruler. Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Bressiliens, lesquels mettent leurs morts dans des

fosses creusées en forme de tonneau, quasi tout debouts, quelquefois dans leur propre maison, comme les premiers Romains, ainsi que dit *Servius* Commentateur de Virgile. *Servius.* Mais noz Sauvages jusques au Perou ne font pas ainsi, ains les gardent entiers és sepulchres, qui sont en plusieurs lieux comme des echafaux de neuf à dix piez de haut, le plancher duquel est tout couvert de nattes, sur lesquelles ils estendent leurs trespassez arrangez selon l'ordre de leur decés. Ainsi préque font noz-ditz Sauvages, sinon que leurs sepulchres sont plus petits & plus bas, faits en forme de cages, lesquels ils couvrent bien proprement, & y mettent leurs morts. Ce que nous appellons ensevelir, & nō pas *inhumer*, puis qu'ilz ne sont pas dedans la terre.

Or quoy que plusieurs nations aient trouvé bon de garder les corps morts: si est-il meilleur de suivre ce que la Nature requiert, qui est de rendre à la terre ce qui lui appartient; laquelle ce dit Lucrece,

Omniparens eadem rerum est commune sepulchrum.
 Aussi est-ce la plus antique façon de sepulture, ce dit Ciceron; & ne voulut point le grand Cyrus Roy des Perfes estre autrement servi après sa mort que d'estre rendu à la terre. *Ciceron au liv. 2. des loix,* Mon corps lequel al-
 (ce disoit-il avant que mourir) *o mes chers enfans legue*
quand j'auray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, Xeno-
ni en argent, ni en autre cercueil aucun, mais le ren-
des incontinent à la terre. Car que scauroit-il avoir
de plus heureux & de souhaitable, que de se meler
avec celle qui produit & nourrit toutes choses belles

et *bonnes*. Ainsi reputoit-il vanité toutes les pompes & depenses excessives de pyramides d'Egypte, des Mausolées & autres sepultures qui depuis ont esté faites à l'imitation de cela: comme celle d'Auguste, la grande & superbe masse d'Adrian, le Septizone de Severe, & autres moindres encore, ne s'estimant apres la mort non plus que le plus bas de ses sujets.

Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoient du desordre, & qu'on deterroit les morts, lesquels par les loix des douze Tables il falloit enterrer hors la ville, de même qu'à Athenes. Surquoy Arnobe parlant contre les Gentils: *Nous ne craignons (dit-il) point, comme vous pensez, les ravagemens de nos sepultures, mais nous retenons la plus ancienne & meilleure coutume d'inhumer.*

Pausanias (qui blame tant qu'il peut les Gaullois) dit en ses Phociques, qu'ilz n'avoient pas de soin d'ensevelir leurs morts, mais nous avons montré ci-dessus le contraire: & quand cela seroit, il parle de la deroute de l'armée de Brennus. Cela seroit bon à dire des Nabates, lesquels (selon Strabon) faisoient ce que Pausanias objecte aux Gaullois, & enfouissoient les corps de leurs Rois dans vn fumier.

Nôz Sauvages sont plus hommes que cela & ont tout ce que l'office d'humanité peut desirer, voire encore plus. Car apres avoir mis le mort en son repos, chacun lui fait vn present de ce qu'il a de meilleur. On le couvre de force peaux de Castors, de Loutres, & autres ani-

Arnob.
liv. 8.

Nabates

maux : on lui fait present d'arcs, fleches, carquois, couteaux, *matachiaz*, & autres choses. Ce qu'ils ont commun non seulement avec ceux de la Floride, lesquels faute de fourrures, mettent sur le sepulchre le hanap où avoit accoutumé de boire le defunct, & tout au-tour d'iceux plantent grand nombre de fleches : Item ceux du Btesil, qui enterrent des plumasseries & carquans avec leurs morts : & ceux du Perou, lesquels remplissoient les tombeaux de thresors avant la venue des Hespagnols : mais aussi avec plusieurs nations de deça, qui faisoient le même dès les premiers temps apres le Deluge, comme se peut juger par l'ecriteau (quoy que trompeur) du sepulchre de Semiramis Roynne de Babylone, portant que celui de ses successeurs qui auroit affaire d'argent le fist ouvrir, & qu'il y en trouveroit tout autât qu'il voudroit. Dequoy Darius ayant voulu faire epreuve, n'y trouva sinon d'autres lettres par le dedans, disans en la sorte : *Si tu n'estois homme mauvais & insatiable, tu n'eusses ainsi par avarice trouble le repos des morts, & demoli leurs sepulchres.* l'estimeroy cette coutume avoir esté seulement entre les Payens, n'estoit que ie trouve en l'histoire de Ioseph, que Salomon avoit mis au sepulchre de David son pere plus de trois millions d'or, qui furent denichez treze cens ans apres.

Ioseph.
liv. 7.

ch. 12.

des Ant.
tiq. Ind.

Cette coutume de mettre de l'or és sepulchres estant venue jusques aux Romains, fut defendue par les loix des XII. Tables, comme aussi les depenses excessives que plusieurs faisoient à arrouser le corps mort de liqueurs

precieuses, & autres myſteres que nous avons recité ci-deſſus. Et neantmoins pluſieurs ſimples & ſols hommes & femmes ordonnoient par teſtament, qu'avec leurs corps on enſeveliſt leurs ornemens, bagues & joyaux (ce que les Grecs appellent *ἐπιτάφια*) comme ſ'en voit vne formule rapportée par le Jurisconſulte Scauola és livres des Digeftes. Ce qui a eſté blamé par Papinian & Vlpian auſſi Jurisconſultes : de forte que pour l'abus, les Romains furent contraints de faire que les Cenſeurs des ornemens des femmes condamnerent comme mols & effeminez ceux qui faiſoient telles choſes, ainſi que dit Plutarque és vies de Solon & de Sylla. C'eſt donc le plus beau de garder la modéſtie des anciens Patriarches, & même du Roy Cyrus que nous avons mentionné ci-deſſus, au tombeau duquel eſtoit cette inſcription rapportée par Arrian: **PASSANT, QUI QUE TU SOIS, ET DE QUELQUE PART QUE TU VIENNES, CAR IE SVIS SEVR QUE TU VIENDRAS: IE SVIS CE CYRVS QUI ACQVIT LA DOMINATION AUX PERSES: IE TE PRIE NE M'ENVIES POINT CE PEV DE TERRE QUI COVRE MON PAVVRE CORPS.**

Ainſi noz Sauvages ne ſont point excuſables en mettant tout ce qu'ils ont de meilleur és ſepulchres des trépaſſez, veu qu'ils en pourroient tirer de la commodité. Mais on peut dire pour eux qu'ils ont cette coutume dès l'origine de leurs peres (car nous voyons que pré-

*I. Medi-
co. D. de
auro, ar.
C. c. leg.
I. ſeruo
alieno.
D. deleg.
I. L. C.
ſiquis.
D. de re-
lig. C.
ſumpt.
ſun.*

que dès le temps du Deluge cela s'est fait par
deçà) lesquels baillans à leurs morts leurs
pelleteries, *matachiaz*, arcs, fleches, & carquois,
c'estoient choses dont ilz n'avoient necessité.

Et neantmoins cela ne met point hors de
coulpe les Hespagnols qui ont volé les sepul-
chres des Indiens du Perou, & jetté les os à la
voirie : ni ceux des nôtres, qui ont fait le mé-
me, quant à avoir pris les peaux de Castors, en
nôtre Nouvelle-France, ainsi que j'ay dit ail-
leurs. Car comme dit Isidore de Damiette en
vne Epitre: *C'est à faire à des ennemis depouillez
d'humanité de voler des corps morts, qui ne se peuvent
defendre. La Nature même a donné cela à plusieurs que
la haine cesse par la mort, & se reconcilient avec les
defuncts. Mais les richesses rendent ennemis des morts
le avarès qui n'ont rien à leur reprocher, lesquels
tourmentent leurs os avec contumelie & injure. Et
pour ce non sans cause les anciens Empereurs
ont fait des loix, & ordonné des peines rigou-
reuses alencontre des violateurs de sepulcres.*

*Ci dessus
liv. 4.
chap. 17.*

*Isidor.
Pelus. ad
Cassium
schola-
sticum.
Epist.
146.*

LOVE' SOIT DIEV.

KKk



